L’ÉTYMOLOGIE DE L’ANTIQUITÉ AU XXIe SIÈCLE : UN APERÇU

Claude Buridant
Professeur émérite à l’Université de Strasbourg

Introduction

Dans son introduction au chapitre 45, *Étymologie,* de la *Grande Grammaire Historique du Français,* E. Buchi présente l'étymologie de manière très condensée dans ses deux acceptions, illustrées par les deux exemples suivants :

a) *Sais-tu ce que veut dire le mot prolétaire ? Son étymologie est la même que celle du mot.*

b) *Me direz-vous pour quel motif vous m'infligez ce cours d'étymologie ? Pour vous distraire, également pour vous éclairer* (M. Rheims, *Les greniers de Sienne, 1987, Frantext*) (Étymologie2).

Et c'est bien à l'Étymologie2 qu'est consacré l'article qui suit, établissant, après une vue cavalière sur l'histoire de l'étymologie (française), la structuration du lexique en trois classes étymologiques : le lexique héréditaire, le lexique des emprunts, et les créations internes, dont sont précisés, dans chaque cas, les critères théoriques définitoires et opérationnels, pour conclure sur les perspectives de recherche, appuyées en particulier sur le *Dictionnaire Etymologique Roman* (*Dérom*), sur lequel nous reviendrons largement dans le corps de notre ouvrage.

L'historiographie de l'étymologie est jalonnée d'ouvrages aux perspectives variées dans leur portée chronologique et topographique, leur position épistémologique, reflétées en particulier dans les dictionnaires étymologiques, qu'on peut classer selon ces critères :
- portée chronologique et topographique plus ou moins étendue : un dictionnaire étymologique peut concerner un ensemble de langues ou une seule langue. Le plus étendu traite de l'étymologie de l'indo-européen à travers l'ensemble des langues qui en sont issues (Buck 1949). Plus restreint est le dictionnaire portant sur l'étymologie des langues romanes de F. Diez (Diez 1853 et autres éditions). D'autres, enfin, sont réduits à une seule langue, le latin, le grec, et l'ensemble des dictionnaires consacrés au français, répertoriés dans la Bibliographie, et objets de commentaires dans le cours de ce travail.

- parti-pris épistémologique : les aperçus chronologiques traitant de l'historiographie de l'étymologie distinguent volontiers deux phases ou époques majeures, en suivant la distinction radicale de F. Diez dans son *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, qualifiant de «vorwissenschaftliche Etymologie » / « étymologie pré-scientifique » la période précédant le 19e siècle et de « wissenschaftlische Etymologie » la période suivante (Diez 1853, Préface, VII). M. Bierbach souligne ainsi que le chapitre *Abriss der Geschichte der Etymologie* de Jänicke est ainsi « un exemple (parmi d'autres) illustrant que l'on adopte tout naturellement la perspective de Diez quand il est question de l'histoire de l'étymologie. La première partie de ce chapitre, comprenant la période qui s'étend du 16e siècle jusqu'au début du 19e siècle est intitulée *Die vorwissenschaftlische Etymologie*, la deuxième partie *Die wissenschaftlische Etymologie* (Bierbach 1998, 1, Jänicke 1991). Sanders reprend également cette distinction dans ses *Grundzüge und Wandlungen der Etymology* en retraçant les « Wege und Irrwege dieser 'vorwissenchaftlichen Etymologie' (les routes et les fausses routes de cette étymologie préscientifique) dans une synthèse considérée par R. Schmitt comme le meilleur condensé de l'histoire de l'étymologie (R. Schmitt 1977, 2 ; Sanders 1967). Cette distinction, devenue traditionnelle, n'est pas sans présenter une présupposition de principe, comme le relève à juste titre M. Bierbach : « Or, cela signifie que le chercheur présuppose pour les travaux sur l'étymologie indépendants de la date de leur parution, un but visé et une méthode tous deux *a priori* valables[1]. En revanche, ceci déforme vite le regard porté sur les structures spécifiques de la pensée, les traditions et les questions scientifiques qui définissent chaque époque respective ayant pratiqué l'étymologie. » (Bierbach 1998). D'où la nécessité de retrouver les conditions dans lesquelles se pratique et se conçoit l'étymologie au fil des époques, soit proprement l'épistémé qui en constitue le cadre. Et M. Bierbach de rappeler sur ce point les recommandations de R.-L. Wagner à propos des œuvres du Moyen Âge et de la Renaissance, valables pour toutes les époques : « Les œuvres du Moyen Âge et celles de la Renaissance nous mettent devant des façons de comprendre, de sentir, de juger toutes différentes des nôtres. La première chose que nous ayons à faire est d'essayer de les saisir dans leur naïveté, dans leur originalité » (Wagner 1951, 124). On verra, dans le cours de cet essai, que l'étymologie est une pierre de touche d'une mentalité, d'une conception du monde, et que même dans notre monde contemporain elle ne se borne pas à une quête des origines désincarnée et scientifiquement outillée mais qu'elle est aussi le lieu de l'imaginaire et du fantastique. La catégoriser radicalement, c'est risquer de la figer dans une dimension restrictive en négligeant sa plasticité et ses multiples formes.

Y. Malkiel voit dans l'étymologie l'un des grands « laboratoires de la linguistique », la syntaxe et la sémantique devant être mises à contribution tout autant que la phonologie historique. » (Malkiel 1975)

1 Et en note : « Certains ouvrages du 16e siècle, comme ceux de Bovelles et de Le Bon ne peuvent dans ces conditions être qualifiés que de premières tentatives maladroites » (ibid., p. 4). Ces deux ouvrages sont l'objet d'une analyse détaillée par M. Bierbach, sur laquelle on reviendra dans le cours du développement.

L’étymologie dans l’Antiquité

1. Les premiers développements de l’étymologie : pratique et réflexions théoriques

Comme le souligne W. Sanders dans une article panoramique consacré au fondement et aux mutations de l’étymologie, « l’étymologie est, fondamentalement, aussi ancienne que l’humanité, car avec la langue il lui a été donné de s’interroger sur ce qu’elle exprime » (Sanders 1967). Et d’évoquer, sur ce point, les fondements de l’étymologie qu’offre le récit biblique de la création, selon lequel Dieu a donné leur nom aux grands phénomènes de la nature et Adam, le premier homme, a nommé les créatures vivantes (Genèse, I sq.) « devenu le point de départ de toute la réflexion judéo-chrétienne sur la langue.[2] C’est ici que s’enracine la conception ultérieure selon laquelle la langue est considérée en partie comme un cadeau de Dieu et en partie comme une invention humaine » (*ibid.*, 8). Une interrogation analogue agite pendant des siècles la philosophie linguistique de la Grèce antique, la question étant de savoir si un nom désigne la chose à laquelle il se rapporte conformément à la nature de celle-ci (φύσει), ou si la dénomination ne repose que sur une convention humaine (νόμῳ, plus tard θἐσει), et ne résulte que d’une convention arbitraire. Cette interrogation fondamentale portant sur le rapport de l’expression et de son objet, et qui est au coeur de l’étymologie, ne pouvait manquer de se poser dès l’antiquité, suscitée par les textes majeurs de la culture sacrée et par l’exercice de la dialectique, deux points qui méritent chacun un développement éclairant

La pratique étymologique, d’abord, est attestée chez les Pythagoriciens, comme on y reviendra *infra*, mais elle est particulièrement développée chez les Sophistes, préplatoniciens[3] ou contemporains de Socrate, qui furent les premiers grammairiens en Grèce en systématisant les explications des poètes, dont Homère, et dans leur rapport avec la Rhétorique, en connexion étroite avec l’analyse étymologique (Goldschmidt, 7-9) : dès la haute Antiquité grecque, donc, un rattachement de l’étymologie à la grammaire, sous toutes ses formes et à la rhétorique, comme elle le restera longtemps jusqu'au Moyen Âge au moins, ainsi qu’on le verra. Chez les Sophistes en particulier, l’étymologie est un outil argumentaire de la rhétorique dans ce qu’on a pu appeler la ‘dialectique animée’ ou ‘dialectique en acte’, telle qu’elle est encore pratiquée dans l’auditoire de Platon, spécialement dans le *Cratyle*, constitué de disciples rompus à la discipline dialectique (Gaudin 1990, 93, et Krämer 1980. Cf. *infra*).

Encore faut-il préciser de quelle genre d’étymologie il s’agit. L’étymologie, primitivement, consiste à rapprocher deux mots par leur ressemblance phonique et à expliquer, par là, la signification de l’un par celle de l’autre. Ces ressemblances consistent :

---

2 Il renvoie ici à la somme monumentale de A. Borst, *DerTurmbau von Babel*... (Stuttgart, Hiersemann, 1957 – 1963) engrangeanr un matériau étymologique considérable qui concerne en particulier l’histoire de l’étymologie.

3 On préfèrera « prépatoniciens » à « présocratiques », dont l’équivocité a souvent été relevée, puisque le terme peut désigner des philosophes contemporains de Socrate ou même plus jeunes que lui. C’est la dénomination retenue par A. Laks et G. Moost, joignant dans cet ensemble ceux que nous disons rétrospectivement avoir été des « philosophes »,quand le mot n’existait pas encore, selon Moore, qui en examine la naissance et le destin à partir du 6e siècle avant J.-C. (Moore 2020), et qu’Aristote appelle des « théologiens », et y incluant Socrate, ce qui est plus conforme aussi au mode de réception de ces penseurs : des poètes comme Hesiode ou les tragiques. Est ainsi mise en question celle de « présocratiques », apparaissant à partir du 18e siècle, et reflétant la construction d’une catégorie de l’historiographie philosophique, avec toutes ses ambiguïtés (A. Laks & G. Most 2016 et Compte rendu M. Lebiez 2017).

– tantôt dans la presque concordance phonétique des deux termes. Ainsi dans l'exemple célèbre σῶμα 'corps' – σῆμα 'tombeau' / sépulture[4] : attesté sans doute chez le Pythagoricien Philolaos de Crotone (vers 470 – vers 390 av. J.-C.), cité dans le *Gorgias* 493a, où Socrate déclare avoir entendu dire que notre vie présente est une mort, et que le corps (σῶμα) est un tombeau (σῆμα).
– tantôt dans la mise en relief de l'élément d'un mot, comme *Aphrodite – αφρός* 'écume' (*cf. infra)*.

Ces rapprochements se font d'une manière plus ou moins fortuite, suivant les associations phonétiques. Mais à l'époque de la Sophistique, il s'est constitué une véritable **méthode étymologique**. Figures de rhétorique et grammaire contribuent à affiner et systématiser l'analyse étymologique. Hippias d'Elis, sophiste (442 ? - 399 ?), dans sa mnémotechnie, enseigne ainsi la décomposition des mots. Prodicos de Céos, autre sophiste (470/460 av. JC), se sert de l'étymologie pour établir ses distinctions de synonymes. Trois principaux procédés de la méthode étymologique se trouvent appliqués dans le *Cratyle* (*cf. infra*) :
- intervertir des lettres à l'intérieur des mots ;
- insérer dans un mot une lettre nouvelle ;
- supprimer les lettres gênant la démonstration.

À cette époque encore, Cratyle, philosophe grec du 5e siècle, disciple d'Héraclite et personnage majeur du dialogue éponyme, la perfectionne encore à l'aide de procédés d'analyse empruntés à l'art oratoire et à la philologie. Devenue un instrument d'une complexité et d'une maniabilité extrêmes, elle est un instrument de connaissance, d'une valeur gnoséologique reconnue (Goldschmidt 1940, p. 30 et *Cratyle*). Elle est partie intégrante de la définition, décomposant et analysant le nom pour mettre en valeur sa signification, comme procédé oratoire, entre autres.

S'est posée cependant, avant le célèbre dialogue de Platon, la question cruciale de la 'justesse' impliquée dans l'étymologie du nom, soit celle de savoir si le langage est le résultat d'une convention admise par la *doxa*, l'opinion commune, ou le produit de la nature, antithèse fondamentale entre entre νόμῳ et φύσει. Comme le souligne V. Goldschmidt, « si cette antithèse était parmi les catégories essentielles de la pensée sophistique, ses premières origines remontent plus haut, et ce sont d'autres penseurs qui, les premiers, ont appliqué ces catégories au langage » (Goldschmidt 1940, p. 15). Et «d'après le début du *Cratyle*, il semble bien que la question de savoir si le langage était 'naturel' ou 'conventionnel', fût alors à l'ordre du jour » (ibid.). La 'justesse', soit la conformité ou la connivence– ou non – de la dénomination des noms avec la chose nommée, se pose plus spécifiquement pour les noms propres, comme dans la poésie homérique ou dans la mythographie grecque (et plus tard dans la mythographie latine comme dans la Bible), où elle peut être d'origine divine et révéler leur essence, farcie de « noms parlants », loin d'être réduits à une simple désignation (Cf. Kleiber 2016, 29-44[5]).

4 L'idée concentrée dans ce jeu serait d'origine orphique selon A. Barnabé (Barnabé 2002, cf. la note sur l'orphisme *infra*).

5 G. Kleiber distingue, pour le nom propre, la contrainte de dénomination, particulière, unique, au regard du mode descriptif, catégoriel. Le nom propre répond à l'unicité d'un particulier dans un classement ontologique. Il ne pose pas le problème de la définition, ne définissant pas, en principe, le référent qui le porte. Mais dans le monde grec, pour les dieux en particulier, s'est posé très tôt le problème de la justesse du nom propre, i. e. du rapport de connivence avec la personne qu'il nomme, d'une relation mimétique révélant sa personnalité, son essence même. Il n'est plus alors réduit à un simple processus de désignation.

À commencer par l'*Iliade* et son auteur, Homère lui-même, objet d'une onomatolexie[6] possible : « La construction du nom d'Homère, *Hṓmēros*, recèle des significations implicites. La première partie du nom, *Hom*, est tirée de *homo-* 'ensemble', et la seconde, *ēros*, de la racine de *ararísko* 'ajuster, joindre' ; *Hṓmēros* peut donc être interprété comme 'celui qui ajuste ensemble [le chant]', par une métaphore empruntée au métier du menuisier. Ainsi, qu'il s'agisse d'Homère ou d'Hésiode, le poète porte un nom qui incarne la fonction poétique des Muses mêmes qui lui confèrent des pouvoirs. » (Nagy 1992, 4). Gr. Nagy soulignant aussi que « rattacher l'étymologie d'un nom ou d'un autre mot à son usage normal dans une tradition poétique donnée sert à établir une continuité de sens à l'intérieur de cette tradition ».

C'est bien cette tradition qu'illustrent nombre de noms propres de personnes dans l'*Iliade*. P. Chantraine, éminent spécialiste de l'étymologie grecque, en relève quelques cas exemplaires : en E 59, *τέτων* 'charpentier', fils d'Ἄρμων 'ajusteur', dont les mains savent faire des chefs d'oeuvre de toute espèce ; en Z 8, Εὐσσωρος est ainsi nommé parce qu'il est supposé riche en blé (σωρός 'tas de blé') ; en Z 18, l'écuyer de l'accueillant Axyle est appelé Καλήσιος 'celui qui invite les hôtes à entrer' ; en P 148, un compagnon de Priam est dénommé Οὐχαλέγων 'Insouciant'. (Chantraine 1963, 18). « C'est surtout pour les Troyens et leurs alliés que le procédé des noms parlants est utilisé », observe-t-il, exemples à la clé : le nom du principal héros troyen, Ἕκτωρ, signifie en grec 'celui qui tient bon' (de ἔχω, avec le suffixe τωρ), et les vers 402-403 expliquent le nom d'Ἀστυάναξ par le fait que le père de l'efant était protecteur de la ville. Et il examine en particulier le cas de Thersite, interprété par plus d'un philologue comme un nom parlant, sa savante étude, fortement documentée, replaçant le personnage dans la tradition épique, dont l'anthroponyme, constitué sur un type connu exprime l'intrépidité, conformément au sens de θάρσος. (ibid., 18 et 26). Aphrodite y reçoit l'épithète de φιλομμειδής, qui signifie 'amie des sourires' (III, 424), que réinterpétera Hésiode, comme on va le voir.

La *Théogonie* d'Hésiode (fin du 8e siècle – début du 7e siècle av. J.-C.), vaste panthéon poétique des dieux grecs, est aussi un exemple des plus achevés de noms parlants. À commencer, ici encore, par le nom de son auteur, Hésiode lui-même, rangé par Aristote parmi les 'théologiens', comme les tragiques[7] qui peut être l'objet d'une interprétation signifiante, ainsi que l'est Homère, comme le signale G. Pironti dans son *Introduction* à la réédition de P. Mazon : « Les vers 10, 43, 65, 67 du prologue, où les Muses sont représentées comme celles qui 'émettent leur voix' suggèrent une réinterprétation du nom Ἡσίοδος à partir du verbe ἵημι 'envoyer, émettre' et d'un terme apparenté à αὐδή 'voix' » (XI, p. 22, note 8). Et il renvoie à Gr. Nagy 1990, 36-82, et 1996, 41-52. « Hésiode porte un nom qui correspond à la fonction poétique des Muses, *Hésiodos*. La première partie du nom, *Hēsi-* est dérivée de *hiēmi*, « émettre », comme dans l'expression *òssan hieīsai* 'émettant une voix [belle/immortelle/ravissante]' qui décrit les Muses aux vers 10, 43, 65 et 67 de la *Théogonie*, tandis que le second élément *odos*, est apparenté à *audē* 'voix', qui désigne le don des Muses au vers 31 de la *Théogonie*. » Les Muses investissent Hésiode de son autorité de poète, comme leur porte-parole, Hésiode étant 'celui qui émet la voix'.

Cela dit, « le nom propre, qui est un élément central dans la représentation que les Grecs se font de leurs dieux, se retrouve souvent au coeur de la poésie théogonique d'Hésiode. » (éd. 2020, note 32, p. 18, avec renvoi aux notes 38, 40-42). Et «c'est un point qui se prête particulièrement au fil du temps à l'interpolation, puisqu'il s'agit de voir si le mot

6 Onomatolexie : « interprétation du vrai sens des noms », terme emprunté à A. Zucker (Zucker 2016).
7 Cf. la note 3.

transmet l'essence de la chose, ou en l'occurrence, ce qui est plus grave, l'essence du divin. » (Arnould 2009, 1). Ce point peut être nuancé, cependant, en tenant compte des fines remarques sous le sceau de l'analyse structurale de J.-P. Vernant à propos des personnages mythiques : « [À l'époque de Frazer, J.G., auteur de *La clef des songes*, 1911-1915, éd. française N. Belmont et M. Izard, Paris, Robert Laffont, 1984], on supposait en premier lieu que chaque personnage mythique pouvait être défini en lui-même et par lui-même, qu'il avait en quelque sorte une essence [...] En fait, un dieu n'a pas plus d'essence propre qu'un élément d'un récit mythique n'est en lui-même significatif ; chaque dieu se définit par le réseau de relations qui l'unit et l'oppose aux autres divinités au sein d'un panthéon particulier ; un élément d'un récit mythique n'a de sens que par la place qu'il occupe dans le système ordonné dont fait partie le mythe auquel il appartient » (Vernant 2007). À côté de cette analyse structurale, cf. J . Rudhardt souligne dans le même sens la mouvance des représentations des dieux : «Attachées aux épithètes et aux dénominations rituelles, les images que les Grecs se font de leurs dieux se différencient au gré des cultes ; elles prennent consistance au cours des opérations par lesquelles le Grec veut communiquer avec le divin ; comme le nom, comme la statue, elles lui servent à capter ou à mobiliser la réalité »[...] Le dieu grec paraît posséder une unité insaisissable, transcendante à toutes les formes, à toutes les notions par lesquelles on tente de l'atteindre ou de la concevoir. Or non seulement chaque dieu, constamment, au-delà de ses nombreux aspects, ne se laisse enfermer dans aucune représentation, mais le divin tend en outre à dépasser la limite des personnalités divines. » (Rudhardt 1992[2], 107). Cette plasticité et ce polymorphisme dans la représentation des dieux, et de leurs dénominations peut être illustrée par deux cas exemplaires : celui d'*Aphrodite*, dans la *Théogonie* même, et celui d'Hermès.

Pour Aphrodite, (‘Αφροδίτὴ), si son épithète homérique de *philommeidés*, ‘amie des sourires’, évoquée *supra*, est réinterprétée par Hésiode en ‘amie des *mêdea*’, désignant les parties génitales d'Ouranos, auxquelles renvoie l'écume de la mer, à l'origine de sa naissance, dans la *Théogonie* elle porte aussi d'autres noms liés à ses lieux de culte et coïncidant avec la narration :

> Aphrodite, la déesse née de l'écume de la mer (άφρός), et Cythérée à la belle couronne, quel'appellent les dieux et les hommes, parce que c'est dans l'écume qu'elle prit forme. Mais ils l'appellent aussi Cythérée, parce qu'elle atteignit Cythère, et la Chypriote, parce qu'elle prit forme dans Chypre battue des flots, ou encore ‘amie des bourses’ parce que c'est des bourses qu'elle sortit. (éd. Mazon-Pironti, 2020, v. 195-200, p. 21, notes 39 et 40. Cf. Arnould 2009, 5. E et Pironti 2005).

Des siècles plus tard, l'exemple d'Aphrodite devient un exemple-clé de la conception que se fait Jean Ricardou du nom propre, source de la fiction, comme il l'expose en théoricien dans les *Problèmes du nouveau roman*, Paris, Seuil, 1967. M. Lambert développe ainsi ce propos : « Évoquant la naissance d'Aphrodite, [il y] affirme que ‘ce sont les mots qui sont à l'origine du mythe’. C'est parce que le nom d'Aphrodite propose une coïncidence partielle avec le mot ‘aphros’ qui désigne l'écume, qu'il génère une histoire, celle de la naissance de la déesse, qui ‘peut se lire comme un mythe crypté de la création poétique. C'est le nom‘Aphrodite’ qui a généré l'histoire dela naissance de la déesse et non l'inverse. La fiction d'Hésiode aurait donc pour fonction de motiver après-coup le nom de la déesse. » (Lambert-Martzloff 2002, 42). Nous aurons l'occasion de revenir sur ce retournement dans le cadre de la poétique de Jean Ricardou.

Pour Hermès, si la *Théogonie* ne l'évoque que de manière limitée, la polyvalence de ses fonctions et représentations est étudiée par J.-M. Ropars, qui rélève « la liste infinie » de ses épiclèses rattachées à l'idée de « l'union des contraires » permettant la communication et l'échange sous toutes leurs formes (Ropars 2016 « Le dieu Hermès et l'union des contraires », *GAIA, revue interdisciplinaire sur la Grèce ancienne,* 2016, 57-117)

Cela dit, les théonymes sont « parlants » pour toutes les divinités de la théogonie, relevés et justifiés qu'ils sont dans le riche appareil de notes de l'édition 2020 :

– « Les noms des Muses sont parlants : *Clio,* 'Qui confère la gloire' (*kleos*) ; *Euterpe* ,'Belle réjouissance' ; *Thalie* 'Qui accompagne les fêtes' ; Melpomène, 'Qui chante en dansant' ; Terpsichore, 'Le plaisir des choeurs' ; Erato, 'Qui suscite l'éros' ; Polymnie, 'Aux chants nombreux' ; Ouranie 'Céleste' ; Calliope 'Belle voix'. » (note 17, p. 11).

– les Titans, évoqués aux vers 133 sq., mais nommés ainsi seulement aux vers 207-210, : « Comme Aphrodite, les Titans portent un nom hautement significatif. En effet, leur destin est bien inscrit dans ce théonyme qui renvoie d'un côté à leur faute, le verbe *titainen* ('tendre, se tendre') évoquant l'atteinte portée contre leur père, et de l'autre à la 'peine', *tisis,* qui en conséquence les attend. » (note 42, p. 25). D. Arnould observe ici l'alliance d'une étymologie par épiclèse et d'un jeu de mots : « Pour les Titans, Hésiode donne à la fois une étymologie (ἐπίκλησις : 'épiclèse' sur-nom, ici au sens d'épithète accolée au nom d'un dieu, ayant pour but de formuler l'aspect précis de la divinité qu'on vénère (cf. P. Brulé et S. Lebreton, Banque de données sur les épiclèses divins du Crescam) et fait un jeu de mots sur le sort qui les attend (v. 207-210) : *Mais le père, le vaste Ciel, les prenant à partie, aux fils qu'il avait engendrés donnait le nom de Titans* (Τιτηνας)*: à tendre trop haut le bras* (τιταινοντες)*, ils avaient, disait-il, commis dans leur folie un horrible forfait, et l'avenir saurait en* tirer *vengeance.* (V. 208-210) (Arnould 2009, 7). Ces Titans et Titanides, enfants nés de l'union de Gaia et Ouranos, «portent parfois des noms parlants » : Hypérion, 'Qui avance là-haut' ; Théia, 'Divine', Thémis 'Norme', Mnémosyne, 'Mémoire', et leurs qualités génériques se retrouveront spécialisées et réparties dans leur descendance.' (Note 28, p. 16).

– « Le deuxième groupe des enfants du couple Ouranos-Gaia est représenté par les Cyclopes (κυκλοπες, qui ne sont pas ceux dont il est question dans l'*Odyssée*) : *Ils étaient tous pareils aux dieux, si ce n'est qu'un seul oeil était placé au milieu de leur front. Cyclopes était le nom dont on les nommait, parce qu'un seul oeil rond était placé sur leur front.* (v. 142-145). Leurs noms parlants évoquent le tonnerre (Brontès), l'éclair (Stéropès) et la luminosité de la foudre (Arghès). Les Cyclopes portent inscrites dans leur nom collectif, ainsi que dans leurs théonymes individuels, leur nature et leurs prérogatives. Le nom propre, qui est un élément central dans la représentation que les Grecs se font de leurs dieux, se retrouve souvent au coeur de la poésie théogonique d'Hésiode. » (note 32, p. 18, avec renvoi aux notes 38, 40-42).

– « Parmi les enfants de Pontos, fils de Gaia, une place privilégiée est faite à Nérée, le Vieux de la mer, qui est associé à la parole de vérité et de justice. Des autres enfants de Pontos, certains portent des noms parlants qui évoquent la mer (cf. Kétô, 'Bête marine') et sa redoutable puissance (cf. Eurybié, 'Large violence') (Note 52, p. 31).

– « Les Néréides portent souvent des noms évoquant la mer et la navigation (cf. Géléné, 'Accalmie' ; Cymothoé, 'Vague rapide' ; Eulimène, 'Bon port' ; Nisée, l''insulaire' ; Cymatolège, 'Qui apaise les vagues', Pontoporeia 'Traversée'). D'autres filles de Nérée portent dans leurs théonymes les vertus de leur père (cf. Évagoré, 'Bonne parole' ; Thémisto, 'Juste sentence' ; Némertès, 'Loyale, Véridique' » (Note 52, p. 31).

– « Les Océanides portent pour la plupart des noms transparents, mais leurs théonymes sont moins souvent liés à l'élément aquatique que ceux des Néréides. À côté de Callirhoé, 'Aux belles eaux', Okyrhoé, 'Aux eaux vives', Pétraié, 'Rocheuse', etc., qui renvoient au monde des sources, on trouve dans ce long catalogue des noms évoquant la richesse et les dons (Dôris, Polydore, Eudore), ou bien des puissances comme Admète, 'Indomptée', Peithō, 'Persuasion', Zeuxô 'Celle du joug, ou Ydye l''Experte' qui pourraient renvoyer à la formation des jeunes gens. » (Note 71, p. 40).
– Si Prométhée, comme son nom et ses épithètes l'indiquent, est prévoyant et rusé, son frère Épiméthée ('Celui qui réfléchit après coup') porte dans son nom ce manque de prévoyance qui l'expose à la ruse d'autrui (Note 87, p. 56).
– « La deuxième épouse de Zeus est Thémis, une Titanine, dont le théonyme évoque la norme et l'exigence d'équilibre. » (Note 150, p. 94). On verra ci-dessous comment Zénon de Citium traite les théonyme d'Hésiode.

Dans *l'Odyssée*, *Οδυσσευσ* (Ulysse) est rapproché de οδυσσομαι « se fâcher, être irrité » (*Od.* I, 60-62 et XIX, 407-09).[8]

Dans cette perspective, comme le relève C. Macris, Pythagore, dont le nom lui-même est « parlant » – *Pythagoras* 'annoncé par la Pythie', annonce faite à son père à lors d'un voyage à Delphes' – est crédité par le néo-platonicien Jamblique (vers 250 – vers 380 ap. J.-C), son biographe, auteur d'un traité *Sur la science mathématique en général*, d'avoir donné aux « entités mathématiques des noms conformes à leur nature (κατά φύσν ὀνόματα ἐτίθει) en pensant aux êtres véritables » (Macris 2011, 3, dans le *De communi mathematica scientia*, 22, p. 67, 17-19)[9]. Et C. Macris de souligner qu'il agit ainsi « comme celui (ou 'ce') qui, selon un *acousma* pythagoricien, est, après le nombre, le 'second best' en matière de sagesse, à savoir l'*onomatothète* ('qui donne leur nom aux choses'), loué par Pythagore dans son discours aux femmes crotoniates comme 'le plus savant de tous les êtres (σοφώτατος τῶν ἁπάντων), celui qui avait mis en ordre la langue des hommes et, en bref, celui qui avait été l'inventeur des noms (εύρετὴς τῶν ὀνομάτων) – qu'il fût un dieu, un démon ou un homme divin » (Macris, ibidem, extrait de *Iamblichi de uita Pythagorici liber*, éd. L. Deubner, 2011[2], § 56, p. 30, 20-24, cité par C. Macris sous le titre *Sur le mode de vie pythagoricien*, titre abrégé en *Vie de Pythagore*). Si l'on se réfère à ce témoignage tardif, la question de l'invention des noms serait donc bien envisagée chez Pythagore, avec la possibilité de l'attribuer à un nomothète divin omnipotent, comme c'est repris plus tard par Cratyle, comme on le verra, à propos des noms primitifs, P. Berrettoni plaçant la position pythagoricienne dans le cadre plus large de « la réflexion orphique et présocratique sur le langage et l'origine des noms » (ibidem, note 13 ; Berrettoni 2013).[10]

Lorsque Platon traite de l'étymologie dans le célébrissime *Cratyle*, livre fondateur pour la philosophie du langage, la question n'est donc pas neuve au moment où Socrate est

8 Le nom d'Ulysse lui est attribué par son grand-père, le rusé Autolycos, à partir d'un jeu de mots : « tant de gens en chemin m'ont ulcéré (*odysamenos*) le coeur, que je veux à l'enfant donner le nom d'Ulysse (*Odysseus*) (Homère, *Odyssée*, XIX, 407, trad. V. Bérard), tandis qu'Athéna reproche à Zeus de haïr (*odysao*) son protégé.

9 Nous reviendrons *infra* sur Jamblique et sa *Vie de Pythagore.*

10 L'orphisme étant cependant un mouvement philosophique complexe, dont les éléments saillants ont été mis en relief par A. Barnabé cosmogonie, théorie sur l'âme et le corps comme sépulture, *soma / séma* et réincarnation avec l'idée d'un péché antécédent, vérité révélée et philosophie comme initiation, éloge de la vie correcte (A. Bernabé 2002).

invité à l'examiner [11]: le débat est visiblement entamé dans la réflexion philosophique dès le 5e siècle, sinon plus tôt, comme on l'a vu, et Socrate le reprend de façon remarquable dans un dialogue ayant comme objet ou visée (le σκοπόσ) la rectitude des mots (ὀρθοτης τῶν ὀνομάτων : *orthotês tôn onomatôn*), c'est-à-dire leur questionnement quant à leur statut et leur genèse[12]. On en connaît déjà les termes :

– la désignation des choses vient-elle de leur « nature » (*physei*), thèse soutenue par Cratyle, disciple d'Héraclite – un des maîtres de Platon selon la tradition, donnant son nom à ce dialogue –, qui défend plutôt une approche naturaliste ou essentialiste, donc reposant sur le postulat d'une relation inhérente entre le mot et la chose ?

– ou d'une « convention » entre les hommes, thèse conventionnaliste ou constructiviste soutenue par Hermogène, frère cadet du riche Callias, présenté comme disciple de Parménide (*thesei*), selon qui le mot et l'objet ne possèdent pas de relation intrinsèque, mais celle-ci relève uniquement d'un usage institué (νόμος : nomos), d'une convention (συνδήκη : syndéké), d'un accord de fait (όμολογία : omologia) entre des locuteurs habitués (είδίσαντες : eidisantes) à appeler les choses de la même façon?[13]

---

11 La bibliographie de cette oeuvre capitale pour l'histoire de l'étymologie est immense. On en trouve le recensement en ligne, avant l'année 2008, sur le site <http://docplayer.org/32351796-A-bibliography-on-posent_plato-cratylus.html>. Elle comprend 29 pages en quatre parties : 1. Editions 2. Translations and Commentaires of the cratylus 3. General studies on Plato and language 4. Studies on the Cratylus. Quelques titres complémentaires en sont donnés par C. Macris 2021, 11, p. 3, note 11.

12 Ce passage est généralement traduit par « la rectitude des noms », ou « justesse des noms », mais D. Vachon lui préfère la rectitude des *mots*, dans son article consacré au néoplatonicien Proclus, « La vérité comme rectitude des mots dans le *Commentaire dur le Cratyle* du néoplatonicien Proclus », ainsi qu'il s'en explique dans son introduction : « Bien que nous traduisions habituellement ὀνόματος (onomatos) par nom, il est plus juste de le traduire par *mot*. En effet, les natures grammaticales (nom, verbe, adjectif) n'étaient pas encore nettement établies à l'époque de Platon (IVe siècle avant notre ère. Sur le problème de la définition grammaticale du verbe, et de l'infinitif en particulier, cf. Conti S. E. (2014) « The definition of the verb. The theoretical debate behind the *Technē Grammatikē* », in Conti S. E. & Farina M., *Comparing ancient grammars...*, 97-130). En effet, bien que celui-ci traite d'ὀνόματα (*onomata*, mots), il considère aussi bien des noms que des verbes, des adjectifs, etc., donc tout ce que l'on peut *nommer*. » (Vachon 2020, 154. Cf. aussi l'exament détaillé de la question par Robinson 1955). Et il renvoie à Vaxelaire, relevant que l'erreur – commise entre autres par Genette – «porte sur le fait que les *onomata* contiennent toutes les parties du discours (qui ne sont pas encore distinguées, on pouttait même traduire ce terme par « mots » comme le font Colombat et alii » (Vaxelaire 2014, 537 ; Colombat B., Fournier J.-M. & Puech C., *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck, 72). **Cependant, c'est bien sur les noms que porte le débat du *Cratyle,*** qu'ils soient communs ou propres, la distinction n'ayant pas débuté avec Platon, puisqu'elle n'existe pas à son époque. « Elle sera établie d'après Robins (*Brève histoire de la linguistique – De Platon à Chomsky*, Paris, Le Seuil, 1976, 33) par le stoïcien Chrysippe (vers 280 – vers 207 av. J.-C.) et son disciple Diogène de Babylone (vers 240 – vers 207 av. J.-C.). Si les stoïciens ont séparé nom propre et nom commun, ce n'est pas en créant la catégorie *Onoma* avec une majuscule, mais en déclarant que les noms communs faisaient partie d'une autre catégorie appelée *prosegoria.* » (Vaxelaire, ibid.). Réserve faite sur ces distinctions, on continuera donc à parler de la « rectitude des noms », selon la tradition, comme le fait d'ailleurs D. Vachon lui-même dans le corps de son article.

13 C. Hagège trouve des échos de cette « éternelle question » dans la philosophie confucéenne, en observant que le débat concerne le langage en général : « Existe-t-il une rectitude des dénominations qui leur fasse refléter la nature, ou résultent-elles dans chque société d'une pure convention ? L'éternelle question qui tourmentait Cratyle agitait aussi, à la même époque, la philosophie confucéenne. Le débat peut, au niveau le plus général, concerner le langage ; il ne concerne pas les langues. Comme le soutient Hermogène contre Cratyle, des noms différents peuvent correspondre, dans des lagues différentes, au même référent naturel. Dans une seule langue, les systèmes de sens se modifient de manière continue, et par suite le nom d'un objet s'altère sans cesse sans cesser de désigner cet objet et sans que cet objet change au même rythme. » (Hagège 1985, 21).

Deux thèses radicalement antinomiques, donc, et dont la radicalité n'est pas sans rappeler la démarche pédagogique des Sophistes, proposant aux élèves de prendre les positions les plus extrêmes (Joseph 1995, 213)[14], la position de Platon étant appelée dès le début, à faire le départ entre les deux protagonistes, comme le suggère justement J.-L. Vaxelaire (2014, 537).

Le dialogue vaut d'être examiné dans les grandes étapes de son développement, car il traite déjà des questions fondamentales qui seront agitées au cours de la longue histoire de l'étymologie, examen s'appuyant, en particulier, sur L. Méridier dans l'Introduction de son édition, J. Lallot (1991), P. Boyancé (1941), et plus précisément encore V. Goldschmidt, qui suit pas à pas le déroulement du *Cratyle* en en détaillant les tenants et les aboutissants (Goldschmidt 1940), C. Gaudin (1990), ou encore B. Suzanne (Suzanne 1997).

Socrate critique successivement ces deux thèses extrêmes dans un dialogue comprenant deux entretiens : l'Entretien de Socrate et d'Hermogène (385a - 427d), et l'Entretien de Socrate avec Cratyle (428b - fin).

I. Le premier Entretien commence par l'examen de la thèse que soutient Hermogène : le caractère conventionnel des noms, impliquant l'arbitraire.[15] Pour Socrate, fixer les noms n'est pas l'oeuvre du premier venu : les noms appartiennent naturellement (φύσει) aux choses, et c'est le législateur (νομοθώτης) qui établit les noms, transmis par l'usage et la loi (νομος) et non un locuteur-énonciateur du moment ; il les établit en ayant le regard fixé sur les noms en soi et en imposant la forme aux lettres et aux syllabes, sous le jugement du dialecticien.[16] Au rebours, la thèse soutenue par Hermogène présente deux dangers : « elle entraîne un relativisme ontologique et gnoséologique. Elle fait du langage le produit d'une convention arbitraire et ainsi non seulement lui conteste toute utilité en vue de la connaissance, mais encore y trouve un élément de scepticisme. » (Goldschmidt 1940, 90).

– Dans un second temps, si l'on passe au point de vue de Cratyle, il s'agit de rechercher en quoi consiste cette justesse naturelle des noms, le nom propre en étant le lieu par excellence. Renonçant à faire appel aux Sophistes, Socrate consulte d'abord Homère et les poètes en se

14 « The nature-convention debate over language has its origin in the pedagogical program of the Sophists in fifth-century Athens, who taught their students to take highly **polarized positions** on legal, policical, moral and intellectual issues, argue both sides, and make the weaker argument the stronger. » (Joseph 1995, 213).

15 Cf. sur ce point les remarques de D. Vachon : « Le terme θέσις (*thésis*), employé par Hermogène, généralement traduit par convention ou coutule et opposé à φύσις (*fusis*, nature), recèle aussi le sens d'arbitraire. En effet, quelque chose est *arbitraire* (du latin *arbiter*), lorsque rien ne conditionne, ne détermine, ni ne régule son application, outre la seule volonté de celui qui arbitre. De plus le terme *arbiter* possède une connotation juridique qui semble tout à fait appropriée dans le contexte du *Cratyle*, par exemple lorsque Socrate amène la notion de *législateur* (ὁ νομοθέτησ, *ho nomothètês*) : '[Socrate:] Eh bien alors, Hermogène, établir un nom n'est pas l'oeuvre de n'importe qui, mais celle d'un fabriquant de noms (τινος ὀνοματουρργοῦ, *tinos onomatourgou*) – de fait, *l'espèce la plus rare des démiurges* (τῶν δημιουγῶν, *tôn dêmiourgôn*) parmi les hommes (*Cratyle*, 389a [traduction différant de la traduction Méridier : « le législateur, c'est-à-dire l'artisan qui se rencontre le plus rarement chez les humains »). C'est d'ailleurs cette réduction au conventionnalisme et à l'arbitraire des hommes qui explique la critique initiale qualifiant cette approche de sophistique et rappelant la formule de Protagoras qui affirme que 'l'homme est la mesure de toute chose'» (Vachon 2020, 154-155).

16 V. Goldschmidt suggère que le nomothète et le dialecticien ne forment qu'un seul personnage, mais P. Boyancé souligne leur différence : « L'oeuvre du nomothète n'aurait chance d'avoir été parfaite que s'il avait suivi les choses dans leur structure. Mais il eût fallu pour cela qu'il fût dialecticien. Or c'est ce qu'il n'a pas été. Il n'a été qu'un 'sage' analogue aux sages de nos jours, et ce qu'il a mis dans les mots c'est cette 'sagesse' assurément fort incomplète, qui n'est pas absolument sans rapport avec la vérité, mais qui n'en est qu'un aspect. » (Boyancé 1941, 143).

fondant sur les noms d'Astyanax et d'Hector et rappelant l'origine divine de l'étymologie du nom, trace de la philologie homérique du 5e siècle.[17] Se dégage de son examen le principe de la génération naturelle : dans ce cas, le nom exprime la *physis* du père qui est, en même temps, celle de l'enfant, le traitement 'phonique' des noms, principal procédé de la méthode étymologique traditionnelle, qui consiste à ajouter, retrancher ou déplacer des lettres étant permis, pourvu que l'essence de l'objet y reste manifeste.[18] De ce principe se distingue le principe de la génération contre nature, dans le cas où l'enfant ne ressemble pas à son père, par la dégénérescence des jeunes gens, la *physis* étant alors différente. Mais beaucoup de noms propres donnés d'après les noms des aïeux ne conviennent pas à leurs possesseurs et risquent d'induire en erreur. Il faut donc examiner de préférence ce qui a, par nature, une existence éternelle, les noms donnés à des êtres éternels constituant la pierre de touche pour la thèse naturaliste. Ce que fait Socrate après un court préambule consacré à l'étymologie de notions fondamentales ordonnées dans une hiérarchie dieux, démons, hommes, âme, corps, qu'on trouve aussi chez les Pythagoriciens : les dieux (*théoi*) d'après la *physis* du 'courir '(*théïn*), étymologie sans doute d'origine pythagoricienne ; les génies (*daimones*), sensés et savants (*daêmones*) ; et selon Hésiode, les héros (*éroes*), nés de l'amour d'un dieu pour une mortelle ou d'un mortel pour une déesse, et donc dérivés du nom de l'amour (*érôs*), ou encore espèce de rhéteurs et de sophistes, savants orateurs habiles à questionner (*érotân*) et à parler (*éïréin*) ; les hommes (*anthropos*) car au regard des animaux l'homme examine ce qu'il a vu (*anathron ha opôpé*) ; dont l'âme (*psukhê*), de la faculté de respirer ou de la force qui maintient sa nature (*phusis*) et le corps (*sôma*) en étroit rapport, dans les variantes d'affinité selon que l'on définit le corps comme le tombeau de l'âme (*sêma*), dans la tradition pythagoricienne, le signe de l'âme (*séma*), ou encore sa prison, comme le font les Orphiques (*sôma*).

Après ce préambule, Socrate examine systématiquement trois groupes de noms, selon la tripartition pratiquée dans l'enseignement des Sophistes, inspiré par les Pythagoriciens : théogonie, cosmologie, politique (et morale).[19]

Pour la théogonie, après *Hestia*, aux *interpretamenta* variant entre l'essence (*ousia*) et l'impulsion héraclitéenne (*ôsia*), *Rhéa, Kronos, Poseïdon, Pluton, Hadès, Déméter, Pherréphatta, Apollon, les Muses, Léto, Artémis, Dionysos, Aphrodite, Pallas, Athéna, Héphaïstos, Arès, Hermès, Pan.* On a pu juger cette série d'étymologies fantaisistes ou « absurdes » (Suzanne). En fait, dans cette revue, il pousse souvent jusqu'à l'extrême le jeu des analogies par substitution, dérivation, adjonction, éviction, les interprétations multiples, sans compter le recours aux variantes polynomiques, dénonçant ainsi la labilité et la multiplicité des étymologies, où peut entrer aussi le désir d'enjoliver les noms, quitte à les défigurer. Exemplaire à cet égard est le cas de *Poséïdon*, mais il en irait de même pour *Athéna* et *Apollon, Hermès*[20] :

---

17 Il évoquera encore plus loin l'origine divine de l'attribution juste des noms à propos de ce qui a une existence éternelle (397c) pour y renoncer ensuite (425d).

18 Ainsi dans le cas d'*Astyanax* et *Hector,* qui ont à peu près le même sens, *indiquant que l'un et l'autre sont des noms de roi. Car ce dont on est le chef (anax), on en est aussi le détenteur (hectôr)* (393b) : *Astyanax et Hector n'ont d'autre lettre commune que le* t, *et pourtant leur sens est le même* (394b-c). M. Sulzberger observe pour sa part qu' « Astyanax n'est rien d'autre qu'une épithète d'Hector devenue le nom de son fils » (Sulzberger 1926, 386). On y reviendra *infra.*

19 Il est donc vain de distinguer ici noms propres, pour la théologie et la cosmologie, et noms communs pour la politique et la morale, comme on le fait parfois, la politique et la morale.

20 On a relevé *supra* la polyvalence de ses fonctions.

> Le nom de Poséïdon me semble avoir été donné par son premier auteur parce qu'il fut arrêté dans sa marche par la nature de la mer, qui l'empêcha d'aller plus loin et fut comme une entrave à ses pieds. Le dieu qui commande à cette force reçut de lui le nom de Poséïdon, comme entravant lespieds (posidesmon) : l'e a été ajouté sans doute pour l'élégance. Oeut-être toutegois n'est-ce pas là le sens , et à la place du s prononçait-on deux l à l'origine, pour indiquer que ce dieu sait bien des choses (poll' éïdos) ; peut-être aussi at-il été nommé l'ébranleur ho séion), de séiëïn (ébranler), avec addition du p et du t.

Pour les phénomènes cosmologiques, sont analysés les 'dieux' tels que le soleil (*hélios*), la lune (*sélênê*), le mois (*méïs*), l'éclair (*astrapé*), le feu (*pûr*), l'air (*aêr*), l'éther (*aether*), la terre (*gê*), les saisons (*hôrai*), l'année et l'an (*éinautos, étos*). L'on y retrouve souvent la même profusion d'étymons possibles et la substution occasionnelle de termes courants ou dialectaux se prêtant plus facilement à l'analyse. Ainsi du cas exemplaire du soleil, à partir d'*hélios* :

> L'on y verrait plus clair, semble-t-il, si l'on prenait le nom dorien – *halios* est en effet l'appellation dorienne – ; il peut être *halios* en tant qu'il *rassemble* (*halizéïn*) les humains au même endroit, quand il se lève; il peut l'être aussi parce qu'il *roule sans cesse* (*aéï héïléïn*) autour de la terre dans sa course, ou encore, semble-t-il, parce que dans sa marche il *nuance* (*poïkilléï*) de couleurs variées les productions de la terre ; or *poïkilléïn* et *alïoléïn* reviennent au même. (409a).

Pour les noms de notions morales enfin, sont analysées les notions intellectuelles, en premier lieu la pensée (*phronêsis*) et tout ce qui en ressort, comme l'intellection, la sagesse, l'épistémé, la science, et les notions morales et éthiques proprement dites, souvent en couoles antithétiques, comme l'utile et le nuisible, la vérité et le mensonge, écho de la théorie de l'harmonie des contraires commune à Héraclite et aux Pythagoriciens : dans cette vaste encyclopédie mettant à contribution de nombreuses doctrines philosophiques, importants sont les passages où Socrate dénonce les tenants du mobilisme, dont les poètes et les sophistes, au regard de la stabilité des choses (411a – 421c, cf. Goldschmidt 1940 p. 145). Ici encore, les interpretamenta étymologiques ont volontiers recours à des expédients, que pourrait illustrer l'exemple de *sophia*, d'inspiration héraclitéenne :

> Quant au mot *sophia* (*savoir*), il marque un contact avec le mouvement. Le nom est assez obscur, et de forme étrangère. Mais il faut partir des poètes, et se souvenir qu'en maint endroit, amenés à parler de ce qui commence à avancer rapidement, ils disent : 'il bondit' (*ésuthê*). Un Laconien célèbre avait pour nom *Soos,* appellation que les Lacédémoniens donnent à l'élan rapide. C'est le *contact* avec ce mouvement que désigne donc *sophia*, dans l'hypothèse que les choses se meuvent. (412b)

Ce long enchaînement de manipulations étymologiques où Socrate fait feu de tout bois, non sans ironie, et qui pourraient se multiplier à l'infini, n'en reste pourtant qu'à la surface des choses : les analyses étymologiques conduisent plus profondément à un certain nombre d'éléments qui sont autant de 'noms primitifs', à l'exemple *d'agathon* (*bien*), illustrant le passage de la décomposition de surface (1), à la régressivité vers les noms en soi (2) :

> (1) Ce mot tend à désigner ce qui est *admirable* (*agaston*) dans toute la nature. Car, puisque les êtres sont en marche, il y a en eux de la vitesse, et il y a aussi de la lenteur. Ce n'est donc pas l'ensemble qui est admitrable, mais une partie de l'ensemble, l'élément *rapide* (*thoon*) ; à cette partie admirable, mais

une partie de l'ensemble, l'élément *rapide* (*thoon*) ; à cette partie *admirable* (*agaston*) s'applique cette dénomination, le *bien* (*agathon*) (412c).

(2) À quel moment celui qui quitte la place [i. e. celui qui répond aux questions, soit en l'occurrence Socrate lui-même] aura-t-il le droit de s'arrêter ? N'est-ce pas quand il en sera à ces noms qui sont, pour ainsi dire, les éléments du reste, phrases et noms ? Car ceux-là ne doivent plsu apparaître comme composés d'autres noms, s'il en est ainsi. Voilà par exemple *agathon* (*bien*) : nous le disions tout à l'heure composé de *agaston* et de *thoon* : le nom *thoon*, nous pourrions sans doute le tirer de noms différents, et ceux-là, d'autres encore. Mais si nous venons à prendre ce qui n'est plus composé de noms différents, nous aurons le droit de dire que nous sommes arrivés à un élément, et que nous ne devons plus le rapporter à un autre nom (422a).

Autrement dit, « la régression d'un όνομα (onoma) au σήμα (sêma) qui en est la source ne livre pas le fondement ultime des noms ; elle renvoie seulement à des noms primitifs (πρωτα όνόματα prota onomata) dont la justesse doit elle-même pouvoir être établie, faute de quoi celle de leurs dérivés restera incertaine (426a).

C'est sur ces noms primitifs que Socrate esquisse ce que V. Goldschmidt appelle « une théorie du langage naturel » faisant des noms des imitations (*mimèmata*, 423b6), des sortes d'images de ce qu'ils désignent (*eikones*, 430c3), non par le son, ce qui serait le propre de la musique, ni par la forme et la couleur, ce qui serait le propre de la peinture, mais par des lettres et des syllabes permettant d'imiter l'*essence* de l'objet. Dans un inventaire programmatique sont ainsi distingués : les voyelles, muettes, demi-voyelles, à classer par espèces, en classant tous les êtres auxquels doivent s'appliquer les noms. « Dès lors, on saura attribuer chaque élément, d'après sa ressemblance avec l'objet ; à chaque être on attribuera, pour le désigner, soit un élément unique, soit une réunion d'éléments (syllabe) ; les syllabes seront assemblées pour composer les noms et les verbes (*onomata* et *sémata*) ; avec les noms et les verbes, on constituera le discours (*logos*) par l'art approprié : onomastique ou rhétorique » (éd. Méridier, 425a).[21]

Mais pour rendre compte de la justesse des noms primitifs, c'est au niveau basique des lettres qu'il faut démontrer que leurs éléments phoniques sont susceptibles d'imiter la réalité. Et Socrate donne alors ses 'impressions personnelles' sur la valeur phonique de quelques lettres en dressant ce que l'on a pu appeler la « table des catégories phoniques » (Leky 1919, 65 et 1-87). Sont ainsi retenues, illustrées par un large panel d'exemples, les lettres suivantes : *i* (iota) exprime la légèreté ; *r* (rho) exprime le mouvement ; *ph* (phi), *ps* (psi), *s* (sigma) et le

21 Deux points importants peuvent être relevés ici. D'abord, comme le souligne C. Gaudin, retraçant la « trajectoire » vers l'abtraction menant de l'écriture idéogrammique à l'écriture alphabétique des Grecs, et inscrivant le *Cratyle* dans l'aboutissement de cette remarquable évolution, la hiérarchie catégorielle établie par Socrate allant des syllabes aux noms et à la phrase, où l'on peut voir omme une « esquisse de la première philosophie du langage » (éd. Méridier, Notice, p. 22) témoigne bien que cette écriture phonétique-alphabétique est « un corps organisé et réglementé se signes et de syboles, au moyen desquels leurs usages puissent matérialiser et fixer clairement tout ce qu'ils pensent et ressentent. (Gaudin 1990, 22 et Bottéro 1982, 20). L'élément de base en est précisément la lettre, par laquelle commence tout enseignement : « [Les Grecs] ont vécu en effet dans une société scolarisée dans laquelle la *paideia* commençait par l'apprentissage des lettres. On en trouve un écho jusque dans les écoles latines du 2e siècle après J.-C., où on distinguait encore parmi les enfants les *abecedarii, syllabarii, nominarii*ceux qui savent lire les Letres, les Syllabes, les Noms. » (Gaudin 1990, 19) C'est l'ordre pédagogique, qui obéit à l'ordre de l'analyse : « On apprend les lettres, puis les syllabes, puis les noms simples » (Gaudin, ibidem, 24 : Ce que recommande encore Quintilien dans ses *Institutions oratoires*, (I, 1, 24, 25). Et bien plus tard encore saint Augustin dans le *De Ordine*, stigmatisant les insensés qui ne suivent pas ce cheminement. (*De Ordine*, 7, 4. in *Oeuvres*, Dialogues philosophiques, IV, 405). L'ordre syllabe – nom – discours est repris par Denys d'Halicarnasse en référence à ce passage du *Cratyle* (cf. infra). Socrate franchit une étape supplémentaire, mais essentielle, en traitant du substrat phonique 'expressif' des lettres.

(xi) comportant une aspiration, expriment l'agitation ; *d* (delta) et *t* (tau) expriment l'enchaînement et l'arrêt ; *l* (lambda) exprime le glissement et les notions connexes comme l'onctueux et le collant ; *g* (gamma) exprime le visqueux, le poisseux, le gluant ; *n* (nu) exprime l'intérieur ; *a* (alpha) et *ê* (éta), lettres longues, expriment la grandeur et la longueur, *o* exprime la rondeur. [22] Et Socrate de conclure que pour chaque être, le nomothète – ce législateur primitif inspiré du pythagorisme[23] – semble avoir créé un signe et un nom, et être parti de là pour composer le reste : voilà en quoi consiste la justesse des noms. Il sollicite à présent l'avis de Cratyle, appuyé par Hermogène et s'engage le second entretien, mettant aux prises Cratyle et Socrate.

II. Le second entretien entre Cratyle et Socrate engage une critique du langage naturel, défendue par Cratyle, ayant pour base la justesse du nom : pour Cratyle en effet, la justesse du nom consiste à montrer la nature de la chose et leur établissement par le nomothète fait de tous les noms des noms justes, cette thèse impliquant l'impossibilté de parler faux, l'énoncé de faussetés, possible selon Socrate, n'étant à ses yeux qu'un vain bruit. (428b -430a).

Mais Socrate oppose à cette théorie, un argumentaire comportant deux points fondamentaux :

- la *mimésis* et ses apories : le nom est, comme la peinture, une imitation de l'objet, et une imitation peut être inexacte, approximative, incomplète et imparfaite, et pour parfaite qu'elle soit, peut consister en un emploi disconvenant des noms aux objets, sans compter les altérations qu'ils subissent dans leur emploi (addition, suppression ou modification des lettres), remettant en question leur valeur primitive.[24] L'usage se substitue alors à la ressemblance comme moyen de représentation et c'est la convention qui permet leur emploi (430 a – 435c). En tout cas, les noms ne peuvent faire autorité comme outils gnoséologiques : si le premier degré de l'initiation philosophique doit commencer par l'étymologie, celle-ci est d'abord le cas extrême de l'analyse verbale, le jeu de mots pouvant servir à souligner le sens de tel terme, à rendre compte d'une définition, ou à la préciser, à développer les facultés critiques des élèves, Socrate mettant en doute leur vertu religieuse généralement admise dans l'ancienne Grèce et suspectant les devins, les rhapsodes, les poètes... (Goldschmidt 1940, 195). La véritable dialectique transcende la sphère des ὀνόματα (ibid., 199).

---

22 Ces noms primitifs sont autant de *stocheia*, à la base de la *stocheiologie* de Platon, comme on y reviendra ci-dessous. D'autre part, pour fragmentaire et partielle qu'elle soit, cette ébauche d'étude sur la valeur « impressive » des signes et les noms primitifs aura, directement ou indirectement, de larges échos dans l'histoire de l'étymologie, comme on le verra. Soit dans l'Antiquité même, avec Denys d'Halicarnasse (cf. infra), soit beaucoup plus tard encore, comme le signale L. Méridier, qui voit dans le processus menant aux noms primitifs l'esquisse de « la première philosophie du langage » (éd. Méridier, *Notice*, 22) . Et plus loin : «Cette étude sur la valeur des sons isolés contient quelques vues géniales, par où le *Cratyle* annonce et devance de vingt siècles les recherches de Leibniz et de Jacques Grimm » (éd. Méridier, *Notice*, 26). Mais aussi Court de Gébelin et Charles de Brosses, cf. infra.

23 « Il semble bien que l'idée du législateur primitif, du nomothète qui aurait mis dans les vocables des trésors de sagesse, vienne du pythagorisme. Platon semble bien lui avoir emprunté la conception du nomothète. Et ce qui le confirme, c'est que chez lui elle a tout l'air en effet d'un emprunt adapté, rectifié, le nomothète ne gardant plus le bénéfice de sa sagesse divine, mais étant ramené aux faiblesses d'un artisan humain, trop humain. » (Boyancé 1941, 173). ‘

24 Voir en particulier la discussion portant sur la valeur du *r* marquant la dureté, et du *l* marquant le doux et le lisse, comme dans la table des catégories phoniques, dont l'expressivité peut être équivalente dans l'usage (cf. l'exemple de *skléros* ‘dureté’) : *la justesse des noms devient alors une convention, puisque les lettres semblables et dissemblables sont également expressives, une fois admises l'usage et la convention.* (434c - 435e).

- la *faillibilité* du nomothète : pour Socrate, le nomothète – d'origine pythagoricienne, comme on l'a vu – de même que tout autre artisan, peut être tantôt bon, tantôt mauvais : la création 'onomastique' du nomothète est imparfaite au point que le philosophe n'en peut tirer aucun secours pour l'intelligence de la réalité (438d). Les contradictions dans l'enseignement des noms sont incompatibles avec l'origine divine de cet artisan. (438c). [25]

Enfin, dans la dernière partie du dialogue, s'opposant à la théorie héraclitéenne radicale soutenue par Cratyle, marquée par la croyance au mouvement et à l'écoulement perpétuels (439b), au regard de la stabilité universelle et des essences immuables, auxquelles ne peut conduire la seule étude des noms, Socrate évoque *in fine* les conditions d'une connaissance vraie.

Résumé dans ses grandes lignes, ce dialogue, d'une richesse abyssale, mérite d'être situé dans la philosophie socratique et ses développements, le *Cratyle* appraissant, à plus d'un titre, comme un prolègomène à des prolongemens théoriques élaborés dans d'autres dialogues. Trois points majeurs peuvent être dégagés, mis en relief par C. Gaudin en particulier :

- « La réfutation successive des thèses d'Hermogène et de Cratyle débouche sur deux exigences que Platon formule sans en développer les implications :

1/ *Ce n'est pas à partir des noms qu'il faut appendre les choses,* car, *il y a un moyen naturel et légitime de connaître les choses les unes par les autres, si elles ont quelque parenté en soi et pour elles-mêmes.* (434b – 438c).

2 / Une telle connaissance implique, d'une part, la stabilité des choses, d'autre part la stabilité de la connaissance, définie comme forme, apportant à l'expérience objectivité et distinction. Comme on le voit, cette thèse est proprement platonicienne. » (Gaudin 1990, 116)

- Le *Cratyle* est un texte de première importance dans la recherche d'un fondement anhypothétique du savoir et de l'être. « La fin du *Cratyle* renvoie, dos à dos, Cratyle et Hermogène, le partisan de la convention et celui de la mimétique. Mais si ces deux thèses sont critiquées dansleur prétention à justifier le 'dire' dans sa vérité, il y a une prétention qui est conservée par Platon : celle du langage à vouloir dire l'être, c'est-à-dire l'essence ». (Gaudin 1990, 102)

- Enfin et surtout, avec la théorie des noms primitifs, le *Cratyle* est la première pierre ou le tremplin de l'élaboration de la *stoicheïologie* platonicienne : ce concept majeur objet d'une mise au point fondamentale par T.-A. Druart (Druart 1975), et point focal de la conclusion de C. Gaudin, qui lui consacre un chapitre détaillé (Gaudin 1990, ch. IX, *Stoicheïologie et définition*), mérite un aperçu éclairant. Soit d'abord le terme στοιχεῖον, « l'un des termes utilisés par Platon pour désigner une lettre. Mais *stoicheïon* est aussi usité dans des contextes où son sens ne semble pas tant être celui de lettre que celui de **principe ou constituant élémentaire** [souligné par nous]. Le thème des *stoichïa*, entendus dans cette seconde acception, est considéré par certains comme caractéristique de la troisisième et dernière période de l'oeuvre platonicienne. » (Druart 1975, 243). C'est ainsi que J. N. Findlay répartit les œuvres de Platon en 1) dialogues socratiques 2) dialogues 'éidétiques' ou 'idéologiques' et 3) dialogues stoicheïologiques. Les dialogues dits 'éidétiques', ceux de la 'période moyenne' de Platon, sont appelés ainsi « puisque les Idées, les Eidè, constituent le pivot central autour duquel l'argumentation s'articule », le troisième groupe de dialogues, chronologiquement plus

25 C. Gaudin observe en ce sens que « Platon attaque l'infaillibiilté du poseur de nomd parce qu'il est persuadé de la 'malformation congénitale du langage' ». Et il propose de parler d'une « athéologie platonicienne, destituant le langage de tout pouvoir sacré » (Gaudin 1990, 137)

tardifs sont appelés « ‘stoicheïologiques’ ou ‘principiels’ puisque l’accent n’y est pas tant mis sur les Eidè que sur les éléments (στοιχεῖα) ou principes (ἀρχαί) de ces mêmes idées » (Findlay 1974, 210). C’est en partant de cette proposition, non sans réserve sur le caractère abrupt de la chronologie, que T.-A. Druart se livre à une étude méthodique, appuyée d’abord sur un relevé systématique des emplois du terme *stoicheïon* dans le corpus platonicien, où il est attesté 68 fois, dont 16 fois dans le *Cratyle.* Et c’est d’abord dans ce dialogue, dans le processus de décomposition des noms jusqu’aux primitifs que le concept prend tout son sens comme constituant élémentaire, illustré par l’exemple revisité par T.-A. Druart, où Socrate « met en regard la lettre *rho* (stoicheïon du langage) et le mouvement (stoicheïon de la réalité), le *rho* étant censé imiter le mouvement vibratoire de sa sonorité », la correspondance entre les deux stocheïa n’étant cependant qu’idéale, le langage en tant que transcription sonore réflétant, non pas la réalité, mais l’idée ou l’image que nous en avons (Druart 1975, 249). Cette conception du stoicheion comme constituant simple et premier du langage, fonctionnant dans l’apprentissage de la lecture, que Platon élabore sa stoicheïologie en opérant un transfert de la « comparaison des lettres » au domaine général de la connaissance : la constitution des syllabes à partir des lettres fournit un paradigme, c’est-à-dire un modèle de compréhension du passage du fini à l’infini. La découverte des noms primitifs prend ainsi une valeur heuristique, dans l’épistémologie platonicienne comme le souligne encore C. Gaudin dans sa conclusion : «La recherche cratylienne des noms primitifs engage à la recherche des éléments réellement premiers : les syllabes et les lettres. C’est l’hypothèse mimétique, qui par un retour cuisant, détruit le symbolisme duquel elle était partie. Si, par la voix, nous imitons la nature des choses, nous ne pouvons le faire qu’avec ces ‘particules’ élémentaires, et dénuées de tout prestige iconique : des syllabes, des lettres, des articulations. Sur cette découverte, Platon, au fond, ne reviendra pas, même si cette approche linguistique de la question se transforme en modèle stoicheïologique applicable à d’autres ‘natures’ que celle du langage. La [seconde] conséquence est, en effet, celle de la valeur heuristique, et vraiment philosophique, du principe de division. » (Gaudin 1990, 275].

Le recours aux étymologies de Socrate dans le *Cratyle* a été l’objet de très nombreux commentaires allant des jugements tranchés aux appréciations plus mesurées. Bien des commentateurs ont volontiers souligné, sur ce point entre autres, l’ironie de Socrate, parmi lesquels l'éditeur de notre édition de référence : « Les étymologies du *Cratyle* sont présentées, dans l'ensemble, avec une intention fort nette de dérision » (éd. G. Budé, Notice, 19-20). Plus nuancée cependant, est sans doute la conclusion de F. Rigal, à l'issue de son étude minutieuse des étymologies du *Cratyle,* sous le titre *Le* Cratyle *est sérieux ?* Relevant d'abord la multiplicité des étymologies exposées par Platon pour un même terme, puisées à un grand nombre de sources, pour en retenir les plus justes, elle souligne que sa distance critique vis-à-vis de certaines étymologies ne l'empêche pas de rechercher, autant qu'il est possible, des étymologies exactes. (Rigal 1997, 145-147)[26] P. Boyancé écrit aussi en ce sens : « Il ne nous

26 Elle relève comme possiblement justes, chez Platon, les étymologies à l'indicatif d'affirmation, souvent renforcées par un adverbe de véridicté, ou présentées comme de simples définitions, au regard de l'optatif d'affirmation assorti de particules atténuatives : les premières se révèlent plus nombreuses que les secondes : « Il semblerait donc que Platon tâche malgré tout de présenter des étymologies qui soient exactes (ou du moins qu'il tient lui-même pour exactes), et qu'il est par conséquent le plus souvent sérieux, même si, pour le lecteur actuel, ces étymologies semblent relever de la plus pure fantaisie. Pourtant, et c'est là que nous voyons que le dialogue résiste à toutes les analyses (ce que nous avons pu constater parfois lors de notre étude), alors qu'il semble affirmatif pour telle étymologie, les propos contenus dans cette étymologie se

paraît pas juste de dire, comme on l'a fait le plus souvent, que Platon ne prend nullement au sérieux les étymologies du *Cratyle*, qu'il n'y a que fantaisie, badinage. Car la suite du dialogue n'a pas, semble-t-il, pour résultat de les ruiner, mais seulement d'en limiter la valeur pour la connaissance, et ce n'est pas la même chose. Il ne faut point confondre dans l'exégèse du *Cratyle* deux problèmes : ce que sont en fait les noms, ce qu'ils devraient être. Une première question est de savoir ce qu'ils signifient, tels que nous les avons dans le langage que nous parlons. Mais c'est une seconde question, toute différente, que celle de déterminer si en cela ils sont le reflet des choses réelles, s'ils sont bien l'instrument qu'ils devraient ou pourraient être. » (Boyancé 1941, 142). À bien distinguer, donc, dans le recours à l'étymologie, le sens des noms, et la vérité des noms, leur portée gnoséologique. Au-delà du *Cratyle*, l'étymologie joue un rôle heuristique qu'on peut appeler 'primaire' et définitionnel, comme premier degré de la connaissance, dans bien d'autres œuvres de Platon.[27] Dans le *Cratyle*, les séries d'étymologies orchestrées par Socrate, dans une suite logique, comme on l'a vu, si elle n'ont pas de validité philosophique, reflètent cependant l'héritage culturel du monde grec, comme le souligne J. Bollack : « Les séries de noms s'organisent en un ensemble cohérent qui reproduit les différents ordres, théologique, physique et social, de la tradition culturelle... la jonglerie, opérant avec l'étymologie, épuise le langage, elle exploite l'acquis, tout le savoir accumulé pendant les générations. » (Bollack 1972, 312. Cité par C. Gaudiin 1990, 119-120). Et cet héritage répond à la Weltanschauung des Grecs, complète C. Gaudin : « Loin d'être une suite d'étranges morceaux dans le dialogue, les étymologies dessinent un système : celui de la représentation du monde des Grecs, telle qu'elle s'inscrit dans la langue

---

trouvent en contradiction avec ceux contenus dans d'autres dialogues... Ailleurs, Platon plaisante visiblement, comme lorsqu'il explique que le mot ἀκολασία (akolasia « licence, désordre ») désignerait « expressément » un terme positif. De la même manière, la présentation de σοφία (sofia² « sagesse ») pourrait laisser supposer dans un premier temps qu'il repousse cette étymologie, puis finalement, nous avons l'impression qu'il la considère comme juste. Comment donc dans ces conditions affirmer qu'il est sérieux ou non, que ces étymologies sont ou ne sont pas fantaisistes à ses yeux, et surtout qu'il considère ou non que faire des étymologies est un acte inutile ? »... Pourtant, hormis les étymologies critiques des conceptions héraclitéennes, « il est tentant de considérer qu'il est dans la plupart des cas sérieux et qu'il juge que ces étymologies sont exactes. Et de fait, certaines d'entre elles sont effectivement justes, comme ἀπορία ou σωφροσυνη, Hector, Astyanax ; certaines se retrouvent dans d'autres dialogues... ; certaines ont été proposées avant lui par de grands poètes (qui, bien que poètes, sont considérés comme les pères de la culture grecque), par de grands prosateurs ou par des savants reconnus ; les procédés d'investigation employés par Platon et les mécanismes supposés sont ceux qui existaient réellement à l'époque et qui ont d'ailleurs longtemps prévalu... Autant de faits qui pourraient plaider en faveur d'un certain sérieux de Platon. Enfin, il faut remarquer que ses successeurs, Aristote, Plutarque, Virgile, Ovide, les recueils d'étymologies, Mauropus d'Euchaite,… se sont visiblement inspirés de l'auteur du *Cratyle*, montrant ainsi qu'apparemment ils considéraient, eux, que ces étymologies étaient recevables et non de pures plaisanteries. » (Rigal 1997, 146-147). Incitation à ne pas juger de l'étymologie de Platon, et de sa postérité – médiévale entre autres – avec nos yeux « modernes ».

27 Ainsi, dans le *Protagoras*, le *jeu*ne Hippocrate (312c) définit le sophiste « comme l'indique son nom », τὸν τῶν σοφῶν ἐπιστήμονα, de *sophia*, comme spécialiste du savoir, ou Socrate, vers la fin du dialogue (361d) prend exemple sur Prométhée (προμηθέομαι), soit « le prévoyant » : étymologies sans artifice à côyé d'étymologies moins faciles, employées aussi comme procédé oratoire pour soulignet la valeur d'une experssion. V. Goldschmidt écrtit poue sa part que « malgr » la condamnation que le *Cratyle* prononce contre la méthode étymologique, Platon a eu recours à cette méthode dans des dialogues postérieurs : l'usage des étymologies est tellement courant à l'apoque de Platon l'analyse verbale étant totelement enracinée dans la conscience des Grecs, que Platoin n'a pu s'empêcher de l'mployer dans certains ca » (Goldschmidt 1940, 199). « Condamnation « nous semble ce pendant un peu excessif : la « mérhode étymologique » est surtout replacée dans sa fonction définitionnelle première, en-deçà de toute valeur ontologique.

grecque. Je dis système parce que Bollack le note, elles sont faites selon un ordre où le théologique, le physique, le politique forment un ensemble cohérent. » Si Platon disqualifie cet ordre, il reste cependant le premier degré du connaître (Gaudin 1990, 120).

Succinctement, on peut convenir avec V. Goldschmidt du renversement de perspective opéré par Socrate qui, faisant comme s'il admettait dans un premier temps la position naturaliste de Cratyle, la fait dévier vers la thèse du nomothète, puis la dévalorise complètement (Goldschmidt 1940). Mais le rapport entre les deux parties – premier et deuxième entretien – mérite d'être moins radicalisé qu'on le dit souvent, ce que souligne également P. Boyancé : « Il n'y a pas de l'un à l'autre cette espèce de palinodie qui consisterait à revenir sur la justesse des noms, pour faire une place à la thèse opposée de leur origine conventionnelle.[28] Mais il y a progrès, approfondissement. L'idée de la justesse des noms, que Cratyle s'est montré, dès le début du dialogue, incapable de préciser et de justifier, a été, par Platon, décomposée en deux idées secondaires : celle du sens des noms – et ici on établit contre Hermogène qu'ils ont bien un sens ; l'analyse montre que les nomothètes ont mis en eux une certaine pensée – celle de la vérité des noms, et à cet égard ils sont aussi imparfaits que la connaissance que ce législateur primitif, non moins que les sages de nos jours, avait de la nature des choses. » Autrement dit : « La première partie du dialogue montre qu'il y a dans les noms un portrait des choses ; la seconde insiste sur les insuffisances de cette représentation. » (Boyancé 1941, 144 et note 2 de cette page).

Au total, à l'issue d'une « stratégie diabolique » dans un dialogue serré par un questionnement maïeutique[29] souvent ironique[30] « convertissant Hermogène, le

28 P. Boyancé rappelle ici ce passage significatif du second entretien, dans la bouche de Socrate : *Et les noms, n'avons-nous pas reconnu, à plusieurs reprises, que quand ils sont bien établis, ils ressemblent aux objets qu'ils désignent et sont les images des choses ?* (439a).

29 Spécificité platonicienne, par opposition avec la pratique d'Aristote codifiée dans les *Topiques. «* Platon ne s'exprime pas dans un cours magistral parce que celui-ci est une *oratio continua*, c'est-à-dire la forme de la rhétorique la plus ennemie de la philosophie platonicienne... La dialectique animée, selon Platon, cherche à dissoudre les illusions doxiques, même 'logiques', en remontant sans cesse de l'expérience de la réalité aux principes qui en rendent compte. « On peut relever plus spécialement dans les réfutations de la thèse d'Hermogène par Socrate, le raisonnement dit 'entreptique', i. e., « en tenant compte du double sens du verbe ἐντρέπω 'retourner, faire changer de sentiment', un raisonnement qui 'amène' l'adversaire vers la vérité en le rendant 'honteux' de sa thèse par les conclusions absurdes que l'on peut en tirer. » (Goldschmidt 1940, p. 44, note 2, et p. 45). C. Gaudin, parlant des dialogues de Platon visant à « former plutôt qu'informer », parle à leur sujet de dialogues «protreptiquaes, opposés aux propositions dogmatiques, recueillies par les doxographes, « protreptique » qualifiant un discours d'exhortation centré sur l'auditeur ou le lecteur appelé à se convertir. (Gudin 1990, 88).

30 Socrate ironise aussi au sujet d'Hermogène, défenseur de la thèse conventionnaliste, dont le nom signifie *de la race d'Hermès,* « dieu du gain », qui selon Cratyle le naturaliste ne répondrait pas à la prédestination impliquée par son nom, puisqu'il a des embarras d'argent : mise en question subtile de cette thèse. S'adressant à Hermogène, en engageant la controverse pour *chercher la vérité en ces sortes de matières* et se déclarant prêt à la rechercher de concert avec lui et Cratyle, il déclare en effet : *Quant à nier qu'Hermogène soit ton vrai nom, c'est, à ce que je soupçonne, une plaisanterie de sa part : peut-être pense-t-il que tu échoues dans tous tes efforts pour acquérir la fortune.* (*Cratyle*, 384c). La question revient ensuite à propos de l'interprétation du nom d'*Hermès,* expliqué comme dieu « interprète, celui qui explique, qui fait comprendre », racine du mot français *herméneutique* (*hermêneus*), ce qui fait dire à Hermogène, à nouveau, qu'il porte bien mal son nom : *Par Zeus ! Cratyle avait bien raison, à ce compte, de me refuser le nom d'Hermogène : je n'ai certes pas grandes ressources de parole !* (*Cratyle*, 408b). Sur la polyvalence des fonctions et représentations d'Hermès, cf. J.-M. Ropars, « Le dieu Hermès et l'union des contraires », *GAIA, revue interdisciplinaire sur la Grèce ancienne,* 2016, 57-117, qui évoque « la liste infinie » de ses épiclèses

conventionnaliste, à la thèse naturaliste, puis faisant admettre à Cratyle, le naturaliste, qu'il doit faire la part de la convention, Socrate constate *in fine* (437a) que la décomposition étymologique des mots peut conduire à des conclusions opposées (ἀνφίβολον : amphibolon), et conclut que, tout bien considéré, si on veut connaître les choses, ce n'est pas aux mots qu'il faut s'adresser, mais aux choses elles-mêmes (439b). » (Lallot 1991b, 138). Et Socrate « s'exerce alors longuement à décomposer des noms pour trouver dans leur signifiant la raison de leur signifié »... « Il explore ainsi, expérimentalement et théoriquement les voies de l'analyse étymologique dans un discours marquant une étape capitale dans l'histoire de l'étymologie. » (ibid.)
« Suivant la tradition de l'éponymie poétique, Socrate part de l'hypothèse que les noms n'ont pas été donnés au hasard, mais qu'ils ont été inventés et imposés de façon à désigner le plus adéquatement possible l'essence de ce à quoi ils s'appliquent... Il est donc légitime de scruter leur forme pour discerner leur sens. »... Logique de ce principe : « nommer ne consiste pas seulement à désigner un être ou une chose, c'est une façon de parler, d'*énoncer*... Dès lors, il est légitime, en présence d'un nom, de l'interroger sur ce qu'il énonce, en présumant que cet énoncé sous-jacent est vrai et que, partant, le nom remplit bien sa fonction instrumentale d'information sur l'essence de ce qu'il désigne. » (ibid., 139) Étymologiser consiste donc à déplier les mots en accord avec leur forme, pour atteindre le vrai qu'ils recouvrent.

Il faut, sur ce point, revenir sur le cas spécifique des noms propres, des anthroponymes en particulier : le « vrai » d'un nom propre est son adéquation avec l'essence de celui qui le porte, soit dans son caractère, soit dans sa conduite, soit dans son origine, soit dans son avenir accomplissant sa destinée inscrite dans son nom, par pronostication. V. Goldschmidt écrit en ce sens : « Le nom, pour les Grecs, possède une vertu magique, il peut exprimer le caractère de celui qui le porte et il est lié mystérieusement à sa personne. D'où les pratiques d'envoûtement et de sortilège qui reposent souvent sur la croyance qu'on peut prendre sur un homme par l'intermédiaire de son nom. Pour ce faire, on recourt à l'analyse étymologique. Les Orphiques et les Pythagoriciens surtout affectaient ces explications étymologiques » (Goldschmidt 1940, 10). Et de citer M. Warburg, qui donne des exemples tirés de la tragédie grecque (Warburg 1929), ou encore M. Boissonade, déplorant de voir chez les Grecs « les plus beaux génies des plus beaux siècles affecter les jeux étymologiques » et expliquant ces jeux de mots « par les opinions superstitieuses des anciens, qui, presque tous fatalistes, attachaient aux noms propres une sorte d'influence sur les événements, au moins une sorte de présage et d'augure. » (Boissonade 1827, 141-142). Parmi les exemples recueillis par ces auteurs, on peut relever, dans la *Théogonie* d'Hésiode, *Aphrodite,* 'la déesse née de l'écume', de ἀφρός (*aphros*) 'écume de la mer' (v. 195-197), ou *Pégase,* du grec πηγή (pégé), parce qu'il fit, dit-on, jaillir la source Hippocrène de l'Hélium, la montagne des muses (ibid., v. 280-81), soit deux étymologies par origine. Et dans la tragédie des *Bacchantes* de Théocrite, Bacchus dit à Penthée qu'il semble, par son nom même, destiné au malheur (Boissonade 1827, 141), soit étymologie par pronostication, les deux sortes d'étymologie étant largement exploitées dans l'histoire de l'étymologie, dans les textes poétiques comme dans l'étymologie populaire, selon la formule *nomen est omen*, en particulier (cf. la parodie qu'en fera Rabelais, entre autres).

(p. 57) rattachées à l'idée de « l'union des contraires » permettant la communication et l'échange sous toutes leurs formes.

«Reste à savoir *comment* on peut retrouver le σημα (sêma) sous-jacent à chaque nom. Certains noms composés, comme Άστυ-αναξ (Astyanax), dont les éléments constituants – αστυ (astu) « ville » et άναζ (anax) « maître » – restent parfaitement lisibles, le livrent immédiatement : le fils d'Hector est bien nommé « Maître de la ville », c'est un nom de roi, comme on l'a rappelé ci-dessus (392e-393a). D'autres noms composés, comme Δίφιλος (Diphilos), limpides eux aussi, laissent néanmoins apparaître que le passage du σημα (sêma) à l'ονομα (onoma) peut donner lieu à des accidents phonétiques : de Διὶ φίλος = « ami » (φίγος) de-Zeus (Διί) » à Δίφιλος « Diphile », il y a eu « perte du deuxième iota et disparition de l'aigu sur la syllabe médiane (399ab). » (ibid., 139)
Le cas exemplaire de *Zeus,* détaillé par Socrate dans le *Cratyle,* selon sa plus célèbre étymologie :

> Le père qu'on lui attribue (i. e. Tantale), Zeus, paraît avoir été, lui aussi, très bien nommé. Mais il n'est pas facile de le concevoir clairement. En effet le nom de Zeus est à proprement parler comme une **définition.** En la coupant en deux, nous employons tantôt l'une des parties, tantôt l'autre : les unes l'appellent *Séna*, les autres *Dia.* Réunies en un seul, elles font bien voit la nature du dieu, ce qui est précisément, disons-nous, l'effet qu'un nom doit produire. Car il n'est personne qui, pour nous et pour tous les autres êtres, soit cause de la vie (*zên*) plus que le chef et le roi de l'univers. Ce dieu se trouve donc justement nommé 'celui *par qui* (δι ὃν : *di 'hon*) tous les êtres vivants obtiennent la vie (ζῆν : *zên*) tour à tour. (*Cratyle*, éd. P. Mazon, 396a-b)

« Cet exemple permet de bien mettre en évidence une différence importante dans le discours que tiennent respectivement les anciens et les modernes sur la relation qu'ils établissent entre formes étymologiquement apparentées. Pour un moderne, Δίφιλος, effectivement issu de Διὶ φίλος, a donné lieu à contraction des deux ι de Διί et à un recul de l'accent sur l'antépénultième : il s'agit là de phénomènes *réglés*, obéissant à des lois qui en définissent strictement les limites. » (ibid.) **Les lois phonétiques établies par les philologues balisent ainsi un parcours permettant de remonter à un étymon-source attesté ou reconstitué.** Pour Platon, en revanche, « la constatation d'un tel accident *autorise à extrapoler* et à traiter comme analogue du rapport Δίφιλος – Διί φίλος celui qui fait remonter (prétendûment) ἄνθρωπος (anthrôpos) « homme » à … ἀναθρῶν ἃ ὄπωπε « contemplant ce qu'il a vu », avec « élimination d'une lettre, l'alpha, et perte de l'accent final [de άνατδών] » (399b)[31] […] « Or, ce traitement, à nos yeux si désinvolte, des données phonétiques n'est, dans le cadre de l'étymologie platonicienne, qu'un exemple parfaitement anodin et banal de manipulations du signifiant tenues une fois pour toutes comme légitimes. Le principe de légitimité est énoncé en 394b :

> *Il est loisible de varier la forme des noms en jouant sur les syllabes* … [Suit un parallèle entre les noms et les remèdes, la forme phonétique du nom étant comparée aux qualités extérieures, et variables, des remèdes, comme la couleur ou l'odeur, à quoi s'oppose, dans un cas comme dans l'autre, la seule chose essentielle, qui est la δύναμις, (dunamis), « valeur » du nom ou « vertu » du remède][32]. (Comme le médecin,) celui qui a

31 Ce nom d'ἄνθρωπος signifie que, tandis que les autres animaux ne savent ni observer, ni étudier, ni contempler ce qu'ils voient, l'homme a cet avantage que tout. en voyant ὄπωπε (de opopeo « voir »), il observe et contemple, ἀναθρεῖ (anathrei « examiner avec attention », ce qu'il voit. C'est donc avec raison qu'on a tiré le nom d'homme de cette faculté qui lui appartient exclusivement entre tous les animaux, de savoir contempler ce qu'il voit, ἀναθρῶν ἃ ὄπωπε.

32 En grec, fondamentalement, δύναμις (dunamis) dénote la capacité ou la puissance de quelqu'un ou de quelque chose Cf. Peggy Lecaudé, *La notion de puissance : les équivalents latins du grec δύναμις*, Thèse de doctorat, Paris 4, 2010, en ligne sur la Toile.

la science des noms a en vue leur valeur, et il ne se laisse pas décontenancer si une lettre se trouve ajoutée, déplacée ou supprimée, ou même si la valeur du nom est portée par des lettres entièrement différentes. » (ibid., 139-140)

« Le dernier cas évoqué, qu'illustre la possibilité, pour un roi, de s'appeler aussi bien Έκτωρ (Hector) « protecteur »[33] qu'Άστύανας (Astianax), n'a aucune conséquence pratique sur l'analyse étymologique au sens étroit, qui recherche quel ρήμα (sêma « chose ») *phonétiquement ressemblant* est sous-jacent à un όνομα (onoma « appellation »). En revanche, la proclamation d'indifférence à l'égard des ajouts, suppressions, déplacements de lettres, formulée ici de la manière la plus claire et la plus catégorique, peut être considérée comme un des articles les plus importants de la théorie linguistique et étymologique des anciens, toutes écoles confondues. Dans le *Cratyle* même, elle est surabondamment illustrée.» Un exemple parmi d'autres : l'étymologie du nom de Poséidon (402 d – 403 a) : Ποσειδών peut reposer sur ποσί-δεσμον (posi-desmon, de πούς « pied », et δεσμόν « tout ce qui sert à lier ») → litt. « entrave pour les pieds », parce que la mer arrête le marcheur)… ou bien sur πολλά είδώς (polla eidos, de πολλά, neutre de πολύς polus « nombreux » et είδώς, du verbe είδω « être informé ») → litt. « qui sait beaucoup de choses »… ou encore sur ό σείων (de σείω « secouer ») → « celui qui secoue », avec ajout du π et du δ. » (ibid. 140)

« Cet exemple est instructif à plusieurs égards :

1) il illustre bien le principe de très grande liberté phonétique déjà mentionné ;
2) il laisse également voir que l'étymologiste peut se satisfaire d'associations sémantiques assez lâches : Poséidon « entrave pour les pieds » ou « celui qui sait beaucoup de choses » ;
3) laxisme phonétique et laxisme sémantique additionnés aboutissent presque inévitablement (au moins à chaque fois qu'une étymologie n'est pas évidente) à une pluralité d'interprétations : c'est l'étymologie plurielle que l'on retrouve chez les poètes. » (ibid., 140)

» D'où la solution « d'imaginer une origine mimétique des noms primitifs, les lettres et les syllabes imitant directement les choses : la lettre *r* exprimerait ainsi la mobilité, *i* la légèreté, *s, z, ph* tout ce qui s'apparente au souffle, etc., » […] hypothèse nuancée dans le dialogue final entre Socrate et Cratyle, où il fait la part de la convention : « nécessairement la convention et l'habitude contribuent à la manifestation de la pensée présente dans nos propos » (435b), Socrate n'énonçant aucune raison de renoncer à chercher les mots sous les mots et, dans les mots, des sons naturellement expressifs. D'où la possibilité, *in fine*, de caractériser la théorie de Platon comme une théorie intermédiaire entre la justesse naturelle et l'origine conventionnelle du langage : « beaucoup de mots sont les justes images des choses, cette justesse peut reposer sur la nature ou sur un accord scellé par l'usage, mais l'usage révèle aussi des mots qui ne sont pas justes », ou du moins dont on ne peut expliciter la justesse (Collart 1954, 265-266).[34] Un résumé de la thèse de Socrate se trouve aussi chez C. Macris à propos du néo-platonicien Mnémarque, dont il sera question *infra* : il imite « cet artisan-législateur d'exception qu'est le 'fabriquant de noms' compétent en essayant de donner 'par institution' (θέσει) – mais nécessairement, d'après Platon en tout cas, avec le

33 Dans le *Dictionnaire étymologique du grec* de P. Chantraine, s. v. Έκτωρ, il signifierait plutôt « celui qui dirige » : « Bien que l'étymologie d'un nom propre soit souvent douteuse, il est tentant de voir dans Έκτωρ un dérivé de 'εχω « conduire, diriger » avec le suffixe -τωρ marquant l'agentivité.

34 Pour une présentation de la partie «étymologique » du *Cratyle*, cf. aussi L. Méridier, *Platon, Oeuvres complètes*, T. V, 2e partie, *Cratyle*, Paris, Belles Lettres, 4e tirage, 1969, 15-22.

concours d'un dialecticien (390 c-e), sinon avec l'assistance des dieux (391 d-e), les seuls êtres qui sont capables de saisir le nom existant par nature pour chaque chose sans risquer de se tromper – des noms que l'on pourrait appeler 'par nature' (φύσει) en tant qu'ils sont naturellement adaptés aux choses qui les portent (389d) – autrement dit en tant qu'ils imitent matériellement (au moyen de lettres assemblées en syllabes) leur véritable essence. » (Macris 2011, 3).[35]

C'est cependant la troisième partie du dialogue qui révèle la véritable pensée de Platon à l'égard de la théorie du langage naturel. Théorie qui n'est pas de l'invention de Platon établit un rapport logique entre les analyses étymologiques et les études sur la valeur des sons. « Ce dialogue prend congé de la sémantique et de l'étymologie. Il énonce, en premier, l'exigence d'une analyse phonétique des mots. Nous voyons très clairement qu'il n'a pu le faire que parce que le système alphabétique-phonétique lui apparaissait comme contenant une vérité inaliénable dans l'ordre épistémique : celle qui découle des exigences d'analycité. La garantie de la décomposition des concepts se trouve déjà dans la décomposition des unités molaires du langage en éléments compatibles, selon une combinaison bien connue : « La science des grammaires » (p. 32-33). Combinatoire alphabétique : alphabet et ses possibilités de combinaison. Platon analyse ce qui fait sa fécondité et sa commodité. Il est issu d'une classification des phénomènes vocaux, et cette classification a été poussée jusqu'aux sous-ensembles, même les sons muets. Les réflexions du *Cratyle* sur la nature des mots sont la première théorie platonicienne de la perception, au moins autant que la première théorie du langage. (p. 39)

Avant de détailler plus avant les paramètres de l'étymologie tels qu'ils se précisent après Platon, il faut évoquer ici la postérité du *Cratyle,* qui est immense, soit la postérité directe dans les œuvres qui en sont directement inspirées ou la postérité plus large avec la création d'un mot-clé de l'histoire de l'étymologie, qui en est en quelque sorte le leit-motiv : *le cratylisme.*

On dira d'abord que les dialogues de Platon sont bien connus dans toute l'Antiquité, transmis qu'ils sont en particulier par Thrasylle, célèbre philologue grec du 1er siècle ap. J.-C. contemporain de l'empereur Tibère, qui répartit les trente-cinq dialogues qui lui paraissent authentiques, ainsi que le recueil des lettres en neuf tétralogies, « sur le modèle des tétralogies dramatiques, composées de trois tragédies et d'un drame satyrique. » (Balansard & Koch 2013, 4).[36] L'une des tétralogies regroupe *Cratyle*, *Théétète*, *Sophiste* et *Clitophon*, mais le *Cratyle* y prend le titre de *Sur la rectitude des noms*, comme le signale C. Macris (Macris 2021, 2-3). C'est précisément sur la rectitude des noms que porte le seul commentaire consacré au *Cratyle* qui nous soit parvenu de l'Antiquité, par l'un des plus importants exégètes de l'Antiquité tardive, Proclus, byzantin néoplatonicien du 5e siècle, publié par G. Pasquali, sous le titre *Procli Diadochi in Platonis Cratylum commentaria,* Stuttgart/Leipzig, Teubner Verlag[2]), et objet d'une étude détaillée de D. Vachon, déjà citée, dont on retiendra les principales conclusions. Dans ce commentaire, conservé sous forme de fragments, entre une première section introductive dans laquelle il réfute la position d'Hermogène en radicalisant

35 En note 11 : « C'est la thèse de Socrate développée rour au long du *Cratyle*, notamment au début et à la fin du dialogue (383a-391c ; 428c – 440e). Suivent les références de commentateurs ou d'éditeurs du dialogue depuis 1971.

36 Dans cet article très documenté, A. Balansard et I. Koch étudient précisément les configurations du corpus platonicien et ses modes de sélection et de classement, variables au fil du temps.

la démarche de Socrate, et une seconde partie bien plus longue, sur l'étymologie, Proclus établit un lien entre l'acte de nomination et la théurgie (Vachon 2020, 157). À l'opposé de la thèse hermogéenne du mot comme simple signe arbitraire, le mot est pour lui un outil didactique révélant l'essence des choses, les faisant connaître en elles-mêmes (158-159). C'est avec cette fonction d'outils didactiques que les noms ont été institués par le créateur de noms, à l'instar du démiurge ensemençant le monde de symboles qui sont autant d'échos du divin, soit donc, *in fine*, des outils « théurgiques »: ils permettent de retrouver les manifestations du divin, comme les images des êtres, chaque mot étant comme une *statue* des dieux (160-164). Au total, peut-on conclure, avec D. Vachon, Proclus a donc radicalisé jusqu'à l'essentialisme le conventionalisme modéré de Socrate (p. 165).

Les Stoïciens, qui ont opté pour la conformité des noms avec la nature, selon Origène (v. 185 – v. 253 ap. J.-C.), supposent l'existence de mots primitifs imitant les choses, les mots actuels étant dérivés des ces mots primitifs, sans que ceux-ci soient encore tous en vigueur, relève J.-B. Gourinat, qui souligne : « Cette notion de 'mots primitifs' est inspirée du *Cratyle* (422d) » (Gourinat 2000, 165). Ce qu'illustre le petit développement qu'il leur consacre, étayé de références aux *Fragments des anciens stoïciens,* de saint Augustin et de Chrysippe, entre autres : « En effet, selon les Stoïciens, un certain nombre de mots primitifs imitent les sons mêmes des choses, et d'autres provoquent une sensation analogue à celle que provoquent les choses correspondantes dans d'autres sens que l'ouïe. Ainsi, *lenis* (doux) est un nom dont la sensation auditive est douce, *asperitas* est un nom rugueux, tandis que *mel* (miel) est un nom aussi suave à l'oreille que le miel est suave au goût. Dans des mots de ce type où la 'sensation des choses est en harmonie avec la sensation des sons' se trouve *pour ainsi dire* le 'berceau des mots'[37]. Il y a enfin d'autres mots primitifs, où le son reflète étroitement la nature des choses, même s'il n'y a pas imitation. C'est aux sons primitifs que la recherche de l'origine des mots doit permettre de remonter. » (Gourinat 2000, 165). Selon cette conception, la recherche étymologique est alors de remonter jusqu'aux mots primitifs qui sont tombés en désuétude, ont disparuou se sont déformés (cf. αίων 'éternité' déformation de ἀεiὸν 'étant toujours'). Il s'agit, en particulier, de retrouver l'archétype du nom, représentée par le cas droit, au regard du cas oblique, d'où dérivent les différentes formes casuelles, i. e. un son d'un type plus archaïque, le cas droit, pour le nominatif, étant dit droit parce que, étant la forme la plus proche du nom primitif, il est celui qui exprime le plus directement la chose. «À l'origine la notion de cas droit n'est donc pas une thèse sémantique, mais une thèse sur l'étymologie », conclut ainsi J.-B. Gourinat, l'étymologie étant considérée par les Stoïciens comme un critère technique de l'hellénisme, i. e. d'un usage relevé de la langue grecque. (Gourinat, 167, conclusion du chapitre *Hellénisme et étymologie*).

Le *Cratyle* inspire directement Denys d'Halicarnasse (vers 60 av. J.-C. - 8 av. J.-C.), dans son traité *De la composition stylistique*, l'un de ses opuscules rhsétoriques, composé sans doute vers 06 – 07 av. J.-C. « probablement l'un des derniers traités de cet auteur dans l'ordre de la rhétorique ou de la critique littéraire » (éd. G. Aujac – M. Lebel, Paris, Les Belles Lettres, 1981, Notice, 9-10)[38] Au chapitre 16, p. 114 sq., en définissant le discours comme la

37 J.-B. Gourinat traduit ici un extrait du *De dialectica*, ouvrage attribué à saint Augustin, où il traite des noms primitifs chez les Stoïciens : *Haec quasi cunabula verborum esse crediderunt, ubi sensus rerum cum sonorum sensu concordarent.* (éd. M. Baldassari, Côme, s. n., 1985, VI).

38 Cet opuscule rhétorique de Denys, en grec, le *Peri Syntheseos onomaton*, devenu en latin *Synthesis*, est d'abord connu en français sous le nom de *Traité de l'arrangement des mots*, titre que lui donne son premier traducteur, l'abbé Batteux, Paris, Nyon, 1883. Ses derniers traducteurs et éditeurs scientifiques justifient le

composition de lettres, de syllabes et de noms, il se réfère expressément à Platon dans son mini-traité sur les noms primitifs :

1. *D'eux-mêmes donc, poètes et prosateurs élaborent, en se fiant à l'inspiration du moment, des mots appropriés au sujet traité, des mots descriptifs, comme je le disais ; mais souvent aussi ils en empruntent à leurs prédécesseurs, quand ceux-ci ont utilisé les lettres qui imitent le mieux la chose [exemples]*
2. *Le principe générateur en la matière et le grand maître, c'est la Nature, qui fait de nous des imitateurs, créant des mots qui décrivent les choses par des associations d'idées d'ordre rationnel ou émotionnel.* [39]
3. *C'est elle qui nous apprend à parler du mugissement des boeufs, du hennissement des chevaux, du grognement des boucs, du ronflement du feu, du fracas des vents, du sifflement des cordages, et à utiliser tant d'autres termes du même genre qui imitent une voix, une silhouette, une action, une émotion, le mouvement, la détente ou n'importe quoi d'autre.*
4. *On a beaucoup parlé là-dessus dans le passé ; j'accorde la palme en ce domaine à l'initiateur de la recherche étymologique, Platon, le disciple de Socrate, qui a traité de la question en bien des ouvrages et en particulier dans le* Cratyle.[40]
5. *Quel est l'essentiel à retenir de tout cela ? Le voici : la composition des lettres constitue des syllabes, diversement composées. La composition des syllabes entre elles donne aux mots leurs qualités naturelles ; à son tour, l'ajustement des mots entre eux produit le discours, qui revêt mille formes.*

Le traité de Jamblique *Sur le mode de vie pythagoricien* ou *Vie de Pythagore* (fin 3e – début du 4e siècle), évoqué ci-dessus, est un autre exemple de l'influence du *Cratyle*, réinterprétant les sources anciennes de cette vie selon les schémas de pensée de ce que l'on a appelé le néo-platonisme. En témoigne particulièrement l'anecdote suivante, citée par C. Macris, dans la première partie de l'étude qu'il lui consacre, sous le titre « parlant » ***Le père de Pythagore soucieux de la rectitude des noms*** (Macris 2011, 2) :

> *Mnémarque de Samos* [*scil.* le père de Pythagore], qui se trouvait pour raison de commerce à Delphes avec sa femme, dont la grossesse ne se voyait pas encore, se vit répondre en oracle par la Pythie, qu'il avait interrogée au sujet d'un voyage en Syrie, que le voyage serait très favorable et profitable, et que sa femme était enceinte et mettrait au monde un enfant qui l'emporterait en beauté et en sagesse sur tous les hommes qui avaient jamais vécu et qu'il s'avérerait d'un très grand profit pour la race humaine et pour la vie sous tous ses aspects. Mnémarque, comprenant que le dieu ne lui aurait jamais rendu l'oracle sur son fils sans qu'il l'eût demandé si son fils n'allait pas faire preuve d'une supériorité exceptionnelle (ἐξαίρετον προτέρημα) – un vrai 'don des dieux' ! –, à partir de ce moment changea le nom de sa femme (μετωνόμασεν) de Parthénis en Pythaïs (en raison de l'enfant et de <ce qu'avait dit> la prophétesse, et a Sidon, en Phénicie, il appela son fils Pythagore, pour la raison qu'il avait été annoncé par le dieu Pythien. (traduction L. Brisson &A. P. Segonds, Paris, Les Belles Lettres, 2011[2], 9, modifiée par Macris).

On peut voir aussi une influence directe du *Cratyle* dans le colloque érasmien *De rebus et vocabulis* (‘*Des choses et des mots*’), qui tient une place singulière dans le recueil des

nouveau titre répondant à l'original *Synthesis*, terme difficile à traduire, « d'autant que Denys l'utilise dans des acceptions légèrement différentes au cours des opuscules, pour désigner 'une certaine position relative des parties du discours' » ... Mais ici le terme « à la fois prend plus d'ampleur, avec le sens plus général de 'composition' ou ordonnance des mots, des membres de phrase, des diverses parties et finalement, de l'ensemble du discours littéraire, et se charge de connotations musicales qui ne sont pas étrangères au mot français de 'composition' » (p. 8, note1).

39 La note 4 de la page 114 souligne que Denys semble ici se rallier à la théorie du langage-imitation naturelle, ayant pour initiateur Héraclite, en opposition à celle du langage-convention, ayant pour initiateur Démocrite, en rappelant les discussions dont Platon se fait l'écho dans le *Cratyle* sur une question âprement débattue dans les milieux sophistiques.

40 En note : Le *Cratyle* abonde en étymologies, sérieuses ou fantaisistes. Cf. Méridier, éd. *Cratyle*, Paris, 1932, p. 16 (?) qui cite nombre d'étymologies tirées d'autres œuvres de Platon. Les Stoïciens, et surtout Poseïdonios, accordent également grande importance aux étymologies (Cf. Strabon, *Géographie*, I, 2, 34).

Colloquia familiaria édité en 1526 : ces colloques, héritiers des lexiques dialogués antiques sont de petites comédies en un acte, avec des scènes de la vie privée, de la vie militaire, de la vie uirbaine, de la vie religieuse, le plus souvent à deux personnages, dont les échanges et les conversations ont une visée morale, où transparaît la synthèse de la réflexion érasmienne sur la vie chrétienne.[41] Le dialogue *Des choses et des mots* traite de la question de motivation du nom propre : « Ses deux interlocuteurs, nommés Beatus et Bonifacius, commencent par déplorer de n'être pas ce que signifient leurs noms, l'un heureux et riche (*Beatus*) et l'autre beau (*Bonifacius* 'de belle figure'). Puis ils engagent la discussion sur le rapport entre le nom et la chose : que vaut 'un nom magnifique (*nomen magnificum*), si la réalité n'y correspond pas (*nisi res adsit*) ? Tous deux affirment que, s'ils possédaient les qualités que désignent leurs noms, ils préfèreraient renoncer au nom qu'à ces qualités. Et pourtant, combien d'hommes préfèrent le nom ou le titre à la réalité ! » Résumant ainsi ce dialogue, en relevant qu'il met bien en jeu une forme de motivation du nom, C. Bénévent relève que celle-ci ne doit rien aux arguments de Cratyle, puisqu'il s'agit de faire coïncider les actes d'une personne avec son nom, et non d'une adéquation naturelle entre le nom et la personne, comme le dénonce M.-L. Demonet (Bénévent 2012, 38). Cependant, cette adéquation est bien mise en doute ironiquement par Socrate dans le *Cratyle,* à propos d'Hermogène défenseur de la thèse conventionnaliste, dont le nom signifie *de la race d'Hermès,* « dieu du gain », qui selon Cratyle le naturaliste ne répondrait pas à la prédestination impliquée par son nom, puisqu'il a des embarras d'argent (cf. la note 30). Et, comme on le verra ci-dessous, le cratylisme est souvent pris en un sens extensif. Ce dialogue d'Érasme est enfin un écho de la question de la pronostication du nom propre qui est largement débattue au 16e siècle, comme on y reviendra largement.

L'influence du *Cratyle* dépasse, et de loin, ces témoignages de l'Antiquité classique et tardive, ou même de la Renaissance, le débat entre Cratyle, soutenant le rapport naturel et nécessaire entre les noms attribués et les choses désignées, et Hermogène soutenant que le choix des formes n'a d'autre fondement que la convention, dans un arbitraire régi par les usages, les lois et les institutions, étant à la source des multiples essais portant sur l'origine du langage au point de les scléroser au détriment d'une véritable enquête méthodique. F. Mihai Dat parle ainsi « du privilège excessif accordé dans notre tradition au *Cratyle* de Platon », et ce jusquà l'époque moderne : « Les Modernes, quant à eux, en dépit des propositions constructives des philolsopes du XVIIIe siècle (tels que Rousseau, Condillac et Maupertuis), sont souvent restés prisonniers de l'alternative 'être ou ne pas être cratylien' », la tradition occidentale restant, *a priori,* « prisonnière de la conception platonicienne et de la problématique posée par Socrate dans le *Cratyle* et c'est toujours à partir de celle-ci qu'elle a cherché à répondre à la question de l'iconicité originelle : les mots présentatient-ils à l'origine, dans les commencements du langage, une ressemblance quelconque avec ce qu'ils désignaient ou étaient-ils arbitraires ? » (Dat 2016, 51 et 50). Encore faut-il s'entendre sur ce que recouvre le terme témoin engendré par cette tradition au cours des siècles : le *cratylisme* et ses satellites morphologiques.

Le terme *cratylisme*, formé très régulièrement dans l'énorme catégorie des noms en *-isme,* a fait fortune sans que l'on sache exactement à partir de quelle date il entre dans le

41 Pour résumer leur analyse détaillée par F. Bierlaire, *Les colloques d'Érasme : réforme des études et réforme de l'Église au XVIe siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1978. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1978. En particulier, Chapitre II.

lexique français. On peut y adjoindre le terme *Cratylie*, forgé par G. Genette dans ses *Mimologiques, Voyage en Cratylie,* 1976, et dont il est largement largement question au cours de notre ouvrage. Aucun dictionnaire imprimé de la langue française ne semble l'enregistrer, pas plus que les dictionnaires étymologiques, hormis les sites traitant de la langue française sur la Toile. Trois sites traitent ainsi spécifiquement du *cratylisme*, dont on évoquera ici les contenus, assortis de commentaires.

A. Le site lalanguefrançaise.com, dont l'équipe éditoriale traite du concept et de ses emplois à partir de dictionnaires libres de droit, dans sa section *Dictionnaire*, comprenant :

1. Définition :

- Théorie linguistique selon laquelle les mots des langues naturelles sont liés, par leur prononciation, à ce qu'ils désignent (à l'instar des onomatopées).

- Recherche exagérée de la signification dans l'étymologie, illustrée par une citation de Georges Leroux, *Entretiens*, propos rapportés par Christian Nadeau, Boréal, Montréal, 2017, 230-231.

2. Étymologie : De *Cratyle*, nom d'un personnage présenté dans le dialogue éponyme de Platon et premier défenseur de cette théorie, avec élision du *e* finalet suffixation en *-isme.*

3. Phonétique.

4. Évolution historique du mot présentant sa courbe d'usage depuis le 18e siècle (Source : Google Books NgramViewer, application linguistique permettant d'observer l'évolution au fil du temps du nombre d'occurrences d'un ou de plusieurs mots, dans des textes publiés)[42]. Selon cette courbe, le mot serait apparu dans les années soixante et son emploi connaît un pic abrupt très important dans les années 1960 pour rester d'un usage soutenu jusqu'au 21e siècle, point sur lequel on reviendra, éclairé entre autres par les citations qui suivent dans cet article.

5. Citations contenant le mot 'cratylisme' : *Les Échos, Opinion, Finances cratyliennes* - 'L'écriture comme prolongement du sens' (*Acta Fabula*) - *Le Point, Tribune* : 'La littérature, c'est le grand remplacement du monde' - La poésie au 'défaut des langues' : cratylisme secondaire recréant la langue en adéquation avec le sensible - Les fonctions esthétiques du langage, chez Mallarmé en particulier. Le randonneur - 24 heures Philo 'Il est pété de thune !' *Libération.fr.*

B. Site fr.academic.com → Wikipédia en français
- *Cratylisme* : Théorie naturaliste selon laquelle les noms ont un lien direct avec leur signification, comme c'est le cas pour les onomatopées, qui miment les sons produits par tel ou tel être, animal ou objet. Cette théorie s'oppose à l'arbitraire du signe de Saussure.
- Origine du concept : références du *Cratyle*, éd. É. Cambry, *Platon*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.
- Le cratylisme à la lumière de la linguistique moderne.

42 Ce nouvel outil statistique, mis en ligne par Google le 16 décembre 2010, permet de relever l 'usage des mots dans les livres numérisés depuis 2003 sur Google Books, soit pour le français 45 millions de mots dont l'usage, depuis le 17e siècle, est représenté par des graphiques produits par Ngram Viewer. L'on n'entrera pas ici dans le détail de ce type d'enquête, ayant donné lieu à de nombreuses controverses, pour n'en retenir ici que l'intérêt qui nous semble le plus marquant, espérant être un « investigateur disposant d'une culture générale suffisante pour comprendre le positionnement relatif des mots dans le temps « , comme il est requis dans l'un des nombreux commentaires critiques sur le sujet.

- Cratylisme et poésie. Recherche autour de la métaphore et de l'image poétique, illustrée par Rimbaud, Verlaine, Éluard. Vieux rêve idéaliste de faire converger la langue et le réel, comme le suggère Saint-John Perse.

C. Site Wikipédia, L'encyclopédie libre
- Définition quasi identique
- Rubriques :
. Platon et l'opposition au cratylisme.
. Aristote et l'exploration du conventionnalisme.
. Cratylisme et poésie. Texte quasi identique au précédent : recherches autour de la métaphore et de l'image poétique mentionnant Francis Ponge et Raymond Roussel ; exemples ponctuels chez Rimbaud, Éluard, Verlaine, Racine (*Andromaque*). Tentative de création d'une langue à la fois naturelle et universelle, capable de remonter aux sources d'une humanité une et unie. Conception à l'oeuvre chez J.-P. Brisset et Saint-John Perse.
. Linguistique moderne : critique de F. de Saussure au nom de l''arbitraire du signe'.

Ces définitions du cratylisme et leurs annexes méritent des commentaires qui serviront aussi de tremplin et de propédeutique à de nombreux développements ultérieurs.

Le premier point concerne la statistique de l'usage du terme, relevée ci-dessus, qu'il nous faut à présent tenter d'interpréter. L'apparition du mot et de ses dérivés et la brusque augmentation du nombre d'occurrences à la fin du siècle dernier et au début du 21e siècle nous semblent liés surtout au développement d'un ensemble d'études linguistiques et littéraires mettant en lumière ce que l'on peut appeler le 'cratylisme secondaire', et ce particulièrement à deux époques de l'histoire de l'étymologie, la Renaissance et la période contemporaine : dans les deux cas, il s'agit d'un processus de remotivation des lexèmes, spécialement des noms propres au-delà de leur fonction de pure identification (Ullman 1969[4] et Kleiber 2016)[43]. La Renaissance est ainsi marquée par un essor remarquable d'activation ou de réactivation des significations virtuelles des noms propres, bien au-delà de leur dénotation, mis en relief par F. Rigolot (Rigolot 1977), C. Bénévent (Bénévent 2012), M.-L. Demonet (1992) entre autres. Entreprise qui s'inscrit plus largement dans le désir de remotivation des signes, de contourner ou racheter l'arbitraire du signe, comme le signale G. Genette (Genette 1976, 40). Ce « cratylisme secondaire » emploie souvent *cratylisme* en un sens large, comme une remotivation **volontaire**, pratiquée par les humanistes ou un écrivain comme Rabelais, recréant les mots tels de nouveaux nomothètes au regard du cratylisme naturel *strico sensu*. Cet élargissement, dénoncé comme abusif par M.-L. Demonet, peut alors être considéré comme un pseudo-cratylisme, comme on y reviendra largement dans le chapitre traitant de l'étymologie à la Renaissance (cf. Demonet 1992, 66).

La mention expresse du cratylisme fleurit aussi, dans un large éventail d'études contemporaines mentionnées en partie dans les articles des sites internet cités ci-dessus, qui traitent de la remotivation des lexèmes opaques, dans des textes littéraires et des œuvres poétiques en particulier, où il s'agit de corriger ce que Mallarmé appelle « le défaut des langues », en assignant à la poésie la mission de « rémunérer philosophiquement » ce défaut, comme il le dit dans *Crise de vers* (Paris, Fasquelle, 1897, 29), en réaction contre l'arbitraire du signe. C'est ce propos que développe M. Lambert-Marzloff sous le titre *Motiver la langue*

43 S. Ullmann écrit ainsi : « Les noms propres n'ont pas de sens et par conséquent la notion de signification ne s'applique pas à eux. La fonction du nom propre est l'identification pure : distinguer et individualiser une personne ou une chose à l'aide d'une étiquette spéciale » (Ullmann 1969).

au chapitre 1.7. de sa thèse : « Stéphane Mallarmé ne se console pas de l'arbitraire du signe tout en sachant que cette loi donne existence au vers. C'est l'imperfection de la langue qui crée la nécessité du langage poétique. De ce fait, Stéphane Mallarmé assume l'héritage de Babel en voyant dans la confusion, le lieu même de la possibilité poétique.» (Lambert-Marzloff 2002, 37). S'il va loin dans cette voie en transformant « un effet de hasard en nécessité, [c'est-à-dire en cherchant] à créer des relations entre les mots et les choses en forgeant des similitudes sémantiques là où il y a des similitudes formelles, et crée un réseau entre les signifiants, une combinaison » (ibid., 38), ainsi qu'on y reviendra, il n'est pas le seul : un fort ensemble de poètes et d'écrivains revivifient les mots en leur (re)donnant leur valeur métaphorique par le jeu des similitudes phono-sémantiques, de l'expressivité suggestive et évocatrice de sensations, de phonèmes, qui ne se limitent plus à leur simple fonction distinctive, dans les allitérations, les harmonies imitatives, dans une sorte de cratylisme revisité.

La notion de cratylisme est ainsi, tout compte fait, une notion relativement malléable, quant à son champ d'application :

- il peut désigner la théorie originelle telle que l'expose Cratyle dans le dialogue éponyme ;
- il peut désigner une théorie dite « naturaliste » selon laquelle les mots ont un lien direct avec leur signification, à l'instar des onomatopées, « formes iconiques qui résultent de la reproduction, au plan linguistique, de phénomènes acoustiques, soit sous la forme de segments exclamatifs soit sous la forme de lexèmes » (Dat 2016, 72) :
- il peut désigner toute tentative pour (r)établir ce lien par (re)motivation volontaire, sous toutes les formes d'étymologies (diachroniques ou achroniques) et l'on parlera alors de 'cratylisme secondaire', pratiquée par les humanistes de la Renaissance ou les poètes contemporains, par exemple.

Son application présente deux pôles, du plus opaque au plus transparent. Le pôle opaque est celui du nom propre, dont on a dégagé supra les caractéristiques majeures : « Le nom propre est un signe opaque qui offre le degré de résistance maximal à l'assimilation morphosémantique » (Rigolot 1977, 12).[44] Le pôle transparent est celui de l'onomatopée, mimétique des ẽtres et des choses, dont on a rappelé ci-dessus la définition. De l'un à l'autre, inclusivement, il y a place pour toutes sortes de remise en cause de l'arbitraire du signe, concept antinomique du cratylisme, hérité de Saussure, mais trop souvent considéré comme un absolu ensuite[45] : le concept même d'arbitrarité est à nuancer et a été l'objet de nombreuses études critiques qui mettent en question son caractère absolu. Comme le souligne M. Toussaint : « Le concept d'arbitrarité du signe est sous-tendu par une conception simpliste de la non-arbitrarité. Une non arbitrarité qui n'est pas omniprésente et inconditionnelle est une arbitrarité. Dans l'optique post-saussurienne actuelle tout se passe comme si, en effet, on n'imaginait pas qu'un phénomène essentiel puisse être variable et localisé » (Toussaint 1983,

44 Ce qui n'empêche pas le nom propre d'être analysé par M. Wilmet en quatre composantes de l'arbitrarité, dont il sera question ci-dessous, soit 1. contingence (aléatoire) – 2. congruence référentielle (pesées critiques et sociales, limitations légales) / sonore (puissance évocatrice des sons, onomastique littéraire) / associative (noms propres homonymes de noms communs, signifiants allusifs) - 3. conventionalité (couplage conventionnel d'un signifiant et d'un objet du monde) – 4. contrainte (moindre contrainte que les noms communs). Les noms propres étant à la fois plus arbitraires (proposition 1) et moins arbitraires que les autres signes (propositions 2 et 4) (Wilmet 1988, 842). Les jeux étymologiques sur le nom propre réduisent la part de l'arbitraire, en exploitant en particulier la proposition (3).

45Le concept d''arbitraire du signe' chez Saussure a été l'objet d'une très abondante littérature critique dénonçant en particulier sa radicalité chez ses épigones. Cf. entre autres sur ce point, H. Frei, « Le mythe de l'arbitraire absolu », *Studi saussuriani per Robert Godel*, Bologna, Il Mulino, 121-131, et M. Toussaint infra.

36). L'arbitrarité est en fait relative, et c'est bien ainsi que la conçoit Saussure, dont on a trop souvent négligé qu'il fut d'abord un diachronicien, comme nous l'avons souligné : « Sur le point du déplacement des rapports entre signifié et signifiant, Saussure a dégagé à plusieurs reprises dans le *Cours de Linguistique Générale* un mouvement évolutif qui touche le rapport entre *motivé* et *arbitraire* au sens d'*arbitraire relatif* :

> *Dans l'intérieur d'une même langue, tout le mouvement de l'évolution peut être marqué par un passage continuel du motivé à l'arbitraire et de l'arbitraire au motivé. Mouvement qui a poutr résultat de déplacer sensiblement la proportion de deux catégories de signes : le français est caractérisé par rapport au latin par un énorme accroissement de l'arbitraire.* (*Cours de Linguistique Générale,* éd. Engler, 2122-23).

En ce sens l'étymologie – dont Saussure ne se borne pas à faire le lien entre une forme observée et une forme de langue cause (« c'est cela qu'on nomme étymologie », dit J.-C. Milner, *L'amour de la langue*, 1978, 107, selon une conception réductrice), mais y dessine nettement les prémisses de l'étymologie structurale en faisant le point de jonction de deux types d'analyse, la première, essentiellement diachronique, externe, la seconde, synchronique, interne – consiste en une réduction de l'arbitraire : faire de l'étymologie, c'est toujours 'remotiver' une langue. L'étymologie populaire est toujours, comme réinterprétation, une forme de remotivation. » (Buridant 1984, 28). Surtout, un fort ensemble d'études ont établi, dans cet espace allant des noms propres aux onomatopées, des grilles ou types de motivations « contrevenant » à l'arbitraire. J. Pohl distingue ainsi, en ce sens, une série de «motivations » :
1. motivation étymologique remontant à l'origine du langage humain, reposant sur l'hypothèse qu'à l'origine les mots avaient leur propre motivation qui est à peu près perdue.
2. motivation imitative (idéophones et onomatopées).
3. motivation *a posteriori* (étymologies populaires : cas de *faissée* « volée de coups » < *fascia* lat. 'bande, lien', donnant *fesser* le sens primitif étant 'battre avec des verges', devenant par rapprochement avec *fesse* 'battre en donnant des coups sur les fesses' (TLFi, s. v. *fesser* et FEW 3, 425a et b).
4. motivation synesthésique, test des trois bonshommes, régulièrement interprété en *Pim, pam, poum* par les enfants.
5. motivation quantitative : loi de Zipf selon laquelle la longueur des vocables diminue à proportion de leur fréquence.
6. motivation relative (association non-arbitraire de signes arbitraires) : *arc-en-ciel, rase-mottes*. (Pohl 1968, I, 121sq.)
M. Wilmet, qui cite cette liste, l'assortit des commentaires suivants : « Les motivations 2 et 4 n'intéressent directement que le signifiant tet/ou sa réalisation) et le référent […] La motivation 1 (étymologique) pourrait participer des motivations 2 (imitative) 3 (association) 4 (synesthésique) et 6. relative transférées au passé (Wilmet 1988, 635).

Un autre essai intéressant dans le débat sur la motivation et l'arbitraire, déjà évoqué ci-dessus, est inspiré par la théorie des matrices et des étymons (TME), mise au point notamment par G. Bohas (1997) et G. Bohas et M. Dat (2007), dont les principes de base sont rappelés par M. Dat (2016)[46]. Appliquée aux langues sémitiques, l'arabe et l'hébreu, cette théorie a

46 Cette théorie analyse la structure du lexique sémitique en plusieurs niveaux de représentation : 1. La matrice, combinaison, non ordonnée linéairement, de traits phonétiques, liée à une charge notionnelle concrète ; 2. L'étymon, combinaison non ordonnée linéairement, de phonèmes qui comporte ces traits et développe concepyuellement cet invariant sémique. 3. Le radical, étymon développé qui, formellement et sémantiquement, s'applique aux paradigmes et au champ associatif recouvert par la matrice de traits. (68,

permis d'y dégager, à partir d'une analyse systématique des donnée lexicales, « un système cohérent qui assigne une valeur conceptuelle aux combinaisons de traits phonétiques » et aux signes de base, donc une « charge mimophoniqiue » (Dat 2016, 69). Si cette théorie s'inscrit dans l'éternel débat entre naturalisme et conventionalisme orchestré par le *Cratyle*, «nul 'cratylisme' dans sa démarche : seulement la découverte et la description d'un système où le sémantisme constant et général est articulé autour d'un jeu phonétique simple. » (ibid., 70). Cela dit, M. Dat apporte une contribution remarquable au débat sur l'arbitraire du signe, et sur le cratylisme, en deux temps.

- Par la distinction, sous le concept large de motivation, de plusieurs types fondamentaux :
. Première acception : motivation morphologique, motivation relative (Saussure, *Cours de linguistique générale*, 191, à l'oeuvre dans les 'mots construits'.
. Seconde acception : motivation sémantico-référentielle (Guiraud 1967) : lien entre le signe linguistique et l'entité désignée, justification en fonction de la nature des propriétés de l'entité désignée : soit un bruit par une activité venant d'ailleurs dans *vanneau* < *van* 'panier généralement en osier pour séparer le bon grain de la paille et de la poussière par mouvements saccadés' → *vanneau* parce que l'oiseau, en volant, fait un mouvement comparable à celui du van qu'on agite (cf. TLFi, aux entrées *van* et *vanneau*) – soit un ensemble de propriétés plus ou moins abstraites formant périphrase comme *soleil* se disant *mata hari* 'l'oeil du jour' en malais), etc.
. Troisième acception : motivation absolue (Saussure 1916) : y sont rangées les onomatopées, formes iconiques résultant de la reproduction, au plan linguistique, de phénomènes acoustiques. Selon M. Dat, ce type de mimophonie, à la différence de la seconde motivation, où c'est le signifié du signe linguistique qui fait le pont avec le référent, dans le cas des onomatopées, c'est le signifiant du signe linguistique qui reproduit, en l'interprétant, une particularité physique du référent : c'est l'idéophonie onomatopéique.
. Quatrième acception : synesthésique, oblique (Genette 1976) : ce type de motivation est un cas particulier d'iconicité qui vise la corrélation entre des concepts et des phonèmes, M. Dat donnant comme exemple la corrélation entre le concept de 'petitesse' et la voyelle /i/[47]. Dans ce type, des articulations phoniques ou rythmiques sont mises en rapport avec des champs dits impressifs.

Nous verrions volontiers dans cette échelle de motivations mise au point par M. Dat, un étagement allant du morphologique, ne concernant que la relation signifié-signifiant, au mimologique et mimophonique concernant la relation du signe au référent. M. Dat distingue enfin deux types de préoccupations « à l'origine des 'enquêtes' sur la motivation et et

note 19). Ainsi dans cet exemple, donné par G. Boas : « La TME peut rendre compte de la proximité de *kalm* 'blessure' et *lakm* 'coup de poing'. Pour la TME, ces deux termes ont en commun l'étymon {k, l}. Si on analyse ces deux segments en traits phonétiques, on voit que k est [dorsal], i. e. articulé avec le dos de la langue, et l [coronal], i. e. articulé par la couronne de la langue, partie comprise entre la pointe et le dos de la langue. Cet étymon est donc une réalisation de la matrice {[coronal]} + {[dorsal]} dont l'invariant notionnel est justement'porter un coup'. *Kalm* 'blessure' entre dans la rubrique 'conséquence' et *lakm* 'frapper du poing' dans la rubrique'caractérisation de l'action'. (Boas 2018, 367). *Mutatis mutandis*, cette analyse a des échos dans celle pratiquée par Guiraud dans les *Structures étymologiques du lexique français*, comme on le verra.

47 Cette corrélation est bien connue de ceux qui recherchent des 'universaux de substance' dans un symbolisme universel des sons, selon une généralisation abusive dénoncée par C. Hagège, valable sans doute, en dehors du français, pour le hongrois *kiksí* (petit), mais démentie par l'anglais *big*, l'arabe *kabir* et l'autre mot hongrois pour 'très petit' *apró*. (*L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985).

symbolisme des sons : Par ailleurs, on constate que deux types de préoccupations peuvent être à l'origine des 'enquêtes' sur la motivation et le symbolisme des sons : ou bien, comme dans les travaux insoirés par le *Cratyle*, le symbolisme phonétique fonde une thèse portant sur une propriété objective des mos de la langue (thèse prétendant relever de la science ou, tout au moins, de la philosophie), ou bien il exprime simplement une sensibilité aiguë aux pouvoirs de suggestion des mots (dans ce cas, il relève de la réflexion sur la pratique poétique). » (ibid., 73). Mais dans ce second cas, il peut s'agir d'un cratylisme élargi ou secondaire, comme on l'a vu. Et d'autre part, le 'pouvoir de suggestion des mots' n'est pas nécessairement l'objet d'une 'réflexion', il peut être spontané dans l'interprétation impressive d'une séquence de phonèmes évoquant des traits psychologiques.[48]

Nous aurons l'occasion de revenir largement sur ces points, de même que sur les recherches des linguistes modernes accordant une place de plus en plus large à l'anti-arbitrarité : mise en relief de la phonétique expressive faisant appel aux ressources mimiques du langage (Fónagy 1966), « motivation onomatopéique » élargie dans les structures étymologiques du français (Guiraud 1966).

- Par un tableau final à l'issue du débat motivation vs. arbitraire situant le cratylisme dans la mimologie, selon trois possibilités distinguées par G. Genette : A. La langue doit être mimétique. B. La langue peut être mimétique. C. La langue est mimétique.

	A	B	C
Mimologisme absolu (Cratyle)	+	+	+
Mimologisme secondaire	+	+	-
Mimologisme « empirique, de profondeur » Fónagy ; Bohas	?	+	+/-
Conventionnalisme absolu	-	-	-

Mais, si Platon est exemplaire dans l'argumentaire critique sur l'étymologie, en faisant état des thèses en présence, l'étymologie comme « parole vraie » est, dans l'ensemble de la culture grecque, garante de l'adéquation entre la langue et le monde, révélation de l'essence unique et immuable des choses dans un monde stable, en même temps que la trace des origines. L'étymologie du mot même est instructive, comme le rappelle J. Irigoin : « Parler de l'étymologie [qu'elle soit synchronique ou diachronique], c'est faire appel à un nom composé d'origine grecque dont le premier élément, l'adjectif ἔτυμος (etumos) est déjà connu

48 Remarquable est ainsi l'évocation impressive des inflexions de voix de Madame de Mortsauf dans *Le lys dans la vallée* de Balzac : *Le souffle de son âme se déployait dans les replis des syllabes, comme le son se divise sous les clefs d'une flûte ; il expirait onduleusement à l'oreille d'où il précipitait l'action du sang. Sa façon de dire les terminaisons en* i *faisait croire à quelque chant d'oiseau ; le* ch *prononcé par elle était comme une caresse, et la manière dont elle attaquait les* t *accusait le despotisme du coeur. »* (*Le lys dans la vallée*, Paris, Le Club français du Livre, 1966, Tome I, 286)

d'Homère. Le poète l'emploie pour qualifier « le contenu de toute conjecture, de toute affirmation… et toute évocation qui reflètent fidèlement le réel… Ce qui vérifie la véracité de ce qui est dit. » (Levet 165). « Plus tard, l'adjectif substantivé τό ἔτυμον (to etumon) et avec lui l'adverbe ἔτυμός (etumos) se spécialise pour exprimer « le vrai sens d'un mot », en relation avec son origine supposée. Quant au composé ἐτυμολόγος (etumologos) et à ses dérivés, ἐτγμολογέιν, ἐτυμολογία, ἐτυμολογικός (etumologein, etumologie, etumologikos), ils constituent un ensemble dont les modalités se rattachent à l'activité des grammairiens alexandrins pour apparaître dans le vocabulaire des gens cultivés, sinon dans le langage courant vers la fin de la période hellénistique, au 1er siècle av. J.-C. » (Irigoin 1991, 135). J. Lallot précise que le terme d' « étymologie », avec ses dérivés, semble bien être, cependant, une création stoïcienne. Non attesté avant Chrysippe – philosophe du Portique (281-205 av. J.-C.) qui aurait écrit, selon Diogène Laërce (VII, 200), onze ouvrages traitant d'ἐτυμολογικά (etumologika) –, le terme paraît bien établi deux siècles plus tard, en particulier dans les écrits techniques : le premier chapitre de la G*rammaire* de Denys le Thrace – environ 100 av. J.-C., à la charnière du second et du premier siècle av. J.-C. – fait de l'ἐτυμολογίας εϋρεσις (etumologias euresis « la découverte étymologique») la quatrième partie de la grammaire, dont c'est l'une des six tâches fondamentales (*Grammaire*, éd. Lallot, Ch. 1. *De la grammaire*, 41-42 et note 6, p. 79).[49] De même chez le grammairien alexandrin Apollonius Dyscole, au 2e siècle après J.-C. dans son traité *De adverbiis*, éd. R. Schneider, *Grammatici Graeci*, vol. I, II, 563). [50] Le grammairien antique intègre donc dans sa technique une activité fort ancienne. « On notera aussi que jusqu'à la période byzantine la plus avancée, un

49 Dans cette note, J. Lallot précise : « Une définition de l'étymologie qui revient à plusieurs reprises dans les scholiastes de la *Technè* est justement cette expression de 'dépliement des mots' (ἀνάπτυξις των λέξεων), une fois complétée par 'en accord avec la forme' (ἁρμόζουσα τη φωνη, *Scholia Marciana*, 309, 12). L'image du dépliement, vraisemblablement d'origine stoïcienne... suggère que le mot, sens (*noûs*) et forme (*phōnē*), a un intérieur, et s'ouvre comme un livre (cf. Hérodote I, 125) pour déclarer une vérité (*'étumon légein*). Pour les Stoïciens, cette vérité, fondée sur une relation mimétique entre les sons primitifs (*prōtai phōnaî*) et les choses (*prágmata*), pouvait avoir une portée religieuse ou éthique. Pour les grammairiens, qui s'inscrivaient plutôt dans la tradition conventionnaliste de l'origine du langage patronnée par Aristote, l'étymologie mettait seulement en évidence la cohérence sémiologique de la langue en dévoilant la motivation des mots complexes (ou supposés tels). » Cependant, le « projet étymologique » n'est pas toujours réalisable aux yeux des grammairiens, certains scholiastes prenant soin de nous dire que le « dépliement du mot (se fait) selon le possible » (*Scholia Vaticana* 169, 21), qu'« il n'est pas possible de trouver l'étymologie de tous les mots » (*Scholia Londinensia* 454, 23). Cette notion de « dépliement des mots » est fondamentale au Moyen Âge dans l'étymologie par exposition, ex-pliquant et dé-composant les éléments constitutifs (lettres, syllabes) pour les interpréter, comme on le verra infra. Cf. aussi J.-B. Gourinat 2000, 139-149, précisant que la grammaire est ici conçue comme « une pratique, la lecture et l'exégèse expérimentée et technique d'un texte et non comme une théorie du langage ».

50 J.-B. Gourinat relève cependant que, dans le livre VII des *Vitae philosophorum* de Diogène Laërce, composée au début du 3e siècle, où Diogène traite d 'étymologie chez les Stoïciens, les étymologies des noms des dieux sont utilisées pour expliquer à quels phénomènes de la nature correspondent les noms des dieux traditionnels de la mythologie grecque. (Gourinat 2000, 144, note 2) Elles s'inscrivent donc dans le contexte de la physique, mariant cosmogonie et théologie, mettant en jeu une nouvelle lecture d'Homère (cf. aussi supra et A. Long, « Stoic readings of Homer », *Stoic Studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2996, 58-84, en particulier p. 80, où Zenon de Citium est dit, dans sa lecrue d'Homère, avoir « démythologisé « Hésiode en recourant à l'étymologie, comme le fait encore Cornutus : « What survives of Zeno's work on the *Theogony* has close affinities with Cornutus. Zeno interpreted Hesiod's *chaos* as 'primal water', deriving the word from *chysis* ou *chesthai* 'verser, répandre'. Heidentified four of Hesiod's Titans (children of Earth and Heaven) with cosmic powers, justififying this by etymology, and treated the names of Cyclopes similarly. Above all, he set a patern for later Stoics in explaining the nme of the Olympians as primary allusions to the physical elements – Hera/air, Zeus/aether, Hephaestus/fire, etc. »

Ἑτυμολογιχόν (etumologikon) est un dictionnaire qui fait connaître le sens des mots, l'étymologie elle-même ne servant qu'à définir et préciser ce sens. » (Irigoin 1991, 127). Retrouver l'étymon, en grec το ἔτυμον (*etumon*) l'élément véritable, authentique d'un mot, c'est retrouver le sens à l'état pur, état altéré par la dérivation, le grammairien antique étant, à la suite des philosophes, un chercheur de trésor, exhumant la forme première, et avec elle un sens originel et donc véritable ; pratiquant le « déploiement des mots en accord avec leur forme, par lequel le vrai est mis au jour » (*Schol. In Dion. Thr. Art. gram.*, 309, 12 Hildard), il fait ce que pratiquait déjà Socrate dans le *Cratyle*, cette activité se rattachant elle-même à une pratique immémoriale des poètes grecs.

Encore faut-il affiner les choses en précisant les spécificités de la procédure étymologique telle qu'elle est pratiquée par les philosophes et les grammairiens, dont les finalités peuvent être différentes.

Chez les premiers, « le projet d'exploiter systématiquement les mots de la langue grecque comme ' instruments qui servent à discerner l'essence des choses ' (*Cratyle*, 388b) les a [en effet] conduits à multiplier les étymologies tout en exposant les présupposés théoriques de leur activité et en en explicitant les procédures », les maîtres textes étant en ce domaine le *Cratyle*, comme on l'a vu, et, pour la doctrine stoïcienne, le *De dialectica* de saint Augustin. (Lallot 1991b, 136). Et J. Lallot de relever les caractéristiques profondes de leur conception de l'étymologie, en trois points :

– il est *légitime* (aux yeux des Anciens) d'analyser les mots dont nous nous servons pour mettre au jour en eux une couche primitive qui révèle leur nature. Les philosophes font ainsi usage de l'étymologie comme indice de réalité. Pratiquant des reconstitutions étymologiques relativement sobres et modérées au regard de Platon, sans extravagances phonétiques et avec une réelle pertinence sémantique (Lallot 1998, 141-142), Aristote emploie couramment l'étymologie pour illustrer son propos. Dans les *Topiques* II, 6, 112 a 32, il suggère ainsi de tirer parti de l'étymologie dans l'argumentation en remplaçant le sens ordinaire d'un composé – par exemple « courageux » pour εϋφυκος (euphukos), par le sens que livre son analyse en εϋ τήν ψύχην (eu ten psuchén) « qui a l'âme bonne ». Dans ses ouvrages scientifiques entre autres, comme dans sa cosmogonie ou sa *Physique*, l'étymologie peut avoir un rôle définitoire : dans son traité *Du ciel*, il rappelle ainsi l'étymologie supposée d'*ether* en critiquant celle d'Anaxagore :

> *Estimant que le premier corps est différent du feu, de l'air et de l'eau, ils ont donc nommé* ***éther*** *le lieu le plus élevé ; ils tiraient de sa course incessante pendant une année entière, cette dénomination qu'ils lui ont donnée. Anaxagore emploie ce mot d'une manière abusive et incorrecte : il donne le nom d'éther à ce qu'il devrait appeler feu.* (*Du ciel*, I, 3, 270b, 22) Pour l'antiquité grecque, c'est un mot formé de αερ et de θεν, avec un jeu de mots avec θεον, « le divin » ; mais c'est aussi la même racine que αιθειν « brûler » (Platon, *Phédon*, 190c), comme le mentionne A. La Boeuffle (Le Boeuffle 1987), et P. Chantraine, qui parle de « création semi-artificielle », construite par opposition à αηρ (aer).[51]
>
> Ailleurs, J. Lallot souligne aussi que « le terme même d' ' étymologie' (ετυμολογία) n'apparaît pas dans le *Cratyle* : la question expressément posée est celle de la 'justesse des noms' (όρνότης των όνομάτων), c'est-à-dire de leur aptitude à désigner adéquatement, et par suite à faire connaître, les choses (πράγματα). » (Lallot 1988, 138).

On verra plus loin comment cette étymologie est reprise par Mahieu le Vilain dans sa traduction des *Méthéores*.

---

51 *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s. v. αίθήρ (aither), p. 33.

– dans la procédure de retour en amont à des éléments primitifs ou de reconstitution en aval de mots tels qu'on les connaît, ils est *légitime* de supposer que le signifiant est déformable de façon élastique par suppression, adjonction, transformation ou déplacement d'éléments phonétiques (cf. *Cratyle*, 394b), le mot étymologisé et l'étymon devant simplement posséder quelques phénomènes en commun, qui se ressemblent au moins un peu, mais de façon souple.
– les raisonnements sur le signifié laissent place aussi à une grande liberté et à des interprétations plurielles, le dépliement étymologique des mots ayant pour finalité ce qu'on a envie qu'ils disent. L'étymologie a un caractère spéculatif et donc sémantiquement « ouvert », non liée qu'elle est à la plausibilité phonétique (les lois phonétiques ne sont pas établies avant le 19e siècle) : des étymologies différentes peuvent être admises comme également et simultanément dignes d'intérêt chez un même penseur, et donc *a fortiori* chez les épigones et complilateurs. « On ferait un contresens grave sur l'étymologie antique telle qu'elle a été pratiquée par les philosophes, d'Héraclite au *Cratyle* et aux Stoïciens, en supposant que ces penseurs cherchaient vraiment pour chaque mot, sans idée préconçue, un étymon susceptible d'éclairer, voire de problématiser de manière éventuellement imprévisible, leur sens présent. C'est tout le contraire : si en deux points du *Cratyle* (412a et 437a) Socrate donne des interprétations différentes du nom ἐπιστήμη (épistémé), c'est parce que son propos requiert que la science évoque dans un cas le mouvement, dans l'autre le repos. Des deux étymologies proposées, le seul critère qui pourrait en faire préférer une (si tant est qu'il faille choisir, ce qui n'est pas le cas dans le *Cratyle*) serait de nature philosophique, à savoir que la 'vérité' de la science la place du côté du mouvement ou au contraire du côté du repos ; en tout cas, il ne serait pas question de départager les deux étymologies sur des critères de plausibilité phonétique. » (Lallot 1991a, 136-137)[52]. Et J. Lallot de citer en note d'autres étymologies plurielles chez Augustin, toutes aussi « vraies » les unes que les autres, comme *via* (voie) rapprochée de *vis* (force) en tant que soumise à la violence des pieds qui la foulent, et de *vitis* (vigne) en tant qu'elle est sinueuse comme les vrilles de la vigne. Ou encore, attestant de la persistance de cette conception de l'étymologie chez les philosophes grecs, un passage d'Ammonius (VIe siècle) dans son commentaire du *Peri hermeneias* d'Aristote (éd. Busse, 38), où il donne côte à côte, comme également dignes d'attention en raison de leur pertinence sémantique, deux étymologies du nom ἄνθρωπος (anthropos), soit que l'homme « élève son regard vers ce qu'il a vu » (ἀναθρει ἁ ὀπωπε, cf. *Cratyle*, 399e), soit qu'il « articule sa voix » (διασθροῦν τήν ὀπα).

De manière plus générale, souligne J. Lallot en concluant sa note, « les étymologies stoïciennes qui nous ont été transmises ne sont pas moins fantastiques que celles du Cratyle. » Leur thèse philosophique est que l'étude de la vérité des noms (ἑτυμολογία) par la technique du dé-pliement (ἀνάπτυξις anaptudzis « action de déployer, d'ouvrir ») peut conduire à la connaissance des choses, thèse qui va de pair avec l'origine mimétique du langage : les sons primitifs sont des imitations ou mimologies des choses dénommées, et les noms, de ce fait, se trouvent formés d'après les choses (De Poerck 1970, 192). « Les Stoïciens en effet pensent que les mots imitent le plus possible la chose dont ils parlent. » (Laurent 2008, 116). Et de rappeler le principe énoncé par le Stoïcien romain Cornutus (vers 20 – 65 ap. J.-C.) : 'L'appellation est donnée par imitation' (*Compendium de Graece Theologicae traditionibus*, éd. José B. Torres, Library of Congress Classic, 2018, 28, 53). L'étymologisme des Stoïciens,

52 « Le mot *épistémê* (science) : c'est un mot ambigu, et il paraît plutôt signifier l'arrêt de l'âme sur les choses (histésis épi) que son mouvement par rapport à elles.

est l'objet d'une fine étude de J.-B. Gourinat, traitant en particulier des « mots primitifs », à l'instar du *Cratyle* (Gourinat 2000, 164-168, cf. infra).

Un Stoïcien comme Poseïdonios d'Apamée (vers 135 av. J.-C – vers 51 av. J.-C.) a par exemple recours à l'étymologie, parmi d'autres moyens scientifiques à sa disposition, pour conforter sa thèse selon laquelle certains détroits sont le résultat d'une fracture de la croûte terrestre, provoquée par des mouvements du sol davantage que par l'action de l'eau. « À cet égard l'étymologie lui paraissait offrir des outils d'analyse pertinents ; c'est ainsi qu'il a peut-être reconnu dans le nom même de *Rhegion*, rapporté au verbe *rēgnemi* ('briser') l'indice de la cause de la séparation de la Sicile d'avec la péninsule italienne et qu'il a pu chercher, en conséquence, à établir un lien entre la déchirure du détroit de Messine et les poussées telluriques dont témoignait l'activité de l'Etna. » (Marcotte 2019, 129. in *Poseïdonios*, Fragments, éd. Edelstein & Kripp, fr. 221, VI, I, 6).

Strabon, crédité de son « appartenance au stoïcisme pur et dur » par G. Aujac[53], « étymologise » volontiers sur le nom des peuples, comme le relève J. Laurent (Laurent 2008, 116). Dans l'exemple qui en témoigne, c'est au même Poseïdonios, cité parmi les philosophes qu'il sollicite, qu'il se réfère dans sa *Géographie*, en traitant des *Erembes*, dans *l'Odyssée* d'Homère, aux vers 34-39 du Livre I, chant IV : *Tour à tour je visitai Ethiopiens, Sidoniens, ARABES [au lieu d'Erembes]* :

> Sur les Erembes, maintenant, que n'a-t-on point dit ! Mais de toutes les opinions émises, la plus vraisemblable est celle qui veut que le sous ce nom le poète le Poète ait désigné les Arabes. Notre Zénon va même jusqu'à écrire : 'Je vins chez les Ethiopiens, les Sidoniens, les Arabes. Mais point n'est besoin de modifier la graphie, qui est ancienne. Mieux vaut accuser la transformation du nom, phénomène que l'on constate fréquemment dans quelque nation que ce soit. On s'accorde en effet à dériver l'étymologie du nom d'Érembes (Ἐρεμβούς) des mots *eis ter ēran Ēmbainen* (habiter, pénÉtrer sous terre). Seulement, avec le temps, on aura à cette détermination d'Érembes substitué la traduction plus claire de Troglodytes, nom qui désigne, comme on sait, la partie de la nation arabe établie sur le côté du golfe arabique attenant à l'Égypte et à l'Éthiopie. Ce sont donc les Arabes que le poète a voulu désigner sous le nom d'Érembes (*Géographie*, éd. Tardieu, Livre I , 3, 34 , p. 70-72/ cité par J. Laurent dan l'éd. Aujac & Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, I, 3, 34, p. 132)

Cet exemple, révélateur des commentaires critiques de Strabon sur certains noms propres de l'*Odyssée*, n'est pas isolé. J. Laurent relève d'autres étymologies qu'il appelle « signifiantes » (ibid., note 15). Ainsi, à propos du nom des Lélèges, ayant cité Hésiode, Strabon écrit : *L'étymologie de leur nom me paraît laisser entendre qu'il s'agit de peuples rassemblés en des temps anciens* (*Géographie*, éd. Baladié, Paris, Les Belles Lettres, 1978, Livre VII, 7, 2, p. 135) ; il donne des étymologies variées pour le nom d'une source (*Géographie*, éd. Baladié, Paris, Les Belles Lettres, 1981, Livre VIII, 19) ; le nom du héros Hylas, compagnon malheureux d'Héraclès, viendrait des forêts où on finit par devoir aller le chercher après sa disparition (*Géographie*, éd. Lasserre, Paris, Les Belles Letres, 1981, Livre XII, 4, 3).

Chez les Stoïciens latins, on trouve de même mainte étymologie de style ou même d'inspiration « cratylique », dans un mouvement régressif conduisant des dérivés, caractérisés par une motivation médiate, aux « formes primitives » immédiatement mimétiques. Il n'est, pour eux, à la limite, aucun mot dont on ne puisse retracer de façon certaine l'origine. Si on leur objecte le nombre infini de mots qui peuvent servir à l'« interprétation » d'un mot en

53 « Strabon et son temps », in W. Hμübner (éd.), *Geographie und verwandte Wissenschaft*, Stuttgart, F. Steiner, 2000, p. 130. Cité par J. Laurent dans son article sur « Strabin et la philosophie stoïcienne ».

particulier, ils répondront qu'il faut procéder de façon à remonter la filière jusque *eo ut res cum sono verbi aliqua similitudine concinat*, « au point où la chose est en harmonie avec le son du mot en vertu d'une certaine similitude », ce qui est obtenu de prime abord pour des mimologies comme le *tinnitus* de l'airain, le *hinnitus* des chevaux, le *balatus* des moutons, le *clangor* des trompettes, le *stridor* des chaînes. Pour d'autres mots, il convient de partir de l'impression auditive, sonorité douce dans *voluptas, mel, lana* ou rude dans *crux, acris, vepres.* Ce qui joue alors, ce n'est plus la congruence entre les qualités du nom et celles de la chose, mais certaines formes de congruence entre les choses elles-mêmes, qui justifient des échanges de noms : on passe de chose à chose, l'appellation étant conservée dans ses éléments essentiels. On conçoit donc l'importance des onomatopées comme éléments fondamentaux constitutifs de la langue.[54]

Chez les grammairiens grecs, les finalités de l'étymologie sont sans doute différentes : leur but pratique est de trouver dans l'étymologie des moyens d'élucider le sens des mots devenus *opaques* et des arguments pour décider de leur orthographe. Mais les règles de fonctionnement sont semblables : liberté phonétique, contrôle sémantique lâche, recevabilité de l'étymologie multiple. Et J. Lallot en donne comme exemples des cas d'étymologie chez Philoxène d'Alexandrie (1ère moitié du 1er siècle av. J.-C.). (Lallot 1991a).

Si l'on résume donc les caractéristiques de l'étymologie telle qu'elle est pratiquée chez les philosophes et les grammairiens grecs : elle est marquée par la véracité, la pluralité, la plasticité, où peuvent se combiner :

– la verticalité (étymologie-origine, s'apparentant à la recherche généalogique et s'inscrivant dans l'histoire)

– et l'horizontalité (étymologie compositionnelle « achronique » où toutes les formes, réelles ou imaginaires, que l'on manipule existent dans une sorte de contemporanéité idéale).

Pierre de touche de la vérité, ex-plication, dé-voilement du sens « véritable » ou « originel » d'un signe linguistique, elle a une fonction argumentaire à l'appui d'une démonstration, élément décisif d'une preuve, et en ce sens elle constitue un auxiliaire à un large ensemble de disciplines et de sciences, la philosophie, l'herméneutique, la métaphysique, les activités lexicographiques.

54 Ce passage à la στιχεια ετυμλογια l' « étymologie élémentaire » est rappelé dans le *De Dialectica* de saint Augustin : *Stoici autumant nullum esse verbum cuius non certa ratio explicari possit. Et quia hoc modo suggere facile fuit, si diceres hoc infinitum essequibus verbis alterius verbi originem interpretareris erorum rursus a te originem querendum esse, donec perveniatur eo ut res cum sono verbi aliqua similitudine concinat.* (*De dialectica*, éd. J. Pingborn, Dordrecht-Boston, 1975, ch. VI, 92-4. Cf. aussi le développement que consacre M. Arrmisen-Marchetti à la conception de l'étymologie dans le *De Dialectica* en soulignant la parenté que l'on constate entre le fonctionnement des principaux tropes, métaphore et métonymie, et la théorie stoïcienne de la langue, telle qu'on peut y lire : « Aux sources du langage se trouvent les πρῶται φωναὶ «sons premiers », qui sont l 'émergence immédiate de l'idée au niveau de la langue, l'imitation phonétique des choses, puis à partir de ces πρῶται φωναὶ et à mesure que se fait jour la nécessité de désigner des objets plus nombreux, on nomme aussi les autres idées,, par extension non point arbitraire, mais *aut similitudinem rerum et sonorum* (c'est l'onomatopée), *aut similitudinem rerum ipsarum aut vicinitate aut contrario.* La dénomination peut donc reposer sur la ressemblance entre objets (*similitudinem rerum*), à partir de laquelle on attribue à une chose, par extension, le nom d'une autre qui lui ressemble. C'est le principe même de la métaphore aristotélicienne κατὰ τὸ ἀναλογον (le processus de dénomination par *vicinitas* correspondant, lui, au mécanisme de la métonymie). Le lexique serait donc en partie alimenté par des métaphores (et des métonymies) supléant à l'absence de termes propres originels. » (Armisen-Marchetti 1990, 344)

C’est aussi ce que souligne excellemment P. Swiggers dans son esquisse de typologie historique des conceptions de l’étymologie et de leur évolution, depuis l’Antiquité jusqu’à l’époque contemporaine. Dépourvue de visée de l’extérieur, typique de la philologie du 19e siècle, l’étymologie antique peut être caractérisée, quant à la *profondeur*, « en termes de motivation ontique des signifiés (= herméneutique profonde) : il s’agit de retrouver le sens originel d’un mot, qui est en même temps sa raison d’être. Cette récupération du sens primitif se fait principalement – et nous touchons ici à la composante méthodologique – par une *analyse* : analyse « componentielle » de la forme (c’est le cas des étymologies *a posteriori* des noms propres et noms communs égyptiens, des noms propres hébreux dans la Bible, et de l’explication des noms dans les traités de dérivation arabes), mais le plus souvent une *métanalyse* sémantique, qui prend de très grandes libertés à l’égard des formes, quitte à leur appliquer une justification acrophonique. La visée qui se cache derrière ces pratiques étymologiques a été explicitée par les philosophes grecs et romains : il s’agit de retrouver l’adéquation (*ὀρθότησ* orthotês) du mot à la chose et de retracer à travers l’iconicité du signe la décision du νομοθέτης (nomothetês = législateur). Le principe essentiel de ce type d’étymologie est qu’il fonctionne 'hors chronologie' : l’étymologie antique est essentiellement achronique, en ce quelle ne donne ni l’histoire du mot, ni un vrai antécédent du mot. L’étymologie antique est tout au plus, mais c’est rarement le cas, une bonne analyse morphologique, où la forme de départ est toujours manipulée ; pour ces manipulations la rhétorique offrira un cadre terminologique (allongement, abrègement, permutation), en fonction du but à atteindre : la révélation de la vérité. » (Swiggers 1991, 30).

Ce serait, en tout cas, un anachronisme de juger et jauger l’étymologie pratiquée par les Grecs, philosophes et grammairiens, à l’aune des critères modernes et contemporains, comme le dénonce N. Balbir à propos de « l’étymologie mystique » de la tradition indienne classique, comparable, à bien des égards, à la tradition de notre Antiquité classique « On est ici uniquement concerné par des explications que nous taxerions de 'fausses', et qui, le plus souvent, le sont au plan linguistique. Le malentendu disparaît, et l’on comprend qu’il est oiseux de parler de l’exactitude de ces étymologies, ou, inversement, de leur caractère spéculatif, si l’on considère les présupposés de la démarche de ceux qui y recourent. Ils ne s’intéressent guère à l’histoire des mots ou au développement linguisque, mais au contenu sémantique. » dans une démarche étymologique « cherchant avant tout à *motiver* le rapport entre la chose et le nom qui lui est donné, le présupposé fondamental étant qu’il y a toujours adéquation entre la fonction, l’activité ou le comportement et le nom. » (Balbir 1991, 121-122). De même que dans « l’étymologie mystique » indienne classique, la perspective historique n’est pas nécessairement la dimension privilégiée des grammairiens anciens. La mise en lumière d’un sens étymologique, ressentie comme le dévoilement d’une vérité cachée entre les signes, peut être exempte de toute préoccupation historique.

On conçoit, dès lors, que l’étymologie vaut en premier chef pour les noms propres, qui en sont les lieux privilégiés, à la limite l’objet cratylien par excellence, comme le souligne Gérard Genette (Genette 1976, 17), pourvus d’une signification intrinsèque et susceptibles d’interprétations. C'est le nom propre qui est le modèle de définition par excellence, la définition exemplaire parce que seul objet cratylien s'appliquant à un seul « objet », seule dénomination *juste*, *motivée*, dans laquelle on peut découvrir une véritable signification que révèle la procédure étymologique (ibid., 23-24). L'onomastique se prête ainsi particulièrement à l'exploration étymologique, comme l'a souligné E.-R. Curtius en montrant le caractère

descriptif et explicatif de l'étymologie des noms propres dans l'Antiquité gréco-romaine (Curtius 1956, 600-606)[55]. Les Grecs interprètent et justifient les noms propres en en donnant de véritables définitions, en en faisant des éponymes, comme le sont les « étymologies » du *Cratyle*. « En soulignant à mainte reprise le caractère « éponyme » ou « véridique » de noms propres comme Ὀδυσσευς, Πολυνείχης, Ἑλένα, etc. (Odysseus, Polynékès, Helena), ils mettent en évidence en dépliant leur forme à quel point ces noms révélaient la vérité de ceux qui les portaient » (Lallot 1991b, 135). Ainsi du nom de Zeus : ΄Ατεχνως γάρ έστιν οιον λόγος το του Διος ονομα *Atekhnôs gar estin oion logos to tou Dios onoma.* En effet, le nom de Zeus est à proprement parler comme une définition ».[56] Comme on l'a vu, *L'Iliade* est remplie de noms parlants, de même que *l'Odyssé*e Eschyle, dans *Agamemnon*, parlant d'Hélène, dit qu'elle était ainsi nommée parce qu'elle devait causer la perte de vaisseaux, d'hommes et de villes *Elénas, élandros, élépolis*[57] ; Polynice est glosé comme l'homme « aux mille querelles », Οἰδίπους (Oidipos) est expliqué par οἰδάω (oidao) « s'enfler » et ποῦς (pous) « pied » : le nom porte en lui le destin de son support. P. M. Schuhl écrit, en ce sens : « La connaissance du nom seul d'une personne donne déjà pouvoir sur elle, et d'autre part, conférer un nom est déjà presque tracer un destin. » (Schuhl 1934, 42). Pindare joue aussi de l'étymologie. Chez les poètes grecs est ainsi mis en accord le nom propre – à la force évocatrice et légendaire – et l'histoire dans laquelle il va s'incarner, dans un échange dialectique : « Les noms des personnages légendaires exercent un attrait particulier sur

55 Et dans l'Antiquité égyptienne telle que la restitue Mika Waltari dans son roman *Sinouhé l' Égyptien* faisant revivre ce monde antique : le nom du héros lui est donné par sa mère adoptive, Kipa, d'après un Sinouhé légendaire, qui aurait échappé aux dangers à la suite de la découverte involontaire du secret d'un pharaon. « Mais c'était seulement un produit de son imagination enfantine, et elle espérait que je saurais fuir les dangers pour éviter les échecs. **Or les prêtres d'Amon disent que le nom est un présage**. » Prédestination mise en doute par le Sinouhé adopté, cependant : « L'idée de la brave Kipa en me baptisant n'est pas plus enfantine que de s'imaginer que le nom exerce une influence sur le destin de l'homme. » Et plus loin : « Chacun est libre de penser ce qu'il veut du présage des noms. Chacun puise dans sa croyance une consolation aux revers et aux maux de sa vie. » (*Sinouhé l'Égyptien, Mémoires d'un médecin vers l'an 1350 av. J.-C.*, Paris, France Loisirs, 11).

56 « En la coupant en deux, nous employons tantôt l'une des parties, tantôt l'autre : les uns l'appellent *Zéna*, les autres *Dia*. Réunies en un seul, elles font bien voir la nature du dieu, ce qui est précisément, disons-nous, l'effet qu'un nom doit produire ? Car il n'est personne qui, pour nous et pour tous les autres êtres, soit cause de la *vie* (*zên*) plus que le chef et le roi de l'univers. Ce dieu se trouve donc justement nommé, celui par qui (*di 'hon*) tous les êtres vivants obtiennent *la vie* (*zên*) tour à tour. Mais son nom qui était un, a été, je le répète, partagé en deuX, *Dii* et *Zéni*... ll est logique que *Zeus* (*Dia*) soit issu de quelque haute *intelligence* (*Dianoia*). (396a-b).

57 Rappel de la personne dans son nom, qui peut alors, à bon escient, être appelé son nom propre. Ainsi des variations autour du nom et de la personne d'Hélène, comme *ravisseuse* et *ravie*, celle qui à la fois est enlevée et enlève (Joly 2001, note 60). Le jeu de mots sur Hélène est attesté par un témoignage d'Eschyle (*Agamemenon*, v. 680-780) : « Le nom d'Hélène avait bien dit, par un interprète qui avait su le lire, qu'Hélène était la femme qui enlève (jeu de mots sur l'infinitif aoriste ελειν du verbe *enlever*). Que l'on convertisse en effet du passif à l'actif : elle a été enlevée par Pâris : et elle enlève... la jouissance de la femme au mari et la vie à tous les guerriers. » (Ramnoux 1958, 25). Et plus loin, dans le chapitre traitant des couples de contraires, commentant plus précisément encore ce passage d'Eschyle « Hélène est celle qui enlève : elle dérobe au mari la satisfaction substantielle du désir, le provoquant à la guerre qui ôte la vie aux hommes, Hélène enlève et elle est enlevée. » (ibid., 38-39). Exemple rappelé par S. G. Kirk, à côté d'Apollon et de Zeus, soulignant l'importance de l'étymologie signifiante des noms chez les Grecs, qui est bien autre chose qu'un jeu d'esprit : « Eschyle lia le nom d'Hélène à l'action d'enlever des bateaux (*helenaus*), celui d'Apollon à *apollunei* (détruire), et celui de Zeus à *zēn* (vivre). » Il faut y voir « autre chose qu'un jeu de mots trivial, car on croyait communément que les noms révèlent une partie de la véritable essence des choses ou des personnes auxquelles ils sont attachés. » (Kirk 1974, 113-114. Cité dans Redfern 2005, 142).

l'imagination populaire et la tradition s'efforce d'en donner des explications : le nom doit expliquer la légende et la légende doit expliquer le nom avec une parfaite harmonie. » (Collart 1954, 254), en même temps que ces noms, supposés *réels*, confèrent de la vraisemblance à l'histoire que met en œuvre le drame, le nom propre ayant vocation à être *vrai* (Lallot 1991a, 135-136). La tragédie grecque illustre au plus haut point cette prédestination du nom propre, qui s'inscrit dans l'accomplissement d'une fatalité voulue par les dieux : « Les personnages tragiques vérifient souvent que la signification de leurs noms se réalise ou se réalisait. » (Decharme 1904, 297). Ils illustrent de façon exemplaire le fameux adage *nomen est omen* « le nom est un présage » – l'empreinte ADN étymologique de son porteur, pourrait-on dire –, dont l'origine semble remonter à Plaute, dans sa comédie *Le Persan.*[58] Cet adage fera fortune pendant toute la période médiévale et au-delà, pouvant former une triade avec *numen* « la volonté divine », comme le relève W. Redfern, telle que l'exploitera Victor Hugo.[59] Le nom du héros de la tragédie y devient présage accomplissant le destin voulu par les dieux, que les devins peuvent déchiffrer, comme dans le cas d'Oedipe.[60]

L'éponymie des noms propres peut ensuite se transposer ou se transplanter « sur le terrain plus difficile, mais plus vaste et plus significatif, des noms 'communs' » (Genette 1976, 24), déjà pourvus d'une signification. « De même que j'ai traité les noms propres comme des surnoms, je vais traiter le nom commun comme un nom propre en suspendant en quelque sorte sa signification, que je traiterai comme une simple désignation », et en lui appliquant une procédure étymologique. Ainsi « pour *sôma*, qui sert à désigner le corps, justifié par une « étymologie d'affinité », *sôma = corps* voulant dire « signe » et « tombeau », puisque le corps est à la fois le signe et le tombeau de l'âme, je conclus que le nom de *sôma* est juste et bien trouvé pour le désigner, comme *Dionysos* pour désigner le dieu du vin… » (Genette 1976, 24)

La recherche étymologique assure les fondements de la *religio* au regard de la fabulation populaire, comme le souligne J. Pépin en référant à l'ancien stoïcisme : « Croire les dieux tels que les présente la fabulation populaire, c'est *superstitio* ; discerner leur vraie nature, voilà la *religio* » (Cicéron, *De natura deorum* II, 28, 70, éd. Mayor, 26, 25-28). « Ces quelques pages de Cicéron montrent avec bonheur l'essentiel de la théorie de l'interprétation allégorique des poètes commune à tous les représentants de l'ancien stoïcisme : les dieux populaires ne doivent pas être pris à la lettre, mais leur personne et leur histoire sont chargées d'une signification qu'il faut retrouver derrière des descriptions et des récits qui seraient grotesques si l'on s'y arrêtait ; ils représentent parfois des dispositions de l'âme (allégorie morale), mais le plus souvent les forces élémentaires de la nature (allégorie physique). Mais comment discerner le vrai sens de chacun de ces dieux fantaisistes ? Essentiellement par l'observation étymologique de leur nom, qui est le plus souvent en rapport étroit avec la réalité psychologique ou cosmique qu'il désigne. Cette rationalisation des mythes sauve d'ailleurs leur valeur religieuse ; on renonce bien au culte des dieux populaires, mais c'est

58 Dans l'acte IV, scène IV de cette comédie, l'esclave Toxilus conseille à son maître Dodalus d'acheter une esclave de grand prix appelée Lucris (de *lucrum* « profit »), en disant : *Nomen atque omen quantivis jam est preti* (Le nom et ce qu'il présage valent qu'on y mette le prix »). Prédestination du nom, donc !

59 « Dans une séance de spiritisme, en 1855, Hugo, ayant demandé qui était là, entendit le lion d'Androclès répondre, dans cette phrase difficile à prononcer : *Omen, lumen, numen, nomen meum.* Il trouve là le titre de l'un des derniers poèmes des *Contemplations* : *Nomen, numen, lumen* « Le nom, le Dieu, la lumière », triple paronomase, sur les sept lettres du nom Jéhovah. (Cf. Redfern 2005, 70).

60 L'étymologie d'Oedipe est double : Οἰδίπους (Oidipous), bien sûr, « qui a les pieds enflés », le nom est aussi en rapport avec οιδα (oida) « j'ai vu » et « je connais ». Mais celui qui a bien vu, dans la tragédie d'*Oedipe-roi* n'est pas Oedipe lui-même, mais le devin Tirésias, aveugle, Oedipe accomplissant son destin en aveugle, alors que l'aveugle le connaît.

pour retrouver dans les forces physiques qu'ils incarnent autant de spécifications de la véritable divinité, la seule qui appelle la vénération.

À ce fond commun à l'ensemble de l'ancien stoïcisme, chacun des maîtres du Portique adjoint sa note personnelle ; tous admettent qu'il faut délivrer Homère et Hésiode de leur message spéculatif, tous reconnaissent que l'étymologie est à cette fin le meilleur procédé, mais chacun l'applique à sa façon. » (Pépin 1976, 127) Et J. Pépin d'examiner les pratiques étymologiques, en ce domaine, de Zénon, Cléanthe et Chrysippe, pour en relever les excès dénoncés par la critique ultérieure : l'allégorie stoïcienne est «une interprétation, dans le sens de la philosophie du Portique, des poèmes d'Homère et d'Hésiode, à laquelle l'usage intempérant de l'étymologie permet de voir, derrière le nom des dieux et des héros, les réalités psychologiques qu'ils expriment. Tel est le double caractère – dépersonnalisation des dieux traditionnels, excès de l'étymologie – qui appellera contre l'allégorisme stoïcien les sévérités de la critique. » (ibid., 131).

Les Latins reprennent l'héritage grec, comme en témoignent les *Topiques* de Cicéron, où apparaît pour la première fois *veriloquium* « discours vrai », transfuge littéral de l'*etymologia* du grec, passage capital qu'il vaut la peine de reproduire ici : *Multa enim ex notatione sumuntur. Ea est autem, cum ex vi nominis argumentum elicitur ; quam Graeci ἑτυμολογίαν appellant, id est ex verbo ; nos autem novitatem verbi non satis apti fugientes*[61] *genus hoc notationem appellamus, quia sunt verba rerum notae. Itaque hoc quidem σύμβολον appellat, quod Latine est nota. Sed cum intellegitur quid significatur, minus laborandum est nomine.* (*Topiques*, 35) (On tire aussi un grand nombre d'arguments de la signification des mots. Il en est ainsi quand un argument est tiré de la force du nom, soit ce que les Grecs nomment *étymologie,* littéralement *veriloquium* (la parole vraie) ; pour nous, évitant un terme nouveau qui manque peut-être de propriété, nous préférons celui de signes, parce que les mots sont les signes des idées. Aristote emploie dans le même sens *symbolon*. Mais la pensée une fois comprise, il ne faut pas trop s'inquiéter de l'expression).

Nous traduisons par «force du nom » la *vis nominis*, qui semble négligée dans les traductions, et qui est pourtant capitale dans ce passage, *vis verborum tenere* dans la *De finibus* II, 5) étant par ailleurs traduit par « connaître la valeur essentielle » des mots (traduction in Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*[3], tirée de l'éd. Nisard). En proposant prudemment ce calque du grec, Cicéron, selon J. Collart, « se fait peut-être l'écho d'un exégèse du mot *verbum,* devenue traditionnelle de son temps. On la trouve chez Varron, mais elle lui est, semble-t-il, antérieure. Varron nous dit en effet (*De lingua latina*, éd . Goetz-Schoell, frag. 130, 238) : *Verbum dictum est quasi a verum boando, hoc est verum sonando* (le mot *verbum* est formé par à peu près, sur *verum boare* [lat. *bŏō, boāre* mugir], c'est-à-dire faire retentir la vérité). » Mais Varron semble aussi réticent à employer le transfuge grec en utilisant plus volontiers *origo verborum* ou *vocabulorum.* Mais l'ἑτγμολογία revient, au début du livre V du *De lingua latina*, lorsqu'il pose la question de l'imposition des noms : *Quemadmodum vocabula essent imposita rebus in lingua latina* (De quelle manière en latin les mots furent affectés aux choses?). Considérant que les mots sont affectés (*imposita*) aux choses, il déclare que « chaque mot comporte deux caractéristiques essentielles, savoir : l'origine et la portée de son affectation... La première de ces démarches, celle où l'on cherche

61 W. Sanders observe que la composition du néologisme cicéronien *veriloquium* est à comparer à *idemloquium* pour ταυτολογία, *longiloquium* pour παχρολογία chez Isidore de Séville (*Etymologies*, I, 34 sq.) et *soliloquium* dans les *Soliloquia* attribués à saint Augustin (Sanders 1977, 19).

à déceler où, pourquoi et comment naissent les mots, les Grecs l'appellent ἑτγμολογία, la deuxième περί σημαινομένων (sémantique) ». (Collart 1954, 243) « Il est clair alors, en référence à l'étymologie proposée pour *verbum*, que le mot n'est pas un signe conventionnel quelconque », mais le signe « qui clame la vérité », et J. Collart ajoute : « plus nettement encore, Donat, dans son commentaire sur les *Adelphes*, nous dit : *Verbum dixit veram sententiam, nam verba a veritate dicta testatur Varro.* Dès lors apparaît toute la valeur de l'étymologie chez Varron : le mot est un symbole idéalement adéquat où se révèle un rapport de signe à chose signifiée : le mot *verbum* lui-même est l'exemple de base qui illumine la portée de la science étymologique » (*ibid.*).[62] L'on reviendra plus en détail, ci-dessous, sur les implications et les applications de ce principe chez Varron.

Le passage de Cicéron est repris par le grammairien Quintilien, au 5e siècle, dans son *Institution oratoire* : *On tire aussi beaucoup de la désignation. Il s'agit de faire sortir son argumentation de la force des noms (*ex vi nominis*), ce que les Grecs appellent* etymologia, *c'est-à-dire, mot à mot,* veriloquium (*Institution oratoire*, I, 6, 28)[63]

La *vis verbi vel nomini* se retrouve comme notion-clé chez Isidore de Séville avec l'*origo*, dans ses *Étymologies,* dont il sera largement question ci-dessous, comme l'a souligné H. Peraki-Kyriakidou : *Etymologia est origo vocabulorum, vis verbi vel nominis per interpretationem colligitur... Nam dum videris unde ortum est nomen, citius vim eius intellegis.* (*Étymologies*, I, 29) (L'étymologie est l'origine des vocables, quand on saisit la valeur essentielle d'un mot ou d'un nom par l'intermédiaire d'une interprétation... En effet, quand tu découvres d'où vient la dénomination, tu comprends d'autant plus vite sa force).

Cicéron rejoint aussi les Stoïciens, tenants de la thèse de la *physei*, à l'œuvre dans quelques principes élémentaires de rapprochement, dont celui des contraires, (cf. *bellum* 'guerre' nommé ainsi parce que précisément la guerre est tout le contraire de 'belle' (*bellum*) ; ou *lucrum* 'forêt' nommé ainsi parce qu' « elle n'est pas claire » ([*non*] *lucet*) ; ou encore *miles* « soldat » et *moles* « mou », parce que « les soldats ne sont pas mous ». (Arens 1969, 14, Exemples des *Institutions oratoires*, I.6.34)[64] : « Il faut bien avoir à l'esprit que pour les Stoïciens, il ne s'agissait nullement de faire l'histoire de la langue, mais seulement de trouver des points de liaison, des associations, qui correspondaient aux représentations inscrites antérieurement dans les mots et qui pouvaient ainsi prouver leur 'vérité'. » (Thomsen 1902, 15). Selon la formule de Cicéron et de Quintilien, « les mots sont les signes [*notae*] des choses ». Plus largement, la recherche étymologique, dans l'Antiquité tardive des Latins,

62 Ces références s'inspirent de la brève mais dense synthèse ouvrant le chapitre consacré à l'étymologie chez les grammairiens picard par C. Demaizière dans son chapitre *Recherches étymologiques*, sous le titre *Qu'entend on par étymologie ?* (Demaizière 2008, 475-477 en particulier).

63 La transmission de ce passage et sa portée pistémologique est brièvement retracé par I. Draelants dans un article d'une grande densité où elle note : « Suite à l'influence platonicienne sur les premiers penseurs chrétiens, retourner à l'origine des mots est devenu la voie d'accès pour dévoiler la vérité, puisque les mots désignent la nature même des choses. » (Draelants 2015, 240) Et elle observe plus loin que, au Moyen Âge, « Cette 'force des noms' a conservé à la grammaire la place de la propédeutiqueà toutes les sciences et de socle des arts libéraux, avant que de nouveaux textes isssus du monde islamiquevia les traductions, à partir du XIIe siècle, une appréhension rationnelle plus 'sensible' expérimentale des choses, qui influencera nettement les encyclopédiées consacrées à la nature, au XIIIe siècle. » (241) Nous y reviendrons largement à,propos de l'étymologie au Moyen Âge.

64 A propos de *lucus*, « bois sacré », W. Redfern mentionne, en se référant à R. Frank, que l'étymologie moderne appuie l'hypothèse du rapport *lucus – lucere* : « La science étymologique moderne confirme que *lucus*, bosquet sacré, et *luceo*, briller, sont apparentés ; l'endroit 'brillant ' ou 'ouvert' dans les bois en vint à signifier le bosquet lui-même. (Redfern 2005, 143, note 15. R. Frank 1972, 209. Cf. A. Ernout & A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1959, article *lucus,* 368.

s'inscrit dans la conjonction et la symbiose des conceptions d'inspiration néoplatonicienne et stoïcienne qui se perpétue au Moyen Âge, du moins jusqu'au 12e siècle.

La correspondance avec les choses est aussi une correspondance topologique, l'étymologie étant le **lieu** où s'insère la vérité des choses. « The majority of the derivations contained in the surviving fragments of the *De Lingua Latina* involve the names of places, the *loci*, which Varro associates with the first property of things, location. The notion of a verbal topology is subsumed by that of *loci*, the first of the four truly subsistent categories of the real equated with physical fixation » :

> *Locus est, ubi locatum qui esse potest, ut nunc dicunt, collocatum… Ubi quidque consistit, locus*
> (*Locus* is where something can be *located* 'placed' or as they say nowadays, *collocatum* 'established' …. Where anything comes to a standstill, is a *locus* 'place') (*De lingua latina*, V, *De disciplina origorum verborum*)

Speech is thus rooted in the zone where all movement toward a source comes to a rest, where meaning is immuable – « *Loqui* 'to talk' is said from *locus* 'place' » : and when he who speaks [*loquitur*] with understanding puts each word in its own place. » (Bloch 1983, 55)[65] Étymologiser, c'est donc retrouver les lieux originaires des mots, interpréter, c'est effectuer un mouvement de conduction associative en direction de la naissance du mot vrai, son *originatio*, dans son essence dynamique.

Elle est le principe fondamental qui régit la typologie et la topologie des recherches de Varron (116 – 27 av. J.-C.) sur la langue latine, qui ne peut croire « qu'un mot est arbitraire et n'a de valeur qu'en vertu d'une tradition » (Meillet 1932, VII). S'appuyant sur l'autorité de ses prédécesseurs, il déclare ainsi :

> *Huius rei auctor satis mihi Chrysippus et Antipater et illi in quibus, si non tantum acuminis, at plus litterarum, in quo est Aristophanes et Apollodorus, qui omnes verba ex verbis ita declinari scribunt, ut verba litteras alia assumant, alia mittant, alia commutent, ut fit* turdi, *in* turdario *et* turdelice. *Sic declinantes Graeci nostra nomina dicunt Lucienum Λευχιενον, et Quinctium Κοιντιο, et <nostri illorum> Aristarchum Αριστααργον et Διονα Dionem. Sic, inquam, consuetudo nostra multa declinauit ut* vetus *a* vetere, *ut ab* solu

65 Le *De lingua latina* de Varron ne subsiste que très partiellement : sur les vingt-cinq livres que comportait cette oeuvre considérable n'ont été conservés que six livres (V-X). La première hexade traite de l'étymologie, du livre II au livre VI, soit une illustration générale dans les livres II, III, IV, l'étymologie des mots *locorum et earum rerum quae in locis esse solent* (les noms qui désignent l'espace et ce qui y est contenu) au livre V, les étymologies *quibus vocabulis tempora sint notata et eae res quae in locis esse solent* au livre VI, et les origines des mots utilisés par les poètes au livre VII (Rappelé par V. Martino 2020, La majorité des dérivations contenues dans ces fragments restants du *De lingua latina* comprennent les noms de lieux, les *loci*, que Varron associe avec la propriété première des choses, leur emplacement. La notion de topologie en langue est subordonnée à celle des lieux, la première des quatre catégories issues de la réalité, assimilées à un emplacement physique : *locus* se dit lorsque quelque chose peut être « situé » ou, comme l'on dit aujourd'hui, *collocatum* « établi [dans un lieu] ». Quand quelque chose se stabilise, il s'agit alors d'un *locus* «emplacement ». Le langage est ainsi ancré dans la zone où tout mouvement vers une source arrive à un arrêt où le sens est immuable – *Loqui* 'parler' vient de *locus* 'lieu', et celui qui parle [*loquitur*] de manière compréhensible met chaque mot à sa juste place.
Étymologie capitale établissant une équation originelle entre l'acte de parler (*loqui*) et le lieu (*locus*), dont on verra tous les développements infra.

solum, *ab* Loebeso Liberum, *ab* Lasibus Lares *; quae obruta uetustate ut potero eruere conabor* (*De lingua latina*, éd. R. G. Kent, VI, I, 2, 173)
(Sur ce point, je m'autorise de Chrysippe et d'Antipater et de ceux qui, sans avoir autant de pénétration philosophique, étaient plus versés dans la science grammaticale (au nombre desquels sont Aristophane et Apollodore) : tous s'accordent à reconnaître que les mots dérivent les uns des autres, soit en prenant, soit en rejetant, soit en changeant une ou plusieurs lettres, par exemple *turdus* (grive), *turdarius* (qui engraisse des grives), et *turdelis* (petite grive). Ainsi les Grecs ont adapté *Lucienum* en *Λευχιενον, Quinctium* en *Κοιντον* et *Dionem* en *Διονα.* Cest ainsi, puis-je dire, que notre pratique a transformé de nombreux mots à partir de leur forme ancienne, comme *vetus* (vieux) de *veter, solum* (terre) de *solu, Liberum* (dieu du vin, équivalent de Bacchus) de *Loebesom, Lares* (dieux du foyer) de *Lasibus.* Ces mots, que le temps a effacés, je m'efforcerai de les exhumer. (Ed. R. G. Kent, VI, I, 2, 173-175) V. Martino souligne, pour sa part, la portée et le sens profond de cette exhumation de la langue latine : « La recherche étymologique est, pour Varron, un instrument pour arriver à connaître les origines du lexique latin et, grâce à la compréhension de ces dernières, pour arriver à découvrir la civilisation latrine classique » (Martino 2020, 21).

Et Varron de distinguer quatre degrés d'interprétations de l'étymologie (*quatuor explanandi gradus*) pouvant conduire à la connaissance des mots :

1) *quo populus etiam venit* (où le peuple même peut arriver), soit le niveau des étymologies les plus simples, tout à fait évidentes, comme *argentifodinae* « mine d'argent », mot qui vient de *argentum* et de *fodina* ;
2) *quo grammatica ascendit antiqua* (où la philosophie parvient à remonter), soit les philosophes alexandrins commentant les classiques en tentant d'expliquer des mots difficiles ;
3) *quo philosophia ascedens pervenit* (où la philosophie parvient à remonter), c'est-à-dire la philosophie des Stoïciens, qui recherchent les raisons pour lesquelles un signifié déterminé est exprimé par un signifiant correspondant ;
4) *ubi est adytum et initia regis* (où se trouvent le sanctuaire et les origines des temps du Roi), c'est-à-dire où on rejoint le mystère de la genèse du langage.
« Le dernier degré est tellement haut – déclare Varron à l'issue de ce classement – qu'il ne peut se concevoir que comme limite à laquelle il lui est impossible d'arriver. Sa recherche s'arrête donc au deuxième et au troisième degré, là où un certain usage philosophique de l'étymologie, quoique limité, paraît possible. » (*De lingua latina*, éd. R. G. Kent, V, 7-8, commentaires et traduction de F. Volpi (2007, 142-143).[66]

Inspiré indirectement de la doctrine stoïcienne[67], Varron considère plus largement que les mots originels (*verba primogenia*), à la base de la construction des mots dérivés (*verba declinata*) sont parfois difficiles à déterminer du fait que, avec le temps, les mots subissent

66 Il mentionne, parmi les documents les plus intéressants sur ce problème, le traité de Johannes Clauberg (1622-1665), l'*Ars etymologica Teutonum e philosophiae fontibus derivata*, Duisbug, 1663, qui établit les principes d'un usage raisonné de l'étymologie par la méthode inductive, à l'intérieur même de la langue allemande, à travers l'analyse de *Vernunft*, *suchen* et *Ausspruch*, au regard de la recherche des sources latines ou hébraïques pratiquée à son époque. Cf. C. Weber, *J. Clauberg et les origines de la philosophie allemande*, en particulier *L'approche philosophique dans l'Ars etymologica Teutonicum*, in Verbeek R. (éd.), *Johannes Clauberg (1622-1665) and Cartesian Philosophy in the seventeeth Century*, Dordrecht/Boston/London, *Kluwer Academic Publisher*, ch. IV.

67 W. Sanders relève cependant la double appartenance de intellectuelle de Varron étymologue : «Comme étymologue, Varron était redevable de la philosophie stoïcienne et de la philologie alexandrine : il semble pencher vers la théorie de la φέσει, dans la mesure où les *verba* sont attribués par l'homme aux choses (V, 1 sq.). Le mot lui-même a le caractère d'un signe (*verbum est uniusquisque rei signum*). Mais lui revient aussi une certaine «vérité », car la propriété naturelle des choses a conduit les hommes à leur dénomination » (Sanders 1967, 363 / 1977, 14). Cf. infra l'exemple du mot *verbum< verbum boare.*

des altérations et des modifications formelles. Il mentionne quatre modifications principales concernant les voyelles aussi bien que les consonnes : suppression (*demptio*), addition (*additio*), transformation ou changement (*commutatio*) et transposition ou déplacement (*trajectio)* des lettres (*De lingua latina*, éd. R. G. Kent, V, 6).

L'univers de Varron, du cosmos au monde d'ici-bas, repose sur un réseau de *loci* étymologiques enracinés dans leur emplacement, rapportés à leur vérité originelle :

– les dieux eux-mêmes, dont Cicéron pensait que l'étymologie pouvait révéler leur vraie nature (Pépin 1958, 127) ; chez Varron, leur nom s'inscrit dans une théologie astrale inspirée de réminiscences du *Cratyle* de Platon :

> *propterea deos appellatos, quod* theein *id est* iesthai *pro* currere *ac* motari *interpretatio est* (*RD*, I, frg 23, éd. B. Cardauns)
> *ils ont été appelés dei (= dieux) pour la raison que l'on interprète* theein *(= courir), c'est-à-dire* iesthai *(= s'élancer) au sens du latin currere (= courir) et motari (= se mettre en mouvement)*[68]
> Dans le *Cratyle*, Socrate expose sa thèse de l'origine naturelle du mot *theos* : *N'est-il pas juste de commencer par les dieux en considérant comment ils ont bien pu être appelés de ce nom de « dieux »,* theoi *? Eh bien, voici en gros ce que je suppose. A mes yeux, les hommes qui, les premiers, ont vécu en Héllade, n'ont connu d'autres dieux que ceux-là mêmes qui, maintenant, sont ceux de la plupart des Barbares : Soleil, Lune, Terre, Astres, Ciel. Aussi, du fait qu'ils les voyaient tous s'élancer dans une course sans fin,* theonta*, ils sont partis de cette propriété-là, propriété de « courir »,* theein*, pour les dénommer « dieux »,* theoi *; prenant par la suite connaissance de tous les autres dieux, ils les désignent dès lors de ce nom.* (Platon, *Cratyle*, 397). (Cf. Lehmann 1997, 143).

– leurs noms :

. Jupiter lui-même, dont la dénomination divine est étymologiquement mise en rapport avec *dius*, à la connotation céleste :

> *Hoc idem magis ostendit antiquius Iovis nomen : nam olim* Diouis *et* Diespiter *dictus, id est* dies pater *; a quo diei dicti qui inde, et dius et diuum, unde sub diuo, Dius Fidus. Itaque inde eius perforatum tectum, ut ea videatur diuum, id est caelum* (*De lingua latina*, V, 66)
> (This same thing the more ancient name of Jupiter shows even better : for of old he was called *Diovis* and *Diespeter*, that is, *dies pater* 'Father Day' ; from which they who come from him are called *dei* 'deities', and *dius* 'god' and *divum* 'sky', whence *sub divo* 'under the sky', and *Dius Fidius* 'god of faith'. Thus from this reason the root of his temple is pierced with holes, that is the *divum*, which is the *caelum* 'sky', may be seen. (ed. R. G. Kent, I, V, 66, p. 63-64)

68 Cette étymologie est remise en question par Tertullien au regard du vrai Dieu chrétien, dans *Ad nationes* II, ch. IV : *Aiunt quidam propterea deos appellatos, quod* theein *id est* seiezthai *pro currere ac motari interpretatio est. Ergo tam vocabulum istud non est alicuius maiestatis : a cursu enim et motu, non a potestatis eis dominatione formatum est. Sed cum etiam ille unus Deus, quem colimus,* theos *cognominetur nec tamen aut motus ullus aut cursus eius appareat, quia nec uisibilis cuiquam sit, palam est ut vocabulum istud sit aliunde sumptum propriumque, quia a se nativum, divinitatis inventum. Itaque semota interpretationis eius astutia ueri similius est, non a cursu et motu theoi dictos, sed de appellatione ueri dei mutuatum, uti quos aeque deos excudis setis* theos *cognominaretis.*
(*Il en est qui prétendent que les dieux ont été appelés de ce nom, dérivé du grec* theeon *parce que* theein *et* seiezthai *signifient courir ou se mouvoir. Assurément cette dénomination n'a aucune majesté : la course et le mouvement ne semblent pas l'attribut caractéristique de la divinité. Mais comme le Dieu unique que nous adorons s'appelle aussi* theon*, sans que cependant nous le voyions s'agiter et se mouvoir puisqu'il n'est pas visible aux regards de l'homme, il est clair que cette dénomination lui est propre et essentielle et que tous vos dieux n'ont été appelés* theoi *que par imitation et par empiètement sur les droits du Dieu véritable et non à cause de leur course et de leur agilité. Tous les dieux que vous forgez tous les jours reçoivent la même dénomination.*)

. Ou encore Saturne, dont la juridiction s'exercerait sur « les choses semées, les semences », à partir de *sata* :

> *Quare quod Caelum principium, ab satu est dictus Saturnus* (*De lingua latina*, V, 64)
> (Wherefore because the Sky is the beginning, Saturn was named from *satus* 'sowing' (ed. R. G. Kent, I, V, 66, p. 61). Cf. sur ce point l'excellent commentaire de F. Chapot : Au nom du monothéisme chrétien, « Tertullien réfute dans ce passage l'interprétation étymologique de δεός-*deus.* Ce mot ne peut venir du verbe, qui désigne le mouvement et la course, pour deux raisons complémentaires : d'abord parce que les chrétiens l'utilisent également, alors qu'il est impossible d'attribuer à leur Dieu le mouvement en vertu de son caractère invisible ; ensuite parce que les païens ont de nombreux dieux qui ne bougent pas et auxquels ne pourrait donc pas s'appliquer cette appellation. Il est donc plus vraisemblable que la description des éléments comme δεοι soit un plagiat, emprunté à la dénomination du vrai Dieu. » (Chapot 2009, 164, Ch. III I B, *Le nom de Dieu*)

– Dans la cosmographie, l'élément fondamental, le ciel, est l'objet d'une mise au point étymologique qui remet en question celle de son prédécesseur Aelius :

> *Caelum dictum scribit Aelius, quod est caelatum, aut contrario nomine, celatum quod apertum est ; non male : quod posteriora multo potius a caelo quam caelum a celando. Sed non minus illud alterum de celando ab eo potuit dici, quod interdiu celatur, quam quod noctu non celatur* (*De lingua latina*, V, 18)
> (Aelius writes, was so called because it is *caelatum* 'raised above the surface', or form the opposite of its idea, *celatum* 'hidden' because it is exposed ; not ill the remark, that the one who applied the term took *caelare* 'to raise' much rather from *caelum* than *caelum* from *celare*. But that second origin, from *celare* 'to hide' could be said from this fact, that by day it *celatur* 'is hidden', no less than that by night it is not hidden (ed. R.G. Kent, V, 18, p. 17-19))

– Dans la géographie, les toponymes, dans la description de Rome, par exemple : *Septimontes* y est rapproché de *septem* et *montes*, alors qu'il faut en réalité remonter à *saepti montes*, les « monts clôturés » (de remparts, primitivement) (de *saepio, saepi, saeptum* « entourer d'une haie, enclore » (Holland 1953):

> *Ubi nunc est Roma, Septimontium nominatum ab tot montibus quos postea urbs muris comprehendit* (*De lingua latina*, V, VII, 41)
> (Where Rome now is, was called the Septimontium from the same number of hills, which the City afterwards embraced within its walls) (Ed. R.G. Kent, V, VII, 41, 39)

Ou encore le toponyme *Thebae*, remontant à l'âge d'or de l'agriculture, rattaché à une tradition arcadienne (Lehmann 1997, 60 et note 45) :

> *Nec minus oppidi quoque nomen Thebae indicat antiquiorem esse agrum, quod ab agri genere, non a conditore nomen est ei impositum. Nam lingua prisca et in Graecia Aeoles Beoti sine afflatu vocant colles tebae, et in Sabinis, quo e Graecia uenerunt Pelasgi, etiam nunc ita dicunt, cuius uestigium in agro Sabino uia Salaria non longe a Reate miliarius cliuus cum appellatur Tebae* (*Res Rusticae*, III, *praef., 6)*
> (Le nom lui-même de la cité – Thèbes – montre tout aussi bien l'antériorité de l'agriculture : en effet ce nom ne lui vient pas de son fondateur, mais d'une espèce de terrain. Car, dans l'ancienne langue, en Grèce, les Béotiens – qui sont d'origine éolienne – désignent les collines par le mot *tebae* sans aspiration ; en Sabine également – où les Pélages, partis de Grèce se sont établis – ce terme est aujourd'hui encore en usage : il est attesté en territoire sabin, sur la Via Salaria, non loin de Réate, par l'appellation de *Tebae* donnée à une pente qui mesure un mille)

– Dans l'ensemble des noms communs, où sont exploitées toutes les formes de dérivation, non sans soulever des critiques de ses successeurs, tel Quintilien, condamnant les inventions extravagantes en la matière :

> *Mais quant à ceux qui ont composé des livres sur ces sortes de recherches [étymologiques], comme ils n'ont pas craint d'y mettre leurs noms, je citerai, entre autres, Gavius, qui s'applaudissait de dire* caelibes, *célibataires, dans le sens de* caelites, *habitants des cieux, parce que les célibataires sont exempts du plus pesant des fardeaux ; et qui alléguait, à l'appui de son interprétation, le mot grec* etheou, *qui veut selon lui dire célibataire, et a, selon lui, la même origine ; car il prétend qu'on a donné le nom de* caelebs *à celui qui n'a point de femme, à cause de* Caelus, *que Saturne avait mutilé.* Pituitai, *dit Aelius, a pour étymologie* quia petat vitam, *parce que la pituite attaque la vie.*
> *Mais qui n'aura pas droit à l'indulgence après Varron, qui voulait persuader Cicéron qu'*ager, *champ, vient du mot* agere, *agir, parce qu'il y a toujours à faire dans un champ ; et que* graguli, *les geais, sont ainsi nommés parce qu'ils volent par troupe,* gregatim *; tandis qu'il est évident qu'*ager *est tiré du grec, et que* gragulus *est imité du cri de ces oiseaux ?*
> *Mais Varron attachait tant de prix aux étymologies, que, selon lui,* merula, *merle, s'appelle ainsi parce qu'il vole seul,* mera volans… (*Institution oratoire*, I, VI, 36-38. *ager* < *agere.*Varron, *De lingua latina*, V, VI, 34. Cf. aussi *graguli* < *gregatim*, V, XII, 76 ; *merula* < *mera volens*, ibid.)[69]

L'étymologie lui permet aussi de justifier et de fonder en raison ce que l'on a pu appeler son « sabinisme », i. e. la place éminente que Varron donne à sa province dans l'histoire de la langue et dans l'histoire proprement dite (*De lingua latina*, éd. J. Collart, Introduction, p. XXI) : les Sabins portent étymologiquement dans leur dénomination le chiffre sept – fondement de toutes choses parce qu'enveloppant en lui les puissances du pair (féminin) et de l'impair (masculin) – lié pour Varron, selon une tradition spéculative, à l'idée de « crainte révérentielle des dieux », inscrite dans le verbe σεβεσθαι :

> *Sabini dicti, ut ait Varro… quod eagens prae populis praecipue colat deos, id est απο του σεβεσθαι* (apo tou semesthai III, Fragmenta, 1)
> (Les Sabins sont appelés ainsi, à ce que dit Varron… parce que cette race, loin devant les autres peuples, avant tout, honore les dieux, c'est-à-dire à partir de *σεβεσθαι*)

Ils tireraient donc leur légitimité historique et politique d'une suprématie religieuse inscrite en quelque sorte dans l'onomastique, étant des Σεβαστικοι (sebastikoi, i. e. des hommes « instinctivement portés à la vénération divine.) » (Lehmann 1997, 36-46).

Les Sabins sont une illustration, parmi d'autres, du conditionnement linguistique des noms de personne, riches de sens et d'implications, et le nom propre de Varron lui-même en fournit un autre témoignage, englobant le *nomen* (de la *gens* : *uocabulum propriae appellationis*), le *cognomen* (*quod ex familia generis venit*), le *praenomen* (*quod nominibus ab dignitatem generis praeponitur*), – sans compter *l'agnomen* (*quod ex uirtute uel uitio trahitur*) – , qui ne

69 L'attitude critique de Quintilien est nuancée : s'il s'insurge contre « les plus détestables fantaisies » issues de l'étymologie, il reconnaît qu'elle est nécessaire « toutes les fois que le mot en discussion nécessite une interprétation », acceptant, entre autres, les étymologies de certains noms propres dus à des caractéristiques physique ou à des incidents lors de la naissance. (*Institutio oratoria*, éd. J. Cousin, Paris, 1975, I, 4, 25). *Agrippa*, par exemple, désigne ceux qui viennent au monde les pieds les premiers, les *aegre partos* « nés dans la douleur » (Cf. A. Ernout – A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1959[4], 18, s. v. **Agrippa**, donné comme *cognomen* en particulier. Selon Pline : *In pedes procidere nascentem contra natura est, quo argumento est appellavere Agrippa, ut aegre partos.* (*Naturalis historia*, VII, 45) : Il est contraire à la nature de naître les pieds en premier, d'où le nom d'Agrippa, au sens de venu au monde avec peine.

sont pas sans rapport avec le comportement de ceux qui les portent et qui peuvent générer leurs attributs essentiels, comme le souligne Cicéron :

> *Ex persona autem coniectura capitur, si eae res quae personis adtributae sunt diligenter considerabuntur, quas omnes in primo libro exposuimus. Nam et de nomine nonnunquam aliquid suscipionis nascitur – nomen autem cum dicimus, cognomen quoque intellegatur oportet ; de hominis enim certo et proprio vocabulo agitur – , ut si dicamus idcirco aliquem Caldum vocari, quod temerario et repentino consilio sit ; aut si ea re hominibus Graecis inperitis uerba dedisse, quod Clodius aut Caecilius aut Mutius vocaretur.* (*De inventione*, II, IX, 29)
> (On tirera des conjectures de la personne, si l'on considère avec soin les attributs de la personne, que nous avons exposés complètement au livre I. En effet des soupçons naissent quelquefois d'abord du nom – quand nous parlons du nom, il faut entendre aussi le surnom, puisque le nom est l'appellation précise et propre qui s'applique à quelqu'un – par exemple, si nous disons d'un homme qu'il s'appelle Caldus (le chaud) parce qu'il prend des décisions hasardeuses et brusques ; ou que quelqu'un a trompé des Grecs ignorants parce qu'il s'appelle Clodius, Caecilius ou Mutius (*nomina* de la *gens*).

Si son *praenomen* était sans doute si courant qu'il ne pouvait avoir que peu d'influence sur son destin, Varron connaissait sans aucun doute, comme tout Romain, les implications de son *cognomen* Varro, sobriquet désignant au départ, comme l'atteste le doublement hypocoristique, un «homme grossier, lourdaud, rustaud », et cette valeur sémantique peut être mise en relation avec les informations que livre Cicéron sur sa conduite quelquefois importune et incongrue, comme le suggère Y. Lehmann (Lehmann 1997, 47) :

> *de Varrone loquebamur : lupus in fabula. Venit enim ad me et quidem id temporis ut retinendus esset ; sed ego ita egi ut non scinderem paenulam* (Cicéron, *Correspondance*, VIII, J. Beaujeu Paris, Les Belles Lettres, 1963, DCLXXVIII, *Ad Atticum*, XIII, 33a, 206)
> (Nous parlions de Varron : quand on parle du loup ! En effet, il est venu me voir, et à une heure telle que j'ai dû le retenir, mais je l'ai fait sans aller jusqu'à déchirer son manteau)[70]

Il a sans doute cherché à compenser cette connotation péjorative en insistant, dans son autobiographie, le *De sua vita*, sur les circonstances particulièrement flatteuses au cours desquelles ce nom a pénétré pour la première fois dans sa lignée (ibid., 47) :

> *Varro cum de suo cognomine disputaret, ait eum qui primus Varro sit appellatus, in Yllirico hostem Varronem nomine quod rapuerat et ad suos portauerat, ex insigni facto uocabulum meruisse* (Varron cité par Servius Danielis, *Ad Aen.*, XI, 743)
> (A propos de l'origine de son surnom, Varron prétend que le premier qui ait été appelé Varron avait gagné ce nom en s'illustrant au combat : de fait il s'était emparé en Illyrie d'un ennemi et l'avait emporté jusqu'au camp romain)

Chez Cassius Hemina, écrivain latin du second siècle av. J.-C., dont nous sont parvenus des écrits historiographiques fragmentés, l'abondance des étymologies souvent plurielles, – dont celles des éponymes, qui n'est pas sans rappeler celle de Caton dans ses *Origines* –, a un poids argumentatif important : elle a pour fonction d'expliquer, valoriser, donner du corps au récit (Chassignet 1998, 333), comme celles qui font remonter le nom d'Aricie et de Crustumerum à Archiloque et Clytemnestre. L'étymologie et l'éponymie appuient, chez lui, la véracité : « rattacher un fait à un nom lui donne plus de vraisemblance

70 Le proverbe *Quand on parle du loup...* est bien attesté (Plaute, *Stich*. 577 ; Térence, *Adelphes*, 537. Cf. Otto, *Die Sprichwörter und Redensarten der Römer*, Olms, 1962, 199 sq. De même que la dernière expression : Plaute ; *Asin.* 587 et Cicéron, *De orat.*, III, 110, cités par Otto, ibid., 262. (Beaujeu, notes sur ce passage).

que l'étiologie en général, et permet de raccrocher les *realia* et leur *auctor* à l'histoire : on peut ainsi interpréter de cette manière la liaison Faunus – *fana-fanatici* (« inspirés, exaltés » –, où Cassius Hemina fournit une étymologie différente de celle qui est habituellement proposée, puisqu'on faisait venir Faunus de *favere* (« avoir de la faveur pour ») ou encore de *fari* (« parler, dire »). Le rationalisme semble ainsi viser avant tout les *realia* religieux qu'il s'agit de désacraliser. » (Chassignet 1998, 332). Au total, l'étiologie et ses dérivés, étymologie et éponymie répondent, chez lui, au désir de reconstruire le passé de la ville de Rome en lui donnant une certaine cohérence, un moyen d'asseoir une tradition proprement romaine (Chassignet 1998, 335).

L'étymologie se fait proprement l'écho de la cosmogonie épicurienne chez Lucrèce, inspirée de Démocrite, dans le *De rerum natura* lorsqu'il joue sur le nom du poète vénérable Ennius (239-269) *Ennius – perennis* (Ennius le vénérable), dont « les lettres (*elementa*) du nom reflètent les atomes (*elementa*) qui constituaient cet homme. » C'est l'occasion de relever l'importance du jeu étymologique chez Lucrèce : W. Redfern mentionne toute la portée de cette pratique de jouer avec les lettres, soulignant, pour le poète, la réalité des noms et des mots. Le jeu de mots est, chez lui, « un hasard nécessaire, un aléatoire intentionnel, comme celui qui régit l'univers (le *clinamen*, ou crochet) ». Et de citer, comme autre exemple, celui de *materies*, rapproché de *mater* par le truchement d'une paronomase, procédé fréquent chez le poète, une des formes de l'étymologie :

> De même que *materies* contient les lettres m-a-t-e-r, la matière et sa structure atomique servent de mère à toutes choses : *materies* est la *mater* d'où naissent toutes les formes végétales et animales, car rien ne peut surgir soudain du néant.

Il y a donc, pour Lucrèce, une association étymologique entre la fonction reproductrice de la femme et la matière. Cette association se retrouve dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville selon la formule-type *X quasi Y* :

> *Mater dicitur, quod exinde efficiatur aliquid. Mater enim quasi materia ; nam causa pater est* (IX.5.6) – *Materia quasi mater dicta.* (XIX.19.4) (*Mater* (mère) est dite ainsi parce qu'elle engendre quelque chose. *Mater* est, en effet, analogue à *materia* (matière) ; c'est en effet le père qui est la cause.[71]

J. M. Snyder conlut sur ce point que Lucrèce utilise la structure des mots comme une sorte de parallèlisme avec la structure de l'univers et qu'il tâche de renforcer ce parallélisme en se servant de jeux de mots. (Redfern 2005, 76 et renvoi à Snyder 1980, 31, 39, 45). Dans le *De rerum natura*, tout un ensemble de jeux de mots étymologiques ont un rôle pédagogique, comme *ignis/ligna, certus/creo, funditus/fundamentum* : répétés à différents intervalles dans le cours du poème, ils servent de rappel et de guide pour les lecteurs et mettent l'accent sur ses thèses essentielles, comme la « base atomique » dans l'ordre et la régularité des phénomènes naturels et des créations de la nature. On retrouvera cette fonction pédagogique et heuristique dans la pratique médiévale.

La recherche sur la signification du nom propre, inséré dans un réseau, est encore pour Quintilien, qui la reconnaît comme complexe et parfois périlleuse, l'occasion d'un enseignement pour le jeune élève :

> *Scrutabitur ille praeceptor acer atque subtilis origines nominum : quae ex habitu corporis Rufos Longos que fecerunt (ubi erit aliquid secretius : Sullae Burri Galbae Plauti Pansae Scauri taliaque) et ex casu*

71 Sur l'analogie conceptuelle entre *mater* et *materies*, cf. aussi B. Clayton, « Lucrecius' Erotic Mother : Maternity as a Poetic Construct in *De Rerum Natura* », *Helios*, 26/1, 1999.

nascentium (hic Agrippa et Opiter et Cordus et Postumus erunt) et ex eis quae post natos eueniunt, unde Vospicus. Iam Cottae, Scipiones, Laenates, Serani sunt ex uariis causis. Gentes quoque a loca et alia multa reperias inter nominum causas. In seruis iam intercedit illud genus, quod ducabatur a domino, unde Marcipores Publiporeque. (*Institution Oratoire*, IV, 25)

(Si le maître, dont je parle, a l'esprit pénétrant et fin, il scrutera l'origine des noms, de ceux, par exemple, qui d'après les caractéristiques physiques, ont désigné les Rufus et les Longus – catégorie où s'insèrent pour une raison plus cachée Sulla, Burrus, Galba, Plautus, Pansa, Scaurus et autres, ou de ceux qui sont en relation avec la naissance, tels Agrippa et Opiter et Cordus et Postumus, ou dus à des incidents postérieurs à la naissance tels Vospicus. Quant aux Cottae, Scipiones, Laenates et Serani, ils procèdent d'origines diverses. Parmi les sources des noms, on trouverait aussi des noms de peuples, et des lieux et bien d'autres éléments. Pour les esclaves, on a déjà vu disparaître la catégorie qui tirait les noms de celui du patron, comme les Marcipores et les Publipores).[72]

Rufus et *Burrus* le Roux, *Longus* le Long, *Galba* le Gras, *Pansa* qui marche sur les pieds, *Scaurus* le pied bot, *Postumus* le tout dernier, *Cotta* le grincheux, *Scipion* armé d'un bâton, les *cognomnen* sont rattachés aussi à leurs étymons.

L'exploitation des ressources étymologiques du *nomen* (nom propre) et du nom commun (*vocabulis*), chez Varron, n'est pas sans rappeler l'étymologie populaire, qui s'appuie sur les ressemblances formelles fortuites entre le signifiant et ceux d'autres mots ou radicaux déjà connus. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de rationaliser la langue en réduisant son arbitraire et dans le cas extrême, comme chez Varron, de tisser un réseau de signifiants motivés ou remotivés. C'est un point sur lequel on reviendra.

Il ne faut pas négliger non plus la valeur d'*auctoritas* et d'*antiquitas* qui est accordée par les Anciens à l'étymologie : « L'étymologie par son ancienneté (*vetera maiestas*), comme l'écrit Quintilien, confère une certaine majesté, et, pour ainsi dire, une certaine valeur religieuse », rappelle R. Dragonetti (Dragonetti 1986, 72. *Institutions oratoires*, Tome I, I, VI, § 1). Et il souligne, en se référant encore à Quintilien, que « l'étymologie appartient au registre des moyens d'expression qui donnent à la langue une couleur d'*antiquitas* : « Ils rendent en effet, comme l'écrit Quintilien, le style plus noble (*sanctiorem*) et plus admirable (*admirabilem*) parce que le premier venu n'en aurait point usé, et Virgile, dont le goût est si pénétrant, a fait de cet ornement (*eoque ornamento*) un usage vraiment unique.» (ibid. *Institution oratoire*, t. V, VIII, III, § 24). « On voit donc, conclut-il, que d'après la manière dont s'exprime Quintilien, que l'étymologie fait partie des ornements de la rhétorique dont l'opération tropologique a pour but de donner à l'expression une couleur d'ancienneté de sorte que la langue s'en trouve valorisée, plus proche de l'idée de correction ou de modèle et, par là même, douée d'une plus grande authenticité. » (ibid.). Quant à « l'usage unique » de Virgile, il est à l'oeuvre dans son « étymologisme »[73], employant volontiers les mots avec certaines « connotations » fondées sur une étymologie réelle ou supposée, comme le dégage J. Marouzeau :

- dans les noms propres, où « les grands noms de l'histoire romaine sont rattachés à ceux de la légende héroïque » : ainsi de *Rome* à *Romulus*, ou de *Jules* (*César*) au nom du fils d'Énée :

Romulus... Maortia condet
Moenia, Romanosque suo de nomine dicet (*Énéide*, I, 276)

72 *Marcipores* « les esclaves de Marcus », *Publipores* « les esclaves de Publius », cf. Gaffiot, s .v. **Marcipor** (= *Marci puer*) et **Publipor**, mais l'interprétation de *por* en *puer* reste obscure pour Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s. v. **Mars, -tis**, p. 388.

73 On reviendra infra sur l'« étymologisme », largement exploité par des poètes modernes et contemprains

(Romulus... fondera les remparts et de son propre nom nommera les Romains)
Iulius, a magno demissum nomen Iulia (*Énéide,* I, 288)
(Jules sera son nom, nom dérivé du grand Iule)

Et tout un développement étymologique accordé aux noms des grandes familles au chant V de l'*Énéide* :

Mox Italus Mnestheus, genus a quo nomine Memmi...
Sergestusque, domus tenet a quo Sergia nomen,
… Scyllaque Cloanthus
Caerula, genus unde tibi, Romane, Cluenti. (*Énéide,* V, 117 sq.)

Autant d'étymologies, parmi d'autres, qui contribuent à l'aura prestigieuse de noms illustres.

- dans les noms communs, où le « souci étymologique » apparaît dans plusieurs rapprochements signalés par Marouzeau, dont on retiendra *:*

aequor : « la plaine terrestre ou marine » (de *aequus,* Cf. Ernout-Meillet, 11) dans *At prius ignotum ferro quam scindimus aequor...* (*Géorgiques,* I, 50) (Mais avant que nous entr'ouvrions avec le fer un champ inconnu, Traduction dite littérale de l'éd. Sommer Desportes, Paris, Hachette, 1846) ; *Non ullo ex aequore cernes Plura domum tardis decedere plaustra juvencis* (ibid., II, 205-206) (D'aucune plaine tu ne verras de plus nombreux chariots revenir à la maison avec les jeunes taureaux au pas lent. Traduction littérale, ibidem)

laetus : *laetas segetes* (*Géorgiques,* I, 1) (moissons abondantes/grasses moissons, Traduction Maurice Rat) ; *laetus ager* (ibid., I, 102) (le champ riant (fertile) : sic dans la Traduction dite littérale citée supra) ; *glande sues laeti redeunt* (ibid., II, 520) (les porcs joyeux reviennent du gland (de la forêt) : sic dans la Traduction dite littérale citée supra). *Laetus* est caractérisé comme un adjectif de la langue rustique, « gras », par Ernout-Meillet, s. v. **laetus**, p. 337, citant les deux derniers passages des *Géorgiques*, observant que c'est « en passant dans la langue commune [que] l'adjectif a pris le sens de à l'aspect plaisant ou riant, joyeux' ». C'est l'un des témoignages du sens concret originel de nombreux mots du lexique latin.

Au vu de ces quelques exemples parmi d'autres, c'est donc dans deux dimensions au moins que s'exerce l'étymologisme de Virgile : dans l'exaltation héroïque de *l'Énéide* pour les noms propres de hauts personnages, et dans le retour aux sèmes originels de la langue poétique et rustique. Et J. Marouzeau de conclure : chez Virgile, il arrive que « le mot apparaisse pourvu de résonances, sensibles à son lecteur dans la mesure où celui-ci est familier avec l'histoire de la langue et l'histoire des notions ; mieux qu'un relief, il en résulte comme une amplification et une coloration qui sont un élément original de sa poésie ». (ibid., 265)

L'authenticité revendiquée de l'étymologie n'empêche pas sa plasticité : la quête de la vérité étymologique est une quête qui peut être indéfiniment renouvelée par les grammairiens, même si s'impose un noyau d'étymologies consacrées comme autorités : les voies d'accès à la vérité des mots peuvent être multiples et d'aucuns ne se font pas faute de remettre en cause les dérivations de leurs prédécesseurs. Quintilien met ainsi en garde ses lecteurs contre les passionnés d'étymologie qui, dit-il, « tenant à ramener à leur étymon les termes qui ont subi une légère altération, recourent à des procédés variés et multiples, abrégeant ou allongeant, ajoutant ou retranchant – faisant permuter des lettres ou des syllabes. Il en résulte que des esprits tortus glissent à la fin dans les plus détestables fantaisies. » (*Institution oratoire*, I, VI, 32. Rappelé par Dragonetti 1986, 74). L'on a vu ci-dessus ses critiques à l'adresse du

grammairien faisant dériver *stella* (étoile) de *stilla* (goutte), l'étoile devenant alors l'équivalent d'une goutte de lumière ; il écarte *homo* de *humus* (sol, terre), *verbum* de *aer verberatus* (air frappé), tout en acceptant les manipulations heuristiques, faisant dériver *tegula* (tuile) de *regula* (règle) par permutation de la lettre initiale, *classis* (flotte) de *calare* (laisser tomber, déposer, lâcher les voiles), *lepus* (lièvre) de *levipes* (pied léger), *vulpes* de *volipes* (pied agile), etc. (*Institution oratoire*, t. I, I, VI, 28). Aulu-Gelle, dans ses *Nuits attiques*, n'est pas moins critique à l'adresse de Varron, à ses yeux pourtant *litteris ornatissimus memoria nostra* « l'homme le plus savant de la cité » (*Noctae Atticae*, I, I, XVIII, 2) : il note ainsi que, dans la dernière partie du livre, le grammairien se trompe lorsqu'il fait remonter le mot *fur* (voleur) à *furum* (le noir), alors qu'en réalité le mot vient du grec φωρ (*phôr*) « voleur), erreur qui n'est pas sans rappeler une erreur de même type chez Aelius, dénoncée par Varron lui-même :

> *Nonne sic videtur Varro de* ***fure****, tamquam L. Aelius de* ***lepore*** *? Nam quod a Graecis nunc κλεπτητ dicitur, antiquiora Graeca lingua φ dictus est.Hinc per adfinitatem litterarum, qui φωρ Graece, est Latine fur.* (*Noctae Atticae*, I, I, XVIII, 3)
> (N'en est-il pas de Varron sur *fur* comme de Aelius sur *lepus* (remontant selon ce dernier à *levipes* = pied léger, mais rattaché au mot grec éolien *leporis* pour Varron) ? Ce que les Grecs appellent maintenant *kléptès*, la langue grecque un peu ancienne le disait *phôr*. De là, vue la parenté des voyelles, ce qui était *phôr* en grec est devenu *fur* en latin. Trad. R. Marache, 61-62).

Et R. Dragonetti, qui relève ces cas, d'observer : « A part certaines dérivations étymologiques passées au rang de tradition acquise, il serait facile de multiplier les exemples de cette plasticité qui caractérise l'interprétation des formes étymologiques anciennes, notamment dans les nomenclatures géographiques et les noms de personnes où sans cesse l'initiative donnée à la langue rhétorique remodèle la structure littérale ou graphique des noms… » (Dragonetti 1986, 76).

L'interprétation étymologique se développe dans les gloses et les commentaires de grandes œuvres de l'Antiquité païenne ou chrétienne. L'étymologie est partie intégrante des commentaires du mythographe Servius, *grammaticus* à Rome au tournant du 4e siècle, sur *l'Énéide* de Virgile, comme le soulignent G. Thilo et H. Hagen dans leur édition: « Secundum grammaticam interpretationis partem ea quae ad elocutionem pertinent Servius maxime tractavit vocabulorum igitur origine significationes differentias exposuit vocesque minus usitatas ostendit » (Dans la seconde partie de la grammaire traitant de l'interprétation, ce qui ressort de l'élocution, c'est Servius qui a le mieux exposé les différentes significations des mots par leur origine et qui a expliqué les vocables les moins usités). *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii Aeneidos*, éd. G. Thilo – H. Hagen, 1881, *Praefatio*, XXVIII-XXIX. Préface non reproduite dans l'édition A. Baudou et S. Clément-Tarantino, Presses Universitaires du Septentrion, 2015. Des notices étymologiques héritées de la tradition alimentent ainsi volontiers les commentaires des noms propres les plus éminents, dieux et divinités, noms de lieux.

> Soit Jupiter et Junon, à propos de *soror et conjux* du vers I, 47 :
> *Ast ergo, quae diuom incedo regina, Iovisque*
> ***et soror et conjux****, una cum gente tot annos*
> *belli gero.*
> (Et moi, majestueuse reine des cieux, soeur et épouse de Jupiter je suis en guerre contre une seule nation, et depuis tant d'années !

Physici Iovem aetherem id est ignem uolunt intellegi, Iunonem uero aerem ; et quoniam tenuitate haec elementa paria sunt, dixerunt esse germana. Sed quoniam Iuno, hoc est aër, subiectus est igni, od est Iove, iure superposito elemento mariti traditum nomen est. 'Iovem' a 'uvando' dixerunt ; nulla enim res sic fouet omnia, quemadmodum calor.
(Les physiciens – i. e. ceux qui étudient la nature – soutiennent que Jupiter représente l'éther, c'est-à-dire le feu, et Junon l'air ; ils ont dit qu'ils étaient frère et soeur parce que ces éléments sont semblables par leur légèreté. Mais puisque Junon, à savoir l'air, est placé sous le feu, c'est-à-dire Jupiter, c'est à bon droit que l'on a donné le nom du mari à l'élément placé au-dessus. Par ailleurs ils ont dit que *Iovis* vient de *iuvare* 'aider' ; en effet rien n'est bénéfique à toute chose autant que la chaleur.)
(éd. Baudou & Clément, 74-75 et note 152, rappelant que la première étymologie de Jupiter, remontant, selon Varron, *De lingua latina*, V, 65, à Ennius, est la plus répandue. Pour la seconde, ils renvoient également à Varron, ibid., V, 67, mais l'étymologie y est quelque peu différente : « il était jadis appelé *Diois* et *Diespiter*, c'est-à-dire 'jour-père' ». On reviendra infra sur cette étymologie).

Soit les Parques, à propos de *sic volvere parcas* du vers I, 22 (ainsi le filaient les Parques)
Et dictae sunt 'Parcae' κατά ἀντίφρασιν, quod 'nulli parcant', sicut 'lucus' a 'non lucendo', 'bellum' a 'nulla re bella'. Nomina Parcarum Clotho, Lachesis, Atropos.
(Elles sont appelées 'Parques' par antiphrase parce qu'elle n'épargnent personne (*nulli parcere*), tout comme *lucus* 'bois', vient de *non lucendus* 'qui ne doit pas être éclairé', et *bellum*, 'guerre' *de nulla res bella*, 'chose pas du tout belle'. Les noms des Parques sont Clotho, Lachésis et Atropos) (éd. Baudou & Clément-Tarantino, 56-57)
Ici encore une étymologie traditionnelle sur le mode de l'antiphrase, qui sera très largement répandue au Moyen Âge.

Soit la Lybie, dans le même vers : *Ventrum excidio Lybiae*
Libyae : Carthaginis. Et provinciam pro civitate posuit. Dicta autem 'Libya' uel quod inde 'libs' flat, hoc est Africus, uel ut Varro ait, quasi λιπυία, id est 'egens pluviae'.
(Libye : désigne Carthage. Il a encore écrit la province à la place de la ville. Par ailleurs le mot *Libya* vient ou bien du fait que de cet endroit souffle le vent, à savoir l'Africus, ou bien, selon Varron, de *λιπυία*, c'est-à-dire 'qui manque de pluie')
(éd. Baudou et Clément-Tatantino, 56-57) et note 86, indiquant que ce terme est un hapax, tout comme cette étymologie)

Mais aussi, occasionnellement, pour des noms communs, objets d' « inventions » étymologiques par analogies, introduites par *quasi*, véritable marque de ce type d'étymologies (cf. aussi infra) :

Soit *cardo*, au vers I, 449 :
*foribus **cardo** stridebat aenis*
(et le gond des portes d'aiain (qui) grinçait)
'cardo' dictus quasi 'cor ianuae', quo mouetur.
Cardo 'gond', vient de *cor ianuae* 'coeur de la porte', grâce auquel elle est mobile.
(ibid., 274-275)
Soit *carcer*, au vers I, 54 :
Hic vasto rex Aeolus antro
luctantes ventos tempestasque sonoras
*imperio premit ac vinculis et **carcere** fremat*. (I, 52-54)
(Là, dans une immense caverne, le roi Éole pèse de tout son pouvoir sur les bruyantes tempêtes et les vents rebelles, et les retient enchaînés dans leur prison.)
'Carcer' autem est undecumque prohibelur exire ; dictus quasi 'arcer' ab 'arcendo'.
(Par ailleurs *carcer* désigne tous les lieux d'où il est interdit de sortir ; le terme vient comme si c'était *arcer*, de *arcere* 'enfermer')
(ibid., 80-81 et note 165 : le *quasi* doit donc être rendu de manière plus marquée que d'habitude).

Ces quelques exemples illustrent la variété des gloses étymologiques intégrées dans les *Commentaires*, dont les éditeurs ne relèvent pas moins de 174 items dans leur *Index des étymologies* (ibid., 471-473). Échos d'une pratique grammaticale assurée, elles se perpétuent dans la tradition mythographique postérieure.

La mythographie de Fulgence – dit Placiade Fulgence ou Fulgence le Mythographe – est un exemple particulièrement remarquable du recours à une étymologie multiforme comme moteur d'explication. Ses *Mitologiae*, composées durant le dernier quart du 5e siècle ou le premier du 6e siècle, sans doute en proconsulaire, visent à dégager le sens profond, symbolique et allégorique, des mythes d'une cinquantaine de fables antiques, dans un itinéraire à portée moralisatrice exprimant *in fine* le passage du paganisme – celui du monde grec, à la fausseté poétique – au christianisme dont hérite le monde latin de la philosophie et de la vérité : le livre I est une présentation générale du monde mythologique, du monde des dieux à celui des hommes en passant par les héros ; le livre II, partant du jugement de Pâris, dépeint les trois modes de vie qui se partagent le coeur humain – la vie contemplative avec Minerve, la vie active avec Junon, la vie voluptueuse avec Vénus, – assortis d'un recueil d'*exempla* de ce que l'homme, chrétien ou non, doit faire ou ne pas faire ; le livre III dépeint le drame de l'homme en proie aux affres de Vénus, débouchant sur l'espoir d'une renaissance morale. Dans leur Introduction aux *Mitologiae*, dont ces quelques lignes sont inspirées, E. Wolff et P. Dain consacrent un long paragraphe au rôle clef de l'étymologie dans toutes les étapes de cette interprétation symbolique des fables, comme il l'est également dans son *Expositio Virgilianae continentiae*, oeuvre postérieure : « L'objectif [i. e. l'interprétation des mythes] est fixé, le moyen le plus employé sera celui de l'explication étymologique. Ce qui a été dit à ce sujet pour l'*Expositio Virgilianae continentiae* vaut également pour les *Mitologiae*.[74] Le raisonnement, autrement dit la raison d'être de l'étymologie doit être au service de l'explication, et c'est cette dernière qui, bien souvent, justifie la première. La recherche étymologique est commandée par le sens que l'on peut y trouver, et tous les procédés sont bons pour obtenir l'interprétation souhaitée : étymologie par rapprochement phonique (la paronymie supposée étant introduite par un *quasi*), hypothèse de mots hybrides (alliance de grec et de latin), etc. Mais il ne convient pas de reprocher à Fulgence d'ignorer la vraisemblance philologique : tel n'est pas son propos. Avant la critique moderne, Fulgence a compris à sa manière l'influence de la théorie stoïcienne du signe et des étymologies sur les poètes : ceux-ci savent qu'il y a dans les mots un sens caché.

Cependant l'explication étymologique n'est pas un but, ce n'est qu'un moyen pour parvenir, à partir de la valeur allégorique du mythe, à une vision morale, voire chrétienne. Car

74 Dans l'Introduction à cette oeuvre, *Interprétation de la substance de l'oeuvre de Virgile*, E. Wolff consacre également un long paragraphe à **L'explication étymologique**, parlant à ce sujet d'une « méthode étymologico-démonstrative parfois proche du jeu de mots ou de la charade, qui accumule les étymologies qu'un point de vue linguistique moderne qualifierait, au mieux, de varroniennes ». Dans ces étymologies, ne portant que sur les noms propres et rapportées presque exclusivement au grec, la méthode est toujours plus ou moins la même : « Fulgence, le plus souvent, ramène le mot à son état originel supposé par le biais d'un *quasi* d'approximation ('autrement dit, pour ainsi dire'), puis le décompose pour lui trouver une signification qui concorde avec l'interprétation souhaitée, ou donne directement son sens en latin... » Et E. Wolff de conclure : « Certes l'étymologie ('sens vrai' en grec) est bien utilisée comme catégorie de pensée, principe d'explication et voie de connaissance chez de nombreux auteurs païens et chrétiens, qui, au-delà des querelles philosophiques sur l'origine du langage, admettaient un rapport entre le signe et la chose qu'il s'agissait de retrouver... Mais jamais le phénomène n'acquiert la densité qu'il a dans l'*Expositio Virgilianae continentiae*. » (*Fulgence, Virgile dévoilé*, Introduction, 25-26).

la finalité de l'ouvrage est pédagogique : en condamnant les Anciens à travers leurs fables, Fulgence désire apparemment, après une explication rationnelle, montrer la supériorité de la morale chrétienne. » (*Fulgence, Mythologies*, Introduction, 11). Suit le plan type des fables, illustré par la fable II, 2, dont le thème est le combat de la *virtus* (la vaillance au service de la vertu) représentée par Hercule contre la *libido* (le plaisir des sens) représentée par Omphale, qui le séduit. Les étymologies des deux noms appuient la démonstration :

> *Hercules enim Eracles Grece dicitur, id est Eroncleos quod nos Latine virorum fortium famam dicimus unde et Homerus ait : κλέοσ οίον άκούσαμεν, hoc est : famam solam audivimus. Ideo et Alcei nepos dicitur ; alde enim Grece praesumptio interpretatur : nam et Almenam matrem habet quasi almera, quod Grece salsum dicitur. Nam ex igne ingenii ut ex Iove et ex praesumptione ut ex Alceo auo et ex salsidine sapientiae ut ex Almena quid nascitur nisi fortitudinis gloria ?Et tamen a libidine superatur ; onfalon enim Grece umbilicum dicitur ; libido enim in umbilico dominatur mulieribus, sicut lex divina dixit : 'Non est praecisus umbilicus tuus', quasi si diceret : peccatum tuum non est amputatum...*
> (Car Hercule, en grec, se dit Héraclès, c'est-à-dire *eroncleos*, ce que nous, en latin, nous traduisons par la renommée (*famam*) des hommes courageux, d'où les mots d'Homère : *κλέοσ οίον άκούσαμεν*, c'est-à-dire : 'Nous n'avons entendu qu'une rumeur (*famam*).' C'est aussi pourquoi l'on dit de lui qu'il est le petit-fils d'Alcée : en effet *alce*, en grec, signifie hardiesse ; d'autre part il a pour mère Alcmène (*Almena*), en quelque sorte *almera*, ce qui, en grec, veut dire salé. Car du feu de l'esprit – à savoir Jupiter –, de la hardiesse – à savoir Alcée, son aïeul –, et du sel de la sagesse – à savoir Alcmène –, que naît-il sinon la gloire du courage ? Et cependant cette dernière est surpassée par le désir des sens ; en effet *omphalos*, en grec, veut dire nombril ; car chez les femmes, le plaisir des sens exerce son pouvoir dans le nombril, comme le dit la loi divine : 'Ton cordon n'a pas été coupé', comme si elle disait : Ton péché n'est pas effacé.) (ibid., 86-87)

L'on a affaire, en l'occurrence, à une sorte de condensé des procédés étymologiques de Fulgence, ex-pliquant – au sens premier de « déplier, dérouler ») la fable d'Hercule et d'Omphale par l'interprétation symbolique de leurs noms à partir du grec, soit :
– pour Hercule, une étymologie multiple allant de son nom à ceux de ses géniteurs, formant une sorte de constellation sémantique, – courage, hardiesse, sel de l'esprit – résumée *in fine*, où l'on remarquera le « marqueur étymologique » *quasi*, introduisant une paronymie signifiante, qui deviendra en quelque sorte emblématique de l'étymologisme médiéval ;
– pour Omphale, une seule étymologie, rapportant *Omphale* au grec *omphalos* « nombril », comme lieu symbolique du plaisir.
Dans le livre I, consacré aux dieux et à leur postérité, c'est la cosmogonie des quatre éléments premiers qu'éclaire l'étymologie de Jupiter : la chaleur ou la vie – Junon : l'air – Neptune : l'élément liquide – Pluton : la terre, où il reprend ou adapte des étymologies traditionnelles, commentées dans les notes des éditeurs :

> *– Jupiter : id est primum Iovem ut ignem, unde et Zeus grece dicitur : Zeus enim Greca significatione sive vita sive calor dici potest...* (Le premier [élément] est donc Jupiter, à savoir le feu, d'où son nom grec de Zeus : en effet, en grec, le nom de Zeus peut signifier la vie ou la chaleur...)
> *– Junon : secundam Iunonem quasi aerem, unde Era Grece dicitur...* (la deuxième, c'est Junon, l'air, d'où son nom grec d'Héra...)
> *– Neptunum uero tertium uelut aquarum uoluerunt elementum, quem ideo Grece etiam Posidoniam nuncupant quasi pion idonan quod nos Latine facientem imaginem dicimus, illa videlicet ratione quod hoc solum elementum imagines in se formet expectantium, quod nulli alio ex quattuor conpetat elementis.* (On fait du troisième, Neptune, l'élément liquide : en grec, on l'appelle aussi Poseidon (*Posidoniam*), autrement dit *pion idonan*, ce que nous, en latin, nous traduisons par faiseur d'image, pour la raison que c'est le seul élément qui produit en lui l'image de ceux qui s'y regardent, ce à quoi ne parvient aucun autre des quatre éléments.)

> *– Pluton : Quarum etiam Plutonem dicunt terrarum praesulem – plutos enim Grece diuitiae dicuntur – solis terris credentes diuitias deputari.* (Quant au quatrième, Pluton, il est, dit-on, celui qui commande à la terre, car *ploutos*, en grec, veut dire richesses, et c'est à la terre seule que la croyance attribue des richesses.) (ibid., 60-61)

À toutes les étapes de ce parcours mythographique, chez Fulgence, une balise étymologique empruntée à ses prédécesseurs, ou originale, est le support d'interprétation symbolique : au total 110 noms propres étymologisés, répertoriés par E. Wolff et P. Dain dans un précieux *Index* (ibid. 195-198), confrontés en particulier au *Lexicon* de R. Maltby (Maltby 1991 et Marangoni 2007).

Une autre veine vient alimenter, à basse époque, la pratique étymologique, la veine vétéro-testamentaire, véhiculant en quelque sorte un cratylisme sacré selon lequel Dieu lui-même, onomaturge, a, dans la langue originelle, *nommé* les êtres et les lieux en accord avec leur nature, l'étymologie étant en accord avec leur nature profonde : la Bible est farcie d'une onomastique étymologique légitimant l'imposition des noms, et source de nombreux jeux signifiants, comme celui de *Pierre*, fondateur de l'Eglise : *et ego dico tibi quia es tu Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam* (*Matthieu*, 16, 18), nom donné par Jésus à Simon (Cf. *infra*) « Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ». Tous les noms, Adam, Eve, Abraham, Jacob et Israël, leur ont été attribués parce qu'ils leur conviennent : ce n'est pas par hasard que, sur l'ordre de Dieu, Adam, onomatothète, nomme les êtres, et en les nommant, ce n'est pas seulement des noms, mais bien leurs noms qu'il leur attribue, et ce nom peut se transmuer selon le destin de celui qui le porte. Le principe en est expressément énoncé dans un verset d'*Isaïe*, où Dieu confirme la transformation de Sion, son 'épouse' céleste, en lui donnant un nom nouveau :

> *Et viderunt gentes iustum tuum et cuncti reges inclitum tuum et vocabitur tibi nomen novum quod os Domini nominabit* (*Isaïe*, 62, 2)
> (Tes nations verront ta jusrtice, et tous les rois ta gloire, et l'on t'appellera d'un nouveau nom que la bouche de Dieu. Choisira)

Un personnage qui change de vie change en même temps de nom ; changer le nom, c'est aussi changer la destinée de celui ou celle qui le porte.

– L'onomathète peut être évidemment Dieu même, ou Jésus. Dans la *Genèse*, Dieu transforme *Abram* (« père élevé ») en *Abraham* (« père d'une multitude ») comme signe et promesse de sa nombreuse descendance :

> *Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram, sed appellaberis Abraham, quia patrem multarum gentium constitui te* (*Genèse*, 17, 5)

(On ne te nommera pls Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations)

Il remplace de même le nom de *Saraï* par *Sarah* (= « mère d'une race élevée »)

> *Dixitque Deus ad Abraham : Sarai uxorem tuam non vocabis Saraï sed Sarram …* (*Genèse*, 17, 15)
> (Et Dieu dit à Abraham : « Tu ne donneras plus à Saraï, ta femme, le nom de Saraï, car son nom est Sara)

Dans les deux cas est ajoutée la lettre *hé* marquant le souffle de la vie, signifiant l'énergie de l'enfantement, comme l'indique la Kabbale : le couple nouvellement dénommé est désormais promis à une nombreuse descendance.

Dans l'*Évangile de Jean*, Simon reçoit de Jésus le nom symbolique de *Kefâ / Cephas*, qui signifie « pierre », surnom que lui donne Jésus, lorsqu'il est mis en sa présence par André son frère, pleinement signifiant comme pierre fondatrice de la maison de Dieu, selon le célèbre verset rappelé *supra*, les deux noms étant réunis dans les Actes des Apôtres :

> *Et adduxit eum ad Iesum, intuitus autem eum Iesus dixit : « Tu es Simon, filius Johanna, tu vocaberis Cephas quod interpretatur Petrus* (*Jean*, 1, 42)
> (Et [André] l'amena à Jésus. Jésus, l'ayant fixé du regard, dit : « Tu es Simon, le fils de Jean, tu t'appelleras Céphas », ce qui signifie pierre)

– Ce peut être le représentant de Dieu, comme Moïse. Dans les *Nombres*, *Osée*, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm (de l'hébreu *Hôshê'â* « délivrance »), envoyé par Moïse pour reconnaître le pays de Canaan, voit son nom changé par celui-ci en *Josué* (de l'hébreu *Yehôshû'a* « l'Éternel est sauveur ») au moment où il va reconnaître le pays de la promesse : il devient , ce faisant, son ministre.

– D'autres cas se présentent, riches de signifiance. Dans la *Genèse*, *Jacob*, fils d'Isaac et de Rébecca, est selon l'étymologie populaire, « celui qui tient par le talon, qui supplante » (*Genèse*, 25, 25), mais au passage du gué de Jaboc, il lutte avec un ange de Dieu et il est renommé *Israël*, surnom que lui donne son adversaire (« celui qui lutte avec Dieu »), glorieuse dénomination qui passera dans la postérité au peuple de l'alliance :

> *At ille (i. e. Deus) nequaquam inquit Jacob appellabitur nomen tuum sed Israhel quoniam si contra Deum fortis fuisti quanto magis contra homines praevalebis* (*Genèse* 32, 28)
> *(Et il dit : « Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël, car tsi tu as été vainqueur contre Dieu, tu l'emporteras d'autant plus contre les hommes)*

Dans le livre des *Juges*, Gédéon, en hébreu *Gid-ôni*, « qui taille, qui fend », est crédité d'un nouveau nom par les habitants de sa ville, *Jerobaal*, hébreu *Yerrabba'al* « que Baal combatte, prenne parti », pour avoir renversé son autel :

> *Ex illo die vocatus est Gedeon Hierobbaal, eo quod dixissent omnes ulciscatur se de eo Baal qui suffodit altare eius* (*Juges*, 6, 32)
> (En ce jour, on donna à Gédéon le nom de Jerobaal, tous disant : « Que Baal se défende contre lui, puisqu'il a renversé son autel »)

Dans les *Nombres*, Rachel, en proie aux terribles douleurs de l'accouchement, appelle son fils *Ben'Öni* « fils de ma peine », mais son père change son nom en un meilleur présage, *benyâmin* « fils de la droite », position de gloire à la droite de Dieu, place d'autorité d'où il exercera le jugement :

> *Egrediente autem anima prée dolore et imminente iam morte, vocavit nomen filii sui Benoni id est filius doloris, pater vero appellavit eum Beniamin id est filius dexterae* (*Genèse*, 35, 18)
> (Comme son âme s'en allait – car elle était mourante – elle le nomma Bénoni ; mais son père l'appella Benjamin)

La signifiance des noms propres bibliques touche aussi les noms de lieux. Dans le *Livre de Michée*, le prophète menace Israël de destruction en jouant sur les noms des villes qui seront frappées par l'ennemi et qui appartiennent pour la plupart à la plaine de Juda, chacune d'elles étant l'occasion d'un jeu de mots supportant sa malédiction prophétique (*Michée*, 1, 10 sq.)[75]

La veine biblique est alimentée par le *Liber interpretationis nominum Hebraicorum / L'interprétation des noms hébraïques* de saint Jérôme, qui transmet aux chrétiens tout l'acquis de l'onomastique sacrée en se donnant comme le restaurateur et le translateur de Philon (390) pour l'Ancien Testament et d'Origène pour le Nouveau Testament : pour l'éminent traducteur de la Bible, travaillant directement sur le texte hébraïque, il s'agit de fournir au lecteur occidental un écho des nombreux jeux de mots et motivations sémantiques qui affectent les noms propres de la Bible, en tentant de résoudre le problème rencontré par tout traducteur face à un jeu intraduisible sur les mots de la langue d'origine. A cette difficulté s'ajoute une autre question, posée par le principe chrétien de la typologie, c'est-à-dire de la correspondance significative d'épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; un nom hébraïque, par un dessein providentiel, annonce le type qu'il porte. La recherche et le commentaire des étymologies hébraïques des toponymes et des anthroponymes bibliques permet aussi, non seulement de réfuter les erreurs de ceux qui suspectent à tort les livres hébraïques, mais aussi de trouver les textes qui font autorité par rapport aux traductions grecques et latines et de faire « résonner » des termes dont le sens n'est plus perceptible dans la langue latine, comme le souligne H. Bloch en citant ce passage (Bloch 1989, 52?) :

> Studii ergo nostri erit vel eorum qui de libris hebraicis varia suspicantur, errores refellere vel ea quae in latinis et graecis codicibus scatere videntur, auctoritati suae reddere, etymologias quoque rerum, nominum atque regionum, quae in nostro sermone non resonant, vernaculae linguae explanare ratione. (*Hebraicae quaestiones in libros genesis*, éd. P. Lagarde, *S. Hieronymi Presbyteri Opera*, pars I,1, *Corpus christianorum. Series latina*, t. LXXII, Turnhout, Brepols, 1959, 1-2).
> (Aussi tous nos soins s'attachent-ils, soit à réfuter les erreurs de ceux qui émettent toutes sortes de soupçons sur les textes hébreux, soit à rendre à leur sens authentique celles qui semblent pulluler dans des recueils grecs et latins, et aussi de développer les étymologies des choses, des noms et des pays étrangers à notre langue en recourant au langage courant)

Saint Augustin peut s'inscrire dans cette veine en établissant « la concordance entre les fondateurs de la cité (Caïn et Énoch) et les qualités qui leur sont relatives ainsi que celle du patriarche (Seth) et des qualités intrinsèques à sa postérité » (Amiri 2011, 197-198 et texte cité ibid.) :

> Comme Caïn qui signifie 'possession', fondateur d'une cité terrestre, et son fils au nom duquel il l'a fondée, Énoch, qui signifie 'dédicace', indiquent que cette cité trouve son origine et sa fin sur terre où rien n'est à espérer au-delà de ce qu'on peut voir en ce siècle, Seth signifie 'résurrection', puisqu'il est le père d'une postérité mentionnée à part. Il nous fait voir ce qu'une histoire sainte dit de son fils. (*De civitate Dei / La cité de Dieu*, éd. B. Bombart et A. Kalb, Tome 36, XV, 17, 96. Traduction G. Combes, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, Bibliothèque augustinienne, 114, sq.

75 Cf. l'édition A. Crampon, *La sainte Bible, Le Livre de Michée*, I, 10-15, p. 1234, note de pied de page.

2. Isidore de Séville et l'étymologisme encyclopédique

Avant d'en venir à son plus éminent représentant, Isidore de Séville, il faut au moins mentionner un précurseur important en la personne de Cassiodore, (490-583) auteur des *Institutiones*, texte-source essentiel des encyclopédies médiévales

et farcissant de gloses étymologiques son *Expositio Psalmorum*, composée à partir de 538 ; elles comprennent un fond d'éléments de base soumis parfois à discussion, une trentaine se trouvant chez Varron, 13 autres chez Servius, dans son *Commentaire sur Virgile* (cf. supra). Soit ces exemples, répertoriés dans l'édition M. Adriaen[76] :

***Caelum** autem dictum est, quod intra se celet universa* (CXIII, 298-99) → Varron, *De lingua latina*, 7, 18.
***Convallis** enim dicta quasi cauata vallis* (LIX, 169-70) → Varron, *De lingua latina*, 8, 10.
***Terra** autem dicta a terendo, quod commeantium grassibus atteratur* (II, 319-20) → Varron, *De lingua latina*, 8, 13 : *terra dicta ab eo quod teritur.*
***Via** enim dicitur, quod per eam unusquisque transmutium vehatur* (I, 410) → Varron, *De lingua latina*, 12, 15
***Iter**, quasi iterum actus, quod agendo teratur* (I, 410) → Varron, *De lingua latina*, 9, 2
***Peregrinus** enim dicitur, quasi pergens longius* (XXXVIII, 334-335) → Varron, *De lingua latina*, 12, 1 : *peregrinus a pergendo.*
***Campi** siquidem a capacitate et spatio diffuso dicti sunt* (CXXXI, 152-153) → Varron, *De lingua latina*, 12, 19
***Colle**s enim dicti sunt a colendo* (CXIII, 70-71) → Varron, *De lingua latina*, 12, 31
***Vinea** quippe a vitibus dicta est* (LXXIX, 141) → Varron, *De lingua latina*, 13, 4 : *vitis a vino, id a vi.*

76 *Cassiodorus, Expositio Psalmorum*, éd. M. Adriaen, Corpus Christianorum, Series Latina, XCVII-XCVIII, Turnhout, Brepols, 1958, 2 tomes.

***Fructus** enim dictus a fruendo* (I, 274-75) → Varron, *De lingua latina*, 13, 7 : *a fruendo fructus.*
***Arena e**nim ab ariditate dicta est* (CXXXVIII, 384-385) → Varron, *De lingua latina*, 13, 9 / Servius, cf. infra.
***Vindemia** dicitur, quando uua uiti demitur* (LXXIX, 204) → Varron, *De lingua latina*, 13, 4
***Porta** quippe dicta est quod inde portentur omnia* (LXVIII, 292-293) → Servius, *Ad Aeneidos*, I, 83 : **porta** : *omnis exitus 'porta' dicitur : quasi qua potest vel 'importari' vel 'exportari' aliquid.* (toute porte est appelée “porte” (*porta*) ; cela vient du fait qu'on peut, grâce à elle, porter quelque chose ou bien vers l'intérieur (*importari*) ou bien vers l'extérieur (*exportari*). (éd. A. Baudou – Clément-Tarantino, p. 98, s. v. **porta**, traduction p. 99)
***Nox** autem dicta est, eo quod noceat aspectibus sive actionibus nostris* (I, 233-234) → Servius, *Ad Aeneidos*, I, 89 *: **Nox incubat** : nox dicta, quod oculis noceat*. (*nox,* “nuit”, vient de ce qu'elle nuit (*nocere*) aux yeux. (éd. A. Baudou – Clément Tarantino, p. 100, s. v. **nox incubat**, traduction p. 101)
***Stagna** siquidem a stando dicta sunt* (CVI, 431/432) → Servius, *Ad Aeneidos*, I, 126 : '*stagna' stagnum dicitur 'aqua stans'.* (On appelle *stagnum* l'eau stagnante) (éd. A. Baudou – Clément-Tarantino, p. 120, s. v. **stagna**, traduction p. 121)
***Arena** enim ab ariditate dicta est* (CXXXVIII, 384-385) → Servius, *Ad Aeneidos*, I, 172 : *Harena quaeritur, habeat necne nomen hoc adspirationem. Et Varro sic definit si ab 'ariditate' dicitur non habet, si ab 'haerendo', ut in fabricis videmus, habet. Melior tamen est superior etymologia.* (Se pose la question de savoir si le nom présente ou non une aspirée. Varron le définit ainsi : “si on dit que le mot vient de *ariditas,* “aridité”, il n'en a pas, si on dit qu'il vient de *haereo*, “être immobie”; comme nous le voyons dans les bâtiments, il en a une.” (éd. A. Baudou – Clément-Tarantino, p. 140, s. v. **harena**, traduction p. 141)
*Antiqui autem **januas** a Iano dictas esse voluerunt, quod per ipsum anni (ut putebant) praeberetur ingressus* (LXXIII, 170-172) → Servius, *Ad Aeneidos*, I, 449 : *ianua autem est primus domus ingressus, dicta quia Iano consecratum est omne principium.* (pour sa part *ianua*, “porte d'entrée”, désigne le premier accès de la maison, ainsi nommé parce que Janus est la divinité de tout commencement) (éd. A. Baudou – Clément-Tarantino, p. 274, s. v. **foribus**, traduction p. 275)
Mais aussi :
***Beatus vir**, sicut nobis majorum tradit auctoritas, quasi bene aptus : beatus dictus quasi bene auctus* (I, 99-100) → Isidore, *Etymologiae*, X, 22, idem
(L'homme heureux, ainsi que le rapporte l'autorité des Anciens, c'est pour ainsi dire (l'homme) comblé : comblé se dit de quelqu'un qui est pour ainsi dire bien pourvu.
***Gemitus** enim dictus est geminatus luctus* (VI, 215)
(*gemitus* (la plainte) se dit d'une affliction redoublée)

Cependant, comme l’observe J. Fontaine, la plupart des étymologies qu’il donne dans son *Commentaire sur les Psaumes* n’ont aucun rapport avec les étymologies correspondantes de Varron et inversement, sur ce même point, le nombre de correspondances entre les deux auteurs est très mince (Fontaine 1959, I, 43, note 1). Il faut cependant se garder, selon R. Dragonetti, auquel sont empruntés ces exemples, entre autres, de voir dans ce constant travail de remodelage « une preuve par excellence de la naïveté du processus de l’étymologisation ancienne participant du calembour ou du jeu de mots » (ibid.). La quête étymologique n’est pas la recherche d’un mot premier absolu, qui fait défaut, mais la recherche d’un signifiant explicatif qui s’inscrit dans un réseau, même si l’herméneutique étymologique, qui fait de la glose du signifiant une gnose, réfère à un état premier de la langue, une pré-langue, un avant-Babel, dont on ne fait qu’approcher. (Steiner 1998)

La pratique étymologique de Cassiodore se retrouve dans les éléments de base de son oeuvre majeure, les deux livres de ses *Institutiones divinarum et saecularum litterarum*, composés à l’intention de la micro-société des moines du monastère de Vivarum, fondé en 538, près de l’actuel Squillace, en Italie du Sud : *conjointure* – au sens médiéval – entre savoir sacré, celui des Saintes Écritures, et savoir profane, celui des arts libéraux, sorte de manuel

des lettres séculières, tout en étant un guide de lecture et de conduite pour ces moines. (Ribémont 2001, 22-24). Ainsi de l'étymologie de *liberalis* associé à *liber* :

> *In quo libro primum nobis dicendum est de arte grammatica, quae est videlicet origo et fundamentum liberalium litterarum. Liber autem dictus a libro, id est arboris cortice dempto atque liberato...* (éd. Mynors, Leipzig, 1937, 91, 3-5)
> (Dans ce premier livre, il faut traiter de l'art grammatical, qui est proprement l'origine et le fondement des lettres libérales. *Libre* vient en effet de *liber*, soit l'écorce de l'arbre détachée et libérée)

Soit ici, souligne B. Ribémont, « une justification par une étymologie (fantaisiste) inaugurant la méthode isidorienne », établissant « un ancrage particulièrement solide des arts libéraux dans le livre. Cassiodore, en faisant dériver les *artes liberales* du livre, montre bien que le cycle se construit et se révèle pour lui dans et par le livre. » (Ribémont 2001, 25).

Deux autres notions fondamentales sont fondées par l'étymologie – définie par Cassiodore comme *vera aut verisimilis demonstratio, declarans ex qua origine verba descendant* (éd. Mynors, Leipzig, 1937, 96, 12-13) « la démonstration vraie ou vraisemblable, montrant clairement de quelle origine les mots descendent » ; ou comme *oratio brevis, per certas associationes ostendens ex quo nomine id quod quaeritur venerit nomen* (*Psalmorum expositio,* I, 1) «bref discours montrant par certaines associations de quel nom vient le nom que l'on interroge » –, ainsi de l'*ars* et de la *disciplina*, observe encore B. Ribémont :

> *Ars vero dicta est, quod nos suis regulis artet atque constringat ; alii dicunt a Graecis hoc tractum est vocabulum* apo tes aretes *id est a virtute, quam diserti viri uniusquisque rei scientiam vocant.* (ibid., 91, 13-16)
> (Art est dit ainsi parce qu'il nous serre étroitement et nous contraint par ses règles ; d'autres disent que ce mot vient du grec *apo tes aretes*, c'est-à-dire de la vertu, que les hommes sachant bien parler appellent la science de toute chose. Cf. Pronay 2011, 266)
> *Disciplina enim dicta est, quia discitur plena ; quae merito tali nomine nuncupatur, quoniam incommutabilis (illis) semper regulia veritatis obsequitur.* (ibid., 109, 2-5, avec amendement proposé par B. Ribémont 2001, 27-28 et note 17)
> (La discipline est appelée ainsi parce qu'elle est largement apprise ; on l'appelle à juste titre de ce nom, car elle se soumet toujours à la règle immuable de la vérité.)[77]

Si Cassiodore, ce faisant, rassemble les matériaux sacrés et les fondements du savoir profane à travers les arts libéraux, son encyclopédie reste cependant embryonnaire et confinée à une compilation dont l'orchestration reste encore à faire.

D'une toute autre dimension est l'oeuvre magistrale de son contemporain, Isidore de Séville (entre 560-570 - 636), archevêque de cette cité dans le royaume wisigothique de Tolède, au moment où l'Église chrétienne se convertit à la culture antique : s'inscrivant dans la politique culturelle du royaume (Fontaine, in Ribémont 2001, 10-11), nourries par les deux sources antiques grammairiennes et bibliques, ses *Etymologiae sive originum libri,*[78] composées dans le premier tiers du 7e siècle, constituent un « trésor explicatif des fondements du monde, de l'homme et des institutions humaines. » (Swiggers 1991, 31). Chez ce diffuseur et cimenteur encyclopédique de la pensée antique, que transmet aussi la culture arabo-

77 Ces deux définitions se retrouvent dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville, XX, I, *De grammatica,* 1. *De disciplia et arte.*

78 B. Ribémont note que, dans sa correspondance avec Braulion de Saragosse, « l'ouvrage d'Isidore se définit significativement en deux titres complémentaires : *Libri etymologiarum* et *Libri originum.* (Ribémont 2001, 39 et note).

andalouse à travers la traduction en arabe,[79] se croisent et s'épaulent l'héritage hellénistique païen et la tradition sémitique transmise par la Bible. F. Gasti le range parmi les auteurs « di cerniera » (les auteurs charnière) – les « agents de transmission » suggère J. Fontaine, ou encore « passeurs » (, à une époque où s'affermit la tendance aux synthèses et à la collecte du matériau littéraire antique et traditionnel (Gasti 2012-2013, 105), son oeuvre ayant un double objectif : « d'un côté assurer la formation du clergé et de la noblesse et fournir à l'époque wisigothique un nouvel instrument de culture ; de l'autre, assurer la conservation de la culture classique qui, deux siècles après la chute de l'Empire romain, semblait aller irrémédiablement disparaître» (Martino 2021, 9). Selon Jacques Fontaine, le rôle de l'étymologie est à la fois « original et essentiel » dans cette culture de transition, dans le moment où l'intellectuel ne possède plus que des vestiges de la culture antique, alors que la culture médiévale n'est pas encore née. (Fontaine 1959, 28-29). Le mot et l'exercice étymologique qui s'y attache, devenant au Moyen Âge une véritable « forme de pensée » (Curtius 1948, ch. XIV, *Etymologie als Denkform*) constituent à la fois les éléments premiers de cette nouvelle culture fondés en autorité. Isidore consacre l'étymologie dans sa dimension **ontologique**[80], se manifestant comme *veriloquium*, révélant l'adéquation des mots et des choses ou des êtres ; c'est en elle que la formule *ex re nomen habere* prend tout son sens : elle révèle la *vis* du nom ou du verbe[81], selon la fameuse définition fondamentale qui constitue comme la base de la conception étymologique du Moyen Âge, s'accordant parfaitement avec le *symbolon* d'Aristote : *Etymologia est origo vocabulorum, cum vis verbi vel nominis per interpretationem colligitur etymologiae... Nam dum videris unde ortum est nomen, citius vim ejus intelligis. Omnis enim rei inspectio etymologia cognita planior est* (I, XXIX, 1) : « L'origine (le motif) des appellations est une étymologie, lorsque le **sens** du verbe ou du nom est saisi au moyen d'une interprétation... ». Traduction J. Engels, à laquelle on peut préférer celle de J. Fontaine, cernant plus exactement la notion de *vis verbi* : « L'étymologie est l'origine des vocables, quand on saisit la **valeur essentielle** du nom ou du verbe par

79 Cf. Ibn Juljul, *Tabaqâ tal-atibbâ wa I-hukâmâ* (*Classes des médecins et des sages*, éd. F. Sayyid, Le Caire, 1955, 1-4, signalé par A. Djebbar, « La science arabe entre l'héritage gréco-indien et la réception européenne », in *L'âge d'or des sciences arabes*, Exposition présentée à l'Institut du monde arabe, 25 octobre 2005 – 19 mars 2006, *Actes sud*, 2005, 24). Par ailleurs, comme le signale C. Hagège, « Isidore est loin d'être l'unique représentant d'une correspondance entre le corps et l'âme des mots. » Et il cite, à côté du grammairien Virgile de Toulouse, la *Grande Étymologie* d'Ibn Ginni, au 10e siècle, qui, si elle établit d'importantes relations entre les racines arabes, livre le lexique de cette langue à des recherches d'anagrammes (inversion de l'ordre des mots) et de mises en lumière de multiples permutations, que reprendront pour l'hébreu les quêtes magiques des rabbins talmudistes sur le *gilgul* (permutation). (Hagège 2009, 229).

80 H. Bloch parle ainsi, chez Isidore, d'une véritable « ontologie des mots » (Bloch 1989, 72). Cf. aussi M.-L. Demonet 1992, 8, à propos des mots ***vis*** et ***potestas***, « employés pendant tout le Moyen Âge pour désigner la 'puissance' de la parole et souvent interprétés dans le sens d'un ppuvoir fondé sur les ressemblances entre les choses. » Mais « **vis** est également un terme de la métalangue grammaticale et rhétorique et, si l'on peut le traduire par 'énergie', cette signification ne conduit pas nécessairement à une conception ésotérique du signe linguoistique : elle est simplement 'l'énergie de prononciation contenue dans chaque lettre-phonème ». Et note 8 à propos du premier sens renvoyant à R. Dragonetti 1983 (republié en 1986).

81 B. Ribémont souligne que, sur les traces d'Aristote, « Idisore distingue bien ces deux catégorie du nom et du verbe afin de marquer un regard multiple, grammatical et philosophique, abstrait et concret. Le nom en effet possède à la fois le statut d'élément d'une catégorie grammaticale, dont découlent le pronom, l'adverbe, etc.... et celui de signe en rapport avec les choses qu'il signifie... Le verbe, quant à lui, désigne aussi une unité grammaticale, tout en étant un signe de l'intellect, fondement du langage... Mais à cette distinction vient se superposer une seconde : le *nomen* est plus abstrait, lié à l'écrit, alors que le *verbum*, davantage investi par la parole, est plus concret, plus dynamique. » Il s'agit ici d'un doublet originel, dont Isidore ne fournit, significativement, aucune étymologie. (Ribémont 2001, 40-41)

l'intermédiaire d'une interprétation... De fait, quand on a vu d'où un nom tire son origine, on comprend plus vite sa valeur. En effet, l'étude de toute réalité est plus aisée, une fois qu'on en connaît l'étymologie. » (Fontaine 1978, 115-6). Deux points fondamentaux caractérisent cette conception, la notion de *vis verbi* et celle de l'*interpretatio*, la première commentée par B. Ribémont, qui cite *in extenso* ce chapitre fondateur de l'investigation « étymologiste » d'Isidore, pour l'assortir de commentaires auxquels on renverra pour une analyse plus détaillée[82] : « Se fait jour chez Isidore une conception presque 'biologique' du terme... Isidore associe la *vis* à la *vie,* au sens biologique du terme, en soulignant la nature profondément dynamique de cette force d'origine, de naissance et de croissance. La *vis* désigne donc une puissance vitale, en harmonie avec la nature que Dieu a créée et qu'il a aussi révélée par le Verbe originel, autorisant, à travers cette *vis verbi,* d'une part une force du langage, et d'autre part, grâce au langage lui-même et à sa compréhension la plus serrée, une investigation systématique pouvant conduire à la contemplation d'une force supérieure révélée, celle de l'origine, celle de la nature des choses créées et, au-delà, celle de Dieu. De ce point de vue, la *vis verbi* isidorienne renvoie aussi à la toute-puissance de Dieu. Mais – on revient à l'encyclopédie – trouver la « source » est élucider cette puissance qui met en lumière la nature des choses. » (Ribémont 2001, 44-45).

Quant à l'interprétation, elle repose fondamentalement sur une relation de similarité d'un signifiant au signifiant qui le fonde dans sa vérité originelle. Il s'agit ainsi d'une étymologie **préscientifique** : « elle ne s'attache pas au signifiant pour retracer sa trajectoire historique, mais pour établir une relation sémantique entre les mots. En cela, Isidore est le continuateur d'une pratique étymologique aux antécédents gréco-latins, consistant à expliquer la forme des mots par la connexion avec d'autres mots de forme et de signifiés semblables. » (Jiménez Río, 138).Véritable « passeur » de l'héritage antique, il intègre aussi dans sa somme l'interprétation des noms propres de saints dans le chapitre *De ortu et obitu patrum*. « Son exégèse étymologique fonde la totalité du savoir sur la force du signe graphique et de ses figures symboliques», l'étymologie étant conçue comme une méthode de recherche du vrai par les mots (Dragonetti 1978, 71. Schweickard 1985). On peut y adjoindre le commentaire très éclairant de P. von Moos, qui caractérise bien cette « forme de pensée » au 12e siècle en la rapportant à ses origines et à ses implications épistémologiques au fil du temps : « Une conception d'inspiration néoplatonicienne et stoïcienne : l'idée d'un langage originel, naturel, divinement inspiré, pur et vrai, chez lequel les mots désignent exactement les choses et qui, au fil du temps, se se serait oeu à peu dégradé pour aboutir à un langage conventionnel, encombré de périphrases, métaphores et équivoques, à un langage 'connotatif', pour employer un terme contemporain. La science, dans cette conception, a pour objectif de restaurer, autant que possible, la parfait *proprietas verborum* des origines paradisiaques, en établissant un langage clair et précis, donc 'dénotatif'. » (Moos 1989, 1016. Cité par I. Draelants 2008, 241).[83]

Dans la pratique méthodique, Isidore, s'inspirant du système de décomposition antique, distingue une typologie en sept classes :

1. *ex causa, ut reges a regendo et recte agendo* : par la cause, ainsi les rois (*reges*) de régissant (*regendo*) et agissant avec droiture (*recte agendo*).

82 Cf., entre autres, la comparaison avec la définition de Quintilien, 47 sq.

83 L'idée d'une dégradation d'un langage premier adéquat à la dénomination des choses sera largement débattue au 16e siècle, comme on le verra *infra.*

2. *ex origine, ut homo, quia sit ex humo* : par l'origine, ainsi de l'homme (*homo*), car il vient de la terre (*humus*).[84]
3. *ex contrariis, ut a lavando "lutum" dum lutum non sit mundum, et "lucus" quia umbra opacus parum luceat* : par les contraires, ainsi de boue (*lutum*) de *laver* (*lavare*), alors que la boue n'est pas propre, et le bois (*lucus*) parce que plongé dans l'ombre il est à peine lumineux (*parum luceat*).
4. *ex nominum derivatione, ut a prudentia "prudens'* : par dérivation nominale, comme prudent (*prudens*) à partir de prudence (*prudentia*).
5. *ex vocibus, ut a garrulitate "garrulus'* : à partir des onomatopées, comme « bavard » (*garrulus*) à partir de « bavardage » (*garrulitas*).[85]
6. *ex Graeca etymologia orta et declinata sunt in Latinum, ut "silva" "domus"* : mots issus d'une étymologie grecque et passés à la déclinaison latine, comme *silva* (forêt) et *domus* (maison).
7. *Alia quoque ex nominibus locorum, urbium, [vel] fluminum traxerunt vocabula. Multa etiam ex diversarum gentium sermone vocantur. Vnde et origo eorum vix cernitur. Sunt enim pleraque barbara nomina et incognita Latinis et Graecis* : D'autres également ont tiré leurs vocables des noms de lieux, de villes ou de rivières. Beaucoup aussi tiennent leur appellation de noms de peuples divers, et il s'ensuit que leur origine est indiscernable. Ce sont en effet pour la plupart des noms barbares et inconnus des Latins et des Grecs. (Traduction de base de J. Fontaine in Fontaine 1978, 115-6).[86]

Cette catégorisation est largement commentée par B. Ribémont. On en retiendra deux points essentiels :

– D'un point de vue méthodologique, les sept catégories peuvent se ramener à deux, les premières énoncées : *ex causa* et *ex origine.* « En effet, l'adaptation du grec au latin n'est évidemment pas un critère pertinent autorisant une classe à part entière. Quant aux autres catégories, elles reposent sur une chaîne de dénominations : le mot analysé suppose un précédent, dont il est le dérivé, le contraire, etc. C'est sur le terme initial que portera alors l'analyse *ex causa* ou *ex origine.* » (Ribémont 2001, 55). Ce qui peut être illustré par le cas de *garrulus → garrulitas*, dont il faut remonter à l'origine pour en saisir la nature onomatopéique (cf. la note supra). Ce classement répondrait en fait à deux perspectives opposées et complémentaires d'Isidore : la volonté d'embrasser le matériau lexical sur lequel porte l'analyse étymologique, et l'on est alors dans le sens *origo → nomen* ; et celle de mettre au point une « méthode étymologique opérationnelle », soit le sens *nomen → origo.* (ibidem).

– Et B. Ribémont distingue, dans cette pratique étymologique, quatre étapes :

84 Étymologie patronnée par la Genèse (2, 7), sur laquelle on reviendra.

85 *Garrulus, garrulare, garrulitas* sont des dérivés de *garrio* « babiller, bavarder », verbe expressif du latin appartenant à une série de mots comprenant *g* et *r* qui désignent des bruits ainsi que des noms d'animaux. (Ernout A. et Meillet A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 1959[4], s. v. **garrio**, 267.

86 Cf. aussi le bref résumé qu'en donne Sanders, en soulignant sa forte différence avec le système antique (Sanders 1977, 22)

1. analyse du mot selon le principe de la cause ou de l'origine, où tous les niveaux de l'analyse varronienne peuvent être mis en oeuvre[87], en faisant appel à des procédés techniques variés comme l'analogie, la glose, la différence, etc.
2. de cette analyse, émergence, à partir du sens du mot originel, conçu comme l'actualisation de la puissance du mot, la forme rationnelle, sémantique, de la *vis verbi.*
3. de cette *vis verbi* actualisée, on passe au sens profond du mot, c'est-à-dire à sa relation « naturelle » à la chose qu'il désigne, soit la « vertu » du mot dans tous les sens du terme.
4. on peut alors accéder, dans cette relation complémentaire *vis verbi/res* à l'idée la plus intime du mot, substitut d'une forme idéale, proche de l'origine de la réalité naturelle de conception divine.[88]

Et B. Ribémont cite, comme exemple de cet échelonnement, guidant de nombreuses analyses d'Isidore, celui de l'étymologie de *basileus* :

> *Reges autem ob hanc causam apud Grecos basileis vocatur, quod tamquam bases populum sustinent. Unde et bases coronas habent. Quanto enim quisque magis preponitur, tanto amplius pondere laborum gravatur.*
> (Les rois sont appelés en grec *basileis* pour la raison qu'ils soutiennent le peuple comme des colonnes. Aussi bien les colonnes ont-elles des couronnes. En effet, plus on s'élève, plus grand est le poids des travaux qui vous écrasent. (*Étymologies*, IX.3.18, éd. et trad. M. Reydellet, Paris, 1984). On peut préférer la traduction anglaise, plus explicite : A king is called *basileus* in greek because like a pedestal's base (*basis*) he supports the people (*layos*). Hence pedestals also have crowns (i. e. their cornices), for the higher a person is placed in command, just so much heavier is the burden of his responsabilities (ed. S. Barney et alii, Cambridge, 2006, 201).

Avec les commentaires suivants : « Le niveau 1) est ici une explication de type *ex causa* qui permet d'aboutir à *basis.* L'étape 2) est l'analyse rationnelle de *basis*, qui, toujours en restant dans les explications fonctionnelles, aboutit à *corona,* par l'explication d'un champ tout à fait autre, qui est celui de l'architecture : on peut voir fonctionner ici un principe d'analogie (non grammaticale, mais analytique, un peu à la façon d'Aristote). On atteint alors le sens profond du mot qui est le rapport de la fonction au concept de pouvoir. Par la glose, on obtient (étape 3) le concept moral qui est la base fondamentale de l'appellation signifiante. Il suffit de pousser plus loin, ce que ne fait pas Isidore, pour aboutir au pouvoir de Dieu. »

Et de conclure : « On peut donc, sur cet exemple, observer une gradation dans l'analyse étymologique, qui , du point de vue du sens, va du plus élémentaire au plus complexe, c'est-à-dire au plus interprété. » (Ribémont 2001, 56-57)

Cette complexité peut aussi s'ordonner de la manière suivante, si l'on prend encore l'exemple de *nepos* (neveu, petit-fils = né après le fils) (Exemple donné par Jacquart – Thomasset 1985, 18) :

NEPOS	= NOMEN, VOCABULUM
QUI EST FILIO NATUS EST	= VIS NOMINIS
QUASI NATUS POST	= NOTA
PRIMUM ENIM FILIUS NASCITUR,	
DEINDE NEPOS	= ORIGO-VERILOQUIUM

87 Cf. les développements consacrés à Varron ci-dessus.

88 J. Fontaine parle à ce sujet de la constitution d'une « théologie étymologique », comme le rappelle en la nuançant B. Ribémont (Fontaine 1978, 134).

La NOTA est le « noyau vocal » autour duquel le nom a été formé, expressément énoncée ou précédée de *quasi*.
Et un complément explicatif peut préciser le rôle de l'étymologie comme révélation de la *puissance* du nom ou du verbe, i. e. de tout ce qu'il possède de virtualités :

> *Le motif des appellations est une ETYMOLOGIA (i. e. VERILOQUIUM), c'est-à-dire en conformité avec la nature des choses, quand la NOTA RERUM façonne les noms et les verbes, et que, par conséquent, la VIS du nom ou du verbe peut être saisie au moyen d'une INTERPRETATIO* (*NOTATIO ou ARGUMENTUM EX NOTA*), *c'est-à-dire au moyen d'une ETYMOLOGIA* (Engels 1962, 112-113)

C'est une véritable révélation que produit donc la démarche étymologique exposée par Isidore, et à son terme une « révélation religieuse » (Fontaine 1959, 44).

Les *Étymologies* d'Isidore de Séville, ce « livre de base du Moyen Âge », selon la formule de E.-R. Curtius, constituent, sous de multiples formes, une des sources majeures de la culture médiévale et au-delà. Partant du catalogue des éditions médiévales établi par A. Anspach, pionnier en la matière, Catón en recense 1080 unités, sous des aspects très variés : fragments, extraits, livres complets, copies de bestiaires traditionnels, etc., soit au total, après la révision critique de B. van den Abeele, 455 témoins directs complets et 626 extraits (Abeele 2008) : plus d'un millier des manuscrits recensés, donc, sans compter les emprunts et les citations dans les grandes encyclopédies. Au rang des *auctoritates*, elles abreuvent les recueils lexicographiques ou les grandes encyclopédies cosmogoniques. Isidore de Séville restera une *auctoritas* des encyclopédies tout au long du Moyen Âge et même au-delà, comme modèle d'une démarche associant à la simple énonciation d'un signifiant, sa caractérisation, par le truchement de l'étymologie, comme le souligne excellemment B. Ribémont à propos de l'article *ange* dans les *Etymologiae* : « Pour les encycoplédistes médiévaux, la dénomination a son importance, et même si , chez les auteurs post-isidoriens, le seul énoncé du signifiant ne suffit pas pour déterminer la *res* désignée, la caractérisation du signifiant, c'est-à-dire son étymologie, sert bien souvent d'introduction au développement concernant l'objet désigné. C'est pourquoi, en dépit de l'avancée considérable du savoir, due en particulier à l'assimilation des traductions arabo- et grécolatines, le 'père' de l'encyclopédie naturaliste médiévale, Isidore de Séville, demeure encore largement une autorité après le 12e siècle » (Ribémont 2011, 285). Mais il le restera longtemps encore, jusqu'à fournir la base de très nombreux articles du *Catholicon* de Calepin au 16e siècle, comme on y reviendra infra.[89] « Cette oeuvre emblématique de l'évêque de Séville a [par ailleurs] joué, pour la conception et l'organisation du savoir de certaines encyclopédies médiévales, un rôle paradigmatique, bien constaté chez Raban Maur, Thomas de Cantimpré, Barthélémy l'Anglais (c. 1230-47) et Vincent de Beauvais... » (Draelants 2008) Et plus loin : « Chez les encyclopédistes, elles constituent une source principale et primordiale, essentiellement de deux manières : comme source documentaire et comme modèle de pensée rationnelle fondée sur les mots », soit « un type de compréhension du monde révélant un rapport ontologique entre la chose et son nom.

89 Pour le mot *ange*, objet de l'article de B. Ribémont en l'occurrence, les *Etymologies* offrent deux développements, l'un consacré à la définition étymologique des anges par leur fonction : *Angeli Graece vocantur propter eo quod de caelis ad adnuntiandum hominibus mittuntur. Angelus enim graece ἀγγελος, latine nuntius dicitur* (Livre VI, 2, 43), l'autre à leur fonction : *Angelorum autem vocabulum officii nomen est, non naturae...* (Livre VII, 5). Ce que reprend le *Catholicon* au 16e siècle de manière condensée, sans mention exprés d'Isidore, comme c'est souvent le cas, à l'article **Angelus** (*ἀγγελος*), *m. f. Latine nuntius, officii nomen est, non naturae. Semper enim spititus sunt, sed cum mittuntur, vocantur angeli.* (éd. Jérome Curion, Bâle, 1546).

Grâce à l'influence considérable de cette source, l'étymologie [devient] un mode de pensée typique de la première partie du Moyen Âge, un système d'explication compatible avec le platonisme ambiant... » avant la concurrence d'une appréhension plus rationnelle et expérimentale des choses sous l'influence aristotélicienne. (ibid.)[90] Dans cet apport, des livres sont privilégiés, en particulier le livre XII, traitant des *animalia*, qui alimente souvent les bestiaires médiévaux, en particulier les bestiaires moralisés, amorçant leur description par les étymologies isidoriennes, comme on le verra.

L'héritage de « l'encyclopédie étymologique » d'Isidore est immédiatement perceptible chez l'un de ses contemporains, Virgile de Toulouse – Virgilius Maro – : se plaçant sous le patronage de Virgile d'Asie, élève de Donat, il rédige des *Epitomae,* vraisemblablement composés dans la seconde moitié du 7e siècle ; ouvrage de facture complexe et souvent énigmatique, en quinze chapitres, dans sa version inrégrale, il constitue un abrégé d'encyclopédie, se réclamant de « la tradition d'un enseignement grammatical adapté aux besoins des étudiants... [prétendant] constituer le fondement de toute culture générale solide », (Tardi 1928, 9)[91] L'essentiel – à part trois chapitres consacrés à la science (*de sapientia*), à la poésie et aux arts libéraux, et à un catalogue des grammairiens de l'École de Toulouse – traite de grammaire : inspiré en particulier par la doctrine cryptographique de la kabbale, il y étudie la lettre, la syllabe, le nom et le pronom, et aussi l'étymologie, dans le chapitre XIV, *De cognominationibus nominum atque verborum* (Les étymologies des noms et des verbes). En dehors de quelques étymologies définitionnelles, exposées dans les chapitres proprement grammaticaux, l'étymologie comprend plus d'une quarantaine d'items – énumérés partiellement selon un regroupement thématique, systématisé ci-dessous, qui fait apparaître une esquisse d'encyclopédie :

– **l'univers** : ciel : *celum* < *celare* « cacher » : il recèle des secrets et la voûte céleste elle-même est cachée – terre : *terra* > *teritur* : elle est foulée aux pieds par les hommes /*ra* : c'est d'elle que nous prenons naissance (d'où *homo* < *humus* : homme venant du sol, de la terre) – la mer : *mare* < *amaritudo* : amertume – le soleil : *sol* < *solus :* seul éclairant l'univers / *solemnitas* : solennité, i. e. splendeur de son éclat – la lune : *luna* < *lumen* : lumière – les étoiles : *stella* < *Stillinus* : cocher des étoiles / *sillicidia* : comme des gouttes d'eau parcourant le ciel < *stellare* : s'éparpiller en gouttes.

– **les éléments naturels** : lumière : *lux* : lumière qui vient du ciel vs. *lumen* : lumière artificielle – eau : *aqua* : toute espèce de liquide – nuages : *nubes* < *obnubere* : couvrir le soleil comme sous un manteau – pierre : *lapis* > *lampaditas* : luminosité (cf. infra).

– **le temps calendaire** : temps : *tempus* < *temperamentum* : règle les jours, les mois, les années, l'hiver et l'été – année : *annus* < *innovere* : renouvelle toute chose – été : *aestus* : longueur de ses jours – automne : *autumnus* <

90 Au regard des *Synonyma*, les *Etymologies* n'ont cependant fait l'objet d'aucune traduction française, comme le remarque F. Duval, soulignant que le texte le plus copié d'Isidore était difficilement traduisible, reposant sur l'examen de formes latines. (Duval 2008) C'est à cette difficulté que l'on se heurte encore dans la traduction des exemples illustrant les étymologies médiévales en latin dans notre ouvrage.

91 Dans cette Introduction aux *Epitomae,* D. Tardi le qualifie d' « esprit curieux à tendances encyclopédiques ». (ibid., 27). L'oeuvre de Virgile de Toulouse, soit les *Epitomae* et les *Epistulae*, qui les reprennent en partie, est postérieure à 636, date de la mort d'Isidore de Séville, dont il reprend certaines étymologies, et 709-710, cité avant ces dates par Adhelm de Malmesbury : on peut donc la situer dans la seconde moitié du 7e siècle (Cf. la mise au point de C. Babino, 2015, 133-134). La tradition manuscrite des *Epitomae* est complexe : ils apparaissent, plus ou moins complets, dans une vingtaine de témoins datant du 8e au 11e siècle (Cf., sur cette question, la mise au point de V. von Büren dans le compte rendu crituque de l'édition des œuvres complètes de Virgilius Maro par B. Löfstedt (von Büren 2006, Löfstedt, 2003). Sur le caractère déconcertant des *Epitomae, comme des Epistol*ae, cf. V. Law , démontrant que Virgilius Maro était bien moins « fantaisiste » qu'on l'a vonontiers supposé et que ses œuvres révèlent un contenu riche et complexe à condition de savoir décoder ses jeux de mots, ses allusions et sous-entendus qui se basent sur des oeuvres de Jérôme, Virgile et autres. (Law 1988).

aumatio : maturité des fruits récoltés – hiver : *hiems* : froid ou stérilité – printemps : *ver* < *vernare* : rajeunir – mois : *mensis : mensura* : mesure / *mensa* : la terre remplie de ses fruits et productions – jour : *dies* > *diis* : agréable aux dieux / *dividere* : divise la lumière – nuit : *nox* < *nocere* : nuit aux hommes.
– **le règne animal** : bêtes : *bestia* < *bessus* : habitude de la férocité – *avis* < *aviditas* : avidité à picorer – cheval : *equus* < *aequitas* : égalité, i. e. régularité de son trot.
– **la nourriture** : pain : *panis* < *pascit* : tout ce qui nourrit – vin : *vinus* < *vinea* : vigne / *venas* : veines remplies per le vin.
– **l'homme** : homme : *vir* < *virtus* force – femme : *mulier* < *mulitas* : fécondité de son sexe – épouse : *uxor* < *uxorata* : épousée par l'homme – chair : *caro* < *caritas* : affection qu'engendre la parenté – corps : *corpus* > *cor* et *pus* (cf. infra) – tête : *caput* < *capitas* : le fait de prendre, de l'esprit en particulier – oeil : *oculus* < *occultus* : pénètre ce qui est occulte – oreille : *auris* < *haurire* : puiser dans les profondeurs le sens des paroles – poitrine : *pectus* < *expectare* : scruter les sentiments < *pectare* : discerner, d'où vient *peccatum* : péché – mamelles : *ubera* < *ubertas* : abondance du lait – ventre : *venter* < *venter* : souffle du vent, ainsi appelé parce qu'il s'insinue dans tous les canaux et cavités du corpus humain – langue : *lingua* < *linguere* : lécher – dents : *dentes* < *dare* (donner → *dent*, présent 6) : donnent la possibilité de parler et de la force à la voix / *ruminae* : triturer les aliments / *mandibulare* : mâcher les aliments – pieds : *pedes* < *per* : course – main : *manus* < *man* : force – bras : *brachium* : sens de force – coeur : *cor* < *corruptus* : corruption de nos sens – lèvres : *labia* < *labor* : travail de la parole / *labuntur* : les mots les font glisser l'une sur l'autre.
– **gloire** et **grâce** : gloire : *gloria* < *glorificatio, glores* chez les philosophes – *gratia* : ce qui est donné gratis.

Ces étymologies, héritées en partie de l'Antiquité, comme celles de *caelum, nubes, terra, humus, equus,* mettent en oeuvre surtout deux types de formation largement exploitées pendant tout le Moyen Âge, à l'oeuvre dans ces exemples, retenus par L. Rochus (Rochus 1931, 6).
– le découpage en syllabes, possible, chez Virgile, pour toutes les parties du discours :

> *Verbum igitur duobus ex modis constat* ver *ex* verbere, *quod lingua gutturi infligit*, bum *ex* buccino *quod vox* reboat. *Nam sicut homo ex corpore constat et anima, ita est verbum ex lingua et voce.* (Le mot *verbe* (*verbum*) est composé de deux mesures : *ver*, qui vient de *verbere*, 'coup', celui que la langue vient *frapper* contre le gosier, et *bum*, de *bucinum*, 'trompette', parce que la voix retentit. De même, en effet, que l'homme est composé d'une âme et d'un corps, de même le verbe a deux éléments, la langue et la voix. (*Epitomae*, éd. D. Tardi, VII, 85 – texte latin J. Huemer 1886 – et 84).
>
> *Corpus a corruptibilitate naturae dicitur ; sed hoc de homine. Ceterum quod vi sui patet* corpus *dicitur. Quaeritur unde appellatur :* pus *in philosophia* custodia *dicitur, ut ait Origenes* positis in pure fratribus solus evasit, *hoc est* in carcere. Corpora *a* custodia *dicitur.*
> (*Corpus* vient de la corruptabilité de la nature ; mais cela ne s'entend que pour l'homme. Par ailleurs, *corpus*, c'est tout ce qui se présente à la vue. On se demande d'où vient ce nom : *pus* dans la latinité des philosophes signifie prison, d'après cette phrase d'Origène : *Possitis in pure fratribus ille solus evasit* (Des frères jetés en prison, lui seul s'évada) c'est-à-dire *in carcere.*[92] *Corpora* donc vient de *custodia*, la 'prison du coeur') (ibid., XIV, 123 et 122).

– la similitude fonctionnelle *ex causa* :

92 Sur la fortune de *pus* au sens de 'prison' et sa fortune au Moyen Âge, cf. le dossier très complet établi par Anne Gondreux et Colette Jeudy, « À propos de *pus* : sens médiéval d'un mot antique », *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 2001, 59, 138-160. On relèvera en particulier, dans la longue transmission de ce sens, l'étymologie de *corpus* donnée par Sedulius Scotus († 901) dans son ouvrage *In Donati artem majorem,* II, 2 : *Corpus dicitur quasi cordis pus, quod proprie pertinet ad nostra corpora* (Le corps est appelé ainsi comme formé de *garde du coeur*, ce qui convient spécifiquement à nos corps) ; et reprise par Rémy d'Auxerre (ca. 908) dans son *Commentarius in Prisciam De nomine* , III, 445, 26 : *corpus a corruptione vocatur et dicitur quasi cordis pus, id est custodia,* avec le jeu explicite sur *pus* et *custodia* (Gondreux & Jeudy, p. 142).

> *Lapides dicuntur de sua* lampaditate, *quia ex eis lampades ignis accenduntur.* Lapides *pretiosi ex insito sibi splendore, uelut ex quaedam lampadum similitudine nominati sunt.* Saxa *uero inmania et immobilia uelut quadam statuae dicuntur.* Petra *de duritia dicitur.*
>
> (Les pierres s'appellent *lapides* à cause de leur luminosité (*lampaditate*) parce que c'est avec elles que l'on allume le feu des lampes. Il y a des pierres (*lapides*) qui sont dites précieuses à cause de l'éclat qui est en quelque sorte enfermé en elles et qui les rend pour ainsi dire semblabes à des lampes. Mais on nomme *saxa* des pierres énormes et difficilement mobiles, qui ressemblent à des statues. Le nom de *petra* leur vient de leur dureté) (ibid., XIV, 124). [93]

Si cet essai de grammaire, témoignant d'un étymologisme pluriel qui fleurira pendant tout le Moyen Âge, aura encore sa place dans les mementos scolaires de grammaire de certaines écoles, sur le même plan que les grammaires latines des 5e et 6e siècles.

3. La conception médiévale de l'étymologie

La fameuse formule d'Isidore *Nam dum videris unde ortum est nomen, citius enim vim ejus intellegis* (*Étymologies*, I, 9) (« Quand tu comprendras l'origine d'un mot, plus facilement tu comprendras son sens ») pourrait servir d'exergue à la conception médiévale de l'étymologie, mode de pensée permettant d'atteindre la vérité des choses.[94]

Héritière de l'étymologie antique à travers de multiples sources, l'étymologie médiévale adopte donc la conception isidorienne dans son extension maximale et prend sa place comme une spécificité au sein de la grammaire, dont témoigne l'apparition des satellites *ethimologizare* et *ethimologista* dès le 11e siècle : « prolifération lexicale d'une famille sémantique qui s'enrichit dans la mesure où la théorie et la pratique étymologique constituent les moments d'une *scientia* désormais autonome qui se modifie, dynamiquement, et qui a un rôle de premier ordre tant parmi les différentes composantes de la *grammatica* que, plus généralement, dans la formation culturelle des XIe-XIIe siècles. » (Biondi 2001, 167)

Sa conception comme source de vérité est reprise et perpétuée au Moyen Âge. Hugues de Saint-Victor souligne son intérêt comme outil de connaissance dans sa *Grammatica* (ca. 1130 ?) « trait d'union entre les grammaires de l'antiquité gréco-latines et les premières grammaires médiévales, d'une part, et, d'autre part, les ouvrages de grammaire philosophique qui suivront », en reprenant la liste des *Etymologies* isidoriennes, en partie remaniée par souci de méthode et de pédagogie (*Opera propaedeutica*, II, *De grammatica*, éd. Baron, 67-68 et 70) :

> *Etymologia est origo vocabulorum cum uis uerbis uel nominis per* ***interpretationem*** *colligitur. Hanc Aristoteles symbolum, Cicero adnotationem nominauit, quia nomina et uerba rerum nota facit exempto posito, ut puta* ***flumen****, quia fluendo creuit, a* ***fluendo*** *dictum est. Omnis autem rei cognitio etymologia nominis perspecta planior fit.*
> *Sciendum uero non omnia rerum etymologiam habere sed multa ad placitum indita esse uocabula. Que autem fuerint etymologie hiis fere modis fieri putantur ;*
> *ex causa siue officio uel actu, ut* ***reges*** *a* ***regendo*** *;*

93 On relèvera aussi l'étymologie de *latinitas / latinité* : Nous sommes forcés de déclarer, à cause de son ancienneté, que la latinité ne tire pas son nom de *Latinus*, mais plutôt (Énée et les anciens l'ont cru), que le mot est venu de *latitudo*, c'est-à-dire de l'amplitude de la langue elle-même : en effet, lorsqu'on veut traduire de l'hébreu en latin, on trouve cette lengue plus étendue, de toutes manières, par ses mots, ses phrases, ses syllabes (*Epitomae*, I, éd. Tardi, p. 98)

94 L. Mathey-Maille en fait l'exergue de son article sur « La pratique de l'étymologie dans le *Roman de Brut* de Wace » en rappelant que « la pratique de l'étymologie relève bien souvent à la fois de la rhétorique et de l'investigation du sens », ce qui sera largement développé ci-dessous. (Mathey-Maille 1999, 579)

ex origine, ut ***homo****, quia fit ex* ***humo*** *;*
ex contrariis, ut ***lucus*** *a* ***luce****, quia minime lucet ;*
ex nominum deriuatione, ut ***prudens*** *a* ***prudentia*** *;*
ex interpretatione alterius lingue, ut ***Iacob, luctator****. Vnde multorum nominum etymologie aut dubie aut prorsus incognite sunt quod plurima barbara inueniuntur quorum origo omnino occulta est.* (*De etymologia*, 119, VII)

Dans sa *Summa super Priscianum* (ca. 1140), Pierre Hélie (1100 ? - 1166?), rassemblant la formule cicéronienne *etymologia est veriloquium* et la définition isidorienne de l'étymologie comme *origo vocabularium,* fait de l'étymologie une quête de la vérité originelle des mots, en la distinguant de la traduction :

Est vero ethimologia compositum nomen ab ethimo quod interpretatur 'verum' et logos, quod interpretatur 'sermo', ut dicatur ethimologia quasi veriloquium, quoniam qui ethimologizat veram, id est primam, vocabuli originem assignat. Differt autem ab interpretatione que est translatio de una loquela in aliam. Ethimologia vero fit sepius in eadem loquela. (*Summa, super Priscianum,* AD. I. 3 *Institutiones Grammaticae, Grammatici latini,* Vol. II 6 : 4 / *De arte grammatica*, *De voce*, éd. Reilly, 70, 91-96. H. Bloch 1983, p. 57 et note 91). Cf. aussi infra.
(Étymologie est un nom composé de *ethimos* qui veut dire 'vrai', et *logos*, qui veut dire 'discours'', si bien que l'étymologie est en quelque sorte le discours vrai, car celui qui étymologise met à jour l'origine première d'un mot. Mais l'étymologie se distingue de l'interprétation, qui est la traduction d'une langue dans une autre. L'étymologie se fait le plus souvent dans la même langue). (traduction I. Rosier-Catach, 1998, 222).[95]

Celui qui étymologise découvre, démonte et démontre la véritable origine, i. e. la première origine des mots.

Duns Scot (ca. 1266 – 1308) souligne dans le même sens l'adéquation du nom à la chose, révélée par l'étymologie, qui en exprime les propriétés:

Concipitur enim ab intellectu… aliqua proprietas a qua imponitur nomen ; quae proprietas communiter exprimitur per etymologiam nominis ; ita praecise talis proprietas significaretur per nomen : puta, per hoc nomen lapis non significaretur aliquid de genere substantiae, sed tantum aliquid de genere actionis, puta laesio pedis, quam exprimit etymologia hujus nominis, lapis, et fuit ratio a qua imponebatur nomen. Et ita potest argui de omnibus aliis nominibus, impositis rebus de genere substantiae, quod nullum illorum significat aliquid nisi proprietatem accidentalem quae intelligabatur ab imponente, vel opportet dicere quod nomen distinctius significat quam intellexit imponens. (*Commentaria Oxoniensia*, I, dist. 22, éd. M. F. Garcia, Quarrachi, I, 925)
(Est conçue par l'esprit une certaine propriété à partir de laquelle est établi le mot ; cette propriété est en général exprimée par l'étymologie ; et elle est exprimée de manière concise par le mot : par exemple, par le nom de *lapis,* ce n'est pas quelque chose du genre de la substance qui est signifié, mais quelque chose du genre de l'action, soit la *laesio pedis* ('blessure du pied') qu'exprime l'étymologie de ce mot, et c'est la raison pour laquelle ce mot a été établi. Et cela peut être appliqué à tous les autres mots : si les choses du genre de la substance leur sont imposées, c'est qu'aucun d'eux ne signifie autre chose qu'une propriété accidentelle qui a été discernée par celui qui l'établit, ou encore il faut dire que le mot a un sens différent que celui qui l'établit comprend.)[96]

95 Dans sa *Nota* accompagnant cette citation, I. Rosier-Catach relève que « Hugutio de Pise, dans ses *Derivationes*, reprend exactement la définition de Pierre Hélie, mais en y ajoutant : *in eadem lingua vel in diversis*, alors que ce trait différenciait l'étymologie, *in eadem lingua*, de l'*interpretatio* comme *translatio* chez Pierre Hélie. » (ibid., 221).

Bernard Silvestre (ca. 1100 – ca. 1165?), héritier d'une longue tradition de la pensée herméneutique écrit pour sa part dans son commentaire de l'*Enéïde* (Pépin 1958, 127) :

> *Etymologia divina aperit et practica humana regit*
> (L'étymologie ouvre les secrets divins et régit les pratiques humaines)

Dans son *Metalogicon*, Jean de Salisbury (ca. 1165 – 1180) assimile l'étymologie à l'éloquence et à la maîtrise de la bonne interprétation des mots :

> *Siquidem non est eloquens quisquis loquitur, aut qui quod voluerit utcumque loquitur, sed ille dumtaxat qui animi sui arbitrium commode profert. Ipsa quoque commoditas exigit facultatem (que a facilitate dicitur) ut sequamur mores nostros, quibus gratum est in ea parte Stoicos imitari, quia ad faciliorem intelligentiam rerum et verborum originem studiosus perscrutantur.* (*Metalogicum*, p. 22, Cité par H. Bloch 1983, p. 245-46, note 93)
> (N'est pas éloquent n'importe qui parce qu'il parle ou veut l'être en quelque manière, mais celui-là seulement qui exprime avec justesse le jugement de son esprit. Et cette justesse requiert la faculté (ainsi nommée d'après la facilité) de suivre l'habitude qui nous fait trouver bon d'imiter les Stoïciens en scrutant soigneusement l'origine des mots pour une meilleure intelligence des choses)

Marbode de Rennes (ca. 1035 – 1123) comme Hildebert de Lavardin (1056 – 1133) maintiennent que la vérité est à chercher dans le nom des choses : *Nomen enim verum dat definitio rerum.* Marbode écrit ainsi :

> *Nomen commendat res nomina significata.*
> *Ergo debemus naturam quaerere rerum,*
> *Ex quo possimus de nomine cernere verum.* (*Patrologie latine*, ibid., col. 1671)
> (La chose signifiée par le nom prescrit le nom. Nous devons donc chercher la nature des choses afin que nous puissions distinguer la vérité au sujet du nom)

Et Hildebert de Lavardin, dans son commentaire de ce verset de l'*Ecclésiaste* (I, 9)

> *Quid est quod fuit ? Ipsuml quod fururum est, nil sub sole novum* (Ce qui a été, c'est ce qui sera, et ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera : il n'y a rien de nouveau sous le soleil)
> *Mors hominum stravit, genus et species reparavit*
> *Diversum numero, sed eumdem nomine vero.*
> *Nomen enim verum dat diffinitio rerum.* (Patrologie latine, 171, 1274, § 8)

Au total, « pour le savoir médiéval, la vérité des êtres et des choses est souvent à chercher dans l'origine des mots : en faisant l'histoire de chaque mot, en retrouvant son origine, on peut accéder à la vérité première de l'être ou de l'objet qu'il désigne et, ce faisant, mieux comprendre sa *senefiance* [i. e. son sens profond]. Mais l'étymologie médiévale n'est pas l'étymologie moderne. Les lois de la phonétique sont inconnues, et l'idée d'une filiation étymologique entre le grec et le latin n'émergera clairement qu'au 17e siècle. C'est dans la langue latine elle-même que nos auteurs cherchent l'origine d'un mot latin, avec l'idée que l'ordre des signes est identique à l'ordre des choses. D'où certaines étymologies qui

96 Cf. sur ce point A. B. Wolter 1980, 180. La distinction entre sens et étymologie est clairement opérée par saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme théologique*, avec cet exemple même, à propos de la superstition : « L'étymologie nous reporte à l'origine du mot, le sens, au contraire, à ce qu'on s'est proposé de désigner en employant ce mot. Or ces deux points de vue peuvent être différents : le mot *lapis* 'pierre' dérive de *laeso pedis* 'blessure du pied', et pourtant ce n'est pas là ce qu'il signifie sinon le fer qui blesse le pied serait une pierre. » (*Somme théologique*, *Question 89*).

aujourd'hui heurtent nos connaissances et notre conception de la langue. Ce que les linguistes appellent 'l'arbitraire du signe' est étranger à la culture médiévale. » (Pastoureau 2011, 33)

L'étymologie médiévale est aussi un trope allitératif qui réactive généralement la matière littérale d'un mot en s'appuyant sur les rapports avec des mots apparentés par la forme et par le sens, pour dégager l'effet du mot intégrant, vrai originaire. Ses modes peuvent être très variés, de l'interprétation des lettres à celle des *dictiones*, i. e. des mots eux-mêmes, en passant par les syllabes.

Dans sa *Summa grammatica*, Pierre Hélie (1100 – 1166) fait ainsi de l'étymologie un mode de l'*expositio* :

> *Ethimologia vero est expositio alicuius vocabuli per aliud vocabulum, sive unum, sive plura magis nota, secundum rei proprietatem et litterarum similitudinem ut 'lapis' quasi 'ledens pedem', 'fenestra' quasi 'ferens nos extra'. Hic enim et rei proprietas attenditur et litterarum similitudo observatur* (ibid., éd. L. Reilly, 70, 87-91)[97]

Il s'agit donc de l'explication d'un mot par un autre mot ou plusieurs autres qui sont mieux connus, selon la propriété des choses et la ressemblance des lettres, qu'illustrent les exemples : *lapis* (pierre) = ***la****edens* ***p****edem* (qui blesse le pied) ; *fenestra* (fenêtre) = ***fe****rens* ***n****os* ***extra*** (qui nous conduit dehors) ; *mancus* (estropié, infirme) = ***man****u* ***c****arens* (qui manque de mains), *gladius* (épée) = ***gu****m* ***diu****idens* (qui tranche la gorge)[98], *cadaver* = ***ca****ro* ***da****ta* ***ver****mibus* (chair donnée aux vers), à moins qu'il ne vienne de *carere* (être privé de, manquer), car le cadavre est privé de l'honneur de l'inhumation : il donne ainsi une palette des procédés étymologiques. Un autre écho de ces procédés se trouve dans une glose du manuscrit 18570 de la Bibliothèque Nationale, aux vers 41-44 du *Laborintus* d'Evrard l'Allemand, rapportée par E. Faral, à propos de l'*Interpretation*, l'un des procédés de l'*Amplification* :

> *[Interpretatio] aliquando fit per litteras, aliquando per syllabas, aliquando per dictiones.*

---

97 L'étymologie de *lapis* se retrouve, entre autres, chez Jean Duns Scot, comme l'indique G. Dahan (1999, 309).

98 Cette étymologie de *gula* mérite qu'on s'y arrête, souvent citée qu'elle est comme exemple canonique d'étymologie *per litteras,* originellement dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville (XVIII, 6). Jugée sévèrement comme exemple des « fancifull and sometimes absurd » des étymologies du Sévillan dans l'esquisse d'histoire de la lexicographie latine par Hillman Carlisle, d'un point de vue anachroniquement réducteur (Carlisle 1859, 344). Mais finement analysée par Brandon, dénonçant précisément l'erreur consistant à « surhistoriser » les étymologies médiévales, à concevoir comme des définitions par décomposition analytique : « that is a mistake to overhistoricize what the medievals were doing with the etymologies. For us, etymology is a historical construction, the medievals aren't trying to reconstruct the history. For them, *etymologia* is not a historical origin, *per se*, but an imperfect definition—like thing, not a history-like thing, that falls short of the full conditions for a good definition. » Suit l'exemple de *gladius : gulam dividere.* « What is his reasoning ? He's not merely playing a word game. As he sees it, *gladius* breaks into smaller elements. The component *g(*)la* is shared with *gula* ; the component *di* is shared with *dividere,* and, indeed, it is found in lots of Latin words that have something to do with dividing. So we get *gulam dividere*, and since it makes sense to think of a sword as a throat-spiltter, he takes that we have here come up with a plausible candidate for more basic words using the same components that captive the meaning of *gladius* at least roughly. » Autre exemple, celui de *spes : pes propagandi.* « *Spes* and *pes* obviously share a component, so to make sense of how this component in 'foot' can apply to 'hope' as well, we need to ask, 'What hope-like things does a foot do ?' And Isidore's answer is the obvious one : it moves forward ! » (Brandon 2019). L'exemple est églement cité par A. Goose (1993). Exemple devenu canonique, donc.

- *In litteris exemplum : « Mors rapuit Heinricum » ; prolongamus : « **M**eta **o**mnium **r**erum **s**ensibilium rapuit Heinricum ; … Deus… : **d**ans **e**ternam **v**itam **s**uis ; dare : **D**eus **a**ltissimus **r**ex **e**ternus ; … cor : **c**amera **o**mnipotentis **r**egis… »*
- *Exemplum in syllabis : ut ecce **cadaver** : « ecce **car**nem **da**tam **ver**mibus ». **Fredericus**… **fre**… **fre**muit in mundo, **de de**struit alta profunde**, ri** mala **ri**marum, **cus cus**pide acta. **Philippus**… **phy** nota foetoris, **lippus** nocet oculis ; **phi** nocet et **lippus** nocet ; omnibus ergo **Philippus** nocet.*
- *Tertio fit per dictiones, ut **materia**, quae **mater altera** (?) ; **fortuna,** quae **forte una** ; etc.*
(L'interprétation peut se faire parfois par lettres, parfois par syllabes, parfois par des expressions.
- Exemple par lettres : « La mort a ravi Henri ; développons : la fin de toutes les choses sensibles a ravi Henri ; … Dieu : donnant la vie éternelle aux siens ; donner : Dieu au plus haut des cieux éternel... le coeur : la chambre du roi tout-puissant .»[99]
- Exemple par syllabes comme pour *cadavre* : chair abandonnée aux vers. (Faral 1962, 65)

Dans cette seconde acception, « le mot soumis à l'investigation étymologisante doit être expliqué d'après un ou plusieurs autres, mieux connus du lecteur, qui remplissent les conditions propres à l'activité étymologique, ce qui revient à rendre compte du phonétisme du mot et des propriétés de l'être ou de la chose considérée. La question de l'origine du nom n'est plus pertinente. L'étymologie doit satisfaire à des critères extralinguistiques, viser à rendre compte de l'essence du référent. » (Jacquart – Thomasset 1985, 19-20).

Pierre Hélie ne fait donc que fixer et transmettre l'aboutissement d'une évolution séculaire englobant le concept d'étymologie dans celui d'*exposition.* Comme l'observe B. Guenée, « après Pierre Hélie et pendant des siècles, une dérivation peut encore être appelée 'étymologie', mais une étymologie, c'est très généralement une exposition ; les auteurs distinguent l'étymologie, c'est-à-dire l'exposition de la dérivation. (Mais) en attendant d'eux une dérivation lorsqu'ils annoncent explicitement une étymologie, nous marquerions notre ignorance du sens qu'ils donnaient aux mots. » (Guenée 1980, 189).

L'on atteint là une conception extensive et lâche de l'étymologie, qui englobe et dépasse même celle des grammairiens antiques, et qui « permet d'interroger le mot, pratiquement sans

---

99 L'acronyme de *cor : camera omnipotentis regis* a fait aubaine au moins jusqu'au 17e siècle. On le retrouve dans des oeuvres pieuses et morales. Il est cité par *The simple tretis* – une des adaptations de l'*Ancrene Wisse* anglais (littéralement *Guide* (*Wisse*) des *anachorètes* ou *recluses* (*ancrene*) probablement écrit, en moyen anglais, dans ou vers le second quart du 13e siècle, et largement diffusé ensuite avec des modifications adaptées à d'autres publics, reclus, hommes ou femmes en général, laïcs ou religieux – en 13, 16-23. (Wada 2003, 217). Ou encore, beaucoup plus tard, dans les *Commentaria in Ezechielem prophetam,* au sein des *Commentaria in quatuor prophetas majores* (éd. Anvers, 1622) du théologien Cornelius van den Steen (Cornelius à Lapide) (1567-1637), commentaires farcis de références interprétatives, glosant *Et dabo vobis cor carneum* (Ezechiel, 36, 26), *Nota decima* : *Cor est sedes animae, voluntatis et amoris ac consequenter Dei, qui animam sui similem nobis inspirat. Quocirca symbolice cor, q. d. camera omnipotentis regis, puta acropolis divinitatis.* C'est à Cornelius que se réfère Joseph Ignatz Claus (1691-1775), dans le *Spicilegium Concionatorium,* recueil de préceptes moraux destinés à l'édification des fidèle pour les dimanches et fêtes édité à Venise en 1741, *ex typographia Balleoniana,* Conceptus LXXXIII, *De bello contra diabolum*, 277, § III : *Qui est cor ? Juxta Cornelius à Lapide, si litteras ejus symbolice interpretari libeat, Cor est Camera Omnipotentis Regis.* Une preuve du succès de cette *interpretatio*, c'est aussi son enregistrement dans la lexicographie : elle apparaît ainsi dans la nouvelle rédaction du *Vocabularium seu nomenclator* latin-allemand de Fritsche Closener, augmentée de pièces versifiées et autres additions par Jakob Twinger dans sa troisième révision, comme à l'article *splen* : *et interpretatur cor camera omnipotentis regis* (Sp 75) (Kirchert & Klein 1995). Et aussi sa citation parmi les proverbes dans les *Precepts or Direction for the welle ordening and carriage of a mans life of William Lord Brughly, to his sonne, at his death*, 1636, en réponse à la question : *Why cannot the heart of man be filled, although he should enjoy the whole world ?* - Answer : *Because the whole Globe of the world is round, and Mans heart a Triangle receptacle for the Trinitie : For as one saith : Cor camera omnipotentis regis.* (p. 57).

contraintes. La plus petite analogie existant entre deux termes peut devenir le point de départ d'une étymologie. Celle-ci peut s'adapter au sens du texte dans lequel se trouve le mot et devenir un argument utilisé par le commentateur. Plusieurs étymologies peuvent coexister dans un même mot. » (Jacquart – Thomasset 1985, 20). Comme le souligne E. Gilson, « Pour tout penseur médiéval, lorsque deux mots se ressemblent, les choses qu'ils désignent se ressemblent, de sorte qu'on peut toujours passer de l'un de ces mots à la signification de l'autre » (Gilson 1932). Il ne s'agit alors nullement de donner l'origine des mots, mais d'en mieux saisir le sens profond par des analyses dont les limites peuvent être très floues, certains auteurs ne se privant pas d'abuser des rapprochements les plus fantaisistes.

Sans compter que l'interprétation des lettres peut aller jusqu'au mysticisme, comme le note H. Bloch, les lettres pouvant avoir des sonorités évocatrices. H. Bloch rappelle qu'on attribue à saint Augustin l'interprétation de la lettre V comme marquant la violence et la dureté, dont témoigneraient les exemples de *violenta, vomis, vincere* (Bloch 1983, 246, note 95). Dans la même veine, Marbode évoque la sonorité significative des lettres en trouvant que *mors*, par exemple, est de dure sonorité, car la mort est dure, et que *vie* est plaisant à cause de sa signification. (ibid., 57).

L'étymologie devient, dans cette perspective, *comme une espèce particulière* de dérivation, ainsi que le souligne parfaitement Johannes Balbi (Jean de Gênes † 1298) dans la Préface de sa *Summa grammatica*, mieux connue sous le nom de *Catholicon* (1286) en s'appuyant sur l'autorité de Priscien par le truchement de Pierre Hélie, une quasi-dérivation qui peut développer les lettres, comme les syllabes, ou les *dictiones* :

> *Quero etiam an ethymologia sit species derivationis ut* ***cadaver*** *quasi* ***ca****ro* ***da****ta* ***ver****mibus. Videtur quod non, quia, si hoc esset, tunc potest dici derivativa cum omnis dictio ethymologizari possit, dummodo velit aliquis meditari. Ab hoc dico quod ethymologia non est species derivationis sed quasi species. Alludit enim significationi trahendo argumentum per litteras vel sillabas vel aliunde, ut* ***bos*** *quasi* ***b****onus* ***o****perator* ***s****oli, et* ***mons*** *quasi* ***m****oles* ***o****pposita* ***n****ascenti* ***s****oli, et* ***taurus*** *quasi* ***t****uens* ***a****gmina* ***u****acarum* ***r****obore* ***u****irium* ***s****uarum, et Deus quasi* ***d****ans* ***e****ternam* ***u****ite* ***s****uis, et* ***Roma*** *quasi* ***r****adix* ***o****mnium* ***m****alorum* ***a****varicia, et* ***homo*** *quasi* ***ha****bens* ***o****mnia* ***m****anu* ***o****mnipotentis, quia omnipotentia omnia propter hominem creauit, et sinceris quasi* ***sin****e* ***car****ie, et sic de similibus. Non est tamen dicendum quod ab illis derivantur uel componentur per que ethymologisantur.*
>
> (Je me demande si l'étymologie est une espèce de dérivation, comme cadavre (*cadaver*) *caro data vermibus* (chair donnée aux vers). Il est clair que non, car s'il en était ainsi, tout mot pourrait être appelé dérivé, puisque tout mot peut être étymologisé, si l'on veut réfléchir à son propos. J'en déduis que l'étymologie n'est pas une espèce de dérivation, mais **une espèce spécifique, une quasi-espèce**. Elle fait en effet allusion à une signification en ce qu'elle lui apporte un argument grâce aux lettres ou aux syllabes d'une autre origine, comme *bos* (boeuf) valant *bonus operator soli* (bon travailleur du sol), *mons* (montagne) *moles opposita nascenti soli* (masse située en face du soleil naissant), *taurus* (taureau) *tuens agmina vacarum robore virium suarum* (protégeant les troupeaux de vaches par la puissance de ses forces), *Deus* (Dieu) *dans eternam vitam suis* (donnant la vie éternelle à ses fidèles), *Roma* (Rome), *radix omnium malorum avaritia* (racine de tous les maux : avarice), *homo* (l'homme) *habens omnia manu omnipotentis* (ayant toute chose par la toute puissance de sa main), car la toute puissance a créé toute chose grâce à l'homme, et *sinceritas* (sincérité) *sine carie* (sans corruption), et tout autre exemple de même. On ne peut pas prétendre qu'ils ont été dérivés ou composés à partir de ceux dont on les a étymologisés.
>
> [Il suffit d'ajouter, pour les étymologies par *dictiones*, l'exemple de *fenestra*, donné précédemment, ou *materia* : *mater altera, fortuna :* que *forte una*.]

Commentant ce célèbre passage, repris de Niederehe (1983), E. F. K. Koerner écrit ainsi : « L'étymologie représente une espèce particulière de l'explication sémantique du mot,

tout à fait distincte de l'activité qualifiée de dérivation, qui est manifestement une part de la grammaire, puisqu'elle s'occupe de l'explication du lexique en distinguant les *primitiva*, c'est-à-dire les mots originels désignant les formes de base de la langue, et les *derivativa*, morphologiquement dérivés de ceux-ci. L'étymologie n'est pas une partie de la *derivatio* ; on doit bien plutôt la considérer comme une sorte de jeu intellectuel sur le sens des mots (*allusio*) qui opère en vertu des règles associant la *rerum proprietas* (la propriété des choses) et la *litterarum similitudo* (la ressemblance des lettres). » (Koerner 1995, 36).[100]

L'étymologie est aussi partie intégrante de la littérature grammaticale, pour désigner l'étude des parties du discours, en lieu et place de la *morphologie* – terme inconnu des grammairiens antiques et ne s'imposant que tardivement[101] – embrassant la recherche de l'origine « vraie » des mots en même temps que l'*analogie,* et leur formation, des primitifs aux dérivés, tant des noms que des verbes.[102]

Se définit ainsi, dans la filiation de l'Antiquité, une étymologie « horizontale », venant doubler l'étymologie « verticale », qui n'est plus nécessairement la recherche d'une filiation linguistique sur un axe diachronique, mais le déchiffrement de la correspondance que les signes entretiennent avec leur référent : la définition étymologique est une démarche privilégiée de déconstruction, de fractionnement, de glose indéfinie du signifiant pour mettre en relief ses propriétés, ce que souligne Uggucione de Pise (1140 ? – 1210) dans ses *Derivationes* :

> *Ethimon grece latine dicitur verum, logos sermo, unde ethimologia quasi veriloquium, quod ethimologizando vocabulum veram ipsius originem loquimur. Et deffinitur sic : ethimologia est expositio vocabuli unius per aliud vocabulum unum siue plura magis notum uel nota in eadem lingua uel in diuersis secundum rerum proprietatem et litterarum similitudinem, ut* ***lapis ledens pedem*** *et* ***piger pedibus eger***.

« L'analyse de la structure des mots révèle, par les parties composantes du mot, les parties composantes de l'idée qu'il signifie. » (Guiette 1979, 279).

Les deux conceptions, étymologie-origine et étymologie-exposition, loin de s'exclure, se complètent, le premier type doublant parfois le second, comme dans cet exemple du *Catholicon*, où la définition par étymologie originelle, définissant l'*avis*, a la préférence :

> ***Avis*** *ab aveo aves dicitur, hec avis, quia escarum sit cupida, uel dicitur ab a et uia quasi sine uia, quia certam uiam non habet, sed per auia queque discurrit, sed potius uidetur esse etymologia quam compositio et definit actus.*
> (*Avis* (oiseau) est appelé ainsi à partir de *aveo, aves* (*avere* 'désirer vivement', pr. ind. 1 *aveo*), d'où *avis*, car il est avide de nourriture, ou il est composé de *ab* et *via* (voie), pour ainsi dire 'sans voie', car il n'a pas de voie assurée, mais il vole çà et là, mais ce semble plutôt être une étymologie qu'une composition, qui définit un comportement.)

100E. F. K. Koerner observant qu'existent cependant différents états (lire *stands* pour *strands*) de l'étymologie entre les périodes classique et médiévale, en référant à Hebermann 1981.

101Cf. FEW 6/3, 140a, s. v. **morphé**. *Morphologie* « Science des diverses formes grammaticales des mots », daté de 1868, i. e. Littré.

102Sur cette conception large de l'étymologie , englobant l'analogie, et sa source grecque, cf. L. Lersch, *Die Sprachphilosophie der Alten*, Bonn, König, 1888, 93. Cité par L. Kukenheim 1938, 158, qui en signale la permanence ches les grammairiens du 16e siècle, comme on y reviendra infra.

Les deux conceptions sont en osmose dans une symbiose soulignée par R. Klinck : « Die mittelalterliche Form der Wortableitung löst jedoch nicht aus der Antike überlieferten Etymologien ab. Beide Arten blieben nebeneinander bestehen und wurden von den etymologischen Sammelwerken des 12. und 13. Jahrhunderts in gleicher Weise aufgenommen. » [La forme médiévale de la dérivation ne remplace cependant pas les étymologies transmises par l'Antiquité. Les deux formes sont restées en coexistence et ont été adoptées sur le même pied par les recueils étymologiques des 12e et 13e s.] (Klinck 1970, 69)

Plus exactement, les deux ordres de définition peuvent répondre à deux fonctions complémentaires : une fonction philologique pour la définition par origine, une fonction plus proprement philosophique par *expositio*, sans qu'il y ait entre les deux, nécessairement, une opposition absolue. La fonction philologique rattache les mots à leur sémantisme original comme à un point fixe, un point d'ancrage solide, au sens dont rend compte la dérivation.

Permanence donc, d'une étymologie enracinée dans une conception du monde, mais en même temps réajustements, dans la multiplication des étymologies « horizontales » cumulables, entre autres, dans les ouvrages lexicographiques synthétiques : ces étymologies sont autant de gloses, d'approches explicatives, et inscrivent les mots dans un réseau d'analogies, un réseau de significations rendant compte de la *ratio* qui unit le signifiant au signifié. Ainsi pour *cimiterium* dans les *Magnae Derivationes* d'Uggucione de Pise :

> ***Cimis*** *grecum est et interpretatur* ***dulcis*** *; a quo et* ***sterion****, quod est statio, componitur* ***cimiterium*** *quasi* ***cimisterium****, id est* ***dulcis statio animarum****. Vel dicitur* ***cimiterium*** *quasi* ***cinisterium****, quia ibi cinis mortuorum trahitur. Vel dicitur* ***cimiterium*** *a* ***cis****, quia cis, id est ante, ante ecclesiam solet fieri. Vel dicitur quasi* ***circumtritum*** *pro fossis mortuorum ibi factis, unde* ***cimiteriolum, -li*** *diminutivum* (éd. Cecchini et alii, C 178, p. 234)
>
> (*Cimis* est grec et signifie « doux » ; à quoi s'ajoute *sterion*, signifiant « station », *cimiterium* (cimetière) étant pour ainsi dire « la douce station des âmes ». Ou *cimiterium* peut être paraphrasé par *cinisterium*, car c'est là que la cendre (*cinis*) des morts est déposée. Ou encore rattaché à *cis*, signifiant « devant », car c'est devant l'église qu'il se trouve habituellement. Ou encore paraphrasé par *circumtritum* (foulé tout autour [de l'église]) à cause des tombes des morts qui y sont creusées, d'où *cimiteriolum*, diminutif)
>
> (Riessner 1965, 58, signalant que la dernière étymologie est une *expositio* supplémentaire du manuscrit Laurentianus dont on ne sait s'il faut l'attribuer à Uguccione lui-même ou au copiste)

Il y a donc une prolifération dynamique de l'étymologie médiévale, enregistrée par la lexicographie, dans les possibilités presque infinies de réinterprétation des mots, développées aussi dans des jeux ludiques, « jeux de mots sérieux », comme les appelle R. Guiette (Guiette 1959, 279) et cela fait de l'étymologie une véritable forme du commentaire et de l'argumentation, comme l'a souligné R. Klinck : « Der Vorteil einer Doktrin, wie Petrus Helie und auch Osbern sie propagieren, ist ihre unbeschränkte Verwendungsmöglichkeit bei der Deutung eines Wortes. Jeder lautliche oder inhaltliche Bezug eines Wortes zu einen anderen kann theoretisch als Etymologie ausgedrückt werden. In der Praxis wirkt sich diese neue Form des Etymologisieren so aus, dass sich für jedes Wort eine Ableitung finden lässt, die sich in den Gedankengang des jeweiligen Textes einfügt. Es besteht theoretische sogar eine Möglichkeit, dass mehrere […] solcher Etymologien für ein Wort aufgstellt werden können. Damit wurde die Etymologie zu einen unentbehrlichen Hilfsmittel für die Kommentierung eines Textes umgestaltet, da sie sich zum einen der intendierten Deutung anpassen lässt, beispielsweise bei der Kommentierung eines antiken Textes, zum andern mehrerer Etymologien desselben Wortes den Ausgangspunkt einer Auslegung nach dem vielfachen Schriftsinn bilden können, etwa in der Bibelexegese. » [L'avantage d'une doctrine telle que la

propagent Pierre Hélie et Osbern (de Gloucester), est la possibilité d'interprétation illimitée du sens d'un mot. Tout rapport phonétique ou sémantique d'un mot à un autre peut théoriquement être formulé comme une étymologie. Dans la pratique, cette nouvelle forme d'étymologie a un tel effet que l'on peut trouver pour chaque mot un dérivé qui s'insère dans l'argumentation de chaque texte. Il est même théoriquement possible que plusieurs étymologies de cette nature puissent être employées pour un mot. L'étymologie est devenue un auxiliaire indispensable du commentaire de texte en s'adaptant au sens visé, par exemple dans le commentaire d'un texte antique, plusieurs étymologies du même mot pouvant d'autre part être le point de départ d'une interprétation selon les différents sens du texte, dans l'exégèse biblique entre autres] (Klinck 1970, 37-38).

L'étymologie médiévale est ainsi caractérisée par un foisonnement, un syncrétisme et une plasticité remarquables, marquée qu'elle est, en tant que glose, par des introducteurs privilégiés**,** ainsi que le sont d'autres variétés comme les locutions sentencieuses, introduites par *ut dicitur, comme on dit*, etc :
quasi, dicitur, dictus est en latin ;
par *vaut (autant) a dire/ autant come*, en français.

4. Les champs de l'étymologie médiévale

4.1. L'étymologie comme socle du savoir encyclopédique et scientifique et point d'ancrage et de référence

Au Moyen Âge comme dans l'Antiquité, la passion pour les spéculations étymologiques touche tous les champs du savoir, à commencer par les encyclopédies, sous toutes leurs formes, dépositaires et références du savoir métalinguistique que sont la grammaire, la rhétorique, et du savoir scientifique au sens large, mais aussi la poétique littéraire, l'hagiographie, la parénétique, la *castigation* morale et ses modes satiriques, etc. : l'étymologie est partout, comme autorité et validation de la pensée.

Les grands ouvrages encyclopédiques médiévaux, s'inscrivant dans une lignée de compilations successives allant d'Isidore de Séville au *Catholicon* en passant par le glossaire dit d'Ansileube, l'*Elementarium* de Papias, les *Panormia* ou *Repetitiones* d'Osbern de Gloucester, les *Derivationes* d'Uggucione de Pise qui en sont inspirées mais qui regroupent leurs éléments dans des articles synthétiques (Cf. éd. Cecchini et alii, *Introduzione*, XXVI), sans compter les adaptations ou dérivés :
- assurent la permanence d'un fonds lexical indéfiniment repris, collationné, remontant pour l'essentiel à Isidore de Séville ;
- mais remanient indéfiniment ce fonds dans une tradition manuscrite protéiforme en fonction du degré de culture et des goûts des copistes, la passion de l'étymologie conduisant certains d'entre eux à ajouter des étymologies fabuleuses à celles qu'ils ont sous les yeux dans les glossaires qu'ils copient ; les ouvrages lexicographiques sont ainsi constamment remaniés, transformés dans leur transmission, par des amplifications, des adaptations sous forme d'*excerpta*, des *Umarbeitungen* que l'on peut repérer, par exemple, dans les *Derivationes* d'Uggucione da Pisa (dePise) dès le milieu du 13e siècle.

Les lexicographes enregistrent volontiers un éventail de définitions étymologiques qui sont autant de matériaux à la disposition des commentateurs.

Se présentant la plupart du temps comme de véritables encyclopédies alphabétisées mariant en leur sein dictionnaires de mots (*verba*) et dictionnaires de choses (*res*), alliant la grammaire au lexique, les *interpretamenta* élémentaires de mots-vedettes aux véritables

traités en miniature, ils peuvent cumuler tous les types de définitions, comme c'est le cas, par exemple, chez Papias ou Osbern de Gloucester, et parmi ces définitions par *interpretamenta*, ils enregistrent tout un ensemble de définitions étymologiques héritées du fonds antique, des *Origines* d'Isidore de Séville en particulier, repris, augmenté et replacé dans cette conception large de l'étymologie adoptée par les médiévaux. Ces définitions étymologiques sont plus que de simples définitions linguistiques : en tant qu'éléments vivants de la culture antique, préservés et codifiés dans une longue tradition, elles constituent comme des bases de référence, des balises de connaissance et de reconnaissance, d'enracinement. Ce sont, en quelque sorte, des *auctoritates,* et ce socle d'*auctoritates* reflète tout particulièrement une conception du monde : c'est tout un système de représentation du monde qui s'exprime à travers un ensemble de définitions étymologiques fixées comme autant d'autorités, inlassablement reprises dans les ouvrages à portée encyclopédique.

4.1.1. Soit les éléments fondamentaux de la cosmologie

Dans ce premier monument de la science médiévale que sont les *Etymologies*, où Isidore pose en quelque sorte les assises du savoir sur lesquels bâtiront les textes postérieurs, la cosmologie fait l'objet du livre XIII, *De mundo et partibus* (De l'univers et de ses parties), et les étymologies y jouent un rôle majeur, comme le souligne C. Deluz : « Au point de départ, Isidore se soucie essentiellement de nommer et d'expliquer l'origine des dénominations ». Et il examine, dans ce chapitre, la zone de l'**air troublé**, traitant successivement des nuages, du tonnerre, de la foudre, de l'arc-en-ciel et des effets des nuages, c'est-à-dire des diverses formes de précipitations, de vents et de la tempête. Par exemple :

> ***Nubae*** *dictae ab obnubendo id est operiendo caelum ; unde est nuptae, quod vultus suos velent ; unde et Neptunus, quod nubat, id est mare et terram tegat.* (XIII.8.1)
> (Les nuages sont appelés ainsi parce qu'ils voilent (*obnubere*) le ciel ; de là aussi l'appellation des jeunes mariées, parce qu'elles se voilent le visage, et encore Neptune, parce qu'il couvre la mer et la terre)
> ***Tonitruum*** *dictum quod sonus ejus terreat ; nam tonus, sonus.* (XIII.8.1)
> (Le tonnerre (*tonitruus*) est ainsi appelé parce que son bruit est terrifiant, le *tonus* (bruit) étant un son)
> ***Grando*** *appellata quod forma ejus granorum similitudinem habeat. Haec autem ventorum rigore durantur, ac solidantur in nivem, ruptoque aere solventur.* (XIII.10.5)
> (La grêle (*grando*) est ainsi appelée parce qu'elle a la forme de grains. Ils durcissent et se transforment en neige sous la rigueur des vents, et ils sont libérés quand les nuages crèvent.

Dans cette recherche étymologique, il se plaît de temps en temps à montrer qu'il connaît le grec :

> ***Gelus*** *autem quod eo stringatur tellus ; γή quippe terra dicitur. Tunc autem maiori gelu stringitur terra, cum fuerit nox serena.* (XIII.10.7)
> (Le gel est ainsi nommé parce qu'il resserre la terre, la terre est en effet appelée *gé.* La terre est encore plus resserrée par le gel lorsque la nuit est claire)

Ou encore, il s'appuie sur des citations classiques… « Mais on n'aperçoit guère de recherche d'explication des ces phénomènes. À peine quelques vagues raisons sont avancées pour la formation des précipitations... les seules justifications étant à chercher auprès du Créateur. » (Deluz 1991, 90-91).

La même attitude d'esprit se retrouve encore chez Raban Maur, étudiant les phénomènes météorologiques dans les chapitres XVII à XX du livre IX du *De Universo*,

composé entre 842 et 847, reprenant mot à mot en tête de ses chapitres le texte d'Isidore en l'accompagnant de citations de l'Écriture, en une sorte de « météorologie moralisée », souligne encore C. Deluz.

Le même type d'explications étymologiques perdure dans les *Otia impérialia* de Gervais de Tilbury, les *Divertissements pour un empereur*, composés vers 1210, dont la *Prima decisio* constitue une véritable encyclopédie, farcie de références isidoriennes transmises par la tradition lexicographique, sous les versions françaises de Jean d'Antioche (vers 1213) et de Jean de Vignay (vers 1323):

> ***Ciel*** *: Empyreum coelum mundum dixerim propter sui munditiam, à πυρ, Graeco, quod est ignis, quasi eminens super coelum igenum sive sidereum.* (*Otia imperialia*, éd. Leibniz, **I**, I, 884, 18-19. Le *ciel empiré est appellé monde pour sa netteté, car monde vaut autant a dire an son endroit comme net* (*La traduction des « Otia imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche dans le manuscrit Paris BN 9113*, éd. C. Pignatelli, Tome II, **I**, I, 15, p. 14. Traduction de *mundus* = « monde » / *mundus* = « pur »)

Et plus loin :

> ***Ciel*** *vaut autant a dire en latin comme casse ou retrait de soleil* (ibid., **I**, I, 32, p. 15).

> ***Firmament*** *: Quod non tantum propter sui firmitatem firmamentum dicitur, sed quia terminus et aquarum, quae super ipsum sunt, firmus et intransgressibilis.* (*Otia imperialia*, éd. Leibniz, **I,** I, 884, 50-52. Cf. Papias, et *Catholicon* : *firmamentum dicitur a firmo quia firmum sit nec casui subjaciens*).
> *Il est appellé firmament pour ce qu'il est ferme en l'estat ou il est, et mesmement pour ce qu'il est estable terme des eaues qui luy sont desoubz et les tient en vertu.* (*La traduction des « Otia imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche dans le manuscrit Paris BN 9113*, éd. C. Pignatelli, Tome II, **I**, I, 26, p. 15)
> *Et n'est pas dit seulement firmament pour la fermeté de lui, mes pour ce qu'il est fin et terme des yaues qui sont sus li, et si ferme que les yaues ne le pueent trespercier* (Jean de Vignay, *Les Oisivetés des emperieres*, éd. D. Gerner, I, chapitre I, 24, ms. Rotschild, 11 r°b)

> ***Monde*** *: Sane mundus à motu, quo semper movetur, sic dicitur.* (*Otia imperialia*, éd. Leibniz, **I**, I, 885, 18-19)
> *Monde vault autant a dire comme mouvement sans cesser* (*La traduction des « Otia imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche dans le manuscrit Paris BN 9113*, éd. C. Pignatelli, Tome II, **I**, I, p. 16)
> Cf. Isidore, *Etymologiae*, XIII.1, *De mundo*, et Papias.

> ***Lune*** *: vel antonomastice quia lucidior est ceteris… et lunam, quasi luminum unam, primam sibi proximiorem et nobis* (*Otia imperialia*, éd. Leibniz, **I**, V, 888, 12-13)
> *et la lune aussi comme lumiere une, premiere et plus prochaine de nous* (Jean de Vignay, *Les Oisivetés des emperieres*, éd. D. Gerner, I, chapitre V, 7, ms. Rotschild, 16 v° a)

> ***Terre*** *: et sic, quae humus antea propter circumfusum humorem tum arida dici potuit, ab ariditate ; terra quia teritur* (*Otia imperialia*, éd. Leibniz, **I**, III, 887, 1-12)
> *l'appelle l'on terre pour ce qu'elle est terrible aux pieds* (*La traduction des « Otia imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche dans le manuscrit Paris BN 9113*, éd. C. Pignatelli, Tome II, **I**, III, 11, p. 21)
> *et pour ce fu ele apelee humus, terre, pour l'humidité de l'yaue qui l'avironne; mes maintenant nous l'apelons terre, car elle est atriblee et arre, terre seche pour ce qu'elle est dite ab ariditate, secheresse* (Jean de Vignay, *Les Oisivetés des emperieres*, éd. D. Gerner, I, chapitre III, 7, ms. Rotschild, 15 r°a)
> *Catholicon : Terra dicitur quia assidue terratur vel a torreo dicitur quia siccitate torreat terre.*

Intéressant aussi est le cas de *ether*, dont on peut suivre le cheminement depuis Aristote dans la traduction des *Metheores* par Mahieu le Vilain, dans une discussion étymologique portant sur la *quinte essence* :

Et iceste opinion que il (i. e. Aristote) *tient que la quinte essence n'est pas de la nature des .iiii. elemens est ancienne et non pas nouvelle, quar les anciens apelent la quinte essence « ether ». Et Anaxagoras cuida qu'ele fust ainsi apelee por ce que il cuidoit qu'ele fust de nature de feu, et entendi que les ancienz l'apelassent « ether », por ce que « ether » vousist dire chose qui toz jors art. Et en ce que il cuida que ce fust por ce que ele fust de nature de feu ne cuida il pas bien, quar les anciens l'apellent « ether » por ce que ele se mue toz jors en rouondeice, sanz reposer et fera tant comme le monde durra. Et* ***est autant a dire ether comme cors qui toz jors se meut****, et por ce li donerent il tel non a ce que ele ne fust apelee par nul des nons des .iiii. elemens.* (éd. J. Ducos, tome I, I, II, 79)

Cette définition sera encore reprise par Nivole Oresme dans *Le Livre du ciel et du monde*, daté de 1377 :

Et por ce, le corps qui est ou lieu souverain aussi comme s'il fust autre que feu et terre et air et yaue, les anciens l'appellent etheir *et li metoient ceste denomination en segnefiant que* ***il court et est meu touzjours en temps pardurable****.* (éd. Menut, 88)

Ce faisant, comme le note J. Ducos, Mahieu le Vilain intègre ici, en introduisant l'étymologie par la formule consacrée *est autant a dire* - de même que *comme on dit* l'est du proverbe -, le commentaire étymologique de Thomas d'Aquin dans ses *Sententia super meteora* :

Omnes enim antiqui visi sunt opinari et determinaverunt illud corpus nominari aethera, quod semper currit, idest movetur, et quod est quoddam divinum, od est perpetuum, secundum suam naturam, tamquam illud corpus corporum quae sunt apud nos sit idem. (*Sententia super Meteora*, 332, Apud J. Ducos, éd. des *Metheores* de Mahieu le Vilain, II, 259-260)

(Tous les auteurs anciens semblent avoir pensé et déterminé que ce corps s'appelle éther parce qu'il « court », c'est-à-dire se déplace, toujours, et qu'il est, en quelque sorte, « divin », c'est-à-dire éternel, selon sa nature, comme si ce corps ne ressemblait à aucun de ceux qui sont près de nous)

Toute différente est cependant l'attitude d'Honorius d'Autun dans les chapitres LIII à LVI de son encyclopédie, l'*Imago mundi* (vers 1110) préférant aux justifications étymologiques, des tentatives d'explication pratiques : « Quant aux justifications étymologiques, elles ont à peu près totalement disparu, comme ont aussi disparu les citations de Virgile. Ce qui apparaît en revanche, ce sont les *quia*, *unde*, *enim*, autant de réponses aux questionnements qui ont surgi. » (Deluz 1991, 92). Ainsi dans cet exemple, où il traite des vents :

Les vents, par leur aspiration, tirent les eaux en l'air, rassemblées, elles s'épaississent en nuages… Quand les vents qui y sont enfermés s'efforcent de sortir, ils provoquent une grande rumeur et font sortir des nuages qui s'affrontent un feu terrible. Le tonnerre est donc le bruit produit par les nuages et le vent. Le feu qui jaillit est la foudre et, si ce feu pénètre tout ce qu'il touche, c'est parce qu'il est plus subtil que notre feu et qu'il est poussé par la grande force des vents. (Honorius, I, LVI-LVII, col. 136-137)

(Comparer Isidore : ***Ventus*** *aer commotus et agitatus, et pro diversis partibus caeli nomina diversa sortitur ; dicitur autem* ***ventus*** *quod sit* ***vehemens*** *et* ***violentus****. Vis enim eius tanta est ut non solum saxa et arbores evellat, sed etiam caelum terramque conturbet, maria commoveat.* (XIII.11.1) : Le vent est un air qui est poussé et mis en mouvement, et divers noms lui sont donnés selon les différentes parties du ciel. On l'appelle *vent* parce qu'il est furieux (*vehemens*) et violent (*violentus*). Sa puissance est telle, en effet, que non seulement il renverse les rochers et les arbres, mais bouleverse même le ciel et la terre et agite les mers)

Tous les phénomènes reçoivent ainsi quelques éléments d'explication. » (Deluz 1991, 92-93)

Une œuvre à peu près contemporaine, le *De philosophia mundi* (*La physique du monde*) de Guillaume de Conches (vers 1125), évacue aussi les bases étymologiques au profit d'explications

faisant aussi appel à l'expérience, mettant à profit la nouvelle documentation scientifique gréco-arabe qui commence à émerger.

4.1.2. Soit dans le domaine de l'anatomie

La définition étymologique est prégnante dans le domaine de l'anatomie, selon une conception finaliste où l'expression répond à la fonction de l'organe évoqué, l'étymologie devenant alors téléologique : « La présence de l'exercice étymologique est constante dans le domaine de la description anatomique. Cette particularité de la pensée médiévale rend légitime l'intérêt que nous lui portons au seuil d'un développement commun à la description des organes du corps. En effet, Isidore de Séville, dans ses *Étymologies*, donne naissance à une forme de savoir que le Moyen Âge ne reniera que tardivement. » (Jacquart – Thomasset 1985, 18). Ainsi, la définition isidorienne de *caput* en donne-t-elle la fonction :

> *Prima pars corporis caput ; datumque illi hoc nomen eo quod sensus omnes et nervi inde initium capiant, atque ex eo omnis vigendi causa orientur* (*Etymologiae*, XI, 1, 25)
> (La première partie du corps est la tête : ce nom lui est donné parce que tous les sens et tous les nerfs y prennent (*capiant*) leur départ et que tout principe d'énergie y prend sa source)

S4.1.3. Soit dans le domaine de la zoologie

La définition étymologique d'*apes* d'Isidore, héritée de Virgile,[103] perdure dans les ouvrages lexicographiques à travers Ansileube, Papias, Osbern, etc., supportant tout un système zoologique de génération spontanée :

> ***Apes*** *dictae quod sine pedibus nascuntur. Sciendum vero quod apes de carnibus taurorum, scarabei de equis, fuci de mulis, vespas de asinis nascuntur* (*Etymologiae*, XII, VIII, 1-3)
> (Les abeilles sont appelées ainsi parce qu'elles naissent sans pieds (*a* « sans » et *pes* « pied »). Il faut savoir que les abeilles naissent de la chair des boeufs, comme les escarbots des chevaux, les faux-bourdons des mules, et les guêpes des ânes)

La définition étymologique de *baleine* offre le parfait exemple d'une étymologie fonctionnelle ; transmise par Isidore, elle est reprise par les lexicographes, dont le *Catholicon* :

> *Balena, ne, quidam magnus piscis dicitur a balin, quod est effundere vel jacere, quia effundat vel jaciat huc et illuc altius cunctis bestiis maris.*(XII, 6. 7*)*
> (Baleine, un énorme poisson, est appelé ainsi à partir de *balin*, (grec βαλλω *ballo*) qui veut dire répandre ou jeter, car il répand ou jette plus haut que tous les animaux marins)

Sous la définition condensée de *castor*, chez Papias, est transparente une étymologie qui remonte à l'Antiquité (Cicéron) par Isidore et qui perdure dans tous les bestiaires en répondant à une pratique cynégétique (cf. aussi infra) :

> *Castor, animal quod se castrat*
> (Isidore : *Castores a castrando dicti sunt. Nam testiculi eorum apti sunt medicaminibus, propter quos cum praesenserint venatorem, ipsi se castrant et morsibus vires suas amputant. De quibus Cicero in Scauriana* 2, 7 : *'Redimunt se ea parte coporis, propter quod maxime expetuntur', Juvenalis* (12, 34) *'Qui se ennucheum*

103Dans un vers des *Géorgiques*, 4, 310 : *Et visenda modis animalia miris* ***Trunca pedum primo****, mox et stridentia pennis Miscentur.* (Par un prodige étonnant, on en voit sortir une foule de petits animaux sans pieds)

ipse facit, cupiens evadere damno testiculi. Ipsi sunt et fibri, qui etiam Pointici canes vocantur.' (*Etymologiae*, XII.II.21-22)
(*Castor* vient de *castrer*. En effet, leurs testicules entrent dans la composition des médicaments ; aussi, lorsqu'ils ont senti le chasseur, ils se châtrent eux-mêmes et coupent leur virilité avec les dents. Éd. J. André, Paris, 1986, 105-106. A leur sujet, Cicéron dans ses *Scauriana* [Discours pour Scaurus] : ils achètent en livrant cette partie du corps le bien plus grand bénéfice qu'ils en attendent)

Cette explication étymologique est doublement fausse : les deux glandes placées sous l'abdomen de l'animal et déversant le *castoreum*, ne viennent pas des testicules, et d'autre part *casto* et *castrare* n'ont aucun lien étymologique, tel que l'engendre cette légende, lien pourtant rétabli encore dans l'étymologie populaire contemporaine (cf. infra). Mais se retrouvant, entre autres, dans l'*Image du monde* et dans le *Livre du Tresor* – sorte d'encyclopédie du Florentin Brunetto Latini terminée en 1267 –, elle donne volontiers lieu à une interprétation anagogique, comme celle de Philippe de Thaon dans son *Bestiaire* (cf. infra).

Mais au-delà des encyclopédies cosmologiques ou lexicographiques, qui en font écho, les bestiaires sont sans doute un des lieux privilégiés de l'héritage isidorien, couplé et associé aux sources animalières antiques, comme le fait remarquer G. Bianciotto, en soulignant la prégnance de la transmission : « On sait que la tradition des bestiaires, de même que la longue série des compilations encyclopédiques qui la reflètent souvent en grande partie, se caractérise par une très grande fidélité à un petit nombre de sources dans la description des ‘natures’ animales ; au point que l'on peut établir dans bien des cas, de Pline ou de Solin, du *Physiologus* ou pour une autre part d'Isidore de Séville jusqu'aux auteurs du 13e siècle et même au-delà, la filiation d'ouvrages qui se sont transmis mot pour mot les chapitres donnant la description des comportements animaux, ainsi parfois que la moralisation que de longue date, la littérature morale et religieuse y a attachée. » (Bianciotto 1994, 304-305). Et il en donne l'exemple du loup, décrit dans les *Etymologies*, XI, 2, 23.

Encore faut-il préciser brièvement la filiation des bestiaires à partir du *Physiologus* (« Le Naturaliste »). Écrit en grec, probablement à Alexandrie vers le 4e siècle, il comprend primitivement 48 ou 49 chapitres sur les bêtes, les oiseaux et les pierres utilisés pour expliquer les dogmes chrétiens. Les histoires qu'il contient viennent de sources très anciennes : bestiaires indiens, hébreux, égyptiens, et différents philosophes traitant de la nature, comme Aristote et Pline dans son *Histoire naturelle.* C'est du *Physiologus* que dérivent les bestiaires médiévaux, en latin et en langues vulgaires, sous ses différentes familles augmentant le nombre d'animaux et développant les moralisations exemplaires dont ils sont le support, comme on y reviendra infra, distinguées en particulier par F. McCulloch (1962, 25-44).

La première famille contient le *Physiologus* plus des extraits des *Étymologies* d'Isidore de Séville expliquant l'origine des animaux par leur étymologie sous leurs différents modes, sans moralisation cependant, ces extraits pouvant être non référencés ou faire l'objet d'une rubrique spéciale *Ethimologie Isidori* parfois laissée en attente (McCulloch 1962, 29). À cette famille appartient le bestiaire latin d’Hugues de Saint-Victor (1096-1141), chanoine puis directeur de l'école de ladite abbaye, érudit aux nombreuses oeuvres exégétiques et encyclopédiques : support de développements moralisateurs, il est composé de quatre livres sous le titre *De bestis et aliis rebus.* Attribué d'abord à Hugues de Saint-Victor, le premier livre est cependant un exemplaire de *l'Aviarium* composé par Hugues de Fouilloy entre 1130 et 1160[104], volucraire à valeur édifiante, dégageant la signification exégétique des oiseaux

104Cf. la mise au point de W. Ziltener, *ZrP*, 78, 1962, 404.

mentionnés dans la Bible ou dans les écrits patristiques, selon un plan original mis en relief par F. McCulloch (1962, 30). Une traduction française en est donnée vers 1165 sous le titre *Volucraire* (éd. Kleineidam 1970).

La seconde famille, se développant de manière exponentielle pendant le 12e siècle, augmente encore le nombre des chapitres, qui passent à 108, de même que les références à Isidore et à d'autres sources, propres à la moralisation (Solin et ses *Collectanea rerum memorabolium* (3e-4e siècle), Ambroise, Raban Maur et son encyclopédie), certains bestiaires adoptant dans leur contenu les divisions du livre XII des *Etymologies* (McCulloch, ibid., 35).[105] Un important témoin manuscrit en latin, richement illuminé, composé en Angleterre vers 1200, a été édité par une équipe de l'Université d'Aberdeen (*The Aberdeen Bestiary,* éd. J. Beavan). Un autre témoin de la même famille conservé dans le manuscrit B.M. Additional 11283, aux riches enluminures également, a été édité par W. B. Clark sous le titre *A medieval Book of Beasts*, 2006. Les descriptions animalières moralisées de ces oeuvres, se répétant d'un témoin à l'autre avec des variantes et puisant surtout dans le *Physiologus*, se réfèrent à l'oeuvre d'Isidore, expressément ou non, en rappelant les étymologies afférentes, dont les dérivations par exposition, repérables en latin par l'emploi de *quasi*[106]. Des traités animaliers latins du même siècle sont directement adaptés du bestiaire du livre XII d'Isidore. Tel est le cas du *Tractatus de naturis animalium* d'Engelbert d'Admont (ca. 1250-1331), conservé dans trois manuscrits du 14e siècle : traitant d'abord de l'homme dans sa première partie, puis des animaux dans la seconde, il y suit fidèlement le modèle des *Origines* en gardant la même structure générale, let le plus souvent la même sélection d'animaux, décrits avec les mêmes critères et référés aux mêmes sources (Schmitz 2008). Quant au *Liber de naturalis animalium* composé par Konrad von Mure (ca. 1210-1281) vers 1255[107], c'est une adaptation versifiée et moralisatrice du livre XII des *Étymologies*, dûment signalée par B. van den Abeele (Van den Abeele 2008. Éd. A. P. Orbán, Heidelberg, 1989).

On illustrera ici le fonctionnement de l'étymologie isidorienne dans les bestiaires, à partir de l'*Aviarium* et des deux autres livres du bestiaire d'Hugues de Saint-Victor, signalés par F. McCulloch dans l'ordre alphabétique en anglais des entrées du bestiaire ; et cela en suivant le plan de ce bestiaire qui, dans le livre II, est inauguré par le lion, roi des animaux, comme le font l'ensemble des bestiaires adoptant le plus souvent le même plan[108], à l'exception du *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival.

105Une troisième famille, au 13e siècle, est caractérisée par l'ajout d'extraits du *Megacosmus* de Bernard Silvestre, sorte d'encyclopédie composite comportant des développements zoologiques (cf. l'édition de P. Dronke, *Bernardus Silvestris, Cosmographia*, Leiden, Brill, 1978). La quatrième famille, au siècle suivant, repose sur le *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais (1190-1273) composé vers 1231, comportant des chapitres consacrés aux oiseaux et autres animaux (Livre XII *De avibus* ; Livre XII.16 *De piscibus* ; Livre XVIII *De animalibus*).

106Les bestiaires médiévaux, à la suite du *Physiologus*, entre autres, comprennent des animaux fantastiques, comme la sirène, l'unicorne, etc.

107L'ouvrage contient un résumé de l'Ancien Testament, un lexique de *Abas* à *Zorastes* et trois listes alphabétiques de minéraux, plantes et arbres.

108Soit cinq grandes familles aux contours flous et mouvants : les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les serpents et les vers. (Pastoureau 2011, 14)

Livre I (*Aviarium*)[109]

I.44. *De bubonis nature moraliter* (De la nature du duc et de ses vertus) : *Isidoris de bubone : Bubo a sono vocis compositum nomen habet* (Isidore, du grand duc : le grand duc tient son nom du son de son cri) → Isidore XII.7.39.

I.40. *De natura milvi* (De la nature du milan) : *Milvus, mollis est viribus et volatu, **quasi** mollis avis, unde etiam nuncupatur.* (Le milan est faible (*mollis*) quant à ses forces et à son vol, comme si c'était un oiseau mou, d'où son nom) → Isidore XII.7.57.

I.43. *De merula* (Du merle) : *Isidorus de merula. Merula, inquit, antiquitus modula vocabatur, eo quod moduletur. Alii merulam vocatam aiunt, quia sola volat, **quasi** mera volans.* (Isidore, parlant du merle : le merle, dit-il, était appelé anciennement *modula* parce qu'il *module* (chante), mais d'autres disent qu'il est nommé ainsi parce que volant en solitaire (*mera* fém. de *merus* « unique ».) → Isidore XII.7.69. Cf. aussi supra.

I.47. *De natura ardeae* (De la nature du héron, i. e. le héron cendré) : *Ardea* (héron) *vocata **quasi** ardus propter altos volatus.* (Le héron (*ardea*) est ainsi nommé comme si c'était *ardus* (à pic, raide), à cause de son vol en altitude) → Isidore XII.7.66.

I. 49. *De phoenice* (Du phénix) : *Phoenix Arabiae avis dicta, quod colorem phoeniceum habeat, vel quod sit in toto orbe singularis et unica. Nam Arabes rem singularem vocant phoenicem.* (On appelle phénix un oiseau d'Arabie, ou parce qu'il a une couleur écarlate (*phoeniceus*) ou parce qu'il est seul et unique dans le monde entier ; en effet, chez les Arabes « unique » se dit *phoenix*) → Isidore XII.7.22.

I.50. *De perdice* (De la perdrix) : Dans le descriptif avec citations de la Bible et commentaire tropologique : *Unde Isidorus : Perdix de voce nomen habet, avis est dolosa, adeo autem fraudulentia, ut alteri uva diripiens foveat.* (D'où Isidore : la perdrix tire son nom de son cri ; c'est un oiseau fourbe, et même immonde, au point de piller les oeufs d'une autre perdrix pour les couver) → Isidore XII.7.63.

I.51. *De coturnice seu qualea ave.* (De la caille) : *Coturnices a suo vocis dictas constat, quas Graece ortygas vocant, eo quod primum in Ortygia insula visae fuerint.* (Les *coturnices* (cailles) sont ainsi nommées d'après leur cri. Les Grecs les appellent *ortygas* parce qu'on les a découvertes pour la première fois dan l'île d'Ortygie [ancien nom de Delos]) → Isidore XII.7.64 (cf. éd. J. André, note 563, donnant l'origine onomatopéique du type **k^{w}ok* et *kak-* dans *quaquara, quacula*). [110]

I.52. *De upupae natura* (De la nature de la huppe) : *Upupam Graeci εποψ appellatur, ab εποψαομαι (epopsaomai) quod est obsomium facio, eo quod stercora humana consideret ac congreget et fententi pascatur fimo.* (Les Grecs appellent la huppe *epops* à partir de *epsaomai*, signifiant « je fais un repas », parce qu'elle apprécie et rassemble les excréments humains et se nourrit de fumier nauséabond). → Isidore II.7.66.

I. 55. *De pavone* (Du paon) : *Pavo, ut dicit Isidorus, a sono vocis nomen accepit.* Plus loin, étymologie additionnelle : *Cum enim ex improviso clamore coeperit, pavorem subitum audientibus incutit. Pavo igitur a pavore dicitur, eum per vocem ejus pavor audientibus inferatur.* (Le paon, comme le dit Isidore, tire son nom du son de son cri. Quand il se met à crier inopinément, il frappe d'une peur (*pavor*) subite ceux qui l'entendent. Le paon (*pavo*) est appelé ainsi à partir de *pavor*, peur qu'il inspire par son cri à ceux qui l'entendent) → Isidore XII.7.48.

I.56 *De natura aquilae* (De la nature de l'aigle) : *Aquila ab acumine oculorum vocata* (L'aigle est appelé ainsi à cause de l'acuité de sa vue [jeu sur *aquila/acumen* « acuité ») → Isidore XII.7.10.

Livre II

I.1. *De leone* (Du lion) : *Leo ex graece vocabulo inflexum est in latinum, λίων enim dicitur graece. Est rex ferarum, et omnium quadrupedium princeps, cujus genus trifarium dicitur.* (Lion, mot venant du grec, est fléchi en latin, alors qu'il se dit *lion* en grec. C'est le roi des bêtes sauvages et le premier de tous les quadrupèdes, il a un genre triple) → Isidore XII.24.3 : *Leonis vocabulum ex graece inflexum est in latinum. Graece enim* leon *vocatur, et est nomen nothum quia ex parte corruptum,* leaena *veto totum graecum est sicut et* dracaena. *Leo autem graece latine rex interpretatur, eo quod princeps sit omnium bestiarum. Cujus genus trifarium dicitur.* (Le mot *leonis* venu du grec est fléchi en latin, et ce mot est connu pour être en partir corrompu [apparence grecque du nominatif alors que ses autres cas ont une flexion latine régulière], tandis que *laena* lionne, est entièrement

---

109Les traductions proposées ici pour les étymologies des noms d'animaux sont des traductions terme à terme au plus près de l'original, visant à expliciter les termes originaux grecs ou latins sans viser l'élégance que l'on peut trouver dans l'édition J. André. On se bornera aussi à la mention des étymologies, sous toutes leurs formes, sans se préoccuper des sources d'Isidore, dûment identifiées par J. André dans les notes.

110Cf. le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 2, 1386a, à l'étymon *quacula*, et commentaire 1388a : « imitation onomatopéique du cri de la caille ». Sur les formations onomatopéiques, cf. infra.

grec, comme *dracaena* femelle du dragon. Lion, en grec, est interprété comme roi en latin, car c'est le premier de tous les animaux. Il a un genre triple). [Texte d'Isidore relativement tronqué]
II.5 *De vulpe et ejus natura* (Du renard et de sa nature) : *Vulpes dicta est* ***quasi*** *volupes. Est enim volubilis pedibus, et nunquam recto itinere, sed tortuosis anfractibus currit.* (Le renard (*vulpes*) est appelé ainsi comme si c'était *volupes.* Il a en effet le pied tortueux (*volubilis* + *pes*), ne courant jamais en ligne droite, mais en zigzagant).
II.7. *De hydro et hydra* (De l'hydre) : *Est animal in Nilo flumine, quod dicitur hydrus, aquaticus serpens, id est in aqua vivens. Graeci enim hydor (υδωρ) aquam vocant.* (L'hydre est un animal du fleuve Nil, serpent aquatique, c'est-à-dire vivant dans l'eau. Les Grecs, en effet appellent l'eau *hydor*) → Isidore XII.4.21 : étymologie de *enhydris* «couleuvre d'eau », reportée sous les deux dénominations rattachées à un même animal dans un commentaire unique, la première désignant une sorte de serpent difficilement identifiable (cf. éd. J. André, *hydros*, XII.4.22, note 249, p. 149).
II.8. *De crocodili natura* (De la nature du crocodile) : *Crocodilus a colore crocco dicitur, et nascitur in Nilo flumine.* (Le crocodile est appelé ainsi à cause de sa couleur jaune-safran (*crocus*), et il naît dans le Nil) → Isidore XII.6.19.
II.9. *De castoris natura* (De la nature du castor) : en fin d'article, inspiré du *Physiologus* et assorti de références bibliques à portée tropologique : *Castores a castrando dicti, sunt etiam fibri, qui e ponticis canes vocantur* (Les castors sont ainsi appelés à partir de *castrando* (se châtrant) [i. e. se châtrant par auto-mutilation pour échapper aux chasseurs, le chassant pour ses testicules, réputées efficaces pour soigner différentes maladies]), appelés aussi bièvres, et même chiens dans le Pot-Euxin[111] → Isidore XII.2.21 (cf. aussi supra, dans le glossaire de Papias).
II.11. *De onagro* (De l'onagre) : *Est animal quod dicitur onager, id est asinus silvester seu indomitus, et in deserto vagans : ovoς enim, id est unos, dicitur asinus et asina, et άγριος (agrios), agrestis, immitis, ferox.* (Il est un animal qu'on appelle onagre, c'est un âne sauvage ou non domestiqué, qui erre dans les lieux inhabités : *onos* en effet, soit *unos*, se dit en grec de l'âne ou de l'ânesse, et *agrios* signifie sauvage) → Isidore XII.1.39.
II.12. *De simiis* (Des singes) : *Simiae latine vocantur eo quod in eis similitudo rationis humanae dicitur* (Les singes (*simiae*) sont appelés ainsi parce qu'on trouve en eux une ressemblance (*similitudo*) avec le comportement humain) → Idem chez Isidore, XII, 2.30-33, mais Isidore ajoute que c'est une idée fausse (*sed falsum est*), non repris ici.
II.13. *De capri natura* (De la nature de la chèvre) : *Est animal quod dicitur caper, eo quod captet aspera.* (Il est un animal que l'on appelle chèvre (*caper*) parce qu'il occupe (*captere*) les lieux escarpés) → Isidore XII.2, 15-16.
II.15. *De ibice* (Du bouquetin) : *Est animal quod dicitur ibex, duo cornus habens, quorum tanta vis est ut, si ab alto montis demissum fuerit ad ima, totum corpus sustentum illaesum his cornibus.* (Il est un animal qu'on appelle *ibex* (bouquetin) ; il a deux cornes dont la force est telle que, précipité du haut d'une montagne jusqu'en bas, il en sortirait indemne grâce à elles). → Isidore XII.4.20. (cf. sur ce point éd. J. André, note 25, p. 50)
II.23 *De pantherae natura* (De la nature de la panthère) : Après le descriptif et les commentaires tropologiques des citations bibliques : *Isidorus autem sic panther dictus est sive quod omnium animalium sit amicus, excepto dragone, quem valde odit, sive eo quod ea sui generis societate gaudet.* (La panthère est ainsi appelée, soit parce qu'elle est l'amie de tous les animaux [παν « tout » + δηρ « animal » proposée par André, éd.], à l'exception du dragon, qu'elle déteste, soit parce qu'elle se complaît dans la société de ses semblables) → Isidore XII.2.8-9.
II.24. *De dracone animantium maximo.* (Du dragon, le plus grand des êtres vivants) : *Draco maximus est omnium serpentium sive omnium animantium super terram. Hanc Graeci draconta vocant (δράκων : dracon), Latini vero draconem, qui saepe a speluncis abstractus fertur in aera, concitatusque per eum lucet aer.* (Le dragon est le plus grand des êtres vivants sur terre. Les Grecs l'appellent *dracon*, donnant *draco* en latin. Il sort souvent des grottes et s'élève dans l'atmosphère, et troublé par lui l'air est illuminé.) → Isidore XII.4.4-5.
II.26 *De elephantis natura* (De la nature de l'éléphant) : [après le descriptif tiré du *Physiologus* et le commentaire tropologique à partir de la Bible] *Item est animal quod graece dicitur elephas* (ἐιέφας) *a magnitudine corporis* (Il est un animal appelé en grec *éléphas* à cause de sa grande taille) → Isidore XII.2.14 : *Elephantem Greci a magnitudine corporis vocatum putant, eo quod apud formam montis praeferat. Grece enim mons λοφοσ dicitur.*

111*Castor* est le nom savant, calqué sur le grec, qui a supplanté le nom courant *bièvre* (du lat. *bĕber* et variante *fiber* dans cet exemple) en ancien français, transposée dans l'anglais *beaver* et encore attesté comme toponyme (ainsi la Bièvre, coulant jusqu'à Paris). Cf. infra *Bestiaire* de Philippe de Thaon, éd. Walberg, v. 1136-37 : *Castor de beste est nuns Que nus bievre apeluns* (Castor est le nom de l'animal que nous appelons bièvre

(Les Grecs pensent que l'éléphant est appelé ainsi à cause de son corps énorme, parce qu'il présente l'aspect d'une montagne : en grec, en effet, montagne se dit *lophos* [texte victorien tronqué]).
II.29. *De formicae natura* (De la nature de la fourmi) : Après un développement sur les vertus de la fourmi appuyé sur les citations bibliques et le *Physiologus : Etymologia : formica est dicta* ***quasi*** *ferens micas farris* (La fourmi est ainsi appelée parce qu'elle transporte des grains de blé) → Idem chez Isidore XII.3.9.
II.30. *De aspidis natura* (De la nature de l'aspic) : *Aspis secundum Isidorum vocata est, quod morsu venena immittat et spargat.* As *enim ut vult, vel potius* ιος *venenum dicitur* (Selon Isidore, l'aspic est ainsi appelé parce que lorsqu'il mord, il inocule et décharge du venin, car en grec, comme on le pense, *as* ou plutôt *ios* a le sens de «venin ») → Isidore XII, 4.12.

Livre III.

III.3. *De lynce* (Du lynx) : *Lynx dicitur, quia in luporum genere numeratur, bestis maculis tergo distincta ut pardus, sed similis lupo.* (Le lynx est appelé ainsi parce qu'il est rangé dans l'espèce du loup, à qui il ressemble, sauf qu'il porte des tâches sur le dos, comme le léopard) → Isidore XII.2.20 ajoutant, pour la ressemblance avec le loup : *Unde et ille* lukos *et iste* lyncis. (D'où le premier *lukos* (« loup » en grec) et celui-ci *lynx.*
III.6. *De urso* (De l'ours) : *Ursus fertur dicitus, quod eo formet fetus,* ***quasi*** *orsus. Nam aiunt eos informes generare fetus, et quamdam carnem nasci quam mater lambendo in membra componit, sed haec immaturitas facit deformes partes.* (On rapporte que *ursus* (ours) est appelé ainsi parce qu'il forme son foetus avec sa gueule comme un début (*orsus*). On dit en effet qu'il enfante un foetus informe et donne naissance à une sorte de chair que la mère transforme ensuite en membres en la léchant, mais c'est la naissance avant terme qui produit des parties encore difformes). → Isidore, XII.2.21.
III.15. *De agno* (De l'agneau) : *Agnus dicitur* ***quasi*** *hagnes (αγνης), id est castus. Latini autem putant, eo quod prae ceteris animalibus matrem agnoscat, adeo ut etiam si in magno grege esset, statim balatu recognoscat vocem parentis, festinetque ad matrem...* (L'agneau est appelé ainsi comme si c'était *agnes,* signifiant « chaste », mais selon les Latins, c'est parce qu'il reconnaît (*agnoscere*) sa mère mieux que tous les autres animaux, au point que même égaré dans un grand troupeau il reconnaît immédiatement la voix de sa mère à son bêlement et se précipite vers elle) → Isidore XII.I.12.
III.20. *De cameli natura* (De la nature du chameau) : *Camelus χαμα* (chama), *id est labor nomen dedit, quod jumentum sit laboriosum, vel a chamae* (χαμαι) *quod Graecorum est adverbium significans humi ; nam quando oneratur ut breviores et humiliores fiant, accubant, et sic chamelus scriberetur, sive quia curvus est dorso a chamiro, id est incurvo.*(C'est *χαμα* (chama), signifiant « travail », qui a donné son nom aux chameaux, comme bête de somme laborieuse, ou ce nom vient de χαμαι (chamai), adverbe grec signifiant « bas, à terre» ; en effet, quand ils sont chargés, afin d'être plus ramassés et plus près du sol, ils se couchent et on l'écrit alors *chamelus,* ou c'est parce que leur dos est bossu, et le mot vient alors de *chamiro* (avatar déformé de *καμουρ* kamour !) signifiant « courbe») → Isidore XII.1.35. (Cf. éd. J. André, note 53, donnant la forme *kamour* comme inexistante).
III.21. *De dromedario* (Du dromadaire) : *Dromedarius genus est camelorum, minoris quidem staturae, sed velocioris, unde et nomen habet. Nam dromos (δρομος) graece cursus et velocitas appellatur. Centum enim milliaris et amplius una die peragere solet.* (Le dromadaire est une espèce de chameau, de taille inférieure mais plus rapide. C'est de là que vient son nom, car *dromos* en grec signifie « course » et « rapidité ». Il parcourt en effet ordinairement cent milles romains ou davantage en une seule journée) → Isidore XII.1.36.
III.22. *De asino et asello* (De l'âne et de l'ânon) : *Asinus et asellus ab assidendo dictus,* ***quasi*** *assessus ab homine, sed hoc nomen, quod magis equis conveniebat, ideo hoc animal sumpsit quia, priusquam equos homines equitarent, huic insidere coeperunt.* (L'âne et l'ânon tiennent leur nom de *asseyant* (*sedere*), comme si c'était *assis par l'homme.* L'âne a pris ce nom, qui convenait davantage aux chevaux, parce qu'autrefois, avant la conquête du cheval, les hommes commencèrent par le monter) → Isidore XII, 1.38.
III.23. *De equo et ejus natura* (Du cheval et de sa nature) : *Dicti equi detracta prima littera, id est* <u>*a*</u> *quae est in* <u>*aequus, aequa, aequum*</u>*, ab* <u>*aequalitate*</u>*, eo quod quando bigis aut quadrigis jungebantur pares statura, viribus et cursu copulabantur.* (Les chevaux (*equi*) sont ainsi appelés parce que, si l'on enlève la lettre *a*, que l'on trouve dans *aequus* (égal) de *aequalitate* (égalité), quand ils étaient couplés en paire ou en quadrige, ils étaient semblables, et attachés ensemble de même conformation et de même rapidité) → Isidore XII.1.41.
III.24. *De cato, seu musione* (Du chat [autre étymon *musio* chez Isidore]) : *Musio seu muscio a plerisque muriceps seu murilegus appellatur, quod muribus infestus sit ; hunc vulgus catum a captura vocat.* (*Musio* ou *muscio* est appelé par beaucoup *muriceps* ou *mutilegus* (litt. preneur de souris) parce qu'il est l'ennemi des

souris ; communément on l'appelle *catus* (chat) venant de *captura* (prise, capture)) → Isidore XII. 2.38, mais leçon différente : *alii dicunt quod cattat, id est videt* (d'autres disent qu'il « capte », c'est-à-dire « voit ».[112]
III.25. *De mus et sorice* (De la souris)[113] : *Mus pusillum animal est, Graecum illi μος nomen est, quidquid vero ex illo trahitur Latinum est. Alii dicunt mures, quod ex humore terrae nascantur.* (La souris est un tout petit animal, appelé *μος* en grec, transposé en latin. Certains les appellent *mures* (pluriel) parce qu'elles naissent de l'humidité de la terre) → Isidore XII. 3.1. précisant que *mus* signifie « terre » (*nam mus terra, unde est humus*), non repris dans la version victorienne.
III.26. *De talpa* (De la taupe) : *Talpa bestiola est nigra damnata caecitate perpetua.* (La taupe est un animal de couleur noire condamnée à une cécité éternelle) → Isidore XII.3.5.
III.30. *De cinnamulgo* (Du cinnamulgue [aucun correspondant dans l'ancienne langue]) : *Cinnamulgus et ipsa Arabicae, avis est, proinde ita vocata quod in excelsis nemoribus texit nidos ex fructibus cinnami et quia non possunt illuc homines ascendere propter nemorum altitudinem et fragilitatem...* (Le *cinnamulgus* est un oiseau d'Arabie, appelé ainsi parce qu'il tisse son nid dans de hautes forêt avec des fruits du cannelier, les hommes ne pouvant alors y monter à cause de la hauteur et de la fragilité des branches...) → Isidore XII.7.23 forme *cinnamolgus.*
III.31. *De herciniis avibus* (Des oiseaux herciniens) : *Herciniae aves dictae ab Herciniano saltu Germaniae, ubi nascuntur...* (Les oiseaux herciniens s'appellent ainsi du nom de la forêt d'Hercynie, en Germanie, où ils naissent) → Isisore XII.7.31.[114]
III.35 *De cornice et corvo iterum.* (De la corneille et du corbeau encore) : *Cornix, annosa avis, apud Latinos Graeco nomine κορώνη corone appellatur, quam aiunt augures hominum curas significationibus agere, insidias viarum monstrare, futura praedicere.* (La corneille est un oiseau qui vit vieux, appelé par les latinophones du nom grec de *corone* [en grec « qui vit longtemps »]. Les augures disent que par ses signes il rend service aux hommes en leur indiquant les embûches des chemins et en prédisant l'avenir) → Isidore XII.7.44.
III. 36 *De anate* (Du canard) : *Anas de **a**ssiduitate **na**tandi aptum nomen accepit*. (Le canard tient son nom de sa constance à nager ***a**ssiduitate **na**tandi* [rapport avec *natare* « nager »]) → Isidore XII.6.51.
III.38. *De apibus* (Des abeilles) : *Apes dictae vel quod pedibus se alligant, vel pro eo quod sine pedibus nascuntur*. (Les abeilles (*apes*) sont ainsi nommées soit parce qu'elles se tiennent les unes aux autres par les pieds, soit parce qu'elles naissent sans pieds (*a* privatif et *pes* « pied »)) → Isidore XII.8.1.
III.41. *De basilico et sibilo* (Du basilic et du sibile, litt. «[le serpent] qui siffle ») : *Basiliscus βασίλιχος Graece, Latine interpretatur* regulus, *eo quod sit rex serpentum, ita ut eum videntes fugiant, quia olfactu suo eos necat. Nam et hominem si aspiciat, interimit.* (Le basilic, *basilicos* en grec, est traduit en latin par *regulus* (le petit roi), car le basilic est le roi des serpents, au point qu'ils fuient à sa vue, car son odeur les fait périr ; car il tue même un homme par son seul regard) → Idem chez Isidore, XII.4. 6-9, chez Hugues de Saint-Victor en introduction du descriptif.
III. 42. *De ceraste* (Du ceraste [Vipère à cornes] : *Cerastes ita dicitur, quia in capite cornua habeat similia arietum, χέρατα* (*cerata*) *enim, id est cerata Graece cornus vocatur.* (Le céraste est appelé ainsi parce qu'il porte sur le devant de la tête des cornes semblables à celles du bélier, corne étant appelée *κέρατα* (cerata) en grec. → Isidore III. 4.2.
III.34. *De vespertilio* (De la chauve-souris) : *Vespertilio animal ignobile a vespere nomen accepit eo quod lucem fugiens crepusculo vespertino circumvolet praecipiti motu acta* (Le vespertille «sorte de chauve-souris»[attesté

112Sur cette forme de *cattat* pour *captat* au sens de « voir » cf. Sofar 1930, 62-63, qui l'enregistre comme forme « vulgaire », attestée en latin tardif, base de l'étymon de *cattus*, parmi la collection de vulgarismes engrangés par Isidore. (Sofar 1930, 62-63, chapitre *Die Vulgarismen in den Etymologiae des Isidorus von Sevilla*, 49-94.)

113Sont associés ici deux étymons concurrentiels : *mus*, d'origine grecque, remontant à l'indo-européen, et passé en anglais sous la forme *mouse*, en allemand sous la forme *Maus* base d'un dérivé comme *musaraigne* ; et *sorix, soricem,* altération du latin classique *sorex, soricis,* par analogie avec *perdix.* Cf. FEW, 6/3, p. 246a, s. v. **mus**, et 12, p. 113b, s. v. **sorix** ; et le *Dictionnaire historique de la langue française,* éd. Robert, s. v. **musaraigne** et **souris**. La traduction ne saurait différencier ces deux mots, désignant, dans une chronologie le même petit mammifère rongeur.

114Sur la fortune de ces oiseaux fantastiques au Moyen Âge, dont les plumes sont si brillantes qu'elles peuvent éclairer le chemin la nuit, et sur les difficultés d'identification, cf. C. Hünemörder, qui en suit le destin depuis la première mention chez Solin. Il sont mentionnés chez Papias, s. v. *Ercinae aves*, éd. De Angelis, 109, col. 1. Il n'en existe pas d'équivalent dans l'ancienne langue (Hünemörder 1967, dont leur description p. 382).

dans l'ancienne langue vers 1350]), animal de basse espèce, tient son nom de *vesper* (crépuscule), parce que, fuyant la lumière, il vole en circonvolutions, en mouvements rapides) → Isidore XII.7.36.
III.44. *De amphisbaena* III, 44 : *Amphisbaena dicta, eo quod duo capita habeat, unum in loco suo, altere in cauda, currens ex utroque capite, tractu corporis circulato* (L'amphisbène est appelé ainsi parce qu'il a deux têtes, l'une à sa place et l'autre à la queue, et il se meut avec les deux têtes, son corps se traînant en boucle) → Idem chez Isidore, XII.4.20 avec l'origine grecque d'*Amphisbaena* : άμφισ « des deux côtés » et βαινειν « aller ».
III.45. *De boa et serpente iterum* (Du boa et du serpent encore) : *Boa anguis Italiae immensa mole, persequitur greges armentorum, et bubalos, et plurimo lacte irriguis uberibus se innectit, et sugens interimit, atque inde a boum depopulatione nomen boa accepit.* (Le boa, énorme serpent d'Italie, attaque les troupeaux de bétail et de buffles ; il se fixe à leurs pis juteux d'un lait abondant et les tue en les tétant, de là son nom de *boa*, venant des ravages commis parmi les vaches (*boum depopulatione*) → Isidore XII.4.28.
III.46. *De jaculo.* (Du jaculus [sorte de serpent, sans équivalent dans l'ancienne langue, décrit par Pline, *Histoire naturelle*, I, 55) : *Jaculus, serpens volans, de quo Lucanus (Pharsale*, 9, 721) : … *Jaculi volantes. Exsiliunt enim arboribus, ubi insidias ponunt, et dum aliquod animal obvium fuerit, jactant se super ipsum, et perimunt ; unde et jaculi dicti sunt.* (Le *jaculus* est un serpent volant, dont parle Lucain : … les *Jaculi* volants [i. e. une sorte de dragon ailé]. Ils sautent en effet dans les arbres, où ils tendent des pièges, et si quelque animal passe à proximité, ils se jettent sur lui (*jactare*) et le tuent. De là leur nom de *jaculi* (de *jaculum* « javelot ») → Isidore XII.4.29.

Les bestiaires latins modelés sur le livre XII d'Isidore, augmentant encore le nombre des animaux répertoriés, reprennent, avec quelques variantes, l'étymologie de ces dénominations animales, mais peuvent éventuellement en ajouter d'autres. Tel serait le cas de *bupestris*, repris par Engelbert d'Admont dans son *Tractatus*, soucieux de préciser les descriptions de son modèle, selon M. Schmitz (Schmitz 2008, 25) ; n'ayant pas trouvé d'étymologie dans la notice isidorienne de l'animal, il en propose lui-même une explication :

> *Buprestis animal est parvuum in Italia simillimum scarabeo, longipedum* (Isidore, XII.8.5)
> (Le bupreste est un petit animal d'Italie à longues pattes tout à fait semblable au scarabée [cf. éd. J. André, 291, note 602, emprunt à Pline, *Histoire naturelle, bûprestis* étant la transcription du grec βούπρνστις « qui fait gonfler les boeufs », soit un insecte que les boeufs trouvent dans le fourrage et qui les fait mourir]
> *De buprestis dicitur* ***quasi*** *boves premens* (Le bupestre est appelé ainsi comme signifiant « harcelant les boeufs) [On peut cependant penser qu'Engelbert pouvait avoir sous les yeux un texte présentant cette étymologie, qui semble être une version de l'étymon avatar du grec.]

On conçoit bien, à l'issue de ce relevé, que les bestiaires sont un des lieux privilégiés de l'étymologie médiévale, qui s'y déploie dans toute la palette de ses modalités pouvant s'entrecroiser, dans le sillage d'Isidore de Séville en particulier, comme l'illustre l'exemple du double bestiaire latin des deux Hugues, du Fouilloy et de Saint-Victor. Soit :
– l'étymologie origine remontant au grec, et transmise en latin, révélant le sens premier de la dénomination, comme *onagre* < *onos agrios* « âne sauvage », *aspis* < *as/ios* « poison ».
– l'étymologie fonctionnelle ou ex-positio, par motivation interne, pour reprendre les termes de Guiraud (Guiraud 1967, 197 et 205) remotivant une dénomination opaque ou devenue telle, en la rapportant à une caractéristique de l'animal :
. dérivationnelle à partir d'une base, comme *asinus* < *assessus, crocodillus* > *colore crocco, castor* < *castrare.*
. onomatopéique par imitation acoustique, métaphore articulatoire du cri des animaux, ou par évocation du physique (couleur, pelage, forme, taille...) selon des modèles paradigmatiques matriciels, toujours selon P. Guiraud (Guiraud 1967, 197 et 205, cf. ici infra) : *aquila* < *acumine* à cause de l'acuité de sa vision, *pavo* < *pavor* « peur » littéralement à cause de son cri terrifiant. Par analogie formelle aussi, même approximative, pouvant décomposer le mot

en syllabes et même en lettres jusqu'à la transparence fonctionnelle, marquée le plus souvent par *quasi,* permettant tous les rapprochements signifiants : *anas < de* ***a****ssiduitate* ***na****tandi, ardea quasi* ***ard****us, agnus quasi h****agn****e****s****, buprestis quasi* ***bo****ves* ***pre****mens, merula quasi* ***mer****ens* ***uol****ans, formica quasi* ***f****erens* ***mica****s farris, ursus quasi* ***ors****us, vulpes quasi volupes =* ***vol****ubilis* ***pes***.

C'est dans cette catégorie, plus spécialement dans l'onomatopée, que l'étymologie retrouve en quelque sorte sa vérité profonde, selon la conception antique. C'est là aussi qu'elle rejoint et perpétue l'étymologie populaire, à la source, dès l'Antiquité, de noms d'animaux comme *aquila* « aigle », sans doute en rapport avec *aquila* « de couleur noire » ; *bubo* « grand-duc », onomatopéique à redoublement, repris par Isidore, *castor*, emprunt (depuis Cicéron) au grec κάστωρ (*castor*) expliqué par l'étymologie populaire *ā castrandō,* chez Servius, et repris par Isidore et les bestiaires médiévaux ; *pavo* sans doute en rapport avec l'onomatopée *paupulō* « crier (en parlant du paon) »[115]. Remarquable est ce dernier exemple, où l'étymologie onomatopéique est renouvelée en rapportant le cri du paon à *pavor*. On reviendra plus loin sur les rapports entre l'étymologie médiévale et l'étymologie populaire, à propos de *paon* entre autres.

On mesure aussi, à travers ces exemples, les difficultés des auteurs de bestiaires latins aux prises souvent avec l'étagement des étymons grecs transposés en latin, dans les notices isidoriennes en particulier, pouvant être altérés par une transmission manuscrite foisonnante ou par une connaissance approximative du grec même. M. Schmitz remarque ainsi, à propos d'Engelbert d'Admont, à la suite de la notice *bupreste* (cf. supra) : « Les noms grecs pouvaient poser de grands problèmes à Engelbert. Ainsi dans la notice du serpent *cerastes*, il affirme que son nom est composé du mot grec *ceron* ce qui s'écarte de l'étymologie donnée par Isidore. Même si dans la transmission manuscrite du texte d'Isidore des fautes ont pu s'être glissées, Engelbert aurait dû, s'il avait eu une connaissance de base du grec (ce qui reste à prouver), se rendre compte que le mot latin *cornu* (corne) ne vient pas de *ceron* mais de κερας (keras), d'autant que *ceron* n'existe pas en grec. » (Schmitz 2008, 26 et note 57). Chez Hugues de Saint-Victor, l'étymologie grecque de *cerastes* est correcte, mais on mesure à plusieurs reprises les difficultés à expliciter la translation du grec en latin

Les difficultés peuvent encore s'accroître dans les versions françaises des bestiaires, qui se développent pendant un siècle après le premier quart du 12e siècle et dont F. McCulloch dresse un bref panorama. C'est pendant cette période que sont traduits les quatre principaux bestiaires qu'elle étudie : ceux de Philippe de Thaon, de Gervaise, de Guillaume le Clerc, et les deux versions composées sans doute par Pierre de Beauvais. « Le mot ‘bestiaire’ n'est pas précisément le mot adéquat pour ces compositions puisque, à l'exception d'un seul, tous ont été traduits non pas du vaste *bestiarius* avec ses larges emprunts à Isidore, mais plutôt du plus ancien *Physiologus* de 37 chapitres avec les additions isidoriennes annexées. Cependant, le mot *bestiaire* est le seul terme employé depuis longtemps pour décrire les oeuvres françaises. » (McCulloch 1962, 45).

On retiendra, dans ces traductions du *Physiologus*, le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, composé entre 1121 et 1135, qui cite Isidore parmi ses sources sous la forme *Ysidre(s)* (v. 1031, 1571, 2390), la question restant de savoir si cette source est un exemplaire latin déjà interpolé ou le livre XII d'Isidore lui-même en accès direct[116] (McCulloch, ibid., 51). Il est le seul à reprendre, peu ou prou, les étymons des animaux en les regroupant en bêtes (1 à 23),

115Articles *aquila, castor* et *pauo – paupulō* du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* par A. Ernout & A. Meillet, Paris, Klincksieck, 3e éd., 1959.

oiseaux (24 à 36), à fin de moralisation représentant, à l'intérieur de ceux-ci, Jésus-Crist, Dieu, l'homme, le diable et l'Eglise[117]. L'on peut donc apprécier précisément le sort qu'il leur réserve dans cette sélection d'exemples :

Ce qu'en griu est leün
En franceis rei at nun.
Leüns en mainte guise
Multes bestes justise,
Pur ço est reis leüns. (éd. Walberg, 1900, 25-29)
(Ce que l'on appelle *lion* en grec, c'est *roi* en français. Le lion règne sur de nombreuses bêtes de bien des manières, c'est pourquoi le lion est un roi)
Monoceros est beste,
Un cor at en la teste
Pur ço issi at nun. (ibid., 393-94)
Et plus loin :
Monosceros griu est,
En franceis « un cor » est. (ibid., 417-18)
(*Monoceros* est une bête qui a une corne sur la tête, d'où son nom... *Monoceros* est un mot grec, en français, c'est « une corne »)
Panther est une beste
De mult precïus estre,
E oëz de sun num
Significatïun :
Pan en griu trestut est,
Kar de tel nature est :
Ele at multes valurs,
Si a plusurs colurs,
Dulce est et atempree,
Et de bestes amee,
Tut aime par raisun
Fors sulement dragon. (ibid. 461-72)
Et plus loin :
Quant Deus nus assenblat,
Pantere resemblat.
E leün resemblat
Quant il resuscitat.
Deus, ço dit Salemun
Que pan *est sun dreit num ;*
Pan *c'est tut, Deus est* pan
Par veir et senz engan,
Uns est en deïté,
Tut en humanité. (523-32)
(La panthère est une bête au comportement très remarquable. Apprenez donc la signification de son nom ; *pan* c'est « tout » en grec. Elle a de nombreuses qualités, et des couleurs variées, elle est douce et paisible, amie des bêtes, elle les aime toutes à l'exclusion du dragon... Quand Dieu nous forma, il ressemblait à la panthère. Il ressembla au lion quand il ressuscita. Dieu, comme le dit Salomon, a comme vrai nom *pan*). *Pan* signifie « tout », et Dieu est *pan*, en vérité sans tromperie, il est un en divinité et tout en humanité).
Dorcon griu est nuns

116La question de la référence directe ou indirecte (à travers les encyclopédies, entre autres) se pose constamment pour les références aux *Etymologies* d'Isidore. On peut parler de succès indirect, au deuxième ou au troisième degré. Cf. des exemples infra.

117Tout animal nous *mustre essample bel*, comme il est dit de la perdrix ou de l'aigle aux vv. 1728 er 2014, i. e. il nous enseigne une belle leçon exemplaire de moralisation.

Que nus chievre apeluns. (ibid., 581-82)
(*Dorcon* est le nom grec pour l'animal que nous appelons *chèvre*)
Fourmi:
Mult aporte del blé
A sa fosse en esté. (ibid., 857-58)
Et plus loin, s'ajoutant à la moralisation de la fourmi industrieuse :
Uncor dit Ysidre en sun escrit
E bien mustre raisun
Pur quei formi at nun :
Forz est e porte mie,
Sil cist nuns signifie. (ibid., 1031-36)
(Elle apporte des quantités de blé dans son trou, en été... Isidore dit encore dans son texte et explique la raison pour laquelle la fourmi a ce nom : elle est forte et porte mie, telle en est la signification)
Castor de beste est nuns
Que nus bievre apeluns ;
Chatre sei de sun gré,
Pur ço est si numé. (ibid., 1135-38)
(*Castor* est le nom de la bête que nous appelons *bievre* ; il se châtre volontairement, d'où son nom)
Aspis est un serpent
Ki signifie gent.
Cuinte est e vezïez
E de mal enseigniez.
Et plus loin :
As en griu venim est,
Dunt aspis numez est. (ibid., 1615-18 et 1655-56)
(L'aspic est un serpent qui signifie beau (?). Il est habile et rusé et expert en matière de mal.... *As* désigne en grec le venin, d'où le nom de l'aspic)
Vulpis de beste est nuns
Que gupil apeluns. (ibid., 1775-76)
(*Vulpis* est le nom de l'animal que nous appelons goupil)
Onager par raisun
Asne salvage est nun. (ibid., 1827-28)
(Onagre est à juste titre le nom de l'âne sauvage)
Perdix d'oisel est nun
E pur ço est tel num
Que pert sa nureture,
Oëz en quel mesure.
Perdix altre deceit,
Kar quant altrui os veit,
Sel pot, sis emblerat,
En sun ni les metrat
E tant les nurirat
Qu'il peissent bien mangier,
Voler e purchacier. (ibid., 1959-70. Elle est caractérisée plus loin de *larunesse* (voleuse) et assimilée au diable)
(Perdrix est le nom d'un oiseau, et son nom vient de ce qu'elle abandonne sa progéniture, voyez comment. La perdrix trompe ses congénères, car lorsqu'elle en découvre les oeufs, si c'est possible, elle va les voler pour les mettre dans son nid et elle les élèvera jusqu'à ce que les petits puissent se nourrir, voler et chasser)
Aigle est reis des oisels,
Mult mustre essamples bels,
En latine raisun
Cler-veant l'apelum,
Kar le soleil verat
Quant il plus clers serat (ibid., 2013-18)

(L'aigle est le roi des oiseaux, il nous enseigne un bel exemple de moralisation. En langue latine, nous l'appelons « clair-voyant », car il peut regarder le soleil quant il brille le plus intensément)
Fenix est uns oisels
Ki mult [est] gent et bels,
En Arabie est truvez,
Cume cine est furmez. (ibid., 2217-29)
(Le phénix est un oiseau de toute beauté, on le trouve en Arabie, il a la forme d'un cygne)

Cet ensemble présente plusieurs adaptations étymologiques à partir des supports originaux du gréco-latins :
– des étymologies explicites par translation du grec ou du latin, sans que l'étymon soit nécessairement formellement cité : *aspis* < *as* « venin » en grec, *leün* < *leün* en grec ; *onager* < *asne salvage*, *monoceros « une corne »* en grec ; *panter* < *pan* « tout » en grec, étymon partiel support de l'analogie avec Dieu ; *aigle : cler-veant. Dorcon* mérite une mention particulière : introduit par Philippe dans la liste des animaux après la panthère, l'étymon, non mentionné, étant le grec δορκάς (dorcas) « le chevreuil », répertorié comme « chèvre sauvage », dont Isidore décrit les moeurs : *agrestes caprae quas Graeci pro eo quod acutissime videant, id est* ὄξυδερκέστερον, δορκάς *appellaverunt* : les chèvres sauvages que les Grecs ont appelées δορκές parce qu'elles ont la vue très perçante, c'est à dire ὄξυδερκέστερον (okuderkesteron). (XII.1.15. Cf. éd. J. André, 48, note 22).[118]
– des étymologies transposées en français par ex-position : *furmi* < ***for****z qui porte* ***mi****e* < *[ferens mica]* ; *castor* (pour le nom courant *bievre*) < *chatrer,* et une refonte étymologique de même nature réinterprétant *perdix* < *qui* ***pert*** (perdre) *sa nurreture.*
– enfin, une mésinterprétation dont l'origine est due à une mélecture ou une leçon erronée de l'original : *Fenix : Cume cine furmez* → Isidore XII.7.22 : *Fenix Arabiae avis, dicta quod colorem feniceum habeat* (Le phénix est un oiseau d'Arabie, ainsi nommé pour sa couleur phénicienne (pourpre), trad. J. André, 240 et note 477). L'erreur venant de *olor* « cygne », pour *color* « couleur ».

Il est remarquable que ces interpretamenta étymologiques isidoriens, véhiculés par les encyclopédies perdurent, ici encore, fort tardivement, et qu'ils soient repris dans des ouvrages de piété et de moralisation religieuse. En témoigne la *Refectio spiritualis sacerdotum, Hoc est Praeparatio ac Missae Gratiarum actio...* de Didier Bellegrandus, Brescia, Ricardo, 1667, 1669[2], recueil de commentaires édifiants à partir des Écritures, alimentant les Actions de grâce avant et après la messe. Ainsi de *balena,* à partir de ce passage du prophète Daniel :

Benedicite Cete, et omnia quae moventur in aquis Domino (Daniel, 3, 79)
(Monstres et tout ce qui s'agite dans les eaux, bénissez le Seigneur)
Commentaires moralisateurs : *Sed ad Cete, sive Balenam redeamus, ut aliquam moralitatem redeamus. Cete, sive Balena secundum Isodorum* (sic) *dicitur a Balin grece : quod est latine mittere ; eo scilicet quod aquas more fluminis de ore suo ejiciat et submergit.* (*Refectio,* Pars II, Cap. VI, 215)
(Mais revenons au cétacé, ou à la baleine, afin d'en tirer la moralité. Le cétacé, ou la baleine, vient, selon Isidore, du grec *balin*, qui signifie en latin envoyer ; et ce parce qu'elle rejette par sa bouche, à la manière d'un fleuve, les eaux qu'elle engloutit)

Soit dans le domaine de la botanique, dans son traitement médicinal

Le Moyen Âge hérite de l'Antiquité la «Théorie des signatures » ou « Principe de signature », selon laquelle la forme et l'aspect des plantes sont à rapprocher de leurs propriétés

118*Dorcon* ne semble être attesté que dans ce seul exemple.

thérapeutiques, reposant sur le principe *similia similibus curantur* « les semblables se guérissent par les semblables » selon la *Natura medicatrix*, professé par Hippocrate et repris dans ses applications pratiques par Dioscoride, au 1er siècle. C'est le cas où deux éléments naturels de forme similaire entraînent une désignation lexicale identique et sont donc à l'origine d'une étymologie motivée, la plante étant associée, par sa morphologie, à l'organe qu'elle est censée soigner, par transfert anthropocentrique.[119] Ces plantes et leurs vertus sont recensées dans les traités de botanique, les herbiers, sous leurs formes savantes et vulgaires, mais aussi dans les traités médicaux médiévaux, dont :

– La *pulmonaria officinalis*/la pulmonaire officinale, utilisée pour les affections pulmonaires pour la ressemblance de ses feuilles avec des alvéoles pulmonaires :

> *Pulmonaire, c'est une herbe qui a feules qui ressemblent a bourraiches, mais elles sont plus lees et plus longues et de plus fade couleur, et ont unes places blanches, puis ça, puis la, a maniere de poulmon, et pour ce l'appelle l'en pulmonaire, et aussi pour ce qu'elle vaut principalement pour les maladies du poumon.* (*Grand herbier en françoys*, ca. 1450, éd. G. Camus, 1886, p. 152 . DMF, article **pulmonaire**)
>
> (La pulmonaire est une plante qui a des feuilles ressemblant à la bourrache, mais elles sont plus larges, plus longues, et de couleur plus terne ; elles ont des parties blanches, çà et là, comme un poumon, d'où son nom de pulmonaire, s'ajoutant au fait qu'elle soigne surtout les maladies du poumon.)

– L'*hermodactylus* < gr. ερμοδάκτυλος, litt. « doigt d'Hermès », / *ermodacle* / *hermodactile* (*Chirurgie* d'Henri de Mondeville, éd. A. Bos, SATF, 1059), dont la racine évoque la forme des doigts, utilisée pour les affections des articulations, dont la goutte.

– La *sanguisorba officinalis* / la sanguisorbe, soit la grande pimprenelle, dont la couleur rouge des fleurs fait croire à sa capacité d'absorber le sang.

– L'*hepatica nobilis / hépatique* (*Grand herbier en françoys*, ca. 1450, p. 175), hépatite à trois lobes, utilisée pour le traitement des affections du foie.

– La *sagittaria sagittifolia* / la sagette, utilisée pour guérir les plaies occasionnées par les flèches, à cause de la forme de ses feuilles.

Le parallèle est possible avec les noms « étymologiques » des animaux :

– fondés sur leur comportement, les noms des animaux, – le nom du goupil /*vulpes*, par exemple renvoyant à une démarche toute de circonvolutions – impliquent une fonction **moralisatrice**, renvoyant à la pratique de la vertu – la fourberie, en l'occurrence, à éviter,

– fondés sur leur morphologie ou leur couleur, les noms de plantes – le *pulmonaire*, par exemple, renvoyant à la similitude avec le poumon – impliquent une fonction **curative**, qui renvoie à la prévoyance divine : Dieu aurait dispensé les plantes en leur affectant un signe de reconnaissance.

Le mécanisme de ces étymologies motivées, par parenté fonctionnelle, très en vogue chez les théoriciens des signatures, est bien expliqué par U. Eco à propos de l'*orchis*, bien que le mot ne soit cependant repris qu'à partir de 1546.[120]

119Cf . sur ce point M. Lachèvre, « La théorie des signatures », *Biocontact*, n° 198, janvier 2010, 62-66.

120Les théoriciens « associaient par exemple, la plante dite *orchis* (en grec : «testicule ») à l'appareil génital masculin. D'une analogie morphologique surprenante qu'ils avaient vue entre le végétal, plante à bulbes de forme sphéroïdale, et le système reproductif de l'homme, la parenté est devenue fonctionnelle. Les testicules ayant une relation causale avec la production de la semence, l'orchis aussi, d'où ses vertus aphrodisiaques. L'orchis ne pouvait avoir que des propriétés magiques sur l'appareil génital. A cette 'sympathie occulte', partie d'une fausse déduction (le fait qu'en grec *orchis* en porte le nom, prouvait obligatoirement un rapport du végétal et des testicules), s'ajoutait un phénomène de 'fausse transitivité', qui prêtait à la plante, en raison de cette relation de similitude formelle, des fonctions semblables. » (U. Eco 1992, 108. Cité par C. Hanania

Soit dans le domaine philosophique au sens large

Avec la création de termes techniques, où «il convient de donner une place à l'étymologie vraie ou fausse donnée par les médiévaux. En voici un bel exemple : la fausse étymologie de *res* basée sur *reor, reris* d'après Isidore de Séville a donné lieu à la création d'autres néologismes du même genre. Ainsi forge-t-on *ratitudo* d'après *ratus*, le participe passé de *reor*, pour désigner la faculté de penser. Le recours à l'étymologie est donc fondamental pour comprendre une série de nouveaux termes techniques latins. *Ratitudo* n'est pas un néologisme utilisé uniquement par des auteurs de l'école franciscaine, comme on aurait pu le croire sur la base des premières attestations retrouvées. On le trouve également chez d'autres auteurs du 14e et du 15e siècle. » (Hamesse 1997, 246)

On remarquera aussi que la référence étymologique devient capitale dans les traductions, là où il s'agit de transposer en français des termes qui n'ont pas d'équivalents satisfaisants : l'accrochage étymologique préserve alors le sémantisme profond du terme et peut être le point d'attache de toute une famille.

Ainsi, dans l'*Image du monde* de Gossuin de Metz, compilation encyclopédique inspirée du premier livre de l'*Imago Mundi* d'Honorius d'Autun, première version en vers en 1246, où l'étymologie, translatée de latin en français, sert d'appui à la transposition des mots dans le vocabulaire courant ; le terme vulgaire est ainsi fondé en autorité :

Soit l'*ether* (cf. aussi supra) :
Tout aussi li ciels avironne
Un air qui est sus cestui air
Qui en latin a nom ***ether***
C'est a dire purs air et net (v. 1652-1655)
(De même au-dessus du ciel l'entoure un air qui en latin le nom d'*ether*, c'est-à-dire air pur et net)
Ou l'*eclipse* :
Du soleil qui pert s'esplendour
Aucune foiz enmi le jour
Et vait aussi comme a declin
C'on apele ***eclipse*** *en latin*
Ce est deffaute de lumiere (v. 4641-4645)
(Quant au soleil qui perd sa luminosité et qui une fois dans la journée va en déclinant, c'est ce qu'on appelle *eclipse* en latin, c'est-à-dire manque de lumière)

B. Ribémont relève encore les explications de type étymologique, la plupart inspirées d'Isidore, dans l'*Image du Monde*, dans le douzième chapitre de la troisième partie de l'ouvrage : l'Afrique tient son nom de l'enfer, le septentrion de sept étoiles, etc. (Ribémont 1991, 285).

Gossuin peut aussi cumuler les étymologies, comme dans l'exemple de la monnaie, où trois étymons sont proposés :

en français :
Et fu dite pour ce ***mounnoie***
Que les gens ***menoit*** *par la voie* (v. 5709-5710)
(Et on l'appela ***mon****naie* parce qu'elle ***men****ait* les gens par la *voie*)
en latin :
*Ou d'****amounester*** *qui tant vaut*
Ce que por vivre a l'omme faut .(v. 5711-5712)

2010, 176).

(Ou d'*amonester* qui équivaut à ce qu'il faut à l'homme pour vivre)
et en grec :
***Monos** en grec si vaut autant*
Comme une chose seulement (v. 5713-5714)
(Monos *en grec est l'équivalent d'une seule chose*)

Voilà de quoi mettre en confiance le laïc : il peut aussi établir des correspondances entre les mots de sa langue en considérant leur quasi homophonie : *mounnoie /menoit.*[121]

Le jeu étymologique peut être implicite, comme dans cet autre exemple de l'*Image du monde* :

> *Philosophie est connoissance*
> *Et fine amour de sapience* (*Image du monde*, 5875-5876), où n'est pas explicité le sens de chacun des deux termes formant le mot.

De même pour les jours de la semaine, tenant leur nom de celui des planètes, où l'exercice étymologique est peu poussé, la relation entre le nom de la planète et celui du jour de la semaine étant ponctuelle :

> *Des VII planetes demaine*
> *Prenent li jour de la semaine*
> *Lor nons, si com vous orrez ici.*
> *La lune si a le lundi* (*Image du monde*, v. 4298-4292)
> (C'est des sept planètes essentiellement que les jours de la semaine tiennent leurs noms, comme vous l'apprendrez ici, soit la lune pour le lundi)

Dans ce même passage, l'étymologie va conjuguer l'origine païenne du nom du dimanche, primitivement jour du soleil, mais métaphoriquement appliqué au Christ, la métaphore platonicienne transmettant l'idée du soleil image du bien, et jour de Dieu, où l'on retrouve le *quasi* sous la forme *autant vaut a dire* de l'étymologie par exposition :

> *Et li dyemanches s'atourne*
> *Au soleill, qui est li plus biaus,*
> *Pour ce vaut dyemenche miaus*
> *Que nus des jours de la semaine*
> *Car cil jours est mis hors de paine*
> *Et celui jour doit on mains faire*
> *Chose qui a Dieu soit contraire.*
> ***Autant vaut a dire dyemange***
> *Com jours de **Dieu** et de **louange*** (*Image du monde*, v. 4298-4610)
> (Et le dimanche se rapporte au soleil, qui est le plus beau jour, car le dimanche vaut mieux qu'aucun des autres jours de la semaine : ce jour exclut tout effort et l'on doit éviter d'y faire tout ce qui peut déplaire à Dieu, *dye mange* étant l'équivalent de jour de *Dieu* et de *louange*)

Ainsi que le remarque C. Connochie-Bourgne, en relevant ces exemples, « la moralisation l'emporte sur l'exactitude linguistique. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'idée seule importe, même si les deux éléments *dye* et *mange* ne sont pas rapportés à *dies* et

121 Cette dérivation remonte à Isidore de Séville et est engrangée dans les *Derivationes* d'Uguccione da Pisa, mais elle apparaît ici tronquée et déformée au regard de celle reprise par Nicole Oresme dans son *Traictié des monnoies*, mentionnée infra, qui la cite sous sa forme pleine.

à *dominicus*, le second n'ayant pas d'équivalent dans le vocabulaire français du 13e siècle. » (*L'image du monde*, éd. C. Connochie-Bourgne, 614)

Elle relève également que les rapprochements opérés entre les noms des points cardinaux du septentrion et du midi sont plus sensibles, mais que les connaissances requises pour bien comprendre le bien fondé de ces dénominations manquent, ni la notion de pôle ni celle de point zénithal n'étant fournies :

> *Cil lieus est diz li droiz midis*
> *Car en mi le monde est assis.*
> *Li autres chiez de ceste lingne,*
> *Qui devers senestre s'alingne,*
> *Apele l'on septentrion*
> *Et prent des VII estoiles non,*
> *Qui tornent vers la tresmontaingne,*
> *Qui par mer les maroniers maingne.* (*Image du monde*, v. 2701-2078)
> (Ce lieu est appelé le vrai midi, car il est situé au milieu du monde. L'autre extrémité de cette ligne, qui s'étire vers la gauche, on l'appelle septentrion, tirant son nom des sept étoiles orientées vers l'étoile polaire, qui guide les marins par les mers)

Et C. Connochie-Bourgne de conclure : « L'étude sémantique est réduite à sa plus simple expression qui est aussi la plus perceptible. Le laïc a de quoi se réjouir sur le secret des mots. » (ibid., p. 614). La traduction de l'*Image du monde* par Gossuin est ainsi un précieux témoignage du rôle de l'étymologie dans la transposition du savoir en langue vulgaire.

Les étymologies inaugurent aussi pratiquement tous les chapitres du *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, vaste encyclopédie composée entre 1225 et 1250 ou 1240 et 1260, comprenant 19 livres divisés en chapitres, chaque chapitre traitant une réalité du monde selon un schéma récurrent : explication du mot qui la désigne centrée sur la recherche de sa motivation (relation du mot à la chose), suivie de l'exposition des propriétés de cette chose. L'ensemble constitue un résumé des connaissances du 13e siècle, très complet, mais dans certains domaines assez en retard sur son temps s'il est novateur en d'autres, l'oeuvre à visée pédagogique ordonnant l'ordre et la distinction des propriétés des choses selon l'ordre et la distinction des substances (Salvat 1997, 35). Ces étymologies, reprises pour la plupart à Isidore de Séville, « s'apparentent à nos modernes jeux de mots, mais elles étaient fort prisées des clercs médiévaux pour qui le 'nom' représentait l'être ou la chose, le ou la signifiait en quelque sorte », observe M. Salvat. Le traducteur de cette encyclopédie, Jean Corbechon, chapelain du roi Charles V, dans sa mise en français achevée vers 1372, s'applique à les transcrire, pleinement conscient des difficultés de l'entreprise, ainsi qu'il le dit, par exemple, à propos de l'enfance, comme le souligne B. Ribémont : « L'un des premiers problèmes auquel Corbechon va se heurter est celui de l'étymologie. L'on sait combien la méthode isidorienne avait marqué l'encyclopédisme du 13e siècle : Barthélemy l'Anglais en particulier utilise beaucoup d'étymologies. Du point de vue de la traduction, la question est *a priori* fort complexe, la méthode étymologisante reposant sur les caractères du signifiant latin et, dans le cas le moins rigoureux, sur des jeux de mots qui dépendent donc étroitement de la langue.» (Ribémont 1999a, 9). Et en détaillant la pratique étymologique de Corbechon à la suite de M. Salvat, B. Ribémont distingue quatre démarches de sa part, confronté à une étymologie que Barthélémy prend en général chez Isidore de Séville. Nous proposons ici un classement un peu différent, appuyé aussi sur les remarques de J. Salvat et de G. Veysseyre, illustré par les exemples les plus remarquables. Corbechon s'efforce en effet de rendre au plus près les

dérivations étymologiques de l'original, et l'on peut classer ses tentatives selon une échelle de dégradés, allant du décalque le plus étroit aux adaptations plus larges où le français se substitue par équivalence aux étymons latins, repérables chez Barthélémy (B), pour autant qu'il soit possible de connaître l'original dont s'est inspiré le traducteur (cf. l'exemple de *mors*, infra) :

a. Démarquage clair en français en correspondance, la dérivation étymologique étant encore transparente :

Livre V, ch. 16 (des mâchoires)

B. ***Mandibule*** *a* ***manducando*** *sunt dicte* (Isidore)

C. ***Machoueres*** *sont dictes de* ***mascher***.

Livre V, ch. 29 (des doigts)

B. ***Digiti*** *nuncupati sunt vel quia* ***decem*** *sunt, vel quia decenter iuncti existunt* (Isidore XI.70)

C. *Les* ***dois*** *sont ainsi appellez pour ce qu'ils sont* ***dix***.

Livre VI, ch. 3 (de la mort)

B. *Mors dicta est ex eo quod sit amara, vel a Marte qui mortem fingitur efficere.* → Isidore XI. 3.31 : *Mors dicta, quod sit amara, vel a Marte, qui est effector mortium, sive a morsu hominis primi, quod vetite arboris ponum mordens mortem incurrit.*

C. *La mort est ainsi appellee pour ce que elle mort amerement.*

(La mort est appelée ainsi parce qu'elle est amère ou parce qu'elle dérive de Mars, qu'on représente comme provoquant la mort + ou encore de la « morsure » du premier homme qui, mordant dans la pomme de l'arbre défendu, s'est exposé à la mort).

Selon B. Ribémont, il s'agit d'une création de Corbechon, retournant ici à la source d'Isidore ou de Papias, mais étant donné l'incertitude de la tradition manuscrite, il pouvait avoir cette source sous les yeux. La transposition de Corbechon ne correspond cependant pas exactement à la notice d'Isidore, elle répond plutôt à *mors a mordere* ou *mordendo dicitur*. C'est une pseudo-dérivation étymologique que l'on trouve chez saint Augustin, dans le *Contra Pelagianos* et enregistré sous cette référence dans le *Catholicon.* Elle est reprise par Johannes de Sancto Geminiano (1260/70 – ca. 1333) dans l'un de ses *Sermones funebres.* On verra plus loin le succès qu'elle connaît en français.

b. Démarquage par transposition en français du jeu étymologique de l'original avec équivalence de consonance de l'étymon au dérivé :

B. ***Legumina*** *ab* ***eligendo*** *sunt dicta quasi* ***electa*** (Isidore XVII.4.1)

C. *Les* ***potages*** *sont ainsi appellés pour ce qu'on les cuit en* ***pot***.

Livre XIX, ch. 131 (des poids)

B. ***Statera*** *a* ***stando*** *est dicta*

C. *La* ***balance*** *est ainsi appellee pour ce qu'elle* ***bale*** *de legier quant on la touche.*

c. Mais il est des correspondances difficiles à établir. « Corbechon ne trouve pas toujours l'écho en français et doit alors calquer le latin, au risque de n'être guère compris » (Salvat, 1997, 39) :

Livre XVIII, ch. 6 (du porc sengler)

B. ***Aper*** *est porcus sylvestris (…) et dicitur* ***aper*** *quasi* ***afer*** *a* ***feritate***.

Dicitur autem a Latinis ***verres*** *eo quod grandes habeat* ***vires*** (Cf. Isidore XII, 27 : *Aper a feritate vocatus, ablata F et subrogata* P, soit par commutation de lettre, *et apud Graecos συαγρος (suagros), id est ferus dicitur,* et 25 : ***Verris****, quod grandes habeat* ***vires***).

C. *Le sengler est une cruelle beste et* ***aspre*** *et pour son* ***aspreté*** *est il appellé* ***aper*** *(…) Il est aussi appellé* ***ver*** *pour ce qu'il est fort et* ***vertueux.***

(Isidore : Le sanglier (*aper*) est nommé d'après sa sauvagerie (*a feritate*) en substituant P à F. C'est pourquoi chez les Grecs on l'appelle *suagros*, c'est-à-dire sauvage. *Verris* (verat) vient de sa grande force. → Corbechon : Le sanglier est une bête cruelle et féroce (*aspre*) et pour son *aspreté* on l'appelle *aper*... Il est aussi appelé *ver* (i.e. sanglier) parce qu'il est fort et puissant *(vertueux*).

Transposition terme à terme du jeu sur *aper* dans l'original, sur la base *aspre,* qui amène Corbechon à conserver *aper*, seule attestation dans l'ancienne langue, et adaptation du jeu étymologique du latin en français, qui en rend habilement l'équivalence, cette fois.

Livre XVIII, ch. 93 (du serpent)
B. *Serpens est dictus eo quod occultis accessibus serpit* (Isidore XII, 3)
C. *Le serpent est ainsi appellé pour ce que il serpe.*
(Le serpent doit son nom à ce qu'il rampe en dissimulant son approche. Éd. J. André, 134).

Le verbe *serper* n'est effectivement attesté que dans ce seul exemple, enregistré par le DMF et passé dans le FEW XI, 522a, s. v. **serpens**.[122]

Comme exemple typique de transposition des notations étymologiques ponctuant toute encyclopédie, en particulier lorsque deux mots affiliés en latin ne sont pas transposables par deux mots romans de même famille, G. Veysseyre relève ainsi celui de *vir* < *virtute.* « Dans ce cas, le traducteur n'hésite pas à laisser tout ou partie de la formule en latin de manière à proposer, dans l'encyclopédie française, deux mots dont la filiation reste vraisemblable : *Vir a virtute virium est dictus secundum Isidorus* (*E,* chap. XIII, fol. 58rb) est traduit par *Homme est en latin* vir *pour la vertu et la force qui est en lui, ce dit Ysidore* (*F,* fol. 78va). Le nom latin *vir* étant dépourvu de toute descendance romane, Corbechon a recours à *homme*, dont il est difficile de rapprocher un mot signifiant 'force'. Ainsi acculé, le traducteur ne transpose que partiellement la formule : le rapprochement entre *vir* et *vertu* est frappé du sceau de la vraisemblance, et l'emploi du mot *vertu* lui permet de limiter au maximum l'usage du latin. Corbechon l'associe tout de même à un synonyme français qui en confirme le sens. » (Veysseyre 2008, 343)

d. Phrase qui fait sens en français, mais appel nécessaire au grec ou au latin pour rendre l'étymologie compréhensible, avec traduction et parfois glose explicative :

B. *Abusive est homo ab humo dictus, cum ex societate non tantum corporis sed anime sit concretus. Et ideo grece antropos id est sursum erectus appelatur, eo quod ab humo ad contemplationem suis artificis spiritus regimine sublevatur.* (Isidore XI.4)
(Homme par abusion si est dit et denommé de terre, car il est composé non pas seulement de corps qui est de terre, maiz aussi de l'ame qui est de nature espirituelle. Et de ce vient que en grec, homme est appellé, qui en latin est a dire halt eslevé, pour ce que par le gouvernement de l'ame il est eslevé de ça bas en hault, a la contemplation de son createur)
(C'est abusivement que l'on dit que l'homme tient son nom de la terre, car il est composé non seulement d'un corps venant de la terre, mais aussi de l'âme, qui est de nature spirituelle. Et de là vient que, en grec, il est appelé homme [i. e. *antropos*] parce que sous la direction de l'âme il se dresse d'ici-bas vers le haut pour la contemplation de son créateur)

122B. Ribémont traite aussi de la traduction des étymologies latines dans son édition en français moderne du *Livre des propriétés des choses*, selon les mêmes distinctions, illustrées par des exemples parfois différents : 1) Décalques fonctionnant en français, comme *or est denommé de l'air, […] pour ce qu'il reluist plus fort pour la reverberation de l'air*, ou en y devenant obscurs : *La pierre est aussi ainsi appellee pour ce qu'elle perce le pied quant on la foule trop* (cf. *Etymologiae*, XVI, 1, 1 : ***Lapis** autem dictus quod **la**edat **pe**dem* (La pierre est appelée ainsi parce qu'elle blesse le pied) – 2) Création avec jeu sur la consonance, en français : *les potages sont appelés ainsi parce qu'on les cuit en pot,* en latin et en français : *Chardon est en latin appelé* **tribulus** *[…] pour ce qui donne peine et **tribulacion** aux mains qui le touchent,* avec transformation d'une propriété physique en étymologie : *Ceste pierre (ematite) selon le Plateaire est de froide et de seiche compexion et a vertu de restraindre le flux de sanc selon l'interpretation de son nom.* – 3) Élimination, comme celle de *equus* (cf. *Derivationes* E110, 6, proposant deux *interpretamenta*, dont *quia eque currat* (car il court d'une allure égale) – 4) Rétablissement, à l'exemple de *mort*. (*Le livre des propriétés des choses,* éd. B. Ribémont, 35-37).

e. Traduction de l'étymologie, mais obscurité, pour le lecteur profane, du rapport entre le mot français et son explication étymologique :

Livre XVIII, ch. 47 (de la femme) :

B. *Femine a partibus femorum vel feminum sunt dicte ubi species sexus distinguuntur ab ipso viro.* (Cf. Isidore XI,2.106 : *Femora dicta sunt quod in ea parte a femina sexus viri discreperet ; sunt autem ab inguinibus usque ad genua. Femina autem per derivationem femorum partes sunt, quibus in equitando tergis equorum adhaeremus...*)

C. *Femme est ainsi appellee pour la partie des cuisses par quoy elle est si differente de homme, car femme en latin, c'est cuisse en françois.*

(B. Le femmes tiennent leur nom des parties du corps appelé fémur ou femme, où se distingue le sexe féminin du sexe masculin. Isidore : Les cuisses sont appelées *femora* parce que dans cette partie du corps se différencie le sexe féminin du sexe masculin ; elles s'étendent de l'aine au genou. Par dérivation, les *femina* sont les parties des cuisses avec lesquelles, en chevauchant, nous sommes en contact avec le dos des chevaux)

Chez Corbechon, la traduction par « cuisse », répondant à l'étymon adéquat *coxa*, efface le rapport *femme-femur* et rend la phrase peu compréhensible.

« On pourrait multiplier ces exemples à l'infini », souligne encore M. Salvat en citant ces différents cas, du plus simple au plus épineux, en étant réservé sur la cohérence de Corbechon dans ses adaptations des étymologies originales : « il est impossible de discerner un système permanent dans l'ensemble des suppressions, additions ou modifications que Corbechon fait subir aux étymologies contre lesquelles il se heurte tout au long de son texte. » (Salvat 1997). L'on peut dire cependant que, dans toute la mesure du possible, il les transpose en français comme éléments de base de l'encyclopédie, et ses tentatives témoignent de l'importance qu'il accorde à l'étymologie comme **promotion** du savoir encyclopédique.

Il n'est pas sans intérêt de savoir ce que devient, en comparaison, l'étymologie dans la traduction castillane du *De proprietatibus rerum* de Barthélémi l'Anglais, *De las propiedades des las cosas*, objet d'une étude de E. Jiménez Río, concentrée sur les explications étymologiques du livre V, traitant du corps humain et de ses parties. Il y relève les cas d'effacement de l'association étymologique de causalité entre le nom et son correspondant formel, comme dans le cas de la dénomination de la tête, où la relation entre *caput* et *capere*, maintenue dans le *De proprietatibus*, disparaît dans la traduction :

B. *Est autem **caput** prima pars et principalis inter omnia membra corporis exteriora quo adsitum et effectum obtinens principatum (...) Est autem **caput** a **capiendo** dictum ut dicit ysidorus libro XI cap. II eo quo omnes sensus et nerui inde initium habeant et **capiant** 17* → Isidore XI, 1, 25 *Prima pars corporis **caput**; datumque illi hoc nomen eo quod sensus omnes et nervi inde initium **capiant**, atque ex eo omnis vigendi causa oriatur.*

(La partie fondamentale du corps est la tête ; ce nom lui a été donné parce que d'elle prennent (*capiant*) leur origine tous les sens et tous les nerfs et qu'à partir de là naît tout principe de vie)

C. Traduction castillane : *Cabeça es assi llamada como Isidoro dize en sus Ethimologias en el capitulo II e libro X porque en si contiene e comprehende todos los sensos e porque della los miembros han su comienço. En la cabeça todos los sesos se muestran e por esto ella representa la persona del anima en alguna manera que conseja e gouierna todos los miembros. E por esto dize Isidoro que la cabeça es la silla del seso e prinçipio e naçimiento de todos los çinco sesos particulares y es la propia meson de la virtud animal que envia y esparçe movimiento e sentido a cada una parte de los miembros subjetos* (f. 47v).

Disparaît, dans la traduction, le rapport *caput – capere* ou son équivalent castillan éventuel. De même dans cet autre exemple, répondant à *mandibula*, comparable à celui de Corbechon relevé ci-dessus :

> B. *Mandibule a manducando sunt dicte ut dicit Isidoro libro XI, 19 → Maxillae per diminutionem a malis; (...) Mandibulae sunt maxilarum partes, ex quo et nomen factum.* (Mâchoires (*maxillae*) est un diminutif de *malis* (lat. *mala* « mâchoire supérieure/joue »). Les mandibules sont des parties des mâchoires et de là vient leur nom)
> C. Traduction castillane : *De la propiedad de las maxillas. Capitulo .XVI. Las maxillas son en latin mandibulas dichas de manjar como Ysidoro dize en el libro XVI* (f. 54v).

Et Jiménez Ríos de commenter : « Dans le texte castillan apparaît une fois seulement *mandibula*, en face du plus courant *maxilla*. *Maxilla* et *mandibula* sont latins. Le traducteur dit que *maxilla*, forme employée par Isidore, est en latin *mandibula* (c'est ce qu'il trouve dans le texte des *Proprietatibus rerum.* Cf. en français « les maschoeres sont dictes de mascher ou de manger si come dit Isidore ou xvi liure ». Et il rappelle l'étymologie *ex causa* ou *ex origine* : « Sunt autem etymologiae nominum aut ex causa datae, ut ‘reges’ a 'regendo', aut ex origine, ut ‘homo’ quia sit ex 'humo'. » (Les étymologies des noms sont faites à partir de la cause, comme *rois* à partir de *régnant* ou à partir de l'origine, comme *homme* parce que venant du *sol* (humus)). Cf. supra. Et il parle, plus largement, de la rupture entre le texte latin et le texte castillan, un locuteur castillan du 15e siècle ne pouvant rétablir l'association entre l'explication du mot et son étymon, perdant sa validité en franchissant la frontière de l'analyse au-delà de la langue originelle. Cette rupture fait que l'explication étymologique se perd dans la traduction, ne permettant pas de relier le nom objet de l'analyse avec un autre ou d'autres ayant avec lui une ressemblance formelle et/ou sémantique et d'expliquer ainsi son signifié. La solution est alors l'exercice de l'étymologie dans le cadre de la langue originale elle-même (latin-latin), ou la réflexion étymologique linguistique précédant la science étymologique. (Jiménez Ríos, 143).[123]

La comparaison entre la traduction française et la traduction castillane du *De proprietatibus rerum* témoigne bien de la difficulté de transposer dans une langue vulgaire les correspondances étymologiques de la langue-source, faites de ressemblances formelles et d'annominations entre les noms des notices et leurs étymons *ex causa* ou *ex origine.* L'exercice est difficile et peut entraîner une véritable déperdition, comme dans la traduction castillane, mais on peut apprécier, en regard, les transpositions de Corbechon qui, s'il fait parfois des calques artificiels ou des approximations quelque peu opaques, propose aussi des équivalents par analogie respectant son modèle en miroir.

Le *Policratique*, traduit du *Policraticus sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum* de Jean de Salisbury (ca. 1159), par Denis Foulechat en 1372, accorde aussi une grande importance à l'étymologie, en particulier dans la traduction des termes philosophiques latins : « Dans la Préface, il s'applique notamment à dégager l'étymologie du titre du *Policraticus* latin; ce penchant pour l'étymologie se remarque également dans les gloses qui jalonnent le texte de la traduction. » (Brucker 1997, 67).

---

123 Il observe qu'en comparaison un encyclopédiste soucieux d'étymologie, comme le sera Covarrubias, conserve ce lien en se référant au latin : *Muchas cosas se pudieran dezir aquí de la excelencia del hombre en el estado de la innocencia, y, después, que la perdió, de su miseria; pero no professo salir de mi instituto, por tener tanto de que dar cuenta en el particular que me puede tocar: y acudiéndo a él digo que* ***hombre*** *se dijo de homo y* ***homo*** *ab* ***humo****. Otros quieren...* (*Tesoro* (1611): *Tesoro de la lengua castellana o española. Edición facsímil. Madrid-México, Ediciones Turner*, 1979, 694).

Ce livre il [i. e. Jean de Salisbury] *appela Policratique, mais en ses livres pas ne trouvon la cause pour quoy il li donna tel nom ne es exposicions de gramoire, comme Catholicon, Papie et pluseurs autres, je ne l'ay peu trouver. Et toutesvoies, pour ce que le mot semble composé de pluseurs, il se puet declarer* (expliquer)*; car 'polis' segnefie multitude de pluseurs personnes, 'craticus' segnefie convinccion* (conjonction) *ou composicion, car il est dit de 'cratin' en grec qui segnefie entrelaceure et convinccion. Car ce livre est composé de pluseurs propos et de pluseurs dis qui sont joins et composés ensemble, liéz et entrelaciéz en ce livre; pour ce est il appelé appellé Policraticon ou Policraticus ; selon aucuns 'crater' est vaissel* (coupe) *a vin, le quel est composé de pluseurs verges* (menues branches)*, et 'poli', qui vient de 'polio, polis', qui segnefie aournement* (ornement) *et beauté. Car ce livre est un vaissel de pluseurs philosophes, ou quel est contenu le vin de leur doctrine, et ce vaissel est moult aourné* (orné) *et paré de bel langage et subtil et tres rhetorique latin et d'estrange maniere. Aucuns porroient dire que 'polus' est pivot ou la roue tourne si comme le ciel tourne entre le pol ou ou pyvot artique et le pol antartique, et 'crater ' comme henap qui est ront comme demy cercle, et ce henap de vin de doctrine tourne en ce pyvot a tous qui la doctrine veulent. Ces ethymologies sont si comme l'en peut entendre, combien que les pluseurs prisent plus la premiere.* (Ces étymologies peuvent être comprises comme l'on veut, bien que généralement on préfère la première). *Au commencement, toutes voies, de ce livre il y a une grant ordre de vers, la quelle il appelle Euthetique*[124]*, qui contient pluseurs bons enseignemens et est dicte de 'eu', qui segnefie 'bon' et 'thesis', qui segnefie posicion, car c'est une bonne posicion et proffitable. Et ceste j'ay translaté en prose selon les vers en commun langage affin que chascun le puisse entendre.* (Brucker, éd. du *Policratique*, 1994, 87-88)

Ce faisceau d'étymologies que Denis Foulechat s'emploie à *declarer*, i. e. à expliquer – au sens étymologique de « déplier » – constitue autant d'approches pour appréhender le *sen*, i. e. le sens profond, de l'ouvrage qu'il traduit, au prix d'interprétations erronées puisées entre autres dans *Papias* ou le Catholicon, comme l'observe C. Brucker : « Le sens attribué à *polis* (πόλις) et la forme de *cratin* (croisement de χρασις et de Χρατειν ?) nous montrent bien que Denis Foulechat ignore le grec. La définition de *crater* est celle du *Catholicon* de Jean de Gênes : *fiebat de connexione virgultorum* (il était fait d'un entrelacs de menues branches), et *polio* est du verbe *polire*. » (Brucker, ibid., notes au §§ 5 et 7).

Les gloses jalonnant le texte sont le lieu privilégié d'étymologies :

– ***Patricide*** *est celui qui occist son* ***pere*** (Livre I, ch. II, 4) – Texte : *Veritablement c'est une espece de patricide de impugner et guerroier les drois de nature, et semblent de sacrilege, evacuer les loys paternelles et non porter honeur deue a la mere de tous.*

– ***Ariopage****, c'est au lieu des juges et a la cour d'Athenes – Glose :* ***Aris*** *en grec est* ***Mars*** *en latin, qui est dieu de bataille ;* ***pagos*** *est cort ou ville, et ce fut dit* ***Ariopagene*** (Livre I, ch. III, 4)

– ***Excors*** : *Et leur divinacion a moult vigueur au regart des* ***excors*** *– Glose :* ***Excors*** *sont qui regardent les choses couvertes de* ***cuir*** *par nature, comme sont les os* (Livre I, ch. XII, 8).
Cas intéressant d' une étymologie isidorienne par origine, qui repose sur une erreur expliquée par le *Dictionnaire du Moyen Français* en ligne, (DMF Atilf) s. v. *excors* : *Excors* est le calque du latin *extorum*, gén. plur. de *exta* « entrailles ». C'est probablement une mauvaise lecture *excorum* pour *extorum* qui a provoqué le rattachement à la famille de *excorium* « cuir ». (Cf. C. Brucker, *RLiR*, 33, 1969, 122).

– *le costé de* ***Orion*** *– Orion est une estoille ainsi appellee pour cause de glaive et de tempeste* (Livre II, XIX, 39.
Note de C. Brucker, p. 326 : « L'origine de cette étymologie nous est inconnue. Denis Foulechat songerait-il à *orior* pour *tempeste* » ? Elle se trouve cependant explicitement chez Isidore : *Orion austro*

124 *Euthetique* est la traduction de l'*Entheticus in Policraticum*, soit *l'Entheticus minor*, poème de distiques élégiaques qui ouvre le *Policraticus* de Jean de Salisbury.

ante Tauri vestigia fulget ; et dictus Orion ab urina, id est ab inundatione aquarum. Tempore enim hiemis ebortus, mare et terra saquis et tempestatibus turbat. Hunc Romani jugulam vocant, eo quod sit armatus, ut gladius, stellarum luce terribilis. (*Étymologies*, III, 71, 10) (Orion brille au sud des traces de Taurus. Son nom vient de *urina*, i. e. torrent d'eaux, car il naît pendant la période hivernale et perturbe les mers et les terres de ses tempêtes. Les Romains appellent cette constellation *jugula* (gorge) car elle est armée comme un glaive et terrible par l'éclat de ses étoiles). L'on a donc affaire, chez Denis Foulechat, à une étymologie implicite, privée de son étymon de référence.
Et dans le texte même à propos de la grue : *La grue tous jours apporte ce qui est bon et expediant ; car ce verbe 'gruo, gruis' du quel est dit 'congruo, congruis', li donne le nom, et 'congruo' senefie proffit, 'ingruo' si senefie domage; dont vient ce dit : 'Bis vitibus ingruit imber', la pluie cheant, deux fois il damage les vignes.* (Livre I, ch. XIII, 47-48. Et note de C. Brucker, p. 313 : «Étymologie qu'on trouve dans le *Catholicon* de Jean de Gênes (*ingruo : imminere, impendere, instare,* dicton emprunté à Virgile, *Géorgiques*, II, 410). »

Ailleurs, Denis Foulechat joue sur l'étymologie apparente de *magus* qu'il met en rapport avec *magnitudo* d'après le *Catholicon* :

Le .x.e chapitre : qui sont proprement ***magues****, c'est a dire enchanteurs qui ainsi sont appeléz pour la grandeur de leur* ***malefices****, qui esmeuvent les elemens...* (Livre I, ch. X, 1 et note de C. Brucker p. 310). (Le dixième chapitre : qui sont véritablement les mages, c'est-à-dire les magiciens, ainsi appelés à cause de l'énormité de leurs maléfices, qui déclenchent les mouvements des éléments).

Et il reprend l'étymologie de Jean de Salisbury établissant un rapport entre *avis picta* et *Pictavi* :

Avis picta urbi Pictavorum contulit nomen levitatem gentis colore et voce praefigurans (I, 13).
L'oysel paint donna le nom a la cité de Poitiers en figurant la legiereté des genz quant a sa voix et quant a sa couleur. (Livre I, Ch. XIII, 44).
(Un oiseau peint a donné son nom aux Pictavis ou Poitevins, ses plumes et son ramage représentant la légèreté et le babil de ce peuple).
Ici encore, le rapport étymologique entre *Picta avis* et *Poitiers* est effacé dans la traduction. Cf. aussi infra, à propos de l'étymologie des noms propres.

L'étymologie n'a pas toujours ce crédit comme socle du savoir qu'il faut transmettre dans la langue vulgaire, parfois au prix d'adaptations biaisées, comme on vient de le voir, et certains auteurs évitent des étymologies marquées du sceau d'une langue savante peu accessible à un public peu lettré. Macé de la Charité, auteur de la plus longue *Bible* rimée en vers français (4252 vers en octosyllabes de rimes aabb) nous présente une traduction-adaptation de la Vulgate, de certaines gloses, de l'*Historia Scholastica* et de l'*Aurora* de Pierre Riga dans la première «édition » augmentée de Gilles de Paris. Mais écrivant pour un public peu lettré, il évite tout ce qui paraît difficile pour son auditoire, dont la symbolique des couleurs et les étymologies, et tout ce qui pourrait le choquer. Cependant, note J.- R. Smeets, « si Macé rejette les étymologies, même celle de 'saint Sylvestre', il produit une 'étymologie populaire' qui ne manque pas de saveur et fait même preuve d'ingéniosité : traduisant *Aurora* CC, 390 : *prudens anima*, il le rend par (v. 21574) : *l'arme qui tant a d'avoir / Que ces* (art. poss.) *biens peut en lui avoir*. Macé a disséqué *prudens* en *preud (prod) ens (enz) : « qui produm intus habet.* » (Smeets, 255). Et dans l'introduction au *Cantique des Cantiques,* tome V de la *Bible* de Macé, J.-R. Smeets écrit encore : « Macé présente une étymologie qui frise le calembour. Macé est bien un homme de son temps (et un Français!).» (*La Bible de Macé de la Charité*, Tome V, *Cantique des Cantiques, Maccabées*, Introduction, 14). Et on reviendra plus loin sur les rapports entre l'étymologie isidorienne et les calembours.

La référence étymologique implicite ou explicite, qui garantit les liens avec la langue-source, joue de façon générale un rôle non négligeable dans l'apport savant en moyen français par les traducteurs confrontés à des textes ayant un haut degré de technicité (Di Stefano 1977, 35). Oresme, traducteur de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote (1370), en est un excellent exemple, qui introduit de nombreux mots restant en étroite cohésion sémantique avec leurs correspondants latins et entretenant avec eux un rapport étymologique, tel *fortitude*, qui n'offre pas alors d'équivalent adéquat dans le langage courant, et qui est un des maîtres mots de *l'Éthique*, définie comme une vertu stoïcienne : *par estre accoustumé de non tenir conte ou creindre trop choses terribles et de les soustenir forciblement, nous acquerons la vertu de* ***fortitude***. (Livre II, éd. Menut, New York, 1940). J. Chaurand, étudiant la relatinisation chez Oresme, écrit ainsi : « L'un des avantages du maintien d'un terme qui apparaît dans le texte qu'Oresme a sous les yeux, est la possibilité d'une étymologie. A cette époque, l'étymologie est l'un des procédés qui aident à la définition et à la mémorisation d'un terme particulier. Elle met sa valeur à l'abri des fluctuations sémantiques et ménage un rapport avec une expérience non encore philosophique. Elle incite à analyser, avant de les regrouper, les éléments dont se constitue la forme, mais elle suppose le maintien du terme original. »[125] (Chaurand 1977, 45). L'étymologie est ainsi une base de référence, une balise sémantique, et ce rôle est capital dans le développement du vocabulaire technique en langue vulgaire au Moyen Âge, où l'étymologie référée au latin, langue d'autorité, constitue une référence et un garant de scientificité.

Oresme, encore, a recours à l'étymologie pour éclairer et fonder son *Traictié de la premiere invention des monnoies* (vers 1365), qu'il traduit lui-même de son *De origine, jure et mutationibus monetarum*, composé vers 1356, premier grand ouvrage économique de l'histoire développant la thèse de la fonction marchande de la monnaie, qui doit être « certaine et durable » et échapper aux « mutations », i. e. à l'altération des espèces, selon le bon plaisir des princes. C'est en ce sens qu'il reprend, à deux reprises, l'étymologie de *monnoie* donnée par Isidore et engrangée dans les *Derivationes* d'Uggucione da Pisa :

> ***Moneta*** *appellata est quia* ***monet*** *ne qua fraus in metallo vel in pondere fiat.* (*Étymologies*, XVI.18.8. *De auro*)
>
> *Et nam, secundum Hugutionem, moneta dicitur a moneo, quia monet ne fraus in metalo vel pondere sit.* (*De origine...*, Chapitre XIII, p. CXIII, éd. Wolowski).[126]
>
> *L'impression et figure de la monnoie est le signe de la vérité de la matiere, et de ceste mixtion, se mixte est, et ainsi de celle chose muer est falsifier la monnoie... Selon l'opinion de Hugues* (i. e. Uggucione da Pisa), ***monnoie*** *est dicte de* ***ammonester****, car elle* ***ammoneste*** *que fraulde ou deception ne soit faicte ne ou metal ne ou poix d'icelle.* (*Traictié*, XLI-XLII et plus loin, LVII).
>
> (L'impression et l'effigie de la monnaie atteste l'authenticité de la matière, et de cet alliage, si c'est le cas, et donc changer cela, c'est falsifier la monnaie... Selon l'opinion de Hugues, *monnaie* tient son nom

125Chez Oresme, cela ne va pas sans difficulté, parfois, quand il s'agit de remonter aux origines grecques, alors qu'il n'a de cette langue qu'une connaissance très superficielle. Ainsi à propos de l'étymologie et de la graphie du mot *monopole* : Monos *en grec ce est uns, et* polis *segnifie .iii. choses, ce est asavoir* cité *et* multitude *et* vendicion (commerce). *Mes selon ce il est escript en .iii. manieres, car il ont en grec .ii.* oo *et .ii.* yy *et est pris* polis *pour* vendicion. *Et donques quant un tout seul vent aucunes choses en une cité ou un païs, ce est monopole.* (*Livre de Politiques* d'Aristote , éd. A. D. Menut, Philadelphia, 1970, 70). « Ainsi la disparition, dans l'alphabet latin, d'omega (ω) et d'upsilon (γ) […] fait en sorte que *polis* réunit tout ce qui finalement caractérise la ville médiévale : la foule et le commerce, les échanges. » (S. Lefèvre 1990, 192)

126Edition L. Wolowski, Paris, Guillaumin, 1864, imprimant à la suite la traduction française et l'original latin.

d'*admonester* (inciter), car elle avertit de faire aucune fraude ou tromperie qui soit pratiquée sur son métal ou sur son poids).[127]

C'est aussi par référence à son étymologie qu'est justifiée la supériorité de la prose comme mode d'expression du vrai, au regard du vers, selon une thématique qui éclot à partir de la fin du 12e siècle, avec la naissance de l'historiographie en prose française, étymologie remontant à Isidore de Séville : « Isidore de Séville rapproche *prosa* de *pro(r)sum* (*Etymologia*, 38) comme un mode d'expression direct, en ligne droite, par opposition aux sinuosités du vers. C'est implicitement lui reconnaître une adéquation plus parfaite à l'idée, que les détours et les ornements ne viennent pas dissimuler ou gauchir. Dans le climat platonicien du christianisme médiéval, ce trait marque une supériorité. On n'imagine guère la parole de Dieu se pliant aux lois frivoles du vers. » (Zink 1985, 69).[128] L'opposition entre la prose, porteuse de vérité, et le vers, sujet à l'affabulation trompeuse, est ainsi fondée par l'étymologie.

C'est par recours à l'étymologie de la métaphore qu'est aussi expliquée l'opposition entre la poésie, dont elle est constitutive, et la philosophie, connaissance rationnelle des choses, dans le *Livre des Metheores* de Mahieu le Vilain, dans la discussion sur la *saleüre de la mer*, en reprenant une glose de Thomas d'Aquin :

Or veut le philosophe despruver une autre oppinion de la saleüre de la mer et la despruve par .III. raisons, et icele oppinion fu de Empedoclez, qui dist que la mer estoit suor de terre et suor si est saxe et amere, par quoi il dist que la mer estoit salee en la maniere que la suor d'aucune beste est salee. Mes cest dit n'est pas dit si comme il covient dire en philosophie, ains est dit si comme en poetrie, quar icest dit est dit par methafore qui vaut autant comme semblable oscur, et dire par semblable oscur n'apartient pas en philosophie, quar philosophe veut dire verté sans oscurté. (*Metheores*, éd. J. Ducos, I, II, II, 3, p. 163, et Commentaire, II, 378).

(Le philosophe veut réfuter une autre opinion au sujet de la salure de la mer, et il la réfute par trois arguments. Cette opinion était celle d'Empédocle, disant que la mer est la sueur de la terre, et la sueur est salée et amère, et c'est à partir de là qu'il dit que la mer est salée, exactement comme la sueur d'une bête est salée. Mais ce propos ne convient pas à ce que l'on doit dire en philosophie, c'est plutôt propre à la poésie, car c'est dit par métaphore, qui a le sens de similitude cachée, et s'exprimer selon cette figure n'est pas du ressort de la philosophie, car la philosophie a pour but d'exprimer la vérité sans sens caché.)

4.2. L'interprétation des noms propres ou l'onomastique étymologique

L'onomatopée et le nom propre, comme on l'a vu à propos du cratylisme, peuvent se situer aux deux pôles extrêmes de l'étymologie, l'une parce que, par imitation, elle est au plus

127Isidore traite immédiatement après de la pièce de monnaie : *Nomisma est solidus aureus vel argenteus sive aereus, qui ideo nomisma dicitur quia nominibus principum effigiisque signatur.* (ibid.) (Une pièce de monnaire est une pièce d'or, d'agent ou de bronze ; elle s'appelle ainsi parce qu'elle est frappée des noms *(nomen*) et des effigies des princes).

Cette étymologie est aussi bien connue au Moyen Âge. Elle est reprise par saint Thomas dans son *De regimine principum*, II, 15.

128Définition enregistrée dans le *Catholicon* : *Prosa dicitur prorsus, -a, -um id est longus et productus*, etc. La prose, c'est ce qui va tout droit (*prorsus*) et dont la continuité est évidente. Au contraire du vers *: Versus a vertendo nomen dicta sunt* : Les vers tiennent leur nom de *vertendo* (*vertere* : tourner). Ils tournent, reviennent sur eux-mêmes, volontiers comparés aux sillons du labour. Ces définitions sont reprises, entre autres, par Hugues de Saint-Victor dans sa *Grammatica*, éd. J. Leclerc, in *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, tome 14, 1943-45, 313 et 310.

près de la réalité des êtres et des choses, dans un maximum d'adéquation véridictionnelle, l'autre parce que le nom propre, s'il a un sens, a un sens particulier dénominatif, référent à l'ipséité, qui *a priori* est réticent à l'étymologie comme accès à la vérité du dénommé.[129] Cela dans une conception « moderne » de l'étymologie, au regard de la conception médiévale, où le nom propre peut être déchiffré dans sa *senefiance* et serait, d'une certaine façon, un autre mode de l'onomatopée. Le Moyen Âge hérite, par le biais des encyclopédies, entre autres, d'un matériau onomastique considérable, et en particulier de tout l'acquis de l'onomastique sacrée transmise aux chrétiens par saint Jérôme depuis son *Liber interpretationis nominum Hebraicorum* (ca. 390), engrangé dans les ouvrages lexicographiques ou les traités plus spécifiques comme l'*Agiographia* d'Uggucione de Pise, sorte de complément de ses *Derivationes,* dont le second livre donne l'interprétation ou étymologie des noms des fêtes et des saints du calendrier. Le nom propre y est, en droite lignée de l'Antiquité, un autre lieu privilégié de l'étymologie, qui devient alors un procédé exégétique permettant de retrouver la nature profonde des êtres et des choses dans un cheminement rétrospectif. La pratique interprétative des noms propres se développe en particulier dans le « raisonnement par traduction » étudié par E. Gilson (Gilson 1932, 161-162). Rappelons avec B. Guenée, que forts de l'exemple des Écritures et du savoir onomastique hiéronymien, hagiographes et historiens du Moyen Âge, habités par la passion de l'étymologie, ne rencontrent pas un nom propre qu'ils ne tentent d'expliquer, au début des vies de saints, au début des œuvres historiques, soit par recours aux éponymes pour l'origine des noms de lieux, de peuples, de villes, soit surtout pour rendre compte de la *ratio nominum* (la raison des noms) :
– en recourant aux interprétations fonctionnelles par le sens originel, interprétations étymologiques témoignant d'une adéquation profonde des noms avec leurs référents. Ainsi de *Sceapieg* (*Sheppey*) qu'Asser explique vers 900 par *insula ovium «* île des moutons ».[130]
– en recourant aux *expositiones* sous tous ses modes et toutes ses variantes : noms de personnes, et surtout noms de saints exposés par les hagiographes, noms de lieux « exposés » par les historiens. (Guenée 1980, 184-186).

Les chansons de geste ne sont pas en reste, comme en témoigne *Girart de Roussillon*, poème bourguigono du 14e siècle, justifiant par une procédure étymologique les hauts lieux emblématiques de la chanson, à commencer par *Rossillons*, objet d'une double étymologie cernant ses caractéristiques, et Pouthières :

> *En ce tres noble bois, au pié de la montaigne,*
> *Qui est anvironnee de la tres douce Saigne,*
> *Chasqu'am en leur saison chantent li rossignot*
> *Et y font leur desduit cointe, gay et mignot...*
> *Et la plus qu'autre part en vient grant multitude*
> *Qui nuit et jour y moinnent joie par grant estude,*
> *Si que des rossignoz puet bien estre diz*

129 Une question comme « Pourquoi t'appelles-tu Albert, Aline … ? » a-t-elle un sens actuellement, en dehors de la référence aux origines de ces prénoms, compte non tenu des développements récents de la psychogénéalogie, sur laquelle on reviendra infra.

130 Asser est un moine écrivain, auteur d'une *Vie d'Alfred le Grand* (*De rebus gestis Aelfredi*) composée vers la fin du 9e siècle. Le nom qu'il porte est lui-même marqué par une étymologie remontant à la Bible, *Aser* signifiant « heureux » en hébreu (Genèse, 30, 23), ou « béni » selon saint Jérôme. La référence étymologique se trouve dans cette chronique : *Et ipso eodem anno* (i. e. 856) *hiemaverunt pagani in insula quae vocatur Sceapieg, quod interpretatur « insula ovium »* (éd. W. H. Stevenson, Oxford : Clarendon Press, 1904, ch. 3). (Et cette même année, les païens hivernèrent dans une île appelée Sceapieg, qui signifie « l'île des moutons »). L'étymon remonte à l'ancien saxon *Scheppey*, latinisé en *Scapia.*

Rossillons li chastiaus senz aucuns contrediz.
Cist nom pres s'antr'acordent, Rossignouz, Rossillons
De teux etymologies pas ne nous mervillons,
Et li autre en redïent autre raison et cause ;
Tant chiés, tantes sentences, chascun en ait sa clause
Rossillons peut bien estre diz pour la grant rousee
Dont la douce montaigne est souvent arousee,
Quar la terre du val et du mont et du tertre
Est plus douce des autres : n'y a roiche ne destre...(*Girart de Rossillon en alexandrins*, éd. E. B. Ham, New Haven – London, 1939, 523-543)
(Dans ce vénérable bois, au pied de la montagne, entouré de la très douce Seine, chaque année, quand c'est leur saison, chantent les rossignols, et y font leur charmant ramage, plein de gaîté et de grâce. C'est là, bien plus qu'ailleurs, qu'ils se rassemblent en grand nombre, et nuit et jour ils se livrent à ce joyeux divertissement, si bien que, sans aucune contestation, c'est des rossignols que le Roussillon peut bien tirer son nom : Rossignol, Rossillon, ces noms ont des traits en commun. Ne nous étonnons pas de telles étymologies, alors que d'autres en donnent pour leur part une autre origine : autant de têtes, autant d'opinions, à chacun son explication. Rossillon peut être appelé ainsi à cause de l'abondante rosée dont la douce montagne est souvent arrosée, car la terre de la vallée, comme de la montagne et du sommet, est plus douce que les autres : on n'y trouve ni rocher ni excroissance...)

Lolonc celle monteigne est assise Poutieres,
Par ethymologie puet l'on dire Pautieres,
Quar en yver y a trop grant foison de pautes,
De palus, de boues, de ce n'y a pas fautes (ibid., 22)
(Longeant cette montagne se situe Pothieres, selon l'étymologie on peut dire Pautières, car en hiver, il y a des vasières, des marais, de la boue à foison, il n'en manque pas)
Jeu étymologique entre *Pouthières* – lieu du monastère du même nom, fondé par Guillaume, dont un moine serait le rédacteur de cette version bourguignonne tardive de la chanson – et *paute*, désignant « la fange, la boue », de ce terrain marécageux.)

Le commentaire de G. Genette sur le *Cratyle*, faisant du nom propre le noyau de l'étymologie, conserve toute sa portée et toute sa pertinence pour les médiévaux: « Ce n'est qu'à partir d'une problématique de la *justesse* (ou *propriété*) des *noms propres* que l'on peut comprendre la problématique générale de la justesse (indirecte) des noms, car la seconde n'est qu'une extension, ou plutôt une extrapolation de la première. » (Genette 1976, 22). « En plus de sa fonction de désignation, on peut découvrir au nom propre une véritable signification, que révèle la procédure « étymologique » : et sa justesse consiste exactement en un accord de convenance entre désignation et signification (entre désigné et signifié), la seconde venant en quelque sorte redoubler, conforter, confirmer la première : en un mot, la *motiver* en lui donnant un *sens. L'éponymie du nom*, c'est sa valeur de surnom, c'est l'accord de sa désignation et de sa signification, c'est sa motivation indirecte. L'éponymie comme ‘ science’ (comme on dit la toponymie), c'est la recherche de ce type de motivation…. C'est le fait de lire le nom comme une véritable 'définition'. » (ibid., 23-24)

Il n'est ainsi pas d'histoire sans étymologie, souligne B. Guenée, sous ses multiples formes, et il en donne une large palette d'exemples. Illustrant au plus haut degré la rectitude des dénominations, les définitions étymologiques consacrées par la tradition, et en particulier par saint Jérôme, remontant à l'hébreu, sont engrangées le plus souvent par Isidore, en particulier au chapitre VII des *Étymologies*, pour être reprises dans l'immense réserve des ouvrages lexicographiques ou des encyclopédies médiévales, la Bible étant sans doute un des lieux privilégiés de la *vérité signifiante* des noms propres, qui, « pour être des noms propres *véritables* dont le signifié dénotatif global relève du monde, [comparables en cela aux

autonymes] n'en ont pas moins un signifié connotatif lié au déchiffrement des morphèmes qui les composent *et qui font sens* dans le texte hébreu. Il en est ainsi pour *Abram, Abraham, Sarah, Jacob* et *Israël*. » (Salvador 2005, note 34)[131]. Le nom propre est ainsi la *signifiance* – on pourrait dire la « signature » – du destin de celui qui le porte, ou de son passé, pronostication ou anténostication si l'on peut dire, par causalité, socle d'une onomancie étymologique, la question se posant de savoir si la biographie vient du nom ou le nom de la biographie[132]. Ceci est illustré en particulier dans l'onomastique des noms bibliques, comme l'expose l'introduction de ce chapitre :

> *Plerique primorum hominum ex propriis causis originem nominum habent. Quibus ita prophetice indita sunt vocabula, ut aut futuris aut praecedentibus eorum causis conveniant.* 2 *In quibus tamen manente spiritali sacramento, nunc tantum ad litteram intellectum historiae persequimur. Ubi autem etymologiae interpretationem non attigimus, solam ipsam in Latino etymologiam posuimus.* 3 *Quod autem unum nomen Hebraicum aliter atque aliter interpretatur, hoc secundum accentuum et litterarum evenit diversitatem, ut in variis significationibus nomina commutentur.* (*Etymologies*, VII.1.3).
> (Nombreux sont chez les premiers hommes ceux qui tiennent l'origine de leurs noms de causes spécifiques. Leurs noms leur ont été attribués prophétiquement, si bien qu'ils s'accordent avec les causes de leur futur ou de leur passé. Bien que persiste en ces noms un caractère sacré et spirituel, nous décrirons ici la signification de leur histoire en nous en tenant seulement à la lettre. Cependant, quand nous n'avons pas abordé l'interprétation de l'étymologie, nous avons seulement traité de celle-ci en latin. C'est qu'en effet un nom hébreu est interprété de telle ou telle manière, selon la diversité des accents et des lettres, si bien que les noms peuvent prendre des sens différents.)[133]

Soit par exemple :

Abdia servus Domini. (Saint Jérôme, *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, éd. Lagarde, 52, 7, in réédition p. 124)

Abdias servus Domini. Sicut enim Moyses famulus Domini et apostolus servus Christi, ita iste legatus ad gentes misus venit et praedicat quae prophetali digna sunt, et inde servus Domini. (*Etymologies*, VII.7.17)

(Abdia, serviteur de Dieu, car de même que Moïse était le serviteur et l'apôtre du Christ, de même ce dernier, envoyé comme ambassadeur auprès des nations, arrive et prêche ce qui convient à sa fonction, d'où son nom de serviteur de Dieu)

---

131 Dans cette note, X-L. Salvador relève la comparaison des noms propres et des autonymes par J. Rey-Debove : « Les noms propres ont un contenu dénotatif qui relève de la connaissance du monde et non pas de la connaissance langagière. La parenté entre noms propres et autonymes est évidente : ils sont interlinguaux, intraduisibles, non codés et tolérés par le discours qui les accueille. » (Rey-Debove 1978, 271). Mais tel n'est pas le statut des noms propres bibliques, dont les déchiffrements dévoilent le sens ontologique. G. B. Caird écrit de même, à propos de l'étymologie dans les textes scripturaires : « It is not difficult to find evidence in the Old and New Testament that ancient writers had an interest in etymology, though much of it has to do with the (frequently spurious) derivations of proper names. Stricly speaking, a proper name is a word with denotation but no connotation, reference but no sense ; and etymology is an attempt to provide it with connotation also. Thus Jacob's name is derived from the word for 'heel' and explained by the curious circumstance of his birth (Gen. 25:26) ; in modern terms, he was Heel by name and spent most of his live living up to it. » (Le nom de Jacob « talon » s'explique par les circonstances curieuses de sa naissance [il s'agrippait au talon de son jumeau Esaü], et toute sa vie il joue de ce nom. Caird 1980, 45, II, *The meaning of meaning*, (b) *Etymology*. Et Redfern 2005, 69).

132 Question « circulaire » posée par W. Redfern, entre autres, renvoyant à la réponse de G. Driver : « Certaines histoires des patriarches semblent reposer sur la signification de leurs noms et avoir été inventées 'pour inculquer une leçon et embellir un conte' ». (Redfern 2005, 69, et Driver 1967, 124)

133 On reviendra ci-dessous sur la nouvelle mouture « isidorienne » de cette pronostication des noms propres de personne dans les développements récents de la psychogénéalogie.

Abdias interpretatur servus domini, proprium prophetas (*Papias*)
Abdias servus domini interpretatur, quia legatus missus ad gentes predicavit que propheti digna sunt misterio et virtute, et inde servus Domini dicitur (Uggucione, *Derivationes*, éd. Cecchini, A 33, 17)
C'est l'héritage de l'étymologie hébraïque primitive, transmise par saint Jérôme : *'abadyâhoû* par contraction *'abadyâh* « serviteur de Yahweh ». (*Lexique biblique*, éd. A. Vincent, Casterman – Editions de Maredsous, 1964, s. v. **Abdias**, 2)

Abel luctus sive vanitas aut vapor vel miserabilis. (Saint Jérôme, *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, éd. Lagarde, 2, 18, réédition p. 60. *Abel luctus aut vapor sive vanitas*, éd. Lagarde, 60, 17, in réédition, 134. *Luctus* est la caractéristique de base)
Abel luctus interpretatur, quo nomine praefigurabatur occidendus. Idem et vanitas, quia cito solutus est atque subtractus. (*Etymologies*, VII.6.8)
(Abel signifie « affliction », car par son nom il était destiné à être tué. De même aussi « vanité », car il fut rapidement supprimé et enlevé (à la vie))
Abel interpretatur luctus vel mirabilis, idem et uanitas, quia cito subtractus est (*Papias*)
Abel interpretatur luctus (Uggucione, *Derivationes*, éd. Cecchini, A 28, 16)
(Deux étymologies se combinent chez Jérôme et Isidore, dont la seconde remonte à l'hébreu *hébel* « vapeur, souffle passager, vanité » (*Lexique biblique*, éd. A. Vincent, s. v. **Abel**, 3)

Dans l'onomastique sacrée, Dieu tient évidemment la place éminente. A la suite de saint Jérôme et de son *De decem Dei nominibus* (Des dix noms de Dieu [transposés en latin]), appendice à son *Liber interpretationis hebraicorum nominum*[134], Isidore de Séville en rappelle toutes les étymologies possibles dans le livre VII.1.1-38 des *Étymologies*, consacré entièrement aux noms divins et leur *expositio* signifiante, rappelée en introduction : *Vocabulorum enim expositio satis indicat quid velit intelligi* (L'exposition des noms révèle en effet souvent ce qu'ils signifient). Soit, en résumé :

– les dix noms de l'hébreu, souvent accompagnés de références bibliques *: El : fortis* (fort) – *Eloi* (i. e. *Elohim*) – *Eloe, quod utrum in Latino Deus dicitur. Est autem nomen in Latinum ex Graece appellatione translatum. Nam Deus graece* δέος, *φοβος dicitur, id est timor.* (Chacun de ces deux noms veut dire Dieu en latin, nom traduit de sa dénomination en grec, car *Dieu*, qui vient de *deos* en grec, signifie *phobos*, c'est-à-dire «peur ». [confusion entre *deos*, écrit avec la lettre delta (δ) synonyme de *phobos* « épouvante », et *theos* « dieu », écrit avec la lettre thêta (θ)]) – *Sabaoth : exercitum sive virtuum* ((Dieu) des armées) – *Elion : excelsus* (le très-haut) – *Eie : qui est* (celui qui est) – *Adonai : dominus* (le seigneur) – *Ia, quod in Deo tantum ponitur, quod etiam in alleluia in novissima syllaba sonat* (Ia, employé pour Dieu seulement, qui résonne dans la dernière syllabe de alleluia) – *Tetragrammaton, hoc est quattuor litterarum, quod proprie apud Hebraeos in Deo ponitur, iod he, iod he,... quae duplicata illud et gloriosum Dei nomen officiunt, id est ineffabilis* (le tétragramme, soit les quatre lettres employées pour Dieu chez les Hébreux, iod hé, iod hé doublés [i. e. yod hé wav hé, proprement YHWH, Yahvé] qui s'appliquent au glorieux nom de Dieu, l'ineffable – *Saddai, id est omnipotens* (Saddai, c'est-à-dire le Tout-puissant)

– autres noms exprimant les attributs essentiels de Dieu : *immortalis, incorruptibilis, incommutabilis, aeternus, invisibilis, simplex, incorporeus, inmensus, perfectus, creator, unus.*

– noms inspirés des métaphores somatiques ou anthropomorphiques qui rendent ses attributs de manière figurée *per similitudinem oculus, auris, facies, ambulare, stare* (l'oeil, l'oreille, la face de Dieu, marcher, être debout).

Les exégètes des textes sacrés, entre autres, peuvent largement puiser dans cette mine d'*interpretamenta*, où l'étymologie intervient au moins pour les noms hébreux. Certains échos

134Appendice annexant une lettre adressée à sainte Marcelle, reproduite dans la *Patrologie latine*, éd. Migne, tome 23, 1273c-1275c.

s'en retrouvent dans les *Derivationes* d'Uguccione de Pise, pratiquant aussi l'étymologie par analogie syllabique :

> *Deus dicitur a greco theos quod significat metum, et inde mutata o in u et d posita pro th dicitur Deus* ***quia timor sit omnibus rebus eum colentibus****... Vel dicitur a do das quia dat omnia commoda omnibus ; vel a diligo, -gis quia omnia diligit et nichil eorum odit que fecit ; vel a desum dees per contrarium qui nichil ei desit.* (*Derivationes*, éd. Cecchini, D 43, 1-2)
> (Dieu vient du grec *theos*, qui signifie la crainte, et en remplaçant *o* par *u* et *th* par *d*, on obtient *dieu*, car la crainte est partagée en tous points par ceux qui l'honorent... ou il vient de *je donne, tu donnes*, car il donne tout ce qu'il faut à tous ; ou encore de *j'aime, tu aimes*, car il aime toute chose et il ne hait rien de ce qu'il a fait[135] ; ou encore de *je manque, tu manques*, et ce par antiphrase car rien ne lui manque.)[136]

Mais *Deus* est aussi le lieu d'une étymologie *per litteras*, comme on l'a vu supra dans une glose du *Laborintus* d'Evrard l'Allemand, rapportée par E. Faral, qui figure son éternité et son amour charitable :

> *Deus… :* ***d****ans* ***e****ternam* ***u****itam* ***s****uis ; dare :* ***D****eus* ***a****ltissimus* ***r****ex* ***e****ternus.*

La première étymologie de Dieu donnant l'éternité à ceux qui le révèrent, est suffisamment connue pour qu'elle soit engrangée par Jakob Twinger dans sa troisième rédaction révisée et augmentée (T3, 1408), du *Vokabulare* latin-allemand de Fritz Closener (terminé en 1362), alimenté en particulier par les grandes sommes grammatico-lexicographiques du Moyen Âge, depuis les *Étymologies* d'Isidore jusqu'au *Catholicon* de Jean Balbi, et pratiquant encore l'*ethimologia* au sens médiéval, centrée sur le sémantisme des mots à travers leur dérivation. L'ex-position étymologique y est sans doute rare, soulignent ses éditeurs (éd. Kirchert & Klein 1995, I, 65), mais l'exemple de référence n'en est que plus remarquable, ajouté par le réviseur à l'article *DEUS.got* :

> *Et interpretatur deus dans eternam vitam suis,*
> et dans le manuscrit St1 (Strasbourg 1437), reproduisant la triple « dérivation » d'Uguccione, est ajoutée cette quatrième *expositio per litteras* : *Deus 4^or^ habens litteras per D dans, per e eternam, per v vitam, per s suis, et dicitur deus quasi dans eternam vitam suis.*(éd. Kirchert & Klein, I, De146, 422-423)[137]

Une dernière (?) étymologie rattache *Deus* à *pan* grec, objet d'un long article dans les *Derivationes* d'Uguccione, et qui trouve un écho dans le *Bestiaire divin* à propos de la panthère, comme on l'a vu supra, Dieu étant le tout absolu :

> *Pan grece, latine dicitur omne vel totum...*
> Et plus loin sous *Panteus* : *Et cum theos, quod est deus, et dicitur hic Panteus, deus in se omnia representans, quasi omnium deus*. (éd. Cecchini, P11, 1 et 24, p. 893)
> (Pan, en grec, veut dire en latin « tout » … Associé à *theos*, c'est-à-dire *dieu*, il donne *Panteus*, dieu représentant tous les dieux, équivalent à tous les dieux)
> *Quant Deus nus assenblat,*
> *El leün resemblat*

135Cf. Livre de la Sagesse, 11.25 : *Diligis enim omnia quae sunt et nihil odisti eorum quae fecisti.* (Car vous aimez toutes les créatures et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait).

136Etymologie « fausse » au regard de l'étymologie moderne. Cf. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s. v. θεός : étymologie inconnue. Le rapprochement avec lat. *deus*, skr. *Divā-* est bien entendu impossible.

137Comme on l'a mentionné supra, un autre exemple d'*expositio per litteras* est signalé par les éditeurs à l'article *SPLEN.Milcze. Versus in cor Et ponitur in sinistro latere hominis ex opposito epatis + interpretatur cor camera omnipotentis regis.* (Sp75, II, 1296).

Quant il resuscitat.
Deus, ço dit Salemun
Que pan *est sun dreit num ;*
Pan *c'est tut, Deus est* pan
Par veir et sanz engan,
Uns est en deïté,
Tut en humanité. (523-32)
(Si Dieu nous créa, il ressembla lors de sa résurrection. Dieu, dit Salomon, a comme juste nom *pan* ; *pan* signifie « tout », selon la pure vérité, il est unique dans son essence divine et tout dans son essence humaine)

Dans le panthéon païen, Jupiter est aussi le sujet d'étymologies plurielles répondant à ses attributs essentiels, rassemblées par les *Derivationes*, quand il s'agit du dieu des dieux :

Proprie ergo, cum Iupiter dicitur summus deus convenit ei hoc nomen ***Iovis****, a* ***iuvando****, vel Iovis quasi iavis id est universalis potentia vel omnipotentia, vel sit ethymologia et derivetur a iuvando ; similiter et hoc nomen Iupiter tunc proprie ei attribuitur quasi iuvans pater : pater est creando, iuvans in regnando. Vel Iupiter quasi* ***iu****ris* ***pater****, quia legem, tam positivam quam naturalem, hominibus dedit.* (*Derivationes,* éd. Cecchini, I 120, 14, p. 632)
(En particulier, quand Jupiter se dit du dieu suprême, c'est le nom de Iovis qui lui convient, dérivé de *iuvando* (« secourable », du verbe *iuvare* « secourir »), ou Iovis équivalent à *iavis*, puissance universelle ou omnipotence, ou cette étymologie dérive de *iuvando* ; de même ce nom de Jupiter lui est attribué comme équivalent de père secourable : père en créant et secourable en régnant. Ou encore Jupiter équivalant à *juris pater* (père du droit), car il a donné aux hommes la loi, tant conventionnelle que naturelle).

Parmi ces étymons, *per syllabas* pour le dernier, le destin de la pseudo-dérivation de *iuvare* mérite qu'on s'y arrête. Sa première attestation se trouve chez Cicéron, et avant de se retrouver parmi les *interpretamenta* des *Derivationes*, elle figure dans les *Étymologies* d'Isidore :

Sed ipse Jupiter, *id est* ***juvans pater****, quem conversis casibus appellamus a juvando Jovem, a poetis pater divumque hominumque dicitur.* (*De natura deorum*, II, XXV)
(Quant à Jupiter, c'est-à-dire Juvans pater (père secourable) que, par changement de cas nous appelons Jovem de *jurando* (< *juvare* « secourir »), les poètes le désignent comme le père des dieux et des mortels)
Iovis fertur a juvando dictus, et Iupiter quasi iuvans pater, hoc est, omnibus prestans. (*Étymologies*, VIII.11.34)
(On dit que Jovis tient son nom de *juvando* (secourable), et Jupiter équivaut à *juvans pater* (père secourable), c'est-à-dire pourvoyant à tout)

Gervais de Tilbury la cite au livre I, chapitre II de ses *Otia imperialia*, traitant de la réfutation des hérétiques *(confutatio Albigensium*), où sont loués les païens, qui ont en leur Jupiter une foi plus ferme et plus entière que ne l'ont les chrétiens envers Dieu, passage traduit dans les *Oisivetés des empereurs* de Jean d'Antioche et de Jean de Vignay, cités supra :

Attendite, infelices, quod gentiles sanius de Deo sentiunt quam vos, qui Christianos vos dicitis. Est que Dei sedes, ubi terra, et pontus, et aer, et caelum, et virtus... Jupiter est quodcumque vides, quocunque moveris, Jupiter enim, quasi iuvans omnium pater, Deus est omnia in omnibus. ... (éd. Leibniz, *Prima Decisio*, 886, 32-35)
(Advertissé vous (resaisissez-vous) maleureuse gent, car les payans gentils croyent mieulx de Dieu, et plus fermement le sentent que vous ne faittes, qui vous tenés pour crestiens. Mais que dient les

payens ? Le siege de Dieu est en la terre, en la mer, en l'air et ou ciel est sa vertu, et croient que Jupiter soit partout ou tu vas et meuves. Jupiter vault autant a dire comme « aidant pere de tous », et Dieu est en toutes choses et partout... *Traduction des Otia imperialia* par Jean d'Antioche, Edition C. Pignatelli, t. II, Livre I, *Disputayson contre les heretiques*, p. 20, 25-28)

(*Et* (les paiens) *appelent Dieu Jupiter, qui vaut autant a dire conme aidant pere, juvant pere. Les Oisivetés des emperieres*, traduction de Jean de Vignay, éd. D. Gerner, Livre I, ch. II, p. 47, 17)[138]

Les deux traductions offrent un exemple intéressant des problèmes posés par la transposition des étymons latins, déjà illustrés supra. La traduction de Jean d'Antioche, passant sous silence l'étymon latin, est obscure, comme l'a noté par ailleurs G. Genette. Celle de Jean de Vignay, besogneux latimier[139] qui n'est pas sans mérites, en l'occurrence, est plus explicite : il le traduit d'abord par un terme courant, *aidant*, et le flanque ensuite de son synonyme calqué du latin *juvant*, lecture à rectifier de *vivant* dans l'édition D. Gerner, ce qui est donc une manière de l'introduire. Ce calque est cependant un hapax, sans postérité. Sous l'entrée ***juvare***, le FEW, V, 92a, du Jura sous la forme *juva* (vielli), et Godefroy I, 106b ne donne qu'*adjuver* « aider, secourir », emprunt du latin. L'étymologie de *Jupiter juvans pater* est enregistrée dans le *Dictionarium* d'Ambrogio Calepino, s.v. ***Jupiter*** depuis ses premières éditions[140].

Un autre exemple d'étymologie multiple est celle d'Adam, hautement symbolique, objet de deux articles qui en retracent l'origine et les développements pendant le Moyen Âge (Cerbelaud 1984 et Saviotti 2013). Les deux études étudient le thème de la composition du premier homme et de l'origine de son nom, dans un corpus de textes qu'on peut rassembler sous le nom *Comment Dieu forma Adam*, comme le propose F. Saviotti dans la seconde, reprenant le titre d'un des témoins (en abrégé *CDFA*). (Saviotti 2013, 7-8). Mentionnant que le nom et la composition matérielle du premier homme se révèlent étroitement liés dès l'origine, au moins dans la tradition hébraïque, où plusieurs étymologies sont possibles, dont la dernière est déjà une étymologie par acrostiche : « Le nom hébraïque d'*Adam* dériverait :

– soit d'*Adama* (« la terre », son origine concrète»)[141], soit de l'adjectif *adom* « rouge », la couleur de l'argile qui devait en former le corps », tous les deux référant au rapport privilégié de l'homme avec la terre, en particulier le limon, suivant la Genèse, II.7 : *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terrae.*

– « soit encore des éléments constitutifs de sa création, les trois caractères qui identifient le premier homme correspondant aux initiales de ces derniers, *epher* (« poussière »), *dam* (« sang »), *marah* (« bile ». (ibid., 7) ».

Ces deux types d'étymologie, par éléments constitutifs du corps même d'Adam, et par l'acrostiche signifiante de son nom, connaissent une fortune considérable au Moyen Âge.

---

138 Cette définition étymologique est largement reprise au Moyen Âge et au-delà, dans des traités de médecine entre autres, où Jupiter est dit favoriser les mariages... ou le bon fonctionnement du foie. Cf. P. Morrell, *Astrology and astrological medicine*, traitant de l'influence de l'astrologie dans la médecine européenne (1450-1700), dont celle des signes du zodiaque et des planètes. Selon A. Dygges, « the natural faculty of virtue resides in the liber and is generally governed by Jupiter, quasi juvans pater » (Dygges A., *A prognostication. Manuscript of Medical Astrology*, London, 1555) [cité de Peter Morrell, accessible en ligne sur la Toile]

139 *Latimier* ou *latinier* au sens d'interprète, traducteur, cf. T.-L. V, 234 sq. s. v. **latinier**.

140 Pour le *Dictionarium* de Calepin et ses multiples éditions depuis l'édition princeps de 1502, cf. infra. Si le plurilingisme prolifère à mesure de ces rééditio,s, la notice étymologique est reproduite quasiment *ne varietur* d'une édition à l'autre, soit pour la vedette **Jupiter** : … *a principio Iovis appellatus est, à iuvando, popstea adiuncto altero vocabulo dictus est Iupiter, quasi Iovis sive iuvans pater, sicut Liber pater, & Dis pater dicere solemus.*

141 C'est ce que suppose aussi le *Lexique biblique* d'A. Vincent : Héb. *'âdâm*, vient peut-être de '*âdamâh* « le sol » (*Lexique biblique*, 12, s. v. **Adam**).

La première trouve sa source chez saint Jérôme et se poursuit dans les *Étymologies* d'Isidore et dans la lexicographie :

> *Adam homo sive terrenus aut indigena vel terra rubra* (Saint Jérôme, *Liber interpretationis Hebraicorum nominum*, éd. Lepage, 1, 18, réédition p. 60. Idem, Lepage, 64, 7, réédition p. 139 ; *Adam homo*, éd. Lepage, 73, 14, réédition p. 151/ 78, 17, réédition, p. 157 / 81, 9, réédition, p. 161)
> (Adam, homme, ou formé de terre, terre du pays ou terre rouge)
> *Adam, sicut beatus Hieronymus tradit, homo sive terrenus sive terra rubra interpretatur. Ex terre enim facta est caro, et humus hominis faciendi materies fuit.* (*Étymologies*, VII, 6, 4)
> Même définition chez Raban Maur, *De Universo*, II, I. *De hominibus qui quodam praesagio nomina receperunt.* Mais rapport avec le Christ : *Hic figuram Christi gestavit. Nam sicut ille sexta die formatus est ad imaginem Dei ita sexta mundi etate Filius Dei formam carnem induit ut reformaret hominem ad similitudinem Dei*)
> *Adam interpretatur homo vel terrenus, vel terra rubra, quia ex terra est caro illius.* (*Derivationes*, éd. Cechini, II, A 91)

A travers les variantes, donc, une étymologie fondamentale faisant d'Adam l'homme collectif ou par essence, rapporté à l'*humus*, plus ou moins explicitement, selon la source hébraïque, ou à la terre rouge, selon la racine verbale hébraïque encore, Adam « être rouge, rougeoyer », pouvant évoquer le sang humain.[142]

Cependant, dans la tradition chrétienne se développe une étymologie par acrostiche expliquant l'origine du nom d'Adam par l'initiale des quatre points cardinaux en grec, témoignant du lien entre le corps de l'homme et le cosmos, comme dans d'autres religions, soit *Anatolè* (Est), *Dusis* (Ouest), *Arktos* (Nord), *Mésembria* (Sud). D. Cerbelaud reconstitue le développement de ce thème, se propageant dans toutes les littératures européennes, depuis sa source première, dans les milieux juifs d'Alexandrie, à l'époque hellénique, jusqu'aux auteurs latins du haut Moyen Âge, saint Augustin et Raban Maur. (Cerbelaud 1984, 285-301)

Cette étymologie constitue aussi une partie du récit apocryphe de la formation d'Adam, dont la première raconte la formation de l'homme à partir de ses éléments matériels ; Y. Lepage, puis F. Saviotti en reconstituent la tradition manuscrite remontant à une source latine consistant en un bref traité, une *Vita Adae et Evae* : ce petit traité, ayant un grand succès au Moyen Âge contient, dans ses nombreuses versions, ce que F. Saviotti appelle le noyau de *Comment Dieu Forma Adam*, dont il édite le témoin le plus proche de ses héritiers vulgaires (Saviotti 2013, 10-11) pour proposer ensuite une édition critique de *CDFA* en français, du 13e au 15e siècle, à partir des huit manuscrits qui le présentent.[143]

Les deux parties de ce texte contiennent les deux étymologies fondamentales qui se complètent.

L'*expositio per litteras* d'Adam, en acrostiche des points cardinaux d'Adam, est développée trois fois chez saint Augustin, deux fois dans son *Tractatus in Johannis Evangelium* (X.14 et X.12), pour être reprise dans son *Ennaratio Psalmum* (XCV, 15). Soit dans le second exemple, le plus développé :

---

142 Cette étymologie de « terre rouge » a cependant été attribuée au chaldaïque, comme le note D. Droixhe, évoquant la thèse syro-chaldaïque faisant du chaldéen la langue primitive (Droixhe 2007, 10).

143 Il ajoute un manuscrit aux sept manuscrits recensés par son prédécesseur Y. Lepage, soit une nouvelle version jusqu'alors ignorée, dans un manuscrit contenant plusieurs des textes capitaux de la littérature médiévale, dont les oeuvres complètes d'Adam de la Halle, le petit texte « adamique » étant peut-être « un hommage au grand trouvère artésien aussi discret – entre deux textes qui ne sont pas d'Adam – qu'hyperbolique : le premier des hommes comme le premier des poètes... » (ibid., 21)

Interim ipse Adam quia per totum orbem terrarum est, audistis iam hesterno die in quatuor litteris graecis quatuor verborum graecorum. Si enim ista verba quatuor scribas sub invicem, id est, nomina quatuor partium mundi, Orientis, Occidentis, Aquilonis et Meridiani, quod est totus orbis; (unde dicit Dominus a quatuor ventis collecturum se electos suos, cum venerit ad iudicium : si enim facias ista quatuor nomina graeca, ἀνατολη, quod est Oriens; δυσις, quod est Occidens ; αρκτος, quod est Septentrio; μερημβρια, quod est Meridies: Anatole, dysis, arctos, mesembria, capita verborum Adam habent.

(Nous avons montré hier qu'Adam se trouve dans toutes les parties du monde ; les lettres initiales de quatre mots grecs nous ont servi à le faire. Si, en effet, tu unis l'un sous l'autre les quatre noms des quatre parties dont le monde se compose, c'est-à-dire l'Orient, l'Occident, le Nord et le Midi, ce qui a fait dire au Seigneur que lorsqu'il viendra juger, il rassemblera ses élus des quatre vents, si donc tu écris ces quatre noms, l'Orient, anatole, l'Occident, dysis, le Nord, arctos, le Midi, mesembria, les premières lettres de ces quatre mots, anatole, dysis, arctos, mesembria, te donneront le nom d'Adam.)

Cette explication est reprise dans la *Prima decisio* des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury dans les traductions de Jean d'Antioche et de Jean de Vignay :

Ut enim ait Augustinus, Adam in quatuor literis graecis, ex quibus constat, quatuor habet principia verborum Graecorum ἀνατολη (*Anatolè*), *quod est Oriens ; δυσις* (*dysis*), *quod est Occidens ; αρκτος (arctos*), *quod est Septentrio ; μερημβρια*, (*mesembria*), *quod est meridies, quasi subjiciantur ei quatuor orbis climata. Unde in Historia seu Biblia* versificata : Anatole dedit (A) Dysis (D), contulit Arctos (A), Mesembrios (M) : collige, fiet Adam.* (éd. Leibniz, **I**, X, 12-19, 891) **Bibliotheca* dans l'édition Leibniz

Chez Jean d'Antioche :

De Adam : Ceste seigneurie d'Adam nous est signifiee par les lettres de son nom, car, si comme dit saint Augustin, le nom de Adam est fait par quatre lettres gregoisses qui sont commencement des noms gregoys ; des quatre lettres de Adam sont les quatre cantons du monde : c'est anathale, disis, arcos *et* mesembreos. Anathale *est orient,* disis *est occident,* arcos *septentrion et* mesembreos *est midi. Il print de* anatale *A, de* disis *il print D,* de arcos *il print A, et de* mesembreos *M, aussy comme se le nom deist appartement que les quatre angles ou parties du monde luy feussent subgettes.* (*La traduction des « Otia imperialia » de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche dans le manuscrit Paris BN 9113*, éd. C. Pignatelli, Tome II, **I**, X, 9-11)

Et la seignorie de lui, si conme dit saint Augustin, en l'interpretacion de son non, par .iiij. Lectres grecques de .iiij. conmencemens de .iiij . mos griex : premierement de cest non Anatole, prenez a, et vaut anathole en grec comme orient en latin ; de cest non dysis, qui vaut autant conme occident, prenez de cest non archos, qui vaut autant conme septentrion, prenez a; de cest mot mensebrios, qui vaut autant a dire comme midi, prenez m ; et de ces .iiij. lectres fu pris Adam. (Jean de Vignay, *Les Oisivetés des emperieres,* éd. D. Gerner, I, X, 64)

Dans *Placides et Timeo ou Li secrés as philosophes*, attribué à Jean Bonnet, seconde moitié du 13e siècle :

Les philosophes dient et se concordent aveuc Moÿse que ches premiers homs fu apelés Adam et dient que le createur envoia .IIII. Angles en .iiii. parties du monde et leur commanda a aporter les noms des premieres estoiles qu'il troveroient, et il si firent. Li premiers aporta le nom d'unne estoile qui est apelee « Anatole ». Li secont aporta le nom d'unne estoile qui est apelee « Dissis » ; le tiers aporta le nom d'unne autre que on nomme « Arcos »,et le quatrieme aporta le nom d'unne autre qui est apelee « Mensobrios ». Et de ces estoiles print le createur, de cascunne estoile, une lettre et les conjoint ensemble et en fist .I. nom. Il prist de « Anatole » A, ce fu le premiere lettre ; de « Dissis » D, ce du ossi le premiere lettre ; de « Arcos », le premiere lettre, ce fu A ; de « Monsobrios », le premiere letre, ce fu M. Ainsi fit le createur le nom du premier homme ; de ces .IIII. lettres si fu apelés Adam. (*Placides et Timeo ou Li secrés as philosophes*, éd. C. Thomasset, Genève-Paris, Droz, 1980, § 219-221, p. 95-96)

Cette étymologie d'imposition des noms *per litteras* des points cardinaux ou étoiles se retrouve encore dans le poème *De la création du monde*, écrit vers le milieu du 13e siècle par Robert de Blois :

> *Ouez con par grant seignorie*
> *Nostre Sires le non li mist,*
> *car des quatre parties prist*
> *du monde la premiere latre*
> *et qui les set ensamble matre,*
> *le non savra legieremant,*
> *qu'eles sont a mien escient*
> *Artois, Dysis, Anatolé,*
> *Missibuon en greu nonmé.*
> *Qui bien essembler les sevrai,*
> *Cest non tot droit Adam avrai.* (éd. J. Ulrich, *Sämmtliche Werke Robert von Blois*, Berlin, 1889-1895, III, p. 83-84, v. 98-108)
> (Écoutez comment, par sa toute puissance, Notre Seigneur donna son nom à Adam : il prit la première lettre des quatre parties du monde, et si on sait les associer, on reconnaîtra facilement le nom, car ce sont, selon moi, Artos, Dysis, Anatolé et Missibuon, ainsi nommés en grec. Celui qui saurait convenablement les associer obtiendrait exactement le nom d'Adam).

Dans *Placides et Timeo*, l'étymologie d'*Adam* est immédiatement suivie de la *figura etymologica* polysémique d'*Eva*, largement répandue au Moyen Âge et au-delà, comme on y reviendra infra :

> *Aprés ce nomma Adam se moillier et l'apele Eve, de E qui signifie "dehors" et de vado qui vaut a dire "aler", si fu dit en .I. ainsi que s'i vausit dire "extra vadens", c'est a dire "hors alans" ; pour ce dient les philosophes que femme va par nature volentiers hors de la voie de sapience et de raison. Li autre dient que ele fu apelee Eva de ce mot « ave » par contraire, pour ce que « ave » si est salus et si est li noms mué en « ave » qui fu prins au travers. Qui escript a rebours, il treuve Eva. Et aucuns dient que ce fu dit Eva de « ave », pour ce que le femme est contraire de salu a l'omme, car si comme je vous ay dit, « ave » si est a dire salut.* (*Placides et Timeo*, éd. C. Thomasset, Paris-Genève, Droz, 1980, § 221, p. 96).

Une étymologie plurielle se développe aussi au Moyen Âge, à partir du 13e siècle, à propos d'Ovide, sur son nomen et son cognomen *Ovidius Naso* :
– sur son nom, l'étymologie de "l'oeuf cosmique", qui n'est pas sans rappeler celle d'Adam : *Ovidius quasi ovum dividens* (Ovide est comme divisant l'oeuf : jeu sur *Ovidius* et *ovum* "oeuf", figurant l'univers et ses éléments). La première mention de cette étymologie se trouve sans doute dans un accessus (commentaire) aux *Tristes* du 13e siècle, dont deux copies sont notables :

> *Dicitur enim Ovidius quasi ovum dividens i. occultum reserans. Occultum enim aperuit quando de primordiali elementorum creatione tractavit per metamorphoseos.*
> (Ovide est appelé ainsi comme divisant l'oeuf, c'est-à-dire dévoilant ce qui est caché. Il ouvrit en effet ce qui est caché lorsqu'il traita de la création première des éléments par les métamorphoses)
> *Dicitur enim [Ovidius] ovum divisse. Per quatuor enim partes ovi figurantur quatuor elementa. Per testam que est pura pars et rotunda figuratur firmamentum; per pelliculam que est tenuis et lucida figuratur aer qui tenuis est et lucidum; per albumen quod est album et frigidum figuratur aqua frigida et lucida; per medullum quod est aliis partibus inclusum, terra que ab aliis elementis circumdatur.* (Il est appelé ainsi pour avoir divisé l'oeuf. Par les quatre parties de l'oeuf sont en effet figurés quatre éléments. Par la tête, partie pure et ronde, est figuré le firmament; par la pellicule, qui est mince et claire, l'air, qui est léger et transparent; par le blanc, qui est blanc et froid, l'eau, froide et claire; par le jaune, qui est inclus dans les autres parties, la terre, entourée par les autres éléments.) (Przychocki 1911,

35-36. Cité par P. Demats 1973, 161, note 243, signalant que dans un autre ms. le jaune de l'oeuf représente le feu)[144]

Cette étymologie connaît un tel succès que l'auteur de l'*Ovide moralisé* (ca.1320) la reprend dans son exposé initial sur la division des éléments :

Pour manifester clerement
Et pour donner entendement
Coment vait li ordenemens
Et l'assise des elements,
A ce veoir nous avisa
Ovides, qui l'oeuf devisa,
Si vault similitude faire
Tel qui nous le monstre et desclaire
Apertement, si com je cuit :
C'est par un oeuf en quoque cuit.
En l'oeuf, ce me semble, a trois choses
Qui sont dedens la quoque encloses :
Le moieuf, l'aubun, la pelete
Qui plus est pres de la quoquete.
Le moieus nous note la terre,
Qu'ensi com il aubins l'enserre
Par qui nous devons la mer prendre,
Tout ensement doit l'en entendre
Que la terre est avironnee
De mer. Aprés est ordenee
La pelete tenve et deugie,
Qui sor ces deus est assegie :
Tout ensement vault Dieus former
L'air moiste sor terre et sor mer.
Aprez vient par ordenement
La quoque, qui l'estendement
Dou ciel nous represente et note.
Ensi est l'ordenance tote
Des elemens manifestee,
Qui bien garde ceste adoptee. (*Ovide moralisé,* éd. De Boer, 199-225)
(Pour rendre clair et pour faire comprendre l'agencement et le fondement des éléments, Ovide imagina pour nous cette image en divisant l'oeuf, et voulut faire une analogie ainsi qu'il nous l'expose et explicite ouvertement, me semble-t-il : celle d'un oeuf à la coque. Dans l'oeuf, je crois, il y a trois choses à l'intérieur de la coquille : le jaune, le blanc et la pellicule, immédiatement sous la coquille. Le jaune nous signifie la terre, tout comme le blanc qui l'entoure, à interpréter comme la mer, tout comme la terre est entourée de la mer. Après est disposée la pellicule, fine et délicate, qui enveloppe ces deux éléments, tout comme Dieu voulut créer l'air humide au-dessus de la terre et de la mer. Ensuite vient dans l'ordre la coquille, qui nous figure l'étendue du ciel. C'est ainsi qu'est rendue claire toute la disposition des éléments, ce principe étant admis.)

– sur son surnom : *Naso a qualitate nasi* (*Naso* "qui a un fort nez", "à cause de la qualité de son nez", se trouvant déjà chez Arnoul d'Orléans dans son *accessus* des *Pontiques*, vers 1175, et donnant lieu à de plaisants développements, comme le signale encore P. Demats :

144 C'est par erreur que M. Possamai-Pérez signale cette étymologie chez Arnoul d'Orléans en 1175, à la suite d'une mauvaise lecture de cette page de P. Demats. Il s'agit, en fait, de l'étymologie de *naso*, évoquée ci-dessous.

Ideo (Naso) dictus est Ovidius quia fuit nasutus, vel, sicut catulus vestigia ferarum sequitur, sic ipse sua sapientia bonas inveniebat sententias. (Arnoul d'Orléans, *Accessus,* cité par P. Demats 1973, 161, note 241)
(C'est ainsi qu'Ovide fut appelé Naso parce qu'il avait un long nez ou, tout comme le petit chien suit les traces des bêtes sauvages, sa science découvrait les vraies significations des choses)
Naso dicitur a quantitate nasi, non quia haberet majorem nasum quam alii, sed quia discretio animi per eum denotatur. (Variante citée par P. Demats, ibidem, note 242)
(Il est appelé Naso à cause de l'étendue de son nez, non qu'il ait eu un nez plus grand que d'autres, mais parce que cette appellation indiquait la perspicacité de son esprit)
Naso dicitur a quantitate vel a sagacitate nasi i. ingenii, quia valde sagax fuit in cognitione elementorum et proportione rerum. (Autre variante, ibid.)
(Il est appelé Naso à cause de la grandeur ou de la finesse de son nez, i. e. de son esprit, car il fut d'une extrême pénétration dans la connaissance des éléments et des rapports entre les choses)

Ces deux étymologies, semblant associées ici, font donc d'Ovide le "diviseur" de l'oeuf cosmique et de son nez l'emblème d'une grande sagacité intellectuelle ou morale, comme le résume P. Demats. (ibid.)

Comme pour les noms communs, les *interpretationes* se multiplient pour un même nom, comme l'observe R. Klinck, et particulièrement dans le *Catholicon* de Jean Balbi, comme dans les *Derivationes,* qui prolonge l'héritage de saint Jérôme :

***Thomas** interpretatur abyssus vel geminus, unde et grece Didimus dicitur ; quia plus citeris dubitavit, eo altius veritatem resurrectionis agnovit, et dicitur Thomas quasi **to**tus **mea**n**s** in dubitationem, vel Thomas quasi **the**o**s** **meus**, id est Deus meus, propter verbum quod dixit crederet, scilicet Deus meus et Dominus meus, et est ethimologia, non compositio.* (*Derivationes*, éd. Cecchini, T 136)
(Thomas est à interpréter « abîme » ou « jumeau », remontant au grec Didime [Didimus « jumeau » étant la traduction grecque du nom araméen Thomas. [Cf. *Lexique biblique*, éd. A. Vincent, s. v. **Didyme**, 143] ; car il a douté plus que tous les autres [jeu étymologique implicite sur *dubitare* impliquant la dualité entre les deux termes d'une alternative, comme en allemand *zweifeln* en rapport avec *zwei* « deux»] et de là il a reconnu plus profondément la vérité de la résurrection, et Thomas est ainsi comme « allant tout entier dans le doute » ; ou Thomas comme *theos meus* [*theos* « Dieu » en grec → *Deus* en latin], « mon Dieu », disant par là croire en Dieu, soit mon Dieu et mon Seigneur, ceci étant une étymologie et non une composition)[145]
*Thomas quasi **to**tus **mea**n**s**.*
Thomas quasi theos meus (*Catholicon*)**.** Cf. aussi infra, la reprise de cette étymologie multiple dans la *Légende dorée.*

R. Klinck écrit à ce propos : « En général, Uggucione se borne à la dérivation à partir du grec ou de l'hébreu alors que saint Jérôme réfère aux étymologies latines, qui non rarement sont doubles ou triples pour la même personne. » (Klinck 1970, 64). Et il signale encore, dans le *Catholicon* :

145 La précision *etymologia est, non compositio* n'est pas exceptionnelle chez Uguccione, comme le relève M. Furno en rappelant les sept critères de l'étymologie chez Isidore, incluant la dérivation « et dans la pratique une certaine forme de composition. Lorsque, dans une étymologie *ex causa*, Papias propose d'expliquer *adulter* par *alienum uiolans thorum* (violant la couche d'un autre), *vel alienum terens uterum* (litt. « foutant l'uterus d'une autre »), il essaie bien de recomposer ou décomposer l'origine du mot. Uggucione ajoute à ces deux propositions *vel adulter quasi alter, id est alterius uxorem accedens* (*adulter,* comme *alter*, soit « accéder à l'épouse d'un autre »), et précise aussitôt *etymologia est, non compositio.* L'incise signale alors le passage de la dérivation grammaticale pure et évidente à l'élaboration personnelle, champ moins assuré comme le prouvent les multiples *quasi* qui jalonnent ces recompositions supposées, où le lexicographe devient lexicologue, passant de la description de la langue à son interprétation. » (Furno 1995, 150)

*Stephanus dicitur **st**renue **fan**s vel quasi **st**r**e**nuus **fan**s an**us**.*
(Stephane est appelé ainsi parce que *parlant vigoureusement* ou comme *parlant vigoureusement aux vieilles femmes*)

Une autre étymologie, dérivative et non compositionelle, est développée par Isidore sur les traces de saint Jérôme, un des meilleurs exemples de la pronostication du nom propre :

Martyrum primus in Novo Testamento Stephanus fuit, qui Hebraeo sermone interpretatur norma, quod prior fuerit in martyrio ad imitationem fidelium. Idem autem ex Graeco sermone in Latinum vertitur coronatus; et hoc prophetice ut, quod sequeretur in re, vaticinio quodam futuri prius in vocabulo resonaret. Passus est enim, et quod vocabatur accepit. Stephanus enim corona dicitur; humiliter lapidatus, sed sublimiter coronatus. (*Étymologies*, VII.11.3)
(Le premier des martyrs du Nouveau Testament fut Étienne (*Stephanus*), qui signifie « modèle » dans la langue hébraïque, car dans son martyre il fut le premier modèle à imiter pour les fidèles. Le même nom, transposé de la langue grecque en latin donne *couronné*, et cela de manière prophétique, car par un certain présage du futur son nom signifiait d'abord ce qui devait se réaliser. C'est en effet ce qu'il a vécu, et il a accompli ce que son nom évoquait. Ainsi donc, Étienne signifie « couronne » : il a été lapidé dans l'humiliation et couronné dans la sublimité [Référence à la lapidation subie par le protomartyr])

Elle est reprise en partie par Uguccione dans ses *Derivationes* et son *Agiographia*:

***Stefane** grece, latine corona dicitur, unde Stephanus corona interpretatur grece, sed hebraice norma, quia prior fuit in martirio ad imitationem fidelium.* (éd. Cecchini, II, S 305). Complément sur le *protomartyr* dans l'*Agiographia* : *unde est dictus protomartyr a protos, quod est primum, quia primus martyr in novo testamento sicut Abel fuit protomartyr in veteri.* (éd. Cremascoli, 174, s. v. *Stephanus*)

Il est remarquable que l'étymologie du nom soit reprise dans la *Legenda aurea*, qui en donne le développement le plus complet, cumulant toutes les interprétations (Cf. aussi infra) :

Stephanus graece, latine dicitur corona, sed hebraice norma. Fuit autem corona, id est, principium martirum in novo testamento, sicut Abel in vetero. Fuit etiam norma, id est, exemplum et regula aliis patiendi pro Christo, sive vere agendi et vivendi, vel pro inimicis orandi. Vel Stephanus dicitur quasi strenue fans, quod patet in suo sermone et in luculenta divini verbi praedicatione ; vel Stephanus dicitur quasi strenue stans vel fans anus, id est strenue sive laudabiliter stans et instruens et regens anus, id est viduas, quibus ab apostolis fuerat praefectus, quae ad litteram anus erant. Est ergo corona propter principium martirii, norma propter exemplum patiendi et bene vivendi, strenue fans proptcr luculentani praedicationem, strenue stans propter viduarum laudabilem instructionem. (Chapitre VIII, *De sancto Stephano*)
(Le nom grec d'Étienne, *Stephanos*, signifie «couronne » en latin, mais « norme » en hébreu. Il fut en effet couronne, comme origine des martyrs du Nouveau Testament, comme Abel le fut pour l'Ancien Testament. Il fut aussi norme, comme modèle et comme règle de ceux qui souffrent pour le Christ, soit en agissant et en vivant selon la vérité soit en priant pour les ennemis. Ou bien encore il est nommé *Stephanus* à partir de *strenue fans* (« celui qui parle vigoureusement »), ce qui se vérifie bien dans sa prédication et dans son exposé lumineux de la parole divine ; ou encore le nom dérive de *strenue fans anus* « celui qui parle vigoureusement ou de façon louable aux vieilles femmes », c'est-à-dire aux veuves, pour les instruire et les guider, dont les apôtres lui avaient confié la direction et qui étaient littéralement des vieilles femmes. Il est donc couronne comme origine du martyre ; norme comme exemple de souffrance et de bonne vie ; orateur vigoureux – *strenue fans* – pour son abondante prédication ; orateur vigoureux pour les vieilles femmes – *strenue fans anus* – en raison de l'enseignement louable qu'il donna aux veuves.) (Traduction inspirée de l'édition A. Boureau, Paris, Pléiade, 2004, 61).

Aux étymologies par origine remontant à l'hébreu – les étymologies verticales sur un exe diachronique – s'ajoutent donc volontiers les étymologies par *expositio*, les étymologies horizontales, sur un axe synchronique, à fonction exégétique, éclairant le nom propre comme nom, ces deux approches étant de deux ordres différents. Saint Jérôme en donne d'ailleurs l'illustration, comme le souligne F. Wutz. Le savant docteur sait parfaitement, comme le prouve l'Apologie contre Rufinus, que Bartholomeus « remonte » à Bar Ptolomei (« fils de Ptolomaï), mais cela ne l'empêche pas de reprendre dans son *Liber* l'interprétation du nom emprunté au grec νιοσ κρεμαχαντοσ υδατα (*nios kremakantos udata*) : *filius suspendentis aquas vel me* (éd. Lagarde, 60, 20, reprise, p. 135.) Cette étymologie est transmise et commentée dans les *Derivationes* d'Uggucione de Pise :

> *Dicitur* ***Bartholomeus****, secundum interpretationem filius suspendentis aquas, idest Dei, qui mentes doctorum sursum elevat, unde inferius aquas distillat. Vel interpretatur filius suspendentis me ; et est syrum nomen et non hebreum*. (éd. Cecchini, B26[2])

et reprise exactement, avec interprétation anagogique, dans la *Legenda aurea* en ouverture de la vie de saint Barthélémy, soit en français :

> *Le nom de Barthélémy,* Bartholomeus, *se comprend comme «fils de celui qui se suspend », ou « fils de celui qui suspend les eaux ». Le mot vient en effet de* bar *« fils »,* tholos *« sommet », et* moys, *« eau », qui font* Bartolomeus, *« c'est-à-dire « fils de celui sui suspend les eaux », à savoir Dieu, qui élève haut les esprits des docteurs afin qu'ils répandent vers le bas les eaux de son enseignement.* (éd. A. Boureau, Pléiade, 672)

Peuvent être ainsi associées et conjointes deux types d'étymologies réparties chez saint Jérôme en deux ouvrages de visées distinctes, comme le souligne encore F. X. Wutz : « Assurément, il ne manque pas d'occasions, chez lui, où, justement conscient du caractère erroné de telles étymologies [i. e. par *expositio*], il en élabore une répondant à la méthode de principes modernes (en particulier dans les *Quaestiones hebraice in Genesim*), alors que dans l'*Onomastica sacra,* il en méconnaît la pratique et la théorie. Il faut remarquer, de plus, que les exégètes anciens recourent aussi à la décomposition de racines obscures, en matière d'onomastique, non selon les règles de la philologie.» (Wutz 1914, 2-3).

Comme le rappelle d'ailleurs B. Guenée (Guenée 1980, 189), « l'étymologie-*expositio* peut atteindre, mieux que l'étymologie-origine, à la vérité. Raoul Gabler (985-947) savait bien que certains expliquaient le nom de la ville d'Orléans par celui de l'empereur Aurélien, qui l'aurait fondée. Mais lui-même propose une autre explication dans sa *Chronique* : *Dicitur Aureliana, quasi Ore Ligeriana, eo videlicet quod in ore ejusdem fluminis ripae sit constituta* : On l'appelle *Aureliana,* c'est-à-dire *Ore Ligeriana* parce qu'elle est située au bord (*in ore* : sic pour *ora*) des rives de la Loire (*Liger*). Et il préfère cette explication parce qu'elle s'adapte à cette ville avec plus de justesse et de vérité (*rectius veriusque*). Cette quête de l'*adequatio rei veritatis* explique ici encore l'éventail des étymologies pour un même toponyme, qui sont autant d'interprétations plus ou moins « justes » entre lesquelles on peut établir une hiérarchie en retenant celle qui a le sens le plus profond. B. Guenée cite ainsi, à la suite, l'auteur de l'histoire de Ramsey, localité de l'île de Man, au 12e siècle, qui propose trois étymologies de ce mot, en marquant sa faveur pour l'interprétation la plus apte à nous amener au sens mystique du lieu. Le sens spirituel et mystique est naturellement le sens le plus profond que révèle de préférence l'*expositio*.

Dans ce domaine aussi l'étymologie, s'apparentant au déchiffrement, tend à se prolonger naturellement dans l'allégorie, et ce dès saint Jérôme, comme l'a relevé F. X. Wutz : « Puisque l'on « étymologisait » sans réserves sur la signification éventuelle des mots, il revenait à l'exégèse allégorique de « travailler » le « matériau » extrait. C'est ainsi que saint Jérôme, en conclusion des multiples formes d'une étymologie (comme celle de Bersabée, ayant trois explications étymologiques)[146] peut parler d'une *lex allegoriae* (une loi d'allégorie). » (Wutz 1914, 351). L'étymologie devient alors un *accessus* à l'allégorie, et c'est en ce sens que saint Augustin, comme saint Jérôme, reconnaît et apprécie le travail de ses prédécesseurs : «C'est donc avec enthousiasme qu'Augustin salue le travail étymologique du savant philologue, désignant ainsi saint Jérôme lui-même, qui à son époque même tenait l'onomastique pour absolument indispensable.» (Wutz 1914, 352). R. Klinck a largement mis en relief, pour sa part, le rôle capital joué par l'étymologie dans l'interprétation allégorique. Les encyclopédistes médiévaux s'inscrivent dans la tradition de saint Jérôme, qu'ils ne font qu'amplifier : dans son *Agiographia*, liste alphabétique de gloses étymologiques dressée par ce grand canoniste en marge de ses charges pastorales, et aussi dans ses *Derivationes*, Uggucione de Pise offre à cet égard un matériau de choix, dont la nouveauté consiste à étendre ce principe de signification à des noms manifestement latins.

Les Bibles médiévales ne pouvaient manquer de reprendre les étymologies héritées de la tradition hiéronymique, qui révèlent leur *senefiance* et leur portée allégorique, et ce d'autant plus que des glossaires de noms hébreux sont volontiers adjoints au texte biblique, comme dans la Bible dite de Paris ou « de l'Université », comme le signale L. Light (Light 1984, 80 et 85). Ainsi dans la *Bible française du 13e siècle*, où « les noms hébreux donnent souvent lieu à une traduction : cette traduction ressortit au sens littéral. Mais le plus souvent, elle n'est pas gratuite : elle trouve son prolongement et son achèvement dans un commentaire de type allégorique. Ainsi d'*Adam, Eve, Seth, Noé…* » Le commentaire allégorique se développe à partir d'une base étymologique qu'on peut retrouver chez saint Jérôme, mais souvent largement répandue à sa suite, dans les *Étymologies* et les ouvrages lexicographiques, ou ailleurs :

> *Adam nos senefie Jhesu Crist, car, aussi come Adam fu peres a touz les mortiex, aussi Jhesu Crist est peres aus esperitieux, et aussi come Adam fu fait de la terre virge, nasqui Jhesu Crist de la Virge Marie.* (*Bible française du 13e siècle*, éd. Quereuil, II, 20)
> (Adam signifie pour nous Jésus Christ car, de même qu'Adam fut le père de tous les êtres mortels, Jésus Christ fut le père des êtres spirituels, et de même qu'Adam naquit de la terre vierge, Jésus naquit de la Vierge Marie)
> *Et Adam apela sa fame Eve, por ce que ele seroit mere de touz vivanz. Cist nons Eve vaut autretant come vie. Li homs, ce est Jhesu Crist, apela sa fame vie, ce est Sainte Esglise, por ce que ele est mere a*

146*Bersabee puteus satietatis vel puteus septimus* (*Liber interpretationis*... éd. Lagarde, 3, 20 et 35, 3, réédition p. 62 et 103) (Bersabee puits d'abondance ou septième puits). Et aussi *puteus juramenti* (*Questiones hebraicae in Genesim*, XXI, 30). C'est l'étymologie originelle de l'hébreu : *Bersabée* (hébreu *beer-shéba*) signifie en même temps « puits des sept » et « puits du serment », c'est le puits où Abraham fait don à Abimélech de sept brebis pour prêter serment d'alliance. (*Genèse*, XXI, 22-32). Elle est très largement reprise dans nombre d'oeuvres médiévales, dont l'un des commentaires sur le *Cantique des cantiques* de Gillebert de Hollande (1115-1170), continuateur du commentaire de saint Bernard à partir du chapitre III, glosant *Fons hortorum, puteus aquarum viventium* (IV, 15) (Source de jardins, puits d'eaux vives) : *Et Bersabee puteus septimus interpretatur : id est puteus quietis, puteus sapientiae. Nam sapientia in spiritualium catalogo munerum ascendenti sursum septima occurrit.* (*Sermones Gilleberti de Hollandia in canticum Salomonis*, in *S. Bernardi opera omnia*, II, Tome V, éd. J. Mabillon, Sermo XXXVII, 4).

touz les vivanz, ce est a toutes les bonne oevres qui sont apelees vives por ce que eles moinent a vie pardurable (ibid., III, 20)
(Et Adam appela sa femme Eve, parce qu'elle serait la mère de tous les êtres vivants. Ce nom d'Ève équivaut à « vie ». L'homme, i. e. Jésus Christ, appela sa femme « vie », i. e. Sainte Église, parce qu'elle est mère de tous les vivants, i. e. de toutes les bonnes actions qui sont appelées vivantes parce qu'elles mènent à la vie éternelle.)

N'est retenue ici qu'une étymologie positive, mais trois *senefiances* sont développées terme à terme dans les *Étymologies* et dans les *Derivationes* :

Eva interpretatur vita sive calamitas sive ve; vita quia origo fuit nascendi; calamitas et ve qui per prevaricationem causa extitit moriendi. A cadendo enim nomen sumpsit calamitas ; uel ideo uita et calamitas est dicta quia mulier sepe est viro causa salutis, sepe calamitatis et mortus origo, quod est ve. (*Étymologies*, VII.6.5 - *Derivationes*, éd. Cecchini, E 154, 398-399. *Ve* à lire comme la graphie de la diphtongue réduite *vae* « malheur », cf. *vae victis* « malheur aux vaincus » anagramme de *eva*).
(Ève signifie « vie » ou « calamité » ou «malheur ». « Vie », parce qu'elle fut à l'origine de ce qui est à naître, « calamité et « malheur » parce que, par sa désobéissance elle fut la cause de la mort, car *calamité* tient son nom de *cadendo* (tombant, finissant). D'autre part, Ève est appelée *vie* et *calamité* parce que souvent une femme est la cause du salut d'un homme, mais souvent aussi la cause de la calamité et de la mort, qui est un malheur).
Cette double étymologie se retrouve implicitement dans la *Bible d'Acre*, datée du troisième tiers du 13e siècle : *Et Adam apela sa feme Eve por ce qu'ele ert mere de toz vivans* (*La Bible d'Acre, Genèse et Exode*, éd. P. Nobel, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 9, 11).

Eva ne pouvait manquer d'être l'objet d'une étymologie dénonçant son caractère fatal. La double nature de la femme, pécheresse et rédemptrice, est aussi illustrée par la paronomase anagrammatique, très répandue au Moyen Âge, ce que relève J. M. Izquierdo (Izquierdo 2003, cf. infra).

Seth vaut autretant come resurrection : Seth senefie la resurrection Jhesus Crist, et ce poon apparcevoir par les paroles a la mere, qui dist : 'Dieux m'a donnee autre semence por Abel.' Ce vaut autretant come de Sainte Eglise deïst :'Je qui plorai Jhesu Crist que li Juif crucefierent, je m'esjoïs de ce qu'il est resuscitez' (ibid., IV, 25). Original latin : *Per Seth, qui interpretatur resurrectio… gaudeo de resuscitatio.* Cf. saint Jérôme : *Seth positio sive positus aut poculum vel gramen aut semen seu resurrectio.* (*Liber Interpr. Hebr. Nom.* éd. Lagarde, 10, 12, réédition, p. 71). *Étymologies*, VII.6.9) et les *Derivationes*, éd. Cecchini, S 105)
(Seth équivaut à « résurrection » : Seth signifie en effet la résurrection du Christ, et nous pouvons le constater par les paroles de la mère qui dit : « Dieu m'a donné une postérité à la place d'Abel » (*Genèse*, IV, 25). Ceci vaut aussi pour la Sainte Eglise qui dit : « Moi qui pleurai Jésus Christ, que les juifs crucifièrent, je me réjouis qu'il soit ressuscité. » Saint Jérôme : Seth signifie action de planter ou ce qui est planté, ou coupe, ou plante ou semence, ou résurrection)
Si come Sainz Giraumes dist, Noé vaut autant come repoux : car en son temps, toutes les oevres qui avoient esté faites devant se repouserent par le deluge, ce senefie par les faiz Jhesu Crist qui dist : « Aprenez de moi que je sui debonnaires et humbles de cuer. (ibid., V, 29). Étymologie qui reprend ici nommément saint Jérôme, sans doute la source principale de cette Bible en ce domaine : *Noe requies* (*Liber Interpr. Hebr. Nom.* éd.Lagarde, 9, 4, réédition p. 69 et passim)

Thomas le Cistercien est sans doute l'exemple le plus remarquable du transfert de l'étymologie à l'allégorie, selon lequel « per allegoriam sacramenta Ecclesiae, quomodo praecedentium rerum figuris praenuntiata sunt intellegimus. » (C'est par l'allégorie que nous comprenons les mystères de l'Église, dans la mesure où ils sont préfigurés par les choses

antérieures)[147]. C'est dans l'onomastique que s'accomplit pleinement cette fonction exégétique et plus spécialement allégorique de l'étymologie : la signification du nom propre préfigure, ou rétrofigure par interprétation rétrospective, l'*actus* et l'*habitus*, le caractère, le destin de celui qui le porte, comme la clé de son histoire, et c'est par l'étymologie que doit précisément débuter la description de cette histoire, selon les canons de la rhétorique.

Dans le domaine de la rhétorique, en effet, l'étymologie est partie intégrante de l'*ethopoeia* ou *notatio,* i. e. de la description des caractéristiques d'une personne, composée selon des modèles canoniques. C'est un mode de l'*interpretatio,* comme le souligne E. Faral : « Une forme particulière de *l'interpretatio* consiste à exploiter l'étymologie (en latin *nota* ou *notatio*). Les anciens rangent l'étymologie parmi les lieux de l'invention : leur théorie est reprise par les écrivains postérieurs. » (Faral 1962, 65). Cette *interpretatio nominis*, « lieu » de la rhétorique, sert en particulier à « renforcer une argumentation par l'analyse occasionnelle d'un mot, sans que l'orateur croie vraiment atteindre ainsi une vérité métaphysique. Du reste *interpretation* désigne plutôt, de la *Rhétorique à Herennius* à Geoffroi de Vinsauf, le simple procédé consistant à reprendre une idée sous une autre forme en l'approfondissant ; le recours à l'étymologie n'est, pour les rhétoriciens, qu'une des variantes de ce procédé, une des manières d' « interpréter », d'expliquer une idée. » (Batany 1985, 107-108)

L'étymologie s'inscrit ainsi dans la *descriptio personae* en expliquant et en explicitant ses attributs *a nomine*, topos largement répandu de l'Antiquité au Moyen Âge, depuis les *Topica* de Cicéron (*Topica* 35-37, éd. et tr. H. M. Hubbell) et l'*Institutio oratoria* de Quintilien, I, vi, 28-38. Ainsi dans la *Rhétorique à Herennius* : *Notatio est, cum alicujus natura certis describitur signis quae, sicuti notae quaedam naturae sunt attributa* (4, 63) (La peinture de caractère consiste à décrire un caractère avec des traits déterminés qui, comme des marques distinctives, lui son propres). Les arts poétiques médiévaux consignent ce rôle majeur de l'étymologie, comme celle de *César*, sujet de diverses étymologies chez les Anciens, rappelées par A. Graf (Graf 1904), dont l'exemple canonique est cité par Mathieu de Vendôme, rapprochant le nom propre de *caedere* :

> *Caesar ab effectu nomen tenet, omnia caedens,*
> *Nominis exponit significata manus* (Faral, *Arts poétiques*, § 51, vv. 31-32, p. 123, repris en I, 78, p. 136)
> (César tient son nom de son effet : c'est celui qui brise tout. La puissance du nom révèle ses significations)

Il s'agit de l'*attributum* ou *locus a nomine,* argument ou lieu (i. e. figure rhétorique) à partir du nom (rappelé également par R. Dragonetti 1980, 24, et illustré par les exemples de Rutebeuf, Soredamors, Perceval, Alexandre, Érec et Énide...) :

> *Attributum a nomine. Argumentum sive locus a nomine est quando per interpretationem nominis de persona aliquid boni vel mali persuadetur, ut apud Ovidium :*
> *Maxime, qui tanti mensuram nominis imples*
> *Et geminas animi nobilitate genus …* (*Pontiques*, I, II, 2)
> (ibid., 78, p. 136)

147 L'allégorie ou sens figuratif est l'un des quatre « sens » de l'Écriture sacrée distingués par Thomas le Cistercien, moine de l'abbaye de Perseigne (Sarthe), mort en 1180, dans son vaste *Commentaire du Cantique de cantiques* en 12 livres (*Commentarium libris XII in Cantica canticorum*), à côté du sens historique, du sens moral et du sens anagogique : *Per historiam quid factus sit dicimus ; per moralitem, quid faciendum sit dicimus ; per anagogem : invisibilia Dei per ea quae facta sunt intellectu conspicimus.* (Patrologie Latine, 206, col. 472D-473A). Cf. H. de Lubac, *Les quatre sens de l'Écriture*, Paris, Aubier, 1959.

(Argument à partir du nom. Argument ou figure à partir du nom quand, par l'interprétation du nom quelque chose de bien ou de mal est révélé sur la personne qui le porte, comme chez Ovide : Maxime, ô toi qui es digne d'un si grand nom, et dont la grandeur d'âme ajoute encore à l'illustration de ta naissance)

Une autre étymologie, héritée directement ou non des *Etymologies* d'Isidore, est développée à partir d'un autre sens de *caedere* dans *Li Fet des Romains* ou *Roman de Jules César* inspiré de Lucain (ca.1215) :

Caesar autem dictus quod caeso mortuae matris utero prolatus eductusque fuerit, vel quia cum cesarie natus est (*Etymologies*, IX.3.12. Cf. aussi *Derivationes*, éd. Cecchini, C 118.4)
(César est appelé ainsi parce qu'il fut mis au monde et extrait de l'utérus de sa mère morte qu'on a ouvert (*caeso* p. pa. de *caedere* « ouvrir ») ou parce qu'il est né avec une tête chevelue (*caesaries* « chevelure))
Gaius Juilles Cesar fu tant au vantre sa mere que il covint le ventre tranchier et ovrir ainz que il poïst oissir ; et trova l'en que il avoit mout granz chevex. Pour ce fu il apelez Cesar par sornon, car cist moz Cesar peut senefier ou cheveleüre ou trenchement (*Fet des Romains*, éd. Flutre et Sneyders de Vogel, 1938, I, 2, § 1)

C'est avec toute cette portée et cette fonction que l'étymologie onomastique est abondamment employée dans les ouvrages historiques, qu'il s'agisse des toponymes ou des anthroponymes : elle constitue un socle d'*interpretamenta* balisant le récit historique. L'étymologie des noms de villes, en particulier, légitime leur appellation par leur origine Dans *Li fet des Romains*, le compilateur introduit ainsi une digression sur l'origine de *Sancerre*, qu'il identifie avec *Avaricum*, en la rapportant à César :

Cesar sejorna grant piece en Avari et fist iluec ses legions reposer, qui mout estoient travailliees au siege de la vile ; et il troverent laienz grant atret de tot bien, si se firent iluec sainier, beignier et aisier. Et por ce que Cesar avoit tot le pueple de la vile grant et petit sacrefié et ocis, il chanja a la vile son premerain non, si l'apela Sacrum Cesaris, qui sonne Sancuerre en françois. Encore retient ele ore le non de Sancuerre. (*Fet des Romains*, II, 18, 34, p. 257). L'étymologie « *Sacrum Caesaris* » n'a donc pas été « forgée au 16e siècle par quelque étymologiste complaisant », comme le croit Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dict. de Géographie universelle*, remarquent L .-F Flutre et K. Sneyders de Vogel en note (ibid., II, p. 127)
(César demeura un long moment à Avaric et y fit se recréer ses légions, que le siège de la ville avait durement éprouvées ; elles y trouvèrent abondance de toutes sortes de bienfaits, soins, bains et agréments. Et puisque César avait massacré et tué toute la population de la ville, de toutes origines, il changea le nom primitif de la ville pour l'appeler Sacrum Caesaris, ce qui donne Sancerre en français, et c'est le nom qu'elle porte encore actuellement)
Étymologie rectifiée par A. Longnon : « Des clercs des XIe et XIIe siècle ont appelé *Sancerre* (Cher) *Sacrum Caesaris*, alors qu'en réalité l'appellation antique de ce lieu est *Gortona*, d'où celle de *Château-Gordon* usitée au début de l'époque féodale, et que *Sancerre* n'est autre que le vocable – Sanctus Satyrus – d'une abbaye toute voisine de cette ville. Le nom, d'origine grecque, du bienheureux auquel cette abbaye était dédiée, accentué sur l'antépénultième, et réduit à *Satrus*, a donné *serre* aussi régulièrement que *patrem* > *père.* (*Les noms de lieu de la France*, Paris, Champion, 1968, I, notice 1552, 398)

Ailleurs est rappelée l'étymologie de *Brindisi*, qui se trouve dans presque tous les glossaires, mais sous la forme *brundus*, le sens du mot n'étant cependant pas « cerf », mais « tête de cerf », comme le relèvent les mêmes éditeurs (ibid., II, p. 157). L'étymologie justifie la topographie particulière du port, offrant un abri sûr à la flotte qui y mouille, celle de Pompée en l'occurrence :

brunda *grece, latine cornu vel caput cervi dicitur, unde hoc Brundusium, civitas, videntur enim cornua cervi et caput et lingua in dispositione ejus loci* (*Derivationes*, éd. Cecchini, D 124, p. 148)

A Brindiz pensa Pompee a yverner, por le leu qui estoit garniz et forz, car la vile siet en som une langue de terre qui se lance en mer, et cele langue de terre a autresi comme .ij. cornes qui sont fleschies en tele maniere que la mers entre dedenz, et arrivent les nes illuec si asseür que venz ne les puet escroller por les montaignes qui sont a destre et a senestre en ces. .ij. cornieres. Genz essilliees de Crete fonderent ceste vile et l'apelerent Brandiz par ces cornes de montaignes, car brundus est cers en lor langage, et ces cornes ont plusors tronçons de roches autresi comme la corne dou cerf a plusors rains. (*Li fet des Romains*, III, 2, 7, p. 379-380)

(*Brunda* du grec veut dire en latin cor ou tête de cerf, d'où *Brundusium*, une cité, dont la dénomination – cors et tête de cerf – s'accorde avec la configuration du lieu)
(A Brindisi, Pompée décida d'hiverner : le lieu était fortifié et à l'abri des assauts, car la ville est située au sommet d'une langue de terre qui s'avance dans la mer ; cette langue de terre a comme deux cornes qui sont courbées de telle façon que la mer entre dedans, et les navires y mouillent avec tant de sécurité que les vents ne peuvent les naufrager, protégés qu'ils sont par les montagnes à droite et à gauche sur ces deux cornes. Ce sont des fugitifs venant de Crète qui fondèrent cette ville et l'appelèrent Brandiz en raison de ces cornes montagneuses, car *brundus* signifie « cerf » dans leur langue, et ces cornes ont plusieurs tronçons rocheux tout comme les cors du cerfs on plusieurs ramifications)

Dans le domaine historique encore, des étymologies implicites peuvent justifier un développement de type encyclopédique pour des termes de civilisation, sous forme d'une notice, comme dans cet autre exemple de la description du *triomphe* romain, dans *Li Fet des Romains*, que le compilateur a dû prendre dans une glose de son manuscrit ou dans un glossaire :

Triumphes est une maniere d'onor et de joie que li Romain fesoient a cels qui estoient envoié en estranges terres, quant il reperoient et il avoient les batailles veincues et les contrees conquises ou il estoient envoié. L'en vestoit celui d'une blanche robe et li metoit l'en une corone de lorier el chief. Aprés mont<oit> sor un curre que cheval blanc treoient. Toz li pueples de Rome issoit contre lui. A l'entrer en la cité estoient encoste ce curre a destre li damoisel et les puceles, qui chantoient et demenoient joie ; de l'autre part, a senestre, estoi<en>t li chaitif prison qui venoient plorant et criant, come cil qui de lor païs estoient gité. Por ces trois choses apeloit on ceste honor triumphe. (*Fet des Romains*, I, 9, 2, p. 56) Dans la dernière phrase, remarquent les éditeurs, on sent l'influence d'Isidore, *Étymologies* XVIII, 2, 3-5, qui donne *tres* comme étymologie de *triumphus* (ibid., II, p. 77). Étymologie reprise dans les *Derivationes*, éd. Cecchini, T 166, 24, p. 1245.
(Le triomphe est une sorte de manifestation d'honneur et de liesse que les Romains faisaient à ceux qui étaient envoyés dans des terres étrangères, lors de leur retour, lorsqu'ils avaient remporté des victoires et conquis les pays où ils avaient été envoyés. On revêtait le vainqueur d'un habit blanc et on lui mettait une couronne de laurier sur la tête.Il montait alors sur un char que tiraient des chevaux blancs. Tous les habitants de Rome se pressaient à sa rencontre. Quand il entrait dans la cité, à droite de ce char étaient les jeunes filles et les vierges qui chantaient en manifestant leur joie ; de l'autre côté, à gauche, étaient les malheureux prisonniers qui avançaient en pleurant et criant, exilés de leur pays. C'est pour ces trois motifs qu'on appelait cette manifestation un triomphe.)

L'étymologie des noms de personne est aussi largement représentée dans toutes les œuvres littéraires en fonction du même principe, *nomen est omen*, évoqué par la mère de Perceval dans le *Conte du Graal*, dans les conseils qu'elle donne à son fils :

Biax filz, encor vos vuel dire el :
Ja en chemin ne an ostel
N'ayez longuement conpaignon
Que vos ne demandiez son non ;
Le non sachiez a la parsome,

Car par le non conuist an l'ome. (PercL, 555-560)
(Cher fils, je veux encore vous dire autre chose : en chemin ou en hébergement, ne fréquentez jamais trop longtemps un compagnon de rencontre sans demander son nom ; finissez par savoir son nom, car par le nom on connaît l'homme)[148]

Ce dernier vers entre

est une constante dans les œuvres hagiographiques, présentant comme motif obligé, au début de l'évocation d'un saint, le *praesagium nominis*, l'*argumentum a nomine*, comme le rappelle B. Guenée (Guenée 1990, 184). Une sorte de carte d'identité étymologique où sont inscrites les caractéristique du destin du saint, en quelque sorte.

Dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (*Legenda aurea* composée par le dominicain Jacoppo da Varazze, vers 1261-1266) : « La seule régularité qui distingue Voragine de ses prédécesseurs consiste précisément en la rédaction d' « étymologies » du nom du saint, en tête de la plupart des chapitres consacrés à des saints. Jean de Mailly n'en use jamais et Barthélémy de Trente fort rarement. Dans les premiers manuscrits, ces préliminaires, qui peuvent être assez longs, sont soigneusement distingués du texte : ils sont rubriqués à part, ce qui donne à Bollandus l'idée fausse que les étymologies avaient été ajoutées au texte, la fantaisie de ces étymologies choquant davantage un savant jésuite du 17e siècle que les aspects fabuleux des légendes : une première rubrique *de nomine* (sur le nom) introduit l'étymologie avant que la rubrique *de sancto X* ou *Y* ne signale le début du chapitre proprement dit. » (*La Légende dorée*, éd. Bourreau et alii, *Introduction*, XXXVIII)

Le contenu de ces étymologies est la plupart du temps emprunté à l'*Agiographia* d'Uggucione de Pise ou hérité du célèbre opuscule de saint Jérôme, le *Liber interpretationis nominum Hebraicorum / L'interprétation des noms hébraïques* (ca. 390) [que reprennent les ouvrages encyclopédiques comme *l'Elementarium* de Papias]. Cependant, la saisie des origines linguistiques des noms ne se fait pas toujours clairement, comme le montre le passage du chapitre sur l'Épiphanie qui énumère les séries latine, grecque et hébraïque des

148 Les vers 561-562 offrent des variantes importantes, relevées par Barbara Sargent-Baur, touchant en particulier la concurrence entre *non* et *sornon* (Sargent-Baur 2000, 119) : cette dernière leçon se trouve dans le manuscrit 354 de Berne, du 14e siècle, base de l'édition K. Busby, Tübingen, Niemeyer, 1993, qui cite ces deux vers *Et ce sachiez a la parsome Par le sornom conoist on l'ome.* (p. 119). Soit plus complètement : *N'aiez longuement compaignon Que vous ne demandez son non E lo sornon a la parsome. Par lo sornon conoist on l'ome.* C'est cette leçon que retient R. Dragonetti, dans une variante encore au vers 561 : *Et ce sachiez a la parsome, Par le sornon connoist on l'ome.* En observant que les traductions de Foulet (Nizet, 1970) et Briel (Klincksieck, 1971) ne font pas la dictinction entre nom et surnom, l'introduction de ce dernier pouvant laisser entendre, à ses yeux, « qu'à la requête du nom, le chevalier répondrait par le surnom dicté par son désir. » (Dragonetti 1980, 23-24). Ce qui peut être illustré par ce passage d'*Yvain*, lorsque Lunete, qu'il vient de délivrer, lui demande son nom : *Ne por quant ne vos doi celer Comant je me faz apeler : ja del Chevalier au lÿon N'orroiz parler se de moi non : par cest no vuel que l'en m'apiaut.* (*Yvain ou le chevalier au lion*, éd. M Roques, 4605-4609) (Pourtant je puis au moins vous révéler comment je me fais appeler : vous n'entendrez parler de moi que sous le nom de Chevalier au lion. C'est ainsi que je veux qu'on m'appelle. (Traduction Buridant-Trotin, Champion, 60). Le surnom est une surdétermination du nom, ajoutant à son essence première une caractéristique suppémentaire., ce que l'on aura l'occasion de développer encore ci-dessous.

noms des Rois Mages avec une répartition inversée, que l'on trouve déjà chez Barthélémy de Trente :

> *A la naissance du Seigneur, les trois Mages vinrent à Jérusalem ; leurs noms étaient, en hébreu, Apellius, Amérius et Damascus, en grec Galgalat, Malgalat et Sarachin et en latin Gaspard, Balthasar et Melchior*. (*Légende dorée*, éd. Boureau et alii, 108).

« On ne peut parler ici d'étymologie que par facilité car il s'agit de tout autre chose que de retrouver l'origine première et réelle d'un nom propre, ce qui apparaît clairement dans le fait qu'un même nom partagé par plusieurs saints reçoit une « étymologie multiple ». Bien plus, le même nom affecté au même saint (saint Rémi, ou Remigius) traité en deux chapitres différents (pour l'anniversaire de sa mort et pour celui de sa translation) est interprété de deux façons distinctes » (ibid., XXXIX) :

– soit la première étymologie, pour l'anniversaire de sa mort, qui semble être créée par Jacques de Voragine : le nom de *Remi*, *Remigius*, vient de **remi**, « paissant », et de **gens**, « terre », et il signifie « paissant les hommes de la terre par son enseignement » ; ou bien de **gyon**, « lutte », et il signifie « pasteur et lutteur ». Car il a nourri son troupeau de la parole de sa prédication, de l'exemple de sa conduite, et du secours de sa prière. *(Légende dorée*, éd. Boureau et alii, 118, ch. 16)
– soit la seconde étymologie, pour sa translation, que l'on retrouve dans l'*Elementarium de Papias*, sv. *Remiges* (p. 292) et *Gion* (p. 135) : le nom de Remi, Remigius, vient de *remige* « le rameur », c'est-à-dire le pilote ou le chef de navire. Ou bien il vient de *remis*, « les rames », qui sont les instruments par lesquels on mène le navire, et de *gyon*, qui signifie « lutte ». Il pilota en effet l'Eglise en la gardant du naufrage, il la mena à la porte du paradis, et pour elle il lutta contre les pièges du diable. (*Légende dorée*, éd. Boureau et alii, 817, ch. 143)

« Les paragraphes *de nomine*, en fait, exposent la façon dont la Providence divine a signifié une élection en motivant à chaque fois, pour chaque naissance individuelle, un nom donné ou choisi. Quelle est alors la fonction de ce paragraphe ? Il s'agit d'une part de manifester cette élection, analogue, à un degré moindre de sacralisation, à la sanctification *in utero* (dès le ventre de la mère) : c'est une sanctification dès le moment du baptême, c'est-à-dire de l'attribution du nom ; et d'autre part de fournir au prédicateur la possibilité d'une glose sur le nom dans un exemplum. » (*La légende dorée*, éd. A. Boureau et alii, Introduction par A. Boureau, XXXVII-XXXIX). L'étymologie du nom propre est ainsi programmatique de la vie emblématique du saint, accomplissement du Verbe divin par imitation.

Un même fond alimente les étymologies des saints dans la *Légende dorée* et dans le *Livre du Tresor* de Brunetto Latini, avec quelques variantes :

Saint André, apôtre :
. *Le nom d'André, **Andreas**, se comprend comme « le beau », ou comme le « répondant », ou comme le « viril », - le mot dérivant d'**andro**, l'homme ; ou bien André est ainsi nommé en rapport avec **anthropos**, c'est-à-dire « homme », à partir de **ana**, qui veut dire « vers le haut », et de **tropos**, qui note l'acte de se tourner, comme pour dire que, tourné vers le haut en direction des choses célestes, il s'est élevé vers son créateur.* (*Légende dorée*, éd. A. Boureau et alii, 2, p. 17. Sources mentionnées à la note 1, p. 1072)
. *Andreas vaut autant a dire en gregois comme biaus* (*Livre du Tresor*, éd. F. J. Carmody, 1948, I, 73)
Saint Philippe, apôtre :
. *Le nom de Philippe, **Philippus**, signifie « bec de lampe », **os lampadis**, ou « bouche des mains », **os manuum**, ou bien le mot vient de **philos**, c'est-à-dire « amour », et de **yper**, qui signifie « en haut », et veut*

dire « amateur des choses d'en haut ». On l'appelle « bec de lampe » pour l'éclat de sa prédication, « bouche des mains « pour son activité continue, et « amant des choses d'en haut » pour sa contemplation céleste (*Légende dorée*, éd. A. Boureau et alii, 62, p.351. Sources mentionnées à la note 1, p. 1222)

. ***Phelippe*** *vaut autant a dire comme bouche de lampe* (*Livre du Tresor*, éd. F. J. Carmody, I, 74)

Saint Thomas, apôtre :

. *Le nom de* ***Thomas*** *signifie « abîme » ou « double », en grec* ***Didyme*** *; ou encore ce nom vient de* ***thomos****, « division » ou « séparation ». Il est nommé « l'abîme » parce qu'il a su sonder la profondeur de la divinité, lorsque, à sa question, le Christ a répondu :* ***Je suis la vérité et la vie****. Il est nommé « le double » parce qu'il a connu la Résurrection de façon double, deux fois plus que les autres : les autres l'ont connue par la vision seulement, lui par la vision et le toucher. Il est nommé « division » ou « séparation » parce qu'il a séparé son esprit de l'amour du monde, ou bien parce qu'il a été séparé ou écarté des autres en ne croyant pas à la Résurrection. Ou encore le nom de Thomas vient de* ***totus means****, « le voyageur intégral », car il a intégralement voyagé dans l'amour et la contemplation de Dieu. Car il y eut en lui trois éléments qui montrèrent son amour de Dieu : c'est ce dont parle Prosper dans son traité La Vie contemplative : « Qu'est-ce qu'aimer Dieu, sinon avoir en son esprit un fervent désir de le voir, haïr le péché et mépriser le monde ? » Ou bien encore « Thomas » vient de* ***theos****, « Dieu », et* ***meus****, « mien » : le nom de Thomas signifie alors* ***Mon Seigneur et mon Dieu*** *quand il a cru à la Résurrection après en avoir reçu la preuve. (Légende dorée*, éd. A. Boureau et alii, 5, p. 40. Sources mentionnées aux notes 1-3, p. 1080)

. *Thomas vaut autant a dire come abisme, et il ot en sornon Didimus, ki vaut autant a dire com douteus, car il se douta de la resurrection Jesu Crist jusk'a tant k'il bouta sa main dedens sa plaie*. *(Livre du Tresor*, éd. F. J. Carmody I, 75)

Saint Luc :

. *Le nom de Luc,* ***Lucas****, se comprend comme « s'élevant » ou « exhaussant » ; ou bien « Luc » vient de* ***lux****, « lumière ». En effet, il s'est élevé loin de l'amour du monde, et il s'est exhaussé jusqu'à l'amour de Dieu. Il fut aussi la lumière du monde, en ce sens qu'il illumina le monde tout entier, selon Matthieu :* ***Vous êtes la lumière du monde****…* (*Légende dorée*, éd. A. Boureau et alii, 152, p. 855. Source mentionnée à la note I, p. 1426)

. *Lucas ewangelistes vaut autant a dire conme mires ou luisans ; et a la verité dire il fu fisiciens et bons mires* (*Livre du Tresor*, éd. Carmody, I, 79)

Saint Simon :

. *Le nom de* ***Simon*** *se comprend comme « celui qui obéit » ou « celui qui expose sa tristesse ». Il eut deux surnoms. On l'appela en effet Simon le Zélote et Simon le Cananéen, de Cana, le village de Galilée où le Seigneur transforma l'eau en vin ; et « Zélote » et « Cananéeen » reviennent au même, puisque « Cana » veut dire « zèle ».* (*Légende dorée*, éd. A. Boureau, 155, p. 872. Sources mentionnées aux notes 1 et 2, p. 1452)

. *Symon Zelotes vaut autant a dire comme Cananeus ou possession.* (*Livre du Tresor*, I, 80).

Saint Marc :

. *Le nom de Marc,* ***Marchus****, se comprend comme « sublime quant au commandement », comme « certain », comme « abaisser » et comme « mer ». Il fut sublime quant au commandement en raison de la perfection de sa vie, car il observa non seulement les commandements communs, mais aussi les commandements sublimes que sont les recommandations. Il fut certain en raison de la certitude de sa doctrine, car il a livré la doctrine certaine de son Evangile, telle qu'il l'avait apprise de son maître Pierre. Il fut abaissé en raison de sa profonde humilité. En effet, c'est en raison d'une trop grande humilité que, dit-on, il s'amputa du pouce, afin d'être considéré comme indigne du sacerdoce. Il fut amer en raison de la dureté de la peine qu'il subit, car il fut traîné partout à travers une cité et rendit l'esprit au milieu de ces tourments.* (*Légende dorée*, éd. A. Boureau, 17, 319. Sources mentionnées aux notes 1-3, p. 1212)

. *Marcus euwangelistes vaut autant a dire comme grans.* (*Livre du Tresor*, éd. F. J. Carmody, I, 81)

Saint Barnabé :

. *Le nom de Barnabé,* ***Barnabas****, se comprend comme « fils de celui qui vient », « fils de consolation », « fils de prophète », ou encore « fils qui enferme ». Il a droit quatre fois au nom de « fils », à cause des quatre modes de sa filiation : l'Écriture donne en effet le titre de fils à cause de la génération, de l'instruction, de l'imitation et de l'adoption. Or Barnabé fut instruit dans l'Evangile, il imita le Christ dans son martyre et il fut adopté par lui en recevant la récompense céleste.* (*Légende dorée*, éd. A. Boureau, 76, p. 418. Sources mentionnées aux notes 1 et 2, p. 1255)

. *Barnabé avoit a nom premierement Joseph et vaut autant a dire comme feel*. (*Livre du Tresor*, éd. F. J. Carmody, I, 82)

La *Légende dorée*, à visée hagiographique, tend ainsi à réunir la somme des *interpretamenta* du nom des saints, l'ensemble des étymons possibles réalisés dans sa vie, comme autant de thèmes (cf. le thème de la résurrection chez saint Thomas), alors que l'Encyclopédie qu'est le *Livre du Tresor* se borne à un simple rappel de l'essentiel. (Cf. Philippart 1977-1985).

À l'intérieur de l'onomastique des noms de personne, les vies de saints sont en tout cas particulièrement *propres* (aux deux sens du terme, si l'on peut dire) à l'interprétation étymologique selon le principe énoncé par Marbode de Rennes, rappelé supra, suivant lequel *Nomen commendat res nomina significata.*

C'est ce principe qui sous-tend l'*Oraison a madame Saincte Anne*, du chroniqueur et poète Jean Molinet (1435-1507), grand rhétoriqueur pratiquant volontiers le jeu de mots, et *Anna* par son nom « annagrammatique », s'y prête particulièrement.

Ton nom est Anne et en latin Anna,
Dieu tout puissant, qui justement t'anna
Veult qu'a l'anne tu soys comparee ;
Quatre quartiers une tres juste anne a,
Quatre lectres en ton nom amena
Par quoy tu es juste et bien mesuree,
Quatre vertus sont, dont tu es paree,
Cardinalles et de haut artifice :
Prudence, Force, Attemprance, Justice.
Tu es droicte Anne, Anna ainsy l'approuve ;
S'on le retourne, Anna toujours on trouve ;
Tu es l'arbre foeullu et le verd anne,
Ou on trouva la Vierge sans reprouve
Du juste anneur qui les bons anneurs anne. (*Faictz et ditz de Jean Molinet*, éd. N. Dupire, tome III, *Poésies religieuses et parodies*, XVIII, 504, *Oroison a madame sainte Anne*)
(L'annomination *Anna/Anne* et son correspondant en français repose sur la lecture de *an-* en *au-* dans *anne = aune* « l'aune », unité de mesure de longueur et sa famille *anner → auner*, i. e. « mesurer à l'aune » et *anneur → auneur* « celui qui mesure à l'aune », et *anne = aune/aulne «*aulne ». D'où la traduction : Ton nom est Anne, et en latin Anna, Dieu tout puissant qui te donna de justes proportions veut que tu sois comparée à l'aune : une aune exactement proportionnée a quatre quartiers et c'est quatre lettres qu'il donna à ton nom, par lesquelles tu es mesurée avec justesse. Il y a quatre vertus, dont tu es parée : Prudence, Force, Modération et Justice. Tu es vraiment Anne, Anna en est la preuve, si on l'inverse, on trouve toujours Anna. Tu es l'arbre feuillu et l'aulne vert, où l'on trouva la Verge sans reproche, du juste mesureur, elle qui mesure les bons arpenteurs).

Vers commentés par J. Scheidegger : « La lettre, la syllabe, le mot, tout est glosé, selon les directions données par le signifiant. La glose étymologique est la justification des rapports signifiants qui lient les mots ; cette raison du signifiant, elle la piste, la rejoint, pour la transformer en un discours *raisonnable*, un discours qui donne un sens à l'arbitraire du signifiant. » (Scheidegger 1981, 205).

De façon plus large, l'étymologie justifiant les noms propres est très répandue dans les œuvres littéraires médiévales, que ce soit en latin ou en langue vulgaire. E. Faral en donne des exemples dans *Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle*, à commencer par celui d'Ermold

le Noir, dans son *Carmen de Ludovico*, expliquant le nom de Louis en jouant sur l'étymologie latine et germanique de Louis le Pieux :

Nam Lhudovicus, enim ***ludi*** *de nomine dictus,*
Ludere *subjectos pacificando monet.*
Seu quis franciscam mavult reserare loquelam,
Nominis et possit noscere notitiam :
Nempe sonat Hluto « ***praeclarum*** *», Wicgh quoque «* ***Mars*** *» est,*
Unde suum nomen composuisse patet (in Ermoldus Nigellus, *Carmen de Ludovico Pio*, VI, coll. *Hist. Francorum*, 13, v. 45-50)
(Louis (Lhudovicus), venant en effet du nom *ludus* (jeu) apprend que c'est en jouant qu'il a donné la paix à ses sujets. Si l'on préfère consulter la langue des Francs pour connaître l'origine de ce nom, on verra clairement qu'il est composé de *Hlut*, qui veut dire « fameux » et de *Wicgh*, qui signifie « Mars » (la guerre).)
De même, au vers 344, il explique que *Francus* vient « a feritate » (de *férocité*).

Et E. Faral en relève toute une série dans les comédies élégiaques du 12e siècle, à propos de protagonistes des comédies latines de cette époque (Faral 1962) :
– *Querolus* (le geignard) dans le *Querolus sive Aulularia* de Vital de Blois (1186), dans une tirade où il peste contre la funeste prédestination de son nom :

Iratus fatis Querolus causatur iniqui
Omnis auctores et dolet esse deos.
(Irrité contre son destin, Querolus s'en prend à ceux qui lui ont donné ce nom de fâcheux augure, et déplore qu'il y ait des dieux)
Natus ego, ut quererer semper, Querolusque vocatus,
Ut vivam querulus et mea fata querar.
Mira mei video presagia nominis : audi
Nomen, quae mea sint fata notabis eo.
Sum miser atque meo mea nomino nomine fata,
Asperitasque novi nominis omen habet. (v. 43-48)
(Je suis né pour toujours me lamenter : si l'on m'a appelé Querolus, c'est pour que je vive dans les plaintes et déplore sans cesse mon destin. Étonnante vertu du nom que je porte ! Il suffit que je m'entende nommer pour connaître ma destinée. Je suis malheureux : mon nom indique mon sort ; ce nom cruellement insolite contient en lui un funeste présage. Éd. M. Abraham et alii, *La « comédie » latine en France au XIIe siècle,* Les Belles Lettres, 1931, tome 1, 75-76. Texte et traduction de M. Girard)

– *Davus* et *Birria* dans *Baucis et Traso,* comédie mettant en scène l'aventure d'un soldat berné dans ses entreprises galantes et qui, avec l'aide d'un esclave, parvient enfin à la réalisation de ses désirs :

Davus dicor, nil dans nisi vana.
Efficiar Davus nec nisi vana dabo. (v. 189-190)
(On m'appelle Davus, c'est-à-dire « donne vain ». Je serai vraiment Davus et je ne donnerai rien que de vain. Éd. M. Abraham et alii, *La comédie latine...*, tome II, 77 et 78, texte et traduction de J. Mouton)
Birria num dicor quia vir derisor amantum ? (v. 221).
(Ne m'appelle-t-on pas Birria, parce qu'en riant je joue des tours aux amants? Ibid., et en note :
« L'auteur fait dériver le mot *Birria* de l'expression *vir ridens* (homme riant), prononciation qui trahit peut-être l'origine gasconne de cet auteur. »)

– *Spurius* (le bâtard) dans l'*Alda* de Guillaume de Blois (après 1170) :

Pyrro servus erat et nomen Spurius illi
Nec deerat talis nominis omen ei. (v. 169-170)
(Pyrrhus avait un esclave du nom de Spurius, auquel il ne manquait rien de ce qu'un tel nom fait présager. Ibid., tome 2, 136, texte et traduction de M. Wintzweiler)

– *Lusca*, dont le nom fournit la matière des vers 155-157 de la *Lidia*, autre comédie latine de la même époque :

Omnia sunt Lusce, Luscaque jure vocor.
A simili mihi nomen adest omenque figurat,
Quod prestat stellis previa luna jubar. (v . 155-157)
(Borgne a la main sur tout, et si Borgne est mon nom, ce n'est pas sans raison. C'est par analogie (*simili*) que je l'ai, il est pour moi comme un symbole : la lune ne passe-t-elle pas devant les astres, et ne leur communique-t-elle pas sa lumière? Ibid., tome 1, 232, texte et traduction d'E. Lackenbacher)

– *Polla* dans *Paulinus et Polla (De Paulion et Polla,* comédie élégiaque composée par Richard de Venosa (Venouse en Italie) vers 1230-1233 :

Nomine Polla vocor, quia polleo moribus altis,
Conveniunt rebus nomina saepe suis. (v. 411-412)
(On m'appelle Polla, car je règne sur les anciennes moeurs. Bien souvent les noms sont en rapport avec ce qu'ils désignent. Éd. S. Pittaluga, *Commedie latine del XII e XIII secolo,* Genova, Istituto di Filologia Classica e Medievale, 1986, 148)

Autant d'étymologies qui sont comme des cartes d'identité des protagonistes, le nom faisant présage selon la maxime rapportée par Polla, condensée dans le célèbre jeu de mots antique *nomen – omen* (le nom est un présage) rappelé par Querolus et Lusca, faisant fortune au Moyen Âge et employé encore jusqu'à nos jours dans les marques publicitaires, sans compter sa forme banalisée *comme son nom l'indique.*[149]

Sur le même mode plaisant que celui des comédies latines, dans la *Vengeance Raguidel*, roman arthurien composé par Raoul de Houdenc au début du 13e siècle, Druidain, chevalier monstrueux et risible, revendique la belle Ydain en vertu de la signification de son nom, une prédiction lui ayant annoncé qu'il deviendrait son amant :

Et por çou ai nom Druidain
Que je dois estre drus Ydain (4387-88)
(Je m'appelle Ydain, car je dois être l'amant d'Ydain. Éd. G. Roussineau, Genève, Droz, 2004)

Henri d'Avranches, poète et grammairien du 13e siècle, étymologise son propre prénom, non sans humour :

149 Plus près de nous, W. Shakespeare joue sur le nom de Jean de Gaunt dans *Richard II*, en le faisant railler sur son nom, lorsque le roi s'informe sur son état de santé : « – Comment cela va-t-il ? Comment se trouve le vieux Gaunt ? – Oh ! Comme ce nom convient bien à ma figure ! Je suis un vieux desséché parce que je suis vieux ; le chagrin a gardé en moi une longue abstinence ; et qui peut s'abstenir de nourriture et n'être pas désséché ? » (Acte II, scène 1). Traduction sur le site Atramenta et note 10 du traducteur : « *Gaunt* en anglais signifie 'mince, maigre, desséché'. Voici tout le passage, et cette suite de jeux de mots qui sont bien dans les habitudes de l'époque, mais auxquels il a été impossible de trouver un équivalent en français : *O, how that name befits my composition : Old Gaunt, indeed ; and gaunt is being old : wihin the grief hath kept a tedious fast. And who abtains from meat and is not gaunt* … (Jeu de mots rappelé par W. Redfern 2005, 71). John of Gaunt est aussi traduit par Jean de Gand, et le jeu de mots est alors transposé en *Gand/gant.*

Hinc vocor Henris : "Hen" –in ;" ris" – risus ; dicitur Henris « In » risu – non in risu, quo rideo, sed quo rideor (Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, 1956, 604)
(Je m'appelle donc Henris : *Hen = in* et *ris = risus* ; Henris veut donc dire *in risu* (*en -ris*), non parce que je ris, mais parce que je suis objet de risée)

Arnoul (Arnulfus) d'Orléans, grand exégèse des oeuvres d'Ovide dans la deuxième moitié du 12e siècle, étymologise son nom sur le même mode dans son *accessus* des *Fastes*, comme il le fait d'*Alcides* : *Arnulfus quasi ARdua NULla FugienS – Aurelianis quasi AUREa AlieNis – Alcides : ALta CelI DESinanS* (Arnulfus équivalant à « ne fuyant aucune difficulté » – d'Orléans : équivalant à « dorée pour les étrangers » – Alcide : « égalant les hauteurs du ciel »).[150]

Guillaume de Normandie étymologise le nom de son seigneur Raoul (Raül/Radulfus) son bienfaiteur et protecteur[151], sur l'invitation duquel il a entrepris son *Bestiaire divin* (120 ou 1211) :

Guillelmes, qui cest livre fist,
En la definaille tant dist
De sire Raül, son seignor,
Por qui il fu en cest labor,
Car il li a ben guerdoné,
Pramis li a e ben doné,
Ben li a covenant tenu.
A Raül est ben avenu,
Car il a son non aempli.
Ne l'a mis en obli :
Tels est come son non devise,
E jeo m'en lo de son servise.
Cest non Raül sone grant chose,
Or vos aprendron la glose :
Treis sillabes i a ajustees,
Qui de treis non sont recolpees.
Treis sillabes i a sans plus :
Le ra et le dul e le fus :
Le ra est pris de ratio
E le dul vent de dulcedo,
E la tierce sillabe fus
Dit altretant come fultus.
Si le non est adreit glosé,
Fultis ert en mileu posé :
« Tunc erit fultus undique
Ratione dulcedine. »
Cest non Raül est apuié
E de raison e de pité :
Pité e dolçor e raison
Ont en son quoer fait maison.
(éd. Reinsch, Leipzig, 1890, vv. 4137-4166)
(Guillaume, l'auteur de ce livre, parle à la fin de sire Raoul, son seigneur pour lequel il accomplit ce travail, dont il l'a bien récompensé, bien fidèle à sa promesse. Heureux destin que le sien : il a réalisé

150 Relevé par D. Turco Gura, *A critical edition of Arnulf of Orléans' philosophical commentary to Ovid's Metamorphoses*, Dissertation, The Ohio State University 2010, 13, [accessible sur la Toile], dans l'éd. J. R. Ricker, *Arnulfi Aureliensis Glosule Ovidii Fastorum*, Florence, 2015, 6, 812.

151 L'identité de ce dédicataire est peu claire et a donné lieu à plusieurs suppositions.

son nom et ne l'a pas oublié. Il est tout à fait conforme à son nom, et je lui rends grâce de son service. Ce nom, Raoul [= Rodolfus] a une grande signification, et nous vous en apprendrons la glose : il rassemble trois syllabes retranchées de trois noms, trois syllabes, et rien de plus : le *ra*, le *dul* et le *fus.* Le *a* est pris sur *ratio* (raison), le *dul* vient de *dulcedo* (douceur), et la troisième *fus* a le sens de *fultus* (p. pa. de *fulcio* « étayer, soutenir »), et si le nom est glosé correctement, *fultus* est placé au milieu : il sera étayé des deux côtés par la raison et la douceur. Ce nom Raoul est ainsi étayé par la raison et la miséricorde. Miséricorde et douceur et raison ont élu domicile en son coeur.)
Raoul a donc agi conformément à son nom, décomposé par l'étymologie «syllabaire».

Étymologiser son propre nom, c'est lui donner du sens, en dégager les attributs caractérisant celui qui le porte. Rutebeuf ne fait pas autre chose quand il remotive son nom par l'annomination sur son nom dans six de ses compositions[152] en en faisant le composé de *rude* et de *buef*, parmi les quinze fois où son nom apparaît dans son oeuvre :

… hom m'apele Rutebuef,
Qui est dit de « rude » et de « buef » (*Dit d'hypocrisie*, éd. Faral-Bastin, 45-46)
Por moi, qui ai non Rustebuef,
Qui est dit de « rude » et de « buef » (*Sainte Marie l'Egyptienne*, ibid., 1301-1302)
Rustebuef, qui rudement oevre… (*Mariage Rustebeuf*, ibid., 45)
Rustebuef, qui rudement oevre,
Quar rudes est… (*Voie de Paradis*, ibid., 18-19)

Et surtout dans ces deux autres passages, où le « poète joue longuement sur le mot *rude* et ses dérivés en des développements annominatifs que des critiques ont jugés laborieux et puérils » (Dufournet 2005, 68) :

Et Rustebués en un conte a
Mise la chose et la rima.
Or dist il que, s'en la rime a
Chosë ou il ait se bien non,
Que vous regardez a son non.
Rudes est et rudement oevre :
Li rudes hom fait la rude oevre.
Se rudes est, rudes est bués :
Rudes est, s'a non Rudebués.
Rudebués oevre rudement,
Sovent en sa rudece ment (*Du sacristain et de la famme au chevalier*, 750-760)
(Et Rutebeuf a fait un conte de cette histoire et l'a mis en rimes. Il dit à présent que s'il y a dans la rime quelque chose à reprendre, vous devez prendre garde à son nom. Il est rude [deux premières syllabes de son nom] et c'est pourquoi il œuvre rudement, car un homme rude fait une œuvre rude. Mais s'il est rude, rude aussi est le bœuf, et c'est pourquoi de plus il est appelé *Rudebeuf*. Rutebeuf oeuvre rudement, souvent dans sa rudesse il ment).[153]

Se Rustebués rudement rime
Et se rudece en sa rime a,
Prenez garde qui la rima.
Rustebuef, qui rudement oevre,
Qui rudement fet la rude oevre,
Qu'assez en sa rudesce ment,

152Sur l'annomination comme figure de mots chez Rutebeuf, cf. X. Leroux 2007.

153 Citant ce passage, qui illustre au mieux l'*annominatio* étymologique volontiers pratiquée par Rutebeuf, R. Dragonetti observe que « non seulement le poète tire des syllabes de son nom la signification de son oeuvre, mais les utilise comme procédé de développement de la strophe. » (Dragonetti 1980, 24).

Rima la rime rudement :
Quar por nule riens ne croiroie
Que bués ne feïst rude roie,
Tant i mist l'en grant estude.
Se Rustebués fet rime rude,
Je n'i part plus, més Rustebués
Est aussi rudes comme uns bués (*Sainte Elysabel*, 2156-2168)
(Si Rutebeuf rime rudement, et s'il y a de la rudesse dans sa rime, voyez donc qui rima : Rutebeuf, qui travaille rudement, qui fait avec rudesse une oeuvre rude (dans sa rudesse il déçoit beaucoup), rima la rime rudement. Car pour rien au monde je ne croirais qu'un boeuf pût faire autre chose qu'un sillon rude, quelque peine qu'on y mît. Si Rutebeuf fait des rimes rudes, je n'y peux rien de plus, mais Rutebeuf est aussi rude qu'un boeuf).

Comme le signalent E. Faral et J. Bastin, « l'on n'est pas obligé d'accepter de confiance l'étymologie que l'auteur a ainsi donnée de son nom » (éd. Faral-Bastin, I, 33), mais pour Rutebeuf elle est signifiante. J. Dufournet, déchiffre ainsi la portée de la *rudece* de Rutebeuf, dont « l'interprétation *péjorative* peut se déployer en trois directions :

– le poète est *rude* dans la mesure où il est grossier, inculte, ignorant et fruste : sa poésie n'a rien de la savante finesse des œuvres courtoises ;
– le poète est lourd comme un bœuf de labour et reprend les mêmes motifs, les mêmes jeux avec une pesante application ;
– le poète est bourru, désagréable à entendre, et sa poésie, à dominante satirique, dérange, importune. » (Dufournet 2005, 69)

Si Rutebeuf « se nomme et glose longuement et fréquemment son propre nom en accumulant les plaisanteries étymologiques », il est aussi « un des premiers à inscrire son nom dans le jeu afin d'en dégager une poétique, marquant une tradition poursuivie par Guillaume de Machaut » (Zink 1985, 64). Ce jeu s'inscrit dans une « mimique du poète » : « les jeux constants de l'*annominatio*, les calembours, les figures étymologiques, les effets d'allitération et de paronomase, les rimes inattendues ou trop attendues, tout cet attirail étourdissant est déjà une *mimique* du poète, revendiquant son dit, y imposant sa présence tout en marquant la distance de l'exhibition » (ibid.).

Aimon de Varennes étymologise son nom vers la fin de son *Florimont*, composé en 1188 ; il est par essence un serviteur de *fine amor*, dont son roman est une illustration :

A cel tens ot en amor foi.
Mais or ne sai ge ne ne voi
Que fine amor[s] est devenue ;
Mont ait lonc tens qu'ele est perdue.
Ayme en trovei une branche,
Ou ses fins cuers loiaus estainche.
Per quevoitisse n'est pas morte ;
La joie de li le comforte,
Et ses cuers i est toz enclos.
Hui mais oreis d'Eleneos,
Qui mout fut saiges et cortois ;
Florimont ot nom en fransois.
***Aymes de Varanes** vos di(s)t,*
Que l'istore mist en excrit
si com fine amor[s] li consoille,

Et ses cuers les mos apparoille.
A sius qui sevent de clergie
Contet per ethymelogie
Que por s'amie ***Vialine***
Traist de[l] greu l'istore latine,
Et del latin fist le romans
Aymes, que fut loials amans.
N'est mervelle se il ama ;
Car amor[s] le li comanda.
A hicel tens que il fut neiz
Si fut ***Aymes*** *d'amor nomez :*
*Que l'****i*** *après l'****a*** *notera,*
Amo *tot droit i trovera ;*
Et la seconde asiment
Ames*, se* ***i*** *ne le deffent ;*
Et de la tierce ostez ***i****,*
Amez *trovereis atresi.*
Et se ***Ay(g)me*** *le nomet on,*
*De l'****i*** *ait conronpu le non ;*
*De l'****i*** *est li nons conronpus,*
N'est mie li nons coneüs.
Et se ***Ai(g)mes*** *ait nom d'amor,*
Dont il doit servir son signor,
De boen cuer et de son pooir
Doit toz jors faire son voloir,
Ne doit pas son nom desmentir :
Per le nom doit amor servir.
Pues que il ait nom amiable,
Bien doit avoir amor durable
Tel que en vellant ne en songe
N'i ait fauceté ne mençonge. (éd. A. Hilka, Halle, Niemeyer, 1932, v. 9195-9240)
(En ce temps-là régnait en amour la fidélité, mais à présent j'ignore et je ne vois point ce qu'est devenue la fine amor ; il y a bien longtemps qu'elle est perdue. Aimon en trouva une branche où il rafraîchit son coeur pur et loyal. Convoitise ne l'a pas tuée ; la joie qu'il y trouve le réconforte et son coeur y est entièrement enclos. Aujourd'hui vous entendrez parler d'Éléneos, lui qui était si vertueux et si courtois, en français Florimont. C'est Aimon de Varennes qui vous le dit : c'est lui qui mit par écrit cette histoire, selon les conseils de fine amour, et c'est son coeur qui agence les mots. S'adressant aux lettrés cultivés, il raconte, par étymologie, que pour son amie Vialine, il a transcrit du grec le récit en latin, et Aimon le fit passer en français, en loyal amant qu'il est. Rien d'étonnant s'il aima, car c'est amour qui le lui commanda. Lors de sa naissance, il fut appelé *Aimes* [Cas sujet de *Aimon*], en référence à *amour* : si l'on enlève *i* à la suite de *a*, on trouve exactement *amo* [première personne du verbe *amare* latin], de même que la seconde *ames*, si *i* ne l'interdit, et pour la troisième ôtez *i*, vous trouverez de même *amez*. Et si on l'appelle *Aimes*, c'est *i* qui a altéré le nom, et par cette altération empêche de le reconnaître. Si Aimes est donc le nom d'amour, il doit servir son seigneur, de tout son coeur et de tout son pouvoir, il doit toujours faire sa volonté. Il ne doit pas désavouer son nom, par son nom il doit servir amour, puisqu'il a un nom aimable, il doit avoir un amour durable, sans fausseté ni mensonge, que ce soit en veille ou en songe.)[154]

Cette étymologie, particulièrement subtile, n'est compréhensible que si on la rapporte au francoprovençal, langue de référence d'Aimon en l'occurrence, comme l'établit G. Hasenohr : « Pour que cela soit vrai et que « l'étymologie » telle que définie par Uguccione

154Pour la traduction de ces passages de *Florimont*, je n'ai pu retenir celle de J.-P. Desgoutte, répondant vers par vers au texte de l'édition Hilka : *Aymon de Varennes, Le Roman de Florimont, La ballade du povre perdu*, Joinville-le-Pont, Arpublique, 2104. Approximative, truffée de calques jusqu'au contre-sens, elle témoigne, dans ces passages comme ailleurs, d'une méconnaissance profonde de la langue médiévale et de son vocabulaire.

dans les *Derivationes* fonctionne (*expositio unius vocabuli per aliud vocabulum... **magis notum in eadem lingua** secundum rerum proprietatem et litterarum similitudinem* [exposition d'un mot par un autre mot plus connu dans la même langue selon la propriété des choses et la similitude des lettres]), il convient qu'à chacune des formes mentionnées il y ait une similitude parfaite *dans la même langue* entre une forme du cas sujet du prénom et une forme conjuguée du présent de l'indicatif du verbe signifiant « aimer ». Or ce n'est le cas ni en latin (*amo, amas, amat*), ni en français *stricto sensu* (*ain, aimes, aime*), mais c'est bien le cas en francoprovençal, où les trois premières personnes du verbe *amar* (*amo, ames, ame(t)*) correspondent aux trois formes possibles du cas sujet du prénom *A(i)mo* (cas sujet propre au frpr.), *A(i)mes* (cas sujet également en usage en frpr.), *A(i)me* (même chose). C'est parce qu'il « a non d'amor » (9231) qu'il est dans la nature d'Aimon de se soumettre à l'amour et d'écrire ; mais ce nom, seule la langue maternelle sait le déchiffrer et l'animer. » (Hasenohr 2007, 190). Ici encore, le nom est porteur du destin et du dessein de l'écrivain qui le porte.

Le roman de *Florimont* composé par Aimon en 1188, est aussi, en quelque sorte, l'illustration développée de ce nom, transposant le nom grec d'*Eleneos*, et plusieurs passages sont des variations sur le thème de la *flor* qui en est la base :

> *La dame son enfant porta,*
> *Au nueme mois s'en delivra,*
> *Et per le consoil de la meire*
> *Comanda Mataquas li peires,*
> *Meïsmes le jor qu'il fut neiz,*
> *Qu'il fust Eleneos nomez ;*
> *Car Eleneos en grezois*
> *Dissoit Florimont en françois.* (v. 1885-1892)
> (La dame porta son enfant jusqu'au neuvième mois, et suivant le désir de sa femme, Mataquas, le père, ordonna, le jour même de sa naissance, qu'on l'appelât Élénéos, ce qui signifie en grec la même chose que Florimont en français).

Nom que glose ainsi son précepteur Fouquart :

> *« Beneoite », fait il « soit l'ore*
> *Que tu onques fus engendrez !*
> *Que per toi seroit li païs*
> *Aquitez de nos anemis.*
> *Plus que rosiers ne puet celer*
> *La douce flors qu'il doit porter,*
> *Ne ne puels tu celer ne(s) covrir*
> *Le bien qui de toi doit venir.*
> *Cil qui te nomment Florimont*
> *Pas a ton nom failli n'en ont.*
> *Enjandrez fus en Edorie :*
> *En françois welt dire : florie.*
> *De Florie fus enjandrez,*
> *Flor del Mont seras apalez. »*
> *« Maistres », dist Florimons, « merci !*
> *N'est pas ensi, jel vos afi.*
> *Je n'ai hatesce ne pooir*
> *Dont je puisse tel nom avoir ».* (v. 2010-2029)
> (« Bénie soit l'heure », dit-il, « où tu fus engendré, car je savais parfaitement que c'est par toi que le pays serait délivré de ses ennemis. Pas plus que le rosier ne peut cacher la douce fleur qu'il doit porter, tu ne peux cacher ni masquer le bien qui doit venir de toi. Ceux qui t'ont nommé Florimont n'ont pas

trahi ton nom : tu fus conçu par Édorie, qui veut dire Fleurie en français. Engendré par Édorie, tu seras donc apelé Fleur du Mont. » – « Maître », dit Florimont, « merci ! Mais je vous assure, je n'ai ni la le rang ni le pouvoir pour mériter un tel nom. » [*hatesce* = *hautesse* traduction erronée par « désir » chez J.-P. Desgoutte, 81].

Le héros a donc, en quelque sorte, à « conquérir » son nom en se conformant à son *sen*, en pratiquant les vertus qu'il implique, dont l'humilité, comme le lui enseigne la Fée, dans un développement moral condamnant l'orgueil, son contraire, illustré précisément par la métaphore de la fleur :

Florimont, plus dire te wel :
Garde toi de mavais orguel.
Humelitez ait grant vertu ;
D'orguel sont mort et confondu
Maint roi, maint prinses et maint conte ;
Orguels met son signor a honte.
La racyne d'orguel est vaigne,
Ne puet florir, ne n'i vient graingne :
Fause est et le flor[s] et li grain[s],
Tuit sont faus et porri et vain.
Florimont, per humelité
Ait on honor et richeté. (v. 2844-2854)
(Florimont, j'ajoute encore : Garde-toi du mauvais orgueil, l'humilité a grande vertu. Maints rois, maints princes et maints comtes sont morts victimes de l'orgueil. Orgueil fait honte à son maître, sa racine est stérile, il n'en pousse fleur ni bourgeon : tous sont faux, pourris et vides. Florimont, c'est par l'humilité que l'on a l'honneur et la richesse.)

C'est en manquant au code de la fin'amour, qui impose le secret, en dévoilant sa liaison avec la Pucelle de l'Ile Celée, que Florimont perd précisément son nom pour adopter celui de *Povre Perdu*, à la suite du congé que lui donne la Pucelle, lui reprochant précisément d'avoir flétri la *flor de son amour* en la rendant stérile :

« Je ne t'en os mener o moi,
Ne ne puis remenoir o toi,
Tes cuers estoit de moi saisis
Et estoit de m'amor floris.
De cele flor avoies frut
D'amor, de joie [et] de de(s)duit.
Qui a descoverte l'amor
De ton cuer a osté la flor :
Puels que la flor(s) en est ostee,
Li fruis ne puet avoir duree. »
Florimont dist : « Vos dites voir.
Bien puis conoistre et savoir
Que nes uns arbres son seignor
Ne poroit frut doner sens flor :
Puels que li arbres sa flor pert,
De riens fors d'ombre ne le sert. » (v. 3793-3808)
(« Je n'ose t'emmener avec moi ni ne peux rester auprès de toi. Ton coeur était rempli de moi et fleurissait de mon amour. Tu avais le fruit de cette fleur, l'amour, la joie et le plaisir. Celle qui a découvert l'amour a ravi la fleur de ton coeur, et puisque la fleur en est ôtée, le fruit ne peut subsister. »

Florimont répond : « Vous dites vrai : je sais fort bien que même un arbre ne pourrait donner à son maître un fruit sans fleur, et quand un arbre pert sa fleur, seule l'ombre lui est utile. »[155]

Entrant dans une sorte de purgatoire marqué par le dénuement le plus complet, Florimont s'estime dès lors indigne de porter son nom :

Dedens son cuer avoit grant ire,
Toz estoit livrez a martire.
Quant on l'apele : « Florimont ! »
A mout grant poengne respont.
« Signor », fet il, « tort en avez
Quant vos Florimont m'apalez :
De Florimont n'en i a mie ;
Il s'en ala avec s'amie
Quant em sospirant la baissa,
Mai por Florimont sai laissa
Un chevelier povre perdu.
Ne l'avez vos donc coneü ?
Se sui ge, li maleürez,
Que Povres Perdus sui nomez.
Qui atrement me nomeroit
De duel ossire me feroit. »
Sui amin avoient paor
Qu'il ne s'oceïst de dolor,
Et por ce qu'il ne li anui(s)t,
Povre Perdu l'apelent tuit. (v. 4011-4030)
(Dans son coeur il était au désespoir, il souffrait le martyre. Qaund on l'appelle « Florimont », il daigne à peine répondre. « Seigneurs », dit-il, « vous avez grand tort de m'appeler Florimont. Il n'y a plus de Florimont : il a disparu avec son amie dans le baiser qu'il lui donna dans un soupir, et il abandonna Florimont por devenir un pauvre chevalier perdu. Ne l'avez-vous donc pas reconnu ? C'est moi le malheureux que l'on appelle la Pauvre Perdu. Qui désormais m'appellerait autrement me ferait mourir de douleur. » Ses amis craignaient qu'il ne se tue de désespoir, et pour ne pas lui déplaire, tout l'appellent le Pauvre Perdu. »

C'est à l'issue d'un long chemin d'épreuves qu'il recouvre son nom, révélé à la cour du roi Diamain par le prince au service duquel il est entré :

Li prinses dist a roi : « Biaus sire,
Vos m'avez forment comjuré
Que je vos die verité
De mon signor qui est et don[t].
Oïstes ains de Florymon[t]
Parler, cel qui le moustre ossist,
De Garganeüm le chief prist ?
Niés est le roi d'Esclabonie,
Et a riche roi de Percie,
Se dient, fut fille sa meire.
Li dus Mataqua(n)s fut ses peire.
Por la dame d'Ile Celee,
Qu'il perdit quant il l'ot amee,
Se volt si a honte livrer,
Povres Perdus se fist nomer :

155 «Der Minnebaum ist gefällt, die Blüte aus Florimont's Herzen gerissen und alle Früchte bar, so klagt die Fee » (LXXI) », (éd. Hilka, Introduction)

C’est Florimons qui est a toi.
Le nom avez oït de moi ;
Sor son deffens le vos ai dit ;
Florimons le me contredist. (v. 9343-9360)
(Le prince dit au roi : « Cher seigneur, vous m’avez instamment conjuré de vous dire la vérité sur l’identité et l’origine de celui que je sers. Vous avez entendu parler de Florimont, celui qui tua le monstre et trancha la tête de Garganeum ? Il est le neveu du roi d’Esclavonie et sa mère, dit-on, est la fille du riche roi de Perse, et son père le duc de Mataquas. C’est pour la dame de l’Île Celée, qu’il a perdue après l’avoir aimée, qu’il a voulu ainsi s’humilier en se faisant appeler le Pauvre Perdu ! C’est lui votre homme ! »)

Et plus loin :

« Sire, nus hons ne puet conter
Ne(s) sa bonté ne(s) sa vertu.
Quant se mist nom Povre(s) Perdu,
Seu fist il per humelité ;
Tant ait de sens et de bonté,
De riche cuer et de largesce,
En lui est la flor(s) de proësce. (v. 9404-9410)
(« Seigneur, personne ne saurait rendre compte de son excellence ni de sa valeur. Quand il a choisi le nom de Pauvre Perdu, il l’a fait par humilité ; il a tant de sagesse et d’esprit, tant de générosité et de largesse, qu’il porte en lui la fleur de toutes les vertus [v. 9403 : « plein de courage et de vaillance », chez J.-P. Desgoutte : il s’agit de la générosité, la largesse, vertu cardinale du chevalier courtois])

Et quand la princesse Romadanaple sa fiancée apprend la nouvelle avec la cour :

« Per foi », fet ele, « toz li mons
Ne me puet tenir, se jel voi,
Que je ne fasce tel desroi
Dont je serai forment bla[s]mee ;
Car la flor del mont ai amee.
Bien wel que tote(s) gens le die
Que soie [a] Florimont ami. » (v. 9488-9494)
(« Par ma foi », fait-elle, « rien au monde ne pourra m’empêcher, si je le vois, de me mettre dans un état tel qu’il m’attirera les pires reproches, car j’ai aimé la fleur du monde et je veux que tous disent que je suis l’amie de Florimont. »

Et l’épilogue résume ainsi son histoire en rappelant ses deux noms :

D’Eleonos oï aveis
Que Florimons fut apeleis.
Puis fu tant por amor vaincus
Qu’il fut nommeis Povres Perdus
Et por amor et por lairgesse
Ot mout d’anui et de povresse. (v. 13644-13648)
(Vous avez entendu l’histoire d’Éléanos, qu’on appelait Florimont, et qui fut si bien vaincu par amour qu’on l’appela Pauvre Perdu. C’est par amour et par générosité qu’il connut bien des tourments et les affres de l’indigence.)

Mais Rodamanaple elle-même est sujette à l’interprétation étymologique qui révèle sa véritable identité, l’engageant au service d’amour :

Puisqu'ele chalonge son droit (i. e. *Amor*),
Bien le moustre, qu'ele vodroit
Torner mon nom, se m'est avis,
Que seu davant fust darrier mis
Et les soulabes dairaignes
Fussent misses a premeraignes :
Le 'ple', le 'na', le 'da' derrier
Mesist davant a comensier.
Qui droit le[s] savroit asembler,
***Plena d'amors** poroit trover.*
Et qui le 'rom ' premerain
I vodroit conter dairiain,
Se il trestorne letre a letre,
De 'rom' puet 'amor' metre.
Qui bien ajoster le savrait,
***Plena d'amors** i troverait.*
Un 'a' i ait plus, se m'est vis ;
Pot un so(s)pir i serait mis
*Se ju ai nom **Plena d'amors**,*
Mes cuers en ait plus de dolors
Et por amor est en grant paigne.
Mes cuers di(s)t que d'amor sui plaigne,
Et por ce me destraint si fort.
Mon cuer bla[s]moie a grant tort.
Se fait amor[s] qui me justisse :
De moi ait bien vanjance prisse. » (v. 7761-7786)
(Puis qu'amour réclame ce qui lui revient, il indique clairement qu'il voudrait bouleverser mon nom, me semble-t-il : que le début soit mis à la fin et que les dernières syllabes deviennent les premières : le *ple*, le *ra*, le *da*, il les mettrait en premier lieu, et celui qui saurait les assembler pourrait y lire *plena d'amor* en déplaçant *roma* antérieur pour faire de *roma, amor*. Et qui saurait composer le tout y trouverait *plena d'amor*. Il reste un *a*, me semble-t-il, qui serait placé là comme soupir. Si je m'appelle *Plena d'amor*, mon coeur en a plus de douleur, car par amour il est dans les tourments. Mon coeur dit que je suis pleine d'amour, c'est pourquoi il m'étreint si fort. C'est à grand tort que je le blâmais, car c'est amour qui me gouverne : il s'est bien vengé de moi !)

Une onomastique étymologique est largement développée dans les romans du clerc anglo-normand Wace, «émaillés de nombreux discours ou réflexions étymologiques », dans son premier roman d'envergure, le *Roman de Brut*, évoquant le passé légendaire de la Grande Bretagne (1155), et dans le *Roman de Rou* (1160-74), retraçant l'histoire de la dynsastie anglo-normande. Tous deux témoignent d'une pratique de l'étymologie qui « relève à la fois d'un projet narratif et d'une méthode presque scientifique » (Mathey-Maille 1999, 580). Étudiant cette pratique dans les quinze mille vers du premier roman, elle y dénombre deux cent cinquante à trois cents vers contenant un discours étymologique, qui n'est pas seulement une *amplificatio* du texte latin de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth qu'il traduit, mais un apport explicatif participant d'une quête de l'origine : Brutus, arrière petit-fils d'Énée, donne ainsi son nom à l'île de Bretagne, dans laquelle il s'installe, alors appelée Albion, et appelle ses compagnons les Bretons, non sans que les toponymes évoluent ensuite avec l'invasion des Anglais :

Des que Brutus de Troie vint,
Tut tens Bretaine sun nun tint
Jusqu'al terme que je vus di,
Que par Gurmund sun nun perdi,

Si ot novels abiteürs,
Novels reis e novels seignurs.
Cil voldrent tenir lur usage,
Ne voldrent prendre autre language.
Les noms des viles tresturnerent,
En lur langage les nomerent. (*Brut*, éd. I. Arnold, 13653-62)
(Lorsque Brutus arriva de Troie, la Bretagne hérita de son nom jusqu'au moment – je vous le signale – où elle perdit son nom à cause de Gormond : elle eut alors de nouveaux habitants, de nouveaux rois et de nouveaux seigneurs. Ceux-ci voulurent maintenir leurs coutumes, refusant d'adopter une nouvelle langue, et changeant les noms des villes, ils les nommèrent dans leur propre langue.)

« S'ensuivent de nombreux actes fondateurs, parmi lesquels celui de nommer les lieux » : la Cornouaille, la Cambrie (ou pays de Galles), l'Albanie (ou Ecosse), doivent ainsi noms à leurs gouverneurs respectifs : Corinée (ami de Brutus), Kamber et Albanact (les fils de Brutus). « Les personnages éponymes sont nombreux et Wace s'applique à expliquer les différents toponymes, retrouvant peut-être alors, dans ce contexte des origines, le pouvoir du premier nomothète. » (ibid., 581). Dans la toponymie, certaines notices apparaissent comme de « véritables légendes étymologiques », telle celle de Cirencestre, que L. Mathey-Maille met au crédit de l'imagination ou de la fantaisie de Wace : lors d'un siège interminable, la ville est en effet prise grâce à une ruse des ennemis qui réussissent à y mettre le feu en utilisant les moineaux ; après les avoir attirés hors de la ville, on les laisse regagner leurs nids ou meules de foin qui s'enflamment aussitôt. (ibid., 582). D'où l'étymologie rappelant le stratagème :

Por ce que par moissons fu prise
Et en tel maniere conquise,
La soloient jadis alquant
Et encor font li païsant,
La « cité as moissons » nommer,
Por la mervelle ramembrer
Que par ces oisiax fut perdue
La cité qui tant fu tenue. (*Brut*, éd. I. Arnold, 14029 sq.)
(Ayant été conquise grâce aux moineaux, par ce subterfuge, on prit l'habitude, et les habitants le font encore, de l'appeler la « cité aux moineaux », pour rappeler l'extraordinaire intervention des oiseaux qui causa sa perte après un si long siège.)

Il ne semble pas cependant que cette étymologie soit une invention de Wace.[156]

156 La première mention du siège de Circencestre (Cirencester, comté de Gloucester, en Angleterre), se trouve dans *Gormont et Isembart*, sans la mention de la légende cependant : Gormont, retenu longtemps au siège de la ville, serait parvenu à s'emparer de la ville en y lâchant des moineaux auxquels on aurait fixé aux pattes des matières enflammées (noix, poix, etc.), provoquant son incendie (éd. A. Bayot, Paris1931, v. 472 et Index des noms propres s. v. *Cirecestre*). Mais ce n'est qu'un fragment, cependant, remarque F. Lot, qui le relève chez trois autres auteurs. Chez Gaimar, dans son *Estoire des Engleis* (ca. 1139) : *Idonc ert Cirencestre close, Mes par la mesguarde as Bretons Fu alumee par mussons Ki feu e suffre dedens porterent, E li sege ki defors fu Firent l'asalt par grant vertu.* (éd. Hardy et Martin, Londres, 1888-1889, v. 858 sq.). Chez Layamon, dans son *Brut* avec la même notice étymologique : *And many winters afterwards, the folk that there dwelt called it Sparrow-Chester, in their popular speech ; and yet so do some men call it, to commemorate the old deeds.* (éd. Fr. Madden, London, 1847, III, 175-176). Et encore dans le *Brut Tysilio*, traduction galloise de l'*Historia Britonum* de Geoffroy de Monmouth. Pour F. Lot, ces quatre auteurs, ne paraissant pas s'être connus, ont dû tous puiser l'épisode dans une version de l'*Historia* comportant ce passage, qui devait figuer dans la chanson de geste du 11e siècle (F. Lot, « *Gormont et Isembart.* Recherches sur les fondements historiques de cette épopée », *Romania*, XXVIII, 1998, 1-54, en particulier p. 24 sq.)

D'autres étymologies onomastiques font appel à des processus détaillés par L. Mathey-Maille, comme la composition, dans le cas de *Cernel*, lieu où Dieu apparaît miraculeusement à saint Augustin, envoyé en Angleterre par la pape Grégoire le Grand, pour le réconforter, associant l'hébreu au latin, avec la suppression d'une lettre :

> *Cernel cest nun que jo ai dit*
> *En romanz est : Deu veit u vit.*
> *Li clerc le poënt bien saveir,*
> *Cerno, cernis, ço est veeir*
> *Et Deu ad nun en ebreu El,*
> *De ces douz moz est fait Cernel.* (ibid., 13791-13796)
> …
> *Mais une lettre en est sevree,*
> *De la fin de Cerno ostee,*
> *Si est par une absciciun*
> *Faite la composition.* (13799-13802)
> (Ce nom que je viens de dire signifie en langue vulgaire « Dieu voit ou a vu ». Les savants le savent parfaitement : *Cerno, cernis* signifie « voir », et Dieu, en hébreu, s'appelle El. Cernel est composé de ces deux mots... Mais une letttre en est retranchée, ôté de la fin de Cerno, et ainsi par un retranchement est opérée la composition).

Baptisé ainsi par saint Augustin, le nom est « signifiant », témoignant originellement de l'apparition divine, « afin qu'en l'entendant nous puissions *Saver e remembrer … Que Damnedeu s'i demustra* (13810-13811 : ‘savoir et nous souvenir que le Seigneur Dieu s'y manifesta’) » (ibid., 585).

Même procédé de retranchement dans le cas de *Bladud*, personnage éponyme de la ville de Bade, où *la secunde lettre 'l' (fu) ostee* (v. 1634) en passant de l'un à l'autre, ou de *Karlegion* (Ville des légions) :

> *Abregied par substractiun :*
> *De Legiun Liun unt fait*
> *E de Kaer unt e retrait*
> *E pur tut unt Karlion dit,*
> *Si unt fait le nun plus petit.* (3200-3205)
> (Abrégé fut le nom par retranchement : de *Légion* on a fait *Lion*, et de *Kaer* on a retranché *e*, pour dire en tout *Karlion*, en abrégeant le nom).

En dehors de ces étymologies, Wace reprend aussi l'étymologie légendaire de Tombelaine, puisée dans un épisode de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (entre 1135 et 1138) : Geoffroy y développe le récit de l'enlèvement du viol et du meurtre, au sommet du Mont-Saint-Michel, d'Hélène, nièce du duc Hoël, par un géant venu d'Espagne, de même que l'étymologie du toponyme et le détail de la vengeance du roi Arthur.[157]

> *Hoel fut dolans de sa niece*
> *E mult en fu triste grant piece,*
> *Por ce que si estoit perie.*
> *De ma dame sainte Marie*
> *Fist faire el mont une capele,*

157 Cf. *Histoire des rois de Bretagne,* éd. L. Mathey-Maille, Paris, Les Belles Lettres, 1993, traduction et commentaires, § 164-165, p. 230-235.

Por Elaine qui iloc jut
Tombe Elaine cest non reçut. (éd. Leroux de Lincy, Paris, 1838, v. 12002-12009) /
Del tombel u Helaine fut
Tombe Helaine son non reçut. (éd. I. Arnold, SATF, 1938-40)
(Hoël était fort affligé par le sort de sa nièce, et en fut longtemps attristé. Il fit ériger sur ce tertre une chapelle dédiée a sainte Marie : à cause d'Hélène qui y reposait, elle prit le nom de Tombe Elaine)

La légende et l'étymologie qu'elle engendre se trouve également dans le *Roman du Mont Saint-Michel* de Guillaume de Saint-Pair (12e siècle):

Molt prof d'illuec (i. e. le Mont-Saint-Michel) *est Tumbeleine*
Qui por ce ad le non d'Eleine,
Que Eleine morte illuec fut
Quand le jaiant illuec jut.
Fille Hoël esteit, le conte ;
En porjesant l'ocist a honte.
Auquanz dient que niece esteit
Le rei Artur, quin prist grant dreit. (éd. C. Bougy, Caen, Presses Universitaires, 2009, 1346-137, v.457- 465)
(Tout près de là se trouve Tombelaine, qui porte le nom d'Hélène parce que c'est là que mourut Hélène, la fille du comte Hoël, après que le géant l'eut violée : il la tua de façon honteuse en la violentant. D'aucuns disent qu'elle étairt nièce du roi Arthur, qui en tira entière vengeance. Ibid.)[158]

Le *Roman de Rou*, bien que moins riche en développements étymologiques, témoigne de la même maîtrise de l'étymologie chez Wace, mise en relief encore par L. Mathey-Maille dans les quelques développements anthroponymiques ou toponymiques, plus restreints, qu'elle inspire, la plupart des étymologies étant « les étymologies à caractère historique dictées par la « réalité » des faits ou des personnages » (Mathey-Maille 2005, 407)[159]. De l'un à l'autre se retrouve :
– le recours à l'étymologie plurielle, comme dans le cas de Bade (la ville de Bath) dans le *Roman de Brut*, rattachée au personnage éponyme Blade, comme signalé supra, mais aussi à la présence de bains chauds :

De Bladud fu Bade nomee
…
U Bade out por les bainz cest non (1633-1635)
(Bade fut appelée ainsi en référence à Bade... ou Bade reçut ce nom à cause des bains).

158 Dans la desciption du Mont Saint-Michel qui précède, Guillaume de Saint-Pair mentionne le nom premier du lieu : *Tumbe l'apelent el païs, Por sol itant, cest m'est avis, Que il apert desus l'areigne, En la façon de tumbe humeine.* (Dans la région on l'appelle Tombe, tout simplement, je pense, parce qu'il se présente au-dessus du sable comme une tombe humaine.) (Ibid., p. 134-135 et note 67 : « Appellation originelle du Mont Saint-Michel, du gréco-latin *tumba* « monticule », et son dévivé *tombellana*, [suffixe *-ellu* suivi du suffixe *-ana*] litt. « petit mont », avec renvoi à R. Lepelley, *Le Dicotentin*, 2001, 15-18.)

159Elle relève, dans l'onomastique, l'exemple de l'édification de la chapelle de Toussaint ou de Sainte-Paix à Caen, témoignant de l'instauration de la trêve de Dieu par Guillaume le Conquérant (*Rou*, t. 3, 5383-89). Et dans les anthroponymes, les surnoms des héros de l'histoire normande : *Neel du Cotentin*, dit « Tête de Faucon » pour sa bravoure (*Rou*, t. 3, 4127-30), ou *Robert Courteheuse*, où l'étymologie accompagne le portrait : *Petiz fu mult, mais mult fu gros, Jambes out cortes, gros les os ; li reis por ço le sornomout E Corte Hose l'apelout, De cortes hoses ert hosez E Corte Hose ert apelez.* (*Rou*, t. 3, 9343-48).

Ou celui des *Danois* dans le *Roman de Rou*, que Wace propose de rattacher soit au personnage éponyme de *Danas*, soit au fleuve Danube :

> *Une genz de Troie eschapperent,*
> *qui en Danemarche assenerent.*
> *Por Danas, un ancesseor*
> *qu'il orent lognes a seignor,*
> *se firent Danoiz apeler,*
> *por lor lignage remembrer ;*
> *u de Danube, un flumz moult grant,*
> *qu'Ester claiment clerc luisant,*
> *qui les regnes vet devissant,*
> *celle part tornë en corant,*
> *furent cil apelez Dani,*
> *qui estoient anceis Daci.* (Rou, éd. A. J. Holden, Appendice, tome II, 165-176)
> (Un peuple s'enfuit de Troie et arriva au Danemark. En référence à Danas, un ancêtre qu'ils eurent longtemps comme souverain ils se donnèrent le nom de Danois, en souvenir de leur lignée ; ou c'est en référence à Danube, que les lettrés savants appellent Ester, servant de frontière aux royaumes et coulant dans cette région, qu'il furent appelés Danois, primitivement les Daces)[160]

– l'idée d'une déperdition de la langue depuis les origines, dégradant et dénaturant les noms primitifs. Et M. Mathey-Maille en donne pour exemple celui de la fiche étymologique consacrée à la ville de Londres, où se pressent les termes *corumpant*, *coruption*, *corumpu* expliquant le passage de *Troie nove* à *Trinovan* puis à *Karlud*, à *Londoïn* et enfin à *Londre*, sujet à des difficultés de prononciation et associé à l'histoire des conquêtes et des mouvements de population, le tout débouchant sur une constatation générale sur la perte du nom premier :

> *Par remuemenz e par changes*
> *Des languages as gens estranges,*
> *Ki la terre unt sovent conquise,*
> *Sovent perdue, sovent prise,*
> *Sunt li nun de viles changied,*
> *U acreü u acurcied :*
> *Mult en purreit l'on trover poi,*
> *Si come jo entent e oi,*
> *Qui ait tenu entierement*
> *Le nun qu'ele out premierement.* (*Brut*, éd. I. Arnold, 3375-3784)
> (Sous l'effet des bouleversements et des changements de langue des peuples étrangers, à force de conquêtes, d'abandons, d'occupations, les noms des villes changent, ou allongés ou raccourcis : on pourrait en trouver fort peu, à ce que j'entends, qui aient conservé intact leur nom primitif).

Ce sont ces noms primitifs de la « parleüre » bretonne du commencement que s'emploie à restituer Wace, en qui L. Mathey-Maille voit, à la suite d'A. Thomas, un « philologue consommé ». (ibid., 585-586 et 582, note 10). Le « discours étymologique » tenu par Wace dans le prologue revu de la troisième partie du *Roman de Rou*, appuyé de l'étymologie bien

160L. Mathey-Maille mentionne en note que le rapprochement du nom *Danois* avec le personnage éponyme se trouve dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville, dont le chapitre IX.2 est consacré aux noms de peuples et à leur localisation géographique : *Danae a Danao rege vocati.* Étymologie reprise par les *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges, une des principales sources de Wace. (Mathey-Maille 2005, 406 et note 11)

fondée d'une avalanche de toponymes, changés par *muement de langages*,[161] « semblant avoir pour seul but de mieux faire ressortir le dernier nom sur lequel il va longuement s'arrêter, la Normandie », dont il veut souligner et revendiquer l'identité :

> *E Normandie out nun Neustrie,*
> *Neüstrie perdi cest nun,*
> *Si vus dirrai par quel reisun.* (éd. A. J. Holden, SATF, II, IIIe partie, 44-46)

Et Wace, de développer l'étymologie de *Normand* et de *Normandie*, en en saturant ses octosyllabes, conformément à l'origine reçue :

> *Man en engleis e en norreis*
> *hume signifie en franceis ;*
> *justez ensemble north e man*
> *e ensemble dites Northman ;*
> *ceo est hume de north en rumanz,*
> *de ceo vint li nuns as Normanz.*
> *Normant soelent estre apelé*
> *cil ki la dunt north vient sunt né,*
> *e de Normanz est apelee*
> *Normendie, que il unt poplee ;*
> *Neüstrie aveit nun anceis,*
> *tant cum ele fud as Franceis,*
> *meis pur la gent ki de north vint,*
> *Normendie cest nun retint,*
> *pur ceo que Normant la poplerent,*
> *ki en la terre converserent.* (éd. A. J. Holden, I, IIIe partie, 59-74)
> (*Man* en anglais et en langue norroise signifie « homme » en français ; associez *north* et *man*, et prononcez en un seul mot Nordman, soit en langue romane « homme du nord », de là vient le nom des Normands. On appelle donc communément Normands ceux originaires des régions du nord, et c'est sur Normand que tient son nom la Normandie, qu'ils ont peuplée. Elle s'appelait autrefois la Neustrie, aussi longtemps qu'elle appartint aux Français, mais elle prit le nom de Normandie à cause du peuple venu du nord, car c'est les Normands qui la peuplèrent en occupant cette terre.)

A cette étymologie véridique, scientifiquement fondée, il oppose une étymologie franchement « isidorienne », empreinte de dérision, attribuée aux Français :

---

161 Ce prologue offre deux rédactions : une première rédaction de 122 vers ouvrant la première partie de 750 vers, et une seconde rédaction amplifiée dans la troisième partie de 11440 octosyllabes, commentée par L. Mathey-Maille dans la « Fabrique de la Normandie », en rapport avec Dudon de Saint-Quentin et Benoît de Sainte-More (Mathey-Maille 2013, 5-8). Wace y multiplie les exemples de villes et régions qui ont vu leurs noms médiévaux changer par rapport à leurs noms primitifs, par substitution ou évolution – non sans quelques altérations, fréquentes dans la copie de noms propres – rappelés dans l'éd. A. J. Holden, III, *Notes critiques*, 213-214 : *Engleterre* ← *Bretainne* ← *Albiun* – *Lundres* ← *Trinovant* ← *Troie Nove* (la nouvelle Troie, selon la légende rapportée par Geoffroy de Monmouth) – *Everwic* (York) ← *Eborac* ← *Kaer Ebrac* – *Suth Guales* ← *Demetia* (correspondant au peuple occupant primitivement les Gales du sud, les Dimetae) – *North Guales* ← *Venedocia* (latinisation de *Guynedd*, nom indigène des Galles du nord) – *Escoce* ←*Albaine* – *Peitou e Gascuinne* ← *Aquitaine* – *Armoriche* ← *Bretainne* – *Germainne* ← *Alemainne* – *Culuinne* ← *Agrippine* (Cologne < Colonia Agrippina) – *Terruane* ← *Morine* (Thérouane < les Morini, peuplade des Morins) – *Paris* ← *Lutece* – *Puille e Lumbardie* ← *Ytaire* – *Grece* ← *Pelasge* – *Constantinople* ← *Besancie* – *Beethleem* ← *Effrata* – *Jerusalem* ← *Gebus* – *Burguinne* ← *Allobroga* – *Ostun* ← *Aedua* (leçon rectifiée) – *Palestina* ← *Judea* – *Sebaste* ← *Samaria* – *Orliens* ← *Genabés* (l'antique *Genabum*) – *Valuinnes* (Valogne) ← *Nantés* (leçon rectifiée) – *Roem* ← *Rothoma* (Rouen < Rotomago) – *Av(e)ranches* ← *Ausiona* (?) – *France* ← *Gales* (Gaule) – *Guales* ← *Cambrie* (éd. Holden, II, IIIe partie, 15-43).

Franceis dient que Normendie
ceo est la gent de north mendie ;
Normant, ceo dient en gabant,
sunt venu del north mendiant,
pur ceo que il vindrent d'autre terre
pur mieuz aver e pur cunquerre. (ibid., 75-80)
(Les Français disent que la Normandie, c'est le peuple du nord qui mendie : les Normands, disent-ils en plaisantant, sont venus du nord en mendiant, venant d'une terre étrangère pour améliorer leurs biens et s'approprier de nouvelles terres.)[162]

« Ce faisant », souligne L. Mathey-Maille, en relevant tout ce jeu d'échos et de redoublements, Wace « inscrit dans le marbre l'origine et l'identité du peuple normand. » (ibid., 7. Cf. aussi Mathey-Maille 2005).

L'oeuvre de Chrétien de Troyes est aussi balisée par une onomastisque interprétative, inscrivant ses personnages dans un réseau signifiant, où peuvent jouer les allitérations et les assonances. Un important mémoire, consacré à *La poétique du nom chez Chrétien de Troyes* (Kichenin 1999), explore les procédés et la portée poétique de cette onomastique :
– dans le domaine de la morphologie : mots-valises comme *Soredamor* ou *Blancheflor* ; passage du nom commun au nom propre comme *Guivret, Engrés, Trebuchet* ;
– dans le domaine de la syntaxe : suppression, concurrence, mutation par changement de nom ;
– à la périphérie : dissémination-rassemblement, comme dans l'exemple remarquable de ***val****let gallois* devenant *Perce****val*** *le gallois*, sème présent dans la scène de l'enfance avec le *destroit de* ***Val****donne* ou de ***Vau****coigne* : « Situés à des endroits stratégiques, ces morceaux de nom, et donc ces parcelles de sens, viennent scander les étapes de la construction du héros, sa sortie de l'espace maternel, sa consécration comme valeureux chevalier avant de devenir le témoin d'une scène plus spirituelle qui organise l'ascension d'un nouveau chevalier. » (ibid., 22). Contamination ou analogie où jouent des phénomènes d'échos, « l'auteur intégrant dans le même passage, souvent après le nom, d'autres mots présentant une proximité phonique », comme dans la prolifération des *que* lorsqu'il est question du sénéchal *Keu*, dans *Yvain* (ibid., 22-23). Glose en amont ou en aval du nom, qui déplie ce nom, comme *Perceval* abattu *jus del cheval* (*Cligés*, 4783-4).

Chrétien fait de l'étymologie la clé de certains personnages, comme dans le portrait de Fénice de *Cligés* :

---

162 Un type d'étymologie comparable se retrouve dans celle de Zornee (Thornee), île de la Tamise où s'élève l'abbaye de Westminster construite par Edouard le Confesseur : *Zornee out nom, joste Tamise, Zornee por ço l'apelon Que d'espines i ot foison, E que l'eve alout environ. Ee en engleis isle apelon, Ee est isle, zorn est espine, seit raim, seit arbre, seit racine ; Zornee ço est en engleis, isle d'espines en franceis.* (éd. A. J. Holden, t. II, IIIe Partie, 5510-5518)
(Cette île s'appelait Thornee, au bord de la Tamise. Nous l'appelons Thornee parce qu'elle était envahie d'épines et qu'elle était entourée d'eau. *Ee* signifie « île » en anglais, et *zorn* « épine », que ce soit d'un arbre, d'une branche ou d'une racine : *Zornee* donc en anglais, et *Ile d'épines* en français.)
« Le procédé est toujours le même – décomposition du mot, traduction des étymons – et la démonstration exacte et rigoureuse. » (Mathey-Maille 2005, 405-406)

Fenyce ot la pucele a non :
Ce ne fu mie sanz reison,
Car si con fenix li oisiax
Est sor toz les autres plus biax,
Ne estre n'an pot c'uns ansanble,
Ice Fenyce me resanble :
N'ot de biauté nule paroille. (*Cligés*, 2685-2691. Traduction A. Micha, Champion, 1969, 80)
(Elle s'appelait Fénice, et ce n'était pas sans raison : l'oiseau Phénix est le plus beau de tous, et il ne peut y en avoir qu'un au monde ; telle est Fénice, il me semble, elle n'avait pas sa pareille en beauté)

Chrétien applique ici subtilement l'étymologie du *phénix* notée par Isidore et transmise par les *Derivationes* : *Phoenix Arabicae avis, dicta quod colorem phoeniceum habeat, vel quod sit in toto orbe singularis et unica. Nam Arabes singularem 'phoenicem' vocant.* (*Étymologies*, XII.7. 22 et *Derivationes*, F 27.10)
(Le phénix est un oiseau d'Arabie, appelé ainsi parce qu'il est d'un *phoeniceum* [i. e. d'un rouge éclatant, sens de l'adjectif latin], ou parce qu'il est singulier et unique sur toute la terre. Les Arabes, en effet, désignent par *phoenix* ce qui est singulier)

Argumentum a nomine commenté par A. M. Colby : « En justifiant logiquement le choix d'un terme, Chrétien donne une force expressive à un mot qui autrement peut sembler avoir été choisi arbitrairement pour désigner le référent, et cette véritable expressivité est utilisée comme source de preuve. Après l'emploi d'un élément appelant l'attention sur le nom lors de sa première apparition dans la description et, en l'occurrence, dans le roman même, Chrétien mentionne brièvement et avec force les caractéristiques créant la ressemblance entre Fénice et le phénix. L'association de la disjonction et de la rime fait ressortir la supériorité de la beauté de l'oiseau sur tous les autres, et le mot *ansemble* à la rime souligne tout spécialement le fait qu'il est le seul représentant de son espèce. » (Colby 1965, 146)

Dans *Cligés* de Chrétien toujours, les vers 954-979 ne sont que des variations raffinées ininterrompues sur le nom de Soredamors, souligne E. Faral (Faral 1962, 66-67) :

Por neant n'ai je pas cest non
Que Soredamors sui clamee.
Amer doi, si doi estre amee,
Si le vuel par mon non <u>prover</u>,
Qu'Amors doi an mon non trover.
Aucune chose senefie
Ce que la premiere partie
En mon non est de color d'or,
Et li meillor sont li plus sor.
Por ce tieng mon non a meillor
Qu'an mon non a de la color
A cui li miaudres ors s'acorde,
Et la fine amors me recorde :
Car qui par mon droit non m'apele
Toz jors amors me renovele ;
Et l'une mitiez l'autre dore
De doreüre clere et sore,
Et autant dit Soredamors
Come sororee d'amors.
Doreüre d'or n'est si fine
Come ceste qui m'anlumine :
Molt m'a donc Amors enoree,
Quant il de lui m'a sororee,
Et je metrai en lui ma cure,
Que de lui soie doreüre,

Ne ja mes ne m'an clamerai. (*Cligés*, vv. 954-979)
(Ce n'est pas sans raison que je porte ce nom et qu'on m'appelle Soredamor. Je dois aimer, je dois être aimée et je veux en trouver la preuve dans mon nom, car en mon nom on ne trouve qu'amour. Si la première partie de mon nom évoque la couleur d'or [*sor* « blond » en ancien français, qui entre dans le nom de Soredamor « la Blonde d'amour »], ce n'est pas sans signification : les meilleurs sont les plus blonds. Je tiens mon nom pour le plus beau, car il contient la couleur qui s'harmonise avec le plus bel or, et il me rappelle le parfait amour : qui m'appelle par mon vrai nom évoque chaque fois l'amour en mon coeur : une moitié de mon nom dore l'autre d'une dorure éclatante et blonde, et Soredamor signifie « surdorée d'amour ». La dorure d'amour n'est pas aussi fine que celle dont je suis enluminée : amour m'a donc comblée d'honneur en répandant à profusion sur moi l'éclat de son or : je mettrai en lui tous mes soins pour être sa dorure et jamais je ne me plaindrai de cette obligation.) (Traduction A. Micha, Champion 1969, 36-37)

Commentant cet extrait, R. Dragonetti « médiévise »[163] avec bonheur en relevant les jeux subtils de Chrétien sur la syllabe *or* : « L'héroïne jongle avec les syllabes de son nom et en tire des effets d'étincellement de l'or, de la dorure et de la 'surdorure'. L'*or* du nom s'harmonise avec *Amor* et les vocables qui lui font écho : *color, meillor, acorde, enoree* et confirme les qualités de la blonde (*Sor) d'Amour* ou de la *'soeur' d'Amour. »* Et une note afférente détaille l'éventail des 'possibilités signifiantes ' de la syllabe matrice *sor* : « À noter que *sor* déploie dans le texte différentes possiblités signifiantes. Il fait miroiter dans le nom l'*or* et son 'brillant' (*sor* = blond ou jaune). De plus, l'homonyme *sor* (cas sujet de *soror*), qui signifie 'soeur', mêle aux reflets de la lumière l'image du lien 'sororal', ce qui fait de *Sordamors* presque la 'soeur d'amour'. *Sor* (du latin *super*) exprime également une sorte de superlatif, mais *sor* peut aussi jouer comme forme contractée de *son or* (*s'or*). » (Dragonetti 1980, 26 et note 1).

Dans l'œuvre de Chrétien, le nom propre a toute son efficience pour devenir un symbole, qui n'a plus rien d'arbitraire : « Le nom poétique diffuse une signifiance infinie, dans la polysémie qu'il comprimait en son sein, dans la multiplicité des échos que l'œuvre d'art crée autour de lui. Et alors, il devient un symbole. Les plus réussis forment à eux seuls des mythes.

Notre société semble avoir créé un gigantesque mur entre nom commun et nom propre comme s'il existait une différence d'essence, en fait un fossé sémantique. Le nom propre ne signifie rien. Le nom commun ne fait que ça. Chrétien nous apprend qu'un nom n'est pas dit « propre » parce qu'il est essentiellement distinct, comme s'il venait d'un autre monde. Il faut plutôt entendre *propre* au sens de *propriété.* Un personnage ou un lieu décrivent autour d'eux un espace vide, codifié, des parois d'air ou de verre. C'est l'espace de la référence identifiante. Cet espace demande à être occupé. C'est le rôle du nom. Celui-ci est en fait un petit programme langagier, un nom commun, un verbe, un phrase. Parce qu'il y a un complexe du nom propre, alors on camoufle le nom. On lui rajoute des morphèmes qui

163 *Médiéviser* ne semble pas enregistré dans les ouvrages lexicographiques. Le verbe est employé au sens d' « imiter le Moyen Âge », comme le fait A. Chouraqui dans sa traduction de la Bible, sévèrement critiquée par H. Meschonnic, lui reprochant « d'exoticiser, de médiéviser, de truffer sa traduction de simili-hébraïsmes », de pratiquer donc, un faux médiéval (Meschonnic, *Les Cinq Rouleaux*, Paris, Gallimard, 1970). Ou encore « retrouver une ambiance médiévale » dans cet exemple du site *Hypocras de mémé Philippine* : « le touriste qui vient de médiéviser entre Halle et Grand Fauconnier se met une dernière lichette du XIIIe siècle avec l'hypocras. » Il est pris ici plus spécifiquement au sens de « entrer dans l'architectonique mentale de l'homme médiéval au point de raisonner ou imaginer comme il pouvait le faire », en l'occurrence ici en développant les possibilités évocatrices en germe dans la matrice *sor*, comme le fait Dragonetti, selon les habitudes rhétoriques de Chrétien, dans un jeu qu'on peut qualfier de para-étymologique.

semblent le rendre plus appropriés à la désignation. Mais dès lors que l'on a fait entrer du langage, du *logos*, dans l'espace de la propriété, alors la convention langagière change. Et le sémantisme traditionnel s'ouvre à la symbolique. » (Kichenin 1999, 165)

Le « symbolisme étymologique » du nom propre de personne n'est évidemment pas limité aux romans en français. Un exemple remarquable se trouve dans le *Libro del caballero Cifar*, composé pendant la première moitié du 14e siècle, roman de chevalerie courtoise inspiré de la vie de saint Eustache, récit hagiographique rédigé en grec sous sa forme originelle, puis traduit en latin et diffusé à partir de là dans de nombreuses langues vulgaires. Le nom du héros s'inscrit dans la tradition du cognomen emblématique des propriétés et du destin de son porteur. C'était déjà le cas dans le texte original, où le héros, Placidus, se voit attribuer le nouveau nom d'Eustachius par l'évêque, lors de son baptême, ainsi que son épouse et ses enfants, consacrant sa nouvelle naissance chrétienne, comme il est d'usage dans la littérature hagiographique :

> *Et catezizavit eos* (i. e. *episcopus*), *exponens eis misteria fidei, baptizavit in nomine sanctae Trinitatis. Et Placidum quidem vocavit Eustachium, uxorem vero ejus Teospidem et filium primogenitum vocavit Agapium et alterum Teospidum, et contulit sacrum sacramentum Domini nostri Jhesu Christi et dimisit eos, dicens : « Dominus Jhesus Christus filius ejus sit vobiscum et donet vobis eternam vitam... »*
> *E quant il* (i. e. l'évêque) *ot assez sermonné de la loi as crestiens, si le baptisa el non del Pere e del Filz e del Saint Esperit, e lor chanja lor nons : Placidain apela Eustache e sa fame Theopites, l'ainzné des enfanz Agapion e l'autre Theophiton. Aprés si lor dona le saint seirment Jhesu Crist, puis les comande a Deu e lor dist : « Nostre Sires Jhesu Crist soit avec vos e vos doint vie pardurable... »* (*La vie de saint Eustache, version en prose française du XIIIe siècle* éd. J. Murray, Paris, Campion, 1929, édition bilingue latin-français, VII, 9-10)
> (Après leur avoir exposé les mytères de la foi chrétienne, l'évêque les baptisa au nom de la sainte Trinité. Et changeant leurs noms, il appela Placide, Eustache, son épouse, Théospite, son fils aîné, Agape, et le second, Théospide ; puis il leur donna le saint sacrement de Notre Seigneur Jésus Christ, et les recommandant à Dieu, il leur dit : « Notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous et vous donne la vie éternelle... »

Selon son étymon grec, Ευσταχυς, « l'homme aux beaux épis » ou « chargé d'épis », il porte alors en lui la fécondité de la foi. Son héritier, le *caballero Cifar* ne porte pas non plus un nom indifférent, dans un roman dont J. Pélegrin-Battesti souligne le cratylisme : « Dans le *Libro*, le choix du nom (propre) coïncide bien avec la caractéristique « définitoire » de l'individu. Il est unique et relève du 'cognomen', en grec de l' 'éponyme'...[164] Si les toponymes du *Libro* peuvent dérouter un moment et conduire le lecteur à une illusoire reconstitution géographico-historique, les anthroponymes du roman, eux, invitent à transformer la désignation en signification. » (Pélegrin-Battesti 1982, 39). Et au premier chef, le nom même du héros, dont J. Pélerin-Battesti explique précisément la signification emblématique et programmatique dans *L'itinéraire d'un chevalier à travers son nom* : « Telle est l'histoire d'un chevalier des Indes, lieu que saint Barthélémy évangélisa après la mort de Jésus-Christ » (*Libro del caballero Cifar*, in *Los Libros de caballería español*, Madrid, Aguilar, *Prologo*) : « Avant même l'individualisation par le nom, le héros est particularisé par son origine (« las Indias ») et par un circonstant qui le met en rapport avec un lieu privilégié, celui de la prédication. Aussitôt après, ce chevalier, désormais présenté (passage du déterminant prospectif « un » au déterminant rétrospectif « le ») est nommé « et ce chevalier eut Cifar comme nom de baptême ; on l'appela ensuite le chevalier de Dieu, car il fut toujours et en tous lieux proche de

164 Avec un renvoi à « l 'éponymie » du nom chez Genette, citée ici supra.

Dieu et Dieu l'accompagna dans tous ses actes. Il aurait donc été baptisé CIFAR (« praenomen ») puis surnommé « le chevalier de Dieu » (« cognomen »), ce qui amène une première remarque : Cifar, arabisme, n'est pas un prénom, encore moins un prénom chrétien. » (ibid., 20). Et J. Pélerin-Battesti de déchiffrer la signification des deux *nomina* en faisant précisément le parallèle avec Placide-Eustache évoqué ci-dessus : « Nous verrions volontiers dans cette double désignation un parallèle avec Placide-Eustache, modèle littéraire du héros, païen converti au christianisme et prenant le nom, nouveau, du néophyte. Cette présentation initiale condense de fait les caractères sémiques du portrait du héros à travers le roman : *Cifar / chevalier de Dieu.* Selon l'étymologie en effet, *Cifar* est un arabisme, le mot signifie ‘voyageur'’. Or, le texte nous confirme que, lorsque dans la première partie le héros est appelé Cifar, il est bien un chevalier errant. C'est donc bien la qualité d'étranger de Cifar le voyageur qui remplit de sa présence envahissante toute la première partie du récit, la narration de l'exode... Ainsi apparaît Cifar, l'exilé, dans les premiers chapitres du roman. La rupture s'opérera au moment où, ayant prêté main forte au roi Menton contre le roi Ester (*ester*, catalanisme : ‘extérieur’, ‘étranger’ aussi), Cifar se voit désormais surnommé 'le chevalier de Dieu'. » (ibid., 20-21). Double destin du héros, donc, dont la première phase (ou face) est incarnée dans son praenomen – chevalier errant ‘terrestre’ – et la seconde par son cognomen – chevalier de Dieu ‘célestiel’.

Répétant pour sa part la formule traditionnelle selon laquelle « Nomina sunt consequentia rerum », Dante, dans la *Vita nuova* (1293-1295), infère que le nom de Béatrice correspond, « pour ceux qui ne la connaissent pas », à la vérité de son être :

> *La gloriosa donna de la mia mente,*
> *la quale fu chiamata da molti Beatrice,*
> *li quali no sapeano che si chiamare.* (II, 1)
> (La glorieuse dame de mes pensées qui fut nommée Béatrice par beaucoup ne sachant comment la nommer)

Ce nom lui serait donc donné par ceux qui la voyaient selon une convenance implicite. Mais il l'étymologise plus loin pour l'expliciter et lui donner sa pleine signification :

> *Apparuit jam beatitudo vestra.* (II, 6)
> (Apparut alors votre béatitude)

Béatrice, *beata* et *beatitudo* selon son étymon, est celle qui donne la béatitude, la grâce salvatrice. Ce faisant, Dante se réfère à la théorie selon laquelle les noms sont la conséquence des choses elles-mêmes (*nomina sunt consequentia rerum*), semblant inclure de sa part « l'opposition à la théorie du hasard qui était alors au centre d'un débat à Paris et qui était aussi un thème de dispute à Bologne, comme il apparaît dans la *Quaestio disputata de felicitate*, écrite par Giacomo de Pistoia. » (Ardizzone 2002, ch. *Love as Passion*, note 72 de la p. 195)

Au siècle suivant, à l’époque du Trecento encore, Pétrarque se livre à un subtil jeu onomastique sur Laure dans le premier vers de la célèbre pièce XC du *Canzoniere* (1327), où il donne en quelque sorte le *senhal* de sa *donna* : il joue sur les associations sémantiques qu'appelle le nom de *Laura* (le laurier, Daphné), et exploite aussi ses suggestions phonétiques, la brise (*l'aura*) ou l'or (*l'oro*), évoquant la blondeur des cheveux et la splendeur du soleil :

Erano i capei d'oro e l'aura sparsi
Che'n mille dolci nodi gli avolgea. (*Canzoniere*, XC, 1-2)
(Ses cheveux d'or épars flottaient au gré de la brise, qui en mille doux noeuds les enroulait)[165]

Pour lui, le nom poétique est « lisible et déchiffrable » et toute la nature peut devenir le miroir de l'être aimé. (Redfern 2010, 77).

Le principe de l'étymologie ‘cratylienne’ pour les noms propres est enfin loin d'être ignoré vers la fin du Moyen Âge. Il est ainsi rappelé dans la lettre précédant la traduction du onzième discours de Dion Chrysostome (1er - 2e siècle), traduit de grec en latin par François Philelphe, discours cherchant à prouver que la ville de Troie n'a jamais été prise.[166] Dans cette lettre, Philelphe mentionne une épître de Leonardo selon laquelle il affirme que les poètes n'ont pas seulement inventé les faits, mais même les mots. « Intrigué par cela, Philelphe se met lui-même à réfléchir, se souvenant, pour l'occasion, du *Cratyle* de Platon, ce qui donne lieu au passage que voici, dont le sens a par ailleurs complètement échappé aux scribes français [dans la traduction de ce texte par Jean de Beauvau]» (Trachsler 1997, 49-50)[167]:

… id ob eam rem mihi accidebat Plato queque nomina non casu aliquo sed natura ipsa rei cuique ascita demonstravit […]. Utenim reliqua omittam : videbam et Hector quod ab echetor dictum 'defensorem' significaret et Priamus quod quia emptum illum ab indigenis fabulantur a priamenos tractum sit ea tamquam ab eventu afficta nomina et huius modi alia permulta intuebar. (Manuscrit de Nürnberg, MS 54 2°, fol. 159 r°)
(Et pour cela il m’est revenu que Platon a démontré que chaque nom est associé à chaque chose non pas par un hasard quelconque, mais par la nature même […]; et pour laisser de côté le reste : je voyais aussi qu’ Hector est nommé d'après *echetor* signifiant 'défenseur' et que Priam est tiré de *priamenos* parce qu'on raconte qu'il a été racheté des voisins [où il a été gardé en otage], comme si ces noms étaient tirés des faits ; et de cette sorte je voyais une multitude d'autres exemples.)
On reviendra sur ce nom dans le chapitre traitant du renouveau contemporain de *nomen omen.*

Il n'est pas sans intérêt enfin, que soit éclairé par une définition de type étymologique le surnom donné au rustaud Galeso dans la première nouvelle de la cinquième journée du *Décaméron* de Boccace, méritant le surnom de *Cimone* qui lui est donné en dérision par les Chypriotes :

Era chiamato Cimone, il che nella lor lingua (i. e. était motivé) *quanto nella nostra bestione.* (V, 1)

---

165 Cf. sur ce point F. Rigolot 1977, 110-126.

166 L'original grec de ce discours, traduit en latin par Francesco Filelfo en 1427, est traduit en français par Jean de Bauveau, entre 1466 et 1472, sous le titre *L'histoire de Troye selon Jean Crisostome.*

167 En note, R. Trachsler mentionne que, dans le *Cratyle*, l'étymologie d'Hector est donnée en 393a (rattaché à *echo* « je tiens » : « Car ce dont on est le chef, on en est sans doute aussi le détenteur ; il est clair en effet qu'on en est le maître, qu'on le possède et détient. »), et que celle de Priam en est absente, mais que « l'étymologie proposée par Philelphe relève parfaitement bien du même esprit. » Il donne également en note le texte français de Jean de Beauvau d'après le ms. BN fr. 24442 (fol. 6v°-7r°) avec, entre crochets, les variantes du BN fr. 1413 : *non pas que je fusse ignorant que le nom de Plato et le nom de plusieurs autres Grecs ne sont point d'avanture empruntés et trouvés, mais pour ce qu'il peut estre que de legier on croye les anciens qui ont escript les ystoires en la pluspart. Les anciens ont escript faintes, controuvees et tout autrement qu'elles ne sont advenues. Et a ce que je laisse les estranges exemples, je voy que le nom de Hector est imposé de sa signifiance qui vaut autant a dire comme deffenseur et Priamus est a dire rachapté de ses voisins pour ce que Homerus faignait qu'il fust bailli en hostaige et rachapté des mains des Grecs.*

> (Il était appelé Cimon, ce qui dans leur langue signifie ce qui équivaut dans la nôtre par « grosse bête »)[168]

D'où la remarque de G. Di Stefano à ce propos : « Dans le texte de Boccace, la définition sert à préciser le sens d'un surnom, rejoignant par là la définition même d'étymologie au sens médiéval. » Et plus loin : « La motivation du signe linguistique revêt un caractère de nécessité dès l'original, qui a la prétention d'être une lecture destinée à tous et non pas aux seuls 'doctes'. » Et le traducteur du *Décameron*, Laurent de Premierfait (1411-1414) « n'a qu'à traduire ce discours sur la langue puisque la compétence linguistique de ses lecteurs calque, ne serait-ce que virtuellement, celle des lecteurs du texte italien :

> *fu appelé Cymone qui en langage ciprien signiffie comme beste en françois.* (éd. G. Di Stefano, éd. Ceres, Montréal, 1999, V, 1, 560)

avec l'équivalence entre *nostra* (langue-source) et « françois » (langue-cible). » (Di Stefano , 1966, 85-86)

Si nous avons, dans ce qui précède, engrangé de nombreux cas d'étymologies de toponymes, nous la conclurons en développant un cas remarquable de ce que nous proposons d'appeler la 'toponymie fictionnelle', la toponymie réelle étant aussi un des hauts lieux de la recréation étymologique dans l'étymologie dite populaire, comme nous aurons l'occasion d'y revenir. C'est celui, riche d'enseignement des noms des lieux de l'aventure dans l'*Estoire del saint Graal*

4.3. Portée moralisatrice de l'étymologie

L'étymologie peut servir de support et de tremplin aux développements moralisateurs, dont les *Bestiaires* sont un témoignage majeur, comme le souligne M. Pastoureau : « Ces « étranges livres de bêtes »... « ne sont pas des traités d'histoire naturelle, du moins au sens où nous les entendons, mais des ouvrages qui parlent des animaux pour mieux parler de Dieu, de la Vierge, parfois des saints, et surtout du diable, des démons et des hommes pécheurs. S'ils s'attardent sur les « propriétés » des bêtes et sur les merveilles de leurs « natures », ce n'est pas tant pour disserter sur l'anatomie, l'éthologie ou la biologie des animaux que pour célébrer la Création et le Créateur, pour enseigner les vérités de la foi, pour inviter les fidèles à se convertir. » (Pastoureau 2011, 11)[169]. Il s'agit, à partir de leurs propriétés, de *essample prandre e grant signifiance aprandre,* selon la formule du *Bestiaire divin* de Guillaume le Clerc de Normandie, qui peut valoir pour tous les bestiaires médiévaux (vv. 1707-8)[170]. Dans son *Bestiaire a mult a dire, Bel essample e bone matire, Bone sentence e grant raison* (vv. 113-15). Les animaux sont ainsi investis d'une *signifiance,* i. e. d'une signification morale et d'un symbolisme allégorique[171], et c'est à partir de leur étymologie, souvent, qu'ils sont

168 L'étymologie de *Cimone* n'est pas claire. On a suggéré qu'il s'agissait d'un dérivé d'un passage de Valère Maxime interprété erronément, dans lequel il est dit que Cimon d'Athènes, le fils de Miltiade était, dans son enfance, considéré comme stupide. (*Memorabilia*, VII, 4, 3)

169 Cf. sur ce point J. Berlioz et M-A. Polo de Beaulieu (1999)

170 Cf. encore les vv. 1567-1574, développant le même thème.

171 On retrouve cela, d'une certaine manière, dans les représentations animalières des Allemands pendant la première guerre mondiale, caricaturés par les Français en cochons ou en gorilles : « Il existe, dans les représentations imagées françaises, deux types d'animalisation de l'ennemi. La première est celle d'une physiognomonie darwinienne qui tend à identifier les Allemands à des animaux, au sens où ils ont une place

« moralisés » et allégorisés, comme représentants des vices et des vertus, l'étymon condensant les propriétés d'un animal comme un sceau, qu'éclaire et explicite sa *signifiance*. Nombreux en sont les exemples, pouvant se classer sur une échelle axiologique allant de Dieu aux saints et aux hommes vertueux d'un côté et du diable aux pécheurs de l'autre, dont certains sont amorcés ci-dessus.

À partir de leur étymon, des animaux peuvent ainsi devenir des figures christologiques, telle la panthère, dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon : reprenant l'étymologie héritée des *Étymologies* à travers les *Derivationes*, il joue sur la syllabe *pan* « tout », pour expliquer qu'en attirant tous les animaux par son odeur suave repoussant le dragon, elle est figure du Christ repoussant le diable et que Dieu lui ressemble comme grand tout rassembleur (Pastoureau 2011, 75-76) :

> *Signifiance i at* (dans son odeur suave),
> *Pantere mustre vie*
> *Del fiz sainte Marie,*
> *E nus signifium*
> *Les bestes par raisun,*
> *Et li dragons dïable*
> *Par semblant cuvenable.* (éd. Walberg, 1900, 500-506)
> (Il faut interpréter : La panthère nous figure la vie du fils de sainte Marie, selon l'interprétation adéquate, et le dragon le diable, par une analogie appropriée)
> …
> *Quant Deus nus asemblat,*
> *Pantere resemblat*
> *E leüns resemblat*
> *Quant il resuscitat.*
> *Deus, ço dist Salemun,*
> *Que pan est son droit num ;*
> *Pan c'est tut, Deus est pan*
> *Par veir e senz engan.*
> *Uns est en deïté*
> *Tut en humanité.* (523-532)
> (Lorsque Dieu nous rassembla, il ressembla à la panthère, et au lion lorsqu'il ressuscita. Dieu, nous dit Salomon, son nom exact, c'est pan. Pan, c'est tout, et Dieu est pan en toute vérité, sans tricherie. Il est un en tant que Dieu et tout dans son humanité)

Une interprétation christologique analogue, fondée sur *pan = tout* se retrouve dans le *Bestiaire divin* :

> *En cele beste sanz dotance*
> *A molt bele signifiance.*
> *Panthere dit, qui dreit l'entent,*
> *Tant come « beste qui tot prent »,*
> *E signefie sanz error*
> *Jesu Crist nostre salveor*
> *Qui par sa grant humilité*
> *Vesti notre charnalité*

---

inférieure sur l'échelle de l'évolution humaine. La seconde relève simplement de la tradition qui consiste à décrire les hommes et leurs caractères à l'aide des animaux. C'est le mécanisme qui est à l'oeuvre dans les bestiaires médiévaux, dans lesquels les animaux ne sont pas des référents darwiniens au sens où ils représentent un stade antérieur à l'humanité, mais bien des animaux qui appartiennent à un univers symbolique commun à toute une société. La représentation des Allemands en cochon et en gorille est symbolique de ce double fonctionnement. » (Baldin 2007, 27-28)

E traist tot le secle a sei (éd. Reinsch, Leizig, 1890, 2069-77)
(Cet animal, assurément, est riche d'enseignement : panthère signifie, on le comprend bien, « animal qui prend tout ».et représente, sans aucun doute, Jésus Christ notre sauveur, qui par son insigne humilité, a endossé notre existence charnelle, en s'appropriant le monde d'ici-bas)

L'étymon n'est pas toujours retenu dans les textes vulgaires : celui du *dorcon* n'est plus mentionné dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (*dorcos = videre* « voir »), transposé en *chievre.* Il reste sa propriété essentielle, associée à son mode de vie en haute montagne (*Étymologies*, XII.1.15 et *Derivationes* D 84.4), pour figurer celle de Dieu omniscient, les hommes vertueux écoutant la prédication de Jésus Christ étant eux-mêmes « hauts comme des montagnes » :

Dorcon en griu est nuns
Que nus chievre apeluns,
Et si est itel beste
Ki munte halt pur paistre,
E ço dit escripture,
Fiere at reguardeüre. (éd. Walberg, 1900, vv. 581-586)
….....
Quant Jesus Christ prechout
Et haltement parlout,
Et prudume l'oeient,
Ki le bien reteneient,
Cil sunt halt cume munt,
Ki bien dient e funt. (vv. 597-602)
….....
Deus veit tuz cez qui sunt*,*
Ki furent e serunt,
Deus e prof e luinz veit
Issi cum faire deit ;
Deux cunuist tute gent
E lur faiz ensement,
Tut ço que il fait unt,
Que il funt e ferunt. (vv. 609-616)
(Le dorcon, en grec, est ce que nous désignons par chèvre. C'est une bête qui monte dans les hauteurs pour paître, et comme le disent les livres, il a une vue perçante... Quand Jésus Christ préchait la bonne parole, les hommes vertueux l'écoutaient et retenaient ses leçons, ceux qui disent et font le bien sont comme de hautes montagnes... Dieu voit ceux qui sont, qui furent et qui seront. Dieu voit de loin et de près, selon sa nature. Dieu connaît tous les hommes et toutes leurs actions, tout ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font et qu'ils feront.)
(Étymologie sous-jacente, propriété désincarnée dans une transposition s'adressant à un public non savant)[172]

L'agneau, selon son étymon, comme on l'a vu, est dans l'ensemble des bestiaires, symbole de pureté et d'innocence (*castus et agonscens*, i. e. reconnaissant sa mère à son bêlement), et ce depuis la Bible. M. Pastoureau signale une interprétation inverse où la mère devient le Seigneur : « Elle-même, parmi une grande foule d'animaux identiques, reconnaît le

172 M. Pastoureau signale une *senefiance* analogue dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais : *De même que la chèvre est capable de distinguer et de reconnaître à une grande distance, de même Dieu est maître de toutes les sciences et tous les êtres qui sont en ce monde. Parmi les hommes, il voit ceux qui iront loin. Il voit tout, gouverne tout, prend garde à tout.* (Pastoureau 2011, 113, *Speculum naturale*, première partie du *Specum Maius*, énorme encyclopédie du dominicain, ca. 1244, éd. de Douai, 1624, 1312).

sien à sa voix alors qu'ils semblent tous bêler pareillement : elle lui témoigne une incomparable tendresse. De la même façon, le Seigneur reconnaît chacun d'entre nous et nous prodigue son amour ; et nous, nous savons qu'il est notre seul et unique père. » (Pastoureau 2011, 118)

La fourmi comme l'indique son étymon, *est forz* et *porte mie.* Après Philippe de Thaon, évoqué ci-dessus, Guillaume le Clerc le rappelle dans son *Bestiaire divin* en en faisant le modèle des hommes et femmes devant imiter sa *proësce*, i.e. sa conduite vertueuse (v. 874), en l'occurrence sa prévoyance et travailler à leur vie future :

> *Uncor de furmi dit*
> *Ysidre en sun escrit*
> *E bien mustre raisun*
> *Pur quel furmi at nun :*
> *Forz est e porte mie,*
> *Sil cist nuns signifie.*
> *Il nen est creature*
> *De tant brieve figure*
> *Ki port de sun endreit*
> *Tel fais cum il fereit.* (éd. Reinsch, Leipzig, 1890, 1031-1040)
> (Isidore, dans son texte, explique aussi pourquoi la fourmi s'appelle ainsi : elle est forte et porte des graines. Il n'est aucune créature, aussi minuscule, qui porte quant à elle une charge aussi lourde qu'elle)
> Cf. aussi M. Pastoureau 2011, 217.

Dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (1121-1135), l'étymologie traditionnelle du *castor,* signalée ci-dessus, donne lieu à une interprétation allégorique dans les vers 1160-1172, développant la *grant senefiance* de ce comportement : « Les génitoires de cet animal sont utiles en médecine. Quand on le chasse pour s'en emparer, il se les coupe lui-même. d'où son nom (*castor = châtré*). Le castor, c'est le saint homme qui triomphe de la luxure (v. 1163). » (Guiette 1959, 276-277). S'appuyant sur d'autres bestiaires, M. Pastoureau en donne une interprétation légèrement différente et plus large quant aux péchés à extirper : «Le castor, c'est l'homme pécheur poursuivi par le démon ; pour lui échapper il doit se débarrasser de ce dont celui-ci raffole : fornication, adultère, lubricité, goinfrerie, ivognerie. Lorsqu'il a obtenu ce qu'il désirait, le démon abandonne sa proie. » (2011, 94). De même dans le *Bestiaire* de Pierre de Beauvais, après la description de l'automutilation du castor pour échapper aux chasseurs (ca. 1200) :

> *Tot altresi cil qui velt garder le commandement de Deu et vivre netement, il doit trenchier soi meisme de tos mal visces et de tos mesaaisiés fais et jeter les el visage del veneor, c'est del Diable, qui tos jors le cache. Et quant li Diables voit qu'il vit en Deu et qu'il est sans visce... Li Apostres nos dist et amoneste que nos rendons a Deu ce que nos li devons, c'est fruis esperitels. Quels sont il? Charités, pacience, pais, contenance, en boenes oevres parmanoir, en almosne, en visiter les malades et en la cure des povres et en la loenge de Dieu. Ensi resamblerons le castoire qui oste ses genitaires, c'est que nos arons osté trestos les vices de nos* (Éd. C. Baker, Paris, Champion, 2010, XXXIX, *Li castoires (bevre),* 101-192)
> (De la même manière [que le castor], l'homme qui veut observer les commandements de Dieu et vivre dans la pureté doit se couper de tous les mauvais vices et de toutes les mauvaises actions et les jeter au visage du chasseur, c'est-à-dire du Diable, qui perpétuellement le pourchasse. Et quand le Diable se rend compte que cet homme vit dans le respect de Dieu et qu'il est dépourvu de vices, il s'en retourne...
> L'apôtre [saint Paul] nous dit et nous exhorte de rendre à Dieu ce que nous lui devons, soit les fruits célestes. Quels sont-ils ? La charité, la patience, la paix, la continence, la persévérance dans les bonnes œuvres, dans la pratique de l'aumône, dans les visites aux malades, le soin des pauvres et la louange de

> Dieu. C'est ainsi que nous ressemblerons au castor qui arrache de son corps les testicules, c'est-à-dire que nous aurons extirpé de nous tous les vices. Trad. reprise en partie de G. Bianciotto, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, 1980, 40).

Guillaume le Clerc de Normandie développe davantage encore la même lecture allégorique dans son *Bestiaire divin* (1210/1211), aux vers 1477-1508 (description de l'automutilation du castor) et 1509-1566 (moralité) (éd. P. Reinsch, *Le Bestiaire*, cité supra. Cf. aussi G. Bianciotto, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, 1980, 94-95). Gervaise, dernier de ce trio de traducteurs du *Physiologus*, en donne une version plus condensée dans son *Bestiaire* (fin 12e-début du 13e siècle), du vers 685 au vers 728 (éd. P. Meyer, *Romania*, I, p. 435-436).

Lecture similaire dans le *Ci nous dit*, recueil d'exemples moraux, où l'on peut se déliver du Diable *com li castoire se delivre du veneeur* (comme le castor se délivre du chasseur) (éd. G. Blanchez, Paris, SATF, II, ch. 428, p. 17 et note p. 349, qui le signale, entre autres, dans le *Flores proverbiorum* du ms. latin 15155 de la BNF, répertorié par B. Hauréau).

Cet *exemplum* est pain béni pour les prédicateurs. L. Moulinier-Brogi, relevant ces exemples, y ajoute celui-ci, tiré de F. Morenzoni, dont la formule pourrait servir de résumé aux considérations précédentes :

> *Sicut castor abicit genitalia que sunt sibi naturalia ne comprehendantur a venatore, quanto plus debet homo abicere peccata que sunt nature lesiua.* (Morenzoni 1999, 177)
> (Tout comme le castor tranche ses testicules, qui sont ses parties naturelles, afin qu'elles ne tombent pas aux mains des chasseurs, l'homme doit se séparer des péchés qui sont par nature nocifs)

Et l'on peut conclure avec elle : « Le comportement de l'animal [irrigue donc] toute une veine de littérature moralisante, bestiaires et recueils d'*exempla*, l'autocastration prêtée au castor étant censée montrer comment l'homme doit traiter ses propres péchés s'il souhaitait éviter de devenir le gibier du diable. » (ibid.) ;

En dehors des bestiaires, l'*aloue* est dite *louer* Dieu dans le *Pélerinage de l'âme humaine* (1355-1358) de Guillaume de Digulleville, long poème moralisateur faisant suite à son *Pélérinage de vie humaine*, selon une étymologie également transparente en latin (*alauda* < *laudare* / *laus* « louer, la louange » aussi bien qu'en français, comme le souligne R. Guiette :

> Chapitre : *Aloetes chantans iesus, iesus et de ce utile doctrine de prier et louer Dieu*
> *Aloes il sont (il sont) apellés*
> *Et de loer a droit només :*
> *Purement veulent Dieu loer*
> *Et loing de terre haut chanter.*
> *En croix ou se sont estendu*
> *Par(grant deduit chantent Jhesu,*
> *Et n'est en terre nul oisel*
> *Dont le maintien soit aussi bel.* éd. J. Stürzinger, 1893, v. 8803-8809 p. 286)
> (Chapitre : Alouettes chantant « Jésus, Jésus », d'où ce précepte profitable de prier et louer Dieu
> Ces oiseaux sont appelés alouettes, et ce à juste titre en dérivant de *louer* : elles se consacrent aux louanges de Dieu et à les chanter au plus haut, loin de la terre. Sur la croix, où elles se sont perchées, toutes joyeuses elles chantent Jésus, et il n'est sur terre aucun oiseau dont le comportement soit aussi aimable)

> La source est sans doute latine, *lauda dicitur a laude*, qui se retrouve dans le *Dictionarium seu repertorium morale* de Pierre Bersuire (1290 ?- 1362), objet de nombreuses éditions imprimées au 16e siècle encore, s. v. *laus, laudare : alauda, quae dicitur a laude.*[173]

Aux antipodes de ces parangons de vertu, des animaux incarnent les forces du mal. À commencer par le goupil, dont l'étymon trahit et traduit la fourberie, rappelons-le (*vulpes* = *volutans pedibus* « qui virevolte des pieds »). « Il en va de même des hommes pécheurs : ils avancent dans la vie par des chemins détournés, ne regardent pas en face les vérités de la foi, tournent le dos aux appels du Seigneur. » (Pastoureau 2011, 130). Il peut aussi représenter le diable, comme dans ce passage du *Bestiaire divin* moralisant l'une des ruses les plus subtiles du goupil, faisant le mort pour attraper les oiseaux :

> *Cest gopil, qui tant set de fart,*
> *Que nos apelom ci renart,*
> *Signifie le mal gopîl*
> *Qui le poeple met en eissil,*
> *C'est li malfez qui nos guerreie,*
> *Cascun jor vent sor nos en preie,*
> *A cels qui vivent charnelment,*
> *Se feint tot mort certeinement*
> *Por ceo que plus les atraie.* (éd. Reinsch, Leizig, 1890, 1341-1349)
> (Ce goupil, expert en perfidie, que nous appelons ici renard, représente le méchant goupil qui tourmente les hommes, c'est le diable qui nous harcèle, chaque jour il fond sur nous comme des proies, il contrefait le mort à la perfection auprès de ceux qui vivent selon la chair, pour mieux les attirer).

L'étymologie du porc illustre son impureté par antiphrase : *porcus quia minime sit porcus unde et dicitur porcus quia* ***pur****o* ***c****arens* (*Derivationes*, P 123, 8) (le porc, parce qu'il est très peu pur, appelé ainsi parce qu'il manque de pureté) – est le symbole de l'impureté, selon l'héritage biblique, trouvant sa place dans le bestiaire du diable.

La littérature parénétique a volontiers recours à l'étymologie à l'appui du développement des *exempla*. « L'originalité et la spécificité des sermons romans apparaissent [plus] clairement à travers les jeux de mots qui relèvent de l'allégorie par le biais, soit des étymologies soit des calembours significatifs, les deux étant souvent liés. » (Zink 1976, 288-291). Et M. Zink illustre son propos par des exemples riches d'enseignement moral, qui sont plus que des facéties gratuites. Ainsi le sermon BN fr. 13316, « contient un jeu de mots, qui aux yeux de l'auteur n'est pas une simple facétie du langage, mais est chargé de signification. Après avoir dit que les Hébreux qui firent le veau *d'or* eurent les lèvres *dorées*, détail emprunté à l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, il ajoute : *E ço segnefie ces veals les pechors qui se delitent en lor pechiez, si que als semble que tot est bon ; tot est ors quanque il funt.* (BN fr. 13316, f. 38r). L'auteur veut dire que le pécheur débutant a conscience de son péché et en est au moins mal à l'aise, même s'il ne s'en repent pas ; tandis que le pécheur endurci est tellement habitué à son péché qu'il n'en a même plus conscience et qu'il ne se sait

173 L'étymologie *alauda* < *laus* est encore signalée, avec des références tardives, pour être réfutée au profit de sa véritable étymologie, proprement gauloise, par l'abbé M. H. Vincelot, *Les noms des oiseaux expliqués par leurs moeurs, ou Essais étymologiques sur l'ornithologie*, Paris, Pottier de Lalaine, 1867, 258-259. Nombreuses rééditions. Une autre étymologie a cours au Moyen Âge, signalée encore comme erronée par le *Dictionnaire de Trévoux* à l'article **alouette** : «Il n'est pas vrai que cet oiseau ait été nommé *alauda*, à cause de la légèreté et de l'agitation de ses ailes. *Alauda ab insigni alarum agitatione.* » (éd. 1771, p. 1305-1306).

plus pécheur. Il croit que ses actes sont d'*or* alors qu'ils sont *ords*. L'idée est commune à tous les moralistes chrétiens, mais le jeu de mots fait beaucoup plus que lui donner une expression piquante. Il confirme sa vérité en montrant qu'elle est inscrite dans le langage, c'est-à-dire, dans la réalité même du monde. En désignant par le même phonème le bien matériel le plus brillant, le plus précieux, le plus désirable, et l'ordure, le langage montre que les biens de ce monde ne sont qu'ordure dissimulée sous une apparence séduisante et que les objets qui paraissent désirables aux sens, et à la conscience qui s'est laissé dominer par eux, sont en réalité méprisables et mauvais. » (ibid., 288-289).

Et M. Zink de relever un jeu de mots analogue, et pour exprimer une idée très voisine, dans le sermon *Arborem fici habebat quidam (Quelqu'un avait un figuier...)* (Rouen BM 671 f. 257r-261r), cas « beaucoup plus intéressant. Il s'agit du jeu de mots traditionnel *monde immonde*, qui est un lieu commun de la littérature latine de l'époque, comme dans l'introduction de la *Vita Sancti Romualdi abbatis* (Vie de saint Romuald, 1041) par saint Pierre Damien : *Adversum te, immunde munde, conquerimur, quia habes intolerabilem stultorum sapientium turbam tibi facundam, Deo mutam*. (*Vita beati Romualdi*, éd. G. Tabucco, Roma, 1957, 1) (Ô monde immonde, nous nous élevons contre toi, car tu comptes une insupportable foule de sages insensés qui parlent bien de toi, mais se taisent au sujet de Dieu. Traduction L. A. Lassus, *Saint Pierre Damien et saint Bruno de Querfurt*, Namur, 1962, 30). Ou dans le *De vanitate mundi* d'Hugues de Saint-Victor (1124-1130) : *O munde immunde, o munde immunde, quare sic dileximus te* ? (Ô, monde immonde, ô monde immonde, pourquoi t'avons-nous aimé ainsi?) (*Patrologie Latine* 176, 703B). Ce jeu de mots est développé par l'auteur français :

> *Nostre ennemi est apelé li mondes, e isi est apelé par contreire, quar il ne nous fait pas mondes, mais neent non mondes, c'est a dire il ne nous fet pas nez, mes mut orz e mut soilliez.* (f. 258v-259r)
> (Notre ennemi est appelé le monde (i. e. le pur), et il est appelé ainsi par antiphrase, car il ne nous rend pas purs, mais absolument impurs, ce qui veut dire qu'il ne nous rend pas nets, mais répugnants et souillés)

Pour rendre le couple *mundus immundus*, le prédicateur français « tente de justifier rationnellement l'homonymie entre *monde* substantif et *monde* adjectif. Et il la justifie en présentant comme naturel le fait de désigner un objet par son contraire» (Zink 1976, 289), qui est un des modes de l'étymologie. « Mais, comme le jeu de mots précédent, celui-ci veut montrer que, derrière une apparence séduisante, dorée et *monde*, la réalité du monde est bien différente, *orde* et immonde, et que ce contraste est contenu dans les mots eux-mêmes. Or les mots ne sont pas seulement l'image ou le symbole des choses, ils ont une réalité en soi; mieux, ils ont plus de réalité que la réalité physique, puisqu'ils sont intermédiaires entre elle et la réalité métaphysique, ils sont supérieurs à la matière et ont sur elle une efficacité, avec l'aide de Dieu et du diable, comme le prouvent les formules magiques ou les paroles de la consécration. Cette vertu des mots, qui est évoquée ici telle qu'elle était ressentie sans doute par la sensibilité de l'époque et non telle qu'elle était mise en forme par les diverses théories sur les universaux, justifie le recours constant à la pensée allégorique comme méthode d'explication du monde et de l'Écriture… » (Zink 1976, 289-290). Cette justification emprunte les voies de l'étymologie par *expositio*.

D'autres étymologies sont « facilement explicables en français, comme celle qui veut que le Christ soit appelé *pontifex* (*Épître aux Hébreux.* 9, 11) parce qu'il est le pont qui nous conduit au royaume de Dieu. Parmi celles-là beaucoup sont traditionnelles, come le jeu de

mots sur *verge* et *vierge*, qui trouve sa justification dans l'image de l'arbre de Jessé et qui se roencontre dans plusieurs de nos sermons. La verge de Moïse, dont il frappa les eaux lors du passage de la mer Rouge, représente la Vierge, affirme un sermon du manuscrit de Poitiers BM 97. Et dans le même manuscrit, le sermon latin sur la belle Aelis reprend le même jeu de mots *virga – virgo* : *en .i. vergier s'en entra : ista beatissima virgo Maria, de qua loquor, fuit virga – virgo virgultum. Virgo, ecce virgo, virga edgredietur. Virgultum, cum agnovimus per anuntionem angeli dicentis : Benedicta tu [mulieribus]…* (f. 53 r). (verge – vierge : dans un verger entra la vierge Marie, dont je parle, elle était la verge, la verge des jeunes pousses. La vierge, voici la vierge, la verge qui sort de terre, des jeunes pousses, comme nous le reconnaissons dans l'annonce de l'ange qui dit 'Sois bénie entre toutes les femmes'...). Ce jeu de mots est consacré par l'Eglise, comme le montre le trait de l'office de la Vierge au temps pascal, et on en trouve, par exemple, une longue justification dans le chapitre des *Miscellanea* d'Hugues de Saint-Victor, intitulé *Quod multiplici ratione Maria dicitur virga et Christus flos ejus* (Lib. VI, tit. XXVII, PL 177, 826-827) (Pour de multiples raison Marie est appelée verge, et le Christ sa fleur. » (Zink 1976, 290)

Et le sermon sur la belle Aelis, composé au début du 13e siècle par Stephen Langton (1146-1223) sur un célèbre rondet de carole français, purement profane, en fait le point de départ d'une transposition religieuse en interprétant Aelis comme représentant la Vierge par un jeu de mots syllabique : Aelis, dit l'auteur, représente la Vierge, car le mot Aelis est formé de *a* privatif et de *lis-litis* (‘querelle, dispute’ et signifie *sine lite* (‘sans querelle’, i. e. ‘douce, paisible’). À quoi s'ajoute un jeu de mots entre *lis*, le mot latin qui signifie faute, et *lis*, la fleur :

> *Hoc nomen Aeliz dicitur ab a, quod est sine, et lis-litis, quasi sine lite, sine reprehensione, sine mundata fece (…) Cele est la bele Aeliz, qui est la flors et li liz, sicut lilium inter spinas, amica mea inter filias* (*Cant. 2 2 (f. 53r).*
> (Le nom Aelis est formé de ***a***, *signifiant « sans », et de* ***lis-litis****, sans reproche, sans souillure terrestre... C'est la belle Aelis, la fleur et le lys, comme un lys au milieu des épines, telle est mon amie parmi les jeunes filles.*)

Non pas un vain jeu littéraire gratuit, comme on a pu le suggérer, mais une métaphore à visée morale dont le noyau de base profane est glosé et commenté à des fins spirituelles, dans une sorte de motet polytextuel, « image frappante de la prédication Romane, au confluent de deux langues et de deux cultures », comme le souligne M. Zink (Zink 1976, 291).[174]

« L'utilisation répétée de l'étymologie » caractérise la pratique parénétique du précheur dominicain Guillaume de Sauqueville, contemporain de Philippe le Bel, mise en relief par C. Boyer, comme technique d'explication des mots et de dilatation du sens, soulignant que « cette approche étymologique est [elle aussi] héritée de la formation universitaire du dominicain et fait partie des recommandations en matière de dilatation du sermon connues de tous les prédicateurs. » (Boyer 2007, 86). Et elle distingue, dans ses sermons, deux types d'explication étymologique : « l'étymologie déconstruction, qui le conduit à exposer le ou les sens d'un mot au moyen de décomposition, d'analogie, d'opposition ; l'étymologie

174 Cf. l'analyse détaillée de ce sermon par A. Taylor, W. Pfeffer, A. Rosenfeld, L. A. Weiss, faisant une analogie avec la mise en page contemporaine du commentaire biblique, *Bele Aelis*, texte de base, occupant le centre du bifolio et le texte marial l'entourant et déterminant sa lecture et son interprétation. (2007)

onomastique, annoncée comme une interprétation des noms propres d'origine biblique. » (Boyer 2007, 87)[175]

La première méthode d'analyse étymologique s'applique, bien sûr, aux noms communs, mais englobe aussi *Deus* et *Navarra.* Guillaume explicite les noms *secundum ethymologiam*, comme il le dit, en les décomposant par « déchiffrement horizontal ». C. Boyer en relève dix cas : *misericordia, advena, peregrinus, indigena, horologium, filius, lorica, lapis, anima* et *sermo,* en donnant en exemple celui de *horologium*, décomposé *per syllabas* : « l'*horologium* est entendu comme *oris logium*, et puisque *logium* vient de *logos,* l'horloge symbolise donc la parole (sermon 26 f. 73ra-b) :

> *Modo sequendo ethymologiam nominis, cum horologium dicatur oris logium, logos autem idem est quod sermo et sic horologium hominis est sermo.*
> (Suivant l'étymologie du nom, puisque *horologium* (horloge) est formé de *oris logium* (litt. « de la bouche des paroles ») et que *logos* est synonyme de sermon, l'*horologium* signifie le sermon)

Dans le même sermon (f. 70va), *sermo* est défini comme *serens mores* (litt. 'implantant des moeurs')[176]. C'est une pratique très classique des prédicateurs, dont la facilité est évidente, et qui offre une grande souplesse par rapport à la démonstration suivie. Guillaume ne fait pourtant pas toujours preuve d'originalité en usant de cette technique, il cite par exemple à plusieurs reprises l'un des lieux communs de l'étymologie médiévale : *lapis quasi ledens pedem anime.* [177] (Boyer 2007, 87) Mais les raffinements étymologiques de Guillaume peuvent être très controuvées, comme l'explication du mot *Navarre*, où il veut introduire l'opposition habituelle entre royaume terrestre et royaume céleste, au prix de « contorsions » où *Navarra* a comme étymon *avare* par antiphrase pour symboliser le monde des hommes. (ibid., 88) Ailleurs l'exemple de *Francia* illustre encore l'éclectisme en la matière, Guillaume n'hésitant pas à donner une étymologie française à un mot latin, dans un contexte plus politique, défendant le parti du roi de France face à l'Empire germanique :

> *hoc ideo dixi quia Francia denominatur de franchyse, hoc ideo quia heredes Francie non subiciuntur imperio.*
> (J'ai dit cela parce que la France s'appelle ainsi à partir de *franchise*, parce que les héritiers de la France ne sont pas sous la dépendance de l'empire)[178]

Quant à l'étymologie onomastique, expliquant les noms bibliques que rencontre Guillaume selon un cratylisme sacré, « elle est clairement issue de l'apport du *Liber interpretationis hebraicorum* de saint Jérôme... dans lequel il puise comme dans un dictionnaire », à moins qu'il ait à sa disposition un glossaire de noms hébreux qui en soit issu. (ibid., 89-90). C. Boyer relève 87 noms interprétés, d'Aaron à Tyrus, expliqués tous de la même manière selon le modèle de *Jonas*, cité en exemple :

---

175 La tradition dominicaine semble se perpétuer de nos jours encore dans la parénétique animée par les frères dominicains. Ainsi dans le sermon de la messe du vingt-septième dimanche du Temps ordinaire, prononcé par le frère Benoît van de Putte, au monastère de l'Annonciade de Grentheville, le 2 octobre 2016, où l'étymologisme est largement employé dans l'argumentation persuasive sur le thème *Servir, c'est grandir ensemble*, invitant à raviver le don gratuit de Dieu. Où est rappelé le sens étymologique de *témoignage* et l'étymologie de Thimothée, « l'honneur de Dieu, la valeur de Dieu ».

176 L'expression se trouve chez Cicéron, *De legibus*, I, 20. Était-elle connue de Guillaume ? Quant aux autres cas d'étymologies relevées par C. Boyer, certains peuvent être inspirés d'Isidore : ceux d'*advena, peregrinus, indegina* sont concentrés dans le livre IX.38-41.

177 Étymologie donnée par Pierre Hélie dans son commentaire sur Priscien, cf. supra.

178 *Franchyse* au sens de « condition libre », en l'occurrence.

Figura Jone. ult. (4.7) *ubi legitur quod Dominus paravit vermem qui percussit ederam que faciebat umbram super caput Jone et exaruit, et tunc percussit sol super caput ejus. Jonas columba sive ubi est donatio interpretatur et significat cor hominis in quo sunt dona Spiritus Sancti qui debet esse de numero illorum quibus dicitur Mt. 4* (10.16) *: estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut colombes.*
(Figure de Jonas (*Jonas*, 4.7), où on lit que Dieu fit venir un ver qui piqua le lierre qui faisait de l'ombre au-dessus de la tête de Jonas, et celui-ci se dessécha entièrement et le soleil donna sur la tête de Jonas. Jonas figure la colombe ou le lieu où l'on donne, signifiant le coeur de l'homme, dans lequel sont les dons de l'Esprit Saint, à compter au nombre de ceux dont il est dit (Matthieu, 10, 16) : soyez prudents comme les serpents et simples comme les colombes.)
(*Liber interpr. hebr. Nom.* éd. Lagarde, 46.4. Réimpr. P. 117: *Iona columba vel ubi est donatus sive dolens*. *Derivationes*, éd. Cecchini, I, 76)

L'étymologie participe donc bien, chez Guillaume de Sauqueville comme chez d'autres prédicateurs de l'époque, à l'élaboration et la construction du sermon médiéval, selon les termes de R. Quinto. (Quinto 2007)

Le recours à l'étymologie comme figure de style et figure de pensée perdure tout au long du Moyen Âge et au-delà dans la littérature parénétique : le prédicateur franciscain Michel Menot « lingua aurea » comme l'appelaient ses admirateurs, est encore familier de ce type d'*expositio* dans ses sermons, au début du 16e siècle, soulignant la vanité féminine par le jeu *mulier quasi mollis aer* (*mulier* (la femme) appelée ainsi par analogie avec l'air doux) (Guiette 1959, 279), reprenant un étymon remontant à Isidore et transitant dans les *Derivationes.*[179] Il est familier de ce genre de jeu de mots, comme *mutuum dicitur quasi de meo tuum* (*mutuum* (sorte de prêt) est ainsi appelé comme équivalent du mien au tien), ou *civitas dicitur quasi civium unitas* (la cité est ainsi appelée comme équivalent d'ensemble des habitants), remontant aux *Étymologies* et aux *Derivationes.*[180] Ces étymologies, reprises d'une haute tradition, sont loin d'être des facéties gratuites, aux yeux d'É. Gilson : « Il s'agit (…) ici du plus sérieux des procédés de développement dont Isidore de Séville fait généralement les frais, et qui se fonde sur cette conviction que l'analyse de la structure des mots révèle, par les parties composantes du mot, les parties composantes de l'idée qu'il signifie. Retrouver les racines simples dont un mot est composé, c'est retrouver les idées simples dont est composée

179 *Mulier vero a molitie, tamquam mollier, detracta littera vel mutata, appellata est mulier* (*Étymologies*, XI.2.18) (*Mulier* (femme) vient de *molitia* (faiblesse), par analogie *mollier*, abstraction faite d'une lettre et modification d'une autre, d'où son nom) – *Idem a mollis hec mulier, quasi mollier, quia mollis est et debilis respectu viri* (*Derivationes*, éd. Cecchini, M 129, 13) (*Mulier* vient de *mollis*, pour ainsi dire *mollier*, car elle est faible et fragile par rapport à l'homme). On retrouve cette étymologie paronymique dans *La vie de saint Jean-Baptiste*, texte daté de 1322 : *Femme est de sa nature mole, De fait, de dit et de parole : Pour ce est elle* mulier *dite. La Vierge Marie en est quite Quar, aussy com(me) contre nature, Fust plus que nulle femme dure...* (éd. Robert L. Gieber, Tübingen, Niemeteyr, 1978. Beih zur ZrP, vol. 164, 3059-3064). (La femme est par nature molle, en actes et en parole, et pour cela est appelée *mulier*. La Vierge Marie en est exempte, car comme à l'opposé de cette nature, elle fut dure plus qu'aucune autre femme...). Le rapprochement peut sous-entendre *moillier*, prononcé sans *r*, et prononcé *mouillié* au sens de « ramolli » (Cf. G. Straka, « Remarques sur le décès d'un mot : afr. et mfr. *moillier* », in M. Höfler, H. Vernay, L. Wolf (éd.), *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, 1979, II, 550-551 en particulier.

180 *Mutuum appellatum est quia id quod a me tibi datur ex meo datum sit.* (*Étymologies*, V.24.18 – *Derivationes, idem,* éd. Cecchini, M 149.9). Étymologie de *civitas* dans *Étymologies* XV.2.1. La définition étymologique de *civitas* est reprise par Thomas d'Aquin dans son *Expositio in Ps.* à propos de l'Eglise (Ps. XIV, *Opera omnia*, 14, 1863, p. 526. Ces jeux de mots étymologiques sont relevés par J. Nève dans son édition des *Sermons choisis*, Paris, Champion, 1924, XXIV.

l'idée que ce mot désigne, et de cette multiplication de l'idée naît le développement. Guillaume d'Auvergne est fort clair sur ce point. » (Gilson 1932a, 129, n. 1)[181]

Les jeux de mots inspirés de la *figura etymologica* sont largement exploités dans la satire antipapiste ou antiromaine médiévale qui se développe en particulier dans la littérature goliardique, se proposant de *reprobare reprobos et probos probare* (réprouver les mauvais et louanger les hommes vertueux), dont « les auteurs, nourrissons de Priscien, se plaisent particulièrement aux à-peu-près étymologiques et aux plaisanteries grammaticales » (Dobiache-Rojdesvensky 1931, 17). S. Jaffé a relevé toute une collection de jeux de mots, d'assonances et de calembours (Jaffé 1908). Les auteurs des *Carmina Burana* participent de la veine satirique de l'invective aux clercs, dénonçant en particulier la cupidité de la curie romaine. A commencer par le pape lui-même, contrevenant à l'étymologie traditionnelle *pater patrum*, que reprend, entre autres, le *Songe du vergier* (éd. J. Maillet, 1957, II, LXXVII, p. 29) :

Papa, si rem tangimus,
nomen habet a re :
quicquid habent alii
solus vult papare ;
vel, si nomen gallicum
vis apocopare :
« Paes, paes », dit le mot,
« si vis impetrare » (éd. Hilka-Schumann, I, CB 42, Strophe 13, p. 77)
(Le Pape, à dire vrai, tire son nom de la chose ; la fortune d'autrui il veut seul «l'avaler » ; ou en coupant un mot français, « Paez, paez (paye) », dit le mot, « si tu veux aboutir ») (traduction Dobiache-Rojdesvensky, p. 100. Le pape est celui qui se consacre à *papare* « bouffer », ou à « faire *pa-yer* » – le français est appelé explicitement à la rescousse ! », souligne J. Batany, 1985, 109)
Jeu de mots parmi d'autres relevés par A. Hilka et O. Schumann, comme *papa pavor pauperum* (le pape, terreur des pauvres) (*Carmina Burana*, éd. Hilka-Schumann, II. *Kommentar*, 85.)

Les *cardinales* sont des *carpinales*, des *carpidinares*, par rattachement à *carpere*, « prendre, ravir » étant leur activité principale, et les *pastores* voient leurs noms venir non de *pasco* « nourrir », mais de *pascor, pasceris* « je mange , tu manges» dans le poème *Tanto viro locuturi* (Devant un homme si éminent) attribué à Gautier de Châtillon (éd. Strecker, 1929 et Dobiache-Rojdesvensky 1931, 92).

D'après l'*Apocalypse de Golias,* pièce latine satirique en quatrains monorimes de décasyllabes rythmiques parfois attribuée à Gautier de Châtillon, truffée de jeux de mots irrévérencieux et blasphématoires, le prêtre, *presbyter*, est ironiquement décomposé en *sacer-dos* et en *pres-by-ter* illustrant sa simonie et son ivrognerie :

Sacerdos rarius de jure poterit
Dici quam presbyter, qui bene dixerit.
Nam tunc sacerdis est, cum sacra dederit,
Tunc vero presbyter, cum ter prebiberit.
(éd. A. Chastel et J. Monfrin, *Trésors de la poésie médiévale*, Paris, Club français du livre, 1949, p. 430- 431)
(On le nommera plus rarement à bon droit « sacerdos » que « presbyter », à dire le vrai, car il y a « sacer-dos » quand il a donné les choses sacrées. Et il est vraiment « pres-by-ter « quand il a commencé par trois coups de vin. Jeux de mots sur *dos* < *dare* « donner », et *by* < *bibere* « boire »).

181 Cité aussi par R. Guiette, qui parle de « jeux de mots sérieux ».

L'*Apocalypse «* suppose même que les intéressés assument de telles justifications et en tirent une justification de leur débauche », souligne J. Batany :

> *Dicunt quod dicitur favor a fabula,*
> *Modus a modio, a gula regula.* (Str. 98, p. 436)
> (Ils disent que *faveur* vient de *fable, mode* de *muid, règle* (regula) de *gueule.* « Les mots-bases du système de motivation sont pris dans le vocabulaire de la « bonne vie » (*fabula* = « la petite histoire », *modium* = « le muid de vin », *gula* = « la gourmandise », et c'est à partir de ce registre que sont justifiés, comme des « dérivés », les termes institutionnels (*favor* = « la situation où l'on est bien vu des Grands », *modus* = « la mesure, les principes », *regula* = « la règle monastique »)). (Batany 1985, 109)

Entre 1244 et 1251, le provincial des mineurs Hugues de Bariola, à Lyon, blâme en présence du pape Innocent IV les cardinaux réunis en consistoire, en rappelant leur condamnation par l'abbé Joachim de Flore, fondateur de l'abbaye de San Giovanni in Fiore, dénonciateur de la simonie et de la cupidité des clercs :

> *melius denominavit vos abbas Joachim de ordine Floris carpinales nominando, quia re vera optime scitis carpere et emungere et exhaurire marsupia plurimorum* (Lehmann 1963, 38)
> (l'abbé Joachim, de l'ordre de Flore, vous a donné votre juste nom en vous appelant *carpinales* (les rapaces), car parfaitement approprié à votre conduite : vous êtes experts à prendre, piller, vider les bourses de tous)

Bien plus tard, dans un pamphlet de 1408, ce sont les cardinaux du pape Grégoire XII que l'on traite de *carpidanares, carpedanarii, carpidinales, carpitinales,* variantes caricaturales sur la base de *carpere* (ibid., 38).

D'autres jeux de mots stigmatisent la rapacité des cardinaux : dans les *Vers de la mort* d'Hélinand de Froidmont (ca. 1196), les *chardonal* s'attachent comme des *chardons* aux présents qu'ils convoitent :

> *Morz, fai enseler tes chevaus*
> *Por sus metre les chardonaus,*
> *Qui luisent comme mort charbon*
> *Por la clarté qu'il ont en aus.*
> *Di lor que mout iés dure a çaus*
> *Qui plus aerdent que chardon*
> *A bel present et a grant don*
> *Et pour ce sont dit chardonaus* (Strophe XIV)
> (Mort, fais seller tes chevaux pour que montent dessus les cardinaux, qui luisent comme du charbon … éteint, grâce à la belle clarté qu'ils ont en eux ! Dis-leur que tu es très dure pour ceux qui s'accrochent plus que le chardon aux beaux présents et aux grands dons, et pour cette raison s'appellent des c(h)ardinaus. (Trad. M. Santucci, Champion, CFMA)

Le même rapprochement se retrouve chez Gautier de Coinci, mais dans une interprétation différente, dans la *Vie de sainte Leocade* :

> *En chardonal douceur n'a point,*
> *Car chardonax com chardonz point.*
> *Volentiers vers chardon n'ail,*
> *Non fas je voir vers chardonail.*
> *Cil qui ne done as chardonalz*
> *Poignant trueve com chardon auz.*

Li chardonal tost eschardonent (*tout eschardonnent*)
Les eschars qui don eschars donent.
Maint preudome ont eschardoné.
Chardonal sont en chardon né,
Por ce poignent comme chardon
Toz celz qui donent eschars don. (Gautier de Coinci, *Miracles de la sainte Vierge*, éd. Koenig, Droz-Giard, 1961, II, I, Mir 11, v. 891-902, p. 39-40 = *Vie de sainte Leocade,* éd. Vilamo-Pentti, Helsinki, 1950, ms. BNF, fr. 25532, variantes. Cf. T.-L., II, s. v. **chardenal**).
(Pas la moindre douceur chez un cardinal, car un cardinal pique comme un chardon. Pas plus que je ne vais vers le chardon, je ne vais assurément vers un cardinal. Celui qui ne donne pas aux cardinaux, il les trouve piquants comme des chardons. Les cardinaux ont vite fait de piquer les avaricieux qui ne donnent que chichement. Ils ont piqué bien des honnêtes gens – jeu sur *eschardonner* et sa base *escharder* « piller, ruiner » –. Les cardinaux sont nés dans des chardons, et c'est pourquoi ils piquent, comme eux, tous ceux qui ne donnent que de maigres dons.)

Dans le satirique *De nugis curialium* (Des bagatelles des courtisans) de Walter Map, daté des années 1192-93, *Roma*, par un jeu de mots référant à la définition de l'*avaritia* dans l'*Epitre à Timothée* (*Radix omnium malorum avaritia*, 1 *Timothée*, VI, 10), est définie par l'interprétation étymologique de ses lettres, en *Radix Omnium Malorum Avaricia* :

nomen Roma ex avaricie sueque diffinicionis firmatur principiis ; fit enim ex R et O et M et A et deffinicio cum ipsa : 'Radix Omnium Malorum Avaricia'. (ibid., 41)
(le nom de Rome est formé à partir d'avarice et des premières lettres de sa définition, soit en effet R, O, M, A donnant *Radix omium malorum avaricia* (la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent))

Roma est aussi définie selon la fameuse *interpretatio per syllabas*, en ***Ro**dit **Ma**nus* (celle qui « **ro**nge les **ma**ins »), et le jeu de mots passe en français sous des formes diverses (Tobler, *Vermischte Beiträge*, II, 225 / *Mélanges de grammaire française*). Chez Rutebeuf, dans *Le dit d'hypocrisie* :

Car la terre (i. e. de Rome) est de teil meniere
Que touz povres fait laide chiere.
Mains raüngent et vuident borces
Et faillent quant elz sont rebources,
Ne ne vuelent nelui entendre
S'il n'i pueent rungier et prendre,
Car de « reüngent mains » est dite
La citeiz qui n'est pas petite. (*Dit d'hypocrisie*, éd. Faral et Bastin, I, 293, v. 155-162)
(Car la terre de Rome est ainsi faite que tous les pauvres y font triste figure. On y ronge les mains, on y vide les bourses : et, quand celles-ci sont plates, on vous abandonne. On ne veut écouter personne, si l'on ne peut y ronger et prendre, car *Rongemains* est le surnom de cette cité immense. Trad. J. Dufournet, Champion, CFMA, 1971, 75)

Dans les *Vers de la mort* d'Hélinand de Froidmont, où Hélinand appelle la mort à s'attaquer aux simoniaques de *Rome,* rattachée à *rongier* :

***Mor**s, qui venis de **mors** de pomme*
Primes en femme et puis en homme,
Qui baz le siecle comme toile,
*Va moi saluer la grant **Rom**me*
*Qui de **rong**ier a droit se nomme,*
Car les os ronge et le cuir poile

Et fait a Simoniaus voile
De chardonal ou d'apostoile. (Strophe XIII)
(**Mort**, toi qui nous vins parce que **mor**dirent la pomme la femme d'abord, ensuite l'homme, toi qui bats le monde comme toile, va de ma part saluer la grande **Rome** qui de « **ronger** » à juste titre tire son nom. Elle ronge les os et pèle la peau, et elle fait aux simoniaques un habit de cardinal et de pape. Trad. M. Santucci, CFMA, 1983)

D'où ce commentaire de J. Batany , soulignant à cette occasion, dans la poésie morale du 13e siècle en français, une certaine inflation de la rhétorique et de l'exploitation des procédés métriques, en particulier de leur exploitation sémiotique : « Le nom de Rome apparaît ici, sous la pression du contexte phono-rythmique, comme une sorte de mot-valise issu de la rencontre de *mors*, le coup de dent d'Adam, et de l'*homme*, ou plutôt – le cinquième vers améliorant « l'étymologie » en évitant la métathèse de *mor-* en *rom* – la rencontre des conséquences indéfinies de ce coup de dent, qui fait de l'homme un éternel rongeur. La langue vulgaire transforme ici l' « interpretatio per syllabas » habituelle des Goliards, *Roma rodit manus*, en une unité sémiotique phonétiquement intégrée, puisqu'en français l'*o* nasalisé est alors commun à *rongier*, à *homme* et à *Rome*. » (Batany 1986, 86)

Ou encore dans la *Vie de sainte Leocade* de Gautier de Coinci :

Rome nos ret toutes les mains,
Rome ret tot et plus et mains.
Rome est si plainne de menjue
Que toz ses menbres demenjue
Tout le mont masche Romme et runge (*Miracles de Notre Dame*, éd. Koenig, Droz-Minard, 1961, II, I Mir 22, v. 923-927, p. 41 = *Vie de sainte Leocade*, éd. Vilamo-Pentti, Helsinki, 1950, ms. BNF fr. 25532, variantes)
(Rome nous coupe toutes les mains, Rome rase tout, et plus et moins, Rome est si pleine de voracité qu'elle rogne tous ses membres, Rome mâche et ronge tout le monde)

Le moine est aussi l'objet de *l'interpretatio per litteras*, dans l'invective aux clercs, selon la formule rappelée par P. Lehmann : *Monachus = Morum Oppressor, Nequitiae Amator, Cultor Haeresis, Ueritatis Spoliator.* (Moine = destructeur des moeurs, amateur de débauche, adorateur d'hérésie, spoliateur de la vérité). Dans la même veine, Rutebeuf interprète *per litteras* le nom des Frères Mineurs, autre nom des Franciscains ou Cordeliers, envers lesquels il manifeste une sympathie certaine, avant de les traîner dans la boue. Il commente ainsi strophe par strophe chaque lettre du mot *menor*, forme médiévale de *mineur*, en jouant sur la valeur symbolique des lettres et les allitérations :

VIII *Menor sont apelé li frere de la corde.*
***M** vient au premier, chascuns d'aux s'i acorde,*
Que s'ame viaut sauver ainz que la mors l'amorde
Et l'ame de chacun qu'a lor acort s'acorde.

IX ***E** senefie plaint : par « E ! » se doit on plaindre ;* (*E* : à la fois l'exclamation *hé* et l'initiale du nom
Par E fu ame en plaint, Eve fit ame fraindre. Ève, coupable du péché originel)
Quant vint Filz d'M a point, ne sofri point le poindre : (la lettre *M* (*amme*) en tant qu'initiale du nom
M a ame desjoint dont Eve la fit joindre. de Marie, salvatrice de l'âme)

X ***A**ne en esté va et en yver par glace* (*Anne* : à la fois le nom de la lettre *N*
enne, prononcé *anne*) et celui de la femelle du
Nus piez, por sa viande qu'elle quiert et porchace : les Mineurs comme les « annes » vont nu-pieds,
Isi font li Menor. Diex gart que nus ne glace, malgré la rigueur des saisons)

Qu'i ne chiee en pechié, qu'il ne faille a sa grace !

***O** est roons : en O a enmi une espasse.*
Et roons est li cors, dedenz a une place :
Tresor i a, c'est l'ame, que li Maufez menace.
Diex guart le cors et l'ame, Maufez mal ne li face ! (*Dit des cordeliers*, éd. Faral et Bastin, I, [A], 232-33, Strophes 8-11, v. 29-44. Il manque une strophe sur la signification de la lettre R)
(Les frères cordeliers sont appelés Mineurs. M vient en tête car chacun d'eux est d'accord pour sauver son âme avant que la mort ne le happe, et l'âme de tous ceux qui s'accordent à leur règle.
E symbolise la plainte : c'est par des hé ! que l'on se plaint ; par E l'âme connut la plainte, puisque par Ève l'âme se corrompit. Quand vint au monde le fils de Marie, celle-ci n'eut pas à souffrir.
Marie a délivré l'âme de la servitude où Ève l'asservit.
Été comme hiver la canne va pattes nues sur la glace, à la recherche de sa nourriture. Ainsi font les frères mineurs. Que Dieu fasse que personne, en glissant, ne tombe dans le péché et ne perde sa grâce !
O est rond, contenant au milieu un espace vide ; de même, le corps est rond, abritant en son sein un trésor : c'est l'âme, que menace le diable. Que Dieu épargne à l'âme et au corps les atteintes du diable. Trad. J. Dufournet, Champion, CFMA, 1991, 32)

Gautier de Coinci, pour sa part, propose des Béguin(e)s, ordre mendiant ayant formé une communauté dans le quartier Saint-Rémi de Soissons à la fin des années 1220, une dérivation étymologique qui en **décline** littéralement les défauts, au rebours de l'étymologie traditionnelle, dans un passage où il déploie toutes les ressources de sa rhétorique, détaillées par T. Hunt[182] :

Et nequedent begins oi dire
Un mot de coi un doit bien rire. 1520 (*l'en*)
Begin, ce dïent, sont benigne,
Begin, ce dïent, sont si digne
Qu'il ne pensent a nule wisdive.
***Begin**, ce dïent, se derive*
*Et vient a **benignitate**.* 1525
Ha ! ha ! larron, quel barat, e !
J'i sai autre derivoison :
A la meilleur des deus voise on.
***Begin**, certes, ne sont pas doz,*
Ja soit de qu'aient symples doz, 1530
Ainz sont poignant plus de fregon.
***Beguin** se viennent de **begon**,*
*Et de **begun** revient **begars**,*
Et ce voit bien nes uns soz garz
*Que de **begart** vient **brais** et **boe**,* 1535
Qui tot conchie et tot emboe.
Tuit li preudome, ce me samble,
Haïr devroient tuit ensamble
Pappelardie et beginnage. (Gautier de Coinci, *Miracles de Nostre Dame*, éd. Koenig, Droz-Minard, 1961, II, I, Mir 11, v. 1519-1540 = *Vie de sainte Leocade*, éd. Vilamo-Pentti, Helsinki, 1950, ms. BNF, fr. 25532, variantes)
(Et cependant j'entends qu'on parle de *béguins*, un mot dont on doit bien se moquer. Les béguins, dit-on, sont doux, ils sont, dit-on, si doux qu'ils ne pensent à aucune frivolité. Béguin, dit-on, dérive et vient de *begnitate* (bénignité). Ah ! Ah ! Fripon, quelle erreur ! Eh bien moi, j'en connais une autre dérivation : qu'on prenne la meilleure des deux. Les béguins, en vérité, ne sont pas doux, malgré leur

182 Soit l'anaphore (v. 1521 sq.), l'isocolon (v. 1521 sq.), la séquence en latin (v. 1525), l'exclamation (v. 1526), l'assertion personnelle (v. 1527), le parallélisme (1536) et l'*annomination* étymologique. (Hunt 2007, 132)

> mine affable, mais plus piquants que des fragons. Les béguins viennent de *begon* (bourbier) et de *begun* vient à son tour *begard* [religieux ne prononçant pas de voeux → hypocrite], et même un imbécile voit bien que de *begart* vient *brais* et *boe* (la vase et la boue), qui souille et couvre tout de boue)

Le *Roman de Fauvel*, écrit entre 1310 et 1316 par plusieurs auteurs, dont le principal est le clerc Gervais du Bus, satire et pamphlet politique fustigeant la corruption de l'Église à travers l'histoire allégorique de l'âne Fauvel, expose son nom selon une double procédure étymologique, décrite aux vers 231 sq. :
– l'*interpretatio per syllabas* de *fauvel* désignant la couleur fauve (d'un cheval), à côté de *fauvain,* symbole de l'hypocrisie, décomposé en *faus* « hypocrite » et *vel* rapporté à *voile, Fauvel* étant la « fausseté voilée » :

– l'*interpretatio per litteras,* développant l'acronymie du nom, représentant les principaux défauts du siècles : *F= Flaterie – A= Avarice – U* (= V)*Vilanie – V= Variété* (« inconstance » *– E = Envie – L = Lascheté* (« déloyauté ») :

> *Or est il temps que le mistere*
> *De Fauvel plus a plain apere,*
> *Pour savoir l'exposicion*
> *De lui et la descripcïon.*
> *Fauvel est beste appropriee*
> *Per similitude ordenee*
> *A signifier chose vaine,*
> *Barat et fauseté mondaine.*
> *Ausi par ethimologie*
> *Pues savoir ce qu'il senefie :*
> *Fauvel est de faus et de vel*
> *Compost, quer il a son revel*
> *Assis sus fauseté velee*
> *Et sus tricherie meslee.*
> *Flaterie s'i s'en derrive,*
> *Qui de nul bien n'a fons ne rive.*
> *De Fauvel descent Flaterie,*
> *Qui du monde a la seignorie*
> *Et puis en descent Avarice,*
> *Qui de torchier Fauvel n'est nice,*
> *Vilanie et Varïeté,*
> *Et puis Envie et Lascheté.*
> *Ces siex dames que j'ai nommees*
> *Sont par FAUVEL signifiees.* (*Fauvel*, éd. Langfors, 1914-1919)
> (Il est temps, à présent que le mystère de Fauvel soit éclairci, pour exposer et décrypter son sens. Fauvel est une bête tout à fait propre, par son aspect, à signifier l'illusion, la tromperie, l'hypocrisie du monde. Tu peux aussi, par étymologie, connaître sa signification : Fauvel se compose de *faux* et de *vel*, car son plaisir repose sur la fausseté voilée et sur la tricherie qui s'y mêle. Flatterie en est issue, étrangère à tout bien. De Fauvel descend Flatterie, qui règne sur le monde, et puis en descend Avarice, qui n'est pas chiche à étriller Fauvel, et Vilennie et Versatilité, et puis Envie et Lâcheté. Les six dames que je viens de nommer sont signifiées par Fauvel.)[183]

L'étymologie joue donc un rôle majeur dans les œuvres moralisatrices dénonçant les vices de la société et appelant à la réforme de conscience, non sans que soit évoquée, dans

183 Le *Roman de Fauvel* a fait l'objet d'une adaptation musicale par Philippe de Vitry, auteur d'un *Ars nova* publié en 1320, interprétée par Clemencic Consort chez Harmonia Mundi (HM 994).

nombre d'oeuvres, la question de la mort et du salut. Hélinand, dans ses *Vers de la mort*, joue sur les étymologies et en fait une arme de la satire anticléricale dans la même veine que l'invective au clerc dénonçant les vices de l'église, comme on l'a vu à propos de Rome et des cardinaux. Mais le thème central est bien celui des fins dernières : leitmotiv de toute l'œuvre au service du *chastoiement* moral, martelant le devoir de penser à la mort et de s'y préparer en renonçant au monde par le *contemptus mundi*, il est illustré par une débauche d'images, dont l'interprétation étymologisante rapprochant la *mort* de la *morsure*, dans un jeu d'échos qui revient dans plusieurs strophes :

Mort… qui fais mordre la poussière aux grands (Strophe III)
Morz, qui venis de mors de pomme
Primes en femme et puis en homme... (Strophe XIII)
(Mort, toi qui nous vins, parce que mordirent la pomme, la femme d'abord, ensuite l'homme...)

D'autres *Vers de la mort*, un *chastoiement* composé par Robert le Clerc d'Arras vers 1266, reprennent le même jeu à base étymologique :

***Mors mort** en trop estrange guise ;*
D'aler au cuer tos jors s'avise.
*C'est **mors** que cascuns doit cremir.* (éd. Brasseur et Berger, LXXXVIII, 1045-47, p. 187)
(Mort mord de très étrange manière : son unique but est de frapper droit au coeur. C'est la morsure que chacun doit craindre)

Cette image terrifiante de la « mort qui mord », le plus souvent personnifiée, est largement répandue à travers ces variations annominatives sur *mort – (a)mordre* (= mordre), *mort – mors/morsure/morsel* (= morsure). Ainsi dans ces *anominationes* dont Gautier de Coinci est en quelque sorte un champion (cf. Hunt 2007, 123-160) :

Petit devons Evain amer
*Quant ele **morst** le **mors** amer*
Qu'achatons tant amerement.
Cil qui l'apele mere ment,
Car marastre fu mout amere.
Mais la pucele est nostre mere,
Qui en ses flans le roi porta
*Qui en **morant mort amorta***
*Qu'Eve a nous **mordre** avoit **amorse***
*Par la pome qu'ele eut **demorse**.*
*Del mors Evain vint la **morsure***
*Dont nous eüst toz **mors mors** sure*
*Se Diex ne fust, qui par sa **mort***
*De nous **mordre** l'a **desamort**.* (Gautier de Coinci, *Miracles de Nostre Dame*, éd. Koenig, Droz-Giard, 1955, I, Pr. 1, 135-148, p. 8-9)
(Nous devons peu aimer Ève, elle qui mordit de l'amère morsure que nous payons si amèrement. Celui qui l'appelle mère est un menteur, car elle fut une marâtre bien amère : c'est la Vierge qui est notre mère, elle qui porta dans ses entrailles le roi qui en mourant effaça la mort qu'Ève nous avait amorcée par la pomme qu'elle avait mordue. C'est de la morsure d'Ève que vient la morsure dont la mort assurée nous eût tous mordus, sans Dieu, qui par sa mort l'empêche de nous mordre)
*De male **mort** seront **demors*** (i. e. les usuriers, avocats, plaideurs)
*Quant tant mainjüent de malz **mors**.*
*La **mors mordanz** toz les puist **mordre**,*

*Car ne s'en vuelent **desamordre**.*
Bien maische et bien englout sa mort
*Qui a si malz **morsiaus** s'amort.*
*S'il ne laissent tele **amorsure**,*
*La mors, qui a male **morsure**,*
*A aus **mordre** s'amordera*
*Et si grans **mors** i **mordera***
*Que tuit de male **mort m'orront**.*
Chastïent s'en cil qui m'orront (Gautier de Coinci, *Miracles de Notre Dame, é*d. Koenig, Droz-Minard, 1961, II, I, Mir. 19, v. 561-572, p. 179)
(De la mauvaise mort [i. e. de la mort sans confession] ils seront dévorés, eux qui s'empiffrent avec leurs crocs. Puisse la mort qui mord les mordre tous, car ils ne veulent pas lâcher leur proie. Il mâche bien et avale sa propre mort, celui qui s'habitue à de si mauvais morceaux. S'ils ne renoncent pas à ce genre de pratique, la mort, à la terrible morsure, s'appliquera à les mordre, et elle leur fera une telle morsure qu'ils mourront tous de la mauvaise mort. Que tous ceux qui m'écouteront en tirent les leçons)
Nus ne se puet waitier de mort.
*Si **mordans** est que par tot **mort**.*
Morz en toz lieus ses denz enfiche. (Gautier de Coinci, *Miracles de Nostre Dame*, éd. Koenig, Droz, 1966, III, I, Mir 37, v. 755-757)
(Nul ne peut se garder de la mort. Elle est si mordante qu'elle mord partout. La mort plante ses dents en tous lieux)
*La **mors** plus volentiers enfiche*
*Ses **dens** en une dame riche*
Qui la gorge a blanche et polie
Qu'en une vielle crecelie (ibid. v. 775-778)
(La mort plante ses dents plus volontiers dans une dame riche, qui a la gorge blanche et lisse, que dans une vieille décrépite)
Li sages soz n'eut mie tort
S'il la douta en son corage,
Quar tel tempest et tel orage
*Li fist la **mordans mors** amere*
Ne li laissa pere ne mere. (ibid., v. 786-790)
(Le sot, dans sa sagesse, n'eut pas tort de la redouter au fond de lui-même, car telle tourmente et tel orage lui infligea la mort qui mord, qu'elle ne lui laissa ni père ni mère)
*Bien devons tuit douter la **mort** :*
*En traïsson les pluisors **mort**.*
*De sa **morsure** nus n'eschape.* (*Les miracles de Notre Dame*, éd. Koenig, Droz, 1966, III, I, Mir 40, v. 289-291, p. 145)
(Nous devons tous redouter la mort : elle mord la plupart d'entre nous par traîtrise. Personne n'échappe à sa morsure)
Cil leu desvé, cil leu waroul,
Ce sont dyable qui saoul
*Ne püent estre de nos **mordre**.*
*Qui ne les fuit **mors** est par **mordre**.* (*Les miracles de Notre Dame,* éd. Koenig, Droz-Minard, II, I Mir 11, v. 537-540, p. 26)
(Ces loups enragés, ces loups-garous, ce sont les diables, jamais rassasiés de nous mordre. Qui ne les fuit pas meurt de leur morsure)
*Bien vit que pas n'iert a **amordre***
*La mort **mordant** de granz **mors mordre*** (Gautier de Coinci, *Miracles de Nostre Dame,* éd. Poquet, cité dans T.-L., I, 367, s. v. ***amordre***)
(Il vit bien qu'il ne fallait pas se frotter à la mort qui mord en mordant à pleines dents)

Chez Jean de Condé, auteur de dits moralisants (pièces datées de 1313-1337) :

*Dont doi ge bien douter la **mort**,*

*Qui de son **mors** haut et bas **mort*** (*Dits*, éd. Scheler, I, 66, 106. cité dans T.-L., VI, 291-92, s.v. ***mors***)
(Je dois donc redouter la mort, qui de sa morsure mord les puissants comme les humbles)

Chez Guillaume Guiart, dans sa *Chronique métrique, Branche des roiaus lignages* (ca. 1307) :

***Mort** qui par son **mors** tout desbarre*
Prist puis Henri, roi de Navarre (*Branche des roiaus lignages*, II, 3127, cité dans T.-L., VI, 292, s. v. ***mors***)
(La mort, qui par sa morsure ouvre touttes les barres (de porte), se saisit ensuite d'Henri, roi de Navarre)
Le mois ensivant que li peres,
Que (= *qui*) *le morsel de mort quassa,*
Hors de cest siecle trespassa (II, 12, cité dans T.-L. VI, 294)
(Le mois suivant où le père, qui cassa le morceau de la mort (?), trépassa de ce monde)
Gisent aucuns ça et la las,
*Qui le **morsel** de mort **sangloutent*** (ibid., II, 9818, ibid., 295)
(Certains gisent ça et là, qui déglutissent le morceau de la mort)

Chez Eustache Deschamps (1346-1406), dans son oeuvre lyrique, dont le *Double lay de fragilité humaine* :

Mors**, qui par **mors** veult toute vie **mordre (*Refrain*, III, 18, 8, cité par T.-L., VI, 292, s. v. ***mors***)
(Mort, qui par ta morsure veux mordre toute vie)

Chez Froissart, dans une de ses poésies lyriques :

Homme nul n'a seür demain
*Que soudaine **mors** de son **mors***
*Ne l'ait, des qu'il plaise a Dieu, **mors*** (*Poésies*, éd. A. Scheler, III, 47, 1585, cité dans T.-L., VI, 292, s. v. ***mors***)
(L'homme n'est sûr d'aucun lendemain sans que la mort subite ne l'ait fait mourir de sa morsure, quand Dieu le veut)

Dans le *Roman de Mahomet* d'Alexandre du Pont, 1258 :

*De Mahommet requiert la **Mors***
*Chou k'il li doit, et si l'a **mors,***
Pour chou qu'a pechié s'est amors,
Que en infier trebucha mors.
(*Roman de Mahommet*, éd. Y. Lepage, Peeters, 1996, v. 1876-1879, cité dans T.-L. VI, 302, s. v. **mort**)
(À Mahomet la mort réclame son dû, et elle l'a si bien mordu, pour s'être complu dans le péché, qu'elle le précipita en enfer, mort)

Dans les *Dits de Jehan de Saint-Quentin* (1er quart du 14e siècle) :

Cil l'en a marcïé, puis manda son curé,
Qui ses droiz li donast quant l'ot bien confessé.
*Lors a il le **morsel** de la **mort** enduré,*
Qui n'espargne nullui, fort, foible n'aduré. (*Dits de Jehan de Saint-Quentin,* éd. Munk Olsen, *De la bourgeoise de Rome*, D, 29-32)
(Il l'en remercie, puis il fit venir son curé, qui lui donna le saint sacrement quand il l'eut bien confessé. Alors il éprouva la terrible morsure de la mort, qui n'épargne personne, fort, faible ou endurci)

Le jeu sur *mort* et *mors* se retrouve également dans le fameux poème *Le mors de la pomme*, composé peut-être dans la première moitié du 15e siècle (seul manuscrit en 1470), sorte de Danse Macabré d'un nouveau genre paraphrasant ce proverbe du 15e siècle : « Tous faut mourir pour une pomme » (éd. Scheegans, *Romania* t. 41, 1920, 539). *Mors* et *mort* sont en écho au début du poème, après le Prologue :

> *La **mort** suis. Dieu m'a ordonnee.*
> *Pour ce que Adam la pomme **mort**,*
> *Sentence divine est donnee,*
> *Tous les hommes morront de mort.* (éd. Schneegans, 85-88)
> (Dieu m'a fait son exécuteur : puisque Adam mord la pomme, la sentence divine est prononcée : tous les hommes mourront par la mort)

Autant d'exemples illustrant la permanence de l'image terrible de *la mort qui mord* – par étymologie – à travers ses variations, dans la littérature moralisante et dans tout *chastoiement*, en tout temps, en tout lieu, les hommes de toute condition, de tous les états du siècle, invités à tirer les leçons de son universelle puissance pour préparer leur salut. (Cf. aussi infra).

Dans la veine moralisatrice, l'amour est aussi représenté comme pourvu d'un hameçon par rapport étymologique entre *amare / hamare* (= prendre à l'hameçon), *amare / hamus* (hameçon). La source en est sans doute dans les *Etymologiae* d'Isidore de Séville, qui fait dévier *ami* (*amicus*) du nom *hamus*, voulant dire en la circonstance « lien d'affection » ; les amis tiennent donc leur nom de *hamus* parce qu'ils sont attachés l'un à l'autre (*Etymologiae*, X, I, 5). Les jeux sur *amour / aimer* (*amor, amare*) et *hameçon, crochet, pêcher à l'hameçon*, (*amus, hamare*) sont légion dans toute la littérature du Moyen Âge.

André le Chapelain développe cette étymologie dans son *Traité de l'amour*, Livre I, chapitre III :

> *D'où l'amour tire-t-il son nom ?*
> *Amour vient du verbe aimer, qui signifie « prendre » ou « être pris ». Car celui qui aime est pris dans les chaînes du désir et il souhaite prendre l'autre à son hameçon. De même, en effet, que le pêcheur adroit s'efforce de ferrer les poissons par ses appâts et de les prendre à son hameçon crochu, de même celui qui est pris par l'amour s'ingénie à attirer l'autre par des manoeuvres de séduction et il s'applique de toutes ses forces à unir deux cœurs différents par un lien impalpable ou à les maintenir unis pour toujours s'ils le sont déjà.* (André le Chapelain, *Traité de l'amour courtois*, traduction C. Buridant, Klincksieck, 1974, 49-50)

Il ne fait que s'inscrire dans une longue tradition dont on ne relèvera ici que les principaux témoins, à la suite de C. Buridant (ibid. 208, note 6). Ainsi Pierre Damien, évêque d'Ostie, orateur et écrivain sacré au milieu du 11e siècle :

> *Hamat amor varios, scindit discordia junctos* (*Carmina et preces*, CLXXIX, *Duobus inimicis ut ad pacem redeant*, Migne, *Patrologie Latine*, 145, 965 c)
> (L'amour pêche à l'hameçon des êtres bien opposés, la haine sépare ceux qui sont unis)

Dans le *Milon* de Mathieu de Vendôme, comédie élégiaque du 12e siècle :

Hamus amoris edax et rete capacius orbe
Omnia cum capiunt, insacianter hiant (v. 1-2)
(L'hameçon d'amour est vorace et le filet qu'il tend, plus vaste que le monde : rien ne leur échappe et nulle prise ne les contente. *La comédie latine en France au 12e siècle*, éd. G. Cohen, *La comédie latine en France...*, texte et trad. M. Abraham, I, 168)

Dans le *Miles gloriosus* (Le soldat vantard), « comédie » que l'on a pu attribuer au même auteur, v. 50-52 (le premier hémistiche du vers 52 étant celui-là même par lequel débute *Milon* :

Dum redit, uxorem civis amore trahit.
Hamus amoris edax oculos et pectus inescat ;
Preludens oculis, pectoris ima subit.
(A son retour le chevalier inspire de l'amour à la femme du bourgeois. L'hameçon vorace d'Amour appâte ses yeux et son cœur, il prélude par les yeux et s'insinue au plus profond de sa poitrine. *La comédie latine en France au 12e siècle*, éd. G. Cohen, texte et trad. R. Baschet, I, 198)

Dom Pitra, *Spicilège de l'abbaye de Solesme* (*Spicilegium Solesmense*), recueil de textes patristiques inédits :

Non amor, infelix, sed amo ; non hamo, sed hamor ;
Hamor et hoc hamo ; pectus inhamat amor (III, 491)
(Malheureux que je suis ! Je ne suis pas aimé mais j'aime ; je n'ai rien ferré et me voilà pris à l'hameçon ; je suis pris et j'en retiens ceci : l'amour prend les cœurs à son hameçon)

Dans un manuscrit de Bâle, Bibliothèque de l'Université, F III, 14e siècle :

Nullum Thaïs amat, omnes spes numeris hamat.
(Thaïs n'aime personne, mais elle prend tous les hommes à son hameçon pour en obtenir des présents)

De même dans un manuscrit du 15e siècle :

Hamantur pisces sed amantur sepe puelle
(Les poissons sont pris à l'hameçon, mais les jeunes filles souvent sont aimées)

Dans un manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Munich, 18.921, manuscrit des 14e- 15e siècles :

Res est tristis amor, laqueis mulieribus hamor
(Quelle chose funeste que l'amour ! me voilà pris dans les rêts des femmes)

À ces derniers exemples, dont les références sont empruntées au recueil des *Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters* de H. Walther (Goettingen, 1963-1967), peuvent s'ajouter d'autres exemples sous les numéros 10630, 10631, 10636, 17232, 19047, 26668.

D'autres jeux sont possibles : dans le roman de *Flamenca*, composé après 1287, (Guillaume de Nevers – *Guillem de Nivers lo cortes*, v. 1753), qui aime jouer sur les étymologies, rapproche *amant* de *aimant* au regard de l' *amors* (2065-2081, éd. Zufferey, Paris, Le livre de poche, 2014, et Introduction, p. 16),
Amans deu portar cor de ferre, 2065

E per lo nom bem proarai
Que totz amanz am cor verai
Deu esser plus ferm qu'azimans : 2068
Car cel es compoz, et « amans »
Es totz simples, que non a partz,
Pero es plus ferms, so dis
E per sou duron l'element 2072
Car simple son e plus leument
So qu'il compono si corromp,
Car us contraris autre romp.
Mais amors es cais elemens 2076
Simples e purs, clars e luzens,
E fai soen de dos cors u,
Quar si met egal en cascu :
Us es dedins e dui defors, 2080
E ab un cor lia dos cors.

(L'amant doit porter un coeur de fer, et par l'étude du nom je prouverai que tout amant au coeur véritable doit être plus ferme que l'aimant. Car «aimant » est composé, et « amant » est tout simple, car il n'a pas de parties : il est donc plus dur, à ce que dit l'*Art.* Les éléments, par conséquent, sont durables parce qu'ils sont simples, et ce qu'ils composent se corrompt plus facilement, car un élément contraire altère l'autre. Mais l'amour est, en quelques sorte, un élément simple et pur, clair et lumineux, et souvent de deux coeurs il ne fait qu'un, car il se place à égalité entre les deux : au dedans il est un, au dehors, il est deux, et il lie deux corps en un seul coeur. (éd. Zufferey, p. 262-63, traduction V. Fasseur)[184].

Qu'il s'agisse de la mort ou de l'amour, ces jeux de mots, sous forme de pseudo-dérivations, sont loin d'être gratuits : ils font partie de la représentation emblématique de l'un et de l'autre : la *mort mordanz / la mordans mors* illustre la mort sous son aspect terrifiant, dont les moralistes tirent profit pour appeler au *contemptu mundi* ; l'*amors hameçon* illustre la toute puissance de la passion, souvent représentée comme une déesse, dont les moralistes dénoncent les ravages ; l'*amor* évoqué par Guillaume de Nevers est l'amour courtois, plus fort que l'aimant.

On relèvera, dans le même sens l'antonomase paronomastique courante sur le nom d'*Eva* et *Ave*, *Eva* comme figure de la femme pécheresse et corruptrice du monde, et son retournement *Ave*, renvoyant à la figure rédemptrice de la vierge Marie. Ainsi dans l'une des plus célèbres pièce du recueil de chansons mariales recueillies à l'intiative du roi de Castille

184 Note de l'édition au vers 2068 :« Depuis le chapitre 15 du livre XXXVII de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, en passant par Isidore de Séville, Marbode de Rennes, Albert le Grand, Vincent de Beauvais et bien d'autres auteurs, l'aimant et le diamant sont censés partager certaines propriétés, tout particulièrement la dureté et la faculté d'attirer le fer. »
Et aux vers 2069-2071 : « D'après Paul Meyer (éd. 1901, 315b), ce raisonnement est inspiré de l'*Ars grammatica* de Donat (*Ars maior*, éd. Louis Holtz, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Étude sur l'*Ars Donati *et sa diffusion (IVe-IXe siècle) et édition critique*, Paris, 1981) dans lequel on trouve en effet de manière récurrente l'opposition morphologique entre *simplex* et *compositus* (*De nomine*, 0624 ; *De verbo*, 0637, *De conjunctione*, 0647). Le raisonnement de Guillaume est particulièrement intéressant, puisqu'il établit une équivalence entre morphologie nominale et verbale, *proprietas rerum* (*amans/adimans*) et concept (*amour*), recoupant ainsi les préoccupations des grammairiens médiévaux sur les rapports de l'objet et de sa nomination, du nominalisme abélardien à la Querelle des Universaux. » (p. 261).

Alphonse le Sage au 13e siècle, les *Cantigas de loor de Santa Maria : do departimento que á entre Ave e Eva* (Chants à la louange de sainte Marie : de la différence entre Ave et Eva)

> Refrain
> *Entr Av'e Éva*
> *gran departiment' a*
> Strophe I
> *Ca Éva nos tolleu*
> *Parais' e Déus*
> *Ave nos y meteu ;*
> *Porend' amigos méus :*
> Refrain
>
> *Entre Av'e Eva...* etc.
> Strophe II
> *Éva nos foi detar*
> *Do dem' en sa prijôn,*
> *E Ave ên sacar,*
> *E por esta razôn*
> Refrain
> *Entr Av' e Eva...* etc.
> (*Do departimento*, Strophes I et II, *Cantigas de Santa Maria* d'Alfonso el Sabio, 1283-1284)
> (Entre Ave et Eva, grande est la différence, car Eva nous ravit le paradis et Dieu, et Ave nous y remit, c'est pourquoi, mes amis, entre Ave et Eva... Eva nous a ensorcelés par le diable, dans sa prison, et Ave nous en a sortis, c'est pourquoi...)

Ou dans ce refrain de carole anglaise anonyme du 14e siècle, annonçant la naissance du Christ :

> *Nova, nova,*
> *Ave fit ex Eva*. (E. Richert, *Ancient English Christmas Carols*, 1400-1700 , London, Chatto & Winders, Lumina Vocal Ensemble, 2011)
> (Nouvelles, Nouvelles ! Ave a été fait de Eva)

Eve, sous la forme du cas régime *Evain*, rimant avec *vain*, est l'objet d'une opposition avec la vierge rédemptrice chez Gautier de Coinci :

> *Li noms d'Evain vers le Marie*
> *En la bouche mout me varie.*
> *Moi sanble bien quant nom Evain*
> *Que tout en aie le cuer vain*. (*Miracles de Nostre Dame*, éd. Koenig, Droz-Giard, 1955, I, Pr. 1, v. 151-154, p. 9)
> (Le nom d'Evain, au regard de celui de Marie, dans la bouche me corrompt : j'ai bien l'impression, quand je prononce Evain, que j'en ai le coeur tout altéré)[185]

185 Ailleurs, Gautier joue sur l'homonymie *Maria* « Marie » et *maria* pluriel de *mare* « mer », pour développerl'analogie de *Maria* avec la mer inépuisable : *La mere Dieu tel sens me doigne Ou aucun bien puisse puisier... C'est mers c'onques nus n'espuisa. Veez son nom : **M** et puis **A**, **R** et puis **I**, puis **A**, et puis Mers troverés, ne mie puis : Marie est mers que nus n'espuise, Plus i trueve qui plus i puise.* (Gautier de Coinci, *Miracles de Notre Dame*, éd. Koenig, Droz-Giard, 1955, I, 38-39 et 45-50) (Que la mère de Dieu me donne l'intelligence de trouver tout bien... C'est une mère que jamais personne n'épuisa. Voyez son nom : M, et A, R et I et A, et vous trouverez *Mer*, et non pas un puits : Marie est la mer que nul n'épuise, plus on y puise, plus on y trouve).

L'étymologie est un fondement majeur de la leçon morale dans les *Romans de Carité* et de *Miserere* du Renclus de Moiliens, composés entre 1180 et 1190, ou peut-être entre 1183 et 1187, poèmes appartenant « au genre didactique, notamment à cette catégorie de poèmes qui, prenant pour cadre les 'états du siècle', passent en revue les différentes conditions sociales pour critiquer les moeurs du temps, la vie des clercs et celle des laïcs, les vices des hauts personnages et ceux du 'peuple menu' » : sous la fiction de la quête de *Carité*, le renclus descend l'échelle de tous les représentants de la hiérarchie ecclésiastique. L'étymologie est un outil capital de cette revue critique, comme le souligne A. Tobler (Tobler 1882, 531 sq.) : selon le Renclus, en effet, pour bien connaître ses devoirs, un homme n'a qu'à faire l'étymologie savante ou populaire du mot qui résume ses fonctions :

> *Li nons de cascun estrument*
> *Monstre quel uevre on en doit faire,*
> *Ki des nons set le sens estraire*
> *Ou en latin ou laiement* (*Carité*, éd. van Hamel, XCV, 9-12)
> (Le nom de chaque accessoire permet de comprendre son utilisation, à condition de savoir extraire le sens des mots, en latin ou en langue vulgaire)

Ou encore :

> *… on puet mout bien assener*
> *A son mestier au non sonner* (ibid., XLIX, 6-7 et note à la strophe 22, 6, p. 303-304)
> (En interprétant son nom, on peut très bien accéder à son office. Cf. infra le nom de la *justice*)

« Cette théorie de la motivation morpho-sémantique », commente J. Batany, « n'intervient donc qu'à propos d'une catégorie spéciale de noms, ceux qui correspondent à des référents définis par leur mode d'utilisation : des « instruments » ; et même, dans *Carité*, où l'*interpretatio nominis* est étroitement liée à une idéologie sociale, il s'agit d'accessoires liés à la fonction d'un « estat » et expliquant cette fonction. Non seulement par leur nom, du reste, mais aussi éventuellement par leur forme : les référents eux-mêmes, pour les 12e-13e siècles, sont des signifiants. L'éponymie appartient donc moins à une sémantique proprement linguistique qu'à une sémiologie générale, dans laquelle l'analyse du nom fait partie de l'analyse de ses qualités distinctives. » (Batany 1985, 109)

S'appuyant sur l'étude d'A. Tobler, A.-G. van Hamel, éditeur des deux romans, relève un ensemble d'exemples pouvant se ranger dans la catégorie numéro 4 qu'il distingue, celle où le véritable nom d'un endroit, d'un personnage ou d'une dignité sert de point de départ à un jeu de mots étymologique à portée moralisante (éd. van Hamel, 303-304) :
– le *Français* doit ainsi se rappeler que son nom vient de *franc* et de *franchise* : car *Franchois est dit de franchise* (*Carité*, XXVIII, 5)[186].
– en s'adressant au *roi*, le poète lui dit : *Rois, tu iés rois por droit roiier* (*Carité*, XXXI, 3 : Roi, tu es roi pour tracer un sillon droit), *Et faire chou ke tes non sone* (*Carité*, XXXIII, 5 : Et

186 Pour le rapport étymologique *Français – franchise*, cf. aussi supra. On relève aussi le rappport entre le prénom *François* et *franchise* dans la *Vie de seynt Fraunceys d'Assise* en anglo-normand, du 12e siècle, où Saint Françoys est ainsi appelé par son père, à sa naissance, en dépit de sa mère, parce que le prénom évoque la *franchise* au sens de'curteysie' : *Le pere tynt ferme a sa resun, A nun doner out la mestrye, Fraunceys le apela, kar 'curteysie' Purporte ne nunn en sugnifiaunce Ke Deu ly freyt la mustrance De largesce e de fraunchyse.* (éd. D. W. Russell, London, Anglo-Norman Society, 2002, 74-79). (Le père s'en tint fermement à son opinion, c'est à lui que revenait de lui donner un nom. Il l'appela François, car le nom signifie 'courtoisie', signe que Dieu lui ferait incarner la largesse et l'excellence).

faire ce que ton nom signifie), la première de ces strophes développant à l'envi le jeu étymologique :

> *Rois, chil est boins rois ki bien roie*
> *Les drois et met a droite roie.*
> *Rois, tu iés rois pour droit roiier,*
> *Ki roiera se rois desroie ?* (XXXI, 1-4)
> (Roi, c'est un bon roi celui qui régit bien les droits et les met en un bon sillon. Roi, tu es roi pour tracer le droit dans le bon sillon. Qui fera le bon sillon, si un roi dévie ? [Jeu possible ici sur l'homonymie entre le verbe *derroiier* « s'écarter du sillon », ici métaphoriquement, et *desrëer* « divaguer, déraisonner », *desroie* à la personne 3. Cf. T-L II, 1734, s. v. **desroiier**.]) J. Batany souligne ici « la substitution à l'explication traditionnelle de *rex* par *regere* d'un rapprochement entre *roi* et les mots de la famille de *roie* 'sillon' et de celle d'*aroi* 'ordre' » Le reclus renouvelle ainsi l'*interpretatio* traditionnelle du latin, puisée dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville – *reges a regendo vocati* (*Étymologies*, IX.3-4) – en remplaçant ici « l'autorité de la tradition latine par l'abondance des rapprochements français. » (Batany 1973, 106 et Batany 1985, 110-111). La même image du *roi* qui *roie* se retrouve dans *Jourdain de Blaye*, roman tardif en alexandrins, composé avant 1455 : *Car rois doit roiier sans roie fourt[r]aire,* éd. T. Matsumura, v. 414. Cf. aussi v. 694.

– Le mot *prestre* est rattaché par le poète à *pres ester* et *prester*, et même, par extension, à *preus* : *Prestre doit adés pres ester Et preus et pres de soi prester* (*Carité*, LVI, 1-2) ; peut-être y a-t-il un jeu de mots par à peu près dans *prestre/preeske* (*Carité*, CXVIII, 1 : *prêtre/prêcher*).

– Quant à l'*abé*, le poète lui rappelle le sens de son nom en hébreu : *Abes tu as non de persone, Car chil nons abes pere sone* (*Carité*, CX, 1-2 : Abbé, tu as un nom de prélat, car ce nom d'abbé signifie père) ; il a pu tirer cette interprétation de l'épître de saint Paul aux Romains, VIII, 15. Ailleurs, jouant de deux manières différentes sur le son du nom français, il lui dit d'abord :

> *Abes, por coi as non d'abé,*
> *Se tu adés n'iés en abé*
> *Et toi ne autrui ne porvois ?*
> *On te doit apeler gabé.* (*Carité*, CVI, 1-4)
> (Abbé, pourquoi t'appeler abbé, si tu n'es pas toujours aux aguets et ne te soucies pas de toi ni des autres? On devrait t'appeler «abusé » [Jeu de mots sur *abé* « prêtre » et *abé* dans *estre en abé* « être aux aguets », et sur *abé* et *gaber* « tromper, berner, abuser »])
> Et au vers 12 de la même strophe : *Dont tu ne sés ne A ne B.*

Plus loin, il le compare au chien de garde qui défend les brebis en prenant pour point de départ le jeu de mots *abes abaie* :

> *Preste, preeke ; abbes, abbaie,*
> *Eveskes, veille, et si te paie*
> *Come viautres a gros abai !*
> *Quant li kiens abaier delaie,*
> *Li lous vers les berbis s'esvaie.* … (CXVIII, 1-5)
> (Prêtre, prêche ; abbé, aboie. Evêque, veille et acquite-toi (de ta fonction), comme le vautre, par tes terribles aboiements ! Quand le chien cesse d'aboyer, le loup attaque les brebis)

– Le mot *eveske* lui fournit ici un trait d'étymologie savante au vers 2 de cette même strophe : *Eveskes, veille*, (*episcopus* < grec *episcopos* « surveillant, inspecteur »), à moins qu'il ne

faille voir encore un jeu de mots dans la comparaison de l'*eveske* au *viautre*, « chien de chasse ».

– Quant aux *juges*, qu'ils n'oublient pas que *justiche chou est justine* :

> *Justiche, chil nous a bon signe,*
> *Car on puet mout bien assener*
> *A son mestier au non soner,*
> *A li puet on apersoner.*
> *Justiche chou est justine :*
> *Justiche veut sans faussoner*
> *Toute rien justement mener*
> *Et mesurer a juste mine.* (*Carité*, XLIX, 5-12)
> (Justice, un nom bien à propos, car en interprétant son nom, on peut bien accéder à son office et parfaitement l'identifier : Justice, c'est justine [sorte de mesure de capacité], la justice veut, sans falsifier, traiter toute chose avec équité et mesurer à la juste mine [mesure de capacité pour les grains et les matières sèches correspondant à six boisseaux ou un demi-setier].[187]

– Dans le domaine du droit, enfin, une mention particulière est accordée, par le Renclus, aux juristes de Bologne : Charité, personnifiée, ne trouve auprès d'eux que vénalité, dans une strophe développant l'*annominatio* sur le nom propre :

> *… le crasse* ***Bouloigne****,*
> *Ki aprent a* ***bouler*** *des lois*
> *Et ploie les plais en tant plois*
> *K'ele ploie les tors en drois.*
> *Tant ret pres les plais et reoigne*
> *Par sa langue li Boulenois,*
> *Tort vent por droit par son genglois*
> *Et dampne le juste besoigne* (XXII, 5-12)
> (… la grasse Bologne, qui enseigne à frauder le droit, et plie les procès en tant de plis qu'elle retourne les torts en droits. Le Bolognais, expert en langue, rase et rogne les procès au point de vendre le tort pour le droit, par son jargon, et de condamner une juste cause)

En l'occurrence, il s'inscrit dans une tradition : *Bologne* est l'objet de traits satiriques visant son expertise en matière de droit, dont la réputation s'est affirmée à partir du 12e siècle en devenant rapidement suspecte pour sa subtilité et sa vénalité.[188] Ce qu'il y a de remarquable

187 Dans l'ensemble des étymologies du Renclus, J. Batany distingue deux types de dérivations :

– les dérivations facilement transposées du latin, soulignées parfois par le Reclus dans des cas où elles nous semblent évidentes : *suaire* venant de *sueur* (*Carité*, XCV) – *convers = pervers* (*Carité*, CXLII) – les cinq sens appelés ainsi parce qu'ils nous font sentir (*Miserere*, CXXX) – *Chrétiens* tirant leur nom du Christ (*Miserere*, CCXVII) – *orier* (*orarium*) autre nom de l'étole rapproché de *orer* « prier », déjà connue en latin mais historiquement fausse.

– les dérivations spécifiques au français, moins nombreuses : *Franchois* venant de *franchise*, idée déjà banale à l'époque (*Carité* XXVIII), cf. supra – *covoitise* consistant à *cover*, « couver » (*Miserere*, CXXV) – *justice* étant une *justine* (*Carité*, XLIX), cf. supra. Pour conclure : « Le français amène plutôt le Renclus à risquer ce que nous appellerions des jeux de mots, mais pour lui ce n'est pas un jeu. » (Batany 1985, 110)

188 C'est à la fin du 11e siècle qu'apparaît, dans l'enseignement du droit, l'École de Bologne, qui supplante rapidement toutes les autres écoles de droit d'Italie pour devenir le centre de la renaissance des études juridiques. L'origine du *studium* bolognais est liée à la redécouverte, dans la 2e moitié du 12e siècle, des parties du *Corpus Juris civilis* demeurées inconnues jusqu'alors ou négligées par ignorance. Protégé par les empereurs germaniques qui, se considérant comme les successeurs ou les continuateurs des empereurs romains, ont tout intérêt à faire du droit romain le droit officiel de l'empire (*unum sit jus cum unum est imperium*), l'enseignement de ce droit romain se développe alors avec beaucoup de rapidité et la renommée de Bologne est attestée, dès le

dans les textes qui traitent de la justice bolognaise, c'est la permanence des formulae ou des stéréotypes et leur intégration dans une revue des états du clergé, avec des nuances particulières, des développements spécifiques à chaque auteur sur le thème de la concussion de Bologne, fustigée dans un jeu étymologique récurrent fondé sur le rapport *Bologne : boler* « tromper » : *Bologne* est accusée de *bouler les lois*, « fausser les lois », comme le relève A. Tobler (Tobler II[2]).

L'*annominatio*, fortement ornée, selon son habitude, est ainsi reprise par Gautier de Coinci, Bologne étant qualifiée par une épithète de nature qui la fige dans sa légende de ville enrichie par la pratique retorse du droit, *Bologne la crasse*, rivale de Paris :

> *Peu voi prelat qui a droit doingne,*
> *Por ce vont clerc tuit a* ***Boloingne****,*
> *La deviennent fort* ***bouleeur***
> *Fort avocat, fort pledeeur* (*Miracles de Nostre Dame*, éd. Koenig, Droz-Minard, 1961, II, I, Mir. 11, v. 1107-1110, p. 48)
> (Je vois peu de prélats qui embrassent le droit, pour s'y exercer, les clecs vont à Bologne, et là ils deviennent des experts en tromperie, des avocats et des plaideurs de première force)
> ***Boloingne*** *aprent* ***boule*** *a* ***bouleur**** (leçon des mss. LF au regard de *bouler*)
> *Et tot* ***tribol*** *a* ***tribouleur**** ; (leçon des ms. LF au regard de *triboler*)
> *Ainsi croist mais baras et* ***boule****,*
> *Ainsi* ***Boloingne*** *Paris* ***boule****,*
> *Ainsi Paris pert moult de craisse*
> *Et Boloingne la crasse encraisse,*
> *Ainsi Paris moult amenuise,*
> *Ainsi le luz vaint la menuise* (ibid., v. 1131-1138)
> (Bologne apprend la tromperie au trompeur et toutes les machinations à l'agitateur ; c'est ainsi que ne cessent de croître la tricherie et la tromperie, que Bologne ruine Paris : Paris perd tout son embonpoint, et la grasse Bologne se fait de la graisse, Paris devient tout efflanqué, ainsi le brochet dévore le fretin)

Traditionnel est aussi le jeu de mot étymologique sur l'argent :

> *Argent a non qui art les gens* (*Richars li biaus*, éd. A. J. Holden, Champion, 1983, 4397)
> (L'argent tient son nom de ce qu'il *art* (de *ardre* « embraser ») les gens)

Il est développé dans *Baudouin de Sebourc*, roman du 14e siècle :

1er tiers du 12e siècle, par un certain nombre de témoignages, dont un poème d'un auteur inconnu sur la guerre entre Milan et Côme, fixant déjà parmi ses personnifications le stéréotype de la savante Bologne experte en droit : *Docta Bononia venit et hoc cum legibus una* (la savante Bologne vint, unique avec ses lois). Cette renommée va s'amplifiant à mesure que la prépondérance de l'École de droit s'affirme, qu'on y pratique une étude positive et scientifique de la jurisprudence, Bologne devenant dès la seconde moitié du 12e siècle la championne du droit romain, qui est encore, comme le rappelle Stelling-Michaud « de beaucoup le plus évolué et le plus subtil qu'il y eût au monde, et toute une littérature morale et satirique reprend cette caractérisation en liant les arguties de la justice à l'école bolognaise. » (Stelling-Michaud 1955). Le discrédit jeté sur l'École de Bologne s'explique aussi par l'attitude de l'Eglise, la papauté cherchant, pendant tout le 12e siècle, à empêcher les clercs d'étudier le droit civil (*leges temporales*) et la médecine pour les obliger à approfondir l'étude de la théologie (et non par opposition de principe à ces deux sciences). Cet élément peut être pris en compte pour comprendre comment, dans la littérature morale et satirique du 13e siècle, est développé le thème de la justice vénale et trompeuse pratiquée à Bologne. Comme le souligne E. Meynial en s'appuyant sur la *Bible* de Guyot de Provins, *La vie de sainte Léocade* de Gautier de Coinci et Le Clerc de Chartres, « le seul fait que la poésie satirique puisse nous révéler, c'est un sentiment général et vague de réprobation, une plainte indéterminée contre les roueries et la cupidité des hommes d'affaires élevés à Bologne ou dans les écoles italiennes, et non pas des détails techniques sur les diverses finesses ou habiletés qu'on peut leur reprocher. » (Meynial 2007).

E ! Diex, qu'est che qu'argent ?
Chius le sot bien nommer
Qui argent l'apella : les gens fait embraser.
.I. deables d'enfer le fist argent nommer,
Car une grange fist de monnoie pupler,
Et puis l'ala tantost a moult de gens conter ;
Chil alerent tantost le grange deffremer,
S'alerent le monnoie querquier et entasser,
Et li deablez ala celle grange allumer,
Si fist le gent dedens ardoir et embraser.
Pour chou ot nom argens, li noms n'en voelt muer,
Car il art tout le monde, si lons qu'on set aller. (Baudouin de Sebourc, éd. L.-N. Boca, Valenciennes, 1841, Chant II, 25-35)
(Ah ! Dieu, qu'est-ce donc que l'argent ? Il lui donna son juste nom, celui qui l'appela ainsi : il fait s'embraser les gens. C'est un diable d'enfer qui l'appela argent : il remplit une grange de monnaie et en divulgua aussitôt la nouvelle à une foule de gens ; ils se précipitèrent pour ouvrir la grange, fouillant les moindres recoins pour entasser la monnaie, et le diable alla incendier cette grange en y faisant brûler vifs ceux qui s'y trouvaient. C'est ainsi qu'il s'appela argent, son nom est immuable, car il brûle tout le monde, aussi loin qu'on aille.)

Dans des œuvres moralisantes fustigeant les défauts du monde :
– une *Moralité,* pièce théâtrale didactique et allégorique en vers octosyllabiques, composée en 1427, satire du monde et de ses abus dans la lignée des satires sur les « états du monde », l'associant aussi à la glu collante :

Toussaint :
L'argent est de telle nature
Qu'il art toute la creature ;
Et pour ce l'appellon argent...
Poncet :
Argent est semblable a la glus.
On ne le sceit si peu toucher
Qu'on ne s'en puisse depescher.
(Deux Moralités inédites composées et représentée en 1427 et 1428, éd. R. Bossuat, Paris, Bibliothèque Elzévirienne, 1955, 174, 1401-1408 et 1412-1414 et Commentaire, 93)
(L'argent est d'une nature telle qu'il brûle toute la création, et c'est pour cela que nous l'appelons argent... L'argent ressemble à la glu, à peine le touche-t-on que l'on ne peut s'en débarrasser)

– l'*ABC des doubles* de Guillaume Alexis, datant de 1451, poème aux incipits de A à Z en « lignes complètes » (vers rimant deux à deux en rimes équivoquées) consistant en une suite de sentences morales sur le monde, sur les vices et les vertus, le hommes et Dieu :

Ne te fye en or n'en argent,
Qui par feu d'avarice art gent,
C'est un pechié qui a dampné
Maint homme depuis Adam né. (Guillaume Alexis, *Oeuvres poétiques,* éd. A. Piaget et E. Picot, Paris, S.A.T.F., 1891, 16, v. 169-172)
(Ne te fie ni en l'or ni en l'argent, qui par le feu d'avarice embrase les gens, c'est un péché qui a damné bien des hommes depuis la naissance d'Adam)

– le *Doctrinal du temps présent*, de Pierre Michault, datant de 1466, composition satirique reprenant pour cadre le célèbre *Doctinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu (13e siècle), fustigeant les moeurs des courtisans de son époque :

> *Faites doncques voler les biens mondains,*
> *Aussy sont ilz renommez transsitoires,*
> *Ceulx qui en ont en ce monde le moins*
> *Au departir se treuvent les plus sains.*
> *Cela dient cronicques et histoires,*
> *Les riches ont deux nouveaux purgatoires,*
> *L'un en enfer et l'autre en leur argent,*
> *Car chascun scet qu'argent se nomme art gent.*
> (éd. T. Walton, Paris, Droz, XIV)
> (Débarrassez-vous des biens de ce monde : ils passent à juste raison pour transitoires. Ceux qui en ont le moins en ce monde, quand ils le quittent se trouvent les plus sains. Comme l'enseignent les chroniques et les histoires, les riches ont deux nouveaux purgatoires : l'un en enfer et l'autre en leur argent, car tout le monde sait qu'argent s'appelle « art gent »)

– la *Déploration de l'église militante*, de Jean Bouchet, composée en 1512 et largement révisée en 1525, critique des ecclésiastiques faite par l'Église, s'inscrivant dans le genre alors en vogue des ouvrages moraux s'attaquant à la corruption qui y règne :

> *Que mauldict soit l'argent qui art la gent* (éd. J. Britnell, Droz, 1991, v. 724 et note : « Exemple d'épiphonème, souvent employé en fin de strophe par les rhétoriqueurs », fustigeant ici le commerce des sacrements. TLF, 405 . Relevé par G. Roques, CR, *RLiR*, 56, 1992, 650)
> (Que maudit soit l'argent qui brûle les gens)

– Le *Dictionnaire des locutions en moyen français*, d'où sont extraites une partie de ces références, l'enregistre dans le *Povre amoureux*, poème du *Jardin de Plaisance et fleurs de rhétorique*, art de rhétorique et recueil anonyme de poètes du 15e siècle :

> *Je cognois bien que par grant couvoitise*
> *Argent art gent et honneur met au bas,*
> *Car couvoitise les cueurs humains atise*
> *Qui sans argent ne prennent nulz esbatz.* (éd. E. Droz et A. Piaget, Paris, Didot, 1910-1925, 505)
> (Je sais parfaitement que, par grande convoitise, l'argent brûle les gens et ravale l'honneur, car convoitise attise les coeurs humains, qui faute d'argent ne prennent aucun plaisir)

– Et Jean Molinet le reprend dans ses *Faictz et Dictz* :

> *Je vous tiens mon tresoir refulgent gent,*
> *Argent ard gent, point ne m'est mon confort fort.*
> (éd. N. Dupire, Paris, S.A.T.F., 1936-1939, II, Oraison de saint Ipolite, composée vers 1500, poème hagiographique en l'honneur d'Hippolyte de Bertholz, maître de la chambre des comptes de Lille, v. 257-258. Cf. J. W. Hassell Jr., *Middle French Poverbs, Sentences and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982, A166)
> (Je vous considère comme mon brillant trésor, plein de grâce, l'argent brûle les gens, il ne m'est d'aucun secours efficace)

Le jeu étymologique est suffisamment répandu, à travers la littérature morale et satirique, en particulier, pour que Cotgrave l'enregistre, parmi d'autres locutions à base d'*argent* dans son

Dictionary of tne French and English Tongue, 1611, en en donnant une remarquable équivalence en anglais : *Argent ard gent.* Prov. *Money burns many.*

L'usure est également étymologisée. Dans le *Pélerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulevillе, composé vers 1330-1332, long poème allégorique d'instruction chrétienne préparant la vie de l'au-delà inspiré du Renclus de Moiliens en particulier, est développée aussi une longue « variation étymologisante » sur l'*usure*, justifiant sa dénomination :

*Usure **par non est nommee**,*
Quar par li est la vie usee 9600
De celi qui en son usage
Use son temps et son eage.
Se si en usage ne fust,
De li chascun päour en eüst,
Mes si en us est devenue 9605
Que es foires est conneüe.
Es foires va la gent usant
Devant toute gent et limant,
Nul n'i a, prevost ne maire,
Qui contredie a son affaire. 9610
(*Pélerinage de vie humaine*, éd. J. Stürzinger, 9599-9610)
(L'usure mérite son nom, car par elle est usée, la vie de celui qui dans son usage use son temps et son âge. Si elle n'était pas si commune, chacun la craindrait, mais elle est devenue si habituelle qu'elle est connue dans les foires. Dans les foires elle use et ronge les gens publiquement, et il n'est personne, prévôt ni maire, qui s'oppose à son entreprise)[189]

Qu'il s'agisse des œuvres moralisantes et de ces encyclopédies parénétiques où sont passées au crible toutes les classes de la société, revue critique des états du monde vilipendant en particulier le clergé à tous les degrés de sa hiérarchie pour sa cupidité et son simonisme, dans la veine anti-cléricale, l'étymologie est un élément majeur de la *castigatio* et de la satire : volontiers déclinée sous forme d'*annominatio*, de jeux de mots et de calembours, associée à d'autres procédés, elle aide à fixer et à figer dans la mémoire les attributs essentiels des figures allégoriques, des personnages ou des villes emblématiques.

Ces remarques sur l'étymologie médiévale seraient incomplètes sans mentionner deux points importants :
1. Comme on l'a constaté à maintes reprises dans les transferts du latin au français, et dans la difficile traduction de ces transferts en français contemporain, l'étymologie-origine, et surtout l'étymologie-*expositio* ne peut conserver son sens, lorsqu'on passe dans une langue vulgaire, que si le rapport des mots de cette langue avec le latin est encore suffisant, comme l'observe R. Guiette en citant un petit éventail d'exemples représentatifs traités dans cette étude.[190] Cet

189 Dans la même oeuvre, l'étymologie traditionnelle de *religion* est largement développée symbolisée par une nef entourée de cercles d'osiers représentant les commandements : *La nef, dist elle, **par son non** Appellee est Religïon. Elle est liee et reliee De observances et fretee. Tant com liee ainsi sera, Perir ne faillir ne pourra. De relier elle est nommee Afin qu'en li soit reliee L'ame dissolute et roupte De celi qui dedens se boute...* (*Pélerinage de vie humaine*, éd. J. Stürzinger, vv. 12481-12491) (La nef porte le nom de Religion. Elle est liée et équipée des observances religieuses. Aussi longtemps qu'elle sera liée ainsi, elle ne pourra faire naufrage. Son nom est issu de *relier* afin qu'en elle soit reliée l'âme dissolue et brisée de celui qui entre en elle...)
190 Cf. l'exemple de *satire*, *d'aloue* et de *Jupiter*, où l'on passe d'une correspondance claire entre étymon latin et son équivalent français à une correspondance brouillée faute de calque. L'exemple de *satire* est tiré du bestiaire

impératif explique que les traducteurs aient pu précisément introduire en français, pendant la période du moyen français, des mots savants dont ils étaient sûrs qu'ils entretenaient avec leur étymon latin une relation claire, à la fois sémantique et phonétique, et non brouillée et obscurcie par l'évolution populaire. (Guiette 1959, 274-275)

2. La pratique étymologique médiévale, par *ex-positio* tout spécialement, n'a pas été exempte de critiques chez les médiévaux eux-mêmes. Les *Derivationes* d'Uggucione de Pise, aux étymologies profuses, sont l'objet de jugements réservés. Dans sa *Chronique*, Franciscus Pippinus (mort dans la première moitié du 14e siècle), tout en reconnaissant leur utilité, émet des réserves quant à leur *véracité* : « Uggucione Pisanus Episcopus Ferrariensis per haec tempora illustris habetur, qui librum Derivationum utiliter digessit, non tamen ubique *veracem* seu omnino perfectum. » (Uguccione de Pise, évêque de Ferrare jouit d'une grande réputation à notre époque, en n'étant cependant ni véridique ni parfait en tout point. » (Riessner 1965, 9-10).

Mais la critique la plus radicale vient antérieurement de Roger Bacon (1214-1294) qui, se plaçant sur le terrain philologique, condamne les divagations étymologiques d'Uggucione et de Papias, fondamentalement ignorants du grec : « Le réquisitoire le plus sévère à l'encontre d'Uguccione comme des glossateurs contemporains vient de Roger Bacon, qui qualifie la méthode étymologique qu'ils pratiquent tout simplement d'invention mensongère et de perversion de la langue : Papias, Hugutio et Brito [Guillaume le Breton, auteur des *Expositiones vocabulorum Bibliae*] sont des menteurs, et leurs mensonges accablent la masse des latinisants. » (*Compendium Studii philosophiae*, éd. J. S. Brewer, Londres, 1859, VII, 447). Il en arrive à ce jugement sévère surtout en vertu de sa connaissance du grec, et dans la grammaire grecque qu'il compose, cette compétence linguistique est radicalement déniée à Uguccione comme aux autres lexicographes : « Ugucionem vero et Papiam non recipio nisi ubi alii confirmant eos, quia in pluribus erronei sunt quia nesciunt grecum. » (éd. E. Nolan & S. A. Hirsch, Cambridge, 1902, 37). (Je n'accorde aucun crédit à Uguccione et à Papias, faute d'autres corroborations, car ils sont fautifs sur bien des points, ignorants qu'ils sont du grec). A différents endroits de sa grammaire encore, il exprime ses réserves envers Uguccione en renvoyant à Pline et à Varron, auxquels il accorde une bien plus grande autorité au regard de ce dernier. »[191] Au total, Roger Bacon est le « héraut d'une nouvelle conception de la

---

fantastique des *Faicts et conquestes d'Alexandre le Grand,* de Jehan Wauquelin, Livre IX, IV, *Proprietez des bestes qui ont magnitude, force et pouoir de leurs brutalitez* : *Quant ces bestes monstrueuses* (les satires) *que Alexandre trouva au desert veullent aller a la femelle et la femelle s'enfuyt : ils la lassent tant qu'elle demeure hors d'alayne, quasi morte. Par ce sont il sont appelez satire, qui vient de satur, parce qu'ile ne se peuvent saouller de luxure.* (éd. Hiriché, 2000). Et R. Guiette de commenter : « L'étymologie (fausse) de *satire* ne peut évidemment jouer que parce que le rapport phonético-morphologique *satir-satur* reste évident. » (ibid.) L'étymologie originale est bien exprimée en latin dans le rapport *satirus – saturitas,* que l'on trouve dans les *Decisiones : et dicuntur satiri a saturitate, quia lascivi et luxuriosi feruntur* (éd. Cecchini, S53.16) (Et les satyres sont appelés ainsi par dérivation de *saturitas* (rassasiement), car ils sont réputés lascifs et libidineux).

191 Les critiques véhémentes adressées par Roger Bacon à ces lexicographes, qu'il traite « in a very cavalier manner », sont aussi rassemblées par E. Nolan et S. A. Hirsch dans leur édition : *Hugutio et Brito errant horribiliter* (*Comp. Stud. Phil.* VII, 460) (Hugutio et le Breton font des erreurs énormes) – *Cum igitur Brito tenet unum sensum et Papias alium et alii similiter, non distinguentes de scriptura istorum diversa, nec exponentes quid veri vel quid falsi sit, manifestum est eos penitus vitiosos.* (*Comp. Stud. Phil.,* VII, 459) (Puisque le Breton s'en tient à un sens et Papias à un autre, et que d'autres font de même, ne distinguant pas les différentes façons de transcrire les mots et ne distinguant pas le vrai du faux, il est clair qu'ils commettent de lourdes erreurs.) – *Hugutio et Brito et alii multi falsa sunt... sed Beda veritatem docet.* (*Greek grammar,* 92) (Hugutio et le Breton, et bien d'autres sont erronés... mais Bède enseigne la vérité) – *Et ideo Hugutio mendax et Brito mendacior quando volunt excusare omnes autores per licentiam poetriae.* (ibid., 98) (Et donc, Hugutio

linguistique, tout comme il montre de nouvelles voies dans d'autres domaines de la connaissance. » (Riessner 1965, 10).

Il reste à mettre en perspective l'étymologie médiévale en examinant son devenir à l'époque de la Renaissance et même au-delà. Le 16e siècle peut être considéré, à cet égard, comme une époque-carrefour, marqué à la fois par des permanences et des renouvellements, comme l'a souligné P. Swiggers (Swiggers 1991).

5. De l'étymologie à l'arbitraire du signe : permanence et rupture de la Renaissance

Un premier élément de permanence dans le champ de l'étymologie à relever, d'abord, c'est son maintien au sens de « morphologie », dans une tradition remontant à l'Antiquité, comme on l'a noté supra. Les grammairiens du 16e siècle continuent ainsi, dans leurs traités à employer *étymologie* en ce sens, désignant les changemants que subissent les mots (latins ou français) selon les exigences de la grammaire et de la dérivation, comme pendant de la *syntaxe* (cf. Rickard 1968, 19). Et ils le font avec d'autant plus de raison observe L. Kukenheim, « qu'ils avaient l'habitude de dériver les formes du verbe d'une racine, non pas – comme nous le faisons de nos jours – comme expédient mnémotechnique, mais parce qu'ils étaient convaincus que ces formes du verbe provenaient de ses racines. » Et il ajoute « Et ce n'est pas tout, car ce n'est pas seulement cette façon de dériver les formes du verbe qui amène les grammairiens à désigner la « morphologie » par la dénomination « étymologie », mais aussi leur habitude d'incorporer dans cette partie de la grammaire le traité de la formation des mots. » sans compter que « plusieurs grammairiens [y] traitent aussi des règles de syntaxe » (Kukenheim 1932, 158-159) Ainsi, en France, entre autres la seconde *Grammaire* de Pierre de la Ramée (Ramus), publiée en 1572, comprend deux livres, *Etymologie* et *Syntaxe*, selon cette habituelle division, le premier étant à la fois une sorte de phonétique et de morphologie (Demaizière 1980, 43 et 2008, 167 et 383) ; la *Grammatica gallicana* d'Antoine Cauchie (Caucius), objet de trois éditions, en 1570 à Bâle, en 1576 à Anvers, et à Strasbourg en 1587, est divisée en trois parties : *Orthographia*, *Etymologia*, *Syntaxis*, la seconde étant consacrée aux parties du discours (*Partibus orationis*) (ibid. 1980, 43 et 2008, 211)

Quant à l'étymologie origine, dont il sera question maintenant, l'héritage isidorien est loin d'être mort à la Renaissance. Le prouve, en premier lieu, la multiplication des éditions imprimées des *Origines* parmi les incunables, dans une période où on livre surtout aux presses les ouvrages dont les manuscrits sont le plus souvent copiés et qui ont, par conséquent, la clientèle la plus étendue (De Gandillac 1965, 23) : les premiers imprimeurs donnent à l'encyclopédie isidorienne l'honneur de figurer parmi les incunables les plus anciens et son succès ne se dément pas pendant le 16e siècle. On en dénombre une dizaine d'éditions imprimées entre 1472 et 1530, et elles se succèdent en 1534, 1539, 1558. Sous le titre *Isidori Hispalensis episcopi ethimologiarum libri numero viginti*, Augsburg, per Guntherum Zainer, 1472, la première édition incunable est le premier ouvrage imprimé en Allemagne avec des caractères latins. Une autre édition lui succède en 1472, chez Johann Metelin, à Strasbourg. En 1577 paraît encore à Bâle, chez l'humaniste imprimeur Pierre Perna, une édition des

---

est un menteur, et le Breton plus encore, quand ils prétendent excuser tous les auteurs en vertu de la licence poétique) (éd. E. Nolan & S. A. Hirsch, *The Greek Grammar of Roger Bacon and a Fragment of his Hebrew Grammar*, Cambridge, C. U. P. 1902, xxii).

Étymologies sous le titre *Isidori Hispalensis episcopi Originum libri viginti ex antiquitate eruti*, preuve s'il en est qu'Isidore n'est pas étranger à l'humanisme tardif rhénan.[192]

L'ouvrage peut rester ainsi un ouvrage de référence. A la date tardive de 1584, Thévet fait encore l'apologie des *Etymologiae*, fondamentales pour « la discussion philosophique des mots » : « Les Jurisconsultes, Medecins et Theologiens sont le plus souvent bandez sur les Etymologies, qui a ceste occasion sont appellees *Veriloquia* ou *Veriverba* parce qu'elles découvrent la vérité des mots, qui estant incogneüe, empesche qu'on ne puisse juger avec raison de la chose, qui doit estre signifiee par les mots. » (*Les vrais Pourtraicts des hommes illustres*, Paris, 1584, I, ch. 58, fol. 113 r°).

Bien connues parmi les multiples sources de Nicolo Perotti, à côté des autres lexicographes médiévaux et d'un florilège d'auteurs choisis, les *Etymologiae* d'Isidore de Séville sont bien sous-jacentes à son *Cornu copiae* (éd. posthume 1489, 38 éditions jusqu'en 1536), développant, à partir d'un commentaire du *Livre des spectacles* et du livre I des *Epigrammes* de Martial, un véritable dictionnaire à la croisée de la culture médiévale et de l'humanisme naissant. Ce « dictionnaire pratique d'étymologie », comme le caractérise M. Furno, non théorisé dans un répertoire se voulant essentiellement d'apprentissage, est bien inspiré d'Isidore dans sa démarche étymologique: « Qu'il reprenne ces étymologies à des sources médiévales, ou qu'il les propose lui-même, Perotti ne fait rien d'autre qu'appliquer les théories d'Isidore : origine *ex causa* pour *formica a ferendis micis* (fourmi à partir de « portant des grains ») ; *ex origine* pour *pirum* venant de *pyr* (poire, venant de *pyr*)[193] ; *ex contrariis* pour *penuria a penu urens* (disette, venant de « brûlant de manque de nourriture »)[194]; *ex nominis derivatione* pour les dérivés d'un mot-souche, car Perotti, comme Isidore, entretient, par son absence de réflexion terminologique, la confusion entre *etymologia* et *disciplina derivationis* que les lexicographes médiévaux avaient tenté de résoudre. »[195] L'étymologie *ex vocibus* appelée par l'humaniste *facticia verba* ou *nomina*, est représentée par les onomatopées, comme *barbarus* transcrivant un usage rugueux de la langue. L'étymologie *ex nominibus locorum* enfin, est représentée par les noms d'onguent. « Dans la pratique donc, conclut M. Furno, Perotti suit fidèlement les classifications isidoriennes, même s'il ne le reconnaît pas ou ne les signale pas. » (Furno 1995, 152-153)

Un témoignage bien plus tardif encore de la pérennité des *Etymologiae*, privilégiant les *origines ex causa,* se trouve dans l'ouvrage de Désiré Bellegrando d'Oriano, de l'ordre des Capucins, missionnaire chez les Grisons puis devenu définiteur de la province de Brescia, en Italie († 1681). Il compose en effet, pour l'édification et la réfection des prêtres, une somme

192 Sur Pierre Perna, cf. M. Welti 1979, 131-139, et la notice biographique de M. Cavarzere dans le *Dizionario Biografico degli italieni*, 82 (2015).

193 Le rapport *pirum* - *pir* grec *pyr* « feu ») est explicité dans les *Etymologiae* : *Pirus vocata videtur quod in ignis speciem deformata est ; nam hoc genus pomi ab amplo incipit et in angustum finitur, sicut ignis. Pirus autem arbor, fructus eius pira est.* (XVII.7.15) et les *Derivationes* : *Item a pir hec* ***pirus*** *-ri, quedam arbor, quia eius fructus ab amplo incipit et in angustum finitur sicut ignis, unde hoc pirum, fructus eius.* (éd. Cecchini, p. 92, 4-5, p. 943-44) (*Pirus* (le poirier) est appelé ainsi parce son fruit a une forme ressemblant au feu ; en effet, ce genre de pomme commence par une large partie et se termine en pointe. D'où le nom de *pirus* pour l'arbre et de *pira* pour son fruit – De *pir* vient de même *pirus* (le poirier) : son fruit commence par une large partie et se termine en étant rétrécie, comme le feu, d'où *pirum* (la poire), désignant ce fruit). Cf. aussi *Novum glossarium mediae Latinitatis,* fasc. *Pingualis-Plaka*, 2007, s. v. ***pirus***, 282-283.

194 M. Furno mentionne en note que *penuria* est un exemple d'école dans la grammaire médiévale pour ce genre d'étymologie. Cf. aussi *lucus a non lucendo* (*lucus* (bois sacré) vient de *non lucendo* (n'ayant pas de lumière) à cause de la densité des arbres empêchant le soleil d'y pénétrer. (*Derivationes*, L100, 45)

195 Cf. infra l'essai de clarification de Johannes Balbi.

intitulée *Refectio spiritualis sacerdotum, Hoc est praeparatio ac Missae Gratiorum actio, sive Psalmorum ante, et post Sacrum persolvendorum litteralis, mystica ac moralis expositio,* sous le nom latinisé de Desiderius Bellegrando ab Oriano, publiée à Brescia en 1667 et rééditée avec des corrections en 1669. L'ouvrage comporte deux parties : I. *Praeparatio ante missam.* II. *Gratiarum actio post missam.* Dans la première, mais surtout dans la seconde partie, l'*expositio litteralis, mystica ac moralis* (l'exposition – i. e. le commentaire développé – littéral, mystique et moral, truffé de références bibliques, à partir des Psaumes ou du Livre de Daniel), s'appuie sur les *Etymologiae* d'Isidore (appelé Isodorus), à l'instar des moralisations médiévales. Pour ne citer que deux exemples, parmi les plus représentatifs à cet égard, on retiendra celui des abeilles et celui de la fourmi, sous la rubrique *Benedicite omnes bestiae et pecora Domino*, (Daniel, 3.81) :

L'abeille :

Apes secundum Isidorum dictae sunt eo quod sine pedibus nascantur, vel pedibus se ligent, et connectant invicem. Solertes sunt in generandi mellis officio, quod miro artificio ex floribus conficiunt, et ad hoc proprias incolunt mansiones. Tales debent esse Religiosi, quia pro certo sine pedibus, id est sine propriis affectionibus debent esse. Vel quia etiam se ipsos invicem debent connectere et per amorem conjungere et cum affectionum pedibus colligare, et in propriis suis sedibus, hoc est in collegiis et conventibus mel devotionis et compassionis debent conficere, et ipsum de floribus, hoc est de sanctorum exemplis ac moribus accipere et conjugare. Eccl. 11. 3. Brevis in volatilibus apis et initium dulcoris fructus eius. (Pars II, Cap. VI, 221)

(Selon Isidore, les abeilles sont appelées ainsi parce qu'elles naissent sans pieds ou parce qu'elles se lient mutuellement par les pieds Elles sont expertes dans l'art de fabriquer du miel, qu'elles élaborent, par une science extrordinaire, à partir des fleurs, et elles bâtissent des demeures propres à cet effet. C'est ainsi que doivent être les religieux, car ils doivent être sans pieds, c'est-à-dire sans sentiments personnels. Ou parce qu'il doivent se rassembler et se réunir entre eux et se tenir ensemble comme par les pieds de l'affection, c'est-à-dire que, dans les demeures qui leur sont propres, soit les collèges des prêtres et les couvents, ils doivent fabriquer le miel de la dévotion et de la compassion, et le tirer et le rassembler à partir des fleurs, soit les exemples et les moeurs des saints. *Ecclésiastique*, 11.3 L'abeille est petite parmi les volatiles, et son produit est au premier rang parmi les choses douces)

La fourmi :

Formica secundum Isodorum dicitur quasi ferens micas, quia micas et farris grana conjugat in aestate, unde vivat in hyeme. Extrema autem grani praecindit, ne germinare valeat, etc. Recte talis est Diabolus, quia micas, id est animas fert, et portat per vitia et peccata ad suam formicariam, id est in Infernum quia in aestate prosperitis conjugat et adjuvat animas peccatorum, unde vivant in hyeme adversitatis id est : inferius in inferno, ubi ipsas devorat et manducat, quia in aestate messem sibi congregat. Prov. 6. Quando autem formica, id est Diabolus ; caepit aliquod granum, id est peccatorem, per tentationem et delectationem, tum vere ne germinet per bona opera et per paenitentiam, extrema ei praescindit id est memoriam nativitatis et mortis, principii et finis, quia non vult ut cogitemus nativitatis utilitatem, vel mortis acerbitatem, ne forte per paenitentiam conversi per bona opera germinemus. Aufert a te caput et caudam. Isa. 9.14 (Ibid., 229)

(Selon Isidore, la fourmi est appelée ainsi par équivalence de « portant des miettes », car elle rassemble des miettes et des grains de blé pendant l'été pour s'en nourrir l'hiver. Mais elle en coupe l'extrémité, si bien qu'ils ne peuvent plus germer. Tel est bien le diable : il porte les miettes, c'est-à-dire les âmes, et par les vices et les péchés il les emporte dans sa fourmilière, c'est-à-dire l'enfer, car pendant l'été d'abondance il rassemble les âmes des pécheurs et en fait provision, pour qu'elles vivent dans l'hiver de la disette, c'est-à-dire au plus profond de l'enfer, où il les dévore et les avale, alors qu'il fait la moisson à son profit pendant l'été. (Prov. 6) Quand donc la fourmi, c'est le diable, prend un grain, c'est le pécheur, par la tentation et les délices, afin qu'il ne germe pas vraiment par les bonnes oeuvres et par la pénitence, et il en coupe l'extrémité, c'est-à-dire la conscience de la naissance et de la mort, du début et de la fin, car il ne veut pas que nous pensions à l'utilité de la naissance ou au malheur de la mort, afin que, convertis par la pénitence nous ne germions par les bonnes oeuvres. Cf. Isaïe, 9.14.

> Yahweh retranche d'Israël la tête et la queue : l'ancien et le noble, c'est la tête, et le prophète qui enseigne le mensonge, c'est la queue.)

Avec d'autres animaux, comme la baleine, les poissons, les oiseaux, c'est un nouveau bestiaire moralisé qui se dessine ainsi, chez le savant capucin, à des fins de réfection spirituelle.

L'*onomastica sacra*, aussi, peut encore « faire les délices des Renaissants, comme l'atteste la présence de gloses savantes chez Pontus de Tyard. » (Rigolot 1977, 15). Ce n'est cependant qu'une partie de son *De recta nominum impositione* (*La droite imposition des noms*, 1603) où, à la lumière d'un cratylisme revisité, modulé et nuancé, faisant la part de l'évolution historique et de la diversité des langues, il se livre à un examen critique de toute une série de noms propres ou noms communs empruntés aux catégories les plus diverses du « livre du monde », dont les *naturalia* et les *animalia*, dans un véritable traité de philologie et de philosophie du langage. Dans la copieuse introduction de cet ouvrage, J.-C. Margolin met en relief le dessein majeur de Tyard : démontrer et illustrer la juste imposition du nom, idéalement créé, pour les noms primitifs, par un nomothète, spécialement pour les noms propres, et principalement les noms historiques ou géographiques, « images de la chose dont on parle ». Pour Tyard, « le nom (signe par lequel est désignée une chose) porte en lui-même sa signification, autrement dit le signifiant et le signifié sont confondus... Mais surtout la droite dénomination des choses fait de leur nom un révélateur de leur nature : leurs noms sont des définitions ramassées. » (Pontus de Tyard, *Droite imposition*, XXXV). C'est l'essence même de la conception des Platoniciens, telle que la rapporte Tyard au début de son ouvrage, qui affirment :

> *Nominum rationem omnibus hominibus natura insitam esse atque ingenitam ; et re ipsa talia esse qualis rerum nominatarum est Natura ; ut Nome, nihil aliud sit quam contracta rei definitio ; definitio vero nihil aliud quam rei nomen explicatum* (*Droite imposition*, éd. Kushner, 13)
> (La nomination est naturellement implantée et innée en tous les hommes et les noms sont réellement tels qu'est la nature des choses nommées, si bien que **le Nom n'est rien d'autre que la définition ramassée de la chose, comme la définition rien d'autre que le développement du nom de la chose**. Ibidem, trad. J. Céard)

« Ainsi le nom, commente J.-C. Margolin, n'est rien d'autre qu'une définition contractée de la chose, une sorte de résumé ou de définition de la chose, la définition n'étant rien d'autre que le dévoilement ou le *développement*, mais aussi l'explication de la chose elle-même, le terme latin se prêtant aisément à ce double sens, comme l'étymologie du verbe *explicare* nous le suggère » (ibid., XXXV), et c'est en ce sens que les médiévaux entendaient l'*ex-positio* du nom, comme on l'a vu. En particulier, « les noms propres ont tous la caractéristique d'être *vrais*, c'est-à-dire d'exprimer l'essence même de celui ou de celle qui le porte... Le texte de Tyard est rempli, parmi d'autres référents empruntés aux nombreuses catégories que nous avons évoquées du quadruple « trésor » linguistique, hébraïque (et araméen), grec, latin et français, de personnages « bien nommés », issus de la Bible et de l'histoire profane », ou de lieux géographiques aux caractéristiques bien précises et originales : ce sont des *éponymes*, c'est-à-dire, selon l'étymologie, des êtres dont le nom (ὄνομα) s'applique (ἐπι) à ce qu'ils sont vraiment. Ces noms qui « vont bien » à l'objet ou à l'être qu'ils désignent et avec lesquels on pourrait aller jusqu'à dire qu'ils se confondent, expriment parfaitement leur « recta impositio », leur imposition adéquate » (ibid., XLI). On peut ainsi parler d'une véritable

ontologie du nom, révélée par l'étymologie, dont celle des noms propres, portant le destin de leur porteur, leur *onomen*, selon le principe antique perdurant tout au long du Moyen Âge. C'est en ce sens que Tyard propose le plus souvent, pour les êtres comme pour les choses, une palette d'étymons puisés dans une large tradition, où le grec reviviscent[196] tient une place de choix, illustrant leurs caractéristiques essentielles. Parmi les exemples les plus représentatifs, on relèvera , parmi ceux des dieux et des *animalia,* savamment commentés dans les notes de J.C. Margolin et J. Céard :

– Celui de Dieu, où selon la *nominationis rationem* (l'art de la dénomination) sont passés en revue, à partir de diverses sources antiques, tous les étymons caractérisant ses attributs essentiels à partir de « *theos,* quasi *tos,* de *to*, qui signifie « organiser, nourrir et punir », car Dieu est l'organisateur et le nourrisseur universel et le très juste dispensateur de punitions proportionnées à la grandeur des fautes ; ou bien de *téo, courir*, en raison de la course des astres, que les premiers hommes tenaient pour des dieux ; ou bien de *aithein* qui veut dire brûler : Dieu est, en effet, un feu qui consume toute mauvaiseté ; ou de *theastai*, contempler ou regarder toute chose, car rien ne lui échappe et il inspecte toute chose ; *Deus*, en latin, vient de *déos* en grec, c'est-à-dire crainte, du fait que, pour les hommes, Dieu est objet de crainte (*Droite imposition*, 68-69 et notes 264 sq.)

– Celui de Jupiter, où l'on retrouve les étymons traditionnels engrangés par les lexicographes, soit de *juvans pater* pour les Latins, de *Zao* pour les Grecs, qui signifie vivre, en tant qu'il est celui par qui nous vivons, etc. (ibid. 72 et notes 275 sq.)

– Celui de l'abeille, que Tyard range parmi les oiseaux, selon la tradition des bestiaires médiévaux, en s'appuyant sur une figure de correction fondée sur la paronomase *avicula/apicula*, avec l'étymologie bien connue de ce qu'elle naît d'abord sans pieds, enregistrée par les lexicographes, avec toutefois les réserves du *Dictionarium* de Calepin 1502 et éditions suivantes (ibid. 160 et note 485).

Dans le même sens le néoplatonicien Marsile Ficin, admirateur, traducteur et commentateur des oeuvres de Platon, lit le *Cratyle* en le radicalisant, comme l'observe M. Furno, dans son *Argumentum in Cratylum de recta nominum ratione* (1494), au titre aussi évocateur que le précédent : « Ce texte, d'évidence, schématise la position de Platon pour en faire l'opposé de celle, elle-même schématisée, à travers les commentaires de Boèce, d'Aristote. Boèce lit le dialogue de Platon en y voyant un Socrate tout acquis à la cause de Cratyle, soutenant la justesse naturelle des mots et donc un rapport non conventionnel ne dépendant pas de l'homme, entre signifiant et signifié. Le philosophe florentin conduit ensuite une interprétation allégorique sérieuse des diverses étymologies de noms de dieux et de héros produites par Socrate, là où le dialogue de Platon laisse voir un jeu mondain. Enfin, les nuances et les contradictions apportées par Socrate à la thèse de Cratyle ne sont pas éludées, mais reproduites de manière très paraphrastique et aussitôt étouffées sous une reprise de l'idée de fond. Celle-ci est essentiellement contenue dans la présentation qui précède l'analyse même du dialogue, et dans sa conclusion. Dans une terminologie qui rappelle parfois Isidore, Ficin y affirme que le mot renferme le principe de la chose, dont il est l'image et la seule notion que

196 Sur la reviviscence du grec et sa diffusion dans la lexicographie, cf. la remarque de L. Zgusta : « Le grec était à peu près inconnu dans l'Europe de l'Ouest pendant une bonne partie du Moyen Âge, sa connaissance n'est revenu à grande échelle qu'avec le début de la Renaissance et plus tard. Ce développement a été favorisé par les lettrés grecs trouvant refuge à l'Ouest en fuyant la *Tourkokratia* triomphant en 1453 avec la prise de Constantinople. (Zgusta in Zgusta/Georgacas 1990, 1968)

nous en ayons. » (Furno 1995, 179)[197] Cette réactivation du cratylisme n'est cependant pas le retour à la perfection d'une langue matrice, mais plutôt la réactivation « d'une *idea*, au sens de « forme » d'un patron que l'on peut retrouver dans chaque langue... » (Demonet 1992, 132)

C'est dire que, plus généralement, la conception cratyliste ou cratylienne du langage n'est pas éteinte, mais au contraire revisitée et revivifiée par le retour aux sources du néoplatonisme en particulier, fondée qu'elle est sur un rapport de convenance entre la chose et sa représentation, engageant « la structure symbolique de la littéralité située aux antipodes de la lettre inerte dont le signe plat, purement représentatif, reste extérieur à la chose signifiée » (Dragonetti 1978, 81). Y règne encore une *Wetltanschauung* légitimant une motivation sacrée du signe, comme l'a souligné M. Foucault : « Dans son être brut et historique du 16e siècle, le langage n'est pas un système arbitraire ; il est déposé dans le monde et il en fait partie à la fois parce que les choses elles-mêmes cachent et manifestent leur énigme comme un langage, et parce que les mots se proposent aux hommes comme des choses à déchiffrer. La grande métamorphose du livre qu'on ouvre, qu'on épelle et qu'on lit pour connaître la nature, n'est que l'univers visible d'un autre transfert, beaucoup plus profond, qui contraint le langage à résider du côté du monde, parmi les plantes, les herbes, les pierres et les animaux. » (Foucault 1966, 49-50).

L'étymologie peut donc toujours être conçue comme une grille de lecture, une interprétation, un déchiffrement du sens déposé dans les signes depuis l'époque pré-babélienne. Les mots ont une existence comme êtres, existence donnée par Dieu jouant le même rôle que le démiurge platonicien, et il s'agit alors de retrouver leur origine, par étymologie, dans la quête du verbe perdu menant au sens vrai.

C'est donc dans le domaine onomastique, tout particulièrement, que foisonne *l'interpretatio* cratylienne, dégageant l'accord du « nom consonnant à la chose », la « raison du nom », comme l'a développée Pontus de Tyard. « Nommer à la Renaissance », selon le titre de l'excellent article de C. Bénévent, retraçant, en préambule, la *Petite histoire des noms de personne,* c'est pour les humanistes opérer un retour aux sources antiques (re)donnant aux 'patronymes' un habillage savant et érudit empruntant au latin et au grec : « Autant qu'au latin, les humanistes ont aimé emprunter au grec, et ils se sont livrés aux jeux étymologiques, un peu fantaisiste à nos yeux dans le mesure où ils font fi de la question des racines et découpent leurs noms à leur guise. » (Bénévent 2012, 33) Et elle donne comme exemple celui, particulièrement élaboré, de Wolfahrt Spengenberg (1567 – après 1636), auteur de fables animalières, originaire de Mansfeld, qui signe *Lycosthenes Psellionoros Andropediacus* : « En l'occurrence, l'allemand *Wolf* (loup) peut être substitué par le grec *lycos*, et *hart* (dur, fort) par *sthenes*, tandis que *Spangenberg* peut se découper en *Spange* (boucle, agrafe) et *Berg* (montagne), qui en grec correspondent à *psellion* (anneau pour bras ou jambes) et *oros*. Enfin *Mansfeld* est décomposable en *Mans* (génitif de *Mann*, homme) et *Feld* (champ, campagne), qui correspondent respectivement, en grec, à *andros* et à *pediaconum* (qui signifie 'de la plaine, de la rase campagne') » (ibid.) Et C. Bénévent voit,

197 M. Furno cite à l'appui les remarques de Marsile Ficin insérées dans un développement sur la puissance du nom de Dieu, qui est une sorte de «préface » au commentaire propre du dialogue. On peut également retenir ces quelques déclaratioins fort éclairantes : *Itaque... non tam pro arbitrio nostro, quam pro natura rei id faciemus ut ideo modo et instrumento, quo divido possit aptius, dividamus, similiter comburamus. At dicere et nominare actio quaedam esse videtur, ideoque propriam debet habere naturam, ut non ita sicut placet nobis, sed ut rei modus exigit, nominemus. Est enim nomen instrumentum quoddam, quo rem nominatam ab aliis discernimus atque dividimus.* (éd. K. Percival, 186-193)

dans ce ressourcement des noms propres à travers un processus de latinisation ou d'hellénisation une des manifestations de la façon dont les humanistes aiment « à déployer les significations virtuelles du nom, à travers toutes sortes de jeux de mots et même par un travail proprement poétique ». (ibid. 34). Le nom propre hérité est ainsi l'objet d'une remotivation , qui « tel quel ou légèrement modifié, va se trouver pourvu de significations diverses et 'dire quelque chose' de la personne qui le porte. » (ibid., 35) Et elle évoque ainsi, parmi les cas particulièrement emblématiques, le procédé « très simple et répandu... consistant à déformer le nom propre de façon à le rapprocher du nom commun dont le sens est, selon l'intention, péjoratif ou non ». (ibid., 35). Érasme (1484-1536) dresse ainsi une liste des mutiples interprétations de son nom dans une lettre à Andrea Alciati (1492 – 1550), célèbre auteur des *Emblemata*, ce qui n'est pas sans rappeler la pratique médiévale :

> On m'appelait ainsi en altérant mon nom (*mutato nomine vocatus*) tantôt 'Errasme' de errer (*nunc Errasmus ab errando*), tantôt 'Arrasme' de labourer (*nunc Arasmus ab arando*), tantôt 'Erâne' de l'âne (*nunc Erasinus ab asino*). [198]

Fréquent également est, dans cette remotivation, le recours à l'étymologie, souligne-t-elle : « Les humanistes se délectaient aussi de l'étymologie, grâce à laquelle ils pouvaient, en vertu d'une traduction approximative, s'inventer un nom ou, plus généralement, en déployer les vertus signifiantes, par continuité ou par contraste » (ibid., 35). Et de citer, entre autres, le cas du célèbre humaniste Beatus Rhenanus (1485 – 1547), latinisation en Beatus (heureux) de Beat Bild, « dont le nom, écrit Érasme, ne semble pas dû au hasard, mais à la providence divine', ou encore des Medicis (*medicus* signifie 'médecin'). Érasme comment ainsi le nom que s'est choisi le pape Clément VII [Jules Médicis/Giuliano de Medici] :

> Aussitôt me plut l'adoption du nom de Clément (*Clementis nomen*), auquel ton caractère – on le proclame – s'accorde parfaitement. Mais surtout, ton nom de famille, Médicis (*gentilium Medicis cognomen*), m'apparut comme un présage des plus heureux : on en trouverait difficilement un autre au monde qui fût ou plus connu ou plus sympathique. » (ibid. 35-36) [199]

Elle rejoint, ce faisant, F. Rigolot, auquel elle se réfère volontiers, pour qui la Renaissance connaît un extraordinaire développement des méditations et des jeux sur le pouvoir des noms propres, s'inscrivant dans une tradition étymologique réactivée : « La recherche onomastique de la Renaissance se souvient de la *figura etymologica* à laquelle elle empruntera ses procédés de décryptage, en particulier l'anagramme et la paronomase ; le signifiant est « dynamisé » pour révéler son sens caché et profond, la sève sous l'écorce chez Érasme, la moelle sous l'os chez Rabelais. Appliquant le développement étymologique au mot même qui désigne cette science, Guillaume Postel – inspiré par le courant kabbaliste – ira voir dans *étymologie* la déformation par métathèse du mot *émithologie* de la langue première et sacrée dont la racine *émeth* signifie vérité. » (Rigolot 1977, 17) Pour Postel, le terme d'*émithologie* (ou encore *émythologie*), est issu de la déformation, par métathèse, du mot *étymologie*. Le pseudo-kabbaliste prétend que le mot grec *ethem*, contenu dans son étymon, est une perversion satanique de l'hébreu *émeth*, qui signifie « vérité ». L'émithologie est donc la tentative pour retrouver, sous les mots du vocabulaire français, la véritable origine, non pas latine ou grecque, mais hébraïque des vocables, pervertie, selon lui, par les Grecs et les

198 *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et alii, Clarendon Press, Oxford, 1908-1958, 233. Citation et traduction de C. Bénévent, ibid.

199 Le nom propre est ici l'objet d'une pronostication, puisqu'il s'accorde avec la destinée de celui qui le porte, i. e. son référent – l'adéquation étant courante depuis l'Antiquité, comme on l'a vu – thème largement exploité à la Renaissance, comme on le verra.

Romains. Perversion visible dès la parenté suspecte de l'« alpha » grec et de l '« aleph » hébreu. Le grec est ainsi perçu comme une dénaturation diabolique de l'hébreu. (Cf. Maillard 1991, 186 sq.) C'est cette langue première qui «permet le mieux d'accéder à la sagesse originelle, antérieure à la dérive babélienne désignée par l'émithologie comme un irréparable babillage » (De *Babel* vient *babil* (i. e. balbutie, bégayer, d'après Postel, *De originibus*, fol. C1 r°) (ibid.) «Emeth se situe ainsi au thème de la remontée vers la source du langage, acte pur où n'existe aucun intervalle entre la pensée et la parole, la raison et la nature... Transmission silencieuse d'ordre magique, le langage émithologique à restaurer ressortit à la révélation illuminée ». Si cette transmission se fait par la Gaule, son terrain d'élection, et si l'on peut parler de nationalisme, ce nationalisme s'inscrit dans un dessein providentiel et est « subordonné à un messianisme à vocation universelle » (ibid., 194) En témoignent les « trouvailles émithologiques » de Postel touchant la Gaule, remontant à *Galuia*, la Parole révélée, « Don le nom premier de toute la superficie de la terre ou de la convexe superficie du ciel est et doit estre appellé *Galuiah* de là où le Gallois ou Gaulois peuple est le premier de tout le monde quant à l'estre nommé ou estimé. Symbole de l'humanité tout entière transfigurée, la Gaule est *Goyella*, de Goel le rédempteur, en l'occurrence Postel lui-même Goelmus Pus-tal ('rédempteur dispensateur de rosée' = pseudonyme latin à partir de l'hébreu étymologisé *Pus-tal*) » (ibid. et notes renvoyant en particulier aux *Postelliana* de F. Secret). Plus précisément, comme le rappelle R. Esclapez,« le mot *Galuyah* désigne 'la séparation des eaux et de la terre', donc la naissance du monde ; à ce terme se rattache le nom *Gallim* attribué aux hommes 'sauvés des eaux' et à tous les descendants de la famille de Noé. De là à faire des Gaulois le peuple élu à qui revient le gouvernement de l'univers, il n'y a qu'un pas aisément franchi par Guillaume Postel. » (Esclapez 1989, 27). Le rôle messianique dévolu à la Gaule, inscrit dans une démarche qui vise à édifier, sur des bases mythiques, un dogme de l'Antiquité permettant d'institutionnaliser le droit aristocratique du 'plus ancien' et de justifier la politique par l'Histoire, se fonde ainsi sur un jeu délirant d'équivoques étymologiques (C.-G. Dubois 1986). Dans *La* Galliade, son disciple, Guy le Fèvre de la Boderie, renchérit encore « en orthographiant *Galliade* avec deux l pour transcrire les deux lamed [/l/ de l'alphabet hébreu] de *galal* et *galgal* signifiant le mouvement giratoire, la sphère et l'orbe céleste. La Boderie voit dans la Gaule l'*Ertz galuya*, la terre révélée, *nevuyah galuya*, prophétie manifestée, éminence et évidence. » (ibid. avec référence à don *Dictionnarium syro-chaldaicu*, Anvers, 1572). Quant à la figure célèbre de l'Hercule gaulois, elle « signifie émithologiquement la cité-univers (*Hir-col*) dont le noyau initialteur est Paris, *Pe 'er-ish*, multiplicateur des hommes dignes (*para-ishim*) où siège l'Académie du Palais (*Ha-qadmiah*) » (ibid., 195 signalant en note que La Boderie traduit Paris par 'gloire de l'homme' dans *L'Encyclie des secrets de l'éternité*, Plantin, 1571, p. 242, long poème philosophique et mystique formé de huit cercles symboliques autour d'un 'point centrique', visant à prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Cette quête de la langue originelle, non pas latine ou grecque, mais hébraïque, pervertie par les Grecs et les Romains, pour Guillaume Postel, aboutit aussi à la langue la plus parfaite, dont les mots exposeraient la nature des choses, comme le dit Bibliander à propos de la langue idéale où, dans le passé «le nom fut approprié à la nature de la chose » (*Convenienter ad naturam rei nomen fuisse inditum* »)... « Une caractéristique de la langue idéale – qui se confond avec la langue originelle – est précisément cette adéquation du mot et de la chose. Il n'y a pas de différence entre le dénominatif et l'objet dénommé, si bien que le nom est porteur

d'être. » (Dubois 1970, 39)[200] Dans leur quête d'un monde idéal d'expression, les humanistes cherchent à « réduire l'opacité entre les mots et les choses, à annuler ce qu'on appelle aujourd'hui la « béance » entre signifiant et signifié. » (Rigolot 1976, 117)

Rappelant la singulière fortune des *Étymologies* d'Isidore au 16e siècle, dégageant le rôle du « cratylisme secondaire » défini par G. Genette, qui fait passer au second plan le problème des origines, F. Lestringant a souligné pour sa part l'extraordinaire prolifération des motivations des toponymes et des choronymes, la possibilité de les investir de références quasi inépuisables. Les « allusions », comme il les appelle, pouvant se multiplier, s'additionner les unes aux autres, s'ajouter à l'étymologie-origine, enrichissant le nom propre d'une mutiplicité de surdéterminations, se situent ainsi dans le droit fil des *expositiones* médiévales. *La guide des chemins de France* (3e éd., 1553) de Charles Estienne en offre un des exemples les plus remarquables en proposant, pour les toponymes des provinces de France, des « allusions » signifiantes évitant le recours aux langues non-vulgaires. Ainsi pour la Brie : « Chacune des allusions tire du signifiant toponymique une partie de sa définition. Si l'on additionne les informations ainsi livrées en trois étapes, la Brie se révèle entièrement circonscrite par son nom. La réalité est pour ainsi dire enclose dans le signifiant qui fournit, par le jeu des allusions successives, trois types de déterminations :

– d'ordre historique : la Brie fut autrefois peuplée par les Sicambres :

> *que ce nom soit diminué de Sicam**brie** à cause des premiers habitants de ce pays, qui furent Sicambryens ou Cimbres, ce qui me semble estre cherché bien loing.* (39)

– d'ordre géographique et spatial : la Brie, à la façon d'une braye – et comme un second pays de Bray – a l'apparence d'une île comprise entre Seine et Marne :

> *Autres soutiennent que par les anciens tiltres ce pays s'appeloit **Braye** parce que comme une longue isle ou chaussee il est posé entre les fleuves de Marne et Seine.* (ibid.)

– d'ordre climatique et économique : région pluvieuse et fertile aux abondantes productions agricoles, la Brie offre l'abri providentiel de ses innombrables arbres fruitiers :

> *ce pays est si plaisant et commode que partant au temps des pluyes et chaleurs l'on se peut mettre à **l'abry** à cause de la multitude des arbres fruictiers qu'il contient.* (ibid.)

L'intérêt de cette multiplication d'«allusions » est évident : en sondant *en tous sens* la matière du toponyme, il est possible de décrire la totalité de l'objet référent contenu en lui. Pour peu qu'on lui adjoigne, à l'instar de ce qui avait été opéré pour la pronostication sur Tyr, divers préfixes qui l'éclairent après coup (*Sicam-*, *a-*) et qu'on la soumette à des transformations réglées par une phonétique approximative (*Brie* se rapprochant de *Bray*), le signifiant toponymique agrège à lui toutes les composantes d'un paysage et d'une histoire. De la sorte, si l'on concentre sur le nom de lieu le réseau serré des étymologies et des allusions, on obtient un avantage pratique immédiat : le toponyme offre désormais à l'utilisateur non plus seulement une écorce vide et sonore, mais le plein d'un référent cerné jusque dans ses moindres partie. » (Lestringant 1982, 221) Et F. Lestringant voit dans le tour des universités qu'accomplit Pantagruel, dans le *Quart Livre*, un véritable récit toponymique où « confronté au nom de lieu comme à une pancarte qu'il découvre sur son chemin, le personnage y lit la clé de son histoire et comme le programme de son propre avenir de voyageur » (ibid., 207). Parfaite illustration, en l'occurrence, de la « pronostication » des noms propres développée par Rabelais.

---

200 Cl.-G. Dubois emprunte cette citation à B. Pereyra, latinisé en Pererius, dans son *Commentaire sur la Genèse, Tomus Commentariorum et disputationum in Genesim*, Lyon, 1593-1594, 525), phrase à la résonance toute cratylienne dans son sens le plus fixé.

Pour les noms de personne, la « pronostication », souvent « à rebours », l'onomatomancie, déchiffrant le destin d'un individu dans l'interprétation de son nom, qui le porte en germe, s'inscrit en effet dans la théorie de l'onomastique chez Rabelais, « qui ne peut se dissocier de la dichotomie épistémologique du philosophe et du poète. » (Rigolot 1977, 102). Rabelais parodie ainsi l'interprétation des noms hébraïques dans ses procédés d'attribution des noms propres à ses personnages. Son nom lui-même est d'ailleurs « émithologisé » par Pontus de Tyard dans sa *Droite imposition des mots,* qui interprète son nom en remontant à l'hébreu :

> *Hujus Luciani nostro saeculo Gallicus non ineruditus imitator viguit, qui omnium mores hominum, religionesque cavillari peritissimus, ludos faciens, et delicias, nasoque omnia suspendens, inter sannatores principem locum obtinuit : ipsius proprio cognomine, sacra etiam lingua, id significatione demonstrante. Is est famosus ille* Rabelez, *qui ab Hebraeis dictionibus,* רב *Rab, et* לץ *lez, verissime irrisorum principis nomen habuit, quod Gallice dixeris un* maistre moqueur. *Id vero cognomen fato, ut mihi videtur, quodam illi (quamvis ex genere familia) est inditum.*
> (En notre siècle a fleuri, de ce Lucien – [Rabelais considéré comme un Lucien français, à l'époque] – un imitateur français non sans savoir, qui, très habile à plaisanter sur les moeurs et les religions de tout le monde, pratiquant le badinage et la moquerie, fronçant le nez à tout, a tenu le premier rang entre les bouffons, son propre nom, encore dans la langue sainte, le montrant de façon tout à fait signifiante.
> C'est le fameux *Rabelez*, qui des mots hébreux רב *Rab, et* לץ *lez*, a pris le nom de prince des railleurs, on pourrait dire en français : *un maître moqueur*. Ce nom, à mon avis, lui a été attribué par une espèce de destin (bien qu'il l'ait tenu de sa lignée et de sa famille)) (éd. E. Kushner, texte et traduction de J. Céard, 66-67) [*froncer le nez,* qu'on trouve chez Horace, *Satires*, 2, 8, 64, marque une attitude de moquerie])

C'est le lieu de préciser le statut et le rôle fondamental de l'étymologie chez Rabelais, mis en relief par l'étude systématique d'Alicia Yllera, en faisant le meilleur exemple de la passion pour les jeux étymologiques dans le 16e siècle, français, et s'employant à définir au départ les caractéristiques de son cratylisme. (Yllera 2012, 3). En premier lieu, Rabelais ne croit pas à l'existence d'une langue naturelle innée, illustrée par une anecdote racontée par Hérodote, souvent reprise au 16e siècle, selon laquelle deux enfants enfermés à leur naissance par Psammetic, roi des Égyptiens et nourris en silence, auraient prononcé le mot *becus*, mot qui, en langue phrygienne, signifierait «pain « [201] :

> C'est abus, dire que ayons langaige naturel : les languaiges sont par institutions arbitraires et convenence des peuples ; les voix, comme dident les dialecticiens, ne signifient naturellement, mais à plaisir. (*Tiers Livre,* ch. XIX, p. 417, in *Oeuvres complètes de Rabelais,* éd J. Boulenger, Pléiade, 1941)

Dans le grand débat de pensée opposant, au 16e siècle la conception d'une langue innée originelle sous le sceau du nécessaire (réaliste) et celle d'une langue conventionnelle comme système de références contingent (nominaliste), il adopte donc, résolument, cette dernière (Cf. B. Perona 2007)

Plus précisément, F. Rigolot distingue un Rabelais 'bifrons' quant au cratylisme : le « Rabelais-Pantagruel croit à l'arbitraire du signe et rejoint l'Alcofrybas du *Gargantua* pour dénoncer les inepties verbales des « plaisanteurs » qui tournent en ridicule les lois fondamentales de la symbolique. Mais Rabelais-Panurge se délecte, comme le font aussi Alcofrybas et frère Jean, à remotiver les mots opaques en leur trouvant une signification

201 Le recours à cette anecdote très répandue alors est commenté par M.-L. Demonet , comme le mentionne A. Yllera (Demonet 1980, « Un roi, deux enfants et les chèvres : le débat sur le langage naturel au XVIe siècle », *Studi Francesi*, 72, 401-414).

fortuite qu'il brandit avec fierté. » (Rigolot 1976, 124) Et ce dans une fantaisie qui n'exclut pas le sérieux, en particulier dans la création onomastique telle qu'elle se déploie dans l'univers du « joueur-humaniste » et le jeu sur les noms par celui qui marie une pratique considérable de l'exégèse à la passion de l'anagramme, partagée par les Renaissants. (ibid.) D'où ces noms propres signifiants, dénotant le caractère des personnages ou le destin de celui qui les attend, comme *Epistémon, Ponocratès,* non sans la reconnaissance, par ailleurs, d'un fossé entre « la paille des mots et le grain des choses » (ibid., 128). Au total, une dichotomie non irréductible rejoignant celle du *Cratyle* entre le Socrate inspiré, embrassant la position de Cratyle sur la genèse des lettres et des noms et leur conformité signifiante, et le Socrate raisonnable reconnaissant « le fossé ontologique qui sépare le signe de la chose signifié. » (ibid.) Si Rabelais n'a pas de références théoriques, il pratique en tout cas un cratylisme effectif, *in vivo*, souligne pour sa part J.-C. Margolin : « Si l'auteur de *Gargantua* et *Pantagruel* n'a pas théorisé le cratylisme, les noms de ses personnages, de pays, de jeux, de coutumes, etc. reposent sur une profonde sympathie à l'égard de la croyance en un rapport harmonieux entre le nom et la chose, bien qu'il soit difficile de distinguer entre l'humanisme qui s'exprime en théoricien du langage et le conteur qui pratique le langage. » (Margolin in Pontus de Tyard, *Oeuvres complètes*, VII, *La droite imposition des noms/De recta nominum impositione*, éd. J.-C. Margolin, J. Céard et alii, Paris, Champion, 2007, Introduction, p. XLV). Encore faut-il préciser la spécificité du « cratylisme » de Rabelais, précisément caractérisée par M.-L. Demonet, le distinguant à juste titre de ce que l'on considère habituellement erronément comme un cratylisme « naturel », et ce dans la droite ligne d'Érasme , qui s'est déjà intéressé aux « noms transparents » dans son plaisant colloque *De rebus ac vocabulis* en 1547: « Considérons l'application 'cratylienne' de l'étymologie dite 'naturelle' dans le colloque *Des choses et des vocables* d'Érasme : un homme qui s'appelle Boniface est supposé faire le bien ; un évêque est supposé *être* un véritable évêque, etc., sinon on constate l'inadéquation du mot et de la « chose », c'est-à-dire du référent […] Le rappel étymologique est ici volontaire et argumentatif : il ne s'agit pas d'imposer un nom à telle personne en fonction de sa nature, mais de lui demander de faire correspondre sa conduite et son nom. Cette perspective morale n'a en fait rien de commun avec le cratylisme (onomatopéique ou autre) ; il ne fait que l'utiliser. On peut en dire autant des noms imposés par l'auteur des romans qu'est Rabelais : Pantagruel est le 'tout altéré' (*Pantagruel,* éd. J. Boulenger, ch. II,p. 202), Gymnaste fait des exercices de voltige, Épistémon est la sagesse, etc. En conclure que Rabelais est 'cratylien' est abusif : comme Érasme pour les besoins de la morale, Rabelais pratique volontairement l'étymologie cratylienne pour les besoins de la fiction.[202] Le cratylisme au sens strict suppose une adéquation naturelle, c'est-à-dire sans intervention humaine. À partir du moment où un auteur manifeste sa volonté de nommer en fonction de ce qu'est un être ou un objet (comme

202 Il s'agit alors de pseudo-cratylisme : « Il ne s'agit pas d'imposer un nom à telle personne en fonction de sa nature, mais de lui demander de faire correspondre sa conduite et son nom. Cette **perspective morale** [souligné par nous] n'a en fait rien de commun avec le cratylisme […] (qui) au sens strict suppose une adéquation naturelle c'est-à-dire sans intervention humaine. À partir du moment où un auteur manifeste sa volonté de nommere en fonction de ce qu'est un être ou un objet, ou de faire coïncider les actes d'une personne avec son nom, il ne pratique pas une étymologie cratylienne, mais celle du législateur de nomes envisagé par Socrate » (Demonet 1992, 66). M.-L. Demonet remet ainsi en cause le « cratylisme » de la création onomastique chez Rabelais, défendue par F. Rigolot (Rigolot 1976 et 1977) en rappelant que « la conception de Cratyle est fondée sur une relation *naturelle* avec le réel, et n'est décelable à l'état pur que dans l'onomatopée. Elle relève en ce sens que le « mimologisme secondaire » mis en évidence par Genette (*Mimologiques. Voyage en Cratylie* 1976) imite effectivement les procédés du *Cratyle* sans être véritablement cratylien. L'on parlera alors volontiers de « cratylisme secondaire ».

dans le cas de la ‘Beau ce’, *Gargantua*, ch. XV, cf. ici infra), ou de faire coïncider les actes d’une personne avec son nom (cas de Gymnase, ou plus tard, de Tailleboudin), il ne pratique plus une étymologie cratylienne, mais celle du législateur envisagé par Socrate. Quoi de plus volontaire que l’acte du nomothète ?[203]». Et elle prend, comme illustration, l’exemple du nom de *Pantagruel* :

> *Son père luy imposa tel nom : car* Panta *en grec vault autant à dire comme* tout, *en* Gruel *en langue hagarène vault autant à dire comme* altéré, *voulant inférer que à l’heure de sa nativité le monde estoit tout altéré* (*Pantagruel*, ch. II, 202, in *Oeuvres complètes*, éd. J. Boulenger).

Et elle en commente précisément les termes : « Déjà le participe *voulant* indique clairement l’imposition volontaire ; ensuite celle-ci ne correspond même pas à la nature du personnage et ne le désigne pas dans son être : ce n’est pas lui qui est altéré, mais le monde : la raison de cette nomination est seulement un rappel des circonstances de la naissance, ce qui est effectivement l’un des modes de la nomination biblique.[204] Enfin, la composition du nom nouveau correspond à la combinaison de deux mots existant dans deux langues, et le narrateur ne dit pas quel rapport ils ont avec la Nature : **panta** exprimerait-il ‘naturellement’ **tout** ? De quelle façon ? Le nom est significatif, certes, mais il n’a rien de naturel. L’acte paternel de dénomination lui donne seulement une *raison*, comme le montre l’emploi du verbe *inférer*. » (ibid., 67).

On peut ajouter, avec A. Yllera, entre autres, que Rabelais n’a pas inventé le nom de son personnage, ni même sa caractéristique de provoquer la soif. C’est le nom d’un *diableteau* du *Mystère des Actes des Apôtres* de Simon Gréban, composé vers 1460-1470 et souvent joué au 16e siècle, sous la forme Penthagruel ou Panthagruel, selon les manuscrits et éditions.[205] Faisant partie des quatre petits diable sailés, fils de Proserpine, qui obéissent à Lucifer et se partageant les élements, il se dit rapide pour traverser les mers (*Plus leger suis que n’est oyseau de proye Pour traverser les regïons marines*, éd. de 1538, folios III et IVr° de la première partie), et surtout Lucifer dit de lui qu’il *de nuyct vient gecter le sel, En attendant autres besongnes, Dedans la gorge des yvrongnes* (folio CLV v° de la première partie), ce qu’il répète lui-même, en se vantant de réveiller les ivrognes, dans une autre diablerie de la *Vie de saint Louis par personnages*, pièce de la fin du 15e siècle. Chez Rabelais, Pantagruel, issu de ces mystères, hérite donc d’une caractéristique facétieuse de son modèle, le pouvoir d’« altération », dans un livre placé dans son ensemble « sous le signe des mystères, et de ce mélange si particulier de sérieux et de grotesque, d’édification et de comique qui les caractérise » (N. le Cadet 2020, 86). Et son *nomen* est *omen* à double titre, comme le souligne *in fine* N. le Cadet : « Le nom de Pantagruel apparaît à la fois commémoratif de la sécheresse qui préside à sa naissance et prophétique de la victoire sur les Dipsodes, du grec δηψώδης

203 M.-L. Demonet renvoie ici aux « Variations rabelaisiennes... » de M. Huchon, semblant assimiler, dans la conclusion de cette étude, les noms significatifs et les noms naturels : « Les noms naturels, au regard de leur étymologie, peuvent être le véhicule de la vérité révélée, et même s’ils sont l’objet d’une imposition arbitraire, il est possible de trouver des rapport naturels, l’instaurateur pouvant les avoir choisis de façon avisée. » (Huchon 1988, 99).

204 Cf. ici supra, les remarques sur les noms propres bibliques, au chapitre 1.

205 Le texte est connu par deux séries de manuscrits et trois imprimés du 16e siècle, en 1538 (Paris, Cousteau), 1540 (Paris, Angeliers) et 1541 (Paris, Arnoul et Charles et Angeliers). Le *Mystère* est représenté à Bourges en 1536 et à Paris en 1541.

‘depsodes’, triomphant, en effet, à la fin du livre, d’un peuple *qui vault autant à dire comme altérez »* (ibid. et ch. XXVI, 30).[206]

C’est, en tout cas, ce terme de *raison* que nous retiendrons dans la pratique étymologique de Rabelais, non point cratylienne *stricto sensu*, mais d’un cratylisme secondaire, en retenant le principe de congruence entre *res* et *vocabulis*. C’est la *raison* des noms qui est à la base de l’étymologisme rabelaisien, comme il existe une *Raison des gestes*, répondant à leur signification (cf. *La raison des gestes dans l’Occident médiéval* de J.-C. Schmitt, Paris, Gallimard, 1990), et cette *raison* peut prendre de multiples formes, de l’origine à la pronostication programmatique. Pratiquant une étymologie ludique en achronie qui n’est pas sans rappeler la pratique médiévale, par homonymie, découpage, troncation des termes analysés, en recourant à une seule langue ou à plusieurs langues, Rabelais exploite toutes les ressources de la signifiance des mots, non sans parodier, à l’occasion, les étymologies savantes. À commencer par les noms propres « transparents » (notamment les anthroponymes et les toponymes), non plus réduits à leur fonction de « désignation », mais « portant une véritable signification qui correspond avec la nature ou un caractère saillant de celui qui le porte […] Rabelais crée un grand nombre de noms propres, mais aussi des toponymes et des noms de peuples, qui signifient ‘par nature’, qui reflètent certains aspects du personnage, du lieu ou du peuple qu’ils désignent. Dans la plupart des cas le nom est la seule description du personnage ou du lieu. Il est compris directement parce qu’il est créé à partir du français ou d’une langue régionale bien connue, comme le languedocien, ou bien parce que l’auteur présuppose au moins une certaine connaissance du grec de la part de ses lecteurs. À partir du *Quart Livre* il introduit des noms forgés à partir de l’hébreu, langue qui suscite un énorme intérêt à l’époque, mais qui est bien moins connue que le grec. » (Yllera 2012, 5). Sont ainsi relevés systématiquement les noms propres « bien nommés » dans l’oeuvre de Rabelais, selon leur origine « étymologique », dont on ne retiendra que quelques cas exemplaires :

- les créations de noms de personne à partir du français, toujours humoristiques chez Rabelais, définissant les personnages mieux qu’une longue description, comme les noms ridiculement trasparents des capitaines et mauvais conseillers de Picrochole dans *Gargantua* : *Trepelu* ‘le loqueteux’, *Toucquedillon* ‘le fanfaron’, les ducs de *Tournemoule* ‘tourne meule’, de *Basdefesses* ‘bas-sur-pattes’, de *Menuail* ‘le menu peuple, la canaille’, le prince de *Gratelles*, mot forgé sur *gratter*, parce que couvert de vermine, le vicomte de *Morpiaille* forgé sur ‘morpion’, autant de titres dérisoires de dignitaires tenant proprement du genre burlesque. Dans le *Quart Livre*, les noms des deux capitaines, *Riflandouille* (sur *rifler* ‘érafler’, ‘écorcher’, ‘piller’, ‘rafler’) et *Tailleboudin*, qui dirigeront la bataille entre les cuisiniers de Pantagruel et les Andouilles, répondent parfaitement à leur fonction (Yllera ibid. 5-6). Cette dénomination illustre précisément la pronostication des noms propres, évoquée ci-dessus, développée ici dans le *Notable discours sus les noms propres des lieux et des persones*, annoncée dans ce chapitre, que tient Pantagruel en en rappelant sa lointaine antiquité chez les Pythagoriciens :

> *- La dénomination (dist Épistémon à Pantagruel) de ces deux vostres coronelz Riflandouille et Tailleboudin en cestuy conflict nous promect asceurance, heur et victoire si, par fortune, ces Andouilles nous vouloient oultrager*.

206 Sur cette recréation et transfiguration du personnage chez Rabelais, cf. aussi Yllera 2006, 188-191 en particulier.

> *- Vous le prenez bien (dist Pantagruel) et me plaist que par les noms de nos coronelz vous praevoiez et prognosticquez la nostre victoire. Telle manière de prognostiquer par noms n'est moderne. Elle feut jadis célébrée et religieusement observée par les Pythagoriciens. Plusieurs grands seigneurs et empereurs en ont jadis bien faict leur profict. Octavian Auguste, second empereur de Rome, quelque jour rencontrant un paisant nommé Euthyche, c'est-à-dire Bienfortuné, qui menoit un asne nommé Nicon, c'est en langue grecque Victorien meu de la signification des noms, tant de l'asnier que de l'asne, se asceura de toute prosperité, félicité et victoire. Vespasian, empereur pareillement de Rome, estant un jour seulet en oroison ou temple de Serapis, à la veue et venue inopinée d'un sien serviteur nommé Basilides, c'est-à-rire Royal, lequel il avoit loing darrière laissé malade, print l'espoir et aseurance de obtenir l'empire romain. Regilian, non pour autre cause ne occasion, feut par les gens de guerre esleu empereur, que par signification de son propre nom. Voyez le Cratyle du divin Platon...* (*Le Quart Livre,* in *Oeuvres complètes,* éd. J. Boulenger, La Pléiade, 1942, chapitre XXXVII, p. 661-662, donnant en note toutes les références de ces différents cas de pronostication).

C'est le lieu de rappeler l'importance du thème de la prognostication, plus largement, chez Rabelais, objet d'un opuscule publié en 1532 et éditions postérieures sous le titre *PANTAGRUELINE PROGNOSTICATION certaine, véritable et infaillible*.[207] Dans la lignée du genre littéraire et parodique de la « pronostication joyeuse », illustrée par Jean Molinet (1435-1507) dans son *Aultre prénostication* (1476), Prétendant ironiquement, que sa pronostication est « certaine, véritable et infaillible », Rabelais se moque, sur le mode de la bouffonnerie, des almanachs et livres de prophétie qui avaient alors tant de succès et qui devaient faire la fortune de Nostradamus. Il raille, en particulier, la prédiction astrologique fataliste des faiseurs d'horoscope qui détermine le destin des hommes (Arsenault 2011, 93 et note de l'éd. J. Boulenger, p. 918). Il est rejoint, sur ce point, par Montaigne, prenant à partie, dans les *Essais*, les diverses formes de « pronostication » et de prédiction augurale pour les ridiculiser (*Essais*, éd. J. Céard, Paris, Le Livre de Poche, I, chapitre XI, *Des pronostications*, 97-103).

- les créations de noms propres tirés du grec, anthroponymes ou toponymes, aux connotations généralement plus sérieuses, chez les pantagruélistes, comme l'illustre cette sélection, n'excluant pas d'autres emplois variés répertoriés par A. Yllera : *Eudémon*, précepteur de Gargantua, est 'fortuné' (*Gargantua*, ch. XV, 72), *Ponocratés*, autre précepteur de Gargantua est 'résistant à la fatigue, puissant, fort', (*Gargantua*, ch. XV, 73), *Épistémon* 'celui qui sait, qui est instruit, qui a de l'expérience' (*Pantagruel*, ch. V, 211), *Gymnaste* 'maître d'escrime' et en 'art de chevalerie' (*Gargantua*, ch. XVIII, 78 et XXIII, 93), *Rhizotome* 'coupe racine' le botaniste (*Gargantua*, ch. XXIII, 96), petite galerie de représentants des arts et des sciences pourvoyant à l'éducation de Gargantua, et témoignant de la précéllence du grec en ce domaine. C'est aussi un nom grec que porte l'utopique abbaye, qui sera la récompense de frère Jean : *« Theleme,* qui signifie en grec 'volonté', ce qui correspond parfaitement à la seule règle régissant ceux qui l'habitent : *Fay ce que vouldras* (*Gargantua*, ch. LVII, 181) » (Yllera, ibid., 7). On y ajoutera la création du nom *Medamothi,* dans le chapitre II du *Quart Livre,* que découvrent les pantagruélistes argonautiques, faisant voile vers le Canada, dans le sillage de Jacques Cartier[208] :

---

207 Comme souvent à l'époque, l'oeuvre connaît des éditions successives qui se modifient au fil du temps. L'édition de référence est celle de M. A. Screech, *François Rabelais. Pantagrueline Prognostication pour l'an 1533. Avec les Almanachs pour les ans 1533, 1535 et 1541. La grande et vraye Pronostication nouvelle de 1544.* Paris et Genève, Droz, 1974. Textes littéraires français, 215. Cf. les éditions des *Illustrations de Gaule...* de Jean Lemaire de Belges, étudié par J. Abélard. On s'en tiendra cependant ici à l'édition J. Boulenger.

> Au quatrième [jour] descouvrirent une isle nommée Medamothi, belle à loeil et plaisante à cause du grand nombre des phares et haultes tours marbrines desquelles tout le circuit estoit orné, qui n'estoit moins grand que de Canada. (ch. II, 564)

Elle est répertoriée dans la *Briefve Declaration,* glossaire ajouté à l'édition de 1552, destiné à expliciter des termes rares ou difficile ou des néologismes, au sens de *'nul lieu' en grec* (*B. D.* 761), et l'édition de J. Boulenger rapproche ce nom de celui d'autres îles utopiques, *Meden, Uti, Udem*, dans le sillage des Espagnols allant aux Indes, cette fois, tirés de mots grecs signifiant également 'néant' (note 7, p. 564, renvoyant à la note 1, de *Pantagruel*, p. 294). Ce non-lieu perdu sur une carte imaginaire, encore, île de l'illusion, palais des mirages, inaugure un « épisode qui s'insère dans un endroit stratégique du roman, ouvre sur le Merveilleux, et détermine ainsi l'horizon d'attente des voyageurs aussi bien que des lecteurs » et « connote l'atmosphère antique (latine, grecque, égyptienne, qui imprègne l'épisode jusque dans son vocabulaire » (Smith 1985, 479 et 480), soit son exotisme et son merveilleux. En accord avec le nom de cette île fantasmagorique, « trompeuse comme un miroir aux alouettes » (comparaison de V.-L. Saulnier, rappelle P. J. Smith ibid.,), son roi s'appelle *Philophanes,* également tiré du grec, 'convoiteux de veoir et estre veu', et son frère *Philothéamon* 'convoiteux de veoir' (*B. D.*, 761).

- les créations de noms propres tirés de l'hébreu, dont la connaissance réelle par Rabelais reste problématique (Demonet 1992, 177) apparaissent à partir du *Quart Livre*, s'ouvrant sur l'*Oracle de la dive bouteille*, dans l'édition de 1548, devenu le nom propre *Bacbuc* dans les modifications de l'édition 1552, marqué par une « réinjection de l'hébreu […] qui correspond à une utilisation plus nettement fictive et ludique de la langue sainte » (Demonet 1992, 41)[209] Dans l'édition de 1548, dite « partielle », en onze chapitres, *tohu bohu*, hérité de la *Genèse* est le seul nom vraiment hébreu, que même un non hébraïsant pouvait identifier comme termes bibliques, dans *les deux isles de Thohu et Bohu*, répertoriés dans la *Briefve Déclaration*

---

208 C'est le lieu de rappeler que le Canada peut être alors considéré comme un île, et son étymologie offre une intéressante polyvalence relevée par P. J. Smith : Étymologie dite 'populaire' *Canada = 'Aca nada'*, renvoyant à Lefranc 1905, 293-95. À côté de deux autres étymologies dires 'officielles' : celle de Jacques Cartier : « Canada signifie 'ville' en langue indienne (Cf. *The voyages of Jacques Cartier*, éd. H. P. Biggar, 1924, p. 245) ; celle du cosmographe André Thevet, dite « plus ample mais peu claire : *Et vint ce nom des premiers qui y firent descente : Car comme quelqu'un leur demandast, que c'est qu'ils cherchoient en ce lieu, ils repondoient qu'ils estoient Segnada Canada, hommes cherchant terre : et depuis lui est demeuré comme nom donné à plaisir, ainsi qu'à la plupart des Isles et des Provinces nouvellement descouvertes.* (Smith 1985, note 18).

209 Dans les modifications du texte de 1552, Rabelais procède soit par adjonction de Bacbuc à bouteille, soit par remplacement de la seconde par la première : Titre du chapitre I: *Comment Pantagruel monta sur mer pour visiter l'oracle de la dive Bacbuc* (éd. J. Boulenger, p. 560) – *Icelluy pour certaines et bonnes causes, avoit à Gargantua laissé et signé, en sa grande et universelle hydrographie, la routte qu'ilz tiendroient visitans l'oracle de la dive Bouteille Bacbuc* (ibid., p. 560) – *l'oracle de la dive Bacbuc estoit près de Catay en Indie supérieure* (ibid., 563). Le mot est enregistré dans le glossaire de la *Briefve Declaration* sous la définition *bouteille en hébrieu, ainsi dicte du son qu'elle faict quand on la vuide.* (ibid., p. 761), comme d'origine onomatopéique donc, l'onomatopée étant, « dans les conceptions les plus courantes des grammairiens du 16e siècle une fabrication humaine d'après nature, par imitation de tel ou tel aspect, ici, le glouglou d'un liquide » (Demonet 1992, 47) C'est ci un exemple de « réemploi des mots hébreux dans la dernière période de production rabelaisienne [montrant] une volonté de détournement des mots hébreux par la tranformation notable des noms communs en noms propres » (Demonet 1992, p. 43). Dans le *Cinquiesme Livre*, Bacbuc ne sera plus la Bouteille, mais sa *dame d'honneur* et *Pontife de tous les mysteres* (éd. M. Huchon, 1994, 811), « titre amplement mérité : elle officie le rite consensuel de la boisson partagée dans le sens commun. » (Demonet, ibid., 66).

comme *hébrieu : terre deserte et non cultivée* (éd. de Lyon, ch. VII/ éd. 1552 ch. XVII), l'origine hébraïque de [l'île de] *Chély* restant douteuse (éd. de Lyon, ch. V/éd. 1552, ch. X)[210], de même que celle des Ennasins, îliens *qui ont le nez en figure d'un as de treuffles. Pour cette cause, le nom antique de l'isle estoit Ennasin* (éd. de Lyon, ch. V / éd. de 1552, ch. IX)[211]. Dans l'édition de 1552 les pantagruélistes argonautiques, rencontrent, après *Medamothi*, d'autres îles fabuleuses dont les noms sont d'origine hébraïque, répertoriés dans la *Briefve Déclaration* : *l'isle de Ruach* : *vent ou esprit* (ch. XLIII, 677 ; *B.D.* 765) – *l'isle de Chaneph : hypocrisie* (ch. LXIII, 735 ; *B.D.* 767) - *l'isle de Ganabin : larrons* (ch. LXVI, 745 ; *B.D.* 767). Des navigateurs du pays de Lanternois qu'ils croisent évoquent *le grand royaulme de Gebarim* où ils pourraient être *honorifiquement repceuz et traictéz par le roy Ohabé*, soit le royaume des 'guerriers' par le roi 'mon ami' (Ch. V, 574 et note de l'éd. à ces mots).

Une autre caractéristique de l'étymologisme de Rabelais, pour A. Yllera, est de rendre transparents certains anthroponymes et toponymes.

- Ainsi de la remotivation de *Pantagruel*, dont nous avons vu l'étymologie supra, commentée par M.-L. Demonet, exemple d'étymologie hybride mêlant le grec et la langue dite *hagarène* (variante de *agarène*), dans la Bible hébraïque, peuple non israélite, descendant d'Abraham par Agar, la servante égyptienne de Sarah ; technique d'étymologie qu'A. Yllera mentionne comme étant à la base de la méthode historique de Giovanni Nani, dit Annius de Viterbe, dont l'oeuvre a un grand retentissement dans la première moitié du 16e siècle en France, comme contribution à l'épanouissement du mythe gaulois au 16e siècle, marquée par de nombreuses « forgeries étymologiques » (Cf. supra). De même *Gargantua*, dont le nom, probablement un sobriquet, n'est pas inconnu avant même le 16e siècle, aussi sous les formes *Gargantuas*, *Gorgantias*, attesté dans le *Registre des comptes de l'évêque de Limoges à Saint-Léonard* en 1471 (Fournier 1968), et L. Sainéan le signale comme la plus ancienne mention connue comme sobriquet donné à un valet de ferne « gros mangeur »), dans un manuscrit limousin de 1470, ce texte prouvant que »dans la seconde moitié du 15e siècle, la tradition gargantuine étair déjà populaire dans le Limousin... (Sainéan 1922, 242 et notes). On le retrouve dans les *Chroniques gargantuines*, version parodique des récits hagiographiques et des romans de chevalerie, que Rabelais met à profit, où le nom est l'objet d'une étymologie étiologique des plus fantaisistes, parmi toutes les explications étymologiques démultiplées qui farcissent ces aventures pseudo-historiques (cf. Desrosiers-Bonins 1996) :

> *Adonc il [Grant Gosier] dist tout haut Gargantua, lequel et ung verbe grec qui vault autant à dire « comme tu as ung beau filz ».* (*Les Croniques admirables du puissant roy Gargantua*, 1534, Chapitre VII) *Adonc [Grant Gosier] le nomma Gargantua (lequel est un verbe grec) qui vault autant a dire « Comme tu as ung beau filz »* (Rabelais, éd. P. Jourda, ch. VI, p. 120)

À cette étymologie des plus fantaisistes, « le texte du *Gargantua* propose, au contraire, une justification du nom fondée sur une tout autre cohérence », observe F. Rigolot :

---

210 Remarque de M.-L. Demonet, 1992, 42, renvoyant aux notes de l'éd. Plattard, ch. 10. Cependant en note dans l'éd. Boulenger : «Île de la paix ; en hébreu *scheli* ».

211 M.-L. Demonet encore : « Si la terminaison en -*in* indique un pluriel hébraïque, le sens du mot est immédiatement compris par un lecteur français (« énasés ») » (ibid.). Cf. note à ce mot de l'éd. Boulenger, p. 584 : « Des énasés. Il se peut que ces idées aient été suggérées à Rabelais par les récits qu'on faisait des Esquimaux, au nez à peine saillant. »

> *[Le filz] brasmoit, demandant : « À boyre ! à boire ! À boyre ! » Dont il [Grandgousier] dist : « Que grand tu as ! » (*supple = « suppléez *le gousier). Ce que oyans, les assistans dirent que vraiement il devoit avoir par ce nom Gargantua, puisque telle avoit esté la premiere parolle de son pere à sa naissance, à l'imitation des anciens Hébreux.* (*Gargantua*, éd. J. Boulenger, *Oeuvres complètes*, ch. VII, 46-47).

Et son commentaire éclairant, faisant de cet exemple une parfaite parodie de la *figura etymologica* : « La gratuité niaisement savante des *Chroniques* est remplacée par une triple motivation. À la transparence phonique (*Que grand tu as* est le paronyme de *Car gran tu a*) s'ajoute la ressemblance thématique (tel père, tel fils : des forts en gosier) et la caution hiqtorique (on invoque l'autorité de la Bible). Nous avons donc l'exemple parfait, sous forme parodiée, de la *figura etymologica.* » (Rigolot 1998, 190). Figure également à l'oeuvre dans l'étymologie de *Pantagruel*, largement commentée ici supra, soulignant qu'avec la remotivation du nom, « la soif cosmique qu'il dépeint ne peut que dériver logiquement de l'origine appellative », et que « bien plus, tout le roman semblera découler naturellement de la justesse du nom du héros », avec la conquête de la Dipsodie, terre des assoiffés, « le pantagruélisme se voulant soif d'amour et de joie, et plus tard le pantagruélion, devenant la plante-talisman qui permettra de découvrir la Dive Bouteille, réponse ultime à la soif des quêteurs de vérité. » (ibid. 191)

Une autre remotivation touche le symbolisme des couleurs, évoqué à propos de la livrée de Gargantua, où le blanc *signifie joye, soulas et liesse*, illustrée par le rappel de l'étymologie du nom *Galli*, les Français, enregistrée, entre autres, dans la notice introductive des éditions du *Dictionarium* de Calepin[212]:

> *Ce est la cause pourquoy Galli (ce sont les Françoys ainsi appellez parce que blancs sont naturellement comme laict, que les Grecs nomment* gala*) voluntiers portent plumes blanches sus leurs bonnetz : car par nature ilz sont joyeux, candides, gratieux et bien améz, et pour leur symbole et enseigne ont la fleur plus que nulle autre blanche : c'est le lys.* (*Gargantua*, éd. J. Boulenger, *Oeuvres complètes*, ch. X, 58).

Selon A. Yllera, cependant, plus précisément, elle renvoie au traité pseudo-historique de Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, qui connaît un grand succès à l'époque. Si Lemaire exploite en tous sens la figure étymologique (cf. ici supra)[213], il ne retient ici que la blancheur, avec toutes ses connotations symboliques, l'ancien nom des Gaulois renvoyant à cette couleur, comme le 'prouve' l'étymologie du nom. Plus largement, cette remarque s'inscrit vraisemblablement dans une parodie filée des *Antiquités* de Lemaire de Belges dans ses *Illustrations de Gaule*, selon R. Esclapez. Ici, « le lexique utilisé par Rabelais semble jouer sur le double sens du terme *Gallus* 'coq' et 'blanc'. En fait, l'esquisse d'une psychologie de la race gauloise – que renferme ce paragraphe explicatif – intègre un jeu savant fondé sur des éléments étymologiques donnés par Lemaire de Belges :

> *Car en l'étymologie Grecque il signifie blanc comme lait […]. En François c'est un coq.*

---

212 ***Gallia** : Europae pars a candore populi dicta. Gala enim Lac Latine dicitur – **Gallia** : Franci, pop. Europae, quorum regio est Gallia proprie dicta, seu regnum Franciae. Dicti sunt a γάλα, lac, id est à candore.*

213 Dans son édition des *Oeuvres* de Jean Lemaire, J. Stecher relève que Rabelais a raillé ses étymologies et ses néologismes et qu'il l'a aussi « bafoué pour sa polémique gallicane et son trop grand attachement à Crétin-Raminagrobis. » (*Oeuvres* de Jean Lemaire de Belges tome IV, p. LXXXVI-LXXXVII). Nous y reviendrons ci-dessous. Mais sous les traits de Raminagrobis, c'est Lemaire lui-même qu'il faut identifier, comme l'a montré A. Lefranc dans « L'identification de Ramina Grobis », *Revue des Études rabelaisiennes*, IX, 1911, 144-147).

Et contrairement à M. A. Screech, considérant que Rabelais pratiquerait « une sorte de cratylisme des couleurs dont la tonalité (joyeuse ou triste) serait gravée par Physis dans leur essence même » (Scrreech 1979, 138), théorie s'harmonisant assez mal avec celle de l'arbitraire du signe développée dans le *Tiers Livre* (cf. ici supra), « on peut penser que Rabelais se joue lorsqu'il définit les Gaulois comme les 'blancs', et qu'il exploite ludiquement les étymologie alignées par Jean Lemaire de Belges » (Esclapez 1989, 31). Très différente est sur ce point, au moins la position de G. Demerson, prenant au sérieux cette référence au « blanc lacté » impliquée le nom des Gaulois, et y voyant la validation d'une essence nationale : « La science de l'étymologie, si fortement présente dans l'oeuvre de Rabelais, n'est pas dissertation académique ni pure facétie, mais au contraire un retour aux sources : indiquer que le nom des Gaulois est parent de celui du lait, c'est introduire un éloge de la joie et de la candeur de cette nation ainsi que de son lys emblématique » (Demerson 1981, 11).

Un autre exemple de parodie étymologique visant Lemaire de Belges en particulier se trouve dans le chapitre I de *Pantagruel* où Rabelais expose l'origine bouffonne des géants. Après l'ingestion des *grosses mesles* [i. e. les nèfles][214] nées de la terre fertilisée par le sang d'Abel, les hommes voient croître différentes parties de leur corps. Et, observe R. Esclapez, « une des races monstrueuses ainsi produites au jour peut attirer notre attention par le processus d'imposition du nome dont elle fait l'objet dans la création verbale rabelaisienne:

> *Aultres croyssoient par les jambes, et à les veoir eussiez dict que c'estoyent grues ou flammans, ou bien marchans sur eschasses, et les petits grimaulx les appellent en grammaire Jambus.* (*Pantagruel*, éd. Boulenger, *Oeuvres complètes de Rabelais,* ch. I, 195).

On passe dans cette hypothèse bouffonne de 'jambe' à 'jambus' (terme de prosodie latine » (Esclapez 1987, 31)[215] Et R. Esclapez rapproche ce « procédé de grimauds » d'un certain nombre d'étymologies « établies par Jean Lemaire de Belges sur la foi de prétendus historiens antiques comme Bérose le Chaldéen ou Manéthon l'Égyptien », en observant que « les noms de villes ou de nations sont souvent constitués sur ce patron », comme dans cet extrait des *Illustrations* :

> […] Au mesmes temps que Priam regnoit à Troye, aussi regnoit en Gaulle, qu'on dit maintenant France, un Prince nommé Rhemus extrait de la mesme lignee du grand Hercules de Lybie. Lequel Rhemus fonda la cité de Rheims en Champaigne, en laquells les treschrestiens Roys de France prennent leurs couronnes en haute et solennelle cerimonie, et y sont oincts et consacrez par grace celeste et divine. Or fut ledit Rhemus, fils de Namnes, qui fonda Nantes en Bretaigne, du temps de Laomedon, et du petit Hercules Grec... Au temps de la finale destruction de Troye, le Roy Rhemus, fondateur de Rheims en Champaigne, pouuoit avoir regné sur la nation de Gaule, environ trente ans, comme il est facile à cueillir, par la calculation de l'hstoire de nostre acteur Manethon d'Egypte. Et huit ans après, comme

214 Les *mesles* ou nèfles sont aussi une métaphore pour les testicules et l'on conçoit ainsi qu'elles soient mentionnées dans ce chapitre, s'ouvrant sur la fécondation de la terre par le sang d'Abel tué par son fère Caïn. « Il s'ensuit une génération de nèfles gigantesques qui produisent chez ceux qui les mangent une hypertophie des organes sexuels ou de leurs substituts traditionnels (nez, pieds). Et c'est de ces créatures grotesques que prodèdent les géants dont procède Gargantua dont procède Pantagruel » (Hansen 1987, 30).

215 Le jeu de mots sur *Jambus* ne se comprend qu'à condition de lire *iambe*, seule graphie existante et polyvalente à l'époque de Rabelais, représentant « jambe » ou « iambe », avant l'apparition des lettres distinctives *j* et *i*, dites « lettres ramistes », proposées par Pierre de La Ramée dans sa *Gramere* publiée en 1562, qui ne fait, en l'occurrence que suivre Louis Meigret et Jacques Pelletier du Mans, et n'étant effectivement employées que bien plus tard sur les recommandations de l'Académie française. D'autre part, cette appellation est d'autant plus facétieuse qu'elle est faite par des *grimaulx*, désignant un jeune élève des premières classes et non un autorité grammaticale.

> dessus est dit, Francus filz d'Hector, commença à regner sur les Gaules Celtiques. (*Illustrations de Gaule*, éd. Stecher, II, 267-268)

« On passe facilement de Reims à Rhemus, de Nantes à Names de la même façon qu'on tire Francus du nom France. Le nom de la nation bouffonne des Jambus, imposé par les petits grimauds, parodie la création du nom 'Francus' à partir du nom 'France' » (ibid., 32), l'exemple, dont la volonté parodique est évidente, ayant valeur « paradigmatique : il indique la position rabelaisienne face à toutes les pseudo-étymologies qui sont pour le conteur instruments de comique, d'humour et de poésie. » (ibid., 32-33). Et il renvoie au premier chapitre de *Gargantua*, évoquant la généalogie de Pantagruel à Noé, ancêtres des Gaulois, où Rabelais « semble en même temps frapper de nullité toutes les recherches d'origines en référant implicitement à l'incertitude qui leur est inhérent :

> *Pleust à Dieu qu'un chascun sceust aussi certainement sa généallogie depuis l'arche de Noe »jusqu'à cest eage !* (éd. J. Boulenger, *Gargantua*, I, p. 29)

La suite du passage destabilise tout orgueil nobiliaire qui prétend s'appuyer sur des origines sûres par le thème burlesque et carnavalesque du monde renversé », où les hommes illustres d'aujourd'hui peuvent être de basse extraction et *au rebours*, les gueux d'aujourd'hui les descendants d'hommes illustres, *attendu l'admirable transport des regnes et empires* se concluant par celui des *Grecz ès Françoys* (*Gargantua*, ibid.). R. Esclapez souligne avec raison, nous semble-t-il, comme reproduit ici, l'adjectif *admirable,* comme plus haut l'adverbe *certainement,* qui « invoque l'exactitude historique, s'agissant de généalogies fantaisistes » : tous deux sont chargés d'ironie dans leur bivocalité, la distance critique étant implicite, sur le mode de la pseudo-évidence partagée, telle que la pratiquera Voltaire (Cf. infra et Bikialo 2009, 33). Ici le *transport des regnes et des empires* désigne la transmission ininterrompue des empires qui se sont succédé depuis l'Antiquité, soit la *translatio imperii*, à laquelle est associée la *translation studii*, celle du savoir. R. Esclapez relève aussi une *translatio imperii* bouffonne dans le monde renversé de l'au-delà du chapitre XXX du *Pantagruel*, où Épistémon, après sa résurrection, parle des hommes illustres réduits à des occupations misérables : *[…] je veis Alexandre le Grand qui repetassoit de vieilles chausses et ainsi gaignoit sa pauvre vie. Xercès crioit la moustarde*[216]. Et R. Esclapez de conclure : « C'est donc, dans tous les cas, à un contexte bouffon qu'il faut rattacher, nous semble-t-il, les mythes d'origine rabelaisiens. Les auteurs d'*'Antiquitez'*[217] qui mêlent sans aucune rigueur de étymologies hébraïques, grecques et latines et cherchent dans des cautions prestigieuses une compensation à leurs ambitions déçues ou une justification de leur délire mégalomane, sont des cibles de choix pour le caricaturiste ».

Deux autres étymologies sont proches, selon A. Ylléra, des étymologies dites populaires, objet d'un long développement infra. La première est celle de *Paris*, introduite par Rabelais en succédant à celle de Lutèce, dans l'épisode célèbre où Gargantua urine sur le

---

216 « Crier par les rues pour vendre de la moutarde », *crier la moutarde* étant enregistré dans le *Dictionnaire de l'Académie*, dès la première édition de 1694 ; plus loin, *Scipion l'Africain cryoit la lye en un sabot,* i. e. « crie par les rues qu'il achète de la lie de vin pour en faire du vinaigre » etc. (*Pantagruel*, éd. J. Boulenger, ch. XXX, 318-319).

217 Les *Antiquitez,* ici comme dans l'intitulé de l'article, fait référence à un ensemble d'ouvrages de la Renaissance publiés sous ce titre, répertoriés par C.-G. Dubois avec ce commentaire : « La curiosité qui s'attache aux 'antiquitez' dicte leur titre à nombres d'oeuvres qui n'ont pas eu le bonheur de survivre à l'oubli comme l'ont fait les recueils de Du Bellay » (C.-G. Dubois 1986, 38). Signalé dans la note 28, p. 34.

peuple de Paris, *sot, badault* et *inepte de nature*, en leur donnant du vin *par rys*, calembour amorçant ce qui suit, ceux qui parviennent à échapper à ce déluge s'écriant :

> « Carymary, caramara. Par saincte Mamye, nous son baignéz par rys ! » Dont fut depuis la ville nommée Paris, laquelle auparavant on appelloit Leutèce, comme dit Strabo, lib. Iiij, c'est à dire, en grec, Blanchette, pour les cuisses des dames dudict lieu. (Gargantua, ch. 17, éd. J. Boulenger, Oeuvres complètes, p. 76)

Pour A. Ylléra, « Acofrybas déforme sans vergogne le nom de *Lutèce* (*Lutetia* en latin) pour le rapprocher de l'adjectif grec λευκός 'brillant', 'clair', 'blanc', après avoir fait un clin d'oeil aux leteurs de la farce de *Maître Pathelin* (éd. Richard T. Holbrook[2], Paris, Champion, 1970, v. 614) , où *carimari caramara* est une formule magique [destinée à chasser les démons]. La blancheur n'est plus ici le sylbole de la joie, mais elle permet d'introduire une blague grivoise. L'affirmation s'appuie, comme il était de rigueur, que une autorité classique, le géographe Strabon, qui n'a jamais proposé cette étymologie et qui appelle la ville λουκότοκία. » (ibid., 12). Cependant, ici encore, Rabelais peut fort bien trouver la mention du blanc dans l'article *Lutecia* du *Dictionarium* de Calepin : *Graeci λουκότοκία à parietum, ut quidam existimat albedine. Meminit huius urbis Strab. Lib. 4. Vulgo Paris.* Mais les deux étymologies de Lutèce et de Paris ne sont pas sans lien avec les discussions savantes de l'époque, dont Rabelais se moque en filigrane, comme le souligne encore A. Ylléra, en rappelant l'origine grecque du nom de Paris chez Geoffroy Tory, ainsi que nous l'avons évoqué ci-dessus, reprise dans le récapitulatif des différents étymons de Paris et de Lutèce par Charles de Bovelles dans son *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate,* paru un an plus tôt que le *Gargantua* (1533):

> Bérose[218] pense qu'on lui a donné ce nom à partir de celui d'un homme nommé Paris qui y aurait regné autrefois. D'autres pensent qu'il vient de : *par* et *Isis* comme : *juxta Isidem* (près d'Isis, parce qu'une ancienne superstition païenne a honoré la déesse Isis par un temple, en ce lieu proche de la ville, là où maintenant on visite le temple, du côté des prés du divin Germain.[219] […] D'autres veulent que la ville tire son nom des : *Parrhasii* qu'Hercule amena avec lui de Grèce ; en passant par ces lieux et captivé par le charme de l'endroit, il les laissa et les persuada de fonder une ville (Bovelles, *Liber de differentia*... éd. Dumont-Demaizière, 154)

Quant à Lutèce :

> D'autre part, certains veulent que la ville de Paris se soit autrefois appelée : *Lutèce*, de *lutum* (la vase), marécage situé près de la ville et cela se trouve dans les Commentaires de César, quand il dit : « *Consilium omne in Luteciam Parhisiorum transfert »* (il transporte tout le conseil à Lotèce), mais aujourd'hui, il ne reste aucune trace de ce bourbier ou marécage. […] Il y a des gens qui veulent que la

218 Bérose, célèbre historien et astrologue babylonien de la fin du 3e siècle avant J.-C., auteur d'une *Histoire de la Chaldée.* Annius de Viterbe publie en 1498 une histoire en 5 livres sous le nom de Bérose, qui se révèle comme apocryphe. C'est une des sources majeures de Jean Lemaire de Belges dans ses *Illustrations de Gaule*, qui le cite plus de trente ou quarante fois (Cf. J. Abélard, « Les 'Illustrations de Gaule' de Jean Lemaire de Belges », *Cahiers de l'AIEF*, 3, 111-128, p. 120.)

219 Cette étymologie est rapportée par Gilles Corrozet dans *La fleur des antiquités et triumphante ville et cité de Paris*, parmi d'autres opinions, inspirée ici par Jean Lemaire de Belges : «L'aultre opinion comment la ville de Paris fut nommee. Aucuns dient que pres d'icelle ou lieu qu'on dict sainct Germain des Prez estoit un temple dedie à une idole de la deesse Ysis laquelle selon Jehan le Maire fut royne Degypte, et femme du grand Osiris surnomme Jupiter le juste, et dit que la statue d'icelle est veue audict lieu de sainct Germain des Prez, laquelle chose est vraye, car plusieurs de nostre temps lont veue, laquelle vulgairement estoit appellee lidole sainct Germain et depuis peu de temps elle a esté ostee et mussee [cachée]. Et dient iceux que la dicte cité estoit si prochaine du dict temple quelle fut nommee Paris, quasi *juxta ysis* (qui est a dire jouxte et pres de la deesse Ysis)... (Paris, éd. Jacob, 1532, p. 11-12).

> ville de Paris de se soit pas appelée autrefois Lutèce mais *Leucothetia* ou *Leucotethys*, d'un mot grec, comme *Albam Thetyn* ou *Albal Thetidem* (la blanche Thétis), dont l'une fut la mère d'Achille, l'autre l'épouse de l'Océan. Et ils prétendent que ce nome est venu des Grecs qui, à cet endroit, honorèrent comme une déesse l'une ou l'autre des deux, comme on le raconte aussi à propos d'Isis et du nom de Paris. (ibid., 155)

Pour A. Ylléra, Rabelais a « la hardiesse de s'amuser avec ce que ses contemporains prenaient rsèa au sérieux. Ils acceptaient les faux textes attribuées à Bérose », alors que Rabelais le range, au *Cinquième Livre*, parmi ceux qui écrivent *pour ouy-dire*, i. e. sans rien vérifier, incarné par un *petit vieillard bossé, contrefaict et monstrueux*, paralysé des jambes, mais pourvu de sept langues et de cent yeux (éd. J. Boulenger, *Oeuvres complètes*, p. 866)

Comment ne pas évoquer aussi, le choronyme *Beauce*, objet d'un calembour facétieux, à l'issue de ce passage célèbre :

> *Ainsi joyeusement passèrent leur grand chemin, et toujours grand chère, jusques au-dessus de Orléans. Auquel lieu estoit une ample forest de la longuer de trente et cinq lieues, et de largeur dix et sept, ou environ. Icelle estoit horriblement fertile et copieuse en mousches bovines et frelons, de sorte que c'estoit une vraye briguanderie pour les pauvres jumens, asnes et chevaulx. Mais la jument de Gargantua vengea honnestement tous les outrages en icelle perpétrées sur les beste de son espèce par un tour duquel ne se doubtoient mie. Car, soudain qu'ilz feurent entréz en la dicte forest et que les frelons lut eurent livré l'assauly, elle desguaina sa queue et si bien s'escarmouchant les esmoucha qu'elle en abatit toue le boys. A tort, à travers, de çà, de là, par cy, par là, de long, de large, dessus, dessoubz, abatoit boys comme un faucheur faict d'herbes, en sorte que depuis n'y eut ne boys ne freslons, mais feust tout le pays réduyct en campaigne.*
>
> *Quoy voyant, Gargantua y print plaisir bien grand sans aultrement s'en vanter, et dist a ses gens : « Je trouve beau ce », dont fut depuis appellé ce pays la Beauce.* (*Gargantua*, in *Oeuvres complèles*, éd. J. Boulenger, Gallimard, La Pléiade, 1942, Chapitre XVI, 74-75).

Autre manière de parodier la manie étymologique dont on rapprochera celle de *Québec*, dans le chapitre consacré ci-dessous à l'étymologie populaire. Pour G. Demerson, de plus, cette étymologie signifiante peut aussi témoigner de «l'invention » du paysage au 16e siècle ; il voit en effet dans l'interprétation de ce chroronyme une marque de la naissance du paysage en Occident : « Gargantua invente joliment la 'Beauce' pour désigner le seul paysage, d'abord récent […] qu'apprécie l'homme occidental, un paysage défriché, apprivoisé, un pays paisible, un pays sage, bref, un paysage » (Demerson 2005, 31, citation d'A. Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, Bibliothèque des Sciences Humaines, 19-20)[220]

Au total, la *figura etymologica*, est bien révélatrice, chez Rabelais, linguiste implicite, d'une mise en question des échafaudages inspirés par la recherche erratique des origines, chez Postel ou Jean Lemaire de Belges, des délires interprétatifs de la pronostication

220 Les *Chroniques gargantuesques* évoquent bien, au chapitre 9, l'épisode de la jument dévastant la forêt de la Beauce, mais sans le calembour, proprement rabelaisien. Les toponymistes rattachent *Beauce* au mot gaulois *belsa*, équivalent de *campus*, dans une attestation relevée chez Vergilius Maro, au sens de « plaine ». Ainsi dans *Les noms de lieux d'Ile de France*, de Marianne Mulon, Paris, Bonneton, 1997 : *Beauce* : « Nom d'un certain nombre de parcelles ou lieux-dits en Ile de France, Orléanais, Berry ; le terme désigne toujours des plateaux défrichés. Il est issu du mot gaulois *belsa*, cité par un grammarien latin du 5e siècle (i. e. Vergilius Maro ou Virgile le Toulousain), au sens de *campus*, i. e. espace découvert ». De même Jacques Lacroix, dans « L'héritage toponymique gaulois dans le français, image et réalité », *Actes des colloques de la Société Française d'Onomastique*, 12, 2004, 123-143, p. 134 : Parmi les terres de culture sont cités *belsa, beria, cambo* donnant les toponymes *Beauce, Beire, Berrie, Cambon.* Pour l'étymologie plaisante du toponyme, renouvelée, par Georges Pérec, cf. infra.

talismanique, objets de parodies facétieuses et burlesques, des étymons par dérivations hétéroclites, singés par des calembours : s'il y a du cratylisme chez lui, c'est un cratylisme revisité par une ironie qui n'est pas sans rapport avec celle d'un Voltaire.

C'est en s'inspirant expressément du cratylisme de Platon que Ronsard dédie à Hélène de Surgères son sonnet *Anagramme,* où il joue sur son nom dans un maniérisme pétrarquisant, selon une pratique fréquente chez les rhétoriqueurs et chez les poètes de l'école marotique :

> *Les noms (ce dit Platon) ont tresgrande vertu :*
> *Je le sens par le tien, lequel m'a combatu*
> *Par armes, qui ne sont communes ne legeres.*
> *Sa Déité causa mon amoureux soucy.*
> *Volà comme de nom, d'effect tu es aussi*
> *LE RÉ DES GENEREUX, Elene de Surgeres*. (*Les amours, Sonnets pour Hélène,* éd. H. et C. Weber, II, VI, 422 et note)

Comme il l'a fait pour Marie :

> *Marie, qui voudroit vostre beau nom tourner,*
> *Il trouveroit Aimer : aimez-moi donq, Marie,*
> *Faites cela vers moi dont vostre nom vous prie,*
> *Vostre amour ne se puet en meilleur lieu donner.* (*Les amours, Continuation* (1555), ibid., VII, 165 et note)

La kabbale – dont on a évoqué l'influence chez Guillaume Postel à propos de Rabelais – apporte aussi une contribution non négligeable à la conception de l'étymologie comme « science » par excellence, dévoilant les racines des mots en tant que principes des choses, comme c'est le cas dans l'interprétation des noms hébreux, comme l'écrit C. Duret :

> *Celui qui seroit parfaitement instruit aux secrets de la langue hébraïque […] pourroit parvenir à tel degré de la cognoissance qu'il cognoistroit et entendroit parfaictement les lettres, poincts et accents hébrieux, constituans les dictions hébraïques, l'essence, vertu, action et ressort de toutes les choses de cest univers, lesquelles ont dénomination et apellation, ce qui est cause que l'Etymologie en la langue hebraïque est sur toutes autres langues si forte et si pregnante.* (Cl. Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers…*, Cologny, 1613, 27. Cité par Cl.-G. Dubois 1970, 80)

Et relevant cette influence, Cl.-G. Dubois peut noter : « Le 16e siècle a eu le culte du Mot et a senti, infus dans le langage vulgaire, un langage des choses muettes, superstructure métaphysique, théologique, cosmologique du Verbe. L'onomancie, l'anagrammatisme ne sont pas de purs jeux de l'esprit : on croit aux présages inscrits dans les noms, et à un destin dont seraient porteurs les éléments phoniques ou graphiques qui le composent. La gyromancie, la dactylomancie prennent la lettre comme élément magique de divination.

La valeur signifiante du nom est ainsi hypertrophiée. La lettre, puis le mot, renvoient à des idées multiples. » (Cl.-G. Dubois 1970, 81). Et il donne à l'appui des exemples d'anagrammes et d'acrostiches qui n'ont rien à envier aux procédés médiévaux, ici augmentés d'autres apports :

– les anagrammes de Catherine de Médicis « une des figures de prédilection des pamphlétaires du règne de Henri III », comme le souligne D. Mabrouk (2009), rapportés par Pierre de l'Estoile dans son le *Registre-Journal*, année 1575 : *chaîne de crimes dite, dance de cimetieres ; Catherine de Médicis, rance de France : haine et discord Circé d'enfer ameine* (éd. Lazard- G. Schrenck, tome I, *1574-1575*, Droz, 1992, 185 et 192).

– l'anagramme du roi Henri III de Valois, sous sa forme française ou latine : *Henri de Valois : Vilain Herodes* (ibid., tome IV, 1582-1584, Droz, 2000, 108) – *Henricus Valesius Tertius : Hic erit lues et ruina suis* (il sera la peste et la ruine de ses sujets) (ibid., tome V, 1585-1587, Droz, 2001, 152)

Relevant ces exemples après D. Mabrouk, le *Dictionnaire de la méchanceté* relève à juste titre, dans cette pratique renouvelée, l'influence du néoplatonisme et de la kabbale : « L'attachement aux anagrammes et aux paronomases fut souvent utilisé à l'époque sur la base des études platoniciennes et cabbalistiques, pour faire l'éloge d'une personne ou pour trouver le sens caché des noms, ce qui autorisa les adversaires de la couronne à transformer Catherine de Médicis [en] « Haine et discord Circé d'enfer ameine », la reine devenant la nymphomane, la 'femme sauvage et catin', la 'maquerelle infamante'. » (Faggion & Régina éds.)
– ou cette acrostiche, *interpretatio per litteras* des Jésuites, dans le *Théâtre de l'Antéchrist* de N. Vignier, vigoureuse dénonciation du protestantisme et de ses entreprises missionnaires, qui ne sont qu'une couverture à des ambitions purement temporelles. (Cf. Cl.-G. Dubois 1970, 38, note 16, et citation p. 81) :

> *Sont au moins les Jesuites signes de la fin du monde, precurseurs et trompettes de l'Antéchrist, selon l'acrostiche de leur nom : Iesuita Index et Signum Ultimi Iudicii Tuba Antichristi.* (*Théâtre de l'Antéchrist*, Genève, Philippe Albert, 1513, I.partie, 315-316)[221]

La définition étymologique fonctionnelle – exemplaire dans l'onomastique, à l'œuvre dans les « allusions » onomastiques – est aussi loin de se tarir au 16e siècle et au-delà, coupée de toute référence aux origines. Un exemple remarquable s'en offre encore au 17e siècle, où Caumont de la Force rapporte que Louis XIII combla de faveur un grammairien qui lui démontrait que

> *la **jeunesse** est l'âge où les **jeux naissent**, que le **pantalon** est ce qui **pend** jusqu'aux **talons**, que la **fenêtre fait naître** (le jour dans la chambre) !* (cf. Paulhan 1988, 3)

Mais à côté de cette continuité non exclusive de renouvellements, sous l'influence du néo-platonisme et de la kabbale, se conjuguant à l'occasion, la Renaissance marque aussi le départ d'une rupture importante dans la conception de l'étymologie, et tout particulièrement dans le domaine de la lexicographie.

Le mouvement humaniste d'abord, dans son souci de retour à une Antiquité authentique, ne pouvait manquer de soumettre à la critique les grands monuments de la culture médiévale, qui lui apparaissaient comme autant d'écrans.

Des humanistes jugent d'un œil sévère les lexicographes médiévaux, en y incluant Isidore, dont ils dénoncent l'ignorance. Ainsi, Lorenzo Valla, dans le livre II des *Elegantiae*[222], promouvant la redécouverte philologique du latin classique : «reproche à Uguccione, comme à d'autres (et Isidore même n'est pas exclu) son ignorance lisse, et lui oppose la transmission directe de l'Antiquité » :

> *Aut tres illi tamquam triumviri, de quorum principatum inter eruditos quaeritur, Donatus, Servius, Priscianus, quibus ego tantum tribuo, ut post eos quicumque aliquid de latinitate scripserunt, balbutire*

221 Sur la critique des Jésuites, cf. V. Naumann, *Der Jesuitismus, eine kritische Würdigung der Grundsätze, Verfassung und geistigen Entwickelung der Gesellschaft Jesu*..., G. J. Manz, Regensbourg, 1905.

222 *Latinae de linguae Elegantiis* ou *Elegantiae* (Les élégances de la langue latine), 1444, première impression Rome, 1471, 60 éditions avant 1537.

> *videantur; quorum primus est Isidorus, indoctorum arrogantissimus, qui cum nihil sciat omnia praecepit. Post hunc Papias aliique indoctiores, Hebrardus, Hugutio, Catholicon, Aymo, et ceteri indigni qui nominentur, magna mercede docentes nihil scire, aut stultiorem reddentes discipulum quam acceperunt*. (*Elegantiae*, éd. de 1540, Paris, Préface du livre II, 54-55)
> (Quant à ces trois triumvis, poura insi dire, Donat, Servius, et Priscien, je les tiens en si haute estime qu'après eux, n'importe qui de ceux ayant écrit sur la latinité semble balbutier ; dont le premier d'entre eux esr Isidore, le plus arrogant des ignares, d'autant plus pédant qu'il est totalement inculte. Et à sa suite Evrart, Hugutio, Carholicon [de Johannes Balbi], Aymon et d'autres encore ne méritant point d'être nommés, qui à grands frais enseignent à ne rien connaître et rendent leurs élèves plus stupides qu'ils ne l'étaient quand il les accueillirent)

(Riessner 1965, 10-11). Ce jugement très critique témoigne cependant que ces *autoritates*, ici fort décriées, sont encore bien connues au 15e siècle. Sous forme de « devise », « il se répand rapidement à travers toute l'Europe jusqu'à devenir un lieu commun, et la condamnation de la méthode classique d'enseignement médiévale est pratiquement unanime chez les humanistes appartenant à une génération postérieure à celle de Valla. Malgré ces déclarations, c'est plus la dette contractée envers la théorie grammaticale qu'ils reconnaissent, au point que sous certains aspects de la théorie grammaticale de la Renaissance, on peut parler d'une évolution de l'époque antérieure plutôt que de l'affrontement qu'ils manifestent. » (Lozano Guillén 1992, 92). Rappelant aussi ce fameux passage, J.-F. Chevalier observe pour sa part que « si les humanistes, comme Giovanni Tortelli ou Niccolò Perotti, ont par la suite essayé de bâtir une conception plus scientifique de la lexicographie, il n'en reste pas moins que les *Étymologies* d'Isidore de Séville fournissent souvent une *doxa* parfois inavouée. » (Chevalier 2008, 16) La rupture humaniste par rapport aux représentants de la lexicographie médiévale, proclamée haut et fort par Lorenzo Valla et ses successeurs, n'empêche pas une transmission au moins souterraine, dont témoigne la continuité des éditions.

Érasme n'est pas en reste, dans la critique des *auctoritates*. Dans son *Conflictus Thaliae et Barbarici* (Dialogue entre Thalia, muse de l' Éloquence, et Barbarie, il se moque d'Uguccione, qu'avec Papias, Jean de Garlande et d'autres il qualifie ironiquement de « doctissimus « (Riessner 1965, 11, *Opera omnia Dediderii Erasmi Roterodami...* Tomus octavus, Union académique internationale et Académie royale néerlandaise des sciences et des sciences humaines, Leiden-Boston, Brill, 2013).

Il est intéressant, ici, de voir ce que deviennent les étymologies médiévales dans le *Dictionarium* du moine bergamasque Ambrogio Calepino (en latin Ambrosius Calepinus), ouvrage lexicographique de première importance à partir de sa première édition bilingue parue en 1502 sous le titre *Dictionarium latinorum e grecopariter derivantium : earundemque interpretationem collector studiosissimus...*, ouvrage ne comptant pas moins de 211 éditions/tirages au cours des deux siècles suivants en s'augmentant constamment d'autres langues – jusqu'à compter onze langues – pour devenir incontournable dans le monde intellectuel européen des 16e et 17e siècles.[223] Ont été sélectionnés pour ce faire, dans une édition parue à Bâle, chez l'imprimeur Walder, en 1540, douze articles témoins dont ne sont

223 Sur les éditions/tirages du *Calepinus*, dont la fortune se retrouve dans son héritier d'emprunt *calepin*, cf. A. Labarre 1975. La première édition paraît en 1502, suivie de multiples éditions tout au long du 16e siècle et au-delà, avec une augmentation constante du nombre de langues de référence : six langues en 1545 (latin, grec, français, allemand,italien etespagnol), huit langues en 1551 (latin, hébreu, grec, français, italien, allemand, espagnol, anglais), cette « inflation » plurilingue se poursuivant encore au-delà, puisqu'en 1586 une édition propose dix langues et qu'en 1590 l'édition dite « de Bâle » contient onze langues, dont le polonais et le hongrois.

retenues que les remarques étymologiques, étant entendu que, d'une édition à l'autre, hormis de légères différences, la structure des articles reste identique.

> ***Apes** : (Hoc nomen) compositum existimant plerique ab **a**, sine, et **pes**, quod sine pedibus nasci videantur, dicente Virgilio. Trunca spedum primo. Sed quum non servet analogiam, sicut cetera composita, bipes, -edis, tripes, -edis, compes, -edis, magis simplex iudicandum est.* (cf. *Derivaciones* A 270, 1) (**Abeille** : comme on le pense généralement, ce nom est composé de *a* « sans » et *pes* « pied », car on croit qu'elles naissent sans pied, comme le dit Virgile...)
> ***Ardea** : avis quaedam, quasi ardua, quoniam volando alta petit. Vergilius. Atque altam supra volat ardea nubem.* (Cf. *Derivaciones* A 314, 4) (H**éron** : un oiseau, comme *ardua* « élevé », car en volant il gagne les hauteurs (Virgile), et le héron vole au-dessus des nuages d'altitude)
> ***Caper** : Dicitur caper sive capra a carpendis virgultis.* (Cf. *Derivaciones* C 44, 10) (**Chèvre** : on l'appelle *caper* ou *capra*, car elle broute les broussailles)
> ***Castor*** : *Et licet sint qui dicant castora castrare se, ne a venatoribus capiatur, cum sciat se expeti propter testiculos, qui medicinis adhibentur, Sextus tamen diligentissimus medicinae conditor, negat testes amputari ab ipso castore...* (Cf. *Derivaciones* C 66, 1) (**Castor** : Et s'il en est pour dire que castor vient de se castrer, afin de n'être pas capturé par les chasseurs, sachant qu'il est convoité pour ses testicules, employées comme remèdes, Sextus*, fondateur éminent de la médecine, nie qu'il s'ampute lui-même des testicules... * Sextus = Sextus Empiricus, philosophe et médecin grec, 2e - 3e siècle après J.-C.)
> ***Formica, -micae*** : *a ferendis micis dicitur. Mica vero proprie est pulvisculus ille qui in arenea quasi argentum fulget, a quo et panis et omnium rerum minime partes, micae dicuntur, quasi minutim cadentes, vel dicitur simpliciter a ferendo.* (Cf. *Derivaciones* F 51, 21) (**Fourmi** : est appelée ainsi car portant des miettes. *Mica* « miette » est en effet proprement le grain de poussière qui scintille dans une toile d'araignée comme de l'argent, de ce nom sont appelées les plus petites parties du pain et de toutes choses, comme tombant en tout petits morceaux, ou la fourmi est simplement appelée ainsi à partir de *ferendo* « portant »)
> ***Merula** : avis sic dicta quod sola volet et solitaria pascatur, quasi mera volans. Hanc tamen etymologiam, et superstitiosam et plus justo curiosam ridet Fabius lib. 1, cap. 10, ita Varronem vellicans : Sed huic tanti fuit vertere ut merula, quia sola volat, quasi mera volans nominaretur.* Cf. *Derivaciones* M 88, 9) (**Merle** : oiseau appelé ainsi parce qu'il vole seul et se nourrit en solitaire [rapport **merula / merus**]. Cependant, cette étymologie, Fabius (Quintilianus) la raille, comme superstitieuse et trop pointilleuse, en dénigrant ainsi Varron : il avait tellement la fureur des étymologies que, selon lui, *merula*, merle S'appelle ainsi parce qu'il vole seul. (Institutions Oratoires, Livre I, chapitre X)
>
> ***Milvus** : avis rapacissima, a molli volatu (ut quibusdam placet) vel fictitio nomine a voce quam facit* (*Derivaciones* M 129, 6) (**Milan** : oiseau très rapace, appelé ainsi à cause de son vol lent, ainsi que le disent certains, ou nom imaginé à partir de son cri)
> ***Panthera** : animal prorsus ferum et maculosum, quod et pardalis dicitur, magis eius appellatur pardus, dicitur ex πάν, quod significat totum, et θερ, fera.* (Cf. *Derivaciones* P 11, 6) (**panthère** : animal très féroce et tacheté, appelé aussi *pardalis*, et mieux encore *pardalis* (léopard), appelé ainsi à partir de *pan*, signifiant « tout », et *ther*, « féroce »)
> ***Pavo** :* descriptif, étymon onomatopéique non reproduit (Cf. *Derivaciones* P 45 : *Pavo -nis de sono nomen habet*)
> ***Upupa** :* descriptif : *avis a capite cristis exeuntibus galeata in fimo semper commorans*, étymon traditionnel non reproduit (Cf. *Derivaciones* U 50 : *quedam avis dicta a sono voce suo*) (**la huppe** : oiseau à tête coiffée de crêtes qui en sortent, se complaisanr dans la fange – *Derivaciones* : un oiseau appelé ainsi à cause de son cri)
> ***Ursus** :* descriptif et dérivés, avec références littéraires, étymon traditionnel non reproduit (Cf. *Derivaciones* U 52, 1 : *ursus ab os, oris, quia ore suos formet fetus, quasi orsus...*) (*ursus* à partir de *os, oris*, la bouche, car cest avec sa bouche qu'il donne forme à ses petits, comme *orsus* « commencement »)[224]

224 La plupart de ces étymologies, héritées d'une longue tradition passée par le tamis des encyclopédies lexicographiques depuis Isidore comme chef de file, se perpétuent chez les lexicographes pendant la

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce petit relevé :
– une attitude sceptique vis-à-vis de certaines étymologies par exposition *per litteras* (par lettres) ou *syllabas* (syllabes) qui se traduit par une analyse philologique recourant à la dérivation dans le cas de *apes*[225] ; par l'appel au témoignage d'autorités critiques mettant en doute le sérieux des étymologies avancées depuis l'Antiquité, comme celui de Sextus Empiricus, éminent médecin, jugeant peu crédible la fable du *castor* s'automutilant, ou celui de Quintilien, jugeant *superstitiosa* et *curiosa* celle du *merle*, rapporté de Varron ; par l'absence de certaines de ces étymologies, comme pour *ursus*, ou des étymologies onomatopéiques, comme pour *upupa* ou *pavo.*
– le maintien, cependant, d'étymologies de ce type, comme celle d'*ardea*, de *milvus* – étymologie optionnelle, cependant –, de *formica* – réduite, cependant – ou de *panthera*, assurée par le grec.

Discussion ouverte, recours et retour aux sources, élimination d'étymologies suspectes, autant d'éléments qui témoignent d'une attitude humaniste, qui mériterait une étude plus large, sans compter la comparaison avec d'autres oeuvres de la lexicographie européenne.

Une attitude plus strictement philologique ne peut manquer aussi de remettre en question des définitions étymologiques reçues ou plus particulièrement les *expositiones* médiévales, comme l'avait déjà fait Roger Bacon. Il s'agit alors, comme on l'a vu, de remonter des langues nationales à la langue mère, que l'on croit généralement être l'hébreu, tout au long du 16e siècle et même au début du 17e siècle, où Etienne Guichard publie encore un livre de l'*Harmonie étymologique des langues* pour prouver que toutes les langues de la création en dérivent, par des procédés de permutation et de substitution, à partir des racines trilitères. Une véritable compétition s'engage alors pour accorder une place prépondérante à sa propre langue nationale, une « compétition pour le droit d'aînesse », comme le dit élégamment Cl.-G. Dubois (Dubois 1970, 83), compétition « qui ne fait qu'accroître les heurts

---

Renaissance et bien au-delà encore, dans les sommes d'envergure comme dans les abrégés.
Ainsi, dans le second grand dictionnaire bilingue latin-espagnol d'Aelio Antonio de Nebrija, paru en 1492 sous le titre *Lexicon hoc est dictionarium ex sermone latino in hispaniense*. On peut comparer le destin des étymologies dans 10 articles similaires : *ardea, caper, castor, formica, merula, milvus, panther, pavo, ursus.* Elles sont absentes dans *milvus* et les trois derniers cas. Les étymologies originelles sont reprises dans *ardea : ex Lagarta, quasi ardua por lo alto qua buela* (de *Largata*, comme *ardua* « élevé », à cause de l'altitude à laquelle il vole) – *formica : a ferendis micis dicitur* (dite ainsi parce qu'elle porte des miettes) – *merula : avis sic dicta, quod sola volat ac solitaria pascatur, quasi mera volans* (oiseau appelé ainsi parce qu'il vole seul et se nourrit en solitaire, comme volant isolément) – *panther : animal muy fiero. Compositum vocabulum à pan, quod significat totum et ther fera* (animal très féroce. Composé de *pan*, qui signifie « tout » et *ther* « féroce »). Mais ici aussi l'autocastration du castor, pour échapper aux chasseurs, est mise en doute, sur les traces de Quintilien: *Castor, -oris, Latine Fiber Ponticus... Los testiculos de este animal, que seguido de las caladores por esta causa, viendose alcanzado, se los tranca, los dexa, y escapa,* ***de cuya verdad se duda***. (Les testicules de cet animal, poursuivi par les chasseurs à cause de cela, quand il est sur le point d'être pris, il se les coupe, les abandonne, et ainsi leur échappe, pratique à la véracité douteuse). Dans le *Synopsis etymologica, sive de originibus linguae Latinae* composé par Reiner Neuhaus/Reinerii Neuhusii, et publié en 1652 chez Jansonius van Waesberghe, à Amsterdam, les articles *Apes, ardea, caper, formica, merula* reprennent les définitions élémentaires, sans commentaires additionnels, parfois cependant avec une précision, comme *formica*, sur la base *mica*, *vel simpliciter a ferendo, quod nullum animal frequentius, majoraque pondera ferat* (ou simplement sur *ferendo* « portant », car aucun animal ne porte aussi fréquemment d'aussi lourdes charges).

225 J.-C. Margolin et J. Céard signalent précisément, en note, la mise en doute de cette étymologie par Calepin, que reprend Tyard dans sa *Droite imposition des nom.* (éd. Kushner, p. 161 et note 485)

nationalistes qui se projettent sur la langue de chaque peuple, prenant l'allure d'un véritable racisme culturel. » (ibid. 92)

D'une façon générale, la recherche des origines, liée à un désir d'anoblissement par ancienneté, s'accompagne dans les diverses nations de l'Europe renaissante, d'une recherche des origines linguistiques. C. Demaizière écrit en ce sens : « L'intérêt général que l'on porte à la langue vulgaire, au XVIe siècle, engendre une curiosité et un désir nouveaux de connaître son origine. On espère naïvement, par 'un patriotisme enfantin et pédantesque'[226], lui trouver de la naissance. » (Demaizière 2008, 471). Le schéma, quelle que soit la langue que l'on veut privilégier, est toujours le même : il s'agit d'établir le caractère originel de la langue élue par la présence d'éléments qui lui appartiennent dans les autres langues. » (ibid., 85). Sous l'autorité de la Bible, l'hébreu est souvent considéré comme la langue-mère, ainsi qu'essaie de le montrer Guillaume Postel dans son *émithologie*, illustrée par son *De originibus seu de Hebraicae linguae et gentis antiquitate, atque variarum linguarum affinitate* (Paris, Denis Lescuyer, 1538), suivi par son disciple Guy Le Fèvre de la Boderie (1541-1598)[227] dans *La Galliade ou De la révolution des arts et sciences* (Paris, Chaudière, 1578[1], 1582[2]), à côté du *De ratione communi omnium linguarum et litterarum commentarius* de Bibliander, exemplaire du polyglottisme alors à la mode, dans une sorte d'ivresse de (re)découverte des langues. Dans son *De vocabulis quae Iudaei in Galliam introduxerunt*, publié à la suite des *Hypomneses de gallica lingua* d'Henri Estienne, Claude Mitalier apporte sa contribution à cette thèse en arguant de la présence de nombreuses assemblées de juifs dans les Gaules, à l'époque des apôtres (Cf. C. Demaizière 2008, 471-472).

Les érudits français ont d'abord participé pour leur part à cette compétition pour le droit d'aînesse dont parle Cl.-G. Dubois marquée par une histoire externe de la langue négligeant les développements internes (Schmitt 1986, 96 et Apel K. O. 1963[1], 1975[2])[228]. On connaît leurs tentatives pour trouver une parenté entre le gaulois et le grec, dans un mouvement de celt'hellénisme très largement répandu au 16e siècle, qu'il suffise de rappeler les tentatives de Ritrius pour le hollandais ; de Morosini pour l'italien ; de Skynner pour l'anglais ; de Matule et Aldrete pour l'espagnol[229]. En France, le grec, « redécouvert » au 16e siècle, et illustré par

226 Brunot 1922, I, p. 1. I. C. Demaizière reprend ici l'idée exprimée en ouverture de sa communication sur « La mode des origines grecques », dont il sera question ci-dessous : « L'intérêt que les homems du XVIème siècle poretent aux langues vulgaires, leur désir d'en assurer la défense et illustration a pour conséquence directe une active curiosité à l'égard de leurs origines. Ils recherchent, dans l'histoire, les secrets, pour le fraçais, d'une noble naissance. » (Demaizière 1982, 65)

227 Poème aussi à la gloire du peuple gaulois, peuple élu d'une Gaule revisitée comme terre révélée, où l'homme, « point centrique de la création » trouve son accomplissement pour retourner à son point d'origine, Dieu lui-même, la généalogie mythique du peuple gaulois rétablissant son antétiorité et sa primauté. Cf. aussi infra.

228 Pour C. Schmitt, une des particularités de la linguistique romane est que, depuis les premiers essais de classifications généalogiques et les débuts de la description de la linguistique historique dans l'humanisme, ce sont toujours des explications externes qui ont été au centre de la discussion, alors que les aspects de linguistiques interne ont été souvent négligés.

229 Avec la publication de son traité *De origin, y principio della lengua castellana, o romance que oi se usa*, Roma, Carlo Vulleto, en 1606 [éd. en fac-similé, avec introduction, par Lidio Nieto Jiménez, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, 1972], Bernardo Aldrete se signale par la modernité de sa démarche, soulignée par D. Droixhe. Au regard des grammairiens du 16e siècle tels que Jacques Dubois ou Charles Bovelles mettant sur le même plan chronologique des faits ou phénomènes d'époques très diverses, en confondant les plans temporels, comme le font bien des « comparatistes » de la Renaissance en énumérant les innombrables types d'alternances ou d'altérations qui régissent les langues, Aldrete a une conception véritablement historique de la parole, situant les phénomènes phonétiques dans une continuité évolutive et

les travaux de Guillaume Budé, dans ses *Commentarii linguae graece* de 1529, peut prétendre aussi à cette précellence, et se répand alors ce que C. Demaizière a appelé « la mode des étymologies grecques ». Elle en étudie deux témoins majeurs soumis à une enquête évaluant la conception qu'ils se font du grec, et la méthode et la valeur de leurs prospections étymologiques (Demaizière 1982)[230]. Il s'agit aussi, chez les humanistes, d'illustrer les gloires de la nation française, *argumentum eruditis ingeniis gratissimum,* comme se propose de le faire Pierre de la Ramée (Ramus) dans son Traité *Liber de moribus veterum Gallorum ad Carolum Lotharingum Cardinalem*, Paris, Wechel, 1589 : « L'humaniste pense que, de même que les Grecs exaltent la Grèce et les Italiens l'Italie, de la même façon les Français doivent narrer les hauts faits de leurs ancêtres et chanter la civilisation et les coutumes des anciens Gaulois », répondant ainsi à la tendance culturelle caractéristique de la civilisation française de la Renaissance, selon la formule de Franco Simone : *reditus regni Francorum ad stirpen gallicam,* qui dresse une longue liste des principales œuvres développant cette thèse, de 1515 à 1586 (Simone 1970, 118). La thèse celtique est ainsi largement développée, faisant du substrat celto-gaulois la souche du français, thèse illustrée en particulier par Guillaume Postel, et sur laquelle on reviendra (Dubois 1972, Brausse 1981). On se rattache aussi volontiers aux Grecs et aux Romains dans une filiation remontant aux origines troyennes des Francs, en perpétuant le « mythe troyen » hérité du Moyen Âge, et surtout en l'adaptant au bénéfice des Gaulois, comme le fait Jean Lemaire de Belges, comme le souligne C. Beaune (Beaune 1985 et infra).[231]

L'onomastique elle-même ne pouvait échapper à cette quête des origines et l'étymologie géographique prétend aussi faire remonter les noms de lieu à des langues précellentes. L'hébreu étant considéré comme la langue première de l'Espagne, le *Tesoro de la lengua espanola* de Sebastian de Covarrubias (1611) voit dans *Salamanca* l'avatar de

---

évacuant la recherche des origines au profit des temps ultérieurs, sans compter l'attention accordée au latin populaire et aux différences et discontinuités d'une même langue sur ce fond de continuité ('l'essencial dialectalidad interior del idioma') illustrée par le vaste champ documentaire de textes très variés. Son successeur, Martín Sarmiento, dégagera dans ses *Elementos etimológicos segun el método de Euclides* (*Les éléments étymologiques selon la méthode d'Euclide*), en 1758 et reprise en 1766, publiés dans le *Boletin de la real Academia española* en 1928-31, des 'lois étymologiques' romanes sous la forme de théorèmes selon la méthode d'Euclide (Ex. B du latin P ; 2. B de PH ; 3. B de F... 8. Ch de Pl : galicien *chumbo* < *plumbo, chorar* < *plorare*). S'instaure ainsi « une tradition hispanique antérieure au 19e siècle notoirement illustrée par l'attention apportée aux changements intervenus dans le passage du latin à l'idiome national », prélude aux « lois phonétiques » de Diez et des néo-grammairiens dont il sera question ici *infra*. (Droixhe 2007, ch. XIV, 172-181, et F. Abad Nebot, « Las ideas lingüísticas en la modernidad española : Juan Valdès, Bernardo de Aldrete, La Academia », *Homenaje a Pedro Sáinz Rodriguez*, Madrid, Fundación Universitaria Española, II, 1-17).

230 C'est une enquête comparable que mène quelques années plus tard M. Bierbach sur trois prédécesseurs de Ménage, comme on le verra ci-dessous.

231 Dans son article très documenté « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge », C. Beaune retrace l'origine du mythe depuis le *Pseudo-Frédégaire* et le *Liber Historiae Francorum,* transfusés dans les 'officielles' *Grandes Chroniques de France*, éd. J. Viard, Paris, 1920, I, 9-20, et *L'histoire des rois de France*, éd. C. Buridant en préparation, tome I, *Le origines.* Elle consacre des remarques importantes au remaniement 'patriotique' du mythe par Jean Lemaire de Belges, pour qui « il s'agit de mettre au premier plan les Gaulois en faisant d'eux un peuple issu du sol français et non des exilés errants » (Braune1985, 334).

Salem : « pacem habere », l'apparentant à *Jerusalem*, interprété traditionnellement comme « visio pacis », et dans *Toledo* l'avatar de *toledoth* : « naciones » :

> *Salamanca : puede ser numbre hebreo, de* ***salem*** *= pacem habere.* (peut être un nom hébreu, de *salem* "avoir la paix")
> *Toledo : segun la opinion de muchos fue poblacion de hebreos, y en su lengua la llamaron* ***toledoth*** *: naciones.* (selon l'opinion de beaucoup, ce fut une ville juive, et en leur langue ils l'appelèrent *toledoth* "nations").

Mais les langues nationales elles-mêmes peuvent être promues au rang de langues-mères. La tentative la plus significative dans ce sens, parce que, dans son aspect caricatural, elle acquiert valeur de specimen, est celle du Flamand Van Gorp (Goropius). Celui-ci, à travers quelques gros ouvrages, s'efforce de démontrer que toutes les langues comportent des mots ou des racines « teutoniques » : on peut penser que le germanique est la langue-mère que recherchent archéologues et sourciers du langage. (Dubois 1970, 85).

Toute cette effervescence accompagne aussi, au 16e siècle, un « prodigieux élargissement des horizons linguistiques » où entrent en jeu les langues nationales et leurs variétés dialectales, embrassées dans le plurilinguisme d'une lexicographie luxuriante[232], dont J. Stéfanini évoque le terreau panoramique : « Et voici soudain un monde tout bruyant de mille idiomes divers : langues anciennes […] à nouveau enracinées dans leur histoire et leur culture, […] vernaculaires ambitieux de disputer aux premières leur hégémonie ou en quête […] de leur identité, dialectes surgissant des tout les coins des terroirs […] langues exotiques venues du Nord mystérieux et du lointain Orient ou proches, comme cet arabe dont certains devinent la parenté avec l'hébreu. » (1982, 126)

Dans ce bouillonnement, l'étymologie est l'objet d'une définition quasiment politique : elle entre au service de revendications nationalistes qui assurent la primauté générique et génétique, et donc la précellence, d'une langue nationale en en faisant la fille aînée d'une langue-mère émancipée ou en la promouvant elle-même comme langue originelle. Témoins de cette revendications nationalistes sont, en France, les œuvres pseudo-historiques contribuant à l'épanouissement du mythe gaulois, dégagé de l'histoire romaine traditionnelle ou devant son *illustrité* à ses origines mythiques qui peuvent remonter jusqu'aux origines troyennes... et au-delà.

Ainsi de l'oeuvre du dominicain Giovanni Nanni, dit Annius de Viterbe, *Antiquitatum variarum Volumina XVII*, dont la première édition, Rome, 1498, est suivie de nombreuses rééditions au 16e siècle, dont six éditions en France (Paris, 1510, 1512, 1515 ; Lyon, 1552, 1560, 1598), histoire récrite depuis le déluge, sans l'entremise des Grecs et des Latins, donnant un nouvel essor aux généalogies incroyables et farcie de « forgeries étymologiques » (Cf. Chantal Grell 2007, 227-250). Et plus encore, les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, *opus magnum* de Jean Lemaire de Belges, *hystoriographe et indiciaire* attaché successivement à la Cour de Bourgogne et à la Cour de France, publié en 1511[233], à condition

232 Ainsi, le *Calepin*, ne comporte à sa naissance que le latin et le grec pour devenir un dictionnaire de onze langues en 1585.

233 La tradition imprimée est rendue complexe par l'existence, avant les onze éditions complètes qui se sont succédé entre 1524 et 1549, de nombreuses éditions individuelles des trois livres pris séparément (vingt-quatre au total, de 1511 à 1524). Cf. sur ce point J. Abélard, *« Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye » de Jean Lemaire de Belges, Étude des éditions, Genèse de l'oeuvre*, Genève, Droz, 1976. Publications Françaises et Romanes, CXL. Les trois livres ont été édités par J. Stecher dans les tomes I et II de sa grande édition des œuvres de Jean Lemaire de Belges, en quatre tomes, Louvain, J. Lefever, 1882-

de préciser le « nationalisme » de l'entreprise : si Lemaire a bien transformé le mythe ancien de l'origine troyenne des Francs en un mythe des origines troyennes des Gaulois, issus des fils de Noé[234], encore faut-il voir ce que recouvrent la Gaule et la France dont il s'agit. Ce que fait remarquablement J. Abélard, fin connaisseur de Lemaire, dans une mise au point décisive, dont on relèvera l'argument principal : « En toute rigueur, le propos de Lemaire n'est pas de redresser l'histoire de France, en mettant au jour les origines gauloises de la nation française ou en manifestant l'origine gauloise des Troyens. Le pays que célèbre une partie de l'ouvrage préfigure davantage la «France » de Charlemagne [monarque-symbole], plus précisément la « France médiane », belgo-lorraine, et pour une part la « France orientale » du traité de Verdun, que la « France occidentale » de Charles le Chauve... ou de Louis XII. » (Abélard 1995, 23)[235]. Cette précision étant dite, on peut à présent tenter de cerner la nature et la fonction de l'étymologie dans l'oeuvre de l'historiographe, et plus précisément dans sa double architecture, ainsi que s'y est essayée C. Liaroutzos, en plaçant l'oeuvre « sous le signe du 'symbole', entendu à la fois comme établissement à la fois d'un parallèle et d'une filiation. La '*convenientia*' et la 'signature' caractérisent cette relation que pose Lemaire entre les deux histoires – celle de la destruction de Troie et celle de l'origine des Gaules » (Liatsouros 2013, 5). En renvoyant, pour le sens de ces deux termes, à Michel Foucault (Foucault 1966, 33), « la convenance pouvant être définie comme le 'voisinage des lieux' et la signature la signification d'un rapport d'analogie entre deux éléments... Toute l'entreprise des *Illustrations* consiste à justifier et à motiver cette filiation, c'est-à-dire à interroger la possibilité d'un lien analogique entre l'histoire contemporaine et le récit des origines » (ibid.). C'est dans cette optique que se développe, tout au long de l'oeuvre, « une conception partiellement cratylienne du langage », où l'étymologie joue un rôle majeur, dans la motivation des noms propres : « Si l'arbitraire du signe est la règle pour les noms dits communs, les noms de personne et les toponymes, eux, sont motivés et même, si j'ose dire, surmotivés. La figure rhétorique de l'*etymologia*, dont Isidore de Séville a fait le succès, toutes les équivalences possibles d'un nom propre, indépendamment de son étymologie attestée. » (ibid., p. 8). Ainsi dans l'exemple « inaugural » remontant à Noé :

> Pour doncques commencer à vn bout, la premiere et plus digne illustration que nous puissions faire à notre nation Gallique, c'est de monstrer l'exposition de ce noble terme Gallus, lequel est equivoque, et denote plusieurs choses, selon diuerses langues. Car en l'etymologie grecque, il signifie blanc comme lait.[236] En langue Phrygienne c'est-à-dire Troyénne, il designe les prestres de la grande deesse Cibele, mere des Dieux, et vn fleuue dudit païs. Mais en langage Babylonien ou Hebraïc, c'est autant à dire,

1885. Réimpression Slatkine, Genève, 1969. Il y déclare aussi que « rien n'est plus confus et de plus difficile que la bibliographie de Jean Lemaire de Belges (tome IV, p. XCIX). La tradition textuelle de la *Légende des Vénitiens* (1509) du même Lemaire de Belges pose les mêmes difficultés, mises en lumière par A. Schoysman dans son édition critique : elle y rappelle la valeur particulièrement complexe du terme 'édition' pour le début du 16e siècle, et dans ce cas pour un texte recomposé lors de son impression, mettant bien en lumière certains problèmes propres à la philologie des textes imprimés à cette époque, où l'édition est un travail *in fieri.* (A. Schoysman, *Jean Lemaire de Belges, La légende des Vénitiens (1509),* édition critique, Académie Royale de Belgique, Bruxelles. Collection des Anciens auteurs belges, n° 9, en particulier *La tradition textuelle, Les « états » du texte,* p. XLVI-L, dont la note 10.

234 Selon C. Beaune dans *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, 39-48.

235 «Après avoir passé en revue 'l'origine et illustrité' puis décrit les splendeurs de Troye, Lemaire reprend en effet la légende des Francs, issus de Francus, fondateurs de Sicambre, puis à l'époque historique associés aux Bourguignons pour créer l'Austrasie, qu'il contamine avec la légende du Troyen Bavo, fondateur de la Gaule celtiqu. » (ibid., 24-25). Il réactualise ainsi l'*Historia Francorum* en évoquant comme les valeurs d'une « 'nation bourguigonne', trait d'union entre la France des Capétiens et l'Allemagne » (ibid., p. 27).

> comme svr vnde ou surmontant les vndes. Et de ce prennent leur denomination une maniere de navires qu'on dit Galees, ou Galleres. Desquelles je prens à tesmoings trois bons acteurs, c'est à savoir Xenophon en ses equivoques, Isidore en ses etymologies, et saint Hierome, sur les interpretations des noms hebraïques. Doncques selon ladite interpretation Hebraïque, le premier entre les humains qui eut ce tresnoble surnom de Gallus fut Noé le non Patriarche. (*Illustrations,* éd. Stecher, I, 16-17).

Et C. Liaroutzos de souligner : « Symboliser, donc, c'est considérer l'univers comme un langage, ce que montre, dans les citations ci-dessus la récurrence des termes appartenant au vocabulaire de la linguistique : *signifier, désigner, dénoter, c'est autant à dire comme* [spécifique de la référence étymologique achronique], *interprétation, surnommé.* La polysémie des noms, loin de produire la confusion du sens, engendre une profusion de signifiés entre lesquels le narrateur déploie un réseau de relations parfois complexes, mais fécondes, et c'est ce qui fonde l'inventivité du récit. » Et par « inventivité », elle entend proprement l'*inventio* dans son sens rhétorique, comme recherche systématique d'arguments, selon Cicéron : « collecte d'arguments et de témoignages autorisés destinés à emporter l'adhésion du lecteur. La narration est entièrement soumise à une visée argumentative. « Et dans cette perspective, la *figura etymologica* en tant que « déploiement de tous les sens imaginables du nom propre, fonde entièrement le récit historique, dont Lemaire entend bien qu'il soit reçu comme un discours de vérité.» (ibid.) En l'occurrence, investi de ce riche héritage étymologique concentré dans le nom de *Gallus*, Noé est consacré comme figure emblématique des origines gauloises de la lignée troyenne. (Cf. aussi le commentaire de R. Esclapez 1989, 26).

C'est dans cette perspective qu'on situera aussi le *Champ fleury : art et science de la vraie proportion des lettres* de Geoffroy Tory, publié en 1529, dont le premier livre énonce le propos de l'oeuvre : « *decorer* et *enluminer* la langue française à l'exemple de ce que les Anciens, Grecs et Romains, ont fait pour leur propre langue. Le français entretenant avec le grec et l'hébreu un lien de filiation directe, les Français étant eux-mêmes des Hélènes, le grec fournit un modème vénérable et plus authentique pour l'introduction des normes dans le langage français. » (Cordier 2006, 11). Deux développements pythiques appuient ce propos :
- le mythe de l'Hercule gaulois, Ognios, dieu national du peuple le plus éloquent et dont la puissance s'exerçait par la l'attrait de la parole, faisant du dieu la version gauloise du mercure grec ;
- le mythe d'Io : transformée en vache, elle imprime avec son sabot son nom dans le sol pour se faire reconnaître de son père. La combinaison de ces deux caractères originels, la ligne

---

236 Cette étymologie est très ancienne, elle remonte à l'Antiquité, comme le relève M. Seigle : « Le nom du Gaulois semble provenir du grec Γαλάτης (Galatès), qui désigne, chez les auteurs grecs, à la fois les populations installées en Asie Mineure et celles qui vivent en Gaule. Ce terme est, dès l'Antiquité, considéré comme dérivé du nom du lait γάλα (gala), signifiant par là soit la blancheur de la peau de ces peuples, soit leur forte consommation de liquide. » (Seigle 2016). Elle se retrouve dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville, dans le Livre 9.2, consacré au nom des nations : *Galli a candore corporis nuncupati sunt, γάλα enim lac dicitur* (Les Gaulois sont appelés ainsi à cause de la blancheur de leur corps, *gala* signifiant en effet 'lait'). Sans référence au lait, comme chez saint Jérôme, Richer de Reims, moine de Saint Rémi (940-998), explique le nom de la Gaule par la blancheur de ses habitants, dans son copieux ouvrage historique composé dans les années 991-998 (*Richeri Historiarum libri quatuor*, éd. A.-M. Poinsignon, Académie Impériale de Reims, P. Régnier, 1855, I, 1). L'étymologie « blanc comme lait » est connue au 16e siècle, au moins par la lexicographie : le *Dictionarium* de Calepin l'enregistre sous son entrée *Gallus, qui est é Gallia*, avec la référence à Isidore. Cette étymologie est reprise par Rabelais (cf. infra).

droite de *iota* et la courbe de l'*omicron* donne naissance au tracé de toutes les autres lettres. (ibid., 12).
Dans le développemen du premier mythe, l'étymologie est capitale, dans la polysémie du terme, puisque la capitale de la Gaule, Paris, doit son nom aux *Parrhasiens*, compagnons d'Hercules :

> Quant Hercules alla oultre Espaigne aux jardins des Hesperides, passa par ceste contree & quant il fut en lisle de ceste cité de Paris, il print si grant plaisir a veoir le païs & la riuiere de Seyne, qu'il y commença a edifier, pûis sen volant aller oultre a ses entreprinses, y laissa vne bande & compaignie de ses gens darmes qui estoient appellez Parrhasians selon le nom de leur païs en Grece du costé dAsie, qui est nommee Parrhasia. Iceux Parrhasians laisserent leur nom icy et en mutacion de A. en I. les habitans de ceste dite Cite ont este, et sont encore dictz & appalez Parrhisiens (*Champ fleury*, Édition facsimilé. Bibliothèque de l'image, 1998, f° 6r).

L'étymologie est aussi décisive dans le second mythe de l'origine des lettres.
Nous reviendrons largement ci-dessous sur le traitement que réserve Rabelais à ces étymologies.

On relève occasionnellement des étymologies singulières, comme celle du *noyer* dans le traité de botanique de Charles Estienne et Jean Liébault :

> Le noyer, ainsi dit de nuire, parce que son ombre nuict aux autres arbres, vient en tout air et en toute terre, combien qu'il croisse mieux en terre grace, delice et fourmenteuse, et desire aussi lieux montaigneux. (*Agriculture et maison rustique*, éd. 1572, Paris, Chez la vefve Claude Rigault et Philippe Borde, Livre III, chapitre 34, p. 138 v°)
>
> Repris dans la dernière édition :
>
> Le noyer est une espèce d'arbre assez vulgaire en toutes parts, et cogneüe, portant tel nom, pour la nuisance qu'il apporte aux autres qui luy sont voisins, aux lieux où il est planté, & aux autres personnes, voire même aux bestes, d'autant qu'on voit par experience que si un homme s'endort dessous, in en relevera avec une grande pesanteur de teste, et si estourdy que presque il ne se puet remuer ; voire est si maligne son ombre que rien de beau n'y puet profiter dessous et qu'aussi se sont les racines estant de merveilleuse estenduë, qui empeschent tout le terroir où cet arbre est assis et planté. (éd. revue et augmentée, 1637, Rouen, L. Maury, Livre III, ch. 331)[237]

C'est aussi dans cette effervescence que se développe une riche production lexicographique avec les premières applications de l'étymologie à la langue vulgaire, privilégiant aussi sa dimension proprement linguistique au détriment de sa dimension cognitive (Bierbach 1995, 13). Trois témoins du 16e siècle, Bovelles, Le Bon et Bourgoing, considérés comme précurseurs de Ménage au siècle suivant, sont ainsi étudiés par M. Bierbach à la lumière de deux questions, servant de fil d'Ariane pour son enquête, et dont nous reprendrons ici les deux principes directeurs : 1) comment les trois auteurs caractérisent-ils respectivement la langue nationale ? 2) quelle conception ont-ils de l'étymologie et dans quel but l'appliquent-ils à la langue vulgaire ?

237 Le noyer (noir en particulier) protège aussi son territoire en secrétant du juglon, empêchant la pousse de végétation dans son entourage immédiat. Sa froideur est également notable, dans *Le lys dans la vallée*, d'Honoré de Balzac, une grave indisposition du comte de Mortsauf est provoquée, vraisemblablement, par sa station en sueur sous un noyer, qui « a pu devenir la cause d'un malheur », cette indisposition, « déterminée peut-être par le froid du noyer, [devenant] grave en quelques heures. » (*Le lys dans la vallée*, éd. du Club Français du Livre, 1970, tome I, p. 448).

Le premier, Charles de Bovelles (1470-1553), latinisé en Carolus Bovillus dans ses écrits[238], auteur du *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate* (1533), assorti du traité qui l'illustre en seconde partie, sous le titre *Tabulae breves Gallicanarum vocum, docentes quaenam earum factitiae et arbitrariae, vel barbarae sint, et que ab origine manarint,* comprenant 623 items par ordre alphabétique, constitue le premier dictionnaire étymologique du français, et du second traité sous le titre *De hallucinatione nominum*, consacré à l'étymologie des noms propres. L'ouvrage est édité par C. Dumont-Demaizière, avec le texte latin et sa traduction française, accompagné d'une Présentation substantielle et de notes abondantes (Dumont-Demaizière 1973). Soit les titres français *Livre de Charles de Bovelles, de Saint-Quentin, sur la différences de langues vulgaires et la variété de la langue française – Brèves Tables de mots français montrant lesquels d'entre eux sont articiciels, arbitraires ou même barbares et lesquels découlent d'une origine latine – Sur la confusion des noms français.*[239]

Bovelles s'inscrit donc dans le vaste mouvement de légitimation des langues vernaculaires visant à leur standardisation (Waswo 1987). Comme nombre de grammairiens, dont les grammairiens picards au premier chef, soucieux de donner au français une grammaire, au moment où il devient la langue officielle de la justice par l'édit de Villers-Cotteret (1539) entérinant et officialisanr une pratique déjà répandue dans la chancelletie et l'administration royales (cf. Demaizière 2008, Préface, 7 et 300), il considère le latin comme la langue de référence du français, langue de prestige, langue tutélaire stable et immuable, réglée par les savants, la seule langue pouvant servir d'archétype, mais soumise à des mutations inévitables des locuteurs éloignant les mots de la forme originelle selon une conception où peut se déceler l'influence de Varron, la référence en matière de grammaire au 16e siècle[240]. Le français est, pour lui, le résultat historique d'un latin soumis aux défauts de

238 La latinisation des patronymes est chose courante au 16e siècle : « C'était là une coutume du temps qui se justifie simplement par le fait que les hommes de lettres publiaient leurs œuvres, la plupart du temps en latin, et les faisaient ainsi précéder du nom de l'auteur latinisé. On peut faclement observer ce phénomène dans les titres d'ouvrages où Charles de Bovelles devient Carolus Bovillus, Lefevre d'Étaples, Faber Stapulensis, Pierre de la Ramée, Petrus Ramus. », de même que Jacques Dubois, Jacobus Sylvius. (Demaizière 2008, 42 43)

239 L'ouvrage de Bovelles est l'objet d'une notice détaillée de M. Lindeman dans son ouvrage sur les débuts de la lexicographie française et l'étude de leurs caractéristiques. Au chapitre 3, *Die Analyse von Wortlisten grammatischer Werke, die in der Auseinandersetzung des Französischen mit dem Lateinischen entstanden sind*, elle relève, en particulier, en 3.3., la différence méthodique du traitement de l'évolution des voyelles et des consonnes chez les deux auteurs : une présentation synthétique précède le relevé alphabétique chez Bovelles, à l'exemple de la lettre B, dégageant ses possibies évolutions phonétiques - sous le signe des « défauts de prononciation » - abondamment exemplifiées : ***B*** *Prima consonans litera, & mollis est et dura. Mollis quidem erga literam P, sibi confinem. Dua iuxta literam P, sed se multo dutiorem, velut consonantem & molliorem se. Harum igitur trium consonantium, B, P , & V, consonantis velut sono confinium, crebiuscula sit in seiuic »m à vitiis labiorum alternatio, ut his in exempla liquet.. /* B, la première consonne, est à la fois douce et dure. En vérité, elle est douce par rapport à la lettre P, qui est proche d'elle mais beaucoup plus dure qu'elle. Elle st dure à côté de la lettre V qui, en tant que consonne, est plus douce qu'elle. Donc, entre ces trois consonnes : B, P et V, parentes par leur son, l'alternance se fait assez fréquente, du fait des défauts de prononciation, comme cela est clair dans les exemples suivants... (p. 101). Rien de tel chez Dubois (Sylvius), qui présente ces « accidents » au fil du texte, pour la même lettre B : *B in p, & Latini post eos Galli verterunt, ut βαβαί papae* [cri d'étonnement, d'admiration] Suppono pro subppono. Similiter & Galli, ut Turba toûrpè, et metath. R, troûpè, unde diminutiuum Turbelle, toûrpel Pic, toûrpeau & meta.r troûpeaû Gal. etc. (Lindemann 1994, 70-72).

240 Varron est un des grands inspirateurs des grammairiens de l'époque essayant de donner au français ses premières grammaires. (Cf. Demaizière 2008, 376).

prononciation, les *vitia labiorum*[241] des locuteurs non-savants, et diversement contaminé, par les invasions barbares en particulier. Le corps du traité observe en détail les différences géographiques et historiques – les paramètres diatopiques et diastratiques – du français parlé, dont les variantes « dialectales », qui vouent à l'échec tout essai d'établir l'archétype d'une langue normée, comme celle du Bénédictin polyglotte Jean Trithème pour l'allemand, objet de remarques sarcastiques au chapitre L du *Liber.* (Cf. aussi Demaizière 2008, 302)

Dans une telle conception du français, les étymologies ont, pour M. Bierbach, essentiellement « un caractère démonstratif. En effet, elles ont pour but de démontrer la latinité et parallèlement le caractère hybride du lexique » (Bierbach 1995, 2). La latinité est patente dans les nombreuses formes lexicales héritées du latin, qui distingue l'allemand du français. Le caractère hybride du lexique, vient de l'apport de langues barbares qui se sont implantées sur le sol gaulois pour produire une langue « mêlée » « différente du parler de Rome » : *Habet item innumeras à barbaris voces, nihilo Latinae linguae alludentes* (*Liber*, ch. XV, 15) / *De même, elle possède d'innombrables mots qui viennent des barbares et n'évoquent en rien la langue latine* (p. 89). La démarche de Bovelles peut ainsi être considérée comme « une tentative de relier la pensée historique quant à la langue dans ses débuts aux représentations statiques du Moyen Âge », non sans évoquer *in fine,* en rejoignant un mythe courant à son époque, la langue originaire pré-babélienne, soit la langue unique d'Adam qui, par le commandement de Dieu a effectué l'*impositio nominum* (ibid., 2 et note 23. *Liber de differentia,* 46, ch. LII, / traduction, 124-125).[242] Référence et révérence faite à cette thèse théologique, cependant c'est bien l'arbitraire humain qui prévaut dans l'emploi concret de la langue, souligne encore C. Demaizière (2008, 279) :

In experimentis dico, quia positiones vocum, & nominum, ex quibus texturae fiunt sermonum & orationnum, haud aliud havere initium, quam spontaneum & varium hominum arbitrium. (*Liber de differentia,* Préface, 3) / Les emplois des sons et des noms dont est faite la trame des langues et des discours n'ont pas eu d'autre origine que l'arbitraire humain dans sa spontanéité et sa diversité. (p. 75)

En fonction de ces conceptions, conclut M. Bierbach, « Bovelles classe les mots français en trois catégories : ceux qui sont vraiment latins, ceux qui sont étrangers et ceux qui ont été formés artificiellement », ce qui n'est pas sans rappeler la classification d'Isidore de Séville évoquée supra. (ibid., 3).[243] Plus précisément, « le premier groupe montre la *latinitas*

241 *Labium* désigne chez lui la prononciation ou articulation, comme le relève C. Dumont-Demaizière dans ses remarques sur la Langue et le style de Bovelles dans son édition, en citant ce passage de l'Introduction du *Liber* dans son adresse à Martial Masurier: *Adde quod quotidie humanorum labiorum vitia secant, variant, adulterant incompta idiomate vulgi* (p. 3) / *Ajoute que, chaque jour, les défauts de prononciation ou d'articulation des humains coupent, diversifient, altèrent les idiomes négligés du vulgaire* (p. 75). La mention des *labiorum vitia* est exemplifiée quelque vingt-trois fois dans le *Liber*, et revient souvent dans les articles des *Tabulae,* où Bovelles relève des phénomènes récurrents constituant des ébauches de lois phonétiques (exemples dans les articles cités et dans la présentation citée ci-dessus).

242 Dans sa troisième édition de sa *Grammatica gallica*, Strasbourg, 1586, Cauchie évoque aussi conjointement, dans son épître dédicatoire, la thèse théologique de la mongenèse du langage et le mythe de Babel (Cf. Demaizière 2008, p. 250 et note 2).

243 M. Bierbach rappelle que dans les *Etymologiae, Isidore* parle de l'*impositio secundum naturam,* de l'*impositio secundum placitum* et des mots *ex diversarum gentium sermone* (I, *Grammatica).* Mais pour la première, il ne s'agit pas, pour Bovelles, de remonter à sa source originelle, persuadé qu'il est de l'arbitraire fondamental de toute dénomination : *Positiones vocum & nominum, ex quibus texturae fiunt sermonum &*

des mots-vedettes en en donnant la forme originelle non corrompue. Les exemples du deuxième groupe illustrent les ‘mots étrangers’ intégrés à la *lingua* gallica, tandis que ceux du troisième groupe appartiennent aux ‘mots arbitraires’ formés d’une manière artificielle dans cette langue. » (ibid., note 29). Et elle donne quelques exemples de ces trois groupes respectifs, augmentés, traduits et assortis occasionnellement de commentaires ici, relevant en particulier les références dialectales, les esquisses de lois phonétiques, les reconstructions factices, leur articles correspondants dans le *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique de la langue française* de Dauzat, Dubois, Mitterand (DDM), 1964 quand il y a lieu, objets d’une note par C. Dumont-Demaizière, et leur traitement éventuel par le *FEW* :

Premier groupe :

> ***Acouter*** *vel acouster aut escouter, quod est audire, a voce latina auscultare, vel a graece άχονετε* (p. 50 / ***acouter*** ou *acouster* ou *escouter,* qui signifie entendre, du mot latin *auscultare* (écouter) ou du grec *άχούετε* (p. 128), [La forme *acouter* est restée courante en picard, mais à l'époque de Bovelles elle n'est sans doute pas marquée régionalement, d'où son absence de caractérisation chez lui. Cf. *FEW*, 25, 1046b, s. v. **auscultare**].
>
> ***Agu*** *vel agu, ab acuto : C in G corrupto* (p. 51) */ Agu* ou *aigu* de *acutus* ; C s’étant altéré en G (p. 129)
>
> ***Aigre****, ab acri : C etiam duriore in G molliorem verso* (p. 51) / *Aigre* de *acri* ; là aussi C, plus dur, s’est changé en G, plus doux.
>
> ***Aler****, quod est ire, ab ambulo quasi per syncopam ambulet, suppressis in medio M et B, vel ab aula quod in aula quisque deambulat, ut sit quasi aulet, et in aula spatiare.* (p. 51) / *aler***,** qui équivaut à *ire,* de *ambulo* (je me promène) comme par syncope de *ambuler,* le m et le b du milieu ayant été supprimés ; ou bien de *aula* (la cour), parce qu’on se promène dans la cour, de sorte que *aler* est comme *auler*, aller de long en large dans la cour, P. 129. [On remarquera ici le double emploi de *quasi*, appliqué à la fois à un phénomène phonétique et à une étymologie par ex-positio. L'étymologie de *aller*, objet d'un nombre impressionnant d'hypothèses, est restée ce que l'on appelle parfois « le problème numéro un de l'étymologie romane », comme le souligne le FEW 24, 427b, s.v. **ambulare**, en proposant une dernière explication].
>
> ***Auoeugle****, id est caecus, videtur dubiae originis ; sed pendet à vocibus ab & oculus : quasi aboculus & arbotis oculis, id est sine oculis, cadente B in V, & C in G.* (p. 50) / *Aveugle,* c’est-à-dire : *caecus*, semble d’origine douteuse mais vient des mots *ab* et *oculus,* comme : *aboculus et abortivus oculis : sans yeux,* le B étant passé à V et le C à G. (p. 128)
>
> ***Bien****, ab adverbio bene : fracta e littera, ut saepe fieri solet in ie. (*p. 53) / *Bien***,** de l’adverbe *bene, l*a lettre e s’étant brisée, comme il arrive souvent, en e. (p. 131)
>
> ***Braire*** *id est flere, incertae originis vox, nisi pendeat à flere, mutatis F in B, & L in R* (p. 54). */ Braire,* c’est-à-dire pleurer *flere, mot* d’origine incertaine, à moins qu’il ne vienne de *flere,* par changement de f en b et de l en r. (p. 133). Note 207 : Du latin populaire *bragere, forme expressive (DDM). [Le sens de « pleurer » est resté en picard moderne]

Clocher *id est claudicare, ab eodem verbo pendet, syllabis vitio labiorum. permultum erosis* (p. 55) / C*locher* : *claudicare* (boiter) vient de ce même verbe (claudicare) dont les syllabes ont été très usées

---

orationum, haud aliud habere initium, quam spontaneum & varium hominum arbitrium (Adresse dédicatoire, 3) / *Les emplois des sons et des noms dont est faite la trame des langues et des discours n’ont pas eu d’autre origine que l’arbitraire humain dans sa spontanéité et sa diversité* (p. 75) (Bierbach 1995, note 26).

par les défauts de prononciation (p. 134). Note 220 : du latin populaire *cloppicare, formé sur *cloppus, synonyme populaire de *claudus*... (DDM)

Fromage** caseus, a vulgari voce fermer pendet, quasi fermage, quia claudat mensam* [*quasi* pour une étymologie par analogie] (fromage** caseus,* vient du mot vulgaire *fermer,* comme *fermage,* car il ferme le repas). Note 281 : *fromage* , du latin populaire **formaticum*, de forma (forme) moule à fromage (DDM)

parler** id est loqui, a parabolare.* (parler***, signifiant *loqui*, vient de *parabolare*)

***tuer**, quod est interficere, a tuendo seu verbo tueor : quod hi, qui alios perimunt, id faciunt ut suam salutem ab adversaris nece tueantur, sed significatio mutata est ab actione in passionem, ut hic licet : pour me bien tuer me fault mon ennemy tuer. i. e. ut tuear me, operae pretium est adversarium perimi meum. Est ergo aequivoqua significatio vocis* tuer. *Nam &* garder *et* interficere *signat : tueri quidem se, interficere hostem* (p. 83) / *Tuer*, signifiant *interficere,* vient de *tuendo* ou du verbe *tueor* : car ceux qui tuent les autres le font pour protéger leur salut, mais le sens est passé de l'actif au passif, comme l'illustre cet exemple « pour me bien tuer il me faut tuer mon ennemi »... Équivoque est donc le sens du mot *tuer.* Il signifie en effet « garder » et « tuer » : « se protéger », certes, mais aussi « tuer un ennemi » (p. 164). Note 474 : *tuer*, du latin populaire *tutare,* de *tutari* : protéger (DDM). L'idée de Bovelles qui recourt à *tueor* est très proche de celle-ci. [Explication ingénieuse du glissement de sens étymologique de *tutare* « protéger » à « tuer »].

***varlet**, servus, à verna servo domi ex ancilla nato. Ibi enim ut saepe accidit, litera L recidit in N.* (p. 85) / *Varlet* « esclave » vient de *verna* (esclave de naissance) esclave né d'une servante, dans la maison du maître. Ici, comme il arrive souvent, L passe à N (p. 166). Note 59 : *varlet/*vasletvalet : du latin populaire *vassellitus*, diminutif du bas latin *vassus,* serviteur (celtique *vasso*). [Cf. infra la référence à *verna* à l'origine de *laquais* chez Ménage)

Deuxième groupe :

Beguin & besgart, barbarae voces, quibus vulgus hypocritas configit. (p. 52) / *Bigot* et b*esgart* mots barbares dont le peuple qualifie les hypocrites. (p. 227). Note 186 : *béguin* : niais, sot. *besguart/*bégard du néerlandais *beggaert : moine mendiant, de *beggen : bavarder (DDM)

Bigot, vox barbara, à Germanis quasi par Dieu : quod hi quos vocant bigotz sint plus caeteris deuoti deo (p. 52) / *Bigot*, mot barbare venu des Germains, signifiant en quelque sorte : par Dieu, car ceux que l'on appelle *bigotz* sont plus dévoués à Dieu que tous les autres. (p. 131)

Troisième groupe :

***Bonet**, capitis tegumentum, factitia & arbitraria dictio, forte à duabus dicta, bon est : quia tegere caput aduersum catarrhos & pituitas bonum est. Hinc forte errosa in medio litera S bon est mansit bonet.* (p. 53) / *Bonet* : qui protège la tête : mot artificiel et douteux, peut-être issu de deux mots : *bon* parce qu'il est bon de se protéger la tête contre les catarrhes et les pituites. La lettre S du milieu a pu s'user d'où *bon est* resté *bonet.* Note 189 : *bonet/* bonnet, du latin médiéval *abonnis, sans doute d'origine germanique (DDM). Cf. FEW 24, 49b, s. v. ***abonnis**, Synthèse historique.

Peuvent s'y ajouter des mots à l'origine incertaine ou inconnue :

Blanc, incerte originis ; nisi forte ab albo, praemissis b et l ante a … Blonc [sic pour *blond*], incertae *originis vox* (p. 52) /* Blanc, d'origine incertaine ; à moins peut-être qu'il ne vienne d'*albus* (blanc), un b et un l ayant été placé devant a... *Blonc :* à la chevelure blonde, mot d'origine incertaine (p. 131 et note 179 à *blanc*, du francique *blank, qui a remplacé *albus.*

Cet aperçu des étymologies de Bovelles peut être complété par le relevé statistique qu'en fait C. Dumont-Demaizière en *Appendice* de son édition, résumé ici :

Sur 623 mots :

- 48 mots : aucune étymologie
- 575 mots : 362 mots correspondant au DDM, soit 63 % d 'étymologies encore valables
  213 étymologies sans correspondant dans le DDM, dont :

. 105 d'origine du latin vulgaire
. 65 dites « barbares »
. autres, dont 9 d'origine dialectale, 34 langues diverses ou autres

Et C. Dumont-Demazière tire de ce relevé plusieurs conclusions tout à l'honneur de Bovelles : gêné par la culture classique dont il est féru,il ne peut envisager les déformations que le latin vulgaire a fait subir au vocabulaire, obnubilé qu'il est par le souci, répandu chez ses contemporains, de remonter aux langues nobles, latin et grec, le grec étant cependant réduit à la portion congrue,et n'ayant pas les connaissances suffisantes pour trouver, avec précision, l'origine « barbare » qu'il pressent parfois, pour 65 mots sur 213.

Tout bien considéré, conclut-elle, « Si l'on pense aux fantaisies que l'on rencontre encore au siècle suivant, chez Ménage et ses contemporains, fantaisie dont P. Guiraud cite des exemple typiques tel que *haricot* venant de *fistularicus,* par le datif *fistularico* (Guiraud 1964, 24); si l'on pense aussi qu'il faut attendre le 18e siècle et l'article de Turgot «Étymologie » dans l'*Encyclopédie* pour lire une présentation sérieuse et scientifique de la question, on ne peut qu'être rempli d'estime pour le travail de Bovelles dans la première moitié du 16e siècle. » (ibid., 252)[244]

Au total, s'il garde occasionnellement des séquelles d'étymologies *ad rem*, telle celle de *bonnet,* se dégagent chez lui, au moins implicitement, des notions qui deviendront fondamentales dans l'étude des langues : la notion de substrat (latin), d'adstrat (germanique, etc.)[245], l'esquisse de lois phonétiques dans la récurrence de phénomènes à l'oeuvre aussi dans la géolinguistique dialectal, en particulier les variantes du mot-vedette à partir de sa forme régionale picarde, dite « belge », pratiquée par Bovelles, au regard de ses formes ou emplois« français » ou « parisiens », expressément déclarés ou non.[246]

---

244 Sur Ménage et sur cet article, cf. infra.

245 Avec le principe de l'*arbitraire du signe,* c'est la *théorie des strats* qui constitue le second élément de modernité du *Liber de differentia* mis en relief par C. Demaizière (2008, 281-82)

246 « Il ne faut pas se laisser abuser par la référence aux *Belges* : sous cette dénomination héritée du *De bello gallico* de César, sur un fond géographique qui est celui de la Gaule... Bovelles désigne bien les Picards, et plus particlulièrement sa région d'origine » (Buridant 2003, 114). Même remarque chez C. Demaizière, à propos de la Picardie à l'apoque de la Renaissance, et du témoignage de Charles de Bovelles : « nous constatos qu'il assimile pratiquement la Picardie à la Gaule Belgique du temps de César. Dans son *De hallucinatione Gallicorum nominum* / *Sur la confusion des noms français*) on peut lire : *cur nunc Belgoe fere omnes a ceteris Gallis Picardi vocentur et Belgica Vallia nunc Picardia … credibile est a Belgis ductum fuisse Picardorum nomen* (ch. XI, 97) / *Et pourquoi, maintenant, presque tous les Belges sont-ils appelés Picards par presque tous les autres Français et pourquoi la Gaule Belgique est-elle appelée maintenant Picardie... il est vraisemblable que le nom des Picards a été tiré de celui des Belges* (ch. XI, 179).

Soit ces quelques exemples de non palatalisation de *k/+ a* du picard, les étymons étant généralement justes chez Bovelles :

***chemin**, apud Belgas quemin, à semita, cadente litera S, nunc in Ch, nunc inQ :* (p. 55) / *chemin,* chez les Belges *quemin,* de *semita* (sentier), la lettre S passant tantôt à ch, tantôt à q (p. 134) Note 222 : du latin populaire *camminus, mot gaulois (DDM) – ***chose**, à Parrhisijs, & à Belgis Cose. Nam diphtongus au, saepe redit in sonum literae o, ut pauper povre.* (p. 56) / *Chose,* chez les Parisiens et *Cose*, chez les Belges, de *causa* (cause). En effet, la diphtongue *au* se ramène souvent au son de la lettre *o*, comme *pauper* (pauvre). (p. 135) – ***choisir** apud Parrhisios, apud Belgas quoisir... à verbo Quęro & Quaesito pendet* (p. 57) / *Choisir* chez les Parisiens ; *quoisir,* chez les Belges... il vient du verbe *quaero* (chercher) et *quaesitum* (p. 136). Note 246 : *choisir/quoisir,* du germanique *kausjan : éprouver, goûter ***gambe,** Franci dicunt jambe...* (p. 61) / *Jambe,* les Français disent *Iambe*... (p. 140).

Ce phénomène est systématiquement noté à la lettre lettre *Q* : *quarette vel charrette, quesne vel chesne, queval vel cheval, quetif vel chetif.* (*vel = ou*).

Autres exemples touchant le lexique :

Dans ces deux dimensions, l'étymologie est, chez Bovelles, un moyen fondamental de mettre en relief la latinité du français par rapport à l'allemand, jugé inférieur, en même temps que l'autonomie et le caractère différent de la langue vulgaire par rapport au latin, qui est loin d'être un latin corrompu. Si pour l'étymologie médiévale, dans le sens isidorien, le principe de base *nomina sunt consequentia rerum* est encore valable, l'idée fondamentale des étymologies de Bovelles, elle, pourrait être en grande partie définie par *nomina sunt consequentiae historiae*. Ceci représente un changement capital du rôle de l'étymologie. D'un instrument de travail de la philosophie de la connaissance, elle est devenue un moyen de caractérisation linguistique d'une langue sous un angle historique (Bierbach 1998). Cet aspect historique tend à saper le principe fondamental de connexion naturelle entre les mots et les choses, pérenne et intangible et ouvre, chez les grammairiens et lexicographes, une brèche dans le cratylisme exacerbé et le cabbalisme radical, une fenêtre vers une étymologie historique déliée du lien ontologique avec les choses. Ce que souligne aussi P. Glardon en se référant à l'étude de F. Hallyn sur la conception de la langue de Johannes Kepler : à la Renaissance, « l'étymologie implique un travail de confrontation des vocables qui prend en compte la composante historique du mot. En simplifiant, on pourrait dire que les « grammairiens » humanistes ajoutent une troisième dimension à la recherche philologique selon la méthode isidorienne. » (Glardon, 204). En renvoyant à F. Hallyn au sujet de la conception de la langue chez Johannes Kepler :

> Si la langue n'entretient pas de connivence secrète avec les choses, *la seule approche valable consiste à étudier les lois qui gouvernent son évolution secrète et son fonctionnement réel*, dont ne se préoccupent guère les cabbalistes : « Négligeant les causes évidentes de la dérivation et de l'étymologie, ceux-ci affirment l'origine divine de leur langue, persuadés que Dieu, le créateur de la langue, s'était proposé que la nature des choses serait dépeinte par la composition des lettres et que je ne sais quel mystère seraient cachés dans des phrases complètes. » (Hallyn 1987, 178)

Et de souligner plus loin l'échec des tentatives de restauration d'une langue originelle, tant chez les médecins naturalistes que chez les grammairiens, au profit d'une conscience de l'évolution historique des langues, que peut aussi favoriser le polyglottisme engrangé par la lexicographie et les ouvrages savants : « Débattue au 16e siècle, la possibilité d'un retour à la langue originelle, en parfaite adéquation avec les choses, est une possibilité encore envisagée par certains philologues de la Renaissance, mais qui tend à disparaître. Une conscience historique de l'évolution de la langue se fraie un chemin dans les esprits, sépare graduellement la langue adamique de toutes celles qui ont pu venir à la connaissance des savants. » (Glardon 2011, 341)

Dans l'enquête menée par M. Bierbach, un deuxième ouvrage participe à la discussion linguistique engagée au 16e siècle pour la promotion de la langue française, poursuivant le même but que celui de Du Bellay dans sa *Défense et illustration de la langue française* parue en 1549, à savoir le développement le perfectionnement de cette langue : l'*Etymologicon*

---

raquier *apud Belgas, Parrhisii dicunt crachier* (chez les Belges, les Parisiens disent *crachier*)
mie : Bovelles signale la haute fréquence de ce négatif chez les *Belgas*, et son emploi très rare chez les *Galli* ou *Parhisii.*
Sur les picardismes et autres dialectalismes chez Bovelles et autres grammairiens picards, cf. le relevé critique de C. Demaizière 2008, 283 sq.

François de l'Hetropolitain[247], du médecin savant Jean Le Bon, paru en 1571 à Paris chez Denis Du Pré. Comme Bovelles, il caractérise le français comme étant de même nature que le latin, en reprenant l'opinion exprimée par Varron selon laquelle tout changement linguistique est la corruption d'une forme parfaitement réglée à l'origine, qu'il s'agisse d'un dépérissement normal ou d'emprunts étrangers, observant que *nous procopons, syncopons ; & apocopons (semble plus de raison, les vocables Latins, Grecs et estrangers, en les affranchissant [i. e. francisant] en les rendant quasi tous monosyllabes*[248], ces altérations étant considérées ici encore comme des *vitia* auxquels il faut remédier (Préface, f° 4r. Bierbach, 1995, note 42). Dans cette conception normative du français, l'étymologie, conçue commme une partie importante de la grammaire, telle que la définit encore Varron, est investie d'une double mission normative, corrective et préventive : éclaircissement de la langue en révélant la forme véritable des mots sans *vériloquence* ni *analogie, escorchés* du latin et du grec ; et établissement de règles pour la formation de mots nouveaux par analogie ou emprunts. Et M. Bierbach en donne quelques exemples à la lettre G, illustrant les caractéristiques de la pratique étymologique de Jean Le Bon :

> *Gruyer vient de drys dryos. Dont* ***nous deurions dire*** *druer ou druyrt : sed euphoniae causa gruyer. Et par ainsi tu veois qu'il n'y a consonante, qui ne se change en toutes ses compaignes.* [249]
> *Gremelu, gremeleux, gremin pour aspre, raboteux* à grunis. *unde* ***a Dijon*** *gremiseau pour un luceau ou peloton de filet.* [Cf. FEW 4, 286b, s. v. **grumus** : formes *grumeleux, gremeleux* « raboteux »]
> *Raphin, mot Gaulois, dit de Pline mal entendu* raphium & *mal imprimé : qui est une espèce de loup ceruier : ainsi appellé desdits Gaulois pour auoir iceluy loup grandes gripes,* ***ut vidi saepe*** [Pline, *Naturalis Historia*, VIII, 28. *Du chaum ou loup-cervier*. Cf. les remarques d'Étienne Guittard dans sa traduction, rectifiant la leçon erronée *raphium* pour *rufium* dans les meilleurs manuscrits, retenue dans le *Dictionnaire latin-français* Gaffiot, s. v. **rufius** m. (gaul.?), lynx Plin. 8, 70][250]

La mission de l'étymologie telle que la conçoit Le Bon rejoint largement, dans une analogie remarquable, celle d'un autre médecin célèbre, le picard Jacques Dubois, latinisé en Jacobus Sylvius (1478-1555), dans son ouvrage : *Iacobi Sylvii ambiani in linguam Gallicam Isagoge, una cum ejusdem Grammatica Latino-Gallica ex Haebroeis, Groecis et latinis authoribus,* Parisiis, ex oficina Roberti Stephani, 1531. « Il souhaite rendre à la langue française son éclat originel et sa pureté ancienne en recherchant l'origine des mots français chez les Hébreux, les Grecs, les Latins dont nous avons tiré presque tout notre langue (il l'estime l'avoir démontré au début de son *Etymologicum*, auquel il renvoie, ouvrage cependant jamais publié).

---

247 Le Bon y prend comme pseudonyme le nom grécisé de sa ville natale, Autreville en Champagne (Haute-Marne).

248 Sous ces trois termes à l'origine de monosyllabes, que M. Bierbach retrouve énumérés dans l'*Ars grammatica* de Donat dans la catégorie des *métaplasmes* (ibid., note 42), Jean Le Bon a sans doute conscience de la forte réduction phonétique des mots français déjà sensible à son époque, et source de nombreux homophones.

249 La forme *gruyer* se retrouve chez Noël Taillepied quand il parle des druides : *Drys ou Dryos en grec, d'où procède ce mot Druyde, signifie chesne : & appelle on celuy qui a charge de quelque forest Gruyer pour dire Druyer, combien que quelquefous le mot de chesne se prenne pout toutes sortes d'arbres.* (*Histoire de l'estat et republique des druides, eubages...,* Paris, 1585, p. 27)

250 Pour M. Bierbach, « le premier groupe Le Bon donne, comme dans la plupart des cas, la forme de l'origine, grecque en l'occurrence, modèle et critère pour la forme correcte du français. Le deuxième exemple montre que Le Bon prend en considération les expressions régionales, dans la mesure où elles constituent une forme latine. La formulation 'ut vidi saepe' dans le troisième exemple fait preuve du poids qu'apportent les observations personnelles en tant qu'arguments probants aux réflexions étymologiques. » (ibid., note 51)

Le troisième étymologue examiné par M. Bierbach est Jacques Bourgoing (1543 - date de décès inconnue), conseiller du roi Henri III, publiant en 1583, son *De origine usu et ratione vulgarium vocum linguae Gallicae, Italicae, & Hispanicae, libri primi sive A, Centuria una […],* Paris, Stéphane Prévosteau, et fondateur, en 1598, d'une Académie à destination des élites nobiliaires, à Paris, où il promeut, dans son programme, la langue française à l'égal des trois langues anciennes que sont *l'Hebraïcque Grecque & Latine, antiques et etrangeres.* L'ouvrage est cependant resté inachevé, se limitant à un répertoire de cent un lemmes à la lettre A, qui se termine par *alum.*

Dans l'épître dédicatoire en français adressée au roi, Bourgoing explique les raisons pour lesquelles il s'occupe de l'origine des mots français :

> *Ayant Dieu le createur crée toutes choses & assubjecti a l'homme, voulut estre par luy nōmées de leur nom : luy octroyant apres la raison, la parolle interprete de la raison... Estans les deux, la raison & la parolle, l'image & la participation divine* (EPISTRE AV ROY, IIIJ).

C'est donc une motivation religieuse qui le conduit à étudier la langue. Les mots (*la parrolle*) sont le reflet de la divinité et participent à elle (*l'image et la participation divine*). Et les mots sont si étroitement liés aux choses et aux faits que leur étude donne des explications sur leur essence (*proprietes*) :

> *la parolle & les mots enseignans les choses doiuent contenir leurs vertuz & proprietes : Aumoins ne soient fortuitement imposez, & sans aucune origine, cause, & sans celle, qui est en tout ptopre à l'homme, [la] raison* (EPITRE AU ROY, V).

Étymologiser, pour lui, c'est remonter jusqu'à l'origine de cette convenance idéale, selon le principe fondamental d'Isidore de Séville, dont il se réclame comme modèle, outre le grammarien Varron. Il s'agit de retrouver des mots qu'il appelle *primitifs,* soit l'hébreu, qui *est a bon droict appellée langue divine et mere, par laquelle Dieu a parlé et escrit, continuée es Hebrieux et Iuifs jusqu'a ce temps...,* Adam étant le premier des nomothètes *nommant les choses par leur nom (comme est dict par Moise, c'est a dire proprement et réellement* (EPITRE AU ROY, IJ) :

> *Car quãt a ceux qui sont simples appellez primitifs, encor ont ils leur origine d'vne autre langue, plus ancienne, que nous devons estimer l'Hebraique, par argument du simple au composé : comme les lettres ainsi les motz sont d'origine Hebraiques...* (EPITRE AU ROY, V)

C'est de cet état primaire que sont issues les langues étroitement unies engendrées par le latin :

> *De ladicte langue latine laquelle a eu son origine a Rome dominatrice du monde, sont engendrées & derivées la Françoise, l'Italienne, l'Hespagnole : trois seurs d'vne mere Latine, grand mere Grecque, antique mere Hebraique* (EPITRE AU ROY, VIJ)

Comme Bovelles et Le Bon, Bourgoing adopte la conception antique et médiévale selon laquelle l'évolution linguistique est la corruption et la dégradation et la *dépravation* de cet état idéal à l'origine, mais des différences notables le distinguent de ces lexicographes :
- la corrélation étroite entre les trois langues-soeurs héritières du latin, dont il souligne la *connexité et parenté,* avec la préséance du français, qui même si elles se sont dégradées, peuvent « atteindre elles-mêmes un apogée et la perfection qu'elles ont déjà atteints », *d'autant qu'elles approchent plus que jamais du Latin* (Bierbach 1995, note 63).
- la visée encyclopédique : comme chez Isidore de Séville, « les origines comprises comme connaissance approfondie du lexique mènent aux yeux de Bourgoing à l'encyclopédie » (ibid.) :

> *L'intelligence des mots, est l'intelligence de toutes choses non toutesfoys si exacte & entiere (ou elle n'est de grande peine) Au moins est une certitude, une comprehesion et abbregé : et par le moyen dequoy, et la voye de l'etymologie, on peut, sans labourieux estude, parvenir à la louable Encyclopedie, et instruction generale de toutes choses, et peu à peu de toutes affaires.* (EPITRE AU ROI IIJ)

Le répertoire étymologique de son embryon de dictionnaire, qui est aussi un dictionnaire de choses, se distingue ainsi par son encyclopédisme et son plurilinguisme, où les mots français accompagnés de leurs équivalents italiens et espagnols sont les mots-vedettes, au point qu'on a pu y voir « une anticipation des dictionnaires étymologiques historiques des langues romanes » (Finoli 1993, 263), dont les esquisses sont cependant le lieu de conjectures brouillonnes souvent fondées sur de vagues similitudes phonétiques, comme le dénonce A. Gallina (Gallina 1959).
Deux articles, sélectionnés par M. Lindemann, peuvent illustrer les caractéristiques de la pratique étymologique de Bourgoing, marquée par le comparatisme avec les langues soeurs, ici , comme souvent, l'italien, Bourgoing étant italophone :

> *ACCOINTANCE. Familiaritatis est quidem coniunctio, nondum tamen firmo inita vinculo : & adhuc cognitio COGNOSSENZA It. sed quae frequentatione mutuàq; ambitur : à con pro ACCONTANCE : ACCOINTER συνὲναι & simul esse : Caetera autem, ut in meditullio, postliminio probarunt veteres, extensione adiectitis (19v°-20r°)* /

> *AGASSE. Picarū è genere nigricantibus ipsa plumis : putavi, quod assidua importunitate furacitatis & garrulitatis (quam & auspicato rustici aestimāt omine) nusquā lacessendo cesset, quasi lacessam, primore abrasa littera, & rusticula emmolitione AYASSE G. At in Italicum ferè traducor GAZZA, GAZZVOLA, garrulam inquam liquidarum invicē collybo, unius autem in AGGASSE literae, in RAGAZZA It. Syllabae, garrulitatis iteratae indicio, praepositione, pigaça aut pegaça H. pica sed, ut illa indicant, garrula aut picacis voce ut procacis analogicè inducta penéque recepta.* (40 v°) /

On pourrait y adjoindre l'article *Aliment,* article de quatre pages retenu comme exemplaire par M. Cézard-Leyral dans l'étude qu'elle lui consacre : elle y souligne son plurilinguisme, sous forme d'« une trajectoire [proposant] un voyage linguistique, des aïeules

antiques aux soeurs vernaculaires » (Cézard-Leyal 2019, 172), voyage à travers les noms tant communs que propres, spécialement la toponymie, marqué par le recours à des intermédiaires fictifs pour expliquer leur origine, où l'on retrouve le fameux *quasi* de la pratique étymologique médiévale. Ainsi dans cet article, il en use pour *Limaigne* fournissant *alimoniam* ('nourriture') au reste de la région montagneuse, pour ainsi dire » / *Alimonia alimoniam reliquae montose praebens, quasi Alimonia* (f. 76 v°) (ibid., 177), cet exemple étant l'un des nombreux exemples consacrés aux toponymes, motivés le plus souvent par des étymologies *ex origine*, au rebours de l'arbitraire et de l'opacité. Et M. Cézard-Leyral de conclure, en faisant le bilan de cet article, que Bourgoing pratique une « onomastique scientifique », marquée par la « raison des mots », au regard d'une onomastique poétique, telle que les définit F. Rigolot (ibid., 189)[251]

Le recours à l'étymologie origine pour établir les bases de la langue française n'est cependant pas toujours exempt de reproches, comme en témoigne la l'*epistola dedicatoria* d'Antoine Cauchie (Caucius) accompagnant la première édition de sa *Grammatica Gallica*, publiée à Paris, en 1570, adressée aux jeunes de la famille Rantzau (Rantzovius) – famille de la noblesse allemande – François et Breda Rantzau, fils d'Henri Rantzau, ainsi que Breda Rantzau, leur parent, fils de Nicolas Rantzau : « Dans cette lettre, Cauchie évoque la méthode utilisée jusqu'à présent par la plupart de ses collègues, pour l'enseignement de la langue 'celtique'[252], méthode qui consistait à privilégier l'étude de l'étymologie. Il le déplore car cette étude a souvent sombré dans l'erreur 'en suivant trop obstinément les traces des Latins' (*pertinacius latinotum vestigia sectati*) ». (Demaizière 2008, 212). Et déclarant ne connaître d'autre loi que l'usage du peuple pour les règles du français, en se référant aux autorités des Anciens, Cicéron en particulier, il se gausse de ceux qu'il appelle les « beaux étymologiseurs »

> *Selon le jugement de Platon, Aristote, Varron, Cicéron, le peuple est souverain de sa langue et la tient comme un fief de franc alleu et nen doit recognoissnce a aulcun seigneur. Lescolle de ceste doctrine nest point es auditoires des professeurs Hébreus, Grecs et Latins en luniversité de Paris comme pensent ces beaux étymologiseurs, elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Grève, à la place Maubert : ainsi Cicéron a déclairé qu'il s'esr réservé la science, mais touchant lusaige, qui la donne au peuple.* (*Grammaire*, éd. 1572, 30) (Demaizière 2008, 307 et note 4 rappelant que Varron, lui aussi, invoquait la *conuetudo*)

Toutes ces tentatives de promotion, en dépit de leurs errements et de leurs assises théoriques contestables, dont la filiation à une langue originaire adamique, ne peuvent donc que stimuler la recherche étymologique, faire éclater son cadre médiéval, ébranler ses points d'ancrage traditionnels avec le latin, en même temps que se développe, chez les érudits européens, une lexicographie bilingue qui se dégage progressivement de ses références latines

---

251 Et M. Cézard-Leyral cite en note :« De même qu'il existe une étymologie savante et une étymologie populaire, de même on peut parler d'onomastique scientifique et d'onomastique poétique. La première est le fait des doctes, elle procède par des raisonnements et des déductions pour reconstruire le système appellatif d'une langue ou d'une région. La seconde est fantaisiste : elle naît du hasard des rapprochements de sons et d'images et ne se préoccupe guère des lois de transformation linguistique ». (Rigolot 1977, 11). Bourgoing recherche «l'origine appellatice réelle du signifiant » (ibid., p. 19) à la différence d'un « onomaturge » qui sz forge ses propres lois transformationneles et organise l'univers nécessaire de ses dérivations. »

252 En note, C. Demaizière relève que, plusieurs fois dans son ouvrage, Cauchie emploie *Celticus* et *Celti* indifféremment pout *Gallicus* et *Galli.*

et qui voit se définir une nouvelle méthodologie : si le *Thesaurus* de Robert Estienne de 1531 – dictionnaire érudit adressé à des « studiosis lectoribus » avec ses mots et séquences phraséologiques donnés avec interprétation et surtout ses illustrations tirées des auteurs classiques et ses dérivations sans étymologies – a marqué le commencement de la lexicographie latine moderne, son *Dictionnaire françois-latin* de 1539 n'en fait pas moins pour la française : il « touche la propriété de la langue française », et ceux de sa lignée – Thierry, Nicot, Dupuys – ont la même importance lexicographique que celle qui a été accordée aux langues classiques (Wooldridge 1980[3], 235).

C'est dans cet ensemble de coordonnées qu'il faut replacer les recherches étymologiques au 16e siècle en matière de lexicographie.

Le premier, Joachim Périon (Perionus), est l'auteur du *Dialogorum de linguae Gallicae origine, ejusque cogantione libri quattuor,* Paris, Sébastien Nivelle, 1955, achevé d'imprimer 1954, Réimpression Slatkine, Genève, 1972 / *Dialogues de l'origine du français et sa parenté avec le grec.* Texte présenté, traduit et annoté par G. Demerson et A. Jacquetin, Paris, Champion. Cf. Lindemann 1994, 646). S'appuyant sur « des évocations historiques assez héréroclites » et d'« affirmations hasardeuses » qui déforment ses sources, dont César,[253] il fait de la langue grecque une composante majeure de la formation du français. Il illustre ensuite cette conception de principe par un lexique d'environ 615 entrées, non sans redondances et incohérences dans le classement, où les approximations phonétiques sont fréquentes.

Le second est Henri Estienne dans son *Traité de la conformité du language François avec le Grec...* (1565, Réimpression Slakine 1972)[254] Dans sa Préface, il déclare : *Je fay mon compte qu'on m'accorde ce principe […] que la langue Grecque est la roine des langues, & que si la perfection se doit chercher en aucune, c'est en ceste-la qu'elle se trouvera...* Quant à la langue française, *pour approcher plus pres de celle qui a la perfection, doibt estre estimee excellente pardessus les autres...* pour peu que l'on exclue les dérives du *language François* des courtisans *bigarré... desguisé, masqué, sophistiqué, fardé & affecté a l'appetit de tous autres, qui sont aussi curieux de nouveauté en leur parler comme en leur accoutremens... le françois pur et simple n'ayant rien de fard ni d'affectation.* « La perfection de la langue grecque tient selon lui à quatre qualités : son harmonie, sa richesse, sa brièveté, sa capacité à créer des mots nouveaux. « Ce dernier point est très important, et H. Estienne le considère comme *un singulier bien : toutes et quantes fois qu'il lui survient chose nouvelle n'ayant encore son nom, il* [le grec] *a le moyen de lui en pourvoir sur le champ.* Or, dans la *Conformité*, sur 395 mots étudiés, il y a 114 formations savantes venant du grec et qui, dans l'ensemble, sont très bien identifiées par H . Estienne. C'est l'utilisation contemporaine de cette capacité grecque à désigner ce qui est nouveau » (Demaizière 1982, 67). En regard, le latin, l'italien, l'espagnol sont éloignés du grec, *duquel nostre (langage) est proche voisin.* Dans ce classement, H. Estienne met implicitement en cause la précellence de l'italien et l'italianisme à la mode en France à son époque, contre lequel il mène un combat résolu, selon un raisonnement formulé en ces termes par L. Clément :

1. le grec est la langue la plus parfaite ;

253 Cf. le jugement sévère de F. Brunot, classant « ce pauvre moine, hanté d'hellénisme » dans les quelques « sots qui eussent volontiers écrit du français en grec et en latin » (Brunot, *Histoire de la langue française,* II, 115.

254 Pour les différentes éditions, cf. Lindemann 1994, 624

2. le français se rapproche plus du grec que des autres langues ;
3. le français est supérieur aux autres langues (même au latin) (Clément 1898, 198).

Et, après avoir consacré le premier livre du *Traité* à des comparaisons syntaxiques et morphologiques afin de montrer la conformité des deux langues, et le second aux manières de parler, expressions et métaphores, il consacre le troisème livre à l'examen de ces 395 mots, classés par ordre alphabétique, largement alimenté sans doute par la préparation de son *Thesaurus gaecae linguae* paru en 1572. Dans l'examen des 281 mots décomptés des mots savants mentionnés ci-dessus, C. Demaizière en relève 87 présentant la même étymologie que Périon, mais seules 14 sont confirmées par les recherches philologiques actuelles : il resterait ainsi un pourcentage non négligeable de 73 erreurs qui tient aux ignorances phonétiques, au profit de la pratique courante de rapprochements de sons, d'écriture et de sens, qui règne alors dans le domaine de l'étymologie, sur laquelle on reviendra, cependant moins sensible dans ses ouvrages suivants, dont le *De latinitate falso suspecta* (1575) et ses *Hypomnèses* (1582). Et C. Demaizière de conclure que Périon comme Henri Estienne « représentent bien une mode des étymologies grecques non seulement par le désir d'en trouver mais aussi par leur convergence dans l'erreur », ce dernier faisant preuve d'un « fier nationalisme linguistique » (1982, 73). Cette grécomanie se reflète aussi dans des vedettes du *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne, 1549 : O. Jänicke en relève une série donnés comme venant du grec, pour être rattachés plus tard au latin vulgaire, au celtique ou au germanique : *bas, blesser, braire, braise, brouster*, etc. [255]

Un troisième humaniste mérite aussi d'être associé à cette mode grécisante empreinte de nationalisme : Léon Trippault, auteur d'un *Dictionnaire François-Grec* paru en 1577, et remanié et considérablement augmenté en 1580 sous le titre *Celt'-Hellénisme, ou, Etymologic* [sic] *des mots françois tirés du Braec.* Comme article exemplaire, M. Lindemann retient l'article *ABBAISSER* en relevant l'étoffement de l'article de la première à la seconde édition :

> *ABBAISSER est pris du mot Grec καταβἠσεδαι, de κατα βαίνω, κατ' osté, & signifie descendre* (Trippault 1877)
> *ABBAISSER est pris du mot Grec καταβἠσεδαι, de κατα βαίνω, κατ' osté, & signifie descendre, ou bien de βάσις* (Trippault 1880)

Ce faisant, comme le souligne M. Lindemann, « en mutipliant les étymologies [et c'est bien ce que fait aussi Robert Estienne, ainsi su'on vient de le voir], Trippault s'inscrit dans la tradition de la pratique étymologique médiévale (des Etymologierens), qui ne cherche pas une origine unique d'un mot, mais veut bien plutôt exposer les motivations possibles de son appellation, c'est-à-dire le rapport entre sa forme sonore et son sens. » Et selon cette conception une clarification de ce rapport conduit à une compréhension plus approfondie de son sens à travers l'ensemble de ses associations et la mise en lumière de ses attributs fondamentaux.[256] Trippault exprime d'ailleurs son désintérêt pour la recherche de la seule

---

255 Soit ces quelques exemples : ***Bas****, humilis, le mot semble estre prins du mot Grec Basis, qui signifie le bas de toute chose et son soustenement* ; ***Blesser****, βλάταί, id est laedere* ; ***Braire****, Clamare, Eiulare, Vociferari, Quritari, semble qu'il vienne de βράχω, id est resono* ; ***Braise****, A βράξω, id est Ferveo* ; ***Briser,*** *a βριξω, id est impetum facio* ; ***Brouster****, manger, Desparcere, Carpere, semble qu'il vienne de βρωμω, id est comedo, ou de βρωτόσ, id est comestibilis.*

étymologie « exacte » dans son épître dédicatoire, en prenant comme modèle Varron, l'un des trois grands maîtres de la Grammatica au 16e siècle :

> *Ainsi [i. e. comme Varron] e, ai je touché beaucoup par conjecture, & en forme d'advis seullement, sans asseurer.* (*Trippault 1580, Épître dédicatoire, .ijr°*.)

Et M. Lindemann de conclure en se référant à Niederehe : « Si nous voyons dans l'étymologie médiévale 'un procédé d'explication des mots' (Nierehe 1983, 80), nous devons avoir sous les yeux qu'Étymologie, respectivement *Etymologicon* chez Lebon et *Etymologic* dans le totre de l'ouvrage de Trippault ne peut signifier la quête de la découverte ou proprement la découverte de l'origine du mot.» (ibid., 515)

Mais si Henri Estienne, s'appuyant en particulier sur une foule de mots techniques hérités du grec et faits pour entretenir l'illusion des étymologistes (Clément 1967r, 209) se borne à affirmer *La conformité du français avec le grec*, en accord avec d'autres érudits de son temps admettant l'existence d'une langue gauloise, premier fonds et « substratum » de la langue française, il développe ensuite la thèse de *La conformité du français avec le latin* (*De latinitate falso suspecta...*, 1576, réimpression Slatkine 1972) en y soulignant la *Précellence et l'excellence du français par rapport à l'italien* ; il veut absolument que le français soit, par l'étymologie, plus proche du latin, tout en ramenant l'italien au provençal, devenu simple variété, une dérivation de la langue d'oïl – « l'italien doit au français la reconnaissance d'une fille pour sa mère » – et en niant par cette formule abrupte l'évidente filiation des deux langues par rapport au latin.

Dans la longue enquête d'Henri Estienne sur la filiation du français au latin, menée dans son *De latinitate falso suspecta* et le *De J. Lipsi Latinitate Palaestra prima* (1595), la recherche étymologique joue évidemment un rôle capital en se situant, en quelque sorte, à un carrefour : par ses aspects phonétiques, elle n'est sans doute pas sans rappeler la pratique médiévale. Comme le souligne L. Clément, « la phonétique de Henri Estienne, en tant qu'elle vise l'étymologie, est à coup sûr la partie morte de son œuvre. » Et il souligne « le vice fondamental de cette méthode étymologique qui est celle de tous les grammairiens du 16e siècle, qui est encore suivie par Ménage […] : considération de l'écriture, mais négligence absolue de la nature des sons, ignorance absolue du rôle de l'accent tonique du latin dans la formation des langues néo-latines ; par suite, confusion des mots venus par voie populaire et de ceux formés par les lettrés. » (Clément 1967r, 235-239). En ce sens, H. Estienne reprend des étymologies de R. Estienne (1549) en rattachant sérieusement *hersoir*, de *herser*, à son composé latin *heri sero*.

Mais en même temps, H. Estienne a accordé à la sémantique une place considérable dans les recherches étymologiques, et c'est là une dimension de l'étymologie relativement neuve à l'époque. « Henri Estienne a souvent démêlé avec une rare sagacité l'extension ou la restriction du sens originel dans les sens dérivés ; il a prêté la plus grande attention à la valeur métaphorique des mots et des locutions. Les rapprochements qu'il a faits entre le français de son temps et le vieux français ou le latin de différents âges l'ont amené plus d'une fois à

256 Lindemann 1994, 514-515. Cette dernière phrase condense la phrase correspondante en allemand : « Nach dieser Konzeption führt eine Erhellung der Beziehung zur vertieften Bedeutungserfassung und damit wird einerseits der Bedeutungsumfang eines Wortes in der Gesamtheit der Assoziationen beschrieben und anderseits werden stichhaltigere Aussagen über den mit der Lautfolge bezeichneten Sachverhalt möglich. »

retrouver les étapes successives d'un même mot. Le sens historique et critique a donc corrigé chez lui les erreurs de la méthode phonétique. » (Clément 1967[r], 262). Et L. Clément distingue trois cas essentiels :

1° les mots et les locutions se répandent dans les deux langues, par la forme et par la signification ;

2° la forme est identique, mais le sens diffère ;

3° la forme n'est pas la même, mais le sens est identique.

Ainsi pour *subvenire* :

> *De subvenire, notre langue a tiré deux mots,* ***subvenir*** *et* ***souvenir*** *; elle suit dans* ***subvenir*** *le sens très usité de* ***subvenire : subvenir aux pauvres, subvenire pauperibus*** *; mais dans* ***souvenir*** *(pour* ***soubvenir****, qui est lui-même pour* ***subvenir****), la langue suit une autre signification semblable à celle du grec επερ/εργεσθαι, qui répond lui-même à* ***venire****.*

Cet autre sens méraphorique existait-il en latin ? Estienne prétend le retrouver dans un passage de Stace (*Thébaide.* I), 267 : *subvenitque tuis sera haec sententia curis*. Même sens de l'italien *sovenir* (*souvenire*).

Dans les éditions de dictionnaires allant d'Estienne 1539 (E 1539) à Nicot 1606 (N 1606)[257], les étymologies prennent de plus en plus d'importance en même temps qu'elles jouent un rôle de plus en plus marqué comme éléments d'explication linguistique : « Les étymologies, absentes dans E 1539 vont en se multipliant dans les éditions postérieures. » (Wooldridge 1980[3], 71). E 1549 ajoute, entre autres, l'étymologie des mots difficiles (c'est-à-dire : « d'où pourroyent avoir esté ainsi nommez : ou de quel autre langaige prins et mis en usage François ; T 1564 en ajoute un certain nombre : surtout grecques (*accoinct, ban, broc, bureau*, etc.), mais aussi françaises (*braconnier*), gauloises (*arpent*), latines (*lanier*), italiennes (*accort*), ou anglaises (*landier*). Dans ND 1573 , Nicot ajoute à la liste l'hébreu (par exemple *bail*), l'espagnol (*acquiter*) et l'allemand (*ban, banniere*). Dans Nicot 1606 (N 1606), il accorde à l'étymologie une place prépondérante.»

Deux phénomènes importants sont à noter :

1) Celui de « l'éclatement » de l'étymologie : l'étymologie devient polyglotte et n'est plus systématiquement rattachée au latin ou au grec comme langue originelle et source d'autorité.

2) Celui de la sélectivité : l'étymologie est sélective en intervenant dans la description à des fins purement linguistiques : elle est un élément d'explication des mots difficiles, comme l'a souligné B. Lépinette. (Lépinette 1987)

La donnée étymologique sert d'argument à l'analyse sémantique que Nicot effectue, elle devient la base sur laquelle s'appuie le discours définitoire en lui apportant un élément morpho-sémantique fondamental d'explication, qui ne joue naturellement que pour les mots difficiles hérités du latin : « Nicot n'avait aucun doute sur la relation *adopter-adoptare, accuser-accusare,* etc., mais précisément rapprocher *accuser* de *accusare* – ce que tout utilisateur du dictionnaire devait faire spontanément sans l'aide de ce dernier – n'apportait aucune information puisque cette mise en relation ne contribuait en rien à éclairer le sens des

257 Les abréviations entre parenthèses renvoient aux différentes éditions de ces ouvrages lexicographiques telles qu'elles figurent dans l'étude de T. R. Wooldridge (1980) : E 1539 = ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire françois-latin,* 1539 ; E 1549 = ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire françois-latin,* 1549 ; T 1573 = THIERRY, Jean, *Dictionnaire françois-latin*, 1573 ; ND 1573 = NICOT, Jean & DUPUYS, Jacques, *Dictionnaire françois-latin,* 1573; NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise,* 1606.

mots *adopter*, *accuser*, etc. Cette considération de l'étymologie latine en tant qu'élément indépendant du traitement sémantique des termes français, explique en dernier recours les absences d'étymologies « faciles » et par là redondantes, peu économiques du point de vue de l'information. Au contraire, elle justifie la présence d'étymologies plus rares constituant un renseignement intéressant. Ainsi l'auteur juge-t-il utile d'introduire et d'expliquer l'origine de *crier* ou celle d'*auge* pour les rapprocher de *quiritare* et d'*alveus* latins, et de cette manière définir plus aisément le sens, mais il considère superflu de citer l'étymon d'*avocat* et celui d'*adopter*. » (Ibid., 337)

L'article *autarde* est un exemple de cette étymologie servant d'argument à l'analyse sémantique : Nicot fait remarquer que *austarde* vient de *avis tarda, dont le mot français par conjonction de deux latins est fait.* Cette origine explique la graphie *austarde* en face de la variante plus aisée (*oiseau pesant et grief de corps, tardif à voler*) qui est, en fait, un développement du syntagme *auis tarda* (Ibid., 342)[258]. Et ce procédé, fréquent dans le *Thresor*, est relativement courant de nos jours, comme le rappelle B. Lépinette, citant J.Rey-Debove : « La définition morpho-sémantique étant plus simple que la définition quelconque, le définisseur est tenté d'y recourir » (Rey-Debove 1971, 219). De plus, le sens « vrai » est toujours celui qui est proche du terme latin correspondant.

En dehors des étymologies grecques et hébraïques généralement héritées des *Dictionnaires français-latin* de la lignée d'Etienne 1549, qui contribuent rarement à l'analyse des sens, l'étymologie chez Nicot peut donc être un adjuvant définitoire, directement utile pour rendre compte du sens, et c'est un aspect nouveau non négligeable.

A côté des jeux cratyliens auxquels s'est adonnée volontiers la Renaissance, l'étymologie-origine semble régner sans partage dans la nouvelle lexicographie pour servir éventuellement d'appui à la définition. Il manque cependant aux nouveaux lexicographes de fonder leurs étymologies sur un système de lois phonétiques solides : les « reigles » d'évolution de la langue française qu'a essayé d'établir Nicot et relevées par E. Samfiresco, ne s'appuient que sur quelques exemples isolés (Samfiresco 1902, 194-196). Tout y est « ponctuel, sporadique, asystématique et se réduit finalement, pour l'auteur du *Thresor*, à quelques mutations de lettres. » (Lépinette 1987, 343)[259]. Même si Nicot reconnaît des transformations qui se présentent comme des lois constantes, dégagées par B. Lépinette, ce sont plutôt des « embryons de lois phonétiques » qui apparaissent dans certains articles, et qui font l'objet, dans d'autres, de dérivations en contradiction avec des affirmations antérieures. La conception de l'étymologie au 16e siècle, tout en prolongeant l'héritage médiéval, est ainsi renouvelée par des aperçus philologiques qui, négligeant le lien signifiant-réalité, amorcent la tendance à privilégier l'évolution du signifiant en lui subordonnant des « règles » d'évolution phonétique.

L'importance accordée à la signification, au cours du 17e siècle, constitue une nouvelle étape dans la recherche étymologique. Avec la publication des *Origines de la langue françoise*, en 1650, Ménage en est le témoignage le plus éclatant, qui, tout en étant en quelque

258 C'est l'étymologie transmise d'Isidore, XII.7, reprise par les lexicographes médiévaux, Papias, et *Derivationes* G 87 : *avis tarda eo quod gravis volatu sit* ou équivalent. (oiseau lent en raison de son vol pesant)

259 « Le but de « l'étymologiste » étant de rabouter le plus économiquement possible le terme français au latin, sans songer à intégrer une de ces mutations particulières dans un ensemble régi par une loi. » (ibid., 342-43)

sorte le promoteur de l'étymologie comparée en citant des mots dans trois ou quatre langues, accorde la primauté à la sémantique : elle constitue pour lui la base de l'étymologie. Comme l'a souligné K. Baldinger en reprenant le triangle d'Ogden et Richards, « Ménage se rend bien compte de la dualité du signe linguistique : il sait que le mot se compose d'un corps et d'une âme, du nom et de la signification (ou sens = *Bedeutung*). Mais pour étayer son étymologie, il se base uniquement sur la signification, qu'il croit plus stable que la forme phonétique. Puisque la signification de *laquais* est très proche de celle du latin *verna*, l'un doit dériver de l'autre, bien que du côté du nom les deux mots n'aient rien de commun, grâce à une série de transformations : *verna* → *vernulacus* (addition) → *vernulacacius* (addition) → *lacaius* (retranchement) et *lacaius* devenant *lacai* comme *maius* par rapport à *mai* (analogie) ! La relation entre *verna* et *laquais* est donc purement sémantique. » (Baldinger 1959, 234 et 1998, 8)[260]. Sur le plan de la forme, selon les *Principes de l'art des étymologies* établis par Ménage,

Toute la corrpupion des Langues Anciennes se réduit à quatre sources principales, qui produisent de tems en tems des langues nouvelles ; et ces quatre sources de corruptionregardent toutes l'altération des lettres : car selo qu'elles se changent les unes dans les autres, s'ajoutent, se retranchent, ou se transposent, il se forme par ce moyen de nouveaux mots, qui paroissent souvent si déguisés qu'on de la peine à les reconnaître.

Ainsi tout ce qu'on peut dire des principes des Principes de l'Art des Etymologie peut se rapporter à quatre chefs : sçavoir, au Changement, à l'Addition, au Retranchement et à la Transposition des lettres. (reproduit dans Guiraud 1964

« Toute évolution phonétique est ainsi justifiée par des *retranchements de syllabes*, par des *adjonctions de syllabes* ou tout simplement par *corruption* : *maigue de lait* « petit lait », par corruption ,vient de *maigre de lait* ; *larigot* vient de *fistula* en passant par *fistularis*, *fistularicus*, *laricus* (retranchement de syllabes), *laricotus*, *larigot*. En résumé, il part du sens pour justifier ensuite l'évolution de la forme » (Baldinger 1959, 235-236). Si nombre d'étymologies sont pourtant justes,[261] si est reconnue, à côté du latin, la part du gaulois, de l'allemand, de l'italien et de l'arabe, si sont esquissées des lois phonétiques (a>e : *mare* > *mer*, *a>ai* : *manus* > *main*, *c>ch* : *canis* > *chien*), l'oeuvre manque d'assises solides. Tout en constituant un jalon important dans l'histoire des recherches étymologiques, Ménage n'a pu, au total, selon E. Samfiresco, accéder au rang des premiers étymologistes :

1) parce qu'il latinisa trop ;
2) parce qu'il se laissa entraîner par la sémantique ;
3) parce qu'il contrôla trop peu l'application qu'il a faite des lois phonétiques. (Samfiresco 1902, 246)

Un progrès considérable dans l'approche scientifique de l'étymologie aurait pu s'accomplir, au 18e siècle, sur les bases du remarquable article d'Anne-Robert Turgot '1727-

260 Soit ici un résumé de l'article, cité par K. Baldinger, offrant *in fine* un développement sur les dérivés de *vernacula* en italien et en français : « De *vernulacus*, on a dit *vernulacacius* : d'où les Italiens ont fait *ragazzo*, qui signifie un valet et un jeune garçon : *Vernulacacius, lacacius, racacius, ragatius, Ragazzo...*
De *lacacius*, on a fait *gacius*, et de *gacius, Gassius* ; d'où nous avons fait *gas.* C'est ainsi sue nos paysans appellent encore aujourd'hui un garçon.
… *vernulacacius* [a donné] *gars.*
… *vernuletus-verletus* [a donné] *varlet* qu'on a confondu avec *vaslet...*
De *vernulacanus*, les Allemans pourroient avois faitr *laken*, s'il est vrai ce que dit M. Ferrari que les Allemans appellent ainsi un laquais.

261 Sur 300 entrées, de A à *cascade*, 216 étymologies sont recevables, soit 72 %, selon l'estimation de F. Diez, rapportée par G. Gröber dans le *Grundriss der romanischen Philologie*, I, Strassburg, Trübner, 25).

1781) dans le tome VI de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1756) où, pour la première fois sont formulés, de façon rigoureuse, les principes et méthodes de la recherche étymologique, mis en lumière par G. Klaus (Klaus 1985, 26-27). Les deux principes fondamentaux énoncés par Turgot dans cet article sont :

– l'arbitraire du signe :

> *Les mots n'ont point, avec ce qu'ils expriment, un rapport nécessaire ; ce n'est pas même en vertu d'une convention formelle et fixée invariablement entre les hommes, que certains sons réveillent dans notre esprit certaines idées. Cette liaison est l'effet d'une habitude... ; elle s'établit dans l'esprit des peuples, sans qu'il y prennent garde.*

– l'évolution de la langue :

> *Une langue... a en elle-même un principe de variation. La prononciation s'altère en passant des pères aux enfants ; les acceptions des termes se multiplient, se remplacent les unes les autres...* (p. 1)

Quant à la méthode, elle est fondée sur « le bons sens, la connaissance de l'histoire et des langues », la connaissance précise des langues particulières, l'examen de l'évolution phonétique et sémantique des mots, dont les formations métaphoriques dans la langue populaire, la prise en compte du mélange et de l'évolution des langues anciennes dans chaque langue, l'importance des emprunts à d'autres langues, et enfin la crédibilité des étymologies proposées, rejetant les suppositions multiples, comme le faisaient les médiévaux :

> *Il faut rejetter toute étymologie qu'on ne rend vraissemblable qu'à force de suppositions multipliées* (p. 26)

Ce sont donc les fondements généraux de l'étymologie que pose ici Turgot, mais qui sont restés lettre morte, relève G. Klaus en soulignant que ces principes de base ne sont nullement représentatifs de la conception étymologique de son époque : en témoigne la publication du *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* de Charles de Brosses (1765). Sa tentative comparatiste fondée sur un catylisme ou mimologisme radical, s'efforce d'accéder aux racines d'une langue primitive ‘organique, physique et nécessaire, commune à tout le genre humain’, de signes motivés par la découverte de mécanismes de dérivation phonétique et sémantique : un recul dans la conception d'une étymologie véritablement scientifique.

En témoigne aussi, dans cette même optique, l’ouvrage d’Antoine Court de Gébelin (1725-1784), publié en neuf volumes entre 1773 et 1782, sous le titre du *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne* (Prospectus en 1772, Plan général du projet en 1773), deux des premiers volumes traitant de la grammaire (tome II) et de l’étymologie (tome III), 1778). La gigantesque entreprise encylopédique de Court de Gébelin est de faire connaître le monde primitif dans sa langue primitive, dans tous ses dialectes, dans son écriture, sa mythologie, son calendrier, son culte, ses antiquités, le bonheur admirable dont on jouissait dans ce vieux monde. L’objectif de cette « utopie linguistique, teintée de nostalgie des origines » (Genette, *Mimologiques*) se croisant avec le rêve édénique, est de retrouver la langue mère des origines, marquée par le rapport intime entre le langage et la nature, Dieu, la création, l’homme et le monde baignant dans le langage, étant eux-même langage, dans l’harmonie d’un Babel au mythe revisité, non plus la ville de la confusion des langues, qui n’est due qu’à la surpopulation, mais celle de l’harmonie de l’univers, d’un peuple d’agriculteurs héritier d’Adam, dont le nom viendrait de *Adama*, la terre inculte, opposé à

celui de Herta, la terre labourée, peuple qui s'est chassé lui-même de ce lieu édénique en oubliant le sens des mots et en (Mercier-Faivre 2006, 9-11)[262]

> *Les mots sont le lien des sociétés, le véhicule des lumières, la base des sciences, les dépositaires des découvertes d'une Nation, de son savoir, de sa politesse, de ses idées : la connoissance des mots est donc un moyen indispensable pour acquérir celle des choses, de-là ces Ouvrages appelés Dictionnaires, ou Glossaires, qui offrent l'étendue des connoissances de chaque peuple […]*

Quant à l'étymologie, cherchant à reconnaître dans chaque langue quels étaient les mots primitifs, quels les primitifs, quels les dérivés, quels les composés et en les rassemblant en familles,

> *C'est cette distribution des mots que les Grecs appellerent ETYMOLOGIE, mot qui signifie CONNOISSANCE de la VÉRITÉ, & ils voulaient dire par là, non seulement, comme on l'a cru, que l'étymologie n'étoit que la connaissance de la vraie filiation des mots entr'eux, mais qu'elle étoit la connoissance & du rapport des mots ent'eux & de leurs rapports avec la nature même des choses. En effet, cette première espèce d'Étymologie est aussi froide que l'autre est sublime.* (*Monde Primitif*, volume V, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 1778, *Discours liminaire*, p. 1)

Et encore :

> *Nous n'avons pas de livres vraiment étymologiques : ceux qui ont usurpé ce mot et auxquels on l'a attribué, sont un chaos effoyable de lumière et d'obscurité […] Les Auteurs de ces ouvrages coyaient avoir rempli leur tâche avec le plus grand succès, lorsqu'ils avaient pu lier les mots de nos Langues modernes avec la Langue Latine, les mots Latins avec ceux des Grecs ; & ils de regardaienyt comme au faîte de la gloire étymologique lorsqu'ils aveient pou parvenir à les lier en tout ou en partie avec la langue Hébraïque : aussi était-on parvenu à n'avoir que du dégoût pour les étymologies, & à regardre cet Art comme illusoire, ou comme impossible à retrouver, s'il avait jamais existé.* (*Monde Primitif*, vol. V, p. 3, cité par Mercier-Faivre 2006, 12)

« C'est par la langue que l'on retrouve la vérité perdue et que l'on déchiffre non seulement le passé mais aussi le présent : en cherchant le primitif, on espère retrouver l'unité perdue » observe A.-M. Mercier-Faivre, en citant ce passage. (ibid., 4). Aucun arbitraire, donc, dans le Langage : *L'arbitraire n'a nulle autorité », & ne put jamais faire foi, dans les mots comme dans la conduite des peuples et des familles.* (*Histoire Naturelle de la Parole*, abrégé des vol. II et III du *Monde Primitif*, p. 10, également cité par Mercier-Faivre, ibid., p. 8).

La langue perdue des origines, à restituer à partir d'un fort ensemble de langues soeurs, dont il énumère le catalogue, est, au-delà de la Langue hébraïque, la langue celtique : Court de Gébelin s'inscrit ainsi dans un courant nationaliste largement représenté au 16e siècle, ainsi qu'on l'a vu, mais encore très vivace jusqu'au 17e siècle classique, avec la croyance voyant dans toutes les langues de l'Europe des filles d'une seule langue dite

262 « C'est dans une note placée en bas de son texte [i. e. le premier volume du *Monde Primitif*, où il revisite le mythe de la création du monde inauguré par la naissance de l'agriculture] que Court livre son étymologie la plus hardie : le nom viendrait d'*Adam*, la terre inculte, opposé à celui de *Herta*, la terre labourée » (Mercier-Faivre, 2006, 9.) L'étymologie *Adam* > *'âdamâh*, « le sol, la terre (rouge) » est traditionnelle, mais elle est ici adaptée au dessein de Court de Gibelin, adoptant la perspective des physiocrates, voyant dans l'agriculture la source toutes les richesses.

celtique, illustrée par des ouvrages auxquels il rend hommage, comme l'*Antiquité de la nation et de la langue des Celtes, appelez Gaulois,* publié en 1703 par le père Pezron, ou le *Dictionnaire de la langue celtique,* troisième tome des *Mémoires sur la langue celtique* de Jean-Baptiste Bullet – soutenu par l'*Encycopédie* – (Besançon, 1754), la popularité de la langue celtique étant bien plus grande qu'il ne le laisse entendre, à cette époque, selon D. Droixhe (Droixhe 2002, 144 sq. Mercier-Faivre, 2006, 12) et comme le souligne encore V. Brauβe (Brauβe 1981). Elle fait partie d'un ensemble de thèses substratologiques qui remontent au 16e siècle, faisant de cette langue la langue mère (cf. supra). Comme l'indique A.-M. Mercier-Faivre, la théorie du celte comme langue mère est abondamment développée dans son *Dictionnaire étymologique de la langue latine,* comme elle l'est dans son *Dictionnaire étytmologique de la langue françoise* (tome VIII du *Monde primitif*) où il affirme que la langue celte, « quoiqu'elle soit au fond la langue primitive, a souffert de [nombreuses] révolutions pour arriver jusqu'à nous ». (Mercier-Faivre 2006, 14) . Ce dictionnaire a ainsi la particularité de présenter les lemmes rangés par ordre alphabétique selon leur origine celtique, latine, grecque, ou orientale. Ainsi pour la lettre B, prise comme exemple par O. Jänicke, et détaillée ici, où l'on voit que les mots dits d'origine celtique se taillent la part au lion *MOTS FRANÇOIS CELTES OU DÉRIVÉS DU CELTIQUE* (p. 78-196) ; 2. *MOTS COMMUNS AUX FRANÇOIS ET AUX LATINS OU NÉS DU LATIN* (p. 107-204) ; 3. *MOTS COMMUNS AUX FRANÇOIS ET AUX GRECS OU NÉS DE LA LANGUE GRECQUE* (p. 204-207) ; *MOTS COMMUNS AUX FRANÇOIS ET AUX ORIENTAUX OU VENUS DE CEUX-CI* (p. 207-208). « Rien sur le germanique », observe O. Jänicke en voyant dans cet inventaire un mépris pour les dates élémentaires de l'histoire linguistique de la France, déjà bien connues au 18e siècle, et donc une régression par rapport à Ménage (Jänicke 1991, 19). On peut en juger ainsi, en effet, de manière lapidaire, mais l'histoire de l'étymologie n'est pas nécessairement orientée **tout uniment** vers le but ultime qui serait l'étymologie dite scientifique. Replacé dans son époque, l'essai de Court de Gébelin s'inscrit dans la lignée des multiples tentatives de retrouver la langue adamique avant la *confusio linguarum* de la Tour de Babel, illustrée au 16e siècle encore par Guillaume Postel et les kabbalistes cherchant à découvrir la langue primordiale sous la lettre de la Torah (cf. supra). Cette utopie, à la recherche d'une langue parfaite originelle, a hanté la culture européenne, comme l'a démontré U. Eco (Eco 1993/1997), et elle connaît un regain d'intérêt au 18e siècle dans le débat des encyclopédistes opposant deux visions de l'évolution de la langue, ou deux tendances antinomiques mises en relief par S. Croiset, qui observe, à l'époque, « une montée certaine de l'intérêt pour les études étymologiques, intérêt qui ne tardera guère à prendre de l'ampleur » (Croiset 2008, 192) : une tendance à voir dans l'évolution et la mutabilité de la langue une **déchéance** de cette langue primitive, et une tendance à y voir un **progrès** dans une (re)création continue. Le premier point de vue est représenté en particulier par Nicolas Beauzée, dans l'article *Langue* de *l'Encyclopédie,* prônant l'idée selon laquelle le langage est un don du Tout-Puissant :

> *C'est donc Dieu lui-même qui non-content de donner au deux premiers individus du genre humain la précieuse faculté de parler, la mit encore aussitôt en plein exercice, leur inspirant immédiatement l'envie & l'art d'imaginer les mots & les tours nécessaires aux besoins de la société naissante* (*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres,* 9, Paris, 1765, p. 253).

Et Beauzée d'invoquer l'épisode mythique de Babel, entraînant la multiplication des idiomes et marquant la fin d'une langue universelle originelle, qu'il rêve de reconstruire à l'imitation du Sanscrit, décrit dans un autre article de l'*Encycoplédie* (14, Paris, 1765, p. 627), et surtout dans le *Dictionnaire de grammaire et littérature extrait de l'Encyclopédie méthodique* (3, Paris, Liège, Panckouke et Plomteux, 1786, p. 167-16), dont il vante les caractéristiques de richesse et d'accessibilité (Croiset 2008, 199-200). Or, comme le relève S. Croiset, Beauzée cite deux ouvrages pour appuyer ses théories, le *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* du Président Charles de Brosses (1709-1777) et celui d'Antoine Court de Gébelin. Si Beauzée voit dans le sanscrit la langue parfaite dont pourrait s'inspirer une nouvelle langue universelle, Court de Gébelin s'emploie *in fine* à retrouver la langue primitive, évoquée dans le Plan Général du *Monde primitif.* Il promet ainsi de donner un dictionnaire de cette langue. « Ce dictionnaire est en fait l'équivalent d'un dictionnaire de racines, ces racines étant pour lui les *débris de la Langue primitive conservés chez ces peuples, & source de tous leurs mots* (*Plan Général*, I, p. 20). Il s'agit d'aboutir à un dictionnaire très simple composé d'une centaine de mos qui donneraient la clef de toutes les langues anciennes et modernes. » (Mercier-Faivre 2006, 14-15). Si Court de Gébelin donne, dans son *Plan général*, les principales caractéristiques de ce dictionnaire, celui-ci n'a jamsi vu le jour, mais forte de sa profonde connaissance de l'oeuvre de Court de Gébelin, en particulier à travers les éléments indiqués dans ce *Plan* et en collectant les racines proposées dans les différents tomes du *Monde primitif* et dans ses manuscrits, A.-M. Mercier-Faivre en dégage les caractéristiques communes :

- monosyllabisme ;
- articulation simple ;
- sens propre concret ;
- motivation totale, aussi bien pour le signifiant sonore que pour sa forme graphique ;
- uniquement des substantifs.

Bases de nombreuses dérivations, ces mots seront ainsi « Chefs de familles nombreuses », présentés sous leurs différentes orthographes.

Ce dictionnaire, à l'ordre non plus alphabétique, mais phonétique, et même physiologique, présente en premier lieu les mots formés par les voyelles, en commençant par celle qui est au haut de l'échelle ou de la gamme des sons ; puis ceux formés par les consonnes, les sept touches de l'instrument vocal, soit sept consonnes fortes auxquelles correspondent sept cosonnes faibles divisées en sourde, sonore, etc. Il est remarquable que les consonnes désignent les idées, comme les voyelles imitent les sensations. (Mercier-Faivre 2006, 308-309).[263]

263 La définition de la voix comme instrument à touches est mentionnée par Charles Nodier dans *La fée aux miettes*, référant à une gravure représentant les organes de la voix chez l'homme : « Le grammairien Court de Gébelin, pédant frotté de racines et d'étymologies, mais fort peu versé dans les sciences médicales, est le seul qui ait défini la voix un instrument à touches, et auquel le larynx sert de tuyau, ce qui est assez satisfaisant pour l'articulation... » (*La fée aux miettes,* 1830, p. 13). Dans *La vie de Henri Brulard*, Stendhal parle d'une édition in-quarto d'un ouvrage de Court de Gébelin avec une belle gravure représentant les organes de la voix chez l'homme (*La vie de Henri Brulard,* p. 130. L'ouvrage en question est vraisemblablement *L'histoire naturelle de la parole ou Origine du Langage & de l'Écriture & de la grammaire universelle, à l'usage des jeunes gens*, rééditée par le comte Jean-Denis Lanjuinais, Paris, 1816, avec un Discours préliminaire, des notes et des planches illustratives, dont la seconde partie est un véritable petit traité de phonétique, remarquable pour l'époque. Cette édition est cependant in-8°).

Si sont particulièrement détaillées, ici, les grandes lignes de ce projet encyclopédique, marqué par « une vision irénique du monde et une idée poétique du langage » (ibid., 313), c'est qu'il une réalisation exemplaire de la quête de la langue parfaite, récurrent dans l'histoire de l'étymologie, comme nous l'avons souligné *supra*, mais aussi, comme on le verra, une entreprise qui n'est pas sans préfigurer d'une certaine manière, dans l'esquisse finale de ses fondements reconstitués par A.-M. Mercier-Faivre, la recherche et la reconstruction d'une autre langue, sinon parfaite, du moins fondatrice, qu'est l'indo-européen, et ce sur des bases scientifiques, dans le courant du 19e siècle, sans compter les prémices d'anthropologie qu'on peut dans la science nouvelle évoquée par Court de Gébelin dans le prolongement de son ouvrage.

Mais avant d'en venir au développement de l'étymologie dite scientifique au 19e siècle, avec les progrès de la philologie romane et la reconstruction de l'indo-européen, il n'est pas sans intérêt de voir la réception du *Monde Primitif* au 18e siècle même. Il n'est pas exempt de critiques négatives, visant son caractère chimérique, en particulier celles de Voltaire, son principal contempteur. Recevant ainsi le prospectus de sa publication, il écrit ironiquement , en décembre 1774, à l'un de ses correspondants :

> Vous avez raison […] de me dire que vous m'envoyez une espèce de livre, c'est même une espèce de bibliothèque, c'est une souscription pour la langue primitive et universelle qui contiendra en plusieurs volumes in folio tous les dictionnaires des langues qu'ona parlées et qu'on parle pour devenir ensuite une grand dictionnaire de la langue primitive que tous les hommes doivent parler ; après quoi nous ferons des tragédies et des comédies dans cette belle langue (éd. Bestman D 18085. Référence donnée par A.-M. Mercier-Faivre 2006).

Il rejette comme une chimère l'idée, défendue par les théologiens et certains grammairiens, d'une « langue primitive » fixée par une révélation divine, ainsi qu'il s'en ouvre dans les *Questions sur l'Encyclopédie* :

> La langue primivie n'est-elle pas une plaisante chimère ? Il n'y a pas plus de langue primitive, & d'alphabet primifif, que de chênes primitifs & que d'herbe primitive […]. Il n'y a pas plus de langue primitive, & d'alphabet primitif, que de chênes primitifs & que d'herbe primitive. Plusieurs rabins prétendent que la langue mère était le samaritain, quelques autres ont attesté que c'était le bas breton ; dans cette incertitude, on peut fort bien, sans offenser les habitans de Kimper et de Samarie, n'admettre aucune langue mère. (*Questions sur l'Encyclopédie*, Genève, 1774, I, p. 13. Référence donnée par A.-M. Mercier-Faivre, ibidem).

Dans l'*Ingénu*, il avait déjà formulé une pointe ironique sur la celtomanie prébabélienne marquée par l'ethnocentrisme, faisant du français la langue mère originelle :

> On disputa un peu sur la multiplicité des langues, et on convint que, sans l'aventure de la tour de Babel, toute la terre aurait parlé français (*L'ingénu*, 1767, I, p. 8).

Reste enfin la question de la fameuse formule attribuée à Voltaire selon laquelle « L'étymologie est une science dans laquelle les voyelles ne sont pour rien, et les consonnes fort peu de chose », reprise dans de nombreuses études consacrées à l'étymologie et à son histoire, et qui semble bien *in fine* être appliquée initialement à la langue primitive de Court de Gébelin, caractérisée par la distinction fondamentale entre voyelles et consonnes. On en trouvera l'analyse détaillée dans l'Annexe 2.

Quoi qu'il en soit, deux éléments importants préfigurent le comparatisme du 19e siècle, creuset où s'élaborera l'étymologie moderne, en particulier chez Court de Gébelin, loin d'être un inconnu chez les grands linguistes de ce siècle, où l'on trouve déjà au moins deux éléments spécifiques de ce qui sera le comparatisme français :
- la tentative de construire une théorie du langage à partir des données du maximum de langues naturelles ;
- et inclusivement, l'attention accordée aux racines, conçues comme des unités minimales phonétiquement reconstituées et porteuses de sens constitutives du sens primitif de mots.

Mais c'est surtout sous l'impulsion de la linguistique allemande, qui connaît son « siècle d'or », selon la dénomination de J. François[264], que se développera la nouvelle conception de l'étymologie : initiée par les fondateurs, depuis le pionnier Wilhelm von Humboldt (1767-1835), défendant l'idée d'une conception universelle des langues se développant téléologiquement dans une force les différenciant, transmise par des passeurs comme August Schleicher (1821-1868), elle s'épanouit avec les développeurs, selon la chrono-terminologie de ce même chercheur. Dans ce vaste ensemble, la philologie romane connaît un développement remarquable, depuis l'oeuvre de F. Diez (1784-1876) : sa *Grammatik der romanischen Sprachen* (1836-1843) – où il applique une méthode comparative historique aux langues néo-latines étudiées dans leur indépendance et dans leurs relations par rapport au latin classique, en passant par l'étape du latin dit « vulgaire » – complétée par son *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* (1853) – donnant à l'étymologie une méthode proprement scientifique –, constitue la pierre angulaire d'une discipline qui se forge progressivement son arsenal conceptuel et son corpus de textes philologiquement établis, avec l'ambition d'embrasser, dans sa diversité historique et dans la diversité de ses productions linguistiques et littéraires, l'ensemble des langues romanes héritées du latin. Avec la régulation de lois phonétiques une étymologie scientifique s'élabore sur un fondement entièrement nouveau, comme le résume W. Sanders[265], en illustrant cette refondation par l'exemple de l'étymologie de *chien,* typique de la différence entre l'ancienne et la nouvelle conception de l'étymologie, et développé ici avec ses références : l'Antiquité et le Moyen Âge n'ont ainsi jamais douté un seul instant que le mot soit à relier au verbe *canere* « chanter », par lequel le chien, en raison de son aboiement, est comparé à un 'chanteur '. Cette étymologie, de haute Antiquité, est d'abord attestée chez Varron : *Canes, quod latratu signum dant, ut signa canunt, canes appellatae, et quod ea voce indicant noctu, quae lateret, latratus appellatur* (*Lingua Latina*, VII, 32.) (*Canes* dérive de *canere,* parce que les chiens comme des trompettes (*ut signa canent*) alertent par leurs aboiements. *Latratus* (aboiement), de *latere*, parce qu'ils avertissent pendant la nuit ce qui est caché par les ténèbres). De même à propos de *Catulus* « petit chien » : *Catulus a sagaci sensu et acuto <ut Cato> Catulus ; hinc canis, nisi quod ut tuba ac cornu, aliquod signum cum dent, canere dicuntur, quod hic item in custodia et in venando signum voce dat, canis dictus* (*De lingua latina,* éd. Kent, V, 99) (Petit chien (*catulus*) vient de « sens pénétrant et aigu », comme les noms Caton et Catulus, de là le chien (*canis*). Mais peut-être, de même que l'on dit que les trompes et les cors « sonnent », l'appelle-t-on *canis* parce qu'il avertit de sa voix par un signal sonore quand

264 Cf. J. François : *Le siècle d'or de la linguistique en Allemagne, de Humboldt à Meyer-Lübke*, éd. Lambert-Lucas, Limoges, 2017.

265 « Durch die Erkenntnis und Regelung geseztmässiger Lautübergänge ist die Etymologie auf völlig neuen Grund gestellt worden » (Sanders, 1977, 43).

il monte la garde ou chasse).[266] Or, le rapport de *chien* à *canere*, n'est pas, dans l'Antiquité, limité à cet exemple de Varron : citant ce passage, M. Pierre, traitant de la catégorie sonore du *Carmen,* relève une autre attestation du rapport de *chien* à *canere,* en relevant dans le *De rustica* du naturaliste Columelle, *canorus*, « sonore », de la même famille, appliqué à un chien (Maxime 2016, II, 2B *Quand les bêtes chantent*, p. 42). Dans l'Antiquité, *canis* s'inscrit ainsi dans le réseau sémantique de *canere*, dans une étymologie achronique motivée. Elle se retrouve chez Isidore de Séville, parmi les étymologies héritées du Reate, par transmission directe ou indirecte,[267] à côté d'une étymologie historique par référence au grec : *Canis nomen Latinum Graecum etymologiam habere videtur : Graece enim κὐων dicitur. Licet eum quidam a canere latratus appellatum existimant, eo quod insonet ; unde et canere.* (*Etymologiae*, XII, 2, 25). Replacée dans sa filiation indo-européenne, l'étymologie de *chien* prend une toute autre dimension, sommairement esquissée par W. Sanders avec la mise au point de S. Gutenbrunner pour sa branche indo-germanique (Gutenbrunner 1960) : sur la base de comparaison des formes attestées dans les différentes langues indo-européennes, anciennes et modernes, est reconstruite une racine **kwo*, ancêtre des dérivés en grec, en latin, dans les langues romanes, celtiques, germaniques, où s'observe le passage de *k* > *h* dans les héritiers de l'indogermanique **kuon* en *hunt*, *hund* (observé dans *cornu* > *horn*) non sans difficulté pour rendre compte de certains formes, comme *canis*, précisément, objet d'hypothèses qui ne remettent cependant pas en cause son origine (Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* : discussion de la forme *can-* « surprenante » au regard des formes attendues en *c-*, comme dans les avatars celtiques, p. 92b). L'article *Dog* du *Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages* de C. D. Buck, en donne un résumé très condensé, (chapitre 3.61).

Cet exemple illustre au mieux les développements considérables de la philologie germanique du 19e siècle dans le domaine de l'étymologie. Le modèle allemand essaime à travers toute l'Europe, dans une *translatio studii* où la France joue un rôle tout particulier. P. Guiraud peut écrire ainsi : « L 'étymologie moderne a été fondée dès la première moitié du 19e siècle avec la grammaire historique et comparée. C'est en effet du moment où l'on a établi avec un minimum d'objectivité et de certitude l'histoire et le développement des différentes langues qu'on a pu reconnaître l'origine des mots et leur filiation. » (Guiraud 1964)

Encore faut-il y regarder de plus près, ce que fait G. Klaus en dégageant les apports majeurs de la romanistique à l'étymologie, qui s'est développée sur son terreau, en préliminaire à son étude sur les dictionnaires étymologiques du 19e siècle, pour conclure au total : « L'étymologie acquiert enfin ses fondements scientifiques à partir de la naissance des lois phonétiques historiques comme de la sémantique et de la dialectologie. Sans la naissance de nouvelles sous-disciplines scientifiques, la mutation de l'étymologie et les progrès dans la recherche étymologique du 19e siècle sont impensables. S'ajoute à cela que ces domaines servant de fondements pour l'étymologie étaient en général orientés vers l'histoire, et étaient

266 Le rapport erroné entre *catulus* et *canis* est relevé par Ernout et Meillet dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* : « L'absence d'*n* dans *catulus* exclut tout rapport avec *canis*, quoique les anciens aient lié les deux mots ». Suivent deux gloses de Pompeius Festus qui s'ajoutent à celle-ci (s. v. ***canes, canis***, p. 92, 2.

267 Sur cet héritage, cf. la thèse de V. Martino mentionnée supra. L'exemple est répertorié dans le Tableau des *loci paralleli*, p. 46, mentionnant aussi la présence de cette étymologie ches Cassiodore, dans son *Expositio in Psalmos,* 58, 7, 190K.

ainsi réunies des conditions idéales pour la discipline historique de l'étude de l'origine des mots. La confection de nombreux dictionnaires étymologiques du 19e siècle est ainsi à mettre en rapport avec le développement de la recherche étymologique et celle-ci est à son tour en relation avec la science naissante de la linguistique. » (Klaus 1985, 42). Ce que résume A. Zamboni, dans *L'etimologia* en évoquant les paliers complémentaires accomplis avec l'apport de Saussure, et les progrès de la linguistique synchronique : « Le saut qualitatif [de l'étymologie] se produit dans les premières années du 19e siècle, avec la fixation de la méthode historico-comparative reposant essentiellement sur les correspondances phonétiques et suit alors les développements de la linguistique, des formulations des neo-grammairiens aux découvertes de la géographie linguistique, jusqu'à Saussure, au perfectionnement de la linguistique synchronique et aux tendances les plus récentes. » (Zamboni 1976, 5)[268]

En France, dans la *translatio studii* évoquée ci-dessus, l'établissement de lois phonétiques sous le patronage de F. Diez, chef de file de la grammaire historico-comparative en Allemagne, principale source du Littré (cf. infra) et modèle premier de C. Brunot dans le premier volume de son *Histoire de la langue française* (Hafner 2006, 29), clarifie le chaos étymologique au profit de filiations rigoureuses excluant la polyphonie des interprétations : « Dès le moment où, grâce à une méthodologie axiomatisée, l'étymologie a prétendu retrouver une vérité historique, chaque unité lexicale n'a plus pu recevoir qu'une « bonne » étymologie : il n'y a plus eu de surdétermination possible comme chez Platon ou chez les médiévaux, ou chez les étymologistes indiens. » (Reichler-Béguelin 1991, 28).

Et G. Klaus de donner un panorama raisonné de la panoplie des dictionnaires étymologiques du français qui se sont échelonnés tout au long du 19e siècle, pour en dégager *in fine* la typologie et les évolutions à partir d'une sélection représentative des dictionnaires les plus importants, soit dans l'ordre chronologique Jauffret 1799, Roquefort 1829, Hauschild 1843, Busch 1846, Scheler 1862, Weiss-Haas 1864, Brachet 1870, Stappers 1885 :

– Sont distingués d'abord deux formes ou prototypes de dictionnaires, soit :
. les dictionnaires étant, dans leur essence, des dictionnaires généraux de la langue assortis d'indications étymologiques : Roquefort, Busch et Weiss.
. les dictionnaires spécifiquement étymologiques : Hauschild, Scheler et Brachet.
Stapper est à cet égard un dictionnaire mixte, par son double aspect : par sa conception, classant les mots par leurs étyma commandant la nomenclature, anticipant ainsi sur le *FEW*, dans ses rudiments du moins, c'est un dictionnaire étymologique ; mais c'est en même temps un dictionnaire de langue ayant la caractéristique d'un thesaurus (Klaus 1985, 204)
– Les progrès dans l'élaboration d'une étymologie romane scientifique ont des conséquences sur l'évolution de la méthodologie en lexicographie étymologique, comme en témoigne la comparaison entre les dictionnaires étymologiques de Rochefort et de Busch d'une part, et ceux de Brachet et de Scheler d'autre part : la conception systématique et exhaustive des familles de mots, régnant encore chez les premiers, et perpétuée en droite lignée par L. Clédat 1912 et L. Lebrun et J. Toisoul 1925, est abandonnée chez les seconds, largement inspirés

268 Ces lignes sont reprises presque mot pour mot, mais sans référence dans la nouvelle édition du Que Sais-je ? N° 1122, *L'étymologie*, 1988, par C. Brucker, dont J.-P. Chambon a relevé les multiples emprunts cachés et assez souvent déformés. (Compte rendu in *Revue de Linguistique Romane*, 53, 1989, 217-219). De même P. Swiggers, relevant que ce travail, dont il relève les emprunts cachés et les erreurs les plus graves, « pose un sérieux problème de propriété littéraire ». (Compte rendu in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 84, 1989, 114-116). On ne le citera ici que pour ses développements originaux.

des travaux de Diez[269], où émerge la conception moderne de l'étymologie, qui sera adoptée par Gamillscheg 1928, Bloch/Wartburg 1932 et Dauzat 1938 (Cf. infra).[270]
– D'autres progrès sont perceptibles dans la lexicographie étymologique du 19e siècle et ses prolongements au siècle suivant :
. le souci de donner toute leur part aux étymologies problématiques négligées jusqu'alors ou laissées en déshérence, en les discutant (Scheler) ou en signalant du moins leur origine inconnue (Brachet) sans hasarder des origines ou des rapprochements factices.
. la détermination plus exacte de l'étymon possible et des formes non écrites des mots, et la différence plus explicite entre mots héréditaires et mots savants, qualifiés d'emprunts. (Klaus 205-206)

En dehors des dictionnaires étymologiques spécifiques, il faut faire toute sa place à l'entreprise d'Émile Littré, dont le *Dictionnaire de la langue française* (1873-1877, *Suppléments* 1877), au départ un *Dictionnaire étymologique, historique et grammatical de la langue française*, transmet les acquis des travaux de Diez : il les vulgarise à l'épreuve de la somme des matériaux historiques qu'il a engrangés, au point que la rubrique étymologique du dictionnaire peut être considérée, comme « un réexamen critique, fait par un esprit cultivé, du dictionnaire de Diez », selon la formule de G. Roques, dans l'étude qu'il consacre à l'étymologie du célèbre monument lexicographique illustrant le rayonnement culturel de la IIIe République (Roques 1983, 373 et 1994, 403). Rappelant les principes méthologiques marqués par le positivisme, exposés par Littré dans sa célèbre Préface – *Comment j'ai fait mon dictionnaire* – et illustrés par l'examen de quelques articles exemplaires, G. Roques souligne le traitement isolé de chaque mot, hors de son champ lexical (Cf. infra, Annexe, l'article **castor**), l'omission des facteurs régionaux et diastratiques, mais aussi l'apport considérable des matériaux historiques engrangés par les dépouillements du lexicographe, souvent de première main, qui fournissent la base d'étymologies aux commentaires aléatoires et souvent périmés.[271]

---

269 A. Brachet, auteur d'une *Grammaire historique de la langue française* (1867[2]) et d'un *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française* (1868), est un vulgarisateur en France des travaux de Diez. Le dictionnaire d'A. Scheler, qui lui est supérieur, est tout entier fondé sur les travaux du même. (cf. G. Roques 1991, 266 et 267)

270 Comme le relève G. Klaus, Roquefort et Busch traitent dans un seul et même article des etyma tout à fait différents entre lesquels on ne peut établir aucun rapport en dehors d'une connaissance intime du latin. Les dictionnaires étymologiques illustrés par Scheler et Brachet se limitent à traiter dans le même article uniquement les mots remontant directement à une base française, les mots savants et les mots héréditaires étant traités dans des articles séparés, comme *parabole/parole, rédemption/rançon*, l'histoire de leur évolution étant tout à fait différente. La pratique de l'article cumulatif est encore illustrée au 20e siècle, dans la lignée de Rochefort, par les dictionnaires de Clédat et Lebrun/Toisoul, offrant de larges tableaux synoptiques des mots d'une même famille au sens le plus large. Dans son jugement critique du premier, A. Meillet épingle ainsi l'article *seul*, embrassant 42 mots, dont *absolu, consoler, désoler, soliloque, soleil*, etc. au regard de *seul*, dans Dauzat, entre autres, se caractérisant par le fait que chacun des mots cités plus haut a la fonction d'un mot-vedette et est la base d'un article spécifique : sous l'article *seul* sont traités les dérivés français *seulement, seulet, esseuler* ; sous l'article *désoler* les formes dérivées directement : *désolateur* et *désolation.* (Klaus 1985, 204- 205, citant Meillet 1926, 295 sq.) Cette distinction entre mots d'emprunt et mots héréditaires est une distinction majeure dans l'histoire du lexique français, marquée par les calques latinisants au regard des formes phonétiquement héréditaires, pendant les périodes de relatinisation en particulier, d'où l'énorme stock de doublets recensés par E. Reiner (Reiner 1980). Cf. aussi le *Dictionnaire des doublets...* d'A. Brachet, signalé *supra*.

271 Les étymologies de Littré sont jugées assez rapidement comme une somme remarquable de sources historiques, mais sans méthodologie, au regard du *Dictionnaire général*, dont il est question ci-dessous. Ainsi G. Raynaud, dans le compte rendu de ce dernier, jugeant que « le *Dictionnaire de Littré...* ne conserve plus

La documentation du Littré alimente le *Dictionnaire général de la langue française* élaboré par A. Darmesteter et A. Thomas, reprise parfois jusqu'à la caricature (cf. l'exemple de *castor* en annexe). Mais sa méthode est marquée par une conception très mécaniste des faits, où les mots sont des abstractions, comme l'observe G. Roques (Roques 1991, 268-69), explicité dans l'ouvrage posthume de Darmesteter dans son *Cours de grammaire historique de la langue française,* t. 3, *Formation des mots et vie des mots*, 159-161 :

> Nous connaissons les différentes sources du lexique. Les mots du latin populaire sont devenus les mots français correspondants par suite de changements de prononciation si réguliers qu'on a pu en tirer des lois absolues, les lois de la phonétique. Ce premier fonds s'est enrichi par voie de dérivation et de composition populaire, par formation savante, latine et grecque, par emprunts aux langues étrangères, de façon à accroître, dans des proportions énormes, le lexique primitivement modeste de notre langue. La recherche étymologique n'est qu'une partie d'une vaste enquête qui a pour objet de poursuivre dans leur développement historique toutes les formes de la langue...
> En résumé, la recherche étymologique doit être uniquement fondée sur des preuves tirées de l'histoire de la langue, et il faut que l'étymologie ainsi trouvée n'ait contre elle ni les lois de la phonétique ni celles de la formation générale des mots, qu'elle concorde avec le développement de la langue. L'apparition d'un mot est un fait historique qui doit être constaté par des preuves historiques.

Le divorce entre le signifiant et la réalité est en tout cas consommé avec la conception radicale de l'arbitraire du langage chez Saussure. « En refondant rationnellement l'ancienne théorie de l'arbitraire du langage, l'opposition tracée par Saussure entre langue et parole a permis de découper au sein du langage un objet susceptible d'une connaissance scientifique. L'arbitraire devient la condition de la valeur différentielle des signes, qui signifient les uns par rapport aux autres, et non, comme jusqu'alors, par rapport au monde, qu'on pense ce rapport sur le mode d'une convention référentielle ou d'une nécessité ontologique quelconque ; ainsi se trouvent séparés le monde des mots et le monde des êtres, *à la fois choses et hommes*. La science de la langue ne sera, en principe, ni une ontologie, ni un humanisme. Les signes ne tirent plus leur fonction que de leur valeur référentielle, non d'une aptitude à *représenter* leur référent, de quelque manière que l'on pense cette aptitude. » (Merlin-Kajman 46, note 284). La langue est donc loin d'être une simple « nomenclature » : « Pour certaines personnes, la langue, ramenée à sonr principe essentiel, est une *nomenclature*, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses […] Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots […] Elle laisse supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une opération toute simple, ce qui est loin d'être vrai. » (Saussure, *Cours de linguistique générale,* éd. Payot, I, §1, 97). Et S. Ullmann d'ajouter : « Entre le nom et la chose, il n'y a aucune connexion directe et immédiate […], le sens sert de relais entre le monde des noms et celui des choses », en faisant référence à la maxime scolastique *Vox significat mediantibus conceptibus* et la triade d'Ogden et Richards, sur laquelle bous reviendrons dans la conclusion (Ullmann 1952, 22).

Le *Dictionnaire étymologique du français* de Bloch et Wartburg ne manque pas de le rappeler dans sa Préface, au regard de la réanalyse motivante de l' 'étymologie populaire' : « En principe, il n'y a pas de lien entre la forme du mot et la notion qu'évoque le mot... Le signe linguistique est arbitraire ; la valeur qu'il a est due, non au signe lui-même, mais à une tradition. Si l'on a recours à un mot donné, c'est que tel est l'usage. » Propos illustré par l'exemple de *Le voisin vanne le blé*. « Ce caractère arbitraire, et par suite purement

---

dès maintenant d'autre mérite que le nombre et la richesse de ses exemples historiques. » (*Bibliothèque de l'école des chartes*, 51/1, 1980, 668).

traditionnel, du mot ne satisfait pas l'esprit des hommes qui emploient la langue ; ils réagissent souvent contre le fait que le signe linguistique ne s'explique pas directement. Ainsi, dans le cas indiqué, comme le vent, en enlevant les balles, joue un rôle dans le vannage, les gens du peuple tendent à dire : *le voisin vente son blé.* L'expression n'a pas grand sens ; mais on y aperçoit un effort pour échapper au caractère immotivé du signe. C'est ce qu'on appelle une 'étymologie populaire'. » (Bloch/Wartburg 1932, VIII-IX. Ce point sera largement développé ci-dessous)

Appuyée sur ces principes se développe, au 20e siècle, une lexicographie étymologique « moderne » illustrée par des dictionnaires de deux types : un dictionnaire de haute scientificité marqué par une conception nouvelle de l'étymologie, et les dictionnaires de vulgarisation qui ont pu peu ou prou s'en inspirer.

Le monumental ouvrage érigé par Walther von Wartburg, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes* sous son titre allemand, abrégé en *FEW* (Cf. FEW 1922-2002) – le *Dictionnaire étymologique du français : une représentation du trésor lexical gallo-roman* – classant les articles à partir de leur étymon attesté ou reconstitué, est en fait un dictionnaire étymologique du gallo-roman, rédigé, pour sa plus grande part, par son fondateur (1888-1971), pour être révisé dans ses deux premiers tomes, et continué par des collaborateurs et successeurs. Comprenant à présent 31 tomes et près de 17000 pages, il est à présent hébergé en ligne à l'ATILF de Nancy, qui en propose un accessus (descriptif et mode d'emploi), son utilisation bénéficie à présent d'un précieux outil de lecture, le *Guide d'utilisation du FEW (Französisches Etymologisches Wörterbuch*) accessible sur la Toile Ses structures sont aussi analysées en détail par E. Buchi (Buchi 1996). Comme l'indique la présentation de ce véritable *Thesaurus* gallo-roman, dans le *Guide,* cet « inventaire lexicologique exceptionnel, [qui] consttitue l'un des éléments sur lesquels repose la linguistique romane actuelle », s'efforce de rassembler toutes les données accumulées par la lexicographie du français, du francoprovençal, de l'occitan et du gascon, de leurs parlers dialectaux, de leurs argots et de leurs technolectes, tant dans leur état passé que moderne.[272] Les données, après analyse des évolutions phonétiques, morphologiques et sémantiques qui les ont marquées, sont classées, après les références précises aux sources, dans des articles qui décrivent et expliquent le développement depuis l'étymon jusqu'aux aboutissements contemporains dans toutes ses ramifications morphologiques et sémantiques. Est marquée ainsi d'une pierre blanche une conception nouvelle de l'étymologie mise en relief tant par A. Rey que par K. Baldinger, l'un de ses principaux contributeurs à la révision des volumes consacrés aux étymons inconnus. Le premier en relève l'originalité scientifique profonde par l'intégration, dans son champ d'étude, des familles de mots, loin de la priorité absolue accordée par les positivistes aux lois phonétiques, dans « l'histoire des relations entre signifiants et signifiés, celle de l'emploi du signe dans le procès social de communication et dans le fonctionnement de la désignation, ce qui fait intervenir la connaissance des référents (*Sachen*). » Dans le *FEW*, « la famille de mots réunie sous un article n'est pas seulement un ensemble graphique représentant des séquences phonétiques lexicalisées, mais un ensemble

272 L'usage du *Few* est tributaire du *Complément bibliographique,* publié en 2010 aux éditions EliPHI, dans la collection de la Bibliothèque de Linguistique Romane, Hors Série I, et de l'*Index* en deux volumes, publié en 2009, et désormais accessible en ligne avec la version PDF intégrale de l'ouvrage (<www.arilf-fr>). Le *Guide* contient : Historique du *FEW – Macrostructure – Microstructure – Lecture commentée de six articles – Ovrages complémentaires – La lexicographie romane au-delà du FEW – Perspectives de l'exploitation du FEW – Annexes et index.*

de signes caractérisés, au niveau signifiant et signifié, par une définition. La notion de famille de mots s'est enrichie par l'explication des relations entre signifiés. » (Rey 1971, 87) Dans ce cadre, chaque article est **structuré** par les relations morpho-sémantiques, les sources étymologiques et l'indication des interférences entre familles. (ibid., 104). Ce que souligne également K. Baldinger dans la première présentation des caractéristiques fondamentales du *FEW* (structures, buts, mode de consultation, enrichissements, auto-corrections, analyse des erreurs, amorçant les volumes complémentaires qu'il leur consacrera). Il rappelle, ici et ailleurs, que le *FEW* a ouvert la voie à une conception large de l'étymologie, non plus limitée à l'**étymologie-origine**, mais s'attachant aussi à l'**étymologie-histoire du mot**, replacée aussi structuralement dans le champ sémantique et onomasiologique de ses concurrents, selon les deux volets qu'il distingue, illustré par l'exemple de *coxa > cuisse,* qui ne se conçoit qu'avec ses rapports avec *femur* et **hanka*, ce qui se retrouve dans son adaptation vulgarisatrice, le *Bloch/Wartburg*, de même que dans la partie diachronique du *Trésor de la langue française.* (Baldinger 1974 et 1959) Et A. Rey de souligner en conclusion que le *FEW* se trouve à une « charnière épistémologique », portant en lui les bases de son propre dépassement (Rey 1971, 103). On peut ainsi le considérer comme le stimulant et premier moteur d'un renouvellement profond de la recherche étymologique qui se développe à la fin du 20e siècle et au début du 21e siècle, une **étymologie** recourant aux bases d'une lexicographie **dynamique** engrangeant des matériaux considérables, dûment datés et répertoriés. (Cf. infra).

À côté de cet ouvrage de référence, trois dictionnaires de vulgarisation font l'objet d'une présentation dégageant leurs caractéristiques essentielles dans Baldinger 1974 :

– le *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique* de Dauzat – Dubois – Mitterand (*DDM*, 1964) seconde édition revue et corrigée succédant au *Dictionnaire étymologique* d'A. Dauzat (10 éditions de 1938 à 1954), pourvu d'une large Introduction traitant de la « méthode étymologique » et assorti d'une *Liste des principales racines gréco-latines (pour les composés et les dérivés savants)*[273]. Le *DDM* est présenté par G. Roques, analysant la structure des articles et la bibliographie, pour en souligner leur ambition encyclopédique, le large regroupement par familles, au regard du Bloch/Wartburg, le souci de précision des premières datations, l'aspect schématique, en regard, des évolutions sémantiques. C'est cependant le second état d'un dictionnaire qui connaît une petite dizaine d'éditions constamment revues et augmentées, selon la même structure.

– le *Gamillscheg*, objet de deux articles complémentaires faisant état de sa seconde édition entièrement revue en 1969 (Merk 1874 et Pfister 1974). Le second, par M. Pfister, procède à une comparaison systématique, illustrée par les exemples de *cuisse* et de *huguenot*, et autres mots-témoins disposés en tableaux synoptiques, entre le Gamillscheg (abrégé en *Gam*), le DDM et le BW :
. datations, souvent imprécises dans le *Gam* ;
. définitions, souvent incomplètes dans le *Gam* ;
. indications bibliographiques, seules mentionnées dans le *Gam* ;
. indications sur l'histoire du mot, replacées dans une onomasiologie gallo-romane dans le *BW*, très limitées au mot d'origine dans le *Gam* ;

273 Dauzat accorde un intérêt particulier aux mots de formation savante. Sont parus depuis deux ouvrages consacrés aux racines du grec et du latin en français, qui ont un intérêt pratique pour l'étymologie de ce type de mots, où les créations sont nombreuses, dans les langues techniques en particulier : J . Bouffartigue / A.-M. Delrieu, *Trésors des racines grecques*, et *Trésors des racines latine*, Paris, Belin, 1981.

. dérivés, parcimonieusement retenus dans le *Gam* contrairement à ses propres principes d'admission ;
. emprunts : anglicismes, dont le tri est très serré – emprunts scientifiques et néologismes latins et grecs, dont la sélection très restreinte manque de critères objectifs dans le *Gam* ;
. dialectalismes, dont la norme d'admission est encore représentée par le *Dictionnaire Général* dans le *Gam*, au regard du *DDM* et du *BW* ;
. archaïsmes, enregistrant encore, dans la seconde édition, des archaïsmes datés du 19e siècle : sur les 57 pages examinées du *Gam*, 25 mots au minimum qui, en 1970 ne sont plus employés.
Au total, l'enquête systématique de M. Pfister confirme le caractère archaïsant et peu méthodique à plusieurs égards du *Gam*, déjà dénoncée dans le premier article (Merk 1974). Se singularisent, au regard de ces deux dictionnaires, les datations et surtout le traitement onomasiologique du BW, alimenté par les bases et la méthode du *FEW*, ce que souligne également J. Picoche à la même époque dans sa « Typologie de quelques dictionnaires étymologiques courants »[274] : « Sa grande originalité est plutôt d'ordre géographique. Il est le seul à sortir du cadre srtictement phonético-historique et à rapprocher *bois* non seulement de *boqueteau*, mais encore de *forêt*, et à opposer la répartition septentrionale *bois-forêt* à la répartition méridionale *lenha-bosc*, à laquelle s'ajoute à date récente le troisième terme emprunté à la langue d'oïl. Les aperçus, fondés sur la base solide du *FEW*, constituent assurément l'intérêt majeur de BW. » (Picoche 1971, 116)

J. Picoche elle-même s'inspire du *FEW* dans la conception de son *Nouveau dictionnaire étymologique du français* (Tchou 1971), repris dans la collection des dictionnaires Le Robert dans une série d'éditions et de rééditions. En témoigne l'article *bois* « ensemble d'arbres » (< *boscus* Xe s. et **bosca* empr. au germ. **bosk*) et l'ensemble de ses formes dérivées et composées (cf. *FEW*, 192b-210a s. v. ***bosk-**) et *bûche* (< lat. vulg. **busca*, neutre pluriel formé sur le germ. **busk* « tige de bois » qui a dû avoir aussi le sens de « forêt », comme le montrent certains exemples → cf. *FEW* 15/2, 24b-32a s. v. ***busk**). Avec la particularité de remonter « dans la préhistoire de chaque mot aussi loin que cela a semblé utile », i. e. jusqu'aux racines grecques et latines, et même aux racines indo-européennes, « dans deux cas : celui où des mots français, issus directement ou par emprunt de divers rameaux indo-européens (latin, grec, germanique ou celtique) peuvent être rattachés à une seule et même racine indo-européenne (voir par exemple les articles *maçon, rade*) ; en second lieu, celui, plus rare, où tous les mots de la famille étaient issus du latin, mais où, en latin même, cette famille avait donné naissance à des rameaux si divergents que seul le recours à l'indo-européen pouvait en montrer la cohérence initiale (par exemple les articles *paix, venin*). » (Introduction, éd. 1971, III. Cf. cependant infra, Sankèze 2006). Cette remontée à l'indo-européen deviendra plus large encore dans le *Dictionnaire historique de la langue française* d'A. Rey, qui mérite d'être évalué d'abord à l'aune d'un dictionnaire marquant un jalon important dans la vulgarisation d'une étymologie scientifique et le développement des recherches étymologiques collectives appuyées par les ressources électroniques, comme on le verra infra : le *Trésor de la langue française*, traitant de l'historique et de l'étymologie à la fin de ses articles.

274 Comparaison méthodique entre le DDR, le BW et deux dictionnaires étymologiques anglais et italien : C. T. Onions, *The Oxford Dictionary of English Etymology*, Oxford, 1967, et G. Devoto, *Avviamento alla etimologia italiana. Dizionario etimologico*, Firenze, 1968.

Conçu et dirigé d'abord par P. Imbs, puis par B. Quémada, le *Trésor de la Langue Française* (*TLF*), appelé à faire suite au *Littré*, appuyé sur la base de données *Frantext*, élaborée à l'ATILF (anciennement l'INaLF), qui couvre aussi les 16e et 17e siècles, et disposant des matériaux du *FEW*, présente au départ un projet initial vaste et ambitieux en matière d'étymologie. Le programme primitif, en effet tend à présenter une information critique de l'état actuel des questions d'étymologie en fournissant « une histoire sommaire des étymologies proposées pour chaque mot, y compris les étymologies manifestement erronées. » (Imbs 1971, Préface, XLIII). Ce programme est cependant réduit dès les premiers volumes, à quelques indications essentielles, non sans que soit envisagée un temps, par l'équipe en charge de la diachronie, la publication d'un *Dictionnaire d'histoire et d'étymologie* où seraient orchestrées ses recherches. Sa méthode est ses résultats sont analysés par R. Radermacher dans la partie de son étude consacrée à *La rubrique étymologie et histoire du TLF* (Radermacher 2004, 3. 3. 8, 453-482). Si la méthode de travail de l'équipe chargée de cette rubrique est un peu hétérogène et non critique en un premier temps, elle devient plus rigoureuse à partir des volumes 4 et 5. L'étude critique de R. Radermacher développe une comparaison raisonnée entre le *FEW*, le *BW*, le *TLF* et le *Dictionnaire historique* d'A. Rey, i. e. le *Robert historique*, appuyée sur un corpus sélectif et un tableau synoptique reprenant l'exemple de M. Pfister signalé ci-dessus.

Une première comparaison dégage les caractéristiques du *TLF* face au *FEW* et *BW* (478-492), soit, pour le *TLF :*

– un grand avantage du *TLF* pour le nombre d'entrées par rapport au *BW* ;
– les références plus précises et des citations plus sûres;
– des matériaux et des raisonnements nouveaux ;
– des progrès en matière de premières attestations (antédatations et postdatations) ;
– un travail pédagogique poussé ;
– une démocratisation d'une partie des données du *FEW* ;
– une meilleure prise en compte des onomatopées et des déonomastiques.

Au total, un grand pas en avant dans la vulgarisation du contenu du *FEW*, actualisé et enrichi par des hypothèses nouvelles.

La seconde comparaison touche le *TLF* face au *Robert historique* (482-492). Sont relevés dans ce dernier :

– les datations floues ;
– le large plagiat, exemples à des degrés divers, d'ouvrages antérieurs comme le *FEW*, le *BW* et surtout le *TLF*. Mais le *Robert historique* réalise, d'une certaine manière, le *Dictionnaire d'histoire et d'étymologie* évoqué ci-dessus, resté dans les limbes.

Au total, comme le précise plus tard E. Buchi, à propos du *TLF* informatisé dont il sera question infra, le *TLF*, dans sa partie étymologique et historique, est un **ouvrage charnière**, **passerelle entre la recherche et la vulgarisation** : « L'ensemble des notices étymologiques du TLF(i) constituent à ce jour le dictionnaire érymologico-historique français le plus complet. Et ce « trésor dans le *Trésor* se situe à la charnière entre la recherche et la vulgarisation : il synthétise les acquis de la recherche en lexicologie historique, et notamment ceux du FEW, dont il constitue une porte d'entrée privilégiée, mais il apporte aussi du neuf, en particulier pour ce qui est de l'étude philologique des premières attestations, domaine d'excellence de G. Roques, qui a dirigé l'équipe chargée de cette rubrique à partir de 1978. Par là le *TLF* se distingue du reste de la lexicographie française, qui se situe pleinement dans le domaine de la vulgarisation, et dont l'information historique provient, depuis la publication du

TLF et sauf exception tout à fait ponctuelle, exclusivement des notices étymologiques de ce dernier. » (Buchi 2005).

Une analyse plus précise du *Robert historique* dans sa première édition (1992), menée par G. Roques, confirme le large plagiat du *TLF*, souvent mot à mot, remontant en cascade au *FEW*, sans les vérifications qui auraient exigé le recours à des travaux postérieurs à cette source ou au *FEW*, et le recenseur, rappelant ses notes de lexicologie critique parues à ce jour, conclut son article par une longue liste de rectifications (Roques 1993). Ces imperfections n'obèrent pas, cependant, l'originalité de l'ouvrage, dont l'adjectif *historique* du titre dit beaucoup plus que le traditionnel *étymologique*, commenté, après G. Roques, par M.-J. Brochard, qui rappelle la conception d'A. Rey lui-même sur la vulgarisation, sous le signe de la *narrativisation*, mise en discours des données enregistrées dans les dictionnaires de spécialistes (Brochard 2010, 29) :

> Le vulgarisateur doit abréger et simplifier, il choisit ; il passe de l'abondance à la sécheresse, et quant au contenu, du raisonnement au récit. Cette narrativisation est analogue à celle de l'historien vulgarisateur qui, d'un travail critique sur des sources, doit extraire un récit, une « histoire », petite monnaie de l'Histoire. (Rey 1991, 300)

Ouvrage de vulgarisation bien comprise, donc, adaptant les matériaux étymologiques pour un public non spécialiste, l'ouvrage est une *chronique* de langage, au sens propre, loin de la traditionnelle sèche filiation étymologique, qui fait le compte rendu des usages dans le temps social.[275] Cette histoire retrace l'histoire des mots non plus dans une évolution isolante, mais dans une « onomasiologie historique » les replaçant dans leurs familles et leur champ lexical depuis leur origine, illustrée pour des mots importants, par des tableaux synoptiques : celui de CAPUT et son développement dans les langues romanes, suivi de l'évolution sémantique de CHEF et de ses dérivés (éd. 1992, tome I, 400-403) ; ou de *eau*, illustrant le champ lexical de l'*eau* dans l'ensemble plus vaste des langues indo-européennes (ibid. tome I, 643). L'article *père* est retenu par M. J. Brochard comme témoin de cette mise en perspective onomasiologique où le mot est au centre d'un système de valeurs : « Dans une première partie de l'article, l'origine donnée va bien au-delà du latin, puisque l'on remonte à l'indo-européen. La *valeur* est étudiée aussi bien dans la langue-source (*pater* opposé à *genitor*) qu'en indo-européen (le type désignait le dieu suprême), on introduit des mots apparentés (*patricien, patron*), on compare avec d'autres mots de la même famille (*mater, frater, familia*) et avec d'autres langues du même groupe (arménien, gothique, celtique), on observe également la spécialisation des types (type *pater* et type **alta*). On aboutit ainsi à une histoire relativement complète du mot *père* et de la notion de « père », une histoire socio-culturelle (1ère partie) et sémantique (2e partie). » (Brochard 2010, 30). Situer les mots latins ou grecs qui sont à l'origine du français dans leur famille étymologique originelle – ce qui n'est pas sans rappeler les études d'E. Benveniste – est d'un intérêt culturel évident, répondant au voeu exprimé par G. Roques (Roques 1993, 238 et 1981, 373-374).[276]

---

275 A. Rey est lui-même l'auteur de plusieurs monographies de mots, transfusées dans le dictionnaire (cf. *Révolution, histoire d'un mot*, Paris, Gallimard, 1989) et a tenu une chronique de langage prendant plusieurs années, sous le titre « Le mot du jour », sur la station de radio France-Inter, qui a connu une très large audience.

276 Dans un compte rendu par D. Slakta du journal *Le Monde*, habitué des chroniques placées sous le signe du « gai savoir », l'ouvrage est présenté comme un ouvrage de synthèse propre à satisfaire « l'honnête homme » : « L'honnête homme attendait une synthèse qui présente la rigueur des arguments sans renoncer aux agréments d'une lecture suivie. » Suit l'exemple de *lutin*, donnant une bonne image de l'entreprise conduite

Le dictionnaire d'E. Baumgartner et P. Ménard associe dans son titre étymologie et histoire – *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française* (Paris, 1996) – justifié dans la quatrième page de couverture : « Ce dictionnaire, qui contient l'ensemble du vocabulaire usuel et de nombreux termes techniques et rares, est conçu dans une double perspective : origine des mots et mise en valeur de leur évolution sémantique ». C'est, selon H. D. Bork, l'*étymologie histoire des mots* qui constitue une ligne de force du dictionnaire, pour succincte qu'elle soit, évoquant la vie des mots depuis le latin, dans leur champ onomasiologique et la richesse de leurs dérivations, de leurs syntagmes et locutions, sans compter la prise en compte de mots nouveaux au regard du *BW*. Cependant, le même recenseur y relève des incohérences dans le choix des étymons, non méthodique, et des erreurs ponctuelles. Et surtout, malgré le recours au *TLF*, cité dans l'Introduction parmi les sources majeures, les datations sont floues, référées aux siècles, et les articles ne sont pas sans enregistrer des données périmées, comme l'observe la brève notice du DEAFBiblEl, avec renvoi aux articles ABANDONNER et JASER.[277]

En dehors de ces adaptations vulgarisantes plus ou moins heureuses des avancées du *TLF*, dont on dressera le bilan ci-dessous, l'étymologie-recherche connaît avec P. Guiraud, une avancée originale qui rompt avec l'atomisme analytique historique ambiant. « Un des utilisateurs les plus constants et les plus admiratifs du *FEW* », et dans le prolongement de la « lexicologie à tendance structurale très affirmée » (Rey 1969, 104). P. Guiraud élabore en effet, au fil d'une douzaine d'années de recherches marquée par des articles essentiels, une étymologie structurale dont il rassemble les principaux éléments dans les *Structures étymologiques du lexique français* (Paris, Larousse, 1967). Sont dégagées, dans cette perspective, des structures fondamentales organisant les signifiés, non plus de façon contingente, mais selon des matrices ou modèles qui les motivent. Soit des structures morphologiques, illustrées dans la composition tautologique de nombreux verbes de formule V + V à l'origine de *bilboquet, billevesées, bouleverser, bousculer*, etc. (Chapitre I. 1)[278]. Soit des structures sémantiques, illustrées dans la nomination de l'animal tacheté, dont la base MAKK-, « meurtrir » (FEW, VI, 66), à l'origine de *maquereau*, tous les sens s'appliquant à des animaux, plantes ou objets tachetés, comme *groseilles à maquereaux* (Chapitre II.1). Soit des structures onomatopéiques, illustrées par TRIC, TRAC, TROC, TRUC, réalisations de la racine T.K., exprimant un « coup », comme *toquer*, ex. 62 (Chapitre III.1).[279]

Deux points importants caractérisent cette étymologie structurale, mis en relief par J.-P. Colin :

– Elle met en oeuvre, non plus une opposition binaire entre langue et parole, mais une distinction à trois niveaux, avec le niveau supérieur de *signifié de puissance* guillaumien, évoqué par Guiraud lui-même, où jouent des paradigmes de mots ayant des caractères morphologiques et sémantiques communs, génateurs d'effets de sens. D'où les prolongements

---

par A. Rey, suivi de plusieurs autres replacés dans la perspective historique du dictionnaire. (Slakta 1992, 30)

277 JASER, bien traité historiquement dans le TLF, est erronément daté du 12e siècle dans le *Dictionnaire étymologique et historique* de Baumgartner et Ménard. Sous la plume de F. Möhren, dans le DEAF électronique, est rappelée sa fausse première attestation : v. « parler en babillant » déb. 16e s. cf. FEW 4, 72b (v. AdamS 556n [*tazera* forme de *tarder*] du 12e s. passée de AdamL à GdfC 1040a et à DG 1345b, corrigée dès 1947 (FEW 4, 72b n. 1).

278 Ce procédé de formation fréquentative et augmentative emploie des radicaux de forme et de signification identiques, comme par exemple *culer + buter*, donnant *culbuter* (p. 12).

279 Exemples choisis dont le *TLF* signale les explications de Guiraud, mais reprises peu ou prou dans les autres dictionnaires étymologiques.

guillaumiens qu'elle inspire, dont un des exemples les plus marquants est celui de l'étymologie de *travail* par A. Sankèze (alias Eskénazi) : remettant en question l'étymologie traditionnelle **tripaliare* issu de *tripalium*, engrangée par le FEW[280], qui ne lui paraît assurée ni formellement ni sémantiquement, il propose comme étymon un **trabalium* issu de *trabs* – étymologie écartée par le FEW 13/2, 291b, note 12 – qui aurait engendré un **trabaliare*, d'où provient *travailler*, la finale de ce **trabalium* étant empruntée au contigu *tripalium.* Et d'éclairer cette étymologie par le recours à la structure de base marquant une solution de continuité :

> *Trabs* est un produit de la base étymologique à dentale et labiale, <T(r)P>, qui marque la solution de continuité. Le terme, qui désigne la poutre, c'est-à-dire un tronçon sur la continuité « bois », est associé à l'idée de rupture, comme *bûche, planche, poteau* et *pioche*, qui ont engendré *bûcher* et *plancher, potasser* et *piocher.* La base « dentale-labiale » à laquelle sont rattachés *trabs* et *travail* figure dans un certain nombre de mots qui déclarent l'annulation d'un état initial d'intégrité, de non-changement, de libre disposition de soi : **tr***i***b***ulation* et **t***u***rb***in*, **tr***em***p*er* (par exemple dans « vin trempé d'eau »), **tr***i***p***oter*, **tr***em***b***ler*, **tr***im***b***aler*, **t***a***r***a***b***uster*... et avec une variante nasalisée du second élément, **t***ou***rm***enter* et **tr***i***m***er*. A *travail* est donc associée l'idée de blocage, d'astreinte, d'*en***tr***ave.* » (Sankèze 2005, 12)

Avec le risque inhérent à ce type d'explication de poser un signifié de puissance... trop puissant avec la notion solution de continuité embrassant une collection indéfiniment extensible de racines bilittères (Cf. aussi, dans le même sens, Eskénazi 1988)
– Elle remet en cause l'arbitraire du signe, particulièrement dans les « rétro-significations », où « le signifiant mène au sens et celui-ci à son tour actualise les propriétés acoustiques ou cinétiques de la forme phonique. » (Guiraud 1967, 66).[281] De façon plus large, les structures de catégories lexicales, i. e. de paradigmes de mots ayant des caractères morphologiques et sémantiques communs, témoignent d'une motivation de proto-morphismes et proto-sémantismes que met en relief l'étymologie structurale, loin de la « chronophilie » habituelle, se déroulant sur le plan du fonctionnement démotivé du langage. Et J.-P. Colin de relever, *in fine*, chez P. Guiraud, une phrase éclairante, unissant la structure motivée à l'usage arbitraire : « Le langage apparaît comme arbitraire au niveau de l'usage (au moins de l'usage non stylisé) et comme motivé au niveau du système. » (Colin 1969, 122-123, citation de Guiraud 1967, 200). On verra ci-dessous d'autres échos des travaux de Guiraud dans « l'étymologie sociale » telle que la définit Maurice Tournier, et l'on développera largement les considérations sur l'usage qu'on peut appeler « stylisé » de l'étymologie.

Après G. Roques, orchestrant dans un schéma la représentation en quelque sorte généalogique des étymologistes et lexicographes du domaine français à l'issue de son panorama d'un siècle d'étymologie française (Roques 1994, 410-411), l'on peut dresser un bilan élémentaire de cet aperçu des entreprises lexicographiques consacrées à l'étymologie au cours du 20e siècle.

Se dégage d'abord une sorte d'**archétype** de la lexicographie étymologique comportant les éléments obligés examinés ci-dessus dans les enquêtes de M. Pfister et de R. Radermacher : nomenclature, étymon, datation, histoire des mots retracée dans la longue durée ou l'époque de l'étymon retenu (*etimologia remota* de l'indo-européen ou *etimologia*

280 FEW, 13/2, s. v. **tripaliare* note 2, excluant *trabs.*

281 Cf. les racines bilittères T.K., B.B., B.P., auxquelles correspondent les catégories sémiques du « coup », des « lèvres glonflées », etc. génératrices de catégories lexicales, tout au moins en français. (Colin 1969, 121-122).

prossima du latin, entre autres), replacée dans leur champ sémantique (dont la dérivation) et/ou leur champ lexical. En la matière, le *TLF*, avec ses notices étymologiques et historiques reste une référence incontournable, un ouvrage charnière entre la recherche et la vulgarisation plus ou moins mise à profit par les dictionnaires étymologiques qui traitent ces éléments avec différents dosages, comme on l'a vu, mais en dehors de l'apport original de P. Guiraud, ouvert à des prolongements foisonnants l'étymologie-recherche a-t-elle progressé au cours dans la deuxième moitié du 20e siècle ? Elle connaît en tout cas, à l'orée du 21e siècle, une véritable révolution mettant en question des éléments que l'on croyait pérennes et fondant l'étymologie sur des bases nouvelles, sous l'égide de l'ATILF.

6. La « nouvelle étymologie-recherche »

L'étymologie-recherche, comme la lexicographie dans son ensemble, prend, depuis la fin du 20e siècle, un essor nouveau marqué par deux composantes fondamentales, qui se complètent et se conditionnent : la recherche en équipe et le recours à l'informatique, permettant une étymologie évolutive ouverte aux progrès générés par cette recherche.
Ces deux composantes sont à l'oeuvre dans deux programmes en cours dans le cadre de l'ATILF.

6.1. Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*)

Présenté par E. Buchi en 2005, le projet TLF-Étym se propose de réviser progressivement les notices intitulées « Étymologie et histoire » que contiennent les articles du *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) reprenant le *TLF*, présenté sous forme de cédérom et accessible à présent sur le site de l'ATILF. La directrice de l'ATILF, et coordinatrice de l'axe de recherche « Histoire de la langue » jusqu'en 2012, y dresse trois constats motivant le projet :
– la spécificité scientifique du TLFi, à la charnière entre la recherche et la vulgarisation (cf. supra) ;
– le caractère éminemment progressif de la recherche scientifique, indéfiniment perfectible : ses avancées doivent se répercuter dans le TLFi, dont la position centrale dans le paysage de la recherche mondiale en lexicologie historique est à conforter ;
– le champ des possibles qui s'ouvrent à la lexicographie contemporaine grâce à l'outil l'informatique, facilitant les corrections et les mises à jour, avec le concours de contributeurs attentifs. (Buchi 2005, 569-70)
Le cadre méthodologique étant, selon K. Baldinger, « la biographie du mot » (Baldinger 1959, 239)
Sous le titre «Initiation à l'étymologie » à travers le projet TLF-Etym, une démonstration détaillée en est développée dans un atelier de découverte lors de la journée de rentrée du laboratoire ATILF des 13/14 septembre 2004, repris dans un séminaire du 21 janvier 2005, accessible sur le site. Elle est illustrée par l'exemple de *chauve-souris*, dont l'étymologie traditionnellement admise est revue grâce à la comparaison avec les formes dialectales, mise en relief par M.-G. Boutier, avec remotivation sémantique (Boutier 1992)[282] :
– L'étymologie traditionnellement admise de fr. chauve-souris est le latin CALVUS adj. "chauve" + latin SŌRĪCEM subst. fém. "souris" latin *calva sorix* (attestations des 8e/9e siècles) [composé adjectif + nom] [évolution phonétique régulière] > fr. *chauve-souris*.

282 Un des processus les plus courants de l'étymologie dite « populaire » explorée ci-dessous.

– L'étymologie revue de fr. *chauve-souris* grâce à la comparaison avec les formes dialectales donne l'ancien bas francique *KAWA subst. fém. "choucas" + latin SŌRĪCEM subst. fém. "souris" [composé nom + nom] français prélittéraire *choue-souris* [état représenté par le wallon *tchawe-sori*] [attraction paronymique remotivation sémantique] forme latinisée *calva sorix* (attestations des 8e/9e siècles) [composé adjectif + nom] [évolution phonétique régulière] > fr. *chauve-souris*.
On trouvera ci-dessous en annexe la version de l'article révisé de *castor*.

Le renouvellement méthodologique est cependant, bien plus qu'une révision, ancrée dans l'immense chantier de la lexicographie évolutive, mais un véritable changement de perspective s'appuyant sur la méthode historico-comparative au rebours de la démarche essentiellement philologique recherchant l'étymologie-origine, exposé par G. Pétrequin (Pétrequin 2005) et affiné par G. Pétrequin et M. Andronache, à propos de l'étymologisation du lexique héréditaire. Remettant en cause la notion même du latin dit « vulgaire », artefact objet de sérieuses réserves depuis les travaux de M. Banniard en particulier[283], et renonçant à la conception graphocentrique de l'étymologie du lexème héréditaire, la méthode, inspirée par J.-P. Chambon (Chambon 2007), le définit avant tout comme un mot « oral » qui s'est transmis verbalement pendant des siècles jusqu'au moment où il apparaît fortuitement dans des sources écrites, sous une ou plusieurs formes approximatives de sa réalisation orale. Il s'agit alors, pour l'étymologiste, de procéder à la reconstruction interne de formes protoromanes orales qui forment autant d'étymons communs à la plupart des langues romanes attestées à l'époque historique : la forme ancestrale d'un lexème héréditaire, étant elle-même de nature orale, est donnée alors sous sa forme orale reconstruite, que marque l'astérisque, appelé à cette nouvelle fonction, au lieu de sa fonction traditionnelle marquant le caractère non textuellement attesté d'un lexéme (Pétrequin & Andronache 2010, 1167-68).

La méthode est illustrée par trois exemples d'étymologie-reconstruction appuyée sur le large éventail des données romanes disponibles, révisant les articles antérieurs du *TLF*, *claie, alose* et *bigler*, chacun de ces lexèmes illustrant un cas différent et se distinguant aussi par le degré de certitude auquel on peut atteindre : pour *claie* est reconstruite une forme ancestrale orale */'kleta/, dont le français *claie* (mais aussi le francoprovençal *cleya*, l'occitan *cleda*, etc.) constituent autant de continateurs réguliers. La comparaison avec les langues celtiques permet en outre de supposer un ancêtre commun, dont le gaulois **kleta* est lui-même un représentant, ce lexème étant emprunté, à l'époque protoromane, par divers parlers de la Romania. Pour *alose* est reconstituée une forme orale protoromane */a'lausa/, confirmée par la forme écrite latine, rencontrée chez Ausone, mais qui ne peut s'appuyer sur d'autres corrélats dans les autres parlers celtiques, ce qui rendrait l'hypothèse d'une origine gauloise peu probable.[284] Pour *bigler*, contrairement à son étymologie remontant directement à un supposé « latin populaire » **bisoculare*, est reconstruit un étymon */bi'sOklU/, conservant le groupe /-kl-/ contrairement à l'évolution attendue en /-skl-/ > /-sl/ (cf. *misculare* > af. *mesler* > *mêler*), ce qui pourrait impliquer une formation accomplie dans la frange méridionale de l'aire d'oïl, confirmée par le traitement de /-skl-/ en /-kl-/ et les données géolinguistiques dialectales. Résumés dans des articles orchestrés par différents collaborateurs du projet, l'étymologie de ces trois témoins – de la reconstruction la plus sûre à celle la plus probable – « opère, dans tous les cas l'intégration, de la manière la plus économique... de toutes les données romanes »,

283 Cf., entre autres, *Du latin aux langues romanes*, Paris, Nathan, 1997.

284 Contrairement à son enregistrement comme lexème spécifiquement gaulois par P.-Y. Lambert : ***alose***, « sorte de poisson » (Ausone) : prov. *alauso*, esp. *alosa.* (*La langue gauloise*, Paris, éd. Errance, 1997, 186).

à travers les corrélats des différentes langues, dialectes et patois de l'aire gallo-romane. (ibid., 1172).

C'est dire, en d'autre termes, que la linguistique historique française a tout à gagner à se couler dans le moule roman, comme le suggèrent encore, preuve à l'appui, un collectif de chercheurs affiliés à l'ATILF, sous le titre « Quand la linguistique française ne saurait se faire que romane : du neuf dans le traitement du lexique héréditaire ». Remettant en question «l'étymologie-origine » procédant par sauts discontinus, les auteurs redéfinissent le concept d'étymon et en suivent le destin à travers les exemples des trois lexèmes *charme*, *faire* et *foin* dans sept dictionnaires étymologiques témoins du seul français : Gamillscheg (1928[1]-1969[2]), Bloch et Wartburg (1932[1]-1968[5]), Dauzat, Dubois et Mitterand (1938[1]- 2001), Picoche (1971[1]-2002), *TLF* (1971-1994), le Robert historique (1992[1]-1998[2]), Baumgarner et Ménard (1996). Aux variables hétérogènes et aussi arbitraires des formes reconstituées des étymons de ces témoins, les attribuant à un latin « global » indéfini ou au latin dit « vulgaire », dont est rappelée l'ambivalence (cf. ci-dessus), sont proposées dans tous les cas des étymons reconstruits du protoroman, ancêtre commun des langues romanes dans leur ensemble. Pour *foin*, à l'origine du mot et de ses cognats sont posées deux bases étymologiques parallèles : */'Φen-u/, à l'origine des formes romanes à l'exception de l'italien, du frioulan et du sarde, ayant comme étymon /'Φɛn-u/ impliquant */Φain-u/ comme ancêtre commun. Pour *charme,* deux points de départ sont proposés, distingués par leurs traits phonologiques et morphologiques : */'karpinu/ substantif masculin, et */'karpina/ substantif féminin, maintenu dans la zone conservatrice du franco-provençal. Pour *faire*, objet de multiples hypothèses de reconstructions arbitraires à partir de *facere/fare*, est reprise la proposition de Buchi 2009, exemplifiant le DÉRom (cf. ci-dessous) : une base primitive */'Φak-e-re/ et une base syncopée /'Φ-a-re/ issue de celle-ci, due à la fréquence du verbe, verbe polysémique au point de départ comme transitif au sens de « poser, placer », et intransitif au sens de « se rendre, se placer », se restreignant au seul sens de « faire » dans les langues romanes. (Buchi, Chauveau, Gouvert, Greub 2010). A l'issue de la confrontation, les quatre chercheurs concluent que «l'analyse des trois articles-témoins des sept dictionnaires étymologique consacrés au seul français ne remplit pas d'espoir » et fait même de l'étymologie une « science régressive »[285] : « l'étymologie française a besoin d'être refondée et cette refondation doit se faire dans le cadre de la linguistique romane. » (ibid.).

La révision des étymologies des mots d'emprunt du *TLF* a conduit, d'autre part, à affiner les principes méthodologiques de leur étude en corrigeant les confusions non exceptionnelles entre mot héréditaire et mot emprunté, dont sont cernées les strictes définitions. (Andronache et Steinfeld 2011)[286] Au lieu des distinctions traditionnelles d'emprunts du *TLF*, aux périodisations sujettes à de trop subtils distinguos, est retenue, dans la classe morphologique des transferts linguistiques, sous-classe des emptunts au latin, une seule

285 Que dire, en ce sens du *Littré Étymologies*, Paris, Garnier 2015, « établi à partir de l'édition mise à jour de l'oeuvre d'Émile Littré, qui peut être considéré comme « l'inventeur » de cette science », selon l'Introduction d'Etienne de Montéty ? Le *Dictionnaire étymologique* qu'il contient dans sa première partie est d'une rare indigence, réduit à sa plus simple expression, sans aucune date et parfois même sans la définition élémentaire de l'étymon supposé.

286 Le mot héréditaire est une « unité lexicale transmise par tradition orale ininterrompue et ayant subi, de ce fait, tous les changements phoniques qui caractérisent cette langue », et donc nécessairement un mot oral présenté en notation phonétique avec astérisque signalant un étymon reconstruit (ibid., 152, rappel de la définition de Chambon 2010, 62). Le mot emprunté est « une unité lexicale introduite d'une langue dans une autre, ayant une existence plus scripturaire qu'orale », sujet à des modifications minimales. (ibid.). S'opposent ainsi *hospitalem* > *hôtel / hôpital*, illustrant un phénomène très fréquent de doublets en français (cf. supra).

distinction entre le latin seul (= de l'Antiquité), 3e siècle av. J.-C. – 600) et le latin médiéval (600 – 15e siècle), ces deux variétés du système latin se distinguant :
– sociolinguistiquement (langue vernaculaire vs. langue véhiculaire) ;
– diachroniquement (avant/après la naissance des langues romanes : avant 600 vs. après 600) ;
– diaphasiquement (totalité de l'éventail diaphasique vs. situations de communication « hautes » qui représentent la communication des connaissances, des idées, des échanges intellectuels (ibid. 155-156).
Sont envisagés, dans ce cadre, trois cas typiques possibles, illustrés par des exemples :
– Emprunt clair au latin de l'Antiquité : exemple de *différer* à travers la traduction d'un texte latin par voie directe à ce latin, ou de *laconique* emprunté au latin *laconicus* (1372/1374).
– Emprunt clair au latin médiéval selon trois conditions possibles :
. si l'étymon est créé en latin médiéval (dérivé, emprunt à une langue vernaculaire) ;
. si l'étymon développe un sémantisme secondaire (inconnu du latin de l'Antiquité) en latin médiéval ;
. si l'étymon possède en latin médiéval une particularité morpho-syntaxique inconnue du latin de l'Antiquité.
Ce cas, et ses variantes, sont illustrés par les exemples de *temporel*, dont le sémantisme secondaire « revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice » se développe en latin médiéval ; et celui de *obole* présantant deux homonymes diachroniques : « petite pièce de monnaie », emprunt au latin médiéval *obolus, -a, -um*, masculin puis féminin, et nouvel emprunt chez les humanistes de la Renaissance au latin *obolus* subst. masc. « obole, monnaie grecque ».
– Cas indécidable, qui demanderait une mise au point complémentaire : celui de *défectif*, connaissant deux voies d'emprunt : à partir de l'Antiquité *defectivus* chez des auteurs comme Augustin (sens général) et Donat (sens grammatical), et dans des contextes savants en latin médiéval.
Qu'il s'agisse des emprunts ou des mots héréditaires, le projet TLF-Étym par l'équipe de l'ATILF, résumé et illustré encore par N. Steinfeld (Steinfeld 2013), a ainsi orchestré un renouvellement méthodologique drastique, riche de résultats, qui a permis la révision de de plus de 450 notices du TLFi, accompagnée de près de 3350 notices bibliographiques, accessibles sur le site.

L'étymologie-recherche du français, menée dans le TLF-Étym en particulier, peut aussi s'appuyer sur les ressources en ligne de deux ouvrages lexicographiques, appartenant à la nouvelle génération de la lexicographie évolutive, en devenir permanent, révisables et consultables :
– le *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, somme de haute tenue scientifique embrassant la période de 842 jusqu'au milieu du 14e siècle, en ligne dans le DEAF électronique ;
– le *Dictionnaire du Moyen Français,* dictionnaire électronique embrassant la période de 1330 à la fin du 15e siècle, en ligne sur le site de l'ATILF, qui en donne la présentation détaillée (www.atilf.fr/dmf).

Comme on l'a déjà mentionné ci-dessus, la démarche méthodologique reconstructiviste et comparative est à l'origine du *Dictionnaire Étymologique Roman*, le *DÉRom*, dont le TLF-Étym peut apparaître comme « son parallèle, voire son aîné » (Buchi & Schweickard 2009, 102), destiné à remplacer le monumental *Romanisches Etymologisches Wörterbuch,* le *REW*

de W. Meyer-Lübke dans sa troisième édition. Le projet initial, animé par une équipe internationale de romanistes, est présenté dans ses grandes lignes par E. Buchi et W. Schweickard à travers une analyse contrastive avec son illustre ancêtre (ibid. 2009) :
– Principe méthodologique de base : le DÉRom s'inscrit dans le projet de reconstruction du protoroman pour sa composante lexicologique, à côté de ses composantes morphosyntaxiques, explorées par R. de Dardel (1996) ;
– Nomenclature : le DÉRom ne prend en compte que le lexique héréditaire roman, laissant à la lexicographie idioromane, i. e. consacrée aux différentes langues romanes prises isolément, le traitement du lexique non-héréditaire, comme l'illustre le TLF-Étym ci-dessus : ne sont donc pris en compte que les étymons panromans avérés, qui représentent le protoroman commun.
– Lemmes étymologiques : reconstruits « sur la base de la comparaison entre formes orales affines, c'est-à-dire dont on a montré qu'elles étaient reliées par un ensemble de correspondances phoniques régulières » (Chambon 2010, 64)[287] ; d'où l'emploi de l'astérisque, comme dans le TLF-Étym, pour indiquer qu'ils ont été trouvés par la méthode de la grammaire comparée-reconstruction appuyée sur la base de la comparaison entre corrélats romans, au premier chef « les corrélats du latin écrit, constituant l'immense majorité des lemmes étymologiques censés relever de l'ancêtre commun des langues romanes. » (Buchi et Schweickard 2009).

Depuis son lancement, le DÉRom a connu un développement considérable, sous l'impulsion de ses maîtres d'oeuvre. Une des Tables Rondes du 26e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes de Valencia en donne une nouvelle présentation programmatique, illustrée par l'exemple de l'étymologie de */'**karpIn-u**/ au regard de l'article *carpinus* du *REW* (*charme*, arbre de la famille des bétulacées), offrant un changement de genre masculin et une remorphologisation */'**karpIn-a**/. Non sans entraîner un débat méthodologique animé dans les colonnes de la *Revue de linguistique romane*, dans le cadre d'une Tribune libre (Vàrvaro 2011 et Buchi/Schweickard 2011)[288], polémique retracée par Y. Greub entre les partisans des lemmes reconstruits et les lemmes « latins » (Greub in Buchi & Schweickard 2014, cf. infra). Une importante contribution d'E. Buchi conforte les avantages de la méthodologie comparative du DÉRom au regard des articles des dictionnaires étymologiques scientifiques classiques, le *REW*, le *FEW* et le *Lessico etimologico italiano* (*LEI*), sur la base des 73 articles publiés à cette époque (Buchi 2014). Elle y met en relief les apports de la reconstruction protoromane comparée à la méthode traditionnelle :
– dans l'établissement des propriétés phonologiques des étymons : absence d'oppositions de quantités, présence de l'accent lexical, réduction d'un phonème hypothétique */u/ dans le cas de *battuere/ batt(u)ere* au profit de */*'batt-e-*/[289] > *battre* en français.

287 Cf. l'exemple de l'étymologie de *claie*, ci-dessus, à comparer avec REW[3] 1988 *clēta*.

288 Critique du principe retenu par les auteurs du *DÉRom*, qui « prenant ses distances avec le classicisme et le graphocentrisme des dictionnaires étymologiques romans actuels... entend se mettre au service ce la reconstruction du protoroman » (Buchi et Schweickard 2008, 352), « comme si le protoroman était un donné de fait et non une hypothèse non discutée et indiscutable » (Varvaro 2011, 300). Et caractère réducteur, par essence, de la reconstruction comparative qu'il implique : « La recontruction comparative est inexorablement conduite, par sa propre logique interne, à la *reductio ad unum.* » Autant de malentendus levés par les promoteurs du DÉRom, dans leur réponse, portant plus largement sur sept points critiques soulevés par Varvaro (Buchi et Schweickard 2011).

289 Pour les verbes, le DÉRom retient des unités lexicales et non des infinitifs.

– dans l'établissement des propriétés sémantiques des étymons, où la reconstruction permet de rectifier ou d'affiner le sémantisme des étymons polysémiques, comme dans le cas de *anima*, dont les sémèmes « vent » et « souffle » retenus par le *LEI*, sans continuation dans les parlers romans, sont dus au fait qu'il sont rattachés à *anima* en latin classique (ibid., 264).
– dans l'établissement des propriétés morphosyntaxiques des étymons, où la reconstruction protoromane peut se révéler plus puissante que la méthode traditionnelle, « prisonnière de la description du latin fournie par les dictionnaires », comme dans le cas de */'kresk-e-/ « croître », où elle permet d'ajouter un emploi transitif à l'emploi intransitif seul retenu dans la lexicographie classique, ou dans celui du féminin */'Φame/ « faim », que « la méthode comparative incite à analyser comme issu d'une recatégorisation secondaire et à reconstruire comme protoforme originelle, notamment sur la base du cognat sarde, le neutre */'Φamen/ » (ibid., 266).
– dans l'établissement d'étymons dépourvus d'un corrélat en latin écrit, où la méthode reconstitue des étymons trop souvent rattachés au modèle latinisant, comme dans le cas de *montagne* < *mŏntanea* donné par le *REW*, au regard de l'étymon protoroman reconstruit */mon't-ani-a/ s. f. «région montagneuse ». (ibid., 267-270)
Au total, conclut E. Buchi, « les langues romanes sont des langues comme les autres dans le sens où, au moins dans le domaine de l'étymologie, le recours à la reconstruction comparative est aussi indispensable pour elles qu'il l'est pour n'importe quelle autre famille ou branche linguistique du monde. La déclinaison étymologique entre résultats fournis par la méthode fondée sur les données du latin et résultats fournis par la méthode comparative est bien réelle, que ce soit dans le domaine phonologique, sémantique ou morphosyntaxique, et on peut même y adjoindre – ce qui constitue sans doute le résultat le plus surprenant de [l]'étude – le cas particulier des étymons dépourvus d'un corrélat en latin écrit de l'Antiquité. » (ibid., 271) Ce latin, loin d'être exclu de la démarche étymologique, apportant aux étymons protoromans reconstruits le précieux témoignage de ses corrélats.

Sous la direction de ses deux maîtres d'oeuvre, un riche ensemble de contributions confirme et affine les approches méthodologiques et les progrès de l'entreprise du *DÉRom* (Buchi & Schweickard 2014), dont on retiendra les principaux éléments, mis en relief par R. Garnier, qui en souligne le «renversement épistémologique majeur », qualifié même de « copernicien », et sa « perspective heuristique innovante » (Garnier 2015, 234 et 239) :
– le rappel de la polémique mettant en question l'option méthodologique de l'entreprise, allant jusqu'à conclure à l'inutilité de reconstruire le protoroman ;
– la place à accorder à la phonologie du latin lui-même, sous sa graphie, selon J. Kramer, « qui dissimule, sous sa graphie traditionnelle, des traits phonologiques largement méconnus des latinistes et des romanistes » (Kramer 289-298 et Garnier 235) ;
– la reconstruction phonologique du protoroman, voyelles, consonnes et phonétique combinatoire par X. Gouvert (Gouvert 61-128) ;
– la reconstruction sémantique, dérivationnelle et suffixale (Chauveau 199-210; Heidemeier 211-246)
– les premiers articles, au nombre de 100, objets de remarques additionnelles du recenseur (Garnier 237-238).
Lequel souhaite que l'équipe du *DÉRom* entreprenne d'explorer par le détail la richesse de la variation linguistique en latin, objet par ailleurs d'une importante mise au point de J. N. Adams (Adams 2013).

À l'étymologie-recherche savante, objet d'une recherche rationnelle et systématique, s'appuyant sur des lois phonétiques et sur la connaissance érudite des langues, et ses aboutissements lexicographiques, orchestrée à présent par des équipes de chercheurs dûment patentés, semble s'opposer une étymologie spontanée ou non, cherchant le sens des mots non plus « verticalement », dans une remontée à un étymon reconstruit ou non, mais « horizontalement », en raison d'associations spontanées ou calculées entre des mots du lexique présentant une analogie phonétique, aussi ténue soit-elle, source de remotivation d'un lexème.[290] Ce sera l'objet du prochain chapitre.

7. L'étymologie et les voix du signe : étymologie « populaire », philosophique et poétique, et transgénérationnelle

7.1. L'étymologie dite « populaire »

La conception médiévale de l'étymologie, et plus particulièrement la pratique de l'*expositio*, a des rapports étroits avec ce que l'on appelle l'étymologie populaire qui, en réaction contre l'arbitraire du signe, prétend établir spontanément, entre la dénomination et le référent une adéquation, et/ou opère entre les signifiants des rapprochements par analogie formelle à des fins explicatives.

Les deux conceptions répondent tous deux à un besoin de motivation souligné par K. Baldinger : «Il existe une différence frappante entre l'immotivation des mots primaires et le besoin de motivation permanent chez l'homme. La preuve de ce besoin de motivation spécifiquement humain est fourni par les étymologies populaires. » (Baldinger 1984, 10) Désir de transparence donc, au regard de l'arbitraire du langage : « L'étymologiste populaire » veut avec force, « mais avec un succès inégal, que les sons dont il use soient doués par eux-mêmes de sens, et que le moindre mot soit transparent.» (Paulhan 1987, 70)

Le rapprochement est opéré par F. X. Wutz dans son *Onomastica sacra* quand il oppose la conception moderne de l'étymologie à la conception antique : « On appelle étymologie, au sens scientifique (moderne), l'établissement du sens d'un mot sur la base de sa forme relativement la plus ancienne. Est ainsi requis : le retour à la forme la plus originelle du mot, la mise au jour de l'héritage linguistique (originel) correspondante et son application au mot concerné en se fondant sur les règles grammaticales (originelles) appropriées. » (Ceci dans une conception étroite de l'étymologie, largement dépassée depuis, comme on l'a vu ; cf. K. Baldinger reprenant la définition de W. von Wartburg, in Baldinger 1984, 247). « Daneben ist uns auch ein Begriff « Volksetymololgie » geläufig, wonach ein Wort – ohne Rücksicht auf die älteste Form – nach dem lebenden Wortschatz und den geltenden Sprachregeln erklärt wird. Der letzteren Art neigt das etymologische System zu, das von den Alten gehandhabt wurde. » (Wutz 1914, 347). Mais c'est surtout R. Guiette qui a souligné ce lien à partir d'interprétations étymologiques variées, comme *satir* < *satur*, *aloues* < *louent (Dieu)* : « Chez les anciens auteurs, ces interprétations constituent ce qu'on appelait jadis des « étymologies populaires ». On préfère aujourd'hui, je crois, le terme d' « attraction homonymique » (A. Dauzat, *La langue française*, 75-76). Phénomène linguistique dont Albert Dauzat disait que c'était « un phénomène inconscient qui assimile un mot à un autre, souvent même à contre-sens, uniquement parce que ces deux termes ont une physionomie auditive voisine. » (Dauzat, ibid., 51 ; Guiette 1959, 276). Il y a donc connivence, concordance, symbiose profonde entre l'*expositio* médiévale et les étymologies naïves

290 Cette opposition est faite par C. Hanania (Hanania 2010, 53-54).

défendues malicieusement par J. Paulhan (Paulhan 1953, 1987) et qui requièrent actuellement, sous toutes leurs formes, l'attention des linguistes. Mais ce qui n'est à présent qu' « attraction homonymique » spontanée est au Moyen Âge attraction calculée dans un monde constituant alors un système de correspondances dont le langage est appelé à rendre témoignage (Guiette 1959, 285). L'étymologie médiévale pourrait être qualifiée en ce sens, par manière de paradoxe, d'étymologie populaire… savante. Un exemple remarquable permet d'illustrer les paramètres en jeu en l'occurrence, celui des héritiers du latin *adulterum*, rappelés dans un ouvrage consacré à l'adultère :

« Le mot français *adultère* vient du latin *adulterium*, dont le sens originaire est 'qui altère' ou 'altération'. Le sang familial est souillé ou altéré. L'ancien français, pour évoquer la liaison illicite, utilise la forme populaire *avoutre* ou *avoutrer*. Une étymologie fantaisiste et fréquente dès le Moyen Âge fera remonter *adultère* au latin *ad alterum*, 'aller vers l'autre' ». (Melchior-Bonnet & Tocqueville, *Histoire de l'Adultère. La tentation extra-conjugale de l'Antiquité à nos jours*, Éditions de la Martinière, 1999, 41). Soit *adulterium, quia ille ad alteram, illa ad alterum conferunt.* On la trouve encore dans le dictionnaire de Furetière, 1690 : *Ce mot vient de* ad *et* alterum, *passer à un autre.* Il y a donc concurrence d'une forme savante, très précocement attestée, dans AlexissH, par exemple, avec ses dérivés *adulterer, adulterie*, et d'une forme populaire, avec ses variantes *avoutre, avoutire*, que G. Paris fait remonter à *ab adultero,* forme du latin vulgaire pour *adultero* (*Romania*, X, 61. Cf.)
Soit, au total :
- *avoutre* : étymologie philologique par évolution phonétique régie par des lois phonétiques reconstituant son évolution, non point à partir de *adulterium*, mais d'une forme *adŭlteru*, où a joué la spirantisation de *d* intervocalique. Ce mot est devenu tout d'abord **adọltro.* À ce stade, le *d* s'est affaibli en constrictive et a pu s'assimiler au *v* bilabial, passé au *v* labiodental (P. Fouché, *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, 1966, III, 603, Remarquz IX).
- *adultère* : étymologie philologique d'une forme savante par rétention calque de la forme latine, et les dérivés *adultérer, adulterie.*
- *adulterum* : étymologie paronymique en latin remotivant le mot latin, processus fréquent dans l'étymologie dite populaire.

Cela dit, le concept et la conception de l'étymologie « populaire » mérite qu'on esquisse brièvement son histoire dans ses rapports avec l'étymologie dite « savante ». Selon C. Hanania, ce type d'étymologie caractérisée par une « contamination lexicale et sémantique », a été mise au jour pour la première fois par un germaniste, Ernst Förstermann, dans un article paru en 1852 sur les étymologies populaires allemandes appelées *Volksetymologien* (Förstermann 1852). En France, comme elle le relève encore, les dialectologues ne pouvaient manquer de le rencontrer dans leurs enquêtes sur les parlers dialectaux, consignées dans l'*Atlas linguistique de la France* (1902-1910) et d'en consacrer la dénomination : Jules Gilliéron qualifie ainsi d' « étymologie populaire » « toute étymologie dérivée d'associations imaginaires et issue d'une tendance psychologique au rapprochement arbitraire de mots présentant une ressemblance phonétique. Cette étymologie occulte les étymons véritables au profit de racines fantaisistes. » (Hanania 2010, 54). C'est dans ce cadre que l'on commence à s'occuper sérieusement de l'étymologie populaire, étiquetée aussi comme *étymologie spirituelle* ou *métaphysique*, par opposition à l'*étymologie matérielle* (« geistige Etymologie », « metaphysische Etymologie ») par E. Gamillscheg et L. Spitzer dans leur étude des

dénominations de la *bardane*, dont *claie* (all. *Klette* < FEW 2, 778b, s.v. **kletto** (anfrk.), Gamillscheg & Spitzer 1916, cf. Baldinger 1958, 237, note 4)[291]. D'autres étiquettes lui sont données, *étymologie croisée* (?)[292], *fausse étymologie*, rappelées dans le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois et alii :

> L'*étymologie populaire*, ou *étymologie croisée*, est le phénomène par lequel le sujet parlant se fondant sur certaines ressemblances formelles rattache consciemment ou inconsciemment une forme donnée à une autre forme avec laquelle elle n'avait aucune parenté génétique... L'étymologie populaire est appelée aussi *fausse étymologie*, et on lui oppose l'*étymologie savante* fondée sur la connaissance des formes anciennes et des lois qui ont présidé à leur évolution. (Dubois et alii, 1973, 199)

Sous sa dénomination « populaire », ce type d'étymologie est volontiers considérée d'abord comme une pathologie, une déviance de la langue :

> L'étymologie populaire est un phénomène pathologique ; elle n'agit donc que dans des conditions particulières et n'atteint que les mots rares, techniques ou étrangers, que les sujets n'assimilent qu'imparfaitement. (Saussure 1916, 241).

Dans sa *Grammaire des fautes*, H. Frei met précisément en question la « pathologie » de ce phénomène, en y voyant l'effet de « l'instinct analogique » à l'oeuvre dans un panel d'exemples de « fautes » relevées chez des témoins, comme *havir → ravir la viande, lacs → tomber dans le lac, taie → une tête d'oreiller, noise → niaises* dans *C'est-ti Dieu possible qu'on soit assez méchant pour chercher des niaises à mon pauvre homme* (Trib. de police). Et le commentaire :

> On aurait tort de considérer tous ces 'accidents' comme des cas pathologiques ; ils ne méritent pas tant de dédain. Considérés dans leur ensemble, ils ont leur raison d'être, en ce qu'ils répondent à une tendance organique du système : le besoin de ramener l'inconnu au connu. (Frei 1929, Chapitre 2 *Analogie formelle* A) *L'instinct analogique*, p. 53).

Ce jugement négatif lui reste cependant longtemps attaché, même dans une optique plus tolérante, comme l'observe J.-P. Chambon : «Même dans le cadre de conceptions plus

---

291 Il y donne l'exemple de *échouer* : « *échouer* aujourd'hui, a deux étymologies, l'une pour le linguiste (étymologie 'matérielle', inconnue), l'autre pour le sujet parlant, qui rattache *échouer* à *échec*, étymologie 'réelle' ou 'vivante'). Le sujet parlant d'aujourd'hui, de même, rattache *jour ouvrable* à *ouvrir* puisque 'travailler' ne vit plus qu'en marge de la langue. » Il renvoie sur ce point à A. Thérive (Thérive 1956, 232), mais l'exemple ne s'y trouve pas. Dans cet ouvrage, au titre évocateur de *Clinique du langage*, A. Thérive traite ailleurs, non sans quelques erreurs, de « confusions causées par la sonorité des mots », comme *chauve-souris*, à l'origine des chouettes (*chaves, chauwe* dans les dialectes du Nord) [Cf. supra] ; *tabagie* < *tabagie* mot algonquin « festin » ; *choucroute* < alsacien *surkrut*, allemand *Sauerkraut*, littéralement « herbe sure ».

292 « Étymologie croisée » est emprunté à J. Vendryes, lorsqu'il traite des mots pouvant admettre deux étymologies, c'est-à-dire provenir de deux prototypes différents, qui se seraient confondus par une sorte de croisement ». Et il en définit précisément les conditions dans lesquelles elle est concevable en la distinguant de l'étymologie populaire¸ ce que ne fait précisément pas le *Dictionnaire de linguistique.* Elle est à l'oeuvre dans le cas des homonymes, dont l'exemple typique est celui des deux racines différentes de l'indo-européen **dhē*- 'placer, mettre' et *dō- 'donner' comportant des formes vocaliques **dh*ə- et **d*ə-, à l'origine d'une confusion de formes complexe. En regard de cette confusion de deux prototypes différents aboutissant à une forme unique, l'étymologie populaire – « erreur de la parole » – consiste en ce qu'on se méprend sur la forme ou sur le sens des mots qu'on cherche à interpréter en les rattachant à des mots existants. Ainsi de *émérite*, du lati*n emeritus*, 'soldat qui a fini de servir', rattaché à *mérite*, et de *tête d'oreiller* pour *tai*e *d'oreill*er, parce qu'on y met la tête. Cf. aussi supra (Vendryes 1977, 169 et 173-75).

libérales à son égard, l' « étymologie populaire » reste généralement conçue – du côté de la langue, comme une quasi-maladie ; – du côté du sujet parlant, comme une imperfection, « une erreur de parole », précise Vendryes (1977, 174) ; – du côté de la connaissance scientifique, comme un errement, voire un piège ou un ennemi. » (Chambon 1983, 38).

Les principales caractéristiques attribuées à ce type d'étymologies peuvent être rassemblée dans un tableau d'oppositions :

ÉTYMOLOGIE

populaire	**vs.**	**savante**
non-scientifique	**vs.**	**scientifique**
fausse	**vs.**	**vraie**
pathologique	**vs.**	**normale**
horizontale	**vs.**	**verticale/génétique**
spontanée	**vs.**	**raisonnée**
arbitraire	**vs.**	**juste**
croisée	**vs.**	**rectiligne**
seconde	**vs.**	**première**
sujet parlant	**vs.**	**analyse scientifique**

Une première tentative de réhabilitation est esquissée avec J. Orr : « L'étymologie populaire a été longtemps considérée comme une sorte d'aberration linguistique, quelque chose d'exceptionnel, aboutissant à des déformations du langage parfois amusantes, parfois grotesques, toujours plus ou moins répréhensibles. Nous allons essayer de montrer qu'elle est tout autre chose, qu'elle représente une tendance constante chez les usagers de la langue et que, loin d'être uniquement une source d'erreurs, plus ou moins divertissantes, elle est une force digne de l'attention sérieuse de tout linguiste pour qui la langue est ce qu'elle est véritablement, une activité humaine. » (Orr 1954, 129). Non sans trop rehausser la valeur de l'étymologie populaire, sans doute par réaction, selon R. Wagner : « On peut estimer que l'auteur fait la part un peu belle aux vertus de l'étymologie populaire… Que deviendrait une langue si les usagers reconstituaient des familles de mots au gré d'intuitions fausses et étaient libres de s'abandonner à une imagination sans frein ? » (Wagner 1964, 114).

Quelques années plus tard, J.-P. Chambon fonde en raison l'étymologie populaire, la valorise et lui donne un statut scientifique mettant en oeuvre l'importance du sujet parlant, soit la compétence lexicale des locuteurs natifs et « naïfs ». Il relève, sur ce point, l'analyse de lexèmes problématiques des *Matériaux d'origine inconnue ou incertaine* du *FEW* (vol. XXI-XXIII) classés selon la grille du *Begriffssystem* de R. Hallig et W. von Wartburg, « purgatoire » de la lexicologie gallo-romane : sur le plan lexical, morphématique, encyclopédique (connaissance de la nature et du monde), et même phonétique, la compétence « instinctive » et « intuitive » de ces locuteurs permet de leur apporter un éclairage comblant les lacunes de la documentation savante. Et de conclure à un large condominium entre le savoir intériorisé des locuteurs et le savoir explicite du linguiste diachronicien. (Chambon 1986). C'est ce savoir et cette part dynamique du locuteur que souligne aussi C. Hanania dans une autre « illustration et défense » de l'étymologie populaire, référant à la pragmatique, suscitant l'intérêt pour ce type d'étymologie, loin des abstractions froides des évolutions

formelles : « Un autre intérêt a certainement contribué un peu plus encore à renforcer l'importance de ce genre d'études. C'est l'attention accordée à la part active du locuteur dans la formation du discours, selon ce que l'on a nommé, en linguistique, la pragmatique ou l'étude des signes en situation. S'opposant à des conceptions du langage abstraites et formalistes, cette discipline a remis en valeur l'importance du locuteur dans la production discursive. Or les étymologies populaires révèlent justement la participation de l'énonciateur dans les formations et transformations de la langue et nombre de travaux modernes prennent donc en compte, comme le dit P. Swiggers, le « rôle du locuteur dans la création de mots », car les étymologistes […] ont progressivement découvert une compétence dynamique du locuteur qui, si elle conduit parfois à des 'interprétations déviantes' et des 'déformations de mots', est au coeur même de toute pratique étymologique ». (Hanania 2010, 56 et Swiggers 1991, 38).

Cette place du sujet parlant est privilégiée dans la perspective de l'« étymologie sociale » esquissée par Maurice Tournier, en opposition, ici encore, avec la « science étymologique fort savante mais coupée de tout terrain socio-historique, escaladant en amont les frontières et les siècles », dont la scientificité n'est sans doute pas à remettre en cause, mais qui en reste trop souvent, selon lui, à la description morphologique et phonétique des processus et des étapes, objet de « raccourcis » dans les dictionnaires étymologiques. (Tournier 2002, 16-17).[293] Dans cette perspective, le sens étant défini, en premier, comme « l'ensemble des raisons qu'un signe a d'être là, dans une situation de discours à un moment énonciatif donné, » il s'agit essentiellement de dégager « les *valeurs* de son 'institution' dans tel ou tel 'état de parole' au sein d'une diachronie et, de façon plus précise, dans des 'sites d'emploi' au sein d'une diachronie », en recherchant, entre ses origines formelles, ses valeurs sémantiques et ses fonctions politiques. (ibid., 18). C'est dans la recherche des origines formelles que l'étymologie dite « populaire » prend toute sa place, en **actualisant** les valeurs portées par les signes, dans tout un ensemble de processus dont Maurice Tournier rappelle les principaux en soulignant leur vérité, qui vaut bien celle de l'étymon de référence : « L'histoire du vocabulaire français est pleine d'enseignements sur la force de analogies et leurs répercussions dans l'usage des mots et l'évolution des significations. On appelle cela 'homophonie' (*rivière* est apparentée à *rivus* dans les gloses médiévales), 'contamination' (*errer* marcher, prend la valeur d'*erreur*, bien qu'étant issu d'*iterare*, voyager), 'croisement' (selon certains romanistes, *otage* dériverait à la fois d'*obses* otage, et d'*hospes* hôte)[294], «captation » ou « attraction » (*écuyer* est attiré dans la série 'equus' d'*écurie, écuyère*, bien que n'ayant rien à voir à l'origine avec le cheval), etc.[295] Dans tous les cas, l'analogie vient d'une proximité de sens ou de domaine d'usage jointe à une ressemblance de prononciation. » (ibid., 20). Recherche d'une nouvelle motivation, réanalysant les lexèmes en les intégrant dans une

293 « Raccourcis » au détriment de la place que requérerait l'analyse des emplois, selon R.-L. Wagner, cité par Maurice Tournier : « Les raccourcis que proposent les dictionnaires prétendument étymologiques et historiques ne sont que des pièges. La place qu'ils occupent diminue indûment celle qui devrait être accordée à une analyse des emplois. » (Wagner 1970, 8, note 5)

294 L'étymon *obses* est cependant récusé depuis longtemps (cf. *FEW* 4, 492b s. v. **hospes**).

295 Les exemples peuvent se multiplier à l'infini : à côté d'*errer* rattaché à *erreur*, phonétiquement proche, Pisani donne *vinobre → vignoble* sous l'influence de *vigne.* (Pisani 1947, 150). A. Henry, qui cite ces exemples, relève celui d'un journaliste du quotidien *Le Soir* (26 octobre 1987), déclarant que l'*aubette* 'kiosque à journaux' c'est « là où l'on va, à l'aube, acheter son journal. » (Henry 1989, 283, note 1). Le même rapport avec l'*aube* est évoqué communément pour l'*aubette* de Strasbourg, bâtiment construit de 1765 à 1768, pour abriter la garde militaire, dont on dit aussi qu'il viendrait du mot *aube*, car c'est à l'aube qu'on y donnait le mot d'ordre ! L'étymon en est l'ancien francique ***húba** 'coiffe' cf. allemand *haube*, désignant aussi une cabane, puis un logement militaire (FEW 16, 256 ab, sous cette entrée, et TLFi, s. c. **aubette2**).

famille cohérente à partir d'une analogie, comme le relève G. Gougenheim : « Les faits d'étymologie seconde, autrefois considérés comme de simples accidents sous le nom d'étymologies populaires, font apparaître dans les changements sémantiques l'action d'éléments formels qui provoquent la recherche d'une nouvelle motivation. » (Gougenheim 1970, 229). Et Maurice Tournier de conclure : « Ne sommes-nous pas au coeur de l'étymologie sociale : les raisons d'être, les sources du sens ? Au lieu d'être considérées comme un phénomène marginal, les morivations populaires, même 'secondes' par rapport à un étymon initial, révèlent la nécéssité de fonder les signes sur les valeurs actualisées. » (ibid., 21)[296]

Loin donc d'être un phénomène marginal dans l'histoire et la constitution du lexique français, l'étymologie populaire en est un moteur d'évolution important, que les dictionnaires étymologiques ont trop souvent négligé. Se sont développées à la période moderne des « étymologies signifiantes », pratiquant en particulier des rapprochements paronymiques, et qui cherchent à redonner du sens, à remotiver des mots dont l'origine s'est obscurcie. Sous sa forme populaire spontanée, elle est une tentative de remotivation, de réappropriation par les usagers de la langue, des mots qu'ils emploient, une revitalisation du lexique, « un moyen d'organiser en réseaux cohérents les inventaires lexicaux, d'y limiter le nombre de signes arbitraires, de mettre en lumière, par l'établissement de relations associatives, les affinités grammaticales et sémantiques » (Reichler-Béguelin 1991, 11). Une manière aussi de reconstruction remettant en jeu « les signifiés préconstruits qui sont attachés aux mots de la langue » (ibid., 12). Et dans cet article fondamental réhabilitant en quelque sorte ce type d'étymologie, qui renoue avec la pratique d'une étymologie ouverte, « achronique », remontant *in fine* à l'Antiquité, M.-J. Reichler-Béguelin, après l'esquisse de Maurice Tournier, dresse l'éventail des procédures de (re)motivation et de leurs fondements linguistiques, soit des mécanismes associatifs par homophonie, paronymie, synonymie, antonymie, dont on peut relever des exemples marquants.

– Pour l'homonymie, exemple de *décrépi(t)* : «ce mot est ressenti aujourd'hui comme un seul et même vocable (en dépit du conservatisme orthographique et lexicographique), alors qu'historiquement il résulte de le fusion du participe de *décrépir* « ôter le mortier » (du latin *crispus* « indulé », « crêpé ») et de l'héritier du latin *de crepitus* « usé par l'âge » (d'origine inconnue (Saussure, *C.L.G.*, 119 et 160) » (Reichler-Béguelin 1991, 15).

– Pour la paronymie, nombreuses sont les attractions paronymiques qui rattachent tel ou tel mot à une famille avec laquelle il n'a originellement aucun rapport. Rappelant que l'orientation « ahistorique » ou synchrone de l'étymologie chez les anciens et les médiévaux se retrouve dans l'étymologie dite populaire, qui, comme l'étymologie antique n'a rien à voir avec l'étymologie philologique, O. Jänicke en détaille le cas exemplaire de *souffreteux,* dont en reprendra, complétera et rectifiera ici l'analyse. L'ancien et le moyen français ont connu le lexème *souffraite* (*soufrette*) f. « manque, dénuement, privation, disette, misère » (< latin **suffracta* substantif féminin tiré de *suffractus,* de *suffringere* « briser, rompre », cf. FEW, 12, 415b) ; la dérivation adjectivale *souffraiteus / souffreteux* « nécessiteux, indigent, misérable » est attestée depuis le 12e siècle, et se perpétue en moyen français, employé aussi

296 Plus loin, au sujet des étymologies non linguistiques, Maurice Tournier, traitant des termes 'non conventionnels' ou à 'étymologie obscure', prend l'exemple de la dénomination de la grève, en s'inspirant des structures onomatopéiques de P. Guiraud (cf. supra), exprimée par *tric*, signal performatif utilisé pour signifier, entre autres, comme signal de débrayage, l'arrêt instantané du travail, soit la grève, nommée le *tric* du 15e au 17e siècle, mis en rapport avec *strike* en anglais, *trekk* en hollandais, *Streik* en allemand... (ibid., 23-24).

comme substantif, où apparaît le sens de « souffrant » (DMF, s. v. **souffreteux**, exemple en ce sens du *Mystère de la passion de Troyes*, a. 1482)[297]. Avec la disparition du substantif *souffraite, souffreteux* est définitivement rattaché à la famille de *souffrir*, dont il s'est déjà rapproché au 15e siècle, comme l'atteste ce dernier exemple ; l'on peut parler en l'occurrence d'une captation de famille.

Il en irait de même pour *ouvrable* ou *péage* :

Ouvrable est rattaché à *ouvrir* dans *jour ouvrable* « jour où les magasins sont ouverts », le rapport avec lle verbe *ouvrer* « travailler » étant perdu en français standard au regard de son maintien en picard, entre autres (cf. FEW 7, 365a, s. v. **ōpĕrari** avec l'exemple remarquable « seulement dans la phrase *il est deffendu d'ouvrer le dimanche »*, Furretière 1690 – Trévoux 1771). *Péage* est actuellement rattaché à *payer*, en dépit de son origine remontant à *pedaticum*, « droit de mettre le pied », les deux étant sentis comme des dérivés, en *-able* ou en *-age* (cf. *porter/portable, marquer/marquage*).

– La synonymie explique, par supplétisme morphologique, « l'étymologie populaire rattachant *paon* à *pavaner* (le premier de lat. *pavo, pavonis* ; le second de *pavane*, it. *padana*, 'danse de Padoue') », le *Petit Robert* soulignant le rapprochement sous *se pavaner* : « Marcher avec orgueil, avoir un maintien fier et superbe (comme un paon qui fait la roue) » (Reichler-Béguelin 1991, 19).

– L'antonymie, rappelons-le, inspirait les rapprochements anciens entre lat. *bellus* « beau » et *bellum* « guerre », (« parce que la guerre n'est pas belle »), ou entre *miles* « soldat » et *moles* « mou » (« parce que les soldats ne sont pas mous »). M.-J. Reichler-Béguelin rappelle en ce sens l'exemple de *benêt, crétin* (cf. *béni, chrétien*), « exemples qui supposent, dans un même état de langue, la coexistence pour un même mot de deux acceptions inversement axiologisées. » (Reichler-Béguelin 1991, 20).

M.-J. Reichler-Béguelin dégage aussi les procédures de segmentation spécifiques de l'étymologie spontanée :

– Le statut inégal des différents morphèmes : dans le rapprochement *piquer/picrate*, le statut morphologique de la finale *–rate* pourrait ainsi être assignée implicitement à l'ensemble flou et ouvert des « suffixes postiches » du français familier, comme dans *cinoche, fastoche, crado, cradingue, foldingue, beaujolpif, Ménilmuche…*

– L'existence de « segments vides » ou «kinomorphèmes » non identifiés, comme dans l'exploitation du latinisme *omnibus*, réinterprété en *omni + bus* où *bus* a été ressenti comme un nom de véhicule (d'où *autobus, bibliobus*, etc.), sans que l'on puisse savoir quelle valeur précise était assignée à l'élément *omni-*.

– La priorité donnée à la composition sur la dérivation, dont la resémiotisation des affixes, comme dans *foultitude*, cumul morpho-sémantique de *foule* et *multitude*, ou encore dans le *parlement*, ainsi nommé parce qu'on y *parle* et qu'on y *ment* (Hesbois 1988, 104).

– La recherche du prédicat sous-jacent, dont le mot à expliquer est considéré comme une sorte de condensé, rappelant l'*expositio per syllabas* dans la lexicographie médiévale, que l'on retrouve en particulier dans les jeux de langage chers à Jean Paulhan : *jeunesse = âge où les jeux naissent, pantalon = qui pend jusqu'aux talons* (cf. supra).

---

297 Ce n'est donc pas à partir du 19e siècle seulement que l'adjectif prend le sens de « qui éprouve des souffrances physiques », comme l'indique le FEW, ce que suspecte aussi O. Jänicke en note : « Da […] das vereinzelt vorkommende Verv *soufretur* bzw. *Souffreter* bereits in der bedeutung « souffrir » erscheint, ist es durchaus möglich, dass das Adjektiv *souffreteux* in seiner modernen Bedeutung auch älter ist, als es die FEW-Angaben vermuten lassen. » (Jänicke 1991, 5, note 1).

Ce faisant, l'étymologie populaire en apprend au moins autant sur le fonctionnement de la langue que l'étymologie historique savante. Elle a, tout compte fait, une valeur heuristique : elle révèle quelque chose de « vrai » sur le fonctionnement linguistique en dévoilant des procédures de traitement du langage et de resymbolisation qui sont opératoires au quotidien (Reichler-Béguelin 1991, 28).

Sans compter que les « fausses étymologies », au regard de l'étymon « vrai », introduisent souvent une cohérence dans la récriture de son dérivé, en l'intégrant par aanalogie, dans une famille d'adoption où il a toute sa place : ainsi de *poids,* hérité de *pensum,* avec *d* ajouté au 16e siècle par attraction de *pondus*. Ou encore, *legs*, auquel J. Paulhan donne la priorité au regard de l'étymologie véritable : « L'étymologie véritable va nous renseigner sur son sens moins exactement que ne fait l'étymologie supposée (*legs*, de la sorte, ne reçoit pas sa signification de *laisser*, dont il sort, mais de *léguer*, qu'il imite . » (Paulhan 1966, II, 131).[298]

Les linguistes reconnaissent donc à présent l'étymologie populaire comme un élément à prendre pleinement en compte dans l'histoire de la langue, faisant toute leur place aux sujets parlants transformant l'opaque en transparent par toutes les formes d'analogie. C'est sur des analogies reposant parfois sur des hypothèses hautement improbables ou franchement viciées que sont élaborées des étymologies de mots chargés d'une haute densité idéologique et/ou culturelle.

L'étymologie de *travail* – mot chargé, ô combien, d'un poids idéologique – est ainsi une *crux etymologica,* objet de tentatives répétées de filiations étymologiques remettant en question l'étymon *tripalium,* attesté dans les Conciles d'Auxerre et de Mâcon, daté du 6e siècle, désignant un instrument de torture constitué de trois pieux croisés et donnant un verbe non attesté **tripaliare* « torturer », que reprennent les ouvrages lexicographiques à partir du *FEW*. Comme on l'a vu, pour A. Sankèze, « l'étymon *tripalium* est une chimère ; le prétendu dérivé *tripaliare* n'a donc pas de consistance », et il lui oppose un **trabaliare* issu de *trabs,* au sein d'un ensemble marquant la rupture, selon une perspective guillaumienne trop puissante (cf. supra). Un article, ignoré de Sankèze, traite du destin de l'étymon **tripaliare* en espagnol sous la forme *trabajar,* posant effectivement un problème phonétique dans l'ensemble des formes romanes, fr. *travailler,* it. *travagliare,* cat. *treballar*... (Delport 1984) : seuls le catalan et les parlers d'oc ont conservé le [e] issu phonétiquement du [i] non accentué : toutes les autres langues romanes, si elles présentent une forme commune attestant l'existence d'un étymon unique, de date ancienne, ont troqué ce [e] pour un [a] phonétiquement insolite. « Force est donc de supposer un croisement, dans toutes ces langues, de la forme issue de **tripaliare* avec une forme à élément vocalique [a]. Bloch/Wartburg 1932 proposent pour le français *travail* une altération d'un **trevail* d'après les dérivés de *tref* « poutre ». P. Guiraud, qui, recense le couple *travail-travailler* parmi les étymologies obscures, 'postule un croisement entre *tripalium* 'machine à ferrer les boeufs' et un roman *trabaculare »* d'après *trabes* 'poutre' et *trabicula* 'petite poutre' ; ce *trabicula* aurait désigné le chevalet de la question et on retrouve ce sens pour le mot *tréteau* (avec une restriction et une spécialisation sémantique comparables à celle du mot *échafaud...* Derrière les définitions de Littré et de Furetière, [enfin] on voit se dessiner nettement l'image d'une poutre, ce qui conforte l'hypothèse d'un croisement avec la TRABS latine ou des dérivés. » (ibid., 100-101). Le rapport avec TRABS ne semble pas cependant prégnant en espagnol : « Rien qui, directement, dans les emplois recensés du

298 Cf. *FEW*, 5, 227b s. v. **laxare** : « ce qu'on laisse par un acte de dernière volontéé, *legs* après 1466, note 3 : « irrtümliche etymologische Verbindung » mit *legare* (lien étymologique erroné avec *legare*).

substantif ou du verbe, évoque l'image d'une poutre et asseye le croisement avec TRABS ou la rencontre, à l'intérieur du castillan, du mot issu de **tripaliare* et des mots *traba-trabar*. » (ibid., 101). Et M.-F. Delport de chercher si la représentation mentale d'un entrave ne se superpose pas ou ne se substitue pas à celle d'un chevalet de torture en fournissant un point de départ au couple *trabajo-trabajar* avec sa base en [a]. A l'issue d'une enquête minutieuse menée sur un large éventail de textes témoins présentant ce couple, M.-F. Delport conclut en deux temps :

– « la représentation lexigénétique du [*trabaz*-] médiéval, de même que celle du [*travax*-] moderne fait intervenir l'image d'un obstacle, d'une opposition, d'une résistance R à laquelle se heurte [la tension] T. » (ibid., 161) ;

– cette résistance s'exprime dans le champ morpho-sémantique défini par P. Guiraud (cf. supra) ayant comme étymon l'élément latin TRANS, réduit comme préverbe à TRA- marquant un obstacle à franchir, une limite à transgresser, dans nombre de verbes espagnols (cf. *traba/trabar*).

Et en conclusion sur l'histoire de *trabajar/trabajo*, « de *tri-/tre-* on est sans doute passé à *tra-* le jour où on a reconnu, ou voulu reconnaître, dans le signifié du verbe et dans le substantif, la représentation d'une résistance et d'une tension qui se dirige par-delà cette résistance, au-delà d'elle, qui cherche à passer outre ; et le jour où l'on a senti, ou voulu sentir, entre cette représentation et celle d'autres vocables commençant par *tra-* une analogie ; la présence d'un groupe commun à l'initiale favorisait cette analogie. » (ibid., 162). Il ne serait pas exclu que la même attraction joue pour l'avatar gallo-roman de **tripaliare*, où l'on retrouve aussi nombre de verbes préfixés en *tra(n)s-* marquant aussi la transgression d'une limite.

Qu'il s'agisse de *trabs* marquant l'entrave pour le français, de *tra(n)s* marquant le franchissement d'une limite pour l'espagnol (ou le français), on peut admettre, dans les deux cas, un phénomène d'analogie qui a pu jouer dans le passage de [e] à [a], avec le risque, dans le premier cas, comme on l'a vu, d'une extension surpuissante à une racine bilittère, proposée par Sankèze.

D'autres tentatives touchant l'étymologie de *travail/travailler* vont cependant encore bien plus loin et témoignent d'une autre forme d'étymologie populaire, celle d'amateurs plus ou moins éclairés, inspirés par des considérations idéologiques.

Sous le titre « Tripalium : une étymologie écran », Jean-Luce Morlie dénonce la prégnance de l'étymologie traditionnelle du *tripalium* en reprenant le rapport avec *trabs* à travers les 'poutres ecclésiastiques' *trabéation* (crucifixion)... mais aussi les 'poutres de gloire' des églises chrétiennes, « lesquelles sanctifient l'origine païenne d'une consonance doloriste bien venue ». Et de dégager la racine consonantique indo-européenne exprimant la valeur négative du travail dans *laBoR* latin, *aRBeit* allemand, *RaBot* russe, *(t)RaBajo* espagnol, *(t)RaVail* français, *(d)aRBs* letton. Le *tripalium* se serait substitué à un mot présentant cette racine : « La mise en évidence de la racine consonantique indo-européenne en R-B règle donc la question du 'tripalium' : il existait un mot antérieur en R-B, dont nous n'avons pas trace... et pour lequel le 'trevail' a pris la place. L'idée de 'trois pieds' dans *tri-palium* est donc ajoutée. »

Hypothèse qui ne s'appuie cependant que sur l'extraction artificielle de racines hétérogènes sans tenir compte du sens premier de leurs attestations dans les différentes langues indo-européennes, sans compter la confusion entre racine et morphème suffixal, comme dans *lab**or***, dénoncée l'article ci-dessous.[299] Et de conclure : « Pourquoi cette mise en spectacle du

299 Cf. C. D. Buck, *A Dictionary of selected synonyms in the principal indo-european languages*, Chicago & London, The University of Chicago Press, 19499.12 et 9.13 : WORK, LABOR, TOIL, p. 539-542.

tripalium, mille fois répétée jusqu'à l'obscurantisme ? N'avons-nous pas affaire à une étymologie-écran, sans raison qui lui serait extérieure, le travail serait à l'image du *tripalium*, « faut faire avec ». Faire croire que la souffrance au travail serait une propriété du travail et non pas le produit d'une organisation sociale particulière, garantit quelque peu la tranquillité des classes sociales qui se nourissent d'un mode de domination, sans jamais proposer un monde où chacun puisse **faire oeuvre** de sa vie. » (Morlie 2011). Le point de vue est nettement déplacé du terrain (pseudo)philologique au terrain idéologique.

Le titre de l'article suivant n'est pas moins polémique. Sous le titre « L'arnaque de l'étymologie du mot 'travail' », le blog FLEBAS dénonce l'idéologie sous-jacente à l'étymologie dite « fauduleuse » de *tripalium* > *travail*, accusée de « stigmatiser le travail vu comme une activité rémunératice mais pénible, pour valoriser les activités qui procurent de la satisfaction et qui, elles, appartiennent à la sphère des loisirs, de l'utilité sociale, etc. », empêchant de « repenser en profondeur la place du travail dans la société », tout portant à penser que « cette histoire est une **arnaque idéologique**, utilisant frauduleusement le linguistique. » (FLEBAS 2016). À cette étymologie battue en brèche, l'auteur oppose une autre étymologie non moins idéologisée reprise en partie de la proposition de M-F. Delport pour l'espagnol, établissant le lien avec un préfice *tra-* exprimant une « tension qui se dirige vers un but, qui se réduit souvent à *tra-* » (cf. *tramontane, traverser, traboule*, etc.). Et d'extrapoler, à partir de là, une nouvelle étymologie de *travail*/*travailler*, enblobant l'anglais *travel*, « voyage », à partir de chaînons analogiques hautement hypothétiques qui aboutissent à un étymon fantomatique : *travailler* se serait ainsi « formé sur une base lexicale exprimant un mouvement, qui s'articule au préfixe *tra-* exprimant la notion de passage assortie d'une résistance. Cette base utilise manifestement la séquence consonantique [vl]. Cette nouvelle hypothèse est cohérente avec l'existence d'un morphème *-val-* présent dans *dévaler, val, vallée*, etc., mais aussi de la variante [bl] et notamment du morphème *-bal-* présent dans *dévaler, val, vallée*, etc. En somme, tout se passe comme si le parcours menant à *travailler* était proche de celui menant à *trimbaler* ou *trabouler* (qui a donné *traboule* = passage qui traverse un pâté de maisons). D'ailleurs, l'origine supposée de *trabouler* est un verbe hypothétique du bas latin **trabulare*, réduction du latin classique *transambulare*. Le verbe **trabulare*, s'il a bien existé, pourrait donc être le chaînon manquant, de façon bien plus convaincante qu'un *tripaliare* issu d'un instrument de torture. » Et de conclure, à l'issue de cet ensemble de considérations évoquant encore un « lien structurant » avec *labor*, que l'idée d'une association entre *travailler* et 'viser un but, nécessitant de surmonter des résistances', « fil conducteur de l'histoire des métiers et des activités humaines » débouche sur des « perspectives idéologiques tout autres, et bien plus radieuses que le discours stigmatisant auquel nous avons été habitués. » (ibid.). L'échafaudage d'analogies précaires reconstituant un supposé parcours et qui prétendent appuyer le nouvel étymon méritait d'être mentionné dans sa démarche : il est exemplaire d'un certain type d'étymologies populaires non plus spontanées, mais confectionnées avec des analogies *ad hoc* reconstruisant et reconstituant, par des jeux hasardeux, des étymons rapportés à des racines improbables.[300]

300 Sur le site NARKIVE (News Group Archive) fr.lettres.langue.française, l'étymologisme fantaisiste se poursuit, sous la plume d'Anansi, en complément à cet article, dans le rapport avec *travel* : « Pour le paysan qui allait aux champs pour travailler, il s'agissait souvent de /tra/verser des /vaux/, quelque chose comme /transvaller/. Avec la citation de Littré [s. v. **travailler**, éd. Gallimard Hachette, VII, 1287] : *Ele [la reine Blanche] aime tant son petit enfançon [Louis IX] Que ne veut pas qu'il se travaut souvent En departir l'avoir de sa maison. [Mais ele en donne et depart a foison : Mout en envoie en Espaigne...]* (Hues de la Ferté, *Romancero*, 182). Avec ce commentaire : « Dans ce contexte 'se travaut' peut être tout à fait remplacé par

Un autre exemple concerne un mot emblématique de la variété dite «ch'ti » du picard, largement divulguée à la suite de l'énorme succès du film *Bienvenue chez les ch'tis*, du réalisateur et comédien Dany Boone, au demeurant hyperpicadisant. Le terme, désignant initialement le pénis, est bien enregistré sous la forme *biroute* dans le *FEW*, en XIV, 401a, sous l'étymon **vibrare**, I, 2, Dérivés : Paris : *biroute* « pénis » B, rouchi, « id., verge des animaux », à côté de *birette*, Sologne « toupie », *bireto* périgord « pénis », mais le mot est évidemment loin d'être limité au rouchi. Le FEW ne signale pas la forme *biloute*, mais il est assez vraisemblable qu'elle soit au départ une exploitation de l'alternance *l / r* roulé que l'on trouve dans la variante *cayelle / cayère* < *cathedra*. Sous cette forme, le terme est devenu un terme d'affection familière et bon enfant, en adresse en particulier,[301] repris dans d'innombrables essais et publications engrangés sur la Toile, dont *Cha va, biloute ? Dictionnaire humoureux et amoureux du Nord – Pas-de-Calais*, de J.-F. Miniac, OREP éditions. La multiplication de ses emplois dans le film a inspiré un essai d'étymologie à un étymologue amateur, paru dans le quotidien *La voix du Nord* du 31/10/2015, sous le titre « Béthunois : des dames galantes aux gosses des corons une petite histoire de la biloute » sous la plume de Miczysław Paciorkowski. Le point de départ du billet est un passage des *Dames galantes* de Brantôme (1540-1614), où le chroniqueur raconte comment des femmes de l'aristocratie se font « beluter », et M. Paciorkowski d'en évoquer brièvement l'histoire, passant du sens de « séparer le son de la farine, une opération qui s'effectue à la main, en secouant un tamis en toile grossière », et passant au sens figuré de « coïter » chez Brantôme ou Rabelais.[302] Or, note-t-il, « pour bêcher, il faut une bêche, pour scier, il faut une scie... et pour *beluter*, il faut une *belute* ». Et d'y voir l'influence de l'allemand (moyen haut allemand *biuteln* « tamiser ») et du latin, deux langues ou U se prononce OU, avec transposition, par imitation, de la prononciation du U de l'écriture à la lecture (*buche* pour *bouche*, *amur* pour *amour*). Dans le même temps, le « E » de l'ancien français aurait glissé vers le « I » », comme la *sereine* de François Villon. « Et voilà notre *belute* aristocratique devenue une *biloute* ouvrière. »

'voyage' » [!!] Cette chanson, aussi éditée et traduite par A. Le Roux de Lincy, dans un *Recueil de chants historiques français depuis le XIIe jusqu'au XVIIe siècle*, Paris, Gosselin, 165, fait partie d'un ensemble de chansons sur la révolte de barons pendant la minorité de saint Louis. Dans la strophe 2, elle attaque le caractère de Blanche de Castille, qu'on accuse de détourner l'argent qui appartient au roi et de l'envoyer en Espagne. Soit la traduction : « De Madame, je vous dirai en vérité qu'elle aime tant son petit enfançon qu'elle ne veut pas qu'il se mêle de dépenser le bien de sa maison ; mais elle s'en réserve le partage. Elle en envoie beaucoup en Espagne... ». *Se travailler* «s'employer à », n'a évidemment rien à voir avec *voyager*, victime ici d'un calque sur le *travel* anglais, inspiré par l'article de référence. (Cf. le *DMF* s. v. *travailler*, **III, B**).

301 En anecdote, l'auteur de ces lignes, élève-maître à l' École Normale d'instituteurs d'Arras dans les années 1953-1954, où le patois était parlé «normalement » en dehors des cours, avait dans sa classe de première un copain baptisé de ce surnom, au point qu'il en a oublié son véritable patronyme !

302 Ce dernier est bien attesté comme l'un des innombrables verbes désignant l'acte amoureux, à partir de l'étymon germanique **biuteln** « passer au tamis » (FEW, 15/1, dans des emplois métaphoriques, sous les formes *buleter* et *beluter*, par interversion, dès le moyen français (cf. le DMF s. v. **beluter**) et au-delà. Cf. dans l'*Heptameron* de Marguerite de Navarre, 69e Nouvelle, la chambrière à sa maîtresse : *Venes voir vostre bon mari que j'ai aprins à beluter pour me deffaire de luy.* Il est enregistré dans la lexicographie érotique s. v. **belutage** dans le *Dictionnaire érotique, Ancien Français, Moyen Français, Renaissance* de R. M. Bidler, CERES, 2002, 65 (référence à Rabelais), et s. v. *beluter/bluter* dans le *Dictionnaire érotique* de P. Guiaud, 1978, p. 166 et 175 (renvoi au FEW et citation du *Glossaire érotique français* de Lalandes, 1861 : *Ancien théâtre français*, XVe s.). Aucune attestation de *belute* dans l'article du *FEW*, le tamis étant désigné le plus souvent par *blutoir*.

Articulet sympathique, sans doute, animé par un amour du patois, mais dont « l'itinéraire linguistique » n'a aucun fondement solide, l'étymon *beluter* proposé pour *biloute* ne résistant pas à l'analyse, qui repose :
– sur l'invention de *belute*, sans aucune attestion dans la lexicographie savante ;
– sur deux tours de passe-passe phonétique fantaisistes :
. *beluter* > *belouter* avec une prononciation de U empruntée au latin, totalement irréaliste : aucune attestation d'un passage de *beluter* à *belouter*.
. E de l'ancien français glissant vers le I comme *sereine* (chez Villon) devenue *sirène* ! Même remarque, l'exemple de *sereine → sirène* étant malvenu. Cf. FEW 11, 654 sq. Sous l'étymon SIREN (grec seiren) : la forme *sereine* est bien la forme constante de l'ancien français (dans les bestiaires, en particulier), et encore attestée jusqu'au 17e siècle, mais la forme *sirène* refaite sur le latin, à une période de relatinisation, commence à la concurrencer en moyen français (première attestation chez Nicole Oresme, 1377) et finira par s'imposer : aucun rapport, donc, avec un supposé glissement de E à I dans *beluter*.

Au total, un cas exemplaire des nombreuses étymologies qui se répandent dans les médias et/ou fleurissent sur la Toile, bâties de bric et de broc et reconstituant des étymons à base d'échafaudages d'analogies et de pseudo-évolutions phonétiques extravagantes. Mais, après tout, ces étymologies d'amateurs ne témoignent-elles pas d' « étymologies du coeur », rangées parmi les *étymojolies* par C. Hagège dans un chapitre du même nom de son *Dictionnaire amoureux des langues* : « L'étymologie des mots produit bien des mirages et suscite bien des propositions d'amateurs. Souvent, elle est assez sûre, car on a bien des attestations des parcours sémantiques et morphologiques du mot. Souvent aussi, elle inspire des constructions folles ou comiques, dans lesquelles une imagination nourrie d'un peu de science et de beaucoup d'insouciance [ne pourrait-on pas risquer ici d'un-sous-science ?] se déploie dans le champ infini de l'histoire des termes et expressions. Il peut suffire, pour qu'une étymologie paraisse convaincante à ceux-là même qui la proposent et à ceux qu'ils veulent séduire, qu'elle ait du charme et qu'elle parle au coeur. C'est pourquoi on peut l'appeler *étymojolie* autant qu'*étymologie.* » (Hagège 2009, chapitre *Etymojolie*).[303]

L'étymologie populaire trouve aussi un terrain d'élection dans l'onomastique, et plus particulièrement dans la toponymie, où le sujet parlant remotive volontiers le nom de lieu, au regard du spécialiste remontant à l'origine de manière abstraite, en l'inscrivant dans une histoire anecdotique ou en rattachant son origine dans un acte de parole. C'est cette pratique que réhabilite S. Gendron, dans une enquête menée auprès de multiples locuteurs dans la région Touraine-Berry- Orléanais. Les toponymes y sont volontiers des unité narratives, des micro-récits, évoquant une histoire transmise dans une communauté restreinte (la famille) ou élargie (le village, la ville). Soit ces quelques exemples recueillis en Touraine :

> Agnès Sorel et Charles VII passent un gué à Villebourg : on le nomme depuis ce temps *Le Gué du Roi*. Sur le passage de saint Martin, un chemin se couvre d'aubépine ; on le nomme alors *via alba*, et c'est aujourd'hui *Le Port d'Ablevoie* […] Du point de vue de la structure, ces courts récits s'apparentent à la légende de fondation, dont la figure centrale est l'onomaturge (Charles VII, saint Martin...) […] (Gendron 1996, 48).

303 Les exemples d'*étymojolies* sont légion, sur le mode ludique. Ainsi des chahuts d'élèves, finement décrits par Georges Lapassade, en distinguant trois sortes : les « traditionnels » ludiques, les « anomiques » générant un désordre généralisé, et les « endémiques » interdisant tout travail. A propos de ces derniers, « Joliment, il baptise les chahuts *chats-huants*, au motif qu'un élève imite le cri de la chouette et redécouvre ainsi, spontanément, une possible étymologie. » (*Guerre et paix dans la classe... La déviance scolaire*, Paris, Armand Colin, 1994. Compte rendu de Marc Coutty, *Le Monde de l'éducation*, février 1994, 62).

Bien d'autres exemples pourraient illustrer ce processus donnant aux lieux une «dimension temporelle et généalogique », comme *le rocher du prince Charles*, près du col de Saverne dans les Vosges : selon la légende, un prince Charles (Charles IV de Lorraine ?), poursuivi par ses ennemis (?), se serait retrouvé,au grand galop, face au précipice. Ne pouvant arrêter son cheval, le prince s'élance dans le vide et atterrit, avec sa monture quelque dix mètres plus bas. En atterrissant sur la roche, le cheval y aurait laissé l'empreint de ses quatre fers, encore visibles (?).

Quant à la « parole en acte », créatrice d'un toponyme, S. Gendron mentionne opportunément l'origine du nom de *Québec*, rapportée par Bacqueville de la Potherie en 1772, :

> On tient que les Normands qui estoient avec Jacques Cartier à sa première découverte de la Nouvelle France, apercevant au bout de l'isle d'Orléans, dans le Sud-Ouest un cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrièrent *Quel bec*, et qu'à la suite du temps, le nom de Québec lui est resté. (Bouchard R. et alii, *L'itinéraire toponymique du Chemin du Roy,* Québec, Commission de toponymie, *Études et recherches toponymiques,* n° 2, 1981)

Ce qui n'est pas sans rappeler l'étymologie parodique de la Beauce chez Rabelais, à laquelle renvoie la note 9, et étudiée ici supra. Et S. Gendron de mentionner la tradition populaire qui a rendu célèbre l'origine de *Nogent-sur-Seine* (Aube), devant son nom au cri de ralliement des seigneurs français pendant la guerre de Cent Ans : « à nous, *à nos gens »* ; et celle d'*Oxelaëre* s'expliquant par une légende locale de deux géants qui durent porter une motte de terre pour combler un ravin, l'un d'eux s'exclamant 'Oh que c'est lourd !' et lâchant la motte qui forme le mont Cassel, point culminant de la Flandre. Et pour l'origine du choronyme Véron, en Touraine, celle remontant à Charles Martel :

> Charles Martel ayant fait prisonnier un grand nombre d'arabes dans le Véron, l'un des gardiens posa cette question : que ferons-nous de ces prisonniers ? Charles Martel répondit : « nous *verrons* plus tard ! » Le mot fatidique devait traverser les siècles. (P. Acier, *En ce bon pays de Véron*, Joué-lès-Tours, 1983, 22)

On pourrait multiplier ces facéties recréatives (de *recréer*) et récréatives à la mode rabelaisienne, S. Gendron concluant sur ce chapitre, illustré encore par quelques exemples régionaux : « Les calembours, équivoques et jeux de langage sont des modes d'expressions privilégiés de l'étymologie populaire » (ibid., 50)

7.2. Les étymologies philosophiques et poétiques, et les jeux de mots étymologiques

Nombre de philosophes contemporains du 20e siècle ne se font pas faute de recourir à l'étymologie comme dévoilement ontologique et de « dynamiser » des mots en donnant une étymologie « emblématique » de leur approche. Les philosophies de l'existence réinterprètent ainsi l'*extase* en *ek-stase* à partir de son étymologie originaire, du grec *ektasis*, « fait d'être hors de soi », « égarement » : chez Sartre, cette triple « *ek-stase* » de la temporalité correspond au mode de présence à soi de la conscience, qui se caractérise comme distance et écart à soi-même (Blay 2003, s. v. EXTASE, 416, Sartre, *L'Être et le néant*, II, 2, Paris, Gallimard, 1976, 168-189, alors que chez Heidegger, les trois dimensions classiques du temps (passé, présent, avenir) sont comprises comme *ekstases* au sens où « la temporalité est le hors

de soi originaire ». Le terme est compris comme un rapport de transcendance entre le sujet et le monde, commente encore M. Merleau-Ponty dans sa *Phénoménologie de la perception* :

> *Sous toutes les acceptions du mot sens, nous retrouvons la même notion fondamentale d'un être orienté vers ce qu'il n'est pas, et nous sommes ainsi toujours amenés à une conception du sujet comme* ek-stase *et à un rapport de transcendance active entre le sujet et le monde.* (*Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 491) (Cf. aussi Marten 1991)

Comme le souligne C. Hanania, dans quelques pages très denses consacrées à ce genre d'étymologies, qui peut servir ici de fil conducteur, « si son caractère philosophique disparaît au fil des observations linguistiques, où elle n'est plus un moyen d'accès à l'être des choses mais un état de langue qui permet d'en étudier et d'en expliquer la formation, elle conserve, en revanche, ses attributs ontologiques chez certains philosophes modernes, dits essentialistes. » Et d'en développer toute l'importance chez Heidegger, en particulier (et avec lui Alain, Merleau-Ponty ou Gadamer), « pour qui les mots sont la quintessence des choses, des 'maisons de l'être'. La démarche heideggerienne, fortement contestée par Pierre Bourdieu et Umberto Eco, repose souvent sur des origines grecques des mots et sur leur commentaire. Il en va ainsi dans *Qu'est-ce que la philosophie ?* par exemple, petit texte fondateur de la pensée héideggerienne, qui souligne l'adéquation entre l'origine de la philosophie et l'origine grecque du mot, et qui n'est qu'une paraphrase étymologisante de termes grecs. Son herméneutique est donc fondée avant tout sur une exploration philosophico-poétique aux sources du langage, car, selon lui, entre 'pensée et poésie règne une parenté profondément retirée'. » (Hanania 2010, 36, et renvoi à *Quest-ce que la philosophie ?*, Paris, Gallimard, 1957, 50).[304] Une nouvelle herméneutique, donc, à l'opposé de la réflexion proprement linguistique, comme voie d'accès pour aborder les questions philosophiques, dont la première occurrence est relevée par F. Volpi à propos de « la grammaire et l'étymologie du mot 'être' », relevant l'héritage que Heidegger doit à Carl Braig, professeur de dogmatique à l'université de Fribourg-en-Brisgau dans son *Vom Sein, Abriss der Ontologie* (1896), qui traite entre autres de l'étymologie des concepts ontologiques capitaux. Il fera fructifier cet héritage dans un usage philosophique de l'étymologie qui devient de plus en plus important dans la dernière étape de sa pensée, portant une attention de plus en plus soutenue à la lettre et au sens originaire des mots. (Volpi 2007, 141-142). Et pour A. Henry, cet usage n'est pas sans rappeler la pratique de la *figure étymologique* médiévale, à l'oeuvre chez Gautier de Coinci ou les Grands Rhétoriqueurs, sans compter Isidore de Séville : le philosophe Martin Heidegger, si féru de considérations pseudo-étymologiques, ne fait-il pas son Isidore de Séville ou même son Gautier de Coinci, lorsqu'il écrit :

304 La citation complète est : « Entre elles deux, pensée et poésie, règne une parenté plus profondément retirée, parce que toutes deux s'adonnent au service du langage et se prodiguent pour lui. Entre elles deux pourtant persiste un abîme profond, car elles demeurent sur les monts les plus séparés. » Citation reprise et commentée par P. Ricoeur dans *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975. « Retirée » est cependant un équivalent sophistiqué des traducteurs de Heidegger, A. Kostas et J. Beaufret, Paris, Gallimard, 1955 : il dénature en l'obscurcissant le sens, au demeurant limpide, de *verborgen*, signifiant simplement « caché », comme le commente excellemment mon ami philosophe Jean Quillien, dans une correspondance à ce sujet. C'est une idée maîtresse dans toute l'oeuvre de Heidegger qu'il existe une parenté profonde entre la pensée – i. e. la philosophie – et la poésie – i. e. le langage dans son surgissement originaire, à interroger sans relâche, la philosophie étant de rétablir le pont entre ces deux monts symboliques.

> Wenn wir uns an das halten, was zur Sprache kommt, dann sagt ἀδιχία dass es, wo sie waltet, nicht mit rechten Dingen zugeht. Das bedeutet : etwas ist aus den Fugen... Δίχη, aus dem Sein als Anwesen gedacht, ist der fugend-fügende Fug. ΄Αδιχία, die Un-fuge, ist der Un-Fug.
> (Si nous nous en tenons à ce qui advient à la parole, alors *adikia* dit que, là où elle règne, les choses ne sont pas comme elles devraient aller. Cela signifie : 'quelque chose est hors de ses gonds'... *Diké*, pensé à partir de l'être en tant que présence, est l'accord joignant et accordant. *Adikia*, la disjointure, le discord.)[305]

> Cité par M. Wandruszka avec le commentaire qui suit :
> « Bekanntlich handelt es sich bei ähnlichen Sätzen nicht um gelegentliche Entgleisungen, sondern geradezu um ein heuristisches Prinzip. Es gab auch in der Sprachwissenschaft eine Zeit, in der man im Etymon (τό ἔτυμον) die 'wahre', die 'eigentliche' Bedeutung erblickte. So will Heidegger in unseren verbrauchten und verblaβten Sprachen die Etyma wieder zum Leuchten bringen und mit ihnen in archaische Tiefen hinableuchten, die die 'eigentliche' Wahrheit bergen. » (Wandruszka 1958b, 858)[306]
> (Évidemment, dans de telles phrases, il ne s'agit pas de déraillements occasionnels, mais carrément d'un principe heuristique. Il y a eu également, en linguistique, une époque où l'on voyait dans l'étymon (*to etymon*) le sens 'vrai', le sens 'proprement dit'. Heidegger veut remettre en lumière les étymons dans nos langues usées et étiolées, et avec eux éclairer les abysses archaïques qui récèlent la vérité 'proprement dite'.)

M. Heidegger étant un exemple parmi d'autres : «Chez plus d'un philosophe du XXe siècle, l'étymologie (le plus souvent fantaisiste) est conçue comme moyen de spéculation philosophique, la motivation étymologique étant vue comme un moyen d'atteindre sûrement les profondeurs de la pensée humaine. » (Henry 1989, 294)[307]

Une autre exploitation philosophique de l'étymologie, à visée herméneutique, se retrouve dans les « investigations essentialistes » de Jacques Derrida, dans la lignée de la philosophie héideggerienne,[308] illustrée en particulier par ses jeux sur le terme de *sème*, « déconstruits », non sans quelque distance ironique par C. Hanania : « Le *sème* est ainsi rapproché phonétiquement et sémantiquement de *semen* selon un découpage morphologique, *di-sème-ination*, qui remotive le mot de façon quelque peu farfelue. Du latin *disseminare*, la dissémination a bien à voir avec l'éparpillement d'une semence mais non pas avec celle des signes. *Sème* vient du mot grec *semeion* « signe ». Il a été bâti suivant une analogie morphologique avec les termes *phonème* et *morphème*. *Semence* vient du latin *sementia*. En outre, il faut nécessairement un passage par l'anglais *semen* pour que cette paronymie soit possible. Car en français on ne parle pas de *semen* mais de sperme. Terme qui n'a pas l'avantage, toutefois, d'instituer une homophonie heureuse avec *sème*. » (Hanania 2010, 37,

---

305 Passage cité par W. Brokmeier dans *Chemins qui mènent nulle part*, traduction des *Holzwege* de Heidegger, Paris, Gallimard, 1962, 288. Ici encore, je remercie Jean Quillien pour les commentaires éclairants qu'il m'a donnés de ce passage.

306 Selon lequel « La pensée de M. Heidegger chemine selon le caprice de la « figura etymologica » (ou « pseudo-etymologica » de l'ancienne rhétorique ; il jongle avec les étymologies en rapprochant l'adjectif *hell* « clair » du verbe *hallen* « résonner », le verbe *zeigen* « montrer » du substantif *Zeichen* « signe », etc. ; il va même jusqu'à réinterpréter *Entschlossenheit* « résolution » comme *Ent-schlossenheit* avec trait d'union, c'est-à-dire « ouverture », dérivé privatif du verbe *schliessen* « fermer ». Et de parler ici d' « hypermotivations » qui « faussent complètement la perspective chronologique et négligent les changements phonétiques et sémantiques qui ont souvent relâché les rapports étymologiques entre les mots. » (Wandruszka 1958a, 336).

307 Sur ce phénomène, représenté dans ses limites extrêmes chez Heidegger, A. Henry renvoie à G. Hottois 1979, en particulier p. 199 sq.

308 C. Hanania note que ce sont les philosophes allemands, tels que Heidegger et Walter Benjamin, dont les textes abondent en gloses étymologiques, qui semblent avoir influencé cette pratique chez Jacques Derrida. (Hanania 2010, 38, note 34).

avec renvoi à J. Derrida, *Positions*, Paris, Minuit, 1972, 62). Et de souligner la parenté de ce jeu derridien avec les procédés platoniciens, illustrée par les jeux paronymiques entre les deux termes grecs *séma* (désignant à la fois le « tombeau » et le « signe » et *sôma* (à la fois « corpus » et « saveur »), dans le *Cratyle*, conduisent à la célèbre assertion de Platon, qui la reprend d'une tradition bien établie à son époque : « Le corps est le tombeau de l'âme ».[309] Parenté, aussi, par tradition cratylienne, avec les *Étymologies* d'Isidore de Séville, dans la « loufoquerie » des jeux étymologiques, épinglée avec ironie par D. Redfern : « La ludicité étymologique de Derrida et de ses paracitateurs est trop souvent aussi loufoque que celle d'Isidore de Séville. » (Redfern 2005, 311).

Deux points méritent encore d'être soulignés :

– l'étymologie comme instrument de déconstruction du cartésianisme rationaliste, mise en lumière par C. Hanania : « Ses étymologies fantaisistes visent avant tout à déconstruire l'imprégnation rationaliste et cartésienne de la pensée et de la rhétorique françaises. Il joue ainsi à loisir de racines de mots et de leurs associations, afin d'extraire de leur collusion arbitraire, comme il le dit, 'une sorte de mirage sémantique' (*Positions*, 1972, 62). Mirage cognitif qu'il privilégie au détriment d'un sens effectif. Le jeu de mots ne renvoie les mots qu'à d'autres mots et non à un signifié dernier, dans une approche nominaliste... Là où il y avait une pensée qui prétendait atteindre une vérité et un être, la révélation d'une essence, il n'y a plus qu'un 'mirage de sens' et un **commentaire perpétuel**. L'étymon n'y est pas pris dans un processus de filiation, mais d'affinité. S'il ne produit pas de lumières foudroyantes, il provoque un réseau d'étincelles de sens à travers lesquelles s'effectue le 'raisonnement'. » (ibid., 38).

– l'importance de la métaphore : dans l'écriture derridienne, loin d'être conçue comme une quête historique d'un sens premier qui serait « vrai », l'étymologie est un processus de revitalisation de la métaphore, usée dans le langage courant, lui redonnant toute sa richesse par l'analogie – métaphore par excellence – dans une chaîne d'échos de signe en signe dévoilant une multiplicité de sens, une plurivocité réticulaire. Et F. Manzari, inspiratrice de cet aperçu synthétique, de souligner le rôle qu'elle joue, au confluent du langage des rêves et du ludisme surréaliste, révélateur du sens latent : «Il semble important de souligner que l'étymologie assume, dans l'écriture derridienne, le même rôle qu'il assume dans le langage des rêves. Il sert, par des jeux d'allitération, le procédé de la condensation, mais également le déplacement par association. De plus, avec un renvoi aux pouvoirs de la langue, il confère au texte littéraire un effet déroutant et poétique qui n'est pas sans rappeler « l'association 'libre' (programmée) » de « l"illusion surréaliste ». (Manzari 2009, 158, et renvoi à H. Meschonnic, « L'écriture de Derrida », in *Le signe et le poème*, Paris, Gallimard, 1975, 489).

À côté de « l'étymologisme philosophique », sous ses deux modes en un certain sens antinomiques, heideggerien et derridien, et parfois dans sa mouvance, s'est considérablement développée, depuis le 19e siècle, sous de multiples formes, l'emploi d' un type de figure qu'on peut appeler «étymologisme », définie ainsi par H. Suhamy : « L'étymologisme est une façon

309 Certains disent que le corps est le tombeau (*sèma*) de l'âme, parce qu'elle y est ensevelie pendant cette vie. Comme d'autre part c'est par lui que l'âme signifie ce qu'elle veut dire, on dit qu'à ce titre aussi le nom de *sèma* lui convient. (*Cratyle*, 400c). Au regard de Heidegger, cependant, remarque C. Hanania « qui fait preuve d'une adhésion totale en une essence révélée du langage, Derrida, lui, parle de mirage et d'illusion. » (ibid., 38 et citation de *Positions*, 1972, 62). Nous jouons ici, bien entendu, sur la ressemblance fortuite, sur la parenté par simulacre entre le *sème* et le *semen.* Il n'y a entre eux aucune communication de sens. Et pourtant, dans ce dérapage et cette collusion de pure extériorité, l'accident produit bien une sorte de mirage sémantique.

de se servir d'un mot en lui donnant son sens d'origine ». C'est pour lui « la réponse des puristes à certaines dérives, mais l'excès de purisme peut mener à des obscurités », et il en donne comme exemple celui de Valéry, qui « cultivait ce méniérisme en écrivant *candide* pour *blanc*, *idoles* pour *images*, *absolue* pour *détachée*, en parlant d'un « balcon qui se propose » (Suhamy 1981[1]). C'est « l'étymologie littéraire », selon les termes d'A. Henry, qui est le premier à la définir en fixant ses limites et ses traits essentiels et en l'illustrant d'une large panoplie d'exemples empruntés à Paul Valéry et Saint-John Perse en particulier. (Henry 1989 et 1991).

– Limites et domaine : l'*étymologisme littéraire* – préférablement à d'autres expressions possibles comme *étymologisme stylistique* ou *étymologisme savant* – est un phénomène qui se manifeste surtout dans la langue écrite, et même une langue écrite élaborée. (Henry 1989, 284, note 2). A. Henry en exclut cependant la mise en lumière explicite d'une référence étymologique par un soulignement métalinguistique, dans toutes ses variétés (lexicale, prosodique, graphique), explicitant un « focus informationnel », comme *au sens étymologique*. (ibid., 284-285).

– Traits définitionnels :

. au regard de l'étymologie populaire, spontanée dans sa pratique, l'étymologie littéraire est une activité consciente, et en quelque sorte savante, une exploitation calculée de l'étymologie ; « elle exige le recours à une culture linguistique extérieure à la connaissance naturelle, simplement pratique, d'une langue » (ibid., 290)

. elle est un mode de la *figure par étymologie* consistant en une connotation remotivante d'un lexème en référant implicitement à son acception étymologique, qui le revitalise en lui donnant une intensité sémantique accrue ; une sorte d'étymologie interne, donc, horizontale, à l'opposé de l'étymologie verticale.

Et A. Henry en détaille les procédés les plus courants, dont le *néologisme récurrent* (cf. infra). P. Guiraud parle en ce sens du « procédé qui consiste à prendre les mots dans leurs sens étymologiques, fonction créatrice de signes […] explicitement reconnue par la rhétorique comme un mode d'invention littéraire par les mots. » (Guiraud 1972, 413). Il s'agit alors de recourir « aux étymologies pour révéler un sens enfoui en réactivant dans des vocables des significations anciennes et attestées par le dictionnaire », comme l'observe encore C. Hanania, qui en donne pour sa part une définition extensive : « Reposant sur des jeux euphoniques, rythmiques ou paronymiques, le texte poétique ou littéraire est le lieu par excellence d'une motivation sémantique des mots par leur forme graphique ou sonore et d'une adéquation fantaisiste entre différents termes, sémantiquement éloignés, mais phonétiquement ou orthographiquement semblables. » (ibid., 38-39).

Deux options, donc, de l'étymologie littéraire, qui peuvent à l'occasion être retenues complémentairement et concurremment chez certains écrivains : la remotivation par référence (re)dynamisante à l'origine dans un emploi en quelque sorte « historico-synchronique », selon les termes d'A. Henry (Henry 1989, note 11), et la paronymie analogique créatrice d'étymons, établissant des rapports de toutes natures entre les mots, les deux options se situant sur le plan horizontal.

Se profile dans cette pratique toute une lignée de poètes et d'écrivains connaisseurs de la lexicographie de leur temps, à commencer par Stéphane Mallarmé, dont on a relevé déjà le principe fondamental de sa poétique, qui est de remédier à l'imperfection de la langue en remotivant les coïncidences du hasard. Féru du dictionnaire et d'étymologie, réactivant des sens rares pour, selon sa maxime, « donner un sens plus pur aux mots de la tribu », entendant

par là les mots usés du vernaculaire, il veut retrouver l'éclat de leurs sens premier, restaurer la *vis etymologica* par la transcendance poétique, isolée par la lexicographie savante, et mise en situation de rapports avec d'autre *jonchée de pierreries qui s'allument de reflets réciproques.* (*Le tombeau d'Edgar Poe*, *Poésies,* Paris, Gallimard, 1945, 94). Cette prédilection de Mallarmé pour l'étymologie imprègne toute son oeuvre et peut être la clé des *interpretamenta* les plus profonds.[310] Parmi les exemples les plus marquants de l'étymologisme mallarméen, on retiendra ici celui relevé par B. Schiavetta dans son analyse de la composition du *Sonnet en -ix* / *Ses purs ongles très haut* dans sa première version connue (1868) et dans sa version définitive (1887), genre des « sonnets d'artifice », proche des sonnets à bouts rimés, où le sens s'établit à partir des mots-rimes. Partant des treize lexèmes aux signifiants et signifiés couplés, plus l'hapax *ptyx*, il y relève, parmi les procédés de composition reposant sur les associations de mots partant des signifiés – par connotations, étymologiques, mythologiques – l'importance des étymologismes, qu'il résume dans un tableau : «Les deux versions du sonnet fourmillent d'étymologismes. Soit des dédoublements étymologiques du type *onyx* ou *rixe / agonise*. Soit des mots pris dans un sens étymologique, comme *vaisseau* au sens de récipient ». Et Schiavetta de rappeler que Mallarmé a « longuement suivi des routes proches du cratylisme. » (Schiavetta 2006, 82 et 79). [311]

M. Lambert place Jean Ricardou, théoricien du nouveau roman, déjà évoqué à propos de l'étymologie d'Aphrodite, dans la lignée de Mallarmé, en tant que lui aussi « essaie de transformer les coïncidences structurelles en effets de la nécessité », mais ce dans la fiction narrative, et il « abolit ainsi le clivage entre la poésie et la fiction en poétisant la fiction. » (Lambert 2002, 39). Dans *Lieux-dits*, il développe ainsi une toponymie fictionnelle signifiante. *Bannière, Beaufort, Belarbre, Belcroix, Cendrier, Chaumont, Hautbois, Monteaux* désignent les lieux-dits dont il est question dans le roman. *Bannière* est particulièrement signifiant comme lieu (*topos* au sens rhétorique aussi) d'une étymologie originelle relevée par M. Lambert dans le passage suivant :

> À l'angle du parvis, se tenaient huit étrangers, secouant la poussière de leurs vêtures. L'un d'eux dressa et introduisit dans l'interstice qui béait entre les pavés la hampe d'une bannière brodée de la croix emblématique. Ces instigateurs de la Croisade étaient venus effrayer l'âme et exciter les enthousiasmes.

310 Ainsi, dans l'analyse d'une première version de la *Prose pour des Esseintes*, où il voit une tentative du poète mûr pour évoquer la vision des Idées où est née sa vocation poétique, à propos de la mention de l'*île* (*Car le jeu monotone ment Pour qui l'ampleur de l'île arrive Seul, en mon jeune étonnement D'entendre le ciel et la carte Sans fin attestés sur nos pas Par l'onde même s'écarte Que ce pays n'exista pas!*), J. A. Loyd écrit dans son commentaire : « Si l'on réfléchit à la prédilection de Mallarmé pour l'étymologie, l'on verra bien qu'il a bien pu accorder une existence symbolique à l'*île*, qui est à la base du mot *isoler*, dont le sens fondamental est rendre « comme une île ». Car on relève de très nombreux emploi du mot *isoler* chez Mallarmé pour caractériser l'acte littéraire. » (Lloyd 1995, 142).

311 Le même poème fait l'objet de fins commentaires par M. Lambert-Martzloff, qui relève aussi les similitudes phoniques et les similitudes graphiques entre les mots : « De ce fait, *onyx* et *Phénix* constituent une structure et se renvoient l'un à l'autre. De même *amphore* et *lampadophore*. Ce sont des corrélats structurels. Par ailleurs, considérant le vers 1, on constate une autre structure entre *ongles* et *onyx* : en effet, d'un point de vue étymologique, *onyx* désigne, dans la langue grecque, l'ongle ; il y a, par conséquent, une identité sémantique entre les deux termes. De ce fait, le texte crée un ensemble de structures se réfléchissant les unes dans les autres. Parfois, lorsque la langue est défaillante, le poète invente des mots par nécessité structurelle. Ainsi, à ne considérer pour l'instant que le second quatrain de ce même sonnet de stéphane Mallarmé, on constate une structure entre *ptyx* et *Styx* ; or le mot *ptyx*, corrélat structurel de *Styx*, a été inventé par nécessité structurelle et défaillance de la langue française. » (Lambert 2002, 38). « L'étymologie suggère 'une conque, un de ces coquillages qui, collé à l'oreille, fait entendre le bruit de la mer ». (E. Noulet, *L'oeuvre poétique de Mallarmé*, Paris, Droz, 1940, p. 454).

> (…) Comme la bannière des recruteurs, avec le vent qui en déchirait et déployait alternativement l'emblème, avait joué un rôle crucial, on appela la bourgade du nom qu'elle porte encore aujourd'hui. (*Lieux-dits,* p. 12).

« Ainsi le nom de *Bannière* a-t-il été donné à cause de la bannière. La fiction proposée atteste la vérité du nom dans une étymologie fictive. », poursuit-elle, en relevant dans son commentaire que le toponyme prend sa pleine valeur comme signe de reconnaissance d'un groupe social qui s'identifie à lui sous le *ban*[312]. Au total, conclut M. Lambert, « le nom de lieu - le mot – engendre la fiction » [comme le nom d'Aphrodite engendre l'histoire de sa naissance]... la réflexion toponymique étant un détour pour une réflexion sur le nom propre et pour tous les mots. »(ibid., 42) Et de souligner que la réflexion sur le nom propre est une pratique constante en littérature, entre autres dans la toponymie fictionnelle, exemplifiée par le cas de Proust (cf. *infra*) et dont on a vu au moins un exemple dans la littérature médiévale (cf. *supra*)

A l'instar de Mallarmé, et « comme Victor Hugo, qu'il rappelle encore par tant de traits de caractère et de l'écriture, Paul Claudel a la manie de l'étymologie. Que ce soit en vers ou en prose, l'écrivain ne cesse de montrer un goût vif et souvent ingénu pour l'origine des mots comme il ne cesse de jouer sur leur sens. » (Guyard 1959, 287). Et l'auteur de ces lignes d'en esquisser la riche palette en des pages très denses, amorcée par le *Traité de la Co-naissance du Monde et de Soi-même* (*Art poétique,*1904), dont le point de départ est une étymologie qui est aussi un calembour : « Nous ne naissons pas seuls. Naître, pour nous, c'est connaître. Toute naissance est une connaissance. » (ibid., 288) : clé de son univers poétique, la *co-naissance* exprime la totalité du monde en la faisant naître à ce qu'elle est, en retrouvant le sens que Dieu a voulu lui donner, la racine au moins de cette faculté existant avec nous dès cette vie (*Journal Intime,* 939, et Saint-Aubert 2003). Et chacun des cinq articles du *Traité* est une analyse d'un ou plusieurs mots à la lumière de l'étymologie, soit :

– La connaissance brute.
– La connaissance des êtres vivants, ayant comme point de départ le *gignôsko-cognoscere-connaître.*
– La connaissance intellectuelle par l'intelligence, *intelligere.*
– La connaissance de soi.
– La connaissance de l'homme après sa mort, étymologie référant à la signification des lettres comme N, suggérant l'idée du refus (ibid., 291).

Et M.-F. Guyard de distinguer trois manières d'étymologiser chez Paul Claudel :

– La citation et le rappel de l'origine des mots.
– Le désir de renouveler le langage en remontant aux sources des vocables :
. par « l'invention » d'une étymologie dans un terme redéfini, rajeuni ou recréé ;
. par l'éventail des différents sens que le mot a pris au cours des âges ou à une même époque dans des emplois différents.
– Le cas des noms propres dont la clé est presque toujours l'étymologie, comme dans *Le partage de Midi,* où les noms des personnages d'*Isé, Mésa* et *Ciz* évoquent la notion de partage.

Claudel serait ainsi atteint d'une maladie aiguë et chronique à la fois, baptisée d' « étymologite » selon M.-F. Guyard, en remontant au vieux français ou au latin, ou à

312 Étymologie **banda,* gotique *bandwa* 'signe', 'étendard servant à distinguer un corps de troupe', mais si *bannière* se rattache à **banda,* le mot a été refait sous l'influence de *ban,* 'proclamation' et 'levée de troupes du suzerain' et 'corps des vassaux ainsi convoqués'.

l'étymologie même, vraie ou fausse du mot latin, maladie qu'il hérite de Mallarmé mais alimentée chez lui par la lecture assidue de la Bible et du bréviaire. Et comme Mallarmé, en redonnant tout leur sens aux mots de la tribu, il se réclame ouvertement du cratylisme :

> Cratyle a raison de dire qu'il existe des noms naturels aux choses, et que tout homme n 'est pas un artisan de nom, mais que l'est celui-là seul qui considère quel nom est naturellement propre à chaque chose et qui sait en reproduire l'Idée dans les lettres et les syllabes. (*Cratyle*, 390 d-e)

« Nul doute qu'à l'époque de l'*Art poétique*, commente M.-F. Guyard, Claudel n'invoque Platon et son traité de la 'justesse des noms' comme une autorité, un garant d'une thèse qu'il soutient de toute son énergie » (ibid., 298). Et il cite à l'appui de cette option une lettre écrite une trentaine d'années plus tard où Claudel évoque la question du rapport arbitraire ou la parenté objective entre le signe et la chose signifiée en se référant au texte de saint Thomas : *Nihil potest ordinari in aliquem finem nisi praexistat in ipso quaedam proportio ad finem, ex qua proveniat in ipso desiderium finis* (*De veritate*, qu. I, ar. 2). Claudel s'y déclare partisan résolu de la parenté objective, comme poète **artisan** de la recréation du vrai sens des mots.

Dans la même lignée, l'oeuvre de Paul Valéry est riche d'étymologismes – alimentés par sa consultation courante du *Dictionnaire étymologique* de L. Clédat – à commencer par le ressourcement du mot *poétique* lui-même, dont il veut réanimer le sens, réduit au formalisme prescriptif :

> Le mot « Poétique » n'éveille plus guère que l'idée de prescriptions gênantes et surannées. J'ai donc cru pouvoir le reprendre dans un sens qui réponde à l'étymologie, sans oser cependant le prononcer *Poïétique*, dont la physiologie se sert quand elle parle des fonctions hématopoïétiques ou galactopoïétiques. Mais c'est enfin la notion toute simple de *faire* que je voulais exprimer. Le faire, le *poïen*, dont je veux m'occuper, est celui qui s'achève en quelque oeuvre et que je viendrai à restreindre bientôt à ce genre d'oeuvres qu'on est convenu d'appeler oeuvres de l'esprit. Ce sont celles que l'esprit veut se faire pour son propre usage, en employant à cette fin tous les moyens physiques qui lui peuvent servir. (*Première leçon du cours de poétique* au Collège de France, 1937, 6 . Document produit en version numérique, collection « Les classiques des sciences sociales », en ligne sur la Toile)

Connaître l'origine des mots, en définir les sens successifs, rien ne s'accorde mieux, en effet, avec le souci constant de Valéry pour la précision du langage. On sait que l'un de ses procédés favoris dans la création poétique consistera à charger le mot de toute la richesse sémantique qu'il a acquise au cours des âges », écrit en ce sens S. Larnaudie : il relève son goût pour les étymologies dès l'âge scolaire, dont témoigne le Carnet de Philosophie de 1888, où « mots rares, mots savants sont très souvent accompagnés de leur racine grecque et décomposés en leurs divers éléments. » (Larnaudie 1992, 21).

A. Henry, l'un des plus fins connaisseurs de la poésie de Valéry, mentionne en particulier, chez lui, la prédilection pour le «néologisme récurrent », entendant par là l'alliance verbale d'un mot pris au sens contemporain et en son sens étymologique, génératrice d'une « intensité dramatique accrue ou [d']un supplément de puissance évocatrice » : « Tout au long de son oeuvre poétique, Valéry a, en un effort lucide et presque systématique, exploité cette veine du néologisme récurrent, moyen pour lui, parmi d'autres, d'*exercer*, comme il disait, le champ sémantique des mots. » (Henry 1989, 299).
Ainsi, dans ces quelques vers du poème *La Fileuse*, où Valéry s'adresse à la jeune fille :

> *Ta soeur, la grande rose où sourit une sainte*
> *Parfume ton front vague au vent de son haleine*

Innocente...

innocent, c'est, en même temps 'ingénu' et 'qui ne peut nuire', par « rétrogradation étymologique adjointe ». (ibid.)
De même dans le poème *Narcisse,* lorsque celui-ci se contemple dans sa fontaine et se plaint :

Voici dans l'eau ma chair de lune et de rosée,
O forme obéissante à mes yeux opposée !

Opposé, c'est 'placé en face', mais aussi 'qui refuse d'acquiescer', dans l'édition définitive, remplaçant la variante de l'édition de 1920 : *O forme obéissante à mes voeux opposée.* Et A. Henry parle ici de « remotivation interne avec recours supplémentaire à l'étymologie. » (ibid., 300).

Il relève aussi un exemple particulièrement marquant de cette recherche étymologique « radicale », i. e. de retour à la source, source d'effets poétiques particuliers, dans une anecdote célèbre où Valéry, dissertant sur son travail d'auteur dans un entretien avec Lucien Fabre, « invente » l'expression du *ruisseau scrupuleux,* i. e. le ruisseau dont l'eau limpide laisse voir, au fond, des « cailloux », en référant à l'étymon *scrupulus*. (ibid., 304). Cette « invention » poétique exemplaire du travail de ressourcement créatif du poète est relatée par P. Guiraud, qui fait de Valéry, sur ce point, un héritier des grands rhétoriqueurs : « la même primauté donnée à la forme, car la forme peut engendrer le contenu ; la même habitude d'employer les mots dans leur sens radical (p. e. 'le ruisseau scrupuleux' : c'est-à-dire plein de cailloux). » (Guiraud 1972, 405 et Redfern 2005, 146). Exemple canonique et emblématique, donc, de la *poïétique* de Valéry, cultivant la « rétrogradation étymologique », selon le mot de M. Wandruszka, qui le cite parmi d'autres exemples illustrant le retour aux sens primitifs oubliés, révélateurs de la vérité profonde des mots.[313]

Dans la lignée de Mallarmé et de Claudel, Saint-John Perse fait de l'étymologie une composante majeure de son oeuvre, mise en lumière par C. Hartmann dans un passage très dense de sa thèse, sur les traces de R. Ventresque : « Dans son article 'Des bienfaits de l'étymologie, deux lectures de Saint-John Perse à l'époque de la création d'*Amers*', Renée Ventresque évoque à travers les annotations des lectures persiennes, la passion que le poète voue à l'étymologie. Se reconnaissant héritier des symbolistes, Mallarmé et Claudel, il fait sienne leur conception cratyléenne d'un langage sacré auquel il faut restituer la pureté originelle grâce à l'étymologie. Loin d'être uniquement une démonstration de prouesses rhétoriques, le recours à l'étymologie traduit la fonction transcendante du langage poétique, car 'pour Saint-John Perse ainsi que pour Mallarmé, la poésie relève du sacré et l'écriture poétique constitue une expérience mystique qu'un travail de la forme, médité et subtil, se doit de traduire, travail où le mot investi d'une puissance sans égale jouit d'un statut particulier et exige un traitement spécifique.' L'étymologie, à la fois origine et expression d'une

313 L'expression est citée par C. Hanania comme étant de C. Brucker dans *L'étymologie,* Paris, P.U.F., Que sais-je ? N° 1112, 91. Rendons à César... « Pour ce poète, écrit Wandruszka, *durer* provient de *dur,* instinct signifie aiguillon ; dans le vers *un bras inonde dans le terrain limpide, in-onder* doit être écrit avec un trait d'union pour lui restituer toute sa force étymologique : 'plongé dans les ondes'. Il parle du *ruisseau scrupuleux* en rajeunissant la signification originale du latin *scrupulus,* celle de 'petit caillou'. Pour lui, le rapport entre le *temple* et *contempler,* entre le latin *sidus* 'étoile' et le français *considérer* est resté vivant. 'En insistant un peu sur l'étymologie, écrit-il, on pourrait dire, avec une sorte de précision, que le croyant contemple le ciel, tandis que le savant le considère.' » (Wandruszka 1958a, 337). C. Hagège reprend encore l'exemple du *ruisseau scrupuleux* pour illustrer l'*étymojolie* dans son *Dictionnaire amoureux des langues.* (Hagège 2009).

métaphysique du langage, apparaît comme un moyen rhétorique formidable pour tisser des liens secrets entre les mots, des correspondances cachées assurant la cohésion intime du texte, miroir de l'unité du monde : 'La rhétorique d'*Amers* est exactement cet outil utile qui trame, serrée et irréfragable, l'unité du texte à l'image du cosmos'. » (Hartmann 2002, 301-302 et Ventresque 1992, 58-59, 61, 64). Et plus loin d'évoquer « le recours à l'étymologie, fraîcheur retrouvée parmi les sources du langage », comme clé de sa création poétique, dans la collusion du langage poétique et de la langue originelle. (ibid.). Les exemples en seraient innombrables. Parmi les plus significatifs, en dehors des néologismes récurrents, A. Henry, fin connaisseur de Saint-John Perse, relève ce qu'il appelle l'*étymologisme contextuel*, où « les ressources étymologiques des termes choisis réorientent vers certaines présences contextuelles, créant ainsi une alliance résultante entre l'attache étymologique d'un terme, d'une part, et, d'autre part, une matière conceptuelle et affective organisée en thème local. » Soit dans ce verset d'*Amers*, dans lequel le poète évoque un grain violent sur l'Océan : ciel sombre lourdement chargé, tout à coup déchiré par un pan de pluie tombant en *avoine blanche du message* et devant lequel zigzague un groupe de pétrels :

> *De noires besaces s'alourdissent au bas du ciel sauvage. Et la pluie sur les îles illuminées d'or pâle verse soudain l'avoine blanche du message.*
> *Mais vous, qu'alliez-vous craindre du message ? Craindre d'un souffle sur les eaux, et de ce doigt de soufre pâle, et de cette pure semaille de menus oiseaux noirs qu'on nous jette au visage, comme ingrédients du songe et sels noirs du présage ? (procellaires est le nom, pélagique l'espèce, et le vol erratique comme celui des noctuelles).* (*Oeuvres complètes*, Pléiade, 1982, 310).

Et de commenter *procellaire* et *pélagos* doublant les termes courants : « Dans *procellaire* il y a *procella* 'tempête' et dans *pélagique* il y a *pelagos* 'mer' ; or, 'tourmente sur l'océan' (tempête + mer) c'est ce qui est évoqué tout au long des deux versets concernés ; on pourrait dire que *procellaires est le nom, pélagique l'espèce* est comme une 'mise en abyme' par moyens étymologiques. » Et plus loin A. Henry parle ici de 'connivence étymologique' des termes en question. (Henry 1989, 305 et 307).

Le recours à l'étymologie est aussi une des sources majeures de la poésie de Francis Ponge, comme mode d'accès au véritable « sens » des objets qu'elle révèle, avec cependant, chez lui, la part de l'"invention étymologique'. Ce que met en relief M. Collot : « Le retour à l'étymologie ne relève pas chez Ponge d'une manie érudite, mais de la plus haute ambition poétique ; il s'agit de 'rémunérer le défaut des langues, en revenant au plus près de la naissance, non seulement de la parole, mais du monde lui-même', de 's'enfoncer dans la nuit du logos jusqu'à se retrouver au niveau des racines, où se confondent les choses et leurs formulations'. (Collot 1991, 158. Citations du *Grand Recueil*, II, *Méthodes*, Gallimard, 1961, 198). Et plus loin : « La recherche étymologique est ainsi pour Ponge une des voies privilégiées de la remotivation du signe linguistique. Elle lui permet de cautionner, implicitement ou explicitement, l'emploi de mots, d'associations, de métaphores qui pourraient paraître arbitraires. Même lorsqu'elle contredit les convictions les plus ancrées dans la conscience commune, l'étymologie a raison : elle nous révèle à la fois un sens caché du mot et une dimension négligée de l'objet. » (ibid.). Ce qu'illustre l'exemple de *soleil*, hérité du diminutif *soliculus* :

> *Le soleil, dans l'horlogerie universelle, n'est-il pas véritablement une étoile petite (…) une étoile jaune et peu lumineuse, d'environ la cinquième grandeur, et dont on sait que, placée à la distance des étoiles les plus rapprochées, elle serait à la limite de la visibilité de l'oeil nu ?*

> *Le diminutif* soleil, *dès longtemps choisi par ceux de votre race, rend merveilleusement compte de tout cela.* (*Le Grand Recueil*, III, *Pièces*, Gallimard, 1961, p. 175).

Les métaphores produites à partir de l'étymon renvoient souvent à une qualité essentielle de l'objet, comme celle de *crevette* : « Si elle peut être comparée à une 'capricieuse nef' qui tient du capricorne (ibid., p. 15), c'est qu'elle est étymologiquement une 'chevrette' d'eau. Mais ce rappel du radical ne sert que de catalyseur à tout un lexique du *caprice*, de l'irrégularité, définissant à la fois le comportement caractéristique de l'animal et le rythme même du texte, qui procède par bonds vifs, saccadés, successifs. » (ibid., 159).[314]

Mais l'étymologie peut être aussi, chez F. Ponge, un lieu d'invention, de néologismes suggestifs, par association analogique : « Lorsque l'étymologie ne coïncide pas avec sa conception de la chose, il en invente une autre plus conforme à ce qu'il veut faire dire au mot », en ayant recours à une affinité sémantique, par ressemblance graphique et phonétique, à l'exemple de *table/stable* :

> *L'étymologie n'est pas la même.* Stable *est de* stabilis (de *stare*), *comme (par exemple)* établi, table *est de* tabula.
> *Mais ce n'est pas là l'important. Phonétiquement, comme dans la signification les deux mots sont extrêmement proches.* (Collot ibid., 160)

Remotivation du signifiant non plus généalogique, mais 'géné-analogique', selon l'heureuse formule de M. Collot, créant une étymologie signifiante entre deux termes sur un plan horizontal.

Dans le domaine des étymologies créatrices de ce type, c'est sans doute M. Leiris – ce « dernier grand rêveur cratylien », comme l'appelle C. Hanania (2010, 39) – qui est allé le plus loin, avec ses deux dictionnaires complémentaires déconstruisant le lexique traditionnel, le *Glossaire*, défini par la célèbre formule *J'y serre mes gloses* (1939), construit sur un calembour en chiasme, et son supplément, point de départ de *Langage Tangage ou ce que les mots me disent* (1985), oeuvre commentée et analysée par G. Genette dans tout un chapitre des *Mimologiques*, sous le titre anagrammatique et programmatique de l'une des gloses : *SIGNE : il singe*. Au mot-vedette *CRATÈRE : il crache la terre,* il définit ainsi la démarche de l'original lexicographe, inspiré de Michel Bréal : « Les gloses de Leiris se présentent formellement comme des étymologies, en ce sens qu'elles ont avec le signifiant du mot-entrée une relation d'analogie phonique et/ou graphique. » (Genette 1976, 370). Soit donc encore des étymologies par affinité, comme le souligne M. Miguet en étudiant les « simulacres étymologiques » de M. Leiris, qui n'est pas sans rappeler le procédé de certaines analogies du *Cratyle* du type *sôma/sêma*. Elle relève quelques exemples de « simulacres étymologiques » évoquant des « gloses cratyléennes » dans le *Glossaire* ou dans *Langage tangage*, propres à la surdétermination remotivante, parmi lesquels :

> VALLÉE : l'eau y va, s'y laisse aller ; elle y est avalée...
> MOTS : *à modeler, mouler, meuler*

En notant l'application à des noms propres, ces substantifs par excellence selon M. Bréal[315] remotivés à la manière socratique, illustrée par le nom d'Oreste :

---

314 *FEW*, 2, 298 a-b, s. v. **capra** : désignant par métonymie des animaux bondissants comme la crevette, la sauterelle.

– chez Socrate : *Oreste... risque d'être justement nommé, qu'il ait dû son nom au hasard ou à quelque poète, car sa nature farouche, son caractère farouche et montagnard* (Ὀρεινός : oreinos) se manifestent par son nom. (*Cratyle*, 394e, étymologie identique à celle des autres grammairiens de son époque, relevée par F. Rigal 1997, 60)
– chez Michel Leiris : *ORESTE : tueur molesté, toréé par le remords, puis rituellement restauré.* (Leiris 1985)

Il s'agit souvent d 'un « dépliement de mots dignes d'un Socrate », comme l'observe C. Hanania, exemples à l'appui : l'art est pour lui un *très rare Ararat* (*Langage tangage*, 44), l'éléphant est un *elfe enflé* (ibid., 11), les pleurs sont les *pelures de l'oeil* (ibid., 25). (Hanania 2010, 39-40).
Fondées sur la forme, la sonorité, le découpage syllabique en échos d'analogies sémantiques, ces gloses peuvent être qualifiées d'*endogrammes*, comme le suggère S. Pagès, « mot forgé sur le modèle d'*anagramme, paragramme...* avec préfixe grec *endo* signifiant « en dedans », mécanisme qui consiste à faire émerger un mot, une syllabe (*endonyme*) ou une lettre (*endogramme*) dans un mot plus long (tel *morphème* segmenté en *mort fine*) (Pagès 2011, 18). Mécanisme de démultiplication du sens qui réactive ou active la *virtus* des mots inscrits dans des réseaux de signifiés :

> En disséquant les mots que nous aimons, sans nous soucier de suivre ni l'étymologie, ni la signification admise, nous découvrons leurs vertus les plus cachées et les ramifications secrètes qui se propagent à travers tout le langage, canalisées par les associations de sons, de formes et d'idées. Alors le langage se transforme en oracle et nous avons là (si ténu qu'il soit) un fil pour nous guider, dans la Babel de notre esprit. (*Brisées*, Paris, Gallimard, 1992, 11-12)

Et S. Pagès, citant cette page, rappelle les grands types de mécanismes distingués par G. Genette dans la démarche étymologique de Michel Leiris :
– L'« épellation lexicalisée » tirant d'un mot, en épelant ses lettres, un groupe de mots, voire une phrase, qui forme sa glose : CHEVAL – c'est achevé à ailes (cf. Pégase).
– Analyse du mot, i. e. sa segmentation stricte : DIEU – il dit ; ses paroles sont des oeufs (dit oeufs).
– Déformation par métaplasme de consonnes (rivière – civière) ou de voyelles, soit par métathèse graphique (BAISER – braise) ou phonique (CLERGÉ – j'éclaire à l'envers).
– Type le plus fréquent, utilisant les ressources des deux précédents pour construire l'expansion ou la paraphrase phonique du mot-thème : ICARE – le hic qui le contrecarra, c'est la carence de la cire. (ibid. et Genette *Mimologiques*, 368-369).
Et S. Pagès d'évoquer le rapport aux *mots sous les mots* de Ferdinand de Saussure, ou encore les *farcissures médiévales*, que P. Zumthor dérit comme « un discours conçu comme impliqué dans un mot unique... dont il constitue l'amplification actuelle, qu'il déploie en étant engendré par lui. » (ibid., 18 et Zumthor 1975, 51).
Mais ce **dépliement** ou **déploiement** du sens des mots est aussi, pour Michel Leiris, le dévoilement de leur vérité profonde, masquée par l'arbitraire de leur usage courant lissant les métaphores originelles : « L'*etumon* d'un mot n'est pas seulement son état le plus ancien, mais le rapport *véritable* qu'il a entretenu avec la chose nommée... Leiris dit des mots glosés par lui

315 Bréal 1897, 198. Cf. supra les remarques capitales de G. Genette et les références à l'étude magistrale de G. Kleiber, faisant du nom propre une dénomination transparente, sans signifié référentiel, au rebours de ses remotivations antiques, médiévales... et modernes, comme on le verra encore avec la psychogénéalogie. (Kleiber 1981).

qu'il les a simplement dépliés, qu'il s'est borné à dégager leur 'arôme', à déceler leur 'radiance', et il conclut :

> ne voulais-je pas les rendre plus *véridiques*, découvrir ce que véritablement ils me disaient avec leurs particularités sonores et parfois orthographiques, au lieu de ne retenir que le sens académique qu'ils ont par convention. (*Langage tangage*, 99 et 104). » (Miguet 1991, 249).

Et il souligne ailleurs la « portée métaphysique de sa recherche » :

> en des cas privilégiés, la langue dont nous usons concorde avec ce que les choses sont au vrai et, pour peu que je m'attache à une telle restauration, vient à recouvrer la mythique authenticité du langage originel. (ibid., 120, et Miguet, ibid., 249).

Langage originel ou expérience originelle du langage, où les mots sont remotivés et regénérés dans les liens sémantiques les associant à leurs congénères. Processus d'*hypocriptocrisie*, comme le rappelle C. Hanania : « Ces liens sémantiques qu'il tisse entre les mots du lexique et qui semblent révéler des parentés inédites nécessaires et profondes entre portions de mots et fragments de monde, Leiris les désignera d'une appellation néologique ambiguë : *hypocryptocrisie*, terme dans lequel on peut entendre *crypto* (caché), *crise*, mais aussi *hypocrite*, car effectuant faussement des passerelles entre les mots. » (Hanania 2010, 40, citation de *Langage tangage*, 32).

Michel Leiris n'est pas le seul à composer une sorte de dictionnaire poétique mettant en jeu l'étymologie (re)créatrice. Michel Tournier, « lexicographe amateur », comme l'appelle S. Chaudier, compose sur des mots fétiches *Le pied de la lettre, trois cents mots propres* (Paris, Gallimard, Folio, 2861, 1996[2]). Ce recueil de mots choisis, objets de curiosités lexicales, « qu'on peut lire comme le répertoire des thèmes ou des métaphores obsédantes » dans l'oeuvre de Michel Tournier, est aussi véritable entreprise de revitalisation lexicale « à mi-chemin de la glose savante et du jeu poétique » (Chaudier 2000, 195). Entreprise de ressourcement des mots, dont la majorité sont choisis « parce qu'à l'usage une sorte de taie les a rendus opaques » ou parce qu'ils se « groupent en familles bizarres et fascinantes » (*Le pied de la lettre*, 14), unies par l'homophonie/l'homonymie, « qui peut difficilement passer pour fortuite » (ibid., 127, à propos de *mer/mère*, « si l'on admet que toute vie vient des océans »). L'étymologie y a part, soit rappelée comme sens premier, soit par analogie et/ou décomposition ressourçant les mots, comme dans ces exemples :

> **Enfermé** : ce mot doit sa force négative à ses deux premières syllabes. Être enfermé, c'est être en enfer. (69)
> **Escarmouche** : combat rapide et sans gravité. La vilaine plaie évoquée par *escarre* se trouve ici curieusement minimisée par cette *mouche* finale. (73)
> **Oiseux** : Du latin *otium* : oisiveté. Inutile. Ce mot ne doit donc rien étymologiquement aux oiseaux. Il n' empêche que des « paroles oiseuses » évoquent nécessairement des caquets d'oiseaux.

À l'étymologie de filiation peuvent être préférées les remotivations analogiques, comme le signale S. Chaudier en citant des exemples du *Miroir des idées*, où à la différence de la catachrèse du *Pied de la lettre* s'impose la métaphore du *miroir* : « Michel Tournier peut ainsi récuser l'étymologie de filiation pour rapprocher *cuiller* de *cueillir* et constate : *il y a du recueillement dans la cuiller*. » Et « la définition fantaisiste de *débrouillardise* comme *combat contre le brouillard* remotive une relation étymologique désormais imperceptible entre

débrouillard et *brouillard.* » (Chaudier 2000, 200 et références *Miroir des idées*, 1994, 77 et 30). Dans l'un et l'autre cas, par analogie ou par résurgence filiatrice, naît une nouvelle dynamique poétique du mot.

On connaît l'importance de l'étymologie dans l'œuvre de Pascal Quignard, souligné par M. Broda : « Sa langue sensible, où le français rêve sur lui-même en latin, tourné vers sa propre scène primitive, enchante l'étymologie, cette étymologie qui parle des mots pour mieux parler des choses et qui, chez Quignard, fait progresser le discours. » (Broda, site *Maulpoix*). « Le développement de Quignard … progresse à coup d'étymologies poétiques, car l'étymologie… n'est pas un ornement accessoire, un peu pédant de son discours. » (Ibid.). La portée de l'étymologie est marquée par l'écrivain dans le *Petit traité de la Méduse*, par le truchement de la figure de la mère :

> Ma mère nous faisait taire. Elle s'acharnait sur le mot qu'elle avait sur le bout de la langue et qu'elle contraignait d'une manière ou d'une autre à revenir. Tétanisée, elle s'efforçait de repêcher au fond d'elle-même une étymologie. Masquée, crispée sur sa recherche, elle essayait de reproduire une dérivation philologique, restituant les étapes en émettant des sons qui paraissaient invraisemblables. Elle disait « syskolon », elle disait « ficato » à la suite d'une longue série de borborygmes qui bouleversaient son visage, au terme d'une longue série de modifications inintelligibles, grecque, romaine, impériale, mérovingienne, italienne, picarde, elle arrivait à « foie ». Nous étions médusés. Elle remontait les mots du fond des âges. Maman poussait des grognements enfantins et plus hétéroclites que nous n'étions capables d'en faire naître. Elle était magicienne. elle disait « homo » et, ses lèvres se contractant, sa bouche se dilatant, la forme s'accentuant, on débouchait sur « on ». Elle commençait par la chose – « rem » – on arrivait à « rien ».
> Ma mère cherchant à rattraper la forme perdue, ma mère s'échinant à recouvrer le verbe ancien qui expliquerait tout… (*Le nom sur le bout de la langue, Petit traité de la Méduse*, P.O.L., 1993, 86-87).

Et bien des étymologies de Pascal Quignard sont le lieu d'interprétations qui ne le cédent en rien aux étymologies-expositions médiévales, par le jeu des paronymies, comme cette lecture du mot *désir*, venu d'un mot latin négatif, *desiderium*, la chute d'un astre (*sidus*), dans la nuit « le désir est le désastre » (Broda, ibid.) L'ouvrage de Philippe Bonnefis, *Pascal Quignard, Son nom seul*, est un long commentaire sur le rôle de l'étymologie chez l'écrivain, objet de réserves chez certains critiques, pour qui ses propos ne sont pas exempts de complaisance, l'écriture automatique se glissant sous le masque de Marc Aurèle.

Une attraction paronymique peut aussi remotiver la lamproie dans sa dimension symbolique évoquée dans la préface de Claude Fischler au collectif *La lamproie ou Les eaux limoneuses de la mémoire* :

> Avant tout, la lamproie est un monstre. Elle commence par une bouche suceuse, ventouse goulue, cruelle, dentue, une sorte de morsure collante, aussi implacable que l'étreinte d'un python ou la mâchoire têtue et bavante de quelque dogue acharné. Et derrière cette succion obstinée, se déroule le corps d'un étrange serpent flûté. L'identité est donc pour le moins hybride, tératologique, proprement chimérique : une anatomie décidément « entre chair et poisson »…
> La lamproie est saignée, la lamproie est tronçonnée et, offense suprême, la lamproie est encore cuisinée dans son propre sang, le sang qu'elle s'était approprié**. La lamproie est devenue** proie. Le monstre est maté, dompté, « puni », réduit à l'état de nourriture… (éd. Le temps qui passe, 1994)

Bien d'autres exemples épisodiques peuvent s'ajouter à cette panoplie, et C. Hanania en fournit une petite collection chez d'autres auteurs, littéraires ou non, en dehors de P. Quignard[316]. Et à l'issue de son panorama des étymologismes chez les auteurs contemporains, « jouant consciemment d'une espèce de postérité leirisienne ou cratyléenne en inventant des étymologies fantaisistes ou en en composant sur des mots fétiches », en prolégomène à son étude sur l'étymologie barthésienne, elle conclut : « L'étymologie, au confluent de l'automatisme stylistique, de l'outil théorique et de la figure littéraire, a donc des visages différents, sinon totalement étrangers. Elle est à la fois une idiosyncrasie qui, en revenant à des racines de mots méconnues, apparente son usage à un tic de langue ou à une démarche d'individu cultivé, et un procédé plus élaboré et stratégique d''effets de sens' qui jouent sur des rapprochements sans fondements sémantiques. Ce pratiques étymologiques très diverses sont celles entre lesquelles se déploie l'oeuvre de Roland Barthes. » (ibid., 40 et 41).

Dans les textes de Barthes, aussi variés soient-ils – comme le montre le corps de son étude, d'une grande densité, et dont on retiendra ici les lignes majeures, non sans quelque risque de réduction –, s'observe la permanence et la récurrence d'uné étymologie polyphonique, au service de la quête indéfinie du sens, qui n'est pas univoque, mais multiple et fuyant. Un étymologisme du *dépliement*, de l'*ex-plication*, – revenant à l'étymologie même de *ex-plicare* –, qui consiste à expliquer les noms, qu'ils soient propres ou communs, selon deux procédures qui se succèdent et se cumulent dans son oeuvre, dans son cheminement et itinéraire critique et ses réflexions sur le langage :

– un étymologisme classique par filiation remontant à une forme primitive, comme la forme la plus anciennement connue des mots, plus ou moins métamorphosée, un *incunable* comme la désignait saint Augustin ;

– un étymologisme de plus en plus prégnant, à partir des années 1960, marqué par une croyance en la motivation néo-cratylienne des signes et leur interprétation symbolique, à l'oeuvre en particulier dans son *Sur Racine*, si controversé, où la glose sur *Agrippine/agrippement* ne le cède en rien aux jeux onomastiques d'un Michel Leiris ou d'un Isidore de Séville, comme le remarque C. Hanania (Hanania 2010, 189).[317]

316 Romancier populaire, telle Alina Reyes : 'Animé, mon corps est, selon l'étymologie, habité par mon âme' (*Corps de Femme*, Paris, Zulma, 1999, 14). Auteurs plus sulfureux, comme Jacques Henric : 'J'appelle *vaurien* le romancier (étymologiquement : qui ne vaut rien, pas un clou)' (*Légende de Catherine M.*, Paris ; Denoël, coll. Points, 2001, 71). Remarques de mathématiciens, comme Georges Ifrah : « Étymologiquement, le 'témoignage' dérive du latin *testis* ('témoin '), dont est issu le verbe *tester* (dans le sens de 'faire un testament'), qui entre dans la composition dans des verbes tels qu'*attester*, *contester*, etc.' (*Histoire naturelle des chiffres*,I, Paris, Robert Laffont, 1981, 1994, 816). Ou de penseurs, tel Alain Finkielkraut : 'Prenant à contre-pied sa propre étymologie (*nascor*, en latin, veut dire 'naître'), la nation révolutionnaire déracinait les individus et les définissait par leur humanité plutôt que par leur naissance.' (*La défaite de la pensée*. Paris, Gallimard, 1989, 21). (Hanania 2000, 40-41). Il s'agit cependant de références étymologiques occasionnelles à la lexicographie courante, qui n'entrent pas dans une vision poétique et/ou ludique, et les exemples peuvent effectivement se multiplier à l'infini, répondant généralement au désir de donner une assise raisonnée, une caution, un sens plus profond, par le retour à la source, à un mot essentiel dans un développement, une pensée. Ainsi encore chez l'anthropologue David Le Breton, dans une interview sur « Le silence », à la suite de son ouvrage de même titre, très affecté par les applaudissements qui profanent – *profanation* « qui vient briser le sacré », au sens premier du terme *profane* – , le silence de la minute de recueillement en hommage aux victimes d'actes de terrorisme, en France, dans les années 2015-2016. (Station de radio France-Inter, L'invité de 8h20, vendredi 12 août 2016).

317 « Comment ne pas savourer la coïncidence onomastique qui fait d'Agrippine le symbole de l'agrippement ? » (*Sur Racine*, Paris, Seuil, 1963, 83, note 1).

Par une conscience accentuée de la duplicité, de l'amphibologie du mot, *perpetuum mobile* fuyant et instable, sujet ou objet de toutes les connotations possibles ; l'étymologie est conçue alors, non comme une origine ou comme la figure de la vérité, un renvoi à des formes anciennes ou des racines oubliées – qui peuvent engendrer chez Barthes aussi des « néologismes par étymologies » comparables aux « néologismes récurrents » relevés supra[318] –, mais comme la révélation d'une virtualité puissancielle du langage. A partir de *Critique et vérité* Seuil, 1966) en particulier, « acte de naissance » de l'étymologie barthésienne (Hanania 2010, 186), l'étymologie, illustrée dans sa dimension onomastique en particulier, à l'oeuvre chez Proust, dans lequel il voit « une théorie des étymologies et du pouvoir fondamental du nom comme signifiant » (*Bruissement*, Paris, Seuil, 1984, 122)[319], l'étymologie entre de plain-pied dans l'exploration et l'exploitation essentialiste de la motivation des noms, dévoilant leur épaisseur sémantique. Inspirées par le « démon de l'analogie », se développent alors, chez Barthes, les étymologies fantastiques et imaginaires, productrices de sens, une panoplie d'anagrammes cautionnées et inspirées par Saussure, traquant la motivation polysémique des anagrammes de la poésie ancienne. Et C. Hanania en donne les différents modes, au sein de son écriture :

– les enchaînements par simple jeu d'euphonie entre les termes, interversions de phonèmes ou de syllabes, anagrammes ;

– les couples d'oppositions faisant ressortir l'identique dans l'antithétique, le même dans l'autre, sous la figure de l'énantiosème : *vie/mort* ;

– les associations paronymiques : *littéraire/littéral* ;

– les rapprochements apparentés à des « coquilles » conscientes : *Adam/Eden, déchiffrement/défrichement.* (ibid., 203-205).

Cette prolifération étymologique associative pourrait sembler un jeu subtil d'associations factices, mais elle a aussi, plus profondément, un rôle méthodologique, comme voie d'accès au signifiant où la *comparaison est raison,* au rebours de la maxime traditionnelle, réactualisant la métaphore, révélant le sens profond multiple des mots, dans un cratylisme revisité. Et C. Hanania de souligner que l'étymologie par métaphore, ou métaphorique, est à l'oeuvre dans des notions capitales chez Barthes ; deux exemples en sont particulièrement révélateurs, mariant en symbiose l'étymologie classique, les associations morpho-paronymiques et les anagrammes :

– l'association *savoir/saveur* à partir de l'étymon latin *sapere* « goûter » et « connaître », où la métaphore séculaire topique, héritée de la rhétorique médiévale – saint Bernard jouant à loisir des termes *sapientia* (« sagesse »), *sapere* (« savoir ») et *sapor* « saveur ») – est reprise et amplifiée par des procédés anagrammatiques, *sapientia* portant, dans sa syllabe initiale, la trace de la [sa]gesse, du [sa]voir et de la [sa]veur, et le [p] de la seconde syllabe se retrouvant dans [p]ouvoir, [p]eu, [p]lus.

---

318 C. Hanania emprunte l'expression à M. Deguy, « Le démon de la néologie », in Alphant M. et Léger N. (éds.), *R/B, Roland Barthes*, Paris, Seuil/Centre Georges Pompidou, 2002, 86. Parmi les nombreux exemples qu'elle en donne, la plupart amphibologiques, celui de '*démonter* (dans le double sens de : analyser et désarçonner, mettre en pièces et mettre bas'. (*L 'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, 9) (Hanania 2020, 152).

319 Il lui consacre un essai 'significatif' (au plein sens du terme) sous le titre *Proust et les noms*, in *Nouveaux Essais*, Paris, Seuil, 1972. Le nom proustien est aussi marqué par une labilité du signifiant : il présente « un spectre sémique variable dans le temps, selon la chronologie de son lecteur, qui ajoute ou retranche de ses éléments comme le fait la langue dans la diachronie. » (p. 127). On reviendra ci-dessous sur l'onomastique proustienne.

– l'association *texte/tissu*, base de la grande métaphore vestimentaire de Barthes, par retour à l'acception concrète ancienne de *texte = tissu*, déclenchant des développements sémantiques par associations paronymiques *texte/tresse*, et même *texte / toile*, le texte étant vu comme une 'tresse' de voix différentes et l'image du texte construit comme un vêtement étant la métaphore par excellence de la *Recherche du temps perdu*, texte modèle, oeuvre à structure *rhapsodique*, i. e. conçue comme une robe. (Hanania 2010, 2016-2018).

Et C. Hanania peut ainsi conclure qu'avec le recours aux racines des termes que Barthes emploie, et *a fortiori* à celles du 'savoir' et du 'texte', le jeu étymologique est élevé au rang de méthode, d'exploration herméneutique révélant « la nature 'factice' du langage et la nature 'poétique' de la vérité », qui ne serait que la « solidification d'anciennes métaphores », qu'il revitalise en remontant au sens étymologique des vocables (*Plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, 69). Et elle souligne *in fine* l'apport complémentaire des deux types d'étymologies barthésiennes en quête du sens : « Paraxoxalement, son recours à des étymologies, qui, savantes, ressuscitent des significations incongrues et ajoutent du sens plutôt qu'elles ne le définissent, et, fantastiques, s'autorisent de jeux langagiers éclectiques et excessifs pour construire du sens, montre qu'il n'y a jamais d'état vrai ou pur du langage. » (ibid., 221).

Comme on l'a évoqué à plusieurs reprises, avec Claudel, Michel Leiris, Barthes, et incidemment avec Proust – sur lequel on reviendra – , l'étymologisme littéraire, au sens large, enrôle aussi souvent l'onomastique, lieu d'interprétations signifiantes transgressant la seule dénotation des noms propres, largement développées de l'Antiquité à la Renaissance (cf. supra). C'est le lieu d'y consacrer un développement spécifique chez les auteurs contemporains, écrivains et critiques littéraires, en faisant d'abord un bref rappel des commentaires consacrés à leur statut sémantique singulier : « Les noms propres n'ont pas de sens, écrit S. Ullmann et, par conséquent la notion de signification ne s'applique pas à eux. La fonction d'un nom propre est l'*identification* pure : distinguer et individualiser une personne ou une chose à l'aide d'une étiquette spéciale. » (Ullmann 1952, 24). De même S. Todorov : « Le langage verbal comporte en fait des éléments réservés exclusivement à la dénotation : ce sont, idéalement, des noms propres. » (Todorov 1972, 278). Plus récemment, commentant sous le titre « Le vagabondage des connotations », l'opposition connotation/dénotation, en s'appuyant en particulier sur Stuart Mill, D. Slatka a repris avec humour cette distinction fondamentale entre nom commun et nom propre : « Tout pourrait se dire comme une devinette enfantine : quelle est la différence entre un nom commun, *chien*, par exemple, et un nom propre, *César* ? En disant d'un animal errant : « C'est un chien », nous accomplissons une double performance : nous *dénotons* (ou désignons) un animal particulier, et nous affirmons que l'animal possède les propriétés qui sont impliquées ou connotées par le nom commun *chien*. Un nom commun dénote donc les individus et « implique, comprend, indique ou (…) connote les attributs. » (Mill).

Les conséquences sont dramatiques pour tous ceux qui chérissent leur nom, parce qu'ils s'imaginent lui être redevables de quelque qualité. En effet, pour Mill, le nom propre ne fait que désigner ou connoter un individu, sans impliquer aucune propriété. *Jules* dénote un individu, sans rien connoter.

Quelles seraient donc les propriétés communes à tous les *Jules* ? Seuls quelques charlatans entreprennent de répondre, à la suite d'un horoscope, par exemple. Bref, les noms propres n'ont, à strictement parler, aucune signification. » (*Le Monde des Livres*, vendredi 4 novembre 1988, 22).

La thèse fondamentale de G. Kleiber et des travaux subséquents sous sa plume ou celle d'émules, ont précisément éclairé ce statut particulier du nom propre en soulignant que leur sens se réduit au trait de dénomination transparent être appelé /N/ », à la seule représentation sémantique du prédicat « être appelé /N/ », ce qui implique leur inaptitude à répondre à des questions portant sur le *sens*, avec des expressions comme *signifier, être le sens de*, etc., et avec certaines enclosures telles que *au sens large, au sens strict du terme*, etc.

*Que *signifie* Pierre ?

*Quel est le *sens* de Pierre ?

Types particuliers dans l'ensemble du lexique, « les noms propres sont des unités présentant un dénominateur sémantique commun, le trait de dénomination *être appelé*, et un élément variable /N/, dont le rôle peut être mis en relief par la variable que constitue le pronom adverbial *ainsi*.

Ce type de structuration présente deux caractères inhérents :

– il y a autant de sens différents que de noms différents ;

– le paradigme des unités *être appelé* /N/ est ouvert. » (Kleiber 1981, 404-417 Cf. aussi Kleiber 2016, 29-44).

Ce qui n'empêche pas le nom propre de recéler un certain nombre de sèmes en inhérence, comme le souligne L. Hébert, en distinguant :

– les noms spécialisés contenant seulement en inhérence des sèmes macrogénériques : /humain/ et /sexe masculin/ pour *Guy* ;

– les noms à notoriété possédant, à l'instar de bien des noms communs, les autres types de sèmes : *Achille*, lorsqu'il désigne le héros, contient des sèmes 1) macrogénériques (/humain/, /sexe masculin/ ; 2) mésogénérique (/mythologie/) ; 3) microgénérique (/héros grec/) et 4) spécifiques (/le plus brave/, etc.) (Hébert 1996)

C'est le cas de l'antonomase, objet de bien des études et de recherches ces derniers temps (cf. le corpus PATRON à l'ATILF de Nancy, ou *Lexique* 15), mais l'inhérence de l'antonomase est bien différente de l'inhérence des anthroponymes médiévaux, où les connotations sont pré- ou post-établies dans la forme étymologique. Dans une perspective cratyliste, ces connotations peuvent être dévoilées par la procédure étymologique de l'exposition, et tout nom propre est ainsi en puissance de dire son essence, comme l'on pourrait le faire du nom propre *Kleiber*, par exemple, dans une *expositio per litteras* : *Kaesar linguisticae et in breviloquentie excellens rex.*

Mais surtout, le nom propre de personne peut être interprété par un processus de remotivation ou métanalyse de ses composantes (Dupriez 1984, 48) à la manière dont il pouvait l'être jusqu'à la Renaissance, comme porteur de virtualités et destin en puissance de celui qui le porte.

> Queneau donne ainsi à son nom une valeur emblématique, venant de son étymologie, *chêne* et *chien*, le nom propre *Queneau* pouvant être interprété comme une variante moderne du normand-picard *Quesne* (*chêne*, cf. *Duquesne*) et comme un représentant de *chienne* et de ses diminutifs, surtout normands. Cette étymologie double est une clé essentielle de son roman *Chêne et chien*, roman de facture autobiographique calqué sur la démarche psychanalytique : Queneau s'y construit une mythologie personnelle axée autour de l'étymologie de son nom : d'un côté, l'aspect mauvais de Queneau est représenté par le 'chien', qui 'dévore et nique', qui est aussi 'féroce et impulsif', et de l'autre le 'chêne', qui, à l'opposé, est 'noble et grand', Queneau étant tiraillé entre les deux extrêmes, comme il le dit dans le dernier poème de la seconde partie : 'Chêne et chien voilà mes deux noms, / étymologie délicate : / comment garder l'anonymat / devant les dieux et les démons ?'. Dans la première partie, c'est la symbolique du chien qui domine la personnalité de l'enfant Queneau. Mais le chêne finira par sortir

> vainqueur de ce conflit : à la fin de la deuxième partie, Queneau verra sa personnalité évoluer en bonne voie et se constituer, comme le suggèrent les deux derniers vers du poème : 'Le chêne se lève – enfin ! Il se met à marcher vers le sommet de la montagne.'

L'ouvrage de Philippe Bonnefis sur *Pascal Quignard. Le nom seul*, « expose » aussi le nom même de l'écrivain, champion de l'étymologie, en l'inscrivant dans un réseau de signifiants où jouent les rapports *Quignard* / *Guignard*, sous le signe de l'oiseau (Bonnefis 2001, 64-65). Dans *Le nom sur le bout de la langue*, toute l'importance du nom propre fait l'essence de la nouvelle : la jeune femme, Colbrune, qui a lié un pacte avec une figure du diable, est condamnée à le suivre au bout d'un an si elle a oublié son nom, dont elle se remémore à la toute dernière minute : *Heidebic de Hel*, *Hel* évoquant évidemment l'enfer.

Plus plaisante et simple est l'interprétation que proposait Paul Valéry de son propre nom, rappelée par A. Henry, comme on l'a vu supra : « Paulus Valerius, un petit qui vaut beaucoup » ! (*Entretiens sur Paul Valéry*, sous la direction de Emilie Noulet-Carner, Paris – La Haye, 1986, 297, in A. Henry 1991, 96).

La « pronostication » des anthroponymes connaît ainsi une reviviscence remarquable, inscrivant le destin d'un personnage dans le nom qu'il porte, sa « fatalité ». L'onomastique étymologique de Roland Barthes en est une illustration, inspirée par ses figures tutélaires que sont pour lui Michelet et Proust, le premier avec l'*ex-positio* de *Bonaparte*, le second avec celle de *Guermantes*, auquel il consacre un développement gemellé, après son *Michelet*[320] :

> De même que toute une partie de la *Recherche du temps perdu* sort du nom de *Guermantes*, toute l'histoire michelétiste du XIXe siècle sort d'un jeu de mots étymologique : *Buonaparte*, la Bonne Part, le gros lot ; Napoléon est ramené à son nom, ce nom à son étymologie, et cette étymologie, tel un signe magique, engage le porteur du nom dans une thématique fatale […] ; vingt années de notre Histoire dépendent de cette *origine* de Bonaparte : origine (et c'est l'excès fou du texte) qui n'est nullement historique, sociologique, politique (c'eût été une origine référentielle) mais *littérale* (*Le bruissement de la langue*. *Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, 245. Cité par Hanania 2010, 190).

Roland Barthes, pour qui « l'invention de la fiction dépend entièrement de la création onomastique » et consisterait idéalement à « énumérer les événements virtuellement contenus dans l'épaisseur sémantique des noms propres », « prend un évident plaisir à effeuiller le nom propre, à déchiffrer son essence en réactivant le cratylisme du signe. » (Buisine 1981, 73-75).[321] Et de donner l'exemple d'*Aziyadé*, titre éponyme de Pierre Loti, commenté dans ses *Nouveaux essais*, que relève aussi C. Hanania, en nuançant la référence à l'imitation platonicienne : « dans ce mélange d'alphabets français, hébreu ou phénicien (le yod) qui rappelle les gloses multiples du narrateur proustien devant les noms et ses correspondances entre sons et images, se déploie tout un imaginaire barthésien », dans une motivation qui est « essentiellement rêverie. » (Hanania 2010, 191). Au rebours, la réduction de son propre nom (propre) à *RB*, loin de déplier l'anthroponyme, le réduit à un schéma formel et abstrait.

---

320 « Napoléon? Voué à la chance (Buona-parte) » et «'Bonaparte', déjà voué à la fortune par la destination occulte de son nom. » (*Michelet*, Paris, Seuil, 1954. Cité par Hanania 2010, 190).

321 Le nom propre est, pour Barthes, un signe ayant une épaisseur sémantique à déchiffrer, à l'opposé du nom commun , au sens univoque dans son environnement syntagmatique : « Le nom propre est un signe, et non bien entendu unsimple indice qui désignerait son signifiant, comme le veut la tradition courante, de Peirce à Russell. Comme le signe, le nom propre s'expose à une exposition, à un déchifrement... [Ce signe est volumineux], toujours gros d'une épaisseur qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir, contrirement au nom commun qui ne livre jamais qu'un de ses sens par le syntagme. » (Barthes 1972, 125).

Depuis quelque temps, dans le droit fil d'un ensemble de recherches inspirées pour une part par les travaux de Lacan, tout un courant, sous l'impulsion de Philippe Bonnefis et Alain Buisine, vise à redonner toute sa *senefiance* au nom propre, dont le témoignage le plus marquant est sans doute *La chose capitale. Essais sur les noms de Barbey, Barthes, Bloy, Borel, Huysmans, Maupassant, Paulhan*, ensemble de contributions analysant « le nom propre dans son rapport à la personne même de l'auteur et l'onomastique de leurs romans »: y sont étudiées, chez ces écrivains et dans leurs œuvres, les virtualités signifiantes du nom propre, nœud gorgien de la personne, les potentialités qu'il développe à partir de son origine, les événements virtuellement contenus dans son épaisseur sémantique. Bien des interprétations ne sont pas sans rappeler les *expositiones*, les lectures programmatiques de l'étymologie onomastique médiévale et renaissante. Ainsi, « dans l'onomastique aurévilienne, le nom va droit au propre, il en est la marque fulgurante, il en est comme un stigmate, la figure singulière : Madame de Maintenon sut maintenir ; le docteur Torey est tortueux ; Hauteclaire, par antiphrase, s'abaisse dans l'obscurité ; Rochefort est deux fois fort ; Ponsard est voué au poncif, etc.. » « Le nom opère comme un indicateur ontologique : il dit l'être qui est son nom. » (Dodille 1981, 39).

Est-on loin, enfin, des jeux médiévaux, prolongés à la Renaissance, avec cette *interpretatio* du nom de Molière par Philippe Adrien à une Table Ronde sur Molière à Milan en 1980, reproduite à l'appui d'une représentation de *Monsieur de Pouceaugnac* ? « Molière… Môlière… Moulière… Mulier, oui, Mulier – mulieris, du latin de nos humanités : femme, Molière-femme, cela mérite bien sûr d'être commenté… »[322] **C'est cependant sur l'onomastique du récit proustien, objet, comme on l'a vu de l'analyse barthésienne, que se conclura ce chapitre : sur les traces de Roland Barthes, mais bien au-delà, on tentera d'en dégager sa place originale, d'une singulière richesse et complexité, en renvoyant, pour plus de détails et de précisions, à l'article Étymologie** et à ceux des noms de lieux cités en cours de développement, dans le *Dictionnaire Marcel Proust*, Paris, Champion 2014.[323] **En rappelant d'abord que le premier projet de Proust est précisément d'orchestrer l'ensemble de son oeuvre en un itinéraire divisé en trois âges psychiques, allant de l'âge des noms à l'âge des mots et à l'âge des choses.[324] « Comprenons : les**

---

322 Des jeux pseudo-étymologiques se rencontrent à l'occasion dans des pièces parodiques, comme dans *Ubu roi*, à propos de la *Germanie* :

> PILE : Et maintenant notre noble navire s'élance à toute vitesse sur les sombres lames de la mer du Nord.
>
> PÈRE UBU : Mer farouche et inhospitalière qui baigne le pays appelé Germanie, ainsi nommé parce que les habitants de ce pays sont tous cousins germains. (*Ubu roi*, Acte V, Scène IV : *Le pont d'un navire courant au plus près sur la Baltique. Sur le pont le père Ubu et toute sa bande*, éd. N. Arnaud, Gallimard, Folio, 1978, 137)

Dans ce registre parodique, on peut relever l'exemple de l'humoriste Pierre Desproges, sur les Anglais, parmi sa revue des étrangers : « Les Anglais : L'Anglais est appelé ainsi à cause de ses traits anguleux. C'est pourquoi les anglais dont tous des angulés. Tandis que le porc, lui, est ongulé comme le Français » (*Les étrangers sont nuls*, Seuil, Paris, 1992, Coll. Points, p. 13).

323 J'adresse aussi mes vifs remerciements à mon collègue Luc Fraisse, éminent proustien, qui m'a obligeamment fourni de précieux éclaircissements sur plusieurs points en la matière.

324 Cette division triadique est rappelée par H.-R. Jauss : « A triadic division of the work, one that Proust finally abandoned, […] : L'âge des nom, l'âge des mots, l'âge des choses. The Age of Names is the world of imagination, which, along with their names, grants things and persons their singularity, and which arrives at a higher truth, because it arises from the idée de perfection. The Age of Words enters when the imaginary meets its object and names are replaced by concepts whose generally makes all individuation disappear. (*Question and Answer*, Minneapolis, university of Minnesota Press, 1989, 17. Cité par Y. Medvedev 2010,

illusions de l'enfance, les désillusions de la maturité et les révélations de l'art. Cela signifie que l'univers poétique, nervalien, de « Combray », et au-delà, avec sa lanterne magique et ses rêveries sur les noms, met en scène, silencieusement, non le fin mot de l'art, mais une erreur première, à dépasser en fait pour devenir écrivain. Vers le milieu de l'oeuvre, le contact avec la réalité dément cet univers forgé dans l'enfance par l'imagination, démenti à l'origine d'un pessimisme termporaire que les illuminations finales remplaceront par la joie rayonnante de la création. » (Fraisse 2007, 85).

Ces étapes sont « nommément » désignées dans *À la recherche du temps perdu,* I. *Du côté de chez Swann,* troisième partie : *Noms de pays : le nom.* (éd. P. Clarac et A. Ferré, Paris, NRF, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, 381-427). Et *À l'ombre des jeunes filles en fleurs,* deuxième partie : *Noms de pays : le pays*, ibid., 642-955). la troisième étape – non nommée –, coïncidant avec celle du *Temps retrouvé*[325]. *Les noms* – l'âge des noms – sont le domaine des rêveries du narrateur, de ses envies de voyage à travers les horaires de train. *Le pays* – l'âge des choses – voit le rêve confronté à l'épreuve, décevante, de la réalité brute. La troisième étape, incluse dans cette partie, est celle de l'art, capable de réenchanter les paysages et de les rendre à la hauteur des espérances du narrateur, comme les peintures de Balbec par le peintre Elstir.

Dans cet itinéraire onomastique et esthétique, par une cristallisation imaginaire, « l'écrivain (et celui-ci l'explique à chaque instant dans la première moitié de son roman) accumule [dans les noms propres] des éléments sémiques nombreux et surtout connotatifs, subissant d'abord un effet d'inflation dans l'ordre de l'imagination, puis une réduction de leur sens connotatif au contact de la réalité empirique (l'âge des choses), en même temps ils conservent une trace de tous les passages du roman où ils ont figuré. » (Milly 1974, 65). Soit d'abord une sorte de luxuriance de la signifiance de l'onomastique poétique exposée au début de *Noms de pays : le nom.* « Suscitant autour d'eux des associations imaginaires, les noms animent le désir du héros pour les lieux correspondants :

> les noms présentent des personnes – et des villes qu'ils nous habituent à croire individuelles, uniques comme des personnes – une image confuse qui tire d'eux, de leur sonorité éclatante ou sombre, la couleur dont elle est peinte uniformément, comme une de ces affiches, uniformément bleues ou entièrement rouges, dans lesquelles, à cause des limites du procédé employé ou par un caprice du décorateur, sont bleus ou rouges, non seulement le ciel et la mer, mais les barques, l'église, les passants. (*Du côté de chez Swann*, I, éd. Clarac-Ferré, 387-388).

Que le phénomène repose sur une audition colorée (les sons évoquant immédiatement des couleurs, comme l'a suggéré Gérard Genette (Genette 1976) ou sur des associations lexicales (les noms propres évoquant des images par homophonies et assonance avec des noms communs, selon l'analyse de Claudine Quémar[326], il suppose en tout cas une autre manière pour les noms de faire sens. » (Compagnon 1989, 234)

---

46).

325 Cf. le résumé p. 996 : *Rêves sur des noms de pays.* Les chambres de Combray (383). La chambre du Grand Hôtel de la Plage à Balbec (393). Le Balbec réel et le Balbec rêvé (383). « Le beau train généreux d'une heure vingt-deux » (385). Rêve de printemps florentin (386). Les mots et les noms (387). Noms de villes normandes (388), etc.

326 Soit l'étude fondamentale de C. Quémar, qui analyse la genèse de ce qu'elle appelle les « rêveries onomastiques proustiennes ». (Quémar 1977).

Ainsi dans ce célèbre passage où Proust évoque les rêveries qu'éveillent en lui les différentes villes de Normandie et de Bretagne, où se mêlent le jeu des sons et des couleurs, dans un kaléidoscope synesthésique :

> Bayeux, si haute dans sa noble dentelle rougeâtre et dont le faîte était illuminé par le vieil or de sa dernière syllabe ; Vitré, dont l'accent aigu losangeait de bois noir le vitrage ancien ; le doux Lamballe qui, dans son blanc, va du jaune coquille d'oeuf au gris perle ; Coutances, cathédrale normande, que sa diphtongue finale, grasse et jaunissante, couronne par une tour de beurre ; Lannion avec le bruit, dans son silence, du coche suivi de la mouche... (*Du côté de chez Swann*, Troisième partie, *Les noms de pays*, éd. Clarac et Ferré, 389).

Ou cet exemple de Parme, inspirée par *la Chartreuse*, où interfèrent « les sèmes dénotatifs, les sèmes de l'imagination phonétique (*cette syllabe lourde de Parme*) et des sèmes d'origine mnémonique (*les violettes de Parme*) » d'origine culturelle (Milly 1974, 65).
Et le Balbec rêvé, inspiré de Cabourg, bien sûr :

> Dans le nom de Balbec, comme dans le verre grossissant de ces porte-plumes qu'on achète aux bains-de-mer, j'apercevais des vagues soulevées autour autour d'une église de style persan. (ibid.).

J. Milly relève ainsi dans des lieux emblématiques de la toponymie proustienne, en dépassant les analyses de Genette, tout un jeu syntagmatique d'associations imaginaires, le plus souvent faites d'associations lexicales, à l'exemple de *Guermantes*, en le replaçant dans son réseau de références et de parentés où le rapport phonique entre *antes* et *orange* s'opère par une chaîne d'associations passant par les *Mérovingiens* et le *coucher de soleil* dans le passage suivant, où se détache *in fine* la syllabe *-antes*, porteuse de bien d'autres valeurs de sens poétique :

> Je savais que là résidaient des châtelains, le duc et la duchesse de Guermantes […], mais chaque fois que je pensais à eux, je me les représentais tantôt en tapisserie, comme était la comtesse de Guermantes dans le « Couronnement d'Esther » de notre église, tantôt de nuances changeantes, comme était Gilbert le Mauvais […], tantôt tout à fait impalpables comme l'image de Geneviève de Brabant, ancêtre de la famille de Guermantes […] – enfin toujours enveloppés du mystère des temps mérovingiens et baignant, comme dans un coucher de soleil, dans la lumière orange qui émane de cette syllabe : « antes ». (*Du côté de chez Swann*, Première partie, *Combray*, éd. Clarac et Ferré, 171).

Sans compter la double allitération avec Gurnemanz, sage vieillard du *Parsifal* de Wagner, gardant le roi pêcheur. (Article **Guermantes** par J. Picon, in *Dictionnaire Marcel Proust*, 2014, 441).
Et Guermantes forme un couple complémentaire avec Combray, objet aussi d'autres associations analysées dans le même article. (Milly 1974, 66-69 et 71).

Selon L. Benoît, Guermantes résisterait à la désillusion de l'âge des choses, par son statut transcendental particulier – sa magie poétique et évocatrice fondatrice de la *Recherche* selon R. Barthes (cf. supra) :

> Et si Guermantes ne déçoit pas, comme toutes les choses de l'imagination quand elles sont devenues une chose réelle, c 'est sans doute que ce n'est à aucun moment une chose réelle, car même quand on s'y promène, on sent que les choses qui sont là ne sont que l'enveloppe d'autres, que la réalité n'est pas ici, mais très loin, que ces choses touchées ne sont qu'une figure du Temps, comme Guermantes vu, Guermantes lu, parce que toutes ces choses ne sont encore que des mots, des mots pleins de

> magnifiques images et qui signifient autre chose. (*Contre Sainte-Beuve*, *Retour à Guermantes,* éd. Folio, 1987, 280).[327]

C. Quémar observe, dans le même sens que « de tous les rêves de pays construits à partir d'un nom, le Guermantes combraysien est sans doute le seul dans la *Recherche* (avec Florence) à n'avoir jamais été détruit, ruiné par le choc d'une réalité visuellement perçue. » (Quémar 1977, cité par J. Picon, article cité supra, 443)

Si Guermantes échappe à la déception, la rencontre et la découverte des lieux « réels » de l'âge des choses est en général déceptive, cause de désenchantement, abolissant le charme – au sens étymologique du terme – contenu dans l'aura poétique de leurs noms, génératrice d' « images fausses » au total. (*A la recherche du temps perdu*, III, Troisième partie, *Noms de pays : le nom*, éd. Clarac et Ferré, 389). Ainsi de Balbec, que le narrateur découvre non au bord de la mer, mais sur une place provinciale, où l'église est presque invisible (Cf. l'article **Balbec** par A. Chevalier, in *Dictionnaire Marcel Proust*, 105-109) :

> Pour Balbec, dès que j'y étais entré, ç'avait été comme si j'avais entrouvert un nom qu'il eût fallu tenir hermétiquement clos et où, profitant de l'issue que je leur avais imprudemment offerte, en chassant toutes les images qui y vivaient jusque là, un tramway, un café, les gens qui passaient sur la place, la succursale du Comptoir d'Escompte, irrésistiblement poussés par une pression externe et une force pneumatique, s'étaient engouffrés à l'intérieur des syllabes qui, refermés sur eux, les laissaient maintenant encadrer le porche de l'église persane et ne cesseraient plus de les contenir. (*À la recherche du temps perdu.* I. *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Deuxième partie, *Noms de pays : le pays*, éd. Clarac et Ferré, 660-661).

Dans le cas de Balbec, rappelons-le, c'est le peintre Elstir qui réenchantera le site, en dévoilant au narrateur toutes les richesses artistiques du porche, « la plus belle Bible historiée que le peuple ait jamais pu lire. » (ibid., 841-42).

Dans ce passage de l'un à l'autre âge, l'étymologie joue un rôle majeur, éclairé dans un long développement de *Sodome et Gomorrhe*, où Proust met en scène « un débat antagonique entre son narrateur, qui croit fermement à la ressemblance des noms et des choses, et le savant Brichot, épigone d'Hermogène » (Hanania 2010, 193), qui explique savamment l'origine des toponymes normands en raillant les bévues du curé de Combray. Ce dernier, l'abbé Perdreau, pastiche de son modèle réel, le doyen-curé d'Illiers Joseph Marquis (1832-1911), auteur d'une monographie sur cette ville (Vannes, 1907), propose des étymologies normandes lors de ses visites à la tante Léonie[328] dans un ouvrage qui « fourmille d'erreurs » selon Brichot, inspiré par son modèle principal, Victor Brochard, professeur de philosophie ancienne à la Sorbonne (Cf. les articles **Marquis**, de J. Picon, et **Brichot**, de I. Seça, du *Dictionnaire Marcel Proust,*

327 Pour L. Benoît, « dépassant la simple deixis, les lieux Guermantes ne sont plus réels ou irréels. Ils deviennent transcendantaux » (Benoît 1999, 67).

328 La source de Proust est aussi un petit livre de Jules Quicherat, *De la Formation française des noms de lieu*, Paris, Franck, 1867. Lors de ses visites à la tante Léonie, « le curé étaye ses leçons sur l'histoire de la région de Combray par des preuves par l'étymologie. ». Et A. Compagnon en relève quelques exemples inspirés de Quicherat, comme *Roussainville*, assimilé à *Rouville* < *Radulfi villa,* sur le modèle de *Châteauroux* < *Castrum Radulfi,* donné par Quicherat. *Saint Hilaire, Illiers, Hélier, Ylie*, dans le Jura, interprétés comme des corruptions de *Sanctus Hilarius*, tandis que Quicherat donnait comme exemples de « noms complètement défigurés » *Saint-Illiers* (Seine-et-Oise) et *Saint-Ylie* (Jura). Et surtout, *Sancta Eulalia,* devenu *Saint-Éloi* en Bourgogne, de même que Quicherat citait, parmi « les noms dont le genre a changé », *Sancta Eulalia, Saint-Éloi* (Ain). Et A. Compagnon de conclure sur la manie étymologique du curé : « Le savoir incarné par le curé de Combray est d'entrée de jeu un peu ridicule. Extérieur, déterministe, événementiel, il paraît insignifiant auprès de l'imaginaire des noms. » (Compagnon 1989, 232)

p. 593-594 et 170-171). Le curé est le type de l'érudit local, amateur de « curiosités » étymologiques toponymiques, qui alimentent l'imagination du Narrateur, et que critique le savant philologue, incarnant le type du « sorbonnard mondain » (I. Seca, *Dictionnaire...*, 170), dont les étymons sont inspirés par les sources que connaissait Proust, la plus ancienne étant celle d'Hippolyte Cocheris, *Origine et formation des noms de lieux* (1874). Un bon témoin en est l'étymologie de *Saint-Martin-le-Vêtu*, toponyme interprété comme « Saint-Martin-le-Vieux (< *vetus*) par l'abbé :

> Mais *Vieux* vient généralement de *vadum* et signifie un gué, comme au lieu-dit *les vieux*... Mais dans ce sens particulier, *vieux* vient non pas de *vetus*, mais de *vastatus*, lieu dévasté et nu. Vous avez près d'ici Sottevast, le vast de Setold, Brillevast, le vast de Berold. Je suis d'autant plus certain de l'erreur du curé que Saint-Martin-le-Vieux s'est appelé autrefois Saint-Martin-du-Gast et même Saint-Martin de Terregaste. Or le *v* et le *g* dans ces mots sont la même chose... (*Sodome et Gomorrhe,* éd. J.-Y. Tadié, Paris, La Pléiade, 1988, 281)[329]

Avec Brichot, c'est la féerie et le mystère des toponymes qui disparaît. « Son intelligence fait de lui un intellectuel dont la soif de savoir détruit le mystère du monde », écrit en ce sens Y. Medvedev, voyant dans l'étymologie érudite qu'il pratique une dépersonnalisation des objets (Medvedev 2010, 50) :

> Ainsi ce n'était pas seulement les noms de lieux de ce pays qui avaient perdu leur mystère du début, mais ces lieux eux-mêmes. Les noms déjà vidés à demi d'un mystère que l'étymologie avaient remplacé par le raisonnement, étaient encore descendus d'un degré. (*Sodome et Gomorrhe*, III, 494)

Après les explications de Brichot, le Narrateur « quittera définitivement 'l'âge des noms', ces rêveries onomastiques dont il doit se défaire avant d'accéder au «'monde vrai' » (I. Serça, article **Brichot**, *Dictionnaire Marcel Proust*, 172).
Brichot donne ainsi « le coup de grâce [au] désir de motivation du langage ; rectifiant tant les étymologies hasardeuses du linguiste amateur que les étymologies spontanées que bâtit l'imagination, l'universitaire rétablit la dimension diachronique de la langue » en éliminant les étymologies poétiques, comme la *fleur* ou le *boeuf* d'une série de toponymes normands (I. Serça, article **Étymologie**, *Dictionnaire de Proust*, 362):

> [Ainsi le Narrateur] avait trouvé charmant la fleur et le boeuf qui terminaient certains noms, comme Piquefleur, Honfleur […] et amusant le boeuf qu'il y a à la fin de Bricqueboeuf. Mais la fleur disparut et aussi le boeuf quand Brichot nous apprit que 'fleur' veut dire 'port' (comme *fiord*) et que *boeuf* en normand signifie 'cabane'. (*Sodome et gomorrhe*, III, 484)

Il va jusqu'à ex-pliquer l'étymologie même de Balbec, évacuant l'évocation implicite du Baalbek du Liban (A. Chevalier, article Brichot, *Dictionnaire de Proust*, 107) :

---

329 Cf. les notes d'A. Compagnon, 4-6, p. 1503, signalant les notices du dictionnaire de Cocheris, dont la mention de la confusion de *viel/vez* et celle de *vast* < *guast, vast* germanique donnant *wartjan* « ravager » (cf. *vastare* > *waster* en picard) avec les exemples de *Le Vast, Martinvast, Hardinvast* pour le département de la Manche. La (micro)toponymie est souvent le « lieu » de réinterprétations étymologiques « naïves », mises en relief par des chercheurs comme Christian Abry et alii (cf. « Étymologies 'naïves' ou 'intuitives', 'contre-intuitives' ou 'sur-intuitives ' » à propos de *Saint-André-le-Gaz*, pour *gua* désignant le gué. Colloque international *Étymologies populaires, savantes et pseudo-savantes*, Strasbourg, 10-11 mars 2016, Actes à paraître).

> Je demandais à Brichot s'il savait ce que signifiait Balbec. Balbec est probablement une corruption de Dalbec, me dit-il […]. Or donc, continua Brichot, *bec* en normand est ruisseau […]. C'est la forme normande du germain Bach […]. Quant à *dal*, reprit Brichot, c'est une forme de *Thal*, vallée... (*Sodome et Gomorrhe*, III).

À l'étymologie poétique subjective et émotive, individuelle, interprétant les noms à l'horizontale, succède donc une étymologie objective, « dépersonnalisée », comme le dit encore Y. Medvedev (ibid.), reproductive et généralisée, rétablissant la diachronie et reflétant les progrès de l'onomastique dans le dernier tiers du 19e siècle. Et A. Compagnon peut conclure : « A l'étymologie cherchant la signification du nom dans son origine, c'est-à-dire du côté du sens, réduisant le nom à une détermination historique par-delà son évolution phonétique, raisonnant en termes de cause et de lois, s'oppose la poésie, qui ouvre le nom à l'infini de la sensation. » (Compagnon1989, 234[330]).

À travers ce parcours à travers les étymologies littéraires et les jeux onomastiques (re)motivant les noms de lieu et particulièrement ceux ex-posant les destinées programmatiques des noms de personne, au rebours de la savante filiation diachronique peuvent se révéler, à des titres divers, des échos affaiblis et revisités de l'immense foisonnement de l'étymologie antique et médiévale. Ce sont d'autres échos encore qu'offrent les étymologies orchestrées par la psychogénéalogie.

7.3. Une nouvelle étymologie « isidorienne » ? La pronostication de la psychogénéalogie

Patres comederunt uvam acerbam et dentes filiorum obtupescunt (*Ezéchiel*, XVIII, 2) : Les parents ont mangé des raisins verts (du verjus) et les dents des fils en ont été agacées. Ce célèbre proverbe biblique pose le problème de la responsabilité de nos actes au regard de nos ancêtres, que tranche Ezéchiel, après examen des cas illustré par le proverbe, que Dieu juge chacun selon sa propre conduite et non en vertu de celle de ses ancêtres. Le proverbe pourrait être inscrit au frontispice de la tragédie grecque, dont les héros sont marqués par l'ἀνάγκη, l'ananké, l'inévitable destinée réglée par les dieux, auquel correspond le *fatum* oraculaire latin, héros victimes d'un funeste héritage dont ils « accomplissent » les conséquences, à la fois victimes et coupables. Ce que rappelle Sophocle dans *Antigone*, par la bouche du Choeur :

> Heureux ceux dont la vie s'écoule exempte de malheur ; car si le courroux des dieux vient à s'appesantir sur une famille, il n'est point de calamité qui ne la poursuive et ne l'atteigne jusque dans ses derniers descendants. (*Antigone*, traduction et représentation des élèves du petit Séminaire d'Orléans, Orléans, chez les principaux libraires, 1869, 35 / Heureux ceux qui, dans leur vie, n'ont pas goûté au malheur ! Quand les dieux ont une fois ébranlé une maison, il n'est point de désastre qui n'y vienne frapper les générations tour à tour. Traduction P. Mazon, Les Belles Lettres, 1997, 47)

Et Oedipe est sans doute l'un des représentants les plus emblématiques de cette tragique malédiction, comme héritier des Labdacides, descendant du roi de Thèbes Labdacos, dont le fils, Laios, maudit par le roi d'Élide Pélops pour avoir abusé de son hospitalité, est interdit d'engendrer un enfant, à moins d'être tué par son propre fils et d'entraîner sa famille dans une succession de malheurs abominables... On sait ce qu'il en advient : Laios néglige l'avertissement et sa femme Jocaste lui donne un fils, Oedipe. Inquiet, il fait exposer l'enfant

330 Phrase tronquée dans l'original.

dans la montagne après lui avoir percé les chevilles et les avoir réunies par une courroie – cf. la note 16 sur la double signification d'Oedipe « pieds enflés » et « j'ai vu » – ; celui-ci est recueilli par un berger, et devenu homme tue son père lors d'une querelle et épouse sa mère Jocaste, femme de Laios, réalisant ainsi la prophétie de la malédiction proférée par Pélops. C'est le sujet de l'*Oedipe roi* de Sophocle, repris pas Jean Cocteau dans *La Machine infernale.*

La psychogénéalogie, d'inspiration freudienne réactualise à sa manière, le *fatum* de la tragédie grecque dans l'optique d'une psychothérapie réparatrice d'un traumatisme psychosomatique. L'ouvrage fondateur, à l'origine d'une multitude d'épigones et d'adeptes de (psycho)thérapies alternatives, est celui d'Anne Ancelin Schutzenberger, *Aïe, mes aïeux !*[331] Desclée de Brouwer, 1985[1], objet de nombreuses rééditions témoignant de son aura comme ouvrage de référence.

En sont rappelés ici les principes de base nécessaires et suffisants pour induire son impact sur l'étymologie des noms propres, en l'occurrence les prénoms, principes résumés dans leurs grandes lignes par des (psycho)thérapeutes adeptes, vulgarisateurs, promoteurs et praticiens de la psychogénéalogie à des titres divers : P. del Castillo 2002, 2005, A. de Somer 2008 et J. Allais 2007.

– L'histoire familiale d'une personne est référée à un inconscient collectif – selon le concept établi par C. Jung – transmis de génération en génération.

– Dans cet inconscient collectif est transmis un secret de famille allant de l'« indicible » (1ère génération » à l'« innommable » (2e génération), puis à l'« impensable » (3e génération) (Tisseron 1986).

– Ce secret inavouable travaille dans l'inconscient comme un fantôme, enfermé dans un caveau secret, une « crypte », où sont enfouis les morts mal enterrés, mal morts résurgeant de génération en génération. (Török 1978).

– La psychose d'une personne est liée au retour inopiné du refoulé d'un événément traumatisant dans des périodes critiques, stressantes, comme la période anniversaire de la mort d'un proche (syndrome d'anniversaire), par une sorte de loyauté familiale invisible, phénomène de répétition transgénérationnelle.

– Le rôle du psychogénéalogiste thérapeute est d'établir pour le patient un arbre généalogique fait de mémoire, le *génosociogramme*, mettant au jour les traces mnésiques laissées par les événements importants, en particulier les coïncidences de dates et les répétitions signifiantes de l'inconscient générationnel, afin d'en délivrer le patient et de lui faire retrouver son identité.[332]

---

331 L'ouvrage porte comme sous-titre : *Liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme.*

332 La psychogénéalogie et ses pratiques thérapeutiques sont l'objet d'analyses critiques mettant en question, d'une part, sa prétention à la scientificité, et d'autre part ses risques de dérives sectaires. Sur le premier point, deux exposés majeurs sont à signaler. Sous le titre « La psychogénéalogie et ses dérives », Nicolas Gaillard, après un exposé méthodique de ses principes, dénonce la pseudo-scientificité dont elle se pare avec ses calculs mathématiques, son vocabulaire psychologique et ses 'succès' thérapeutiques : les coïncidences de dates 'significatives' (du syndrome d'anniversaire) n'ont rien d'exceptionnel selon un simple calcul de probabilité portant sur 5 générations de 30 ascendants, et la cause du trouble ou traumatisme est faussée par le raisonnement consistant à prendre pour cause ce qui n'est qu'un antécédent (*post hoc, ergo propter hoc*). (Gaillard 2013). Plus consistant encore, sous le titre « Psychologie dans l'étrange lucarne, Numérologie, fantômes et psychanalyse »,mpsNicolas Gauvrit, mathématicien-psychologue, met en question l'option psychanalytique de la psychogénalogie, au détriment de l'inné ('au rebours de la science'), ses sources d'inspiration douteuses, celle de Jung et celle de la « médecine nouvelle », imputant à un traumatisme transgénérationnel une maladie biologique, et enfin une 'rhétorique de numérologue'. (Gauvrit 2008). L'on

Dans le génosociogramme, les prénoms jouent un rôle important : faisant des enfants des « revenants », pour reprendre la célèbre formule de Freud (Freud 2003, 537-538), comme relais entre les vivants et les morts, ils sont porteurs d'une puissance qui nous pré-dessine et nous pré-destine (Somer 2008, 12), et ils sont autant de cryptogrammes à déchiffrer.

Plusieurs ouvrages inspirés de la psychogénéalogie, et de sa thèse matricielle, remettent ainsi en vigueur l'étymologie prédéterministe des prénoms, en exposant leur symbolique transgénérationnelle, dont au premier chef ceux de Paola del Castillo (Del Castillo 2003) et d'Anne de Somer (Somer 2008), développant très largement leur symbolique. L'étymologie y tient un rôle majeur comme technique de déchiffrement interprétatif, à côté de l'histoire du saint patron, de la fréquence ou de la rareté du prénom, de sa relation avec les personnes portant le même prénom, de ses connotations sociales. Dans cette optique, l'étymologie est à prendre dans son acception la plus large, comme origine du prénom porteur de sens symbolique (*Angèle* en grec « messager de Dieu » ; *Thomas* « le jumeau » en hébreu : recherche d'un autre, d'un double ?), mais aussi comme déchiffrement des signifiants littéraux qui le composent (syllabes et sons, comme M lié à la succion), ou décomposition de ses éléments par homophonie ou jeu de mots, comme dans *René* (*re-né* : qui renaît ? Qui naît deux fois?*)*, ou *Sylvain*, qui peut signifier qu'il ne vint pas facilement (départ, fausse couche, stérilité), etc. Après l'exposé de « cas troublants » de prénoms prédestinés[333] est établie *in fine* une large grille d'étymologismes classés selon les critères suivants (Somer 2008, 121 sq.) :

– Prénom contenu dans un autre : *Abel* (aïeul dont on ne parle pas) contenu dans le prénom de sa petite-fille *Isabelle* ; *Sandra > Alexandra.*

– Prénoms ayant la même étymologie : *Reine* et *Régine – Lucie* et *Claire.*

– Mots signifiants dans un prénom : *Abri > Gabrielle – Lien > Daniel* (anagramme) – *Or > Florence, Laurent, Florian, Honoré – Haine > Ghislaine, Mélanie, Violaine,* etc.

– Mot ou prénom en appelant un autre : *Andreas > Salomé* (*Andreas-Salomé* nom de famille d'une psychanalyste!), etc.

– Anagrammes : *Nicole > Coline*, *Edmée > Médée*, etc.

Autant d'éléments d'une lecture plurielle du prénom en faisant une « figure » du destin, selon le titre de la dernière partie, *Mon prénom, mon destin* (ibid., 137 sq.)

L'interprétation symbolique du « prénom transgénérationnel » est reprise et développée dans les deux publications d'A. Tranvouëz (Cantèle), 2009 et 2011, la première consacrée à la *Symbolique des prénoms masculins,* la seconde à la *Symbolique des prénoms féminins.*

La préface de la première reprend tous les éléments constituant la base de cette symbolique, mettant en relief le déterminisme des prénoms, dans leur choix et ce qu'on peut appeler leur portée :

– les prénoms ne sont pas choisis au hasard ; « Les parents peuvent avoir choisi un prénom alors qu'en réalité il leur a été insufflé. » (p. 8)

---

n'est pas loin de la pensée magique. Enfin, dans le rapport n° 480 I (2012-2013) de la Commission d'enquête du Sénat sur les Dérives thérapeutiques et dérives sectaires du 3 avril 2013, la contribution de Serge Blisko, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), au nom de la Commission d'enquête du Sénat sur les Mouvements à caractère sectaire, déposée le 24 octobre 2012, épingle la psychogénéalogie parmi les pratiques non-conventionnelles à visée thérapeutique entraînant des risques de dérives sectaires.

333 Cf. *Mélanie*, du grec *melanos* « noir » : Mélanie est le premier enfant du remariage de son père, deux fois veuf (Somer 2008, 121).

– les prénoms, à la fois programmatiques et mémoriels de la généalogie passée, en portant la « trace mnésique des générations antérieures » (Ancelin Schutzenberger 1993, 15), sont un **viatique** indiquant tous les événements vécus par nos ancêtres référents qui continuent à vivre leurs inachevés dans nos mémoires séculaires. » (ibid.) – « Le but de notre vie est de connaître les ancêtres référents dont nous avons choisi de transformer les inachevés émotionnels positivement. » (ibid., 9)

Dans le dévoilement de la portée des prénoms, l'étymologie joue un rôle majeur : « L'étymologie est une lecture précieuse, car elle porte l'injonction et indique ce que l'Arbre (i. e. l'arbre généalogique comprenant le génosociogramme de la personne) attend de nous. » (ibid., 11). Sont donnés quelques exemples de lecture de prénoms[334]. Mais sont aussi reprises et détaillées quelques pistes pour **décoder** le prénom, faisant appel à divers outils :

– la *temoura* ou art des anagrammes, comme dans *Gisèle = église* ;

– la *notarika* où l'on prend la première ou la dernière lettre de chaque mot d'une phrase pour en faire un nouveau mot, comme dans *Anne = a hennni, a nié.*[335]

– l'homophonie, dans l'identité de prononciation de mots ou de lettres : « par exemple, des prénoms contenant le mot *cil* (*sil*) indiqueront une mémoire d'amours ancillaires, c'est-à-dire entre un noble et une servante, piste précieuse pour lire la vie de vos ascendants, même si vous n'en avez aucune trace. » (ibid., 12).

Ces outils d'un étymologisme éclectique et tentaculaire sont au service du **dévoilement** des prénoms porteurs d'un message transgénérationnel : « J'ai dévoilé chaque prénom avec la numérologie, la symbolique des lames [cartes du jeu de tarot servant surtout pour la cartomancie] du Tarot de Marseille, la mythologie, les lettres hébraïques, les syllabes, les notes de musique, etc. afin de trouver des traces de la vie de vos ancêtres. (ibid., 13).

On retiendra et commentera ici une partie de l'article consacré au prénom ***Hélène*** portant sur l 'étymologie polymorphe décrite ci-dessus, et qui peut être comparé aux éléments de l'étymologie rassemblés supra, en particulier dans la note 13.

> ***Hélène***
>
> ---
>
> 18 août
> ***Étymologie***
> Du grec *helios* : **soleil**.
> *Hélé* : **éclat du soleil**.
> En italien : **déesse de l'amour.**
>
> ***Dérivés***
> Ce prénom a donné naissance à quantité de variantes selon les pays ou les régions...

334 Ainsi d'*André* : « L'étymologie nous dit 'viril'. Soit on attend de l'enfant qu'il le soit, car un ancêtre ne l'a pas été suffisamment et a fait souffrir son clan familial, soit on veut qu'il perdure la virilité de son aïeul qui a fait honneur à sa génération. » (ibid., 12).

335 A. Tranvouëz emprunte ces deux termes à la cryptographie de la Kabbale, parmi les clés du décodage des noms hébreux :

- la *t(h)emoura* (permutation) consistant à changer la valeur d'un mot en remplaçant la première lettre de l'alphabet par la dernière, ou la première par la douzième, la seconde par la troisième, – et réciproquement, les systèmes pouvant varier à l'infini ;
- la *notarikon* envisageant chaque lettre isolément : le mot entier est considéré comme une sentence dont chaque lettre représente symboliquement un des éléments ;
- à côté de la *guématria*, faisant appel à la numérologie de la lettre hébraïque, – le sens d'un mot obtenu en substituant aux lettres dont il est formé les nombres que ces lettres représentent dans la numération hébraïque – qu'elle évoque également dans la lecture symbolique du prénom, à côté du recours au tarot de Marseille.

Histoire
Sainte Hélène : Fille d'un **garçon d'écurie**, elle devint la **concubine** d'un tribun avec qui elle eut un fils **Constantin**, qui devint empereur...

Mythologie
Hellen est la fils de Deucalion et de Pyrrah. Zeus, à cause de la méchanceté des hommes, décida de les détruire en provoquant le **déluge** pendant **neuf jours** et **neuf nuits**. Seuls jugés justes, ils furent épargnés en construisant une arche. Cette légende est quasiment la même que celle de l'arche de Noé. Ellen aurait donné son nom aux Hellènes...
Dans la **mythologie grecque**, Hélène est la fille de Léda qui la conçut de Zeus, métamorphosé en cygne... [Suit le résumé sommaire de son rôle dans le déclenchement de la guerre de Troie]

Généalogie
Votre étymologie nous parle d'**éclat de soleil** ; celui-ci étant le symbole de l'homme, du masculin, vous en êtes un éclat. […] Dans votre mythologie, l'éclat de lumière est dû à la **beauté** d'Hélène enlevée par Pâris. Hélène est la fille d'un **garçon d'écurie** et elle a vécu avec un **tribun**, soit un orateur éloquent, soit un magistrat, tous deux étant chargés de **défendre les intérêts du peuple**. Quelle **élévation sociale**, surtout que leur fils va être empereur ! Vous portez cela dans vos mémoires cellulaires. Vos histoires ne parlent que d'amour, de trahison, de rapt, mais qui ont toujours des points communs : la **religion**, les **conversions**, la **prise de conscience** avec la possibilité de se relier (religare) à un idéal qui élève l'âme, de s'élever dans la vie sociale, mais avec une belle conscience. Ceci est encore renforcé par l'histoire de Zeus (mythologie d'Hellen) qui se métamorphosa en **cygne**. Or le cygne est d'une grande symbolique. [Suit un développement sur les vertus symboliques du cygne]
[Interprétation symbolique des lettres inspirée de la kabbale, du Tarot...]
En étudiant de plus près votre prénom, vous avez **HE**, lettre hébraïque signifiant le souffle divin, le **E** inscrit trois fois signifie *mettre à l'extérieur*. Que met-il à l'extérieur ? Le **N** entendez **haine** et la lettre **L** qui, dans le Tarot représente l'Impératrice, soit une femme en gestation à qui il est recommandé de protéger son territoire (ce qui n'a pas été fait pour une de vos aïeules) et qui a humilié un clan de l'époque. Comme **E** met à l'extérieur la lettre **H** c'est de la justice dont il est question. Avec ceci, vous devriez être fragile au niveau de votre **septième cervicale**. Votre arbre n'en peut plus, il manque d'air, il croule sous la charge des ressentis non évacués à ce jour. Aussi un énorme poids pèse sur vos épaules mais que vous avez accepté avant de vous incarner. Il est très nettement entendu, en articulant bien votre prénom « **d'elle on a la haine »** : un garçon était désiré parce que les femmes ont été objet de souffrance. […] Si une personne sur votre Arbre porte les initiales **L.N.**, il pourrait s'agir du géniteur ou de la génitrice de ces enfants. Fait-on du grec dans la famille ? N'ayez pas peur de l'engagement. [...]
Voulez-vous jouer avec votre prénom ?
Hel signifiant salut, c'est votre sens de vie. – **Née ailée** : possibilité de prendre votre votre envol dans la vie, avoir du recul sur les événements (nehele) – **Est l'aîné(e)** : quand un aîné est signalé, c'est qu'il lui est arrivé quelque chose (abandon, décès ou spoliation d'héritage) et cela signale les mêmes questionnements pour le second (Ehlene). – **Elle est née dans la laine** : parle de naissance douce, avec de l'amour, de la chaleur ou signifie une ascendance noble. – **Laine** : cherchez les métiers qui la travaillent. (Tranvouëz 2009, 211-214).

Cette réétymologisation du célèbre prénom de la Grèce antique, dans la perspective de la psychologie transgénérationnelle, soulève d'abord quelques questions quant aux rapprochements opérés au départ :
– l'étymologie par *helios* est un rapprochement possible, mais qui semble artificiel, si l'on se réfère à Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, à l'article '**Elèné**, 335 : "Quelle que soit l'interprétation tentée par les historiens, il est vain de chercher une étymologie."
– le rapprochement avec *Hellen* est aussi peu adéquat : Ellen (Hellène) est bien le fils de Deucalion, regardé comme le père des Hellènes, tribu de Thessalie qui finit par désigner les

Hellènes, c'est-à-dire les Grecs en général, et qui a fait fortune. Sa mention, ici, ne s'impose donc pas. *Hellen* réapparaît curieusement à la page suivante, sous cette graphie, à propos de Zeus métamorphosé en cygne, et ce mélange laisse perplexe...
Au-delà de ces rapprochements très hypothétiques, visant à légitimer une étymologie-origine dont la portée symbolique est ensuite détaillée, un étymologisme polymorphe exploite toutes les possibilités interprétatives du prénom avec les ressources du kabbalisme, du Tarot en particulier et du jeu sur le signifiant dans la lignée des *interpretamenta* de Somer, dont le jeu sur les initiales L. N. :

> *Hélène*, prénom de celle qui fut enlevée par Pâris à son époux Ménélas et dont la racine italienne signifierait « déesse de l'amour » peut aussi désigner les initiales d'une personne chère, d'un aïeul dont l'un des parents ne voulait pas dévoiler ou donner le prénom : L. N. (Somer 2008, 72)

Dans la *Symbolique des prénoms transgénérationnels masculins*, pour ne prendre qu'un exemple, Hector, après un rappel sommaire de son étymon, au moins incomplet,[336] n'est pas moins soumis à de multiples « extractions » pseudo-étymologiques symboliques, censées éclairer les destinées possibles de son porteur, dans le fil de sa généalogie :

> ***Hector* 21 juillet**
>
> ***Étymologie***
> Du grec *ekhein* : qui tient fort
>
> ***HISTOIRE***
> **Hector** est un héros de la mythologie gecque quer l'on retrouve dans l'Iliade d'Homère [Suit le rappel de histoire et la metion du compositeur Hector Berlioz]...
>
> ***GÉNÉALOGIE*** *PISTES POSSIBLES POUR VOTRE PRÉNOM*
> Le mélange de vos lettres donnera d'autres lectures : **Torche** : elle sert à éclairer dans le noir, l'obscurité. *« Faire des torches »* est une expression des vanniers pour décrire les tours d'osier qu'ils font pour consolider. Torche parle de chute : l'avion a « *piqué en torche »* ou encore d'incendie *« brûler comme une torche vivante »*. **Rocher** : entendons une énorme pierre ou un Pierre. On dit aussi « *solide comme un roc* ». Le rocher est également un os de l'oreille et sa présence dans votre prénom peut indiquer une pathologie à celle-ci. Cela générera dans la descendance un problème d'écoute intérieure. **Croc** : canine qui symbolise l'agressivité. C'est également un crochet servant à suspendre. L'expression « *avoir les crocs* » parle de faim. Il est amusant de voir la concordance avec votre Lettre hébraïque *Vav*, qui elle aussi représente un crochet pour tirer l'homme vers sa verticalité, symbole de la colonne vertébrale qui permet de soutenir notre édifice corporel afin de faire le lien entre l'esprit et la matière. C'est un peu un ascenseur énergétique. Dans toutes ces significations, ce sont des valeurs qui sont données afin de rectifier les souffrances engendrées par la saga familiale d'autrefois. **Es en tors** : de quel tort parle-t-on ? Voir dans quel registre se coule la culpabilité de votre arbre. **Or** : vous êtes venu pour redorer le blason de quelqu'un qui l'a terni. Retourné, cela fait **rôs** le peigne du tisserand, ce qui nous rappellerait le vannier cité plus haut dans torche ou un ancêtre qui travaillait la laine. **Héros** : Voyez si vous avez un héros sur votre Arbre et notamment dans la Résistance. Si c'est le cas, vous aurez dans la descendance du diabète et/ou du cholestérol […] **H.E.C.** : Voyez si vous avez un ancêtre qui a fait de hautes études. Il vous est demandé de ne pas oublier sa mémoire et de maintenir ce niveau i ntellectuel.... (Tranvouëz 2012, 199-200).

336 Cf. la note 4. : dans le *Dictionnaire étymologique du grec* de P. Chantraine, s. v. Ἕκτωρ, il signifierait plutôt « celui qui dirige » : « Bien que l'étymologie d'un nom propre soit souvent douteuse, il est tentant de voir dans Ἕκτωρ un dérivé de ἔχω « conduire, diriger » avec le suffixe -τωρ marquant l'agentivité.

Ces délires onomastiques, poussés au paroxysme d'une luxuriance débridée et extravagante alimentée par toute une panoplie d'outils – magiques, astrologiques, numérologiques, etc. –, sont-ils si éloignés, par certains aspects, de ceux de Michel Leiris, rappelés ci-dessus, et ne sont-ils pas, au-delà, des échos lointains des jeux antiques et médiévaux sur les noms propres, porteurs de sens par leur pronostication et non simples dénominations appellatives ?

9. Étymologie et recherche identitaire : réactivation nationaliste de la quête des origines

Depuis le début du 20e siècle, en Europe centrale, orientale et balkanique, avec l'apparition de nouveaux États de l'Est de l'Europe, issus d'empires récents ou anciens, en particulier, s'est développée une réactivation nationaliste de la quête des origines : sous la plume de pseudo-savants, elle vise à promouvoir la glorieuse origine de leur langue nationale révélée par le jeu d'une étymologie fantastique déniant toute validité à la grammaire historico-comparative, spécialement dans le domaine slave. En rangeant ces « fables savantes » sous la bannière de la *Linguistique fantastique* – comme « linguistique du nouveau paradigme » (cf. Auroux 1983) – une équipe de l'Université de Lausanne, animée par P. Sériot, en dégage la matrice commune, sous le sceau de l'identité nationale, à l'exemple du slovène et de l'ukrainien plus spécialement (Sériot et alii 2008, et Sériot 2016) :
– exigence d'une langue originale s'inscrivant dans l'entreprise de légitimation des nouveaux États et recherche de la communauté nationale dans les temps les plus reculés, et négation d'une communauté d'origine avec les autres nations (par exemple, négation de l'origine slave des Slovènes, ou déni par les Ukrainiens de l'origine slave des Russes) ;
- évolution linéaire radicalisée de la langue (ni divergence, ni convergence) ou caractère stable de la langue, marquée par l'*autochtonisme.*[337]

Se rejoignent, sur le plan théorique, la quête des origines du slovène et celle de l'ukrainien, pratiquant un cratylisme qui prétend trouver dans une métalangue[338] redécouverte la remotivation des langues filles.

– Pour le slovène, au rebours de la théorie selon laquelle « les Slaves seraient arrivés dans les Alpes orientales au 6e siècle, la 'nouvelle théorie' s'attache à la forme du nom par lequel les Autrichiens appelaient les habitants slavophones de Carinthie, Carniole et Styrie : *die Wenden.* Rattachant ce nom aux *Veneti* des auteurs latins, elle explique que ces Vénètes occupaient le territoire de l'actuelle Slovénie depuis des temps immémoriaux... Cette théorie *autochtoniste* rejette l'appartenance de la langue slovène à la famille slave... 'slave' [devenant ainsi] synonyme de barbare. » (Sériot et alii 2008, 6). Ce faisant, des théoriciens du 'nouveau paradigme' cherchent à identifier non pas des racines, mais des morphèmes slovènes dans les noms des fleuves, des montagnes et des villes un peu partout en Europe actuelle ou antique »,

337 Cf. *FEW*, 25, 1096a, s. v. **autochtōn** « indigène » : *autochtonisme* m. « état des espèces végétales ou des populations dont l'habitat n'a pas varié depuis les temps les plus reculés (Lar 1866 ; Lar 1866-1928) ; « présence depuis les débuts de la langue et évolution régulière (d'une forme linguistique) dans un lieu donné (Gilliéron, *Pathologie et thérapeutique verbale*, IV, Paris, Champion, 1921, 72) [Application de ce terme à la linguistique]

338 Au sens de langue précellente originelle, matrice d'autres langues dérivées, au regard de sa définition communément admise en linguistique de « langue artificielle servant à décrire une langue naturelle » (Dubois et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, s.v. **métalangue**, p. 317).

le slovène devenant la métalangue[339]d'interprétation générale des noms de lieux européens, preuve d'un substrat général slovène. » (Sériot et alii, ibid., 9). Soit, parmi les exemples emblématiques relevés dans les ouvrages représentatifs par Sériot et alii :
- *Bodensee* (lac de Constance) : *boda = voda* [« eau » en slovène]. En pays alémaniques, *voda* s'est altéré en *boden* ou *baden*, d'où de nombreux lacs avec ce nom en Suisse et en Autriche. Il en va de même pour la ville de *Budapest* : *buda = boda*.
- *straža* [« garde »]. En Slovénie : *Straža, Stražišče,* ailleurs : *Strasbourg.*
Par extension, on peut aller jusqu'à voir dans la langue slovène la proto-langue à l'origine de toutes les langues, comme le fait T. Grohar, dans des dérivations multilingues qui ne sont pas sans rappeler les procédés médiévaux. Soit, parmi d'autres, l'exemple de FRAU venu du slovène V RAU ou plus exactement V RAJU ['en paradis']. Les Anglais ont dit aux nourrices V U MEN, déformation de V USTA MEN [' dans ma bouche']. Aujourdhui ils disent VUMEN et écrivent WOMAN. Quant au pluriel, prononcé WIMEN, il s'agit simplement du nom slovène pour le 'pis' (VIMEN)... (ibid. 10, citation de Grohar 1998, *Zgodovina v luči jezikovnih sledi*, Radovljica [L'histoire à la lumière des traces linguistiques]. Sans compter les similitudes du slovène avec le basque [340] « qui seraient la preuve de leur unité ancienne et de leur existence à une époque ayant précédé l'arrivée des Indo-Européens en Europe » (ibid., 11).

– Pour l'ukrainien, la 'nouvelle théorie' s'oppose aussi bien à la théorie faisant du slave commun la base du vieux russe de l'époque médiévale, pour se scinder en trois langues, ukrainien, biélorusse et russe – thèse officielle de l'historiographie stalinienne – et à la théorie selon laquelle ces trois unités linguistiques se seraient scindées dès cette époque en vieil ukrainien, vieux biélorusse et vieux russe, ancêtres des langues actuelles, thèse défendue par l'Académie des sciences d'Ukraine : strictement polygénétique et autochtonisite, niant l'existence de la communauté slave en général, elle considére que ces langues se sont formées à partir d'une matrice précellente, l'ukrainien représentant cependant la langue originellement la plus pure, le russe et le biélorusse étant marqués par la dégradation et la corruption, corruption du vieil ukrainien par le fino-ougrien dans le cas du russe, et du balte dans le cas du biélorusse. (ibid., 6-7)[341]. Dans le cas de l'ukrainien, les théoriciens « utilisent la toponymie et l'étymologie pour prouver qu'à partir du IVe siècle avant notre ère un grand mouvement de migrations à partir de la rive droite du Dniepr a développé de très grandes cultures dans les pays d'arrivée. Ainsi, pour Gubernačuk (2002), en sanscrit, langue littéraire des Indo-Aryens, il y a des centaines de mots dont la forme peut être expliquée par une analyse à partir de mots ukrainiens par des migrants venus de la région du Dniepr. » (Sériot et alii, ibid., 10). Parmi la liste sélectve qu'il en donne, on retiendra volontiers :
- le Nil, fleuve d'Égypte, du sanscrit *nīla* [« bleu foncé »], = *Nyl, Nila* (prénoms ukrainiens).
- *Yamuna*, l'un des cours d'eau sacrés en Inde, provient du mot ukrainien [« fosse »].[342]

Dans les deux cas, slovène et ukrainien, l'étymologie devient l'objet d'une entreprise politique légitimant une langue nationale par une origine reconstruite selon une linguistique

339

340 « Immense réservoir de fantasmes linguistiques pour les auteurs du nouveau paradigme, dans de nombreux pays », soulignent P. Sériot et alii (ibid., 11). Sur le basque « langue édénique », cf. supra.

341 Cette conseption de la suprématie de l'ukrainien comme langue slave pure prend une saveur particulière dans le contexte de la guerre d'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en 2022.

342 Sériot et *alii* observent en note que ces « découvertes » se trouvent pour la plupart dans des discours mythograpohiques bien antérieurs prônant la suprématie du slave sur le germain

fantastique, ou même fantasmagorique, qui multiplie des dérivations anarchiques faisant fi de la méthode historico-comparative et de toute filiation scientifiquement établie.

Plus largement, comme l'illustrent d'autres parallèles avec d'autres pays à d'autres époques, les mythes nationalistes identitaires du 21e siècle perpétuent à leur manière, les recherches sur les origines des langues qui se sont succédé depuis la Renaissance, en développant à profusion des étymologies erratiques. « Autochtonisme et protochronismes s'y mêlent à une attitude de refus de la science traditionnelle, à une revendication de nouveauté totale, qui ignore ou fait semblant d'ignorer l'histoire de son propre discours chez les proches voisins dont on veut précisément se démarquer. » (Sériot et alii, ibid., 13).

Conclusion : étymorigine, émithologie, étymojolie, étymananké...

À travers ce parcours menant de l'Antiquité au 21e siècle, l'étymologie révèle ses multiples enjeux, culturels et linguistiques, et reflète les rapports de l'homme au monde. Elle n'est pas un phénomène neutre mais engage, à toutes les époques, une véritable vision du monde, mettant en oeuvre le rapport entre le signifié et le signifiant, posant de manière cruciale – au sens étymologique du terme – la question de l'arbitraire du signe.

L'histoire de l'étymologie pourrait s'inscrire ainsi dans l'histoire des éclairages successifs apportés aux relations existant entre les trois termes du triangle d'Ogden et Richards (Ogden & Richards, 1923) repris par S. Ullmann de manière simplifiée (Ullmann, et par K. Baldinger dans *Pour une sémantique moderne* et dans « L'étymologie hier et aujourd'hui » (Baldinger 1984, 5-6, 1959 / 1977, 215 sq.)

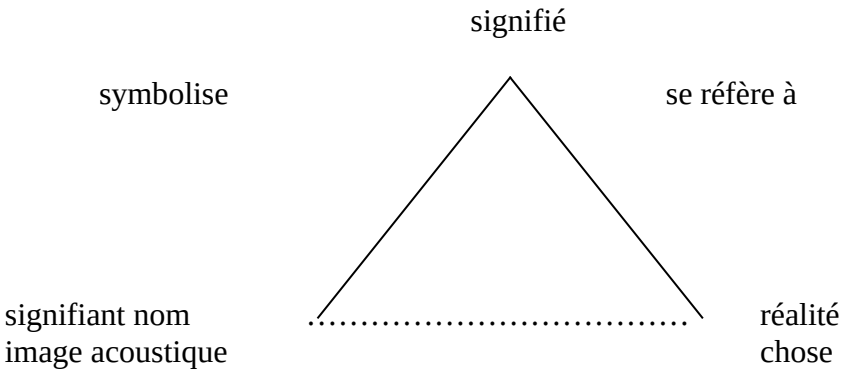

Héritée de l'Antiquité, fertilisant, enrichissant et systématisant d'une certaine manière le terreau du cratylisme, la conception médiévale de l'étymologie suppose une relation d'adéquation ou de convenance entre le signifiant et la réalité – établie dès l'origine – qui est à déchiffrer, ou à établir par une grille de lecture particulière. Dans l'ensemble de la culture médiévale, et en particulier dans les encyclopédies peu ou prou alphabétisées, l'étymologie médiévale connaît un double paramètre : le paramètre vertical – *l'étymorigine* –, et le paramètre horizontal, celui de la *compositio*, forme particulière de la *derivatio*. C'est, pourrait-on dire, le règne du *quasi* (« en quelque sorte », « pour ainsi dire ») qui, depuis l'Antiquité introduit toute comparaison d'un mot étymologisé avec un paronyme signifiant. Lieux et liens de connivence des lettrés, enracinées dans la culture antique, renouvelées par la pratique de l'*expositio*, qui investit les mots de sens quasi inépuisables, sans exclure le mode ludique, les étymologies médiévales constituent une forme remarquable de la glose et de l'explication et témoignent d'une conception « cratyliste » du langage où règne la motivation du signe : le signifiant peut alors être décomposé de multiples façons et chacune de ses parties révéler une parcelle de l'être ou de la chose signifiés, la définition étymologique du nom propre – qui rejoint celle de l'onomatopée – étant alors, selon un apparent paradoxe, la définition exemplaire. (Jacquart – Thomasset 1985, 21). L'étymologie a alors une dimension encyclopédique : elle est une voie d'accès à la nature de l'homme et du monde, un support de

la théologie et de la réflexion philosophique, de la cosmogonie, de l'anatomie, de la zoologie et de la botanique, un outil d'édification dans l'immense littérature morale et parénétique. Étymologiser, c'est accéder à la vérité première, intangible, des êtres et des choses, révéler leur sens profond dans leur éternité, leur justesse. La lexicographie, sous toutes ses formes – encyclopédies, recueils alphabétiques –, engrange ainsi un énorme corpus étymologique qui, sous des formes diverses, sert de réservoir et de pierre de touche à la pensée médiévale, non sans les réserves critiques de penseurs avertis qui en dénoncent les dérives et les étymologies raisonnées dans les transpositions savantes des langues anciennes. Cette conception se délite et se défait au fil du temps, non sans traces résiduelles et renouvellements du platonisme, à partir du 16e siècle, marqué par les essais d'*émithologie*, les revendications nationales et identitaires des langues originelles et l'essor d'une lexicographie autochtone ; et dans les deux siècles suivants les tentatives de remonter à l'origine du langage humain jusqu'aux racines des mots primitifs, à partir d'un échantillon de plus en plus large de langues héritées d'une langue-mère reconstituée, élaborant des lois embryonnaires d'évolution des mots, tant phonétiques que sémantiques. Au siècle d'or de la linguistique en Allemagne, essaimant en France avec la philologie romane, s'élabore une étymologie scientifiquement fondée ayant ses canons reconnus, avec ses lois phonétiques et ses modèles d'évolution sémantique, reconstituant l'histoire des mots dans leur constellation systémique, à côté de la mise en jeu de structures étymologiques archétypales. A côté d'une floraison lexicographique de vulgarisations de tous ordres, des entreprises de grande envergure scientifique se développent dès le début du 20e siècle, dont s'inspire la lexicographie française, qui en transpose les résultats pour un public plus large. Des développements récents en renouvellent les perspectives, avec le développement d'une étymologie revisitée à la lumière des progrès d'une recherche appuyée sur les ressources de larges corpus électroniques et animée par des équipes de linguistes spécialistes, tant dans le domaine français que roman, remettant en question le recours à l'artefact du latin vulgaire au profit d'étymons protoromans méthodiquement reconstitués. Sans compter l'élargissement aux racines de l'indo-européen, éclairant en profondeur, par sa reconstruction comparatiste et arborescente, des évolutions réglées par des lois phonétiques bien établies.

Il reste que la recherche savante ne peut faire l'économie des ressources de l'étymologie dite encore trop souvent « populaire », qui l'a alimentée de tous temps, et qui en est aussi constitutive, par ses procédés et ses mécanismes. À côté des reconstitutions historiques scientifiquement réglées, l'étymologie reste un lieu privilégié de l'imaginaire et du fantasme, l'écho d'une vision du monde, la révélation d'un comportement, où se développent, par la paronymie, des reconstructions débridées, remettant en question les étymologies les mieux établies : d'Isidore de Séville à Loràn̂t Deutsch, la filiation n'est pas loin comme le souligne F. Besson, à propos de l'étymologie de *femme* chez ce dernier, venant du latin *femina*, mais lui-même du latin *fellare* « sucer », pas au sens trivial mais en lien avec la tétée du nourrisson ! (Besson 2018). Une des joyeuses parodies du langage scientifique de Georges Pérec n'est pas sans rappeler les étymologies évoquées au 16e siècle, à propos de la Beauce :

> *Pourquoi ce vaste plateau – dont la première qualité est précisément la platitude – porte-t-il un nom évocateur de relief, en tout cad de protubérance ? L'étymologie confirme, sans l'expliquer, cette relation : Beauce, comme Baucis, boss, bosse, bossoir, Bossuet, vient de la vieille racine carnute 'bos', qui signifie 'élévation, gonflement, mamelon, turgescence, éminence, arrondissement, faîte, etc.' que l'on rtrouve également dans 'Booz' (lequel, même endormi, est en Ruth) et dans l'expression médiévale 'faire bosse neuve', qui voulait dire 'essayer, par superstition, de se porter chance en touchant la bosse*

> *d'un bossu' et qui, au terme d'un long périple linguistique, est partiellement revenue pour désigner une danse typique importée du Brésil.* (*Cantatrix sopranica L et autres écrits scientifiques,* Paris, Seuil, 1991, p. 67).

L'humour parodie volontiers aussi l'étymologie sérieuse. Dans l'une de ses présentations de l'invité du jour, dans l'émission *La revue de Presse*, diffusée sur la chaîne de télévision Paris Première et enregistrée sous le titre *C'est quoi un médecin ?,* l'humoriste Philippe Chevallier en fait une joyeuse illustration : « L'étymologie nous éclaire souvent sur l'origine et la signification d'un mot ». Et de donner, après l'exemple de *tornade*, objet d'une manipulation caricaturale, il en vient à *médecin* : « *Médecin* vient du latin *medicus*, comme quoi l'étymologie ne nous renseigne pas beaucoup ! ». (Revue de Presse du 9 mai 2022, invité : le médecin Frédéric Salzman, pour son dernier livre *La santé devant soi*).

C'est dire aussi que, par ses échos et ses résonances, ses réseaux sémantiques, ses évocations remontant le fil du temps, l'étymologie est volontiers le support du rêve et de la pensée, comme en témoignent ces quelques lignes consacrées aux merveilles, les *mirabilia* médiévales, sous la plume de Daniel Conrod, distinguées du miraculeux, relevant de Dieu, et du diabolique, relevant du diable : « On se doute, à l'oreille, que derrière ces *mirabilia* se trouvent indifféremment des mots tels que *mirus* (étonnant), *miror* (s'étonner), *mirabilis* (admirable). C'est déjà beaucoup pour un seul mot. Mais on devine moins bien qu'il se soit trouvé des savants pour aller débusquer par-dessous tout cela une très lointaine racine indo-européenne signifiant quelque chose comme sourire, d'où viendrait le verbe anglais *to smile*... Visage, vue, vision, regard, miroir, tout se perd, dans la nuit des origines, tout peut donc être rêvé ou pensé. » (« Le merveilleux au fil du temps », *Télérama*, n° 2971-2972, 20 décembre 2006, p. 22).

Sous le titre *Étymologies populaires, savantes et pseudo-savantes,* tenu à l'Université de Strasbourg en mars 2016 et traitant plus spécialement de l'étymologie dans le domaine de l'Europe orientale, slave et hellénique (Tsamadou-Jacoberger éd. à par.), un récent colloque lui donne toute sa place, en soulignant à nouveau la part du locuteur spontané, habile ou semi-habile, cherchant à rendre opaque le transparent par le jeu des similitudes « probantes », que ce soit dans les tentatives les plus ambitieuses, dans la recherche récurrente d'une langue originelle ancestrale fondatrice d'identité nationale ou les calembours de l'*étymojolie*. Poétique et philosophique, ancrée dans la recherche généalogique, elle reste, au-delà du mécanisme des lois phonétiques et de son insertion dans l'histoire de son champ lexical, une quête de vérité, dans l'adéquation des mots et des choses, et celle des mots et du destin, de l'*étymananké.*

Claude Buridant
Professeur émérite à l'Unibersité de Strasbourg
(Buridant : Quand il a *bu* il *ri*t de toutes ses *dent*s)

BIBLIOGRAPHIE

1. Dictionnaires et ouvrages encyclopédiques médiévaux et textes de référence

[ANSILEUBE] *Liber Glossarum* faussement attribué à Ansileube : *Liber Glossarum Digital*, éd. Anne Gondreux & Franck Cinato, Paris, 2016 (http://liber glossarum.huma-num.fr)
Sur cette fausse attributiuon, cf. Franck Cinato, « Le 'Goth-Ansileubus', les Glosae Salomonis et les glossaires wisigothiques. Mise au point sur les attributions et les sources lexicographiques du Liber Glossarum. Dossier d'HEL, SHESL, 2015, *L'activité lexicographique dans le haut Moyen Âge latin. Rencontre autour du Liber Glossarum (suite)* 8, 37-56. halshs 01174628 : le nom d'Ansileube est associé exclusivement à un manuscrit de Moissac qui n'a pas été retrouvé
Éd. M. Lindsay, in *Glossaria latina iussu Academiae Britannicae edita*, Paris, 1926-1931.

BARTHÉLEMY DE TRENTE, *Liber epilogorum in gesta sanctorum* (1244), éd. E. Paoli, Florence, Galluzzo, 2001.

BERNARD SILVESTRE : *Commentum Silvestris super sex libros Eneidos*, éd. G. Riedel, Greifswald, 1924.

CATHOLICON : Joannis de Ianua, de Balbis, *Summa quae vocatur Catholicon,* 1286. Editio Princeps, Moguntiae (Mayence), 1460. Réimpression Farnborough, Gregg International Publishers, 1971. Ed. G. Zainer, 1469 [BNU]

GUILLELMUS BRITO : *Summa Britonis sive Guillelmi Britonis Expositiones vocabulorum Biblie* (1248-1267), éd. L. W. Daly & B. A. Daly, Padua, Thesaurus Mundi, Bibliotheca Scriptorum Latinorum Mediae et Recentioris Aetatis, 1975.

ISIDORE DE SÉVILLE :
– *Isidori Hispalensis episcopi Etymologiarum sive originum, Libri XX*, éd. W. M. Lindsay, Oxford Clarendon Press, 1911.
– *Isidore of Seville Etymologies*, edited and translated by S. A. Barney, W. J. Lewis, J. A. Beach, G. Berghof, M. Hall, Cambridge – New-York, Cambridge University Press, 2006. Édition en ligne, 2006.

– *Etymologies*, Livre XII. *Des animaux*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1986.
– *Étymologies*, Livre IX, *Les langages et les groupes sociaux*, texte établi, traduit et commenté par M. Reydellet, Paris, Les Belles-Lettres, 1984.

UGUCCIONE DA PISA : *Derivaciones*, Firenze, 2004. SISMEL, Edizioni del Galuzzo. Edizione Nazionale dei testi mediolatini, Serie I.

PAPIAS, *Elementarium Doctrinae rudimentum* (ca. 1050), Edition imprimée, Venetiis, 1496. Edition fac simile Turin, 1966. *Elementarium, Littera A, Recensuit V. de Angelis,* Milano, Cisalpino Goliardica, 1978. Testi e documenti dell'antichetà, LVIII, 1-3. [BNU]

Dictionnaires modernes

BLAY M. (2003) : *Grand dictionnaire de philosophie*, Paris, Larousse/PUF.

NOVUM GLOSSARIUM MEDIAE LATINITATIS ab anno DCCC usque ad annum MCC edendum curavit Consilium accademiarum consociatarum, Hafniae : E. Munksgaard, [puis] Genavae : Droz, [puis] Bruxelles : UAI, Union Académique Internationale.
– Fascicule L, F. Blatt éd., 1957.
– Fascicule M-N, F. Blatt éd., 1959
– Fascicule O, F. Blatt & Y. Lefèvre éds., 1983.
– Fascicule P-Pazza, Y. Lefèvre et J. Monfrin éds., 1985-1993.
– Fascicule Pea-Pezzola, éd. F. Dolbeau, 1995-2000.
– Fascicule Phacoidis-Pingo, éd. F. Dolbeau, 2003.
– Fascicule Pingualis-Plaka, éd. F. Dolbeau, 2007.
– Fascicule Plana-Plego, éd. F. Dolbeau, 2011.

PAPE W. – BENSELER G. E. (1911) : *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, Oxford.

Textes de référence

AUGUSTIN, SAINT – (354-430) : *De dialectica*, translated by J. Pinborg & B.D. Jackson, *On dialectics*, Dordrecht, Reidel, 1975 (*De origine verbi*).

AULU-GELLE, *Noctae Atticae*, éd. R. Marache, Paris, 1967, « Les Belles Lettres ».

_____

BESTIAIRES

The Medieval Bestiary. Animals in the Middle Ages, sous la direction de D. Bathe, site sur la Toile consacré aux bestiaires médiévaux, histoire, transmission et éditions, auteurs, articles par ordre alphabétique, bibliographie [en ligne sur la Toile]

Aviarium de Hugues de Fouilloy, Livre I du *De bestiis et aliis rebus* de Hugues de Saint-Victor, *Patrologia Latina*, éd. Migne, CXXVII, 13-55A (avec ajout de la *fulica* (foulque) et de l'*ibis*). Cf. Pseudo-Hugues de Saint-Victor.
Édition moderne : *The medieval Book of Birds : Hugh of Foulloy's "Aviarium". Edition, Translation and Commentary,* ed. Willene B. Clark, Binghamton, Center for Medieval and early Renaissance Study, State University of New York, 1992. Medieval and Renaissance Texts and Studies, 80.
Traduction en ancien français : *Li volucraires,* éd. H. Kleineidam, *ZrP*, 86, 1970, 1-21.

Pseudo-Hugues de Saint-Victor / Hugo de S. Victore, I. *(Aviarium*). II-III. *De bestiis et aliis rebus libri quatuor, Patrologia Latina,* éd. Migne, CXXVII, 9-164.

The Aberdeen Bestiary (Aberdeen University 24, f. 1-153), University of Aberdeen, sous la direction de J. Beavan [en ligne sur la Toile]

A medieval Book of Beasts. The second-family bestiary. Commentary, art, text and translation, ed. Willene B. Clark, Woodbridge, The Boydell Press, 2006.

Konrad von Mure, *De naturis animalium*, éd. A.P. Orbán, Heidelberg, Carl Winter Universitäts Verlag, 1980. Editiones Heidelbergenses, XXIII.

Le Bestiaire de Philippe de Thaon, éd. E. Walberg, Lund – Paris, Librairie de l'Université – H. Welther, 1900. [« Texte uniformisé jusqu'à un certain degré », Introduction, LXXXII].

Une nouvelle édition du Bestiaire *de Philippe de Thaon*, Thèse de l'Ecole nationale des chartes, par S.-A. Cottin-Bizonne, Paris, 2005.

_____

CASSIODORE (vers 480 – vers 575) : *Expositio Psalmorum*, Turnholti, MCMLVIII, Corpus Christianorum series latina, XVII-XVIII.

Carmina Burana, éd. A. Hilka – O. Schumann, Heidelberg, Carl Winter, I. Band : *Text. 1. Die moralisch-satirischen Dichtungen*, 1930 ; II. Band : *Kommentar. I. Einleitung*, 1961[2], éd. O. Rojdesvensky: *Les poésies des goliards, groupées et traduites avec le texte latin en regard*, 1931, Réimpression : Montréal, CERES Reprints, Inedita et rara, 2.

CHRYSIPPE DE SOLES, philosophe stoïcien (280 – 206 av.. J.-C.) : *Stoicorum veterum fragmenta*, Volumen II, *Chrysippi fragmenta logica et physica*, éd. H. von Arnim, Leipzig, Teubner, 1903. Editio stereotypa editionis primae, 1968 – c1964 / *Chrysippe, oeuvre philosophique*, éd. R. Dufour, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

CICÉRON (116 – 27 av. J.-C.), *Topica*, 5e éd. H. M. Hubbell, Cambridge, Mass, Havard University Press, 1993. Coll. Loeb Classical Library, 386.

CLOSENER Fritsche & TWINGER Jacob : *Die Vokabulare von Fritsche Closener und Jakob Twinger*, Band I-IV. Tübingen, Niemeyer, 1995. Coll. Text und Textgeschichte, 40-42.

DENYS D'HALICARNASSE (vers 60 av. J.-C. - après 8 ap. J.-C.) : *Opuscules théoriques*, III, *La composition stylistique*, éd. G. Aujac et M. Lebel, Paris, Les Belles Lettres, 1981. [Texte grec et traduction du *Peri syntheseôs onomatón*, en latin *De verborum compositione epitome*, abrégé en D.C.V. par les éditeurs].

DENYS LE THRACE : *La grammaire de Denys le Thrace*, traduite et annotée par J. Lallot, *Editions du CRNS*, Paris, 1989. Collection Sciences du Langage.

DONAT (320-380), *Ars grammatica* (*Ars grammatica Donati urbis Romae*), éd. L. Holtz, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical, étude et édition critique*, Paris, CNRS, 1981, Texte de Donat p. 585-674. Divisé au Moyen Âge en *Ars Minor* (partie introductive) et *Ars Major* (les trois livres suivants). Doctrine grammaticale de base jusqu'à la Renaissance. Notice dans le *Corpus des Textes Linguistiques Fondamentaux*, s. v. Donat, Ars grammatica, par Marc Baratin.

FULGENCE, *Mythologies*, traduit, présenté et annoté par E. Wolff et P. Dain, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2013. Collection Mythographes.

FULGENCE, *Virgile dévoilé*, traduit, présenté et annoté par E. Wolff, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2009. Collection Mythographes.

GERVAIS DE TILBURY : *Otia Imperialia*, éd. G. W. Leibniz, Hanovre, 1707 (*Scriptores Rerum Brunswicensium*), 881-1004.
- Traduction par Jean d'Antioche, Parties I et II, éd. C. Pignatelli, Thèse, Strasbourg, 1997,

(Exemplaire dactylographié).
- Traduction par Jean de Vignay, Parties I et II, éd. D. Gerner, Thèse, Strasbourg, 1995. [En ligne sur la Toile sur le site de l'ATILF].

GERVAIS DE MELKLEY / GERVAISE OF MELKLEY / GERVASIUS DE SALTU LACTEO : *Gervais von Melkley, Ars Poetica, kritische Ausgabe,* éd. H.-J. Gräbener, Münster, Aschendorffer Verlagsbuchhandlung, 1965. Forschungen zur romanischen Philologie,17.

GOSSUIN, *L'image du monde*, 1ère version, éd. C. Connochie-Bourgne.

HÉLIE, Pierre - / Petrus HELIAS, *Summa super Priscianum (ca. 1140)*, éd. L. Reilly, Toronto, Pontifical Instistute of Mediaeval Studies, 1993.

HÉLINAND DE FROIDMONT, *Les vers de la mort*, éd. F. Wulff – E. Walberg, Paris, Didot, 1905. SATF. Traduction M. Boyer – M. Santucci, Paris, Champion, 1983, Coll. Traductions des CFMA.

HÉSIODE, *Théogonie*, éd. Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1928, rééd. avec Introduction et notes de G. Pironti, Paris, Les Belles Lettres, 2020. Coll. Classiques en poche.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, *De grammatica*, in *Hugonis de Sancto Victore Opera propaedeutica*, éd. R. Baron, Notre Dame, 75-163. Publications in Medieval Studies, 20.

JACQUES DE VORAGINE, *Legenda aurea*, Edizione critica, G. P. MAGGIONI, ed. Millesimo Medievale, 6. Testi 3, Florence, SISMEL, Edizione del Galluzzo, 1998. *La Légende dorée*, Texte traduit, présenté et annoté par A. BOUREAU, P. COLLOMB, M. GOULLET, L. MOLINIER et S. MULA, Paris, Gallimard, 2004, Collection de La Pléiade.*La légende dorée, édition critique de la révision de 1476 par Jean Battalier, d'après la traduction de Jean de Vignay, 1333-1348 de la « Legenda aurea »*, Paris, Champion, 1997.

JEAN DE GARLANDE ou JEAN L'ANGLAIS, *Poetria Nova*, éd. G. Mari, *Romanische Forschungen*, XIII, 1902, 883-965.

JEAN DE MAILLY, *Abrégé des gestes et miracles des saints*, trad. A. Dondaine, Paris, Le Cerf, 1947.

JÉROME, SAINT -, *Liber interpretationis nominum Hebraicorum* (ca. 390), éd. P. de Lagarde, in *S. Hieronymi Presbyteri Opera*, I, *Onomastica sacra*, Göttingen, 1870, [2]1887. Reproduite dans *Opera*, I, 1, CCSL, Brepols : Turnhout, 1959, 57-161.

PLATON : *Cratyle*, éd. C. Dalimier, Paris, Flammarion, 1998.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, éd. J. Cousin, Paris, 1975-80, « Les Belles Lettres ».

RENCLUS DE MOILIENS : *Li Roman de Carité et Miserere*, éd. A.-G.Van Hammel, Vieweg, Paris, 1885.

SALISBURY, Jean de -, *Joannis Saresberiensis Metalogicon*, éd. J. B. Keats – K. Rohan, Turnhout, Brepols, 1991. Corpus Chrisitanorum, Continuatio Mediaevalis, 98.

SERVIUS Maurus Honoratus, *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii Aeneidos recensuit Georgius Thilo- H. Hager*, Lipsiae, Teubner, 1878 – 1884. Cf. *Servius à l'école de Virgile*,

traduit, annoté et présenté par A. Baudou et S. Clément-Tarantino, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, Coll. “Mythographes”, 2015.

SEVILLE, Isidore de -, cf. ISIDORE DE SÉVILLE.

UGUCCIONE DA PISA, *De dubio accentu*, *Agiographia*, *Expositio de symbolo Apostolorum*, éd. G. Cremascoli, Biblioteca degli studi medievali 10. Spoleto: Centro Italiano di studi sullr Alto Medioevo, 1978.

VARRON (106-127 av. J.-C.), *De lingua latina*, V, *De disciplina origorum verborum*, éd. J. Collart, Paris, Les Belles Lettres, 1954. VARRO : *On the Latin Language*, with an English Translation, I-II, ed. R. G. Kent, London-Cambridge, William Heinemann-Harvard University Press, 1958.

VARRO, cf. VARRON.

2. Dictionnaires modernes

Langues romanes

DIEZ Friedrich (1853[1], 1869[2], 1870[3], 1887[5]) : *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn, Marcus.

MEYER-LÜBKE W. (1929[1], 1924[2], 1935[3]) : *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* (= *REW*), Heidelberg, Winter. → Cf. sa refonte méthodologique dans le DÉRom.

Dictionnaire étymologique roman (*DÉRom*) consultable en ligne sur le site de l'ATILF : www.atilf.fr/DERom : Présentation – 500 articles entrées du *REW*[3].

BUCHI Eva & SCHWEICKARD Wolfgang (2008) : “Le dictionnaire étymologique roman (DéRom) : en guise de faire-part de naissance”, *Lexicographica, International Annual for Lexicography*, 24, 351-357. [en ligne HAL Id : halshs - 00336549]

BUCHI Eva (2014) : «Les langues romanes sont-elles des langues comme les autres ? Ce qu'en pense le DÉRom. Avec un excursus sur la notion de déclinaison étymologique. » (*Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CIX, 1, 257-275.

BUCHI Eva & SCHWEICKARD Wolfgang (2014) : *Dictionnaire étymologique roman (DéRom). Génèse, méthodes et résultats*, Berlin – New York, De Gruyter. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 381).

GARNIER R. (2015) : Compte rendu de Buchi – Schweickard 2014, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX, 2, 233-239.

Français

DUBOIS, Jacques, dit Sylvius (1531, 1998) : *Iacobi Syluii Ambiani in linguam Gallicam Isagωge, unà cum eiusdem Grammatica Latino-gallica, Graecis et Latinis authoribus*, Paris (Ex officina Roberti Stephani) (Lindemann 1994, 623). Slatkine Reprint, Genève, 1971.

Introduction à la langue française suivie d'une grammaire, 1531 / Jacques Dubois (Sylvius), traduction et notes de C. Demaizière, Paris, Champion, 1998.

BOVELLES, Charles (1533) : DUMONT-DEMAIZIÈRE C. (1973) : *Charles de Bovelles : Sur les langues vulgaires et la variété de la langue française. / CAROLI Bou-//uilli Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate. Quae voces apud Gallos sint factitiae & arbitrariae, vel barbariae : quae item ab origine Latina manarint [...] (1533). Texte latin, traduction française et notes par Colette Dumont-Demaizière,* Paris, Klincksieck. Bibliothèque Française et Romane publiée par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg, Série D : Initiation, Textes et Documents. Édition scientifique électronique par C. Demaizière, avec la collaboration de G. Clérico et B. Colombat (2011), Classiques Garnier numériques, Corpus des grammaires françaises de la Renaissance, Archives ouvertes fr/halshs – 00736689. Lindemann 1994, 607)

LE BON (aussi LEBON), Jean (1571) : *Etymologicon françois de l'Hetropolitain,* Paris, (Par Denis du Pré Imprimeur) (Lindemann 1994, 588)

BOURGOING, Jacques (1583) : *De origine usu et ratione vulgarium vocum linguae vulgarium vocum linguae Gallicae, Italicae, & Hispaniae, libri prii siue A, Centuria una […],* Paris (Ex Typograhia Steph. Preusteau, haeredis Guill. Morelij) (Lindemann 1994, 545)

BERNIÈRES, Jules César de –, (1644) : *Étymologie des mots françois, qui tirent leur origine de la langue grecque, en forme de dictionnaire.* Dressé par J.-C. de B., Escuyer de la Motte-Renvuéz, gentilhomme champenois, Paris, Claude Lebeau, 1644. [Ménage y fait parfois référence, cf . article **Loufie**]

LABBE, Philippe (1661) : *Les étymologies de plusieurs mots françois contre les abus de la secte des Hellenistes de Port-Royal*, du R. P. Philippe Labbe, de la Compagnie de Jésus, Paris, G. et S. Bernard. [Cf. M. Roques, « Le glossaire latin-français du P. Labbe », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l'année 1937*, 264-267. Conclusion de M. Roques Le glossaire du R. P. Labbe reproduit la copie au 17e siècle, par le R. P. Jacques Dinet, d'un extrait fautif du ms. BN lat. 13032 (ancien Saint-Germain lat. 13032, de la fin du 14e siècle), reproduction, « sans doute avec un surcroît de fautes, d'un document sans valeur : il ne doit plus figurer parmi les sources de notre connaissance du vocabulaire français » (p. 272)].

MÉNAGE Gilles (1750[1], 1694[2]) : *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue françoise*, Paris, Briasson [En ligne sur le site Gallica] Cf. aussi BESNIER, le P. - "Discours sur les Etymologies Françoises, pour servir de préface au Origines de Monsieur Méhage" (f° e.i.r° è- u.iv.v°).

JAUFFRET L.-F. (1799) : *Dictionnaire étymologique de la langue française à l'usage de la jeunesse*, Paris, Dugour et Durand.

ROQUEFORT J.-B.-B. (1829) : *Dictionnaire étymologique de la langue française où les mots sont classés par familles*, Paris, Decourdant.

HAUSCHILD E.-I. (1843) : *Dictionnaire étymologique de la langue française tiré de la Grammaire des langues romanes.../ Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache nach Friedrich Dietrich sowie Frisch, Roquefort, Noël und Carpentier*, Leipzig, J. C. Heinrichs.

BUSCH, F. C. (1846) : *Dictionnaire étymologique de la langue française à l'usage des écoles / Schulwörterbuch des französischen Sprache etymologisch bearbeitet nach Würzel-, Stamm- und Sproßformen*, Aarau, H.R. Sauerländer.

SCHELER A. (1862[1], 1873[2], 1888[3]) : *Dictionnaire d'étymologie française*, Bruxelles, A. Schnee.

WEISS-HAAS J.-A. (*Französisch-deutsches etymologisches Wörtervuch erhaltend eine Sammlung von mehr als elf tausend nach Wurzeln geordneten französischen Wörtern und Redensarten*, Genf und Basel, H. Georg.

BRACHET A. (1870) : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, J. Hetzel. 5 (8 réimpressions et éditions)

LITTRÉ, É. (1863-1873, *Suppléments,* 1877) : *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette. Réédition Gallimard/Hachette, 1958.

STAPPERS H. (1885[1], 1895[2], 1900[3], 1907[4], 1916[5], 1924[6]) : *Dictionnaire synoptique d'étymologie française donnant la dérivation des mots usuels classés sous leur racine commune et en divers groupes : latin, grec...*, Bruxelles, Merzbach et Falk, 2e édition 1892.

DARMESTETER A., HATZFELD A., THOMAS A. (1890-1900[1], 1964[2] Réimpression intégrale) : *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Delagrave.

CLEDAT L. (1912) : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Hachette.

FEW = Wartburg, Walther von *et al.* (1922-2002) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes,* 25 vol., Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle :Klopp/Winter/Teubner/Zbinden(=<https :apps.atilf.fr/ lecteurFEW>)
CARLES H. / DALLAS M. / GLESSGEN M. / THIBAUT A. (2019) : *FEW, Guide d'utilisation*, Strasbourg, ÉLIPHI.

LEBRUN L. & TOISOUL J. (1925) : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Nathan.

GAMILLSCHEG E. (1928[1], 1969[2], édition complètement revue) : *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, Winter.

BLOCH/WARTBURG = Bloch O. et Wartburg, Walther von (1932[1], 1968[5]), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France.

DAUZAT A. (1938 et 10 éditions jusqu'en 1954) : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Larousse.

DAUZAT A. - DUBOIS J. - MITTERAND H. = DDM (1964[1], 1971[2], 1972[3], 1979[4], 1993[5], 1998[6], 2005[7], 2009[8], 2011[9]) : *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris, Larousse.

PICOCHE J. (1971) : *Nouveau dictionnaire étymologique du français*, Hachette-Tchou. Puis *Dictionnaire étymologique du français* dans la collection des dictionnaires Le Robert avec réimpressions et nouvelles éditions, Le Robert, 1990[1], **1992[2]**, **1994[3]**, 2002[4], 2006[5], 2008[6] (avec la collaboration de J.-C. Rolland).

GUIRAUD P. (1982) : *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, Payot.

REY A. (1992, 1998[2], 2006[3], 2016[4]), *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'A. Rey, en deux tomes, puis en trois tomes dans la dernière édition revue et augmentée, avec la collaboration de M. Tomi, T. Hordé et C. Tanet.
→ CR Slakta 1992.

Trésor de la Langue Française (1971-1994) = *TLF*, publié sous la direction de P. Imbs, puis B. Quémada, CNRS/Gallimard. → *Trésor de la Langue Française Informatisé = TLFi*, consultable en ligne sur le site de l'ATILF. Cf. RADERMACHER pour son analyse.

BAUMGARTNER E. - MÉNARD P. (1996) : *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française. Collection Le Livre de Poche.

LITTRÉ ÉTYMOLOGIES. Dictionnaire étymologique. D'où vient le français. Les mille mots les plus anciens. Les deux textes les plus anciens. (2015), Paris, Garnier.

INDO-EUROPÉEN : BUCK

3. Études

ABÉLARD J. (1995) : “Les *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire de Belges. Quelle Gaule ? Quelle France ? Qulle nation?”, *Revue du XVIe siècle*, 13/1, 7-27.

ADAMS J. N. (2013) : *Social variations and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

ADEMOLLO F. (2011) : *The Cratylus of Plato : a Commentary*, Cambridge, Cambridge University Press.

ALLAIS J. (2007) : *La psychogénéalogie : comment guérir de sa famille*, Paris, Eyrolles.

AMIRI I. (2011) : *Le mythe du Graal à la lumière de Babel : la parole dans la* Queste del saint Graal *et l'*Estoire del saint Graal, Thèse de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, ED 120, Littérature Générale et Comparée / UFR de Littérature et Linguistique Françaises et Latines. [En ligne sur la Toile].

AMSLER M. (1986) : « Classical Etymology, Authority, and Grammatical Discourse », *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry* 6, 70-101.

AMSLER M. (1989) : *Etymology and Grammatical Discourse in Late Antiquity and the Early Middle Ages,* Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company. Amsterdam studies in the theory ane history of linguistic sciences, Series 3. Studies in the history of linguistics, 44.

ANCELIN SCHÜTZENBERGER A. (1985[1], 1993[12], 1997[16], 2007) : *Aïe, mes aieux !* Paris, La Méridienne/Desclée de Brouwer.

ANDRONACHE M. (2005) : « Le traitement des emprunts du français aux autres langues romanes dans le cadre du programme de recherche TLF-Etym », *Studia Universitatis Babes-Bolyai,* 3, Cluj-Napoca, 91-105.

ANSCOMBRE J. C. (1985), « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », *Revue Romane*, 20, 2, 169-207.

APEL K.-O. (1963[1], 1975[2]) : *Die Idee der Sprache in der Tradition des Humanismus von Dante bis Vico*, Bonn, Bouvier Verlag Herbert Grundmann. Archiv für Begriffsgeshichte, 8.

ARBUSOW L. (1963[2]) : *Colores rhetorici. Eine Auswahl rethorischer Figuren und Gemeinplätze als Hilfsmittel für Übungen in mittelalterlischen Texten*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

ARENS H. (1969) : *Sprachwissenschaft. Der Gang ihrer Entwicklung von der Antike bis zur Gegenwart,* Alter, Freiburg-München.

ARDIZZONE M.-L. (2002) : *Guido Cavalcanti, The Other Middle Ages*, Toronto-Buffalo-London, University of Toronto Press.

ARMISEN-MARCHETTI M. (1990) : "Histoire des notions rhétoriques de métaphore et de comparaison, des origines à Quintilien", *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4, 333-344.

ARNOLD D. (2009) : « Les noms des dieux dans la *Théogonie* d'Hésiode : Étymologies et jeux de mots», *Revue des études grecques*, 122-1, 1-14.

ATTIÉ J. (2007) : « Entretien avec Joseph Attié », *La Cause freudienne*, 2007/3, n° 67, 143-168. [En ligne sur la Toile].

ARSENAULT C. (2011) : La *pronostication joyeuse de Jean Molinet à François Rabelais : typologie et évolutions d'un genre littéraire*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski[En ligne sur la Toile].

AUROUX S. (1983) : *La linguistique fantastique*, Paris, Denoël-Clims.

AUROUX S., BOES A., (1981) avec la collaboration de Ch. PORSET : « Court de Gébelin (1725-1784) et le comparatisme français », *Histoire, Épistémologie, Langage*, III, fascicule 2, *De la grammaire à la linguistique*, 21-67.

BABINO C. (2015) : "Le *Epitomae* e le *Epistolae* di Virgilio Marone grammatico : indagini testuali per un' interpretazione", in *L'activité lexicographique dans le haut Moyen Âge latin : Rencontre autour du Liber Glossarum.* Dossier HEL 8- 2015 (SHESL), 133-155 [En ligne sur la Toile]

BALANSARD A. & KOCH I. (2013) : « Définitions du corpus et interprétations de Platon : Lire les dialogues, mais lesquels et dans quel ordre ? », *Academia Verlag*, 2013. [En ligne sur la Toile : HALS, Archives ouvertes. 978-3-89665-588-2 : halshs- 01320486].

BALBIR N. (1991) : « Le discours étymologique dans l'hétérodoxie indienne », in Chambon J.-P. / Lüdi G., 121-134.

BALDIN D. (2007) : *Les animaux en guerre. Animaux soldats et bestiaires de guerre (1914-1918)*, in *La guerre des animaux, 1914-1918,* ouvrage publié à l'occasion de l'exposition éponyme présentée à l'Historial de la Grande Guerre du 30 juin au 25 novembre 2007, Péronne.

BALDINGER K. (1959) : « L'étymologie hier et aujourd'hui », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 11, 233-264. Réimprimé avec quelques additions in R. Schmitt éd., *Etymologie,* Darmstadt, Wissenschafliche Gesellschaft, 1977, 216-246.

BALDINGER K. (éd.) (1974) : *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Paris, Klincksieck. Collection Bibliothèque Française et Romane. Série D : Initiation, textes et documents, 8.

BALDINGER K. (1984) : *Pour une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck (Édition française revue et mise à jour).

BALDINGER K. (1991) : « Walther von Wartburg und die Sprachwissenschaft des 20. Jahrhunderts", in Chambon J.-P. / Lüdi G. éds. 7-25.

BARTHES R. (1972) : *Proust et les noms,* in *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, 121-144. [Reprise du texte écrit en hommage à Roman Jakobson, *To honour Roman Jakobson, essays on the occasion of his seventieth birthday*, La Haye, Mouton, 1967].

BATAILLON L.-J. – BERIOU N. – DAHAN G. (2010) : *Étienne Langton : prédicateur, bibliste, théologien*, Turnhout, Brepols.

BATANY J. (1973) : « Un prédicateur sémiologue : l'apostrophe au roi du *Roman de Carité* », *Mélanges Pierre le Gentil*, Paris, S.E.D.E.S., 105-113.

BATANY J. (1985) : « Les lignages du peuple des mots : l'*interpretatio* chez le Reclus de Moliens », in Auroux S. et alii, *La Linguistique fantastique*, Paris, J. Clims, Denoël.

BATANY J. (1986) : « Les hommes de Rome : géographie et jeux de langage chez deux moralistes français vers 1200 », in Poirion D. (éd.), *Jérusalem, Rome, Constantinople*, 83-92.

BAUTIER A.-M. (1984) : « Peuples, provinces et villes dans la littérature proverbiale latine du Moyen Âge « , *Richesse du Proverbe*, I, *Le Proverbe au Moyen Âge*. Études réunies par F. Suard et C. Buridant, Université de Lille III, Travaux et Recherches, 1-22.

BEAUNE C. (1985) : « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge, *Publications de l'École Française de Rome,* 80, 331-355.

BÉGUELIN M.-J. (2002) : « Étymologie « populaire », jeux de langage et construction du savoir lexical », *Semen,* 15, *Figures du discours et ambiguïté*, 1-16. En ligne sur la Toile : http://semen.revues.org/2414.

BELAYCHE N. et alii (2005) : *Nommer les Dieux. Théonymes, épithètes, épiclèses dans l'Antiquité.* Textes réunis et édités par Nicole Blayche, Pierre Brulé, Gérard Freyburger, Yves Lehmann, Laurent Perno, Francis Prost, Turnhout, Brepols, Presses Universitaires de Rennes. Collection Recherches sur les Rhétoriques religieuses, 5.

BELLON G. (2011) : « Barthes, le frisson étymologique », compte rendu de Hanania C., *Roland Barthes et l'étymologie,* in *Les Lettres romanes*, 65, 552-557.

BÉNARD J. - LÉONARD M. - NARDOUT-LAFARGE E. (1994) : « Nom propre et roman : une problématique », *Paragraphes*, 10, Actes du colloque *Noms propres et discours romanesque*, 5-20.

BÉNÉVENT C. (2012) : « Nommer à la Renaissance », *Lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2012/2, n° 87, 29-40 [En ligne sur la Toile].

BENOÎT L. (1999) : « Marcel Proust et le nominisme : pour une philosophie proustienne du nom », *Tangences*, 61, 45-72.

BÉRIOU N. (1987) : *La prédication de Ranulphe de la Houblonnière : sermons aux clercs et aux simples gens à Paris au XIIIe siècle,* Paris : Études augustiniennes.

BÉRIOU N. – BOUDET J.-R. – ROSIER-CATACH I. (éds.) (2014) : *Le pouvoir des mots au Moyen Âge.* Turnhout, Brepols. Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 13.

BERLIOZ J. & M.-A. POLO DE BEAULIEU (éds.) (1999) : *L'animal exemplaire au Moyen Âge, V^e^-XVe siècles,* Actes du colloque international d'Orléans, septembre 1996, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BERNABÉ A. (2002) : « Orphisme et Présocratiques : bilan et perspectivess d'un dialogue complexe », in Lakes A. et Longuet C. (éd.), *Qu'est-ce que la philosophie présocratique ?* Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion. Coll. *Cahiers de philologie,* 20. B. *Éditer les Présocratiques*, 205-247). [Disponible en ligne, Open Edition Book].

BERTHIER R. (1978) : *Barbey d'Aurévilly et l'imagination*, Genève, Droz.

BESSON F. (2018) : « Actuel Moyen Âge : Loràn̂t Deutsch et la fourmi d'Isidore », *Histoire, mémoires, archéologie,* compte rendu du livre de L. Deutsch, *Romanesque – La folle histoire de la langue française,* Michel Lafon, 2018. [En ligne sur la Toile].

BIANCIOTTO G. (1980) : *Bestiaires du Moyen Âge*, mis en français moderne et présentés par G. B., Paris, Stock, Moyen Âge.

BIERBACH M. (1998) : « Trois précurseurs de Ménage en France au XVIe siècle : Bovelles, Le Bon et Bourgoing », in Leroy-Turcan I. et Wooldridge T. (éds.), Actes du colloque international tenu à l'occasion du tricentenaire du *Dictionnaire Étymologique ou origine de la langue françoise (1694)*, Lyon, mars 1994, Édition imprimée Lyon, 1995, 13-36). Édition électronique, Toronto, SIEHLDA, 1998 et EDICTA, 2000 [En ligne sur la Toile].

BIKIALO S. (2009) : « La motivation pseudo-objective dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire », *L'information grammaticale*, 120, janvier 2009, 33-37.

BIONDI L. (2001] : « Lat. *Ethimologista* : notes pour une histoire du mot », ALMA, 59, 161-179. [en ligne sur la Toile]

BIRKLE J. B. (1896) : *Die Etymologie im lateinischen Unterricht des Gymnasium*, Köln, s. n., 1896.

BISCHOFF B. (1961) : « Die europäische Verbreitung der Werke Isidors von Sevilla », *Isidoriana*, León, 317-344.

BLANK A. (1997) : *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemer. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 285.

BLOCH H. M., (1983) : *Etymologies and Genealogies : A Literary Anthropology of the French Middle Ages*, Chicago and London, The University of Chicago Press. Traduction française, augmentée : *Etymologie et Généalogie : une anthropologie littéraire du Moyen Âge français*, traduit de l'anglais par B. et J.-C. Bonne, Paris, Seuil, 1989. Collection « Des travaux ».

BOHAS G. (1997) : *Matrices, étymons, racines, éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*, Paris-Louvain, Peeters.

BOHAS G. et DAT M. (2007) : *Une théorie de l'organisation du lexique des langues sémitiques*, Lyon, ENS Éditions.

BOHAS G. et SINNO A. (2018) : « Ibn Ǧinnī et la théorie des matrices et des étymons », *Bulletin d'études orientales*, LXVI, 2018, 353-367.

BOISSONADE M. (1827) : «Notices des Scholies inédites de Basile de Césarée, sur Grégoire de Naziance », *Notes et Extraits des mss. de la Bibliothèque du roi*, XI, 2 (1827)

BONNEFIS P. – BUISINE A. éds. (1981) : *La chose capitale. Essais sur les noms de Barbey, Barthes, Bloy, Borel, Huysmans, Maupassant, Paulhan*, Lille, Université de Lille 3, Travaux et Recherches, Diffusion Presses Universitaires de Lille. [Importante bibliographie de textes critiques travaillés par la question du nom propre].

BONNEFIS P. (2001) : *Pascal Quignard. Son nom seul*, Paris, Galilée.

BORST A. (1957-1963) : *Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, Stuttgart, Hiersemann.

BOTTÉRO J. (1982) : « De l'aide-mémoire à l'écriture », in A.-M. Christin (éd.), *Écritures : Systèmes idéographiques et pratiques expressives,* Actes du colloque international de l'Université Paris VII, Paris, Le Sycomore, 13-37).

BOUILLAGUET A. & ROGERS B. G. (dir.) (2014) : *Dictionnaire Marcel Proust*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Champion, coll. Champion Classiques, Références et dictionnaires, 8.

BOUTIER M. G. (1992) : « Une question de génétique : wallon tchawe-sori et français chauve-souris », *Travaux de linguistique et de philologie*, 7-36.

BOYANCÉ P. (1941) : « La doctrine d'Euthyphron dans le *Cratyle* », *Revue des études grecques*, 54, 141-175.

BOYER CHEVALIER Christine (2007) : *Les sermons de Guillaume de Sauqueville : l'activité d'un prédicateur dominicain à la fin du règne de Philippe le Bel*, Thèse en Histoire, Université Lyon II Louis Lumière [accessible sur la Toile : <NTT : 2007LYO20011> <tel-00782897>

BRANDON (2019) : Blogger, Austin, Texas, *Etymologiae* [en ligne sur la Toile, consultation 32286).

BRAUβE U. (1981) : « Zur Vorgeschichte der historischen Sprachwissenschaft. Die Auseinanderweisung im Frankreich des 18. Jahrhunderts über den keltischen Anteil an der Sprachentwickelung », *Beiträge zur romanischen Philologie*, 20, 79-93.

BRÉAL M. (1897) : *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.

BROCHARD M.-J. (2010) : « La vulgarisation : vingt ans après », in Heinz M. (éd.), *Cultures et lexicographies*, Actes des Journées allemandes des dictionnaires en l'honneur d'Alain Rey, Berlin, T. Franck & Timme, 27-40.

BRODA M. (s. d.) : « La passion selon Quignard », A propos de Pascal Quignard, *Vie secrète*, Gallimard, 1998, site sur la Toile : *Jean-Michel Maulpoix & Cie, Poésie, prose, critique littéraire.*

BRUCKER C. (1969) : «Les néologismes de Denis Foumechat, traducteur de Charles V, d'après les trois premiers livres de Policratique », *RLiR*, 33, 317-524.

BRUCKER C. (1997) : « Pour une typologie des traductions en France au XIVe siècle », in Brucker C., *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Champion, 63-79.

BRUNOT F. (1922[1], 1967[2], *Histoire de la langue française*, Paris, A. Colin, 22 vol.

BUCHI E. (1996) : *Les structures du FEW*, Tübingen, Niemeyer. Beihefte zur *ZRP*, 268.

BUCHI E. (2005) : « Le projet TLF-Etym (projet de révision des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé* », *Estudis Romànics*, XXVII, 2005, 569-571.

BUCHI E. (2009 et site ATILF) : « Présentation du DÉRom, où il est montré que la formule *faire* issue du latin classique *facere* est profondément erronée », Louvain-la-Neuve, 18 novembre 2009 et en ligne sur le site de l'ATILF.

BUCHI E. (2012) : « Des bienfaits de l'application de la méthode comparative à la matière romane : l'exemple de la reconstruction sémantique », in Vykypel, B. et Boček V. (éds.), *Method of Etymological Practice*, Prague : Nakladatelství Lidové noviny, 105-117. Studia etymologica Brunensia. <halshs-00762560>

BUCHI E. (2014) : « Les langues romanes sont-elles des langues comme les autres ? Ce qu'en pense le DÉRom. Avec un excursus sur la notion de déclinaison étymologique. » *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CIX/1, 257-275.

BUCHI E. (2020) : *Étymologie*, in C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost, T. Scheer (éd.), *Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin, de Gruyter Mouton, 2, 1827-1850. Accessible en ligne, HAL, Archives ouvertes 978.3-11-034819-4. 10.1515/9783110348195-053. halshs-02263826.

BUCHI E. – SCHWEICKARD W. (2008) : « Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire : du REW au DERom (Dictionnaire étymologique roman », in Garabato A. et alii, *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 97-110.

BUCHI E. - SCHWEICKARD W. (2008b) : « Le *Dictionnaire Étymologique Roman (DERom)* : en guise de faire-part de naissance », *Lexicographica, Annual for Lexicography*, Berlin, de Gruyter, 351-357. En ligne HAL, Archives ouvertes : 10.1515/lexi.2008.019. Halshs-00336549.

BUCHI E. – CHAUVEAU J.-P. – GOUVERT X. – GREUB Y. (2010) : « Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire », Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF 2010, La Nouvele Orléans, États-Unis, Institut de Linguistique Française, 111-123. Consultable sur la Toile : halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00503161.

BUCHI E. – SCHWEICKARD W. (2011) : « Sept malentendus dans la perception du DÉRom par Alberto Vàrvaro », *Revue de linguistique romane*, 75, Tribune libre – débats, 305-312.

BUCHI E. – SCHWEICKARD W. (éds.) (2014) : *Dictionnaire Étymologique Roman. Genèse, méthodes et résultats*, Berlin – New York, De Gruyter. Beihefte für romanische Philologie, 381. → Compte rendu R. Garnier.

BUCHI E. – CHAUVEAU J.-P. – GOUVERT X. – GREUB Y. (2010) : «Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire », 4e Congrès Mondial de Linguistique Française, Berlin, 19-23 juillet 2014. En ligne sur le site cmlf 2010025, 111-123.

BUISINE A. (1981) : « Barthes et les noms », in Bonnefis – Buisine, *La chose* capitale, 71-103.

BÜREN, von – V. (2006) : Compte rendu de B. Löfstedt, *Virgilius Maro Grammaticus. Opera Omnia, Latomus*, 65/1, 177-180.

BURIDANT C. (1984) : « Saussure et la diachronie », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XXII, 1,

BURIDANT C. (1986) : « Lexicographie et glossographie médiévales. Esquisse d'un bilan et perspectives de recherche », *Lexique*, 4, Buridant C. éd., *La lexicographie au Moyen Âge*, 9-46.

BURIDANT C. (1990) : « Définition et étymologie dans la lexicographie et la lexicologie médiévales », *La définition*, [Actes du Colloque *La Définition*, organisé par le CELEX (Centre d'Etudes sur le Lexique) de l'Université de Paris-Nord (Paris 13, Villetaneuse) à Paris, les 18 et 19 novembre 1988], Larousse, 1990, Langue et Langage, Centre d'études du lexique, J. Chaurand éd., 43-57. Langue et Langage, 43-57.

BURIDANT C. éd. (1998) : *L'étymologie, de l'Antiquité à la Renaissance*, *Lexique*, 14, Presses Universitaires du Septentrion.

BURIDANT c. (1998) : « Les paramètres de l'étymologie au Moyen-Âge », in Buridant C. (éd.), *L'étymologi, de l'Antiquité à la Renaissance*, *Lexique*, 14, 11-56.

BURIDANT c. (2003) : « Qu'est-ce qu'un picardisme en français préclassique ? », *Bien dire et bien aprandre*, 21, *Picard d'hier et picard d'aujourd'huiI,* Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales et Dialectales de l'Université de Lille 3, Université Charles de Gaulle Lille 3 – 6 octobre 2001, 93-122.

BURSILL-HALL G.L. (1971), *Speculative Grammars of the Middle Ages*, The Hague-Paris, Mouton. Approaches to Semiotics, 11.

CAIRD G. (1980) : *The language and the Imagery of the Bible*, Londres, Duckworth.

Le CADET N. (2020) : *Rabelais et le théâtre*, Paris, Garnier. Classiques Garnier, coll. Les Mondes de Rabelais, 5.

CANAULT N. (1998) : *Comment paye-t-on les fautes de ses ancêtres ?* Paris, Desclées de Brouwer.

CATÓN J.M. FERNÁNDEZ (1966) : *Catalogo de los materiales codicologicos y bibliograficos del legado del Prof. Eduard Anspach,* Leon, Centro de estudios y investigación 'San Isidoro'.

CERBELAUD D. (1984) : « Le nom d'Adam et les points cardinaux. Recherche sur un thème patristique », *Vigiliae Christianae*, 38, 285-301.

CÉZARD-LEYRAL M. (2018) : « Au service des langues et leur enseignement : l'humaniste plurilingue Jacques Bourgoing », *Contextes et Didactiques*, Université des Antilles/ESPE, 2018. hal-02132298.

CÉZARD-LEYRAL M. (2019) : «L'article 'Aliment' du *De origine, usu et ratioe vulgarium vocum...* de Jacques Bourgoing : déambulation lexicale en terres nourricières », *Le Français Préclassique*, 21, 169-198.

CHAMBON J.-P. (1986) : « Remarques sur la notion d'étymologie populaire », *TRANEL* (*Travaux neuchâtelois de linguistique*), 11, 37-50. Réédité in É. Buchi, H. Carles, Y. Greub, P. Rézeau & A. Thibaut (éd.), *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes*, EliPhi, Travaux de Linguistique Romane, Strasbourg, 2017, I, 7-20.

CHAMBON J.-P. (2007) : « Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perpectives », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, XV, *Tradition et rupture dans les grammaires comparées de différentes familles de langues*, 57-72. Réédité in É. Buchi, H. Carles, Y. Greub, P. Rézeau & A. Thibaut (éd.), *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes*, EliPhi, Travaux de Linguistique Romane, Strasbourg, 2017, I, 97-112.
CHAMBON J.-P. (2010) : «Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée-reconstruction. A propos du traitement des mots héréditaires dans le *TLF* et dans le *FEW* », in Choi-Jonin I. – Duval M. – Soutet O. (éd.), *Typologie et comparatisme, Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain/Paris, Peeters (*Orbis/*), 61-75. Réédité in É. Buchi, H. Carles, Y. Greub, P. Rézeau & A. Thibaut (éd.), *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes*, EliPhi, Travaux de Linguistique Romane, Strasbourg, 2017, I, 113-127.

CHAMBON J.-P. – LÜDI G. éds. (1991) : *Discours étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

CHARLET J.-L. (2444) : « Les instruments de lexicographie latine de l'époque humaniste », in G. Bernardini Perini (éd.), *Il latino nell'eta dell'umanesimo*, Atti del convegno, Mantova, 26-27 ottobre 2001, Firenze, Leo S. Olschki, 167-195.

CHEVALIER J.-C. (2008) : « Remarques sur la réception des *Étymologies* d'Isidore de Séville », *Cahiers de recherches médiévales*, 16, 7-16.

CHASSIGNET M. (1998) : « Étiologie, étymologie et éponymie chez Cassius Hermina : mécanismes et fonctions », *Les études classiques*, 66, 321 sq.

CHAUDIER S. (2000) : « Michel Tournier, lexicographe amateur », in Vray J. B. (éd.), *Relire Tournier*, Actes du colloque international Michel Tournier, Saint-Étienne, 19-20-21 novembre 1998, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches de l'Expression contemporaine, Travaux, 102, p. 195-206.

CHAURAND J. (1977) : *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Paris, Bordas, coll. Études, série langue française.

CHAUVEAU J.-P. & BUCHI E. (2011) : «État et perspectives de la lexicographie historique du français », *Lexicographica, International Annual for Lexicography*, 27, 101-122.

CLÉMENT L. (1898 / 1967[r]) : *Henri Estienne et son œuvre française. Étude d'histoire littéraire et de philologie*, Paris, Picard / Genève, Slatkine Reprints.

COHN R. G. (1991) : *Vues sur Mallarmé*, Paris, Nizet.

COLBY A. M. (1965) : *The portrait in twelfth-century France Literature. An example of the stylistic originality of Chrétien de Troyes*, Genève, Droz.

COLIN J.-P. (1969) : "A propos de *Structures étymologiques dans le lexique français* de Pierre Guiraud", *Langue française*, 4/1, 120-123.

COLLART J. (1954) : *Varron, grammairien latin*, Paris, Les Belles Lettres, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 121.

COLLART J. (1978) : «À propos des études syntaxiques chez les grammairiens latins », in *Varron, grammaire antique et stylistique latine : par- pour Jean Collart. Recueil offert à Jean Collart,* Paris, Les Belles Letrres, p. 195-204.

COLLOT M. (1991) : *Francis Ponge. Entre mots et choses*, Paris, Champ Vallon. Coll. Champ poétique.

COMBARIEU DU GRÈS M. (2002) : «Le changement de nom sur le passage du 'terrien' au 'célestien' dans le début du *Lancelot en prose »*, in P. Nobel (éd.), *Formes et figures du religieux au Moyen Âge*, Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, 165-198.

COMPAGNON A. (1989) : *Proust entre deux siècles*, Paris, Seuil. [En particulier ch. VIII, *Brichot : étymologie et allégorie*, 229-256].

CONDE SALAZAR M. & MARTÍN FUENTE C. (1998) : *Lexicografía y lexicología latinas (1975-1997), Repertorio bibliográfico*, Instituto de filología, Consejo superior de investigaciones científicas. En particulier 8. *Estudios sobre etimología.* 8.1. *Trabajos de caracter general y de método*, 185 sq.

CORDIER P. (2006) : « Geoffroy Tory et les leçons de l'Antique », *Anabases,* 4, 11-32. [En ligne sur la Toile <https : //doi.org/10.4000/anabases.3551>].

CROISET S. (2008) : « 'La recherche de la langue parfaite' dans les encyclopédies du XVIIIe siècle, in Tilkin, Françoise (dir.), *L'encyclopédisme au XVIIIe siècle.* Liège, Presses Universitaires de Liège. 191-200. [Disponible sur la Toile <http://books.openedition.org/pulg/5175>].

CURTIUS E. (1956) : *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin,* Paris, PUF. Traduction par A. Bréjoux de *Europäische Literatur und Lateinisches Mittelalter*, Bern, Francke, 1948[1].

DAHAN G. (1999) : *L'exégèse chrétienne de la Bible en occident médiéval, XIIe-XIIIe siècle*, Paris, Cerf.

DAHLMANN H. (1964[2]) : *Varron und die hellenistische Sprachtheorie*, Berlin-Zürich, Weidmann.

DARDEL R. de – (1996) : *A la recherche du protoroman*, Tübingen, Niemeyer.

DAT F. M. (2016) : « Du *Cratyle* à la Théorie des Matrices et des Étymons : une longue tradition dans le débat sur la motivation ou l'arbitraire des mots », *LLMA,* 2016, 48-78. [Disponible sur la Toile : https://hal-univ-bourgogne.archives ouvertes.fr/hal-0192126]

DAUZAT A. (1930) : *Histoire de la langue française,* Paris, Payot.

DAUZAT A. (1937) : « L'attraction paronymique en français populaire contemporain », *Archivum Romanicum*, 21, 201-209. [Réinterprétation des toponymes]

DAUZAT A. (1946) : « L'attraction paronymique en français populaire », *Etudes de linguistique française*, 2e édition, Paris, 253-261. Bibliothèque du français moderne.

DAUZAT A. (1948) : « L'attraction paronymique en français », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 41.4, 473-478.

DECHARME P. (1904): *La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque*, Paris, Picard.

DE GANDILLAC M. (1965) : « Encyclopédies pré-médiévales et médiévales », *La pensée encyclopédique au Moyen Âge*, Neuchâtel, La Baconnière.

DEL CASTILLO P. (2002) : *La psychogénéalogie expliquée : comment une saga peut en cacher une autre*, Aubagne, Quintessence. Coll. Ressources et santé.

DEL CASTILLO P. (2003) : *La symbolique des prénoms en psychogénéalogie*, Aubagne, Quintessence. Coll. Ressources et santé.

DEL CASTILLO P. (2005) : *Le grand livre de la psychogénéalogie. Au coeur des mots de A à Z*, Aubagne, Quintessence. Coll. Ressources et santé.

DELPORT M.-F. (1984) : « *Trabajo-trabajar (se)* : étude lexico-syntaxique », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 9, 99-162.

DELUZ C. (1991) : «La sphère de l'air troublé », in B. Ribémont éd., *Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Âge*, Actes du colloque d'Orléans 22 – 23 avril 1989, Paris, Klinksieck, 87-99.

DEMAIZIÈRE C. (1980) : Présentation de thèse : « La grammaire française au XVIe siècle : les grammairiens picards » (1), *L'information grammaticale*,1980/4, 41-46.

DEMAIZIÈRE C. (1982) : « La langue à la recherche de ses origines : la mode des étymologies grecques », in *Les rapports entre les langues au XVIe siècle. Actes du colloque de Sommières, 14-17 septembre 1981*, *Réforme, Humanisme, Renaissance*, numéro thématique, 15, 1, 65-78.

DEMAIZIÈRE C. (1991) : « Les réflexions étymologiques d'Henri Estienne. De la *Conformité* aux *Hypomnèses* (1565-1582), *Discours étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg,* Tübingen, Niemeyer, 201-210.

DEMAIZIÈRE C. (2008) : *La grammaire française au XVIe siècle : les grammairiens picards*, Paris, Champion.

DEMATS P. (1973) : *Fabula : Trois études de mythographie antique et médiévale*, Genève, Droz. Publications romanes et françaises, CXXII.

DEMAULES M. (2007) : « Songe et conversion : à propos du roi Label dans l'*Estoire del saint Graal* », *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne,* 59, 402-421.

DEMERSON G. (1981) : « Le plurilinguisme chez Rabelais », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 14, 3-19)

DEMERSON G. (2005) : « ‘Je trouve beau ce’ (*Gargantua*, ch. 16) : Rabelais paysagiste, ou Gargantua dans ses campagnes », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 60, 31-49.

DEMONET M.-L. (1992a) : *Les voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Champion.

DEMONET M.-L. (1992b) : « Le nom de Bacbuc », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 34, 41-66.

DE POERCK G. (1970) : « *Etymologia* et *origo* à travers la tradition latine », *Anamnesis, Gedenkboek Professor Dr. E. M. Leemans*, Brugge, De Tempel, 191-228.

DESROSIERS-BONINS D. (1996) : «Les *Chroniques gargantuines* et la parodie du chevaleresque », *Études françaises*, n° 32/1, *Le roman chevaleresque tardif*, 85-95. [Disponible sur la Toile : http://doi.org/10.7202/036013 ar].

DEUTSCH L. (2014) : *Romanesque. La folle aventure de la langue française*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon. Adaptation théâtrale, au Théâtre de Paris, octobre 2019 – mars 2020 avec Loràn Deutsch et Nicolas Lombreras, metteur en scène. [Cf. aussi le compte rendu de F. Besson]

DEUTSCH L. (2019) : *Romanesque en images : la folle histoire de la langue française*. Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon. Nouvelle édition illustrée du précédent.

DIEZ F. (1887) : *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen.* Bonn, Adolph Marcus, 1853, 1869[2], 1870[3], 1887[5].

DI STEFANO G. (1977) : *Essais sur le moyen français*, Padoue, Ydioma Tripharium, 4.

DOBIACHE-ROJDESTVENSKY O. (1931) : *Les poésies des goliards. Groupées et traduites avec le texte latin en regard*, Mayenne, Floch – Paris, Rieder.

DODILLE N. (1981) : « L’amateur de noms. Essai sur l’onomastique aurévillienne », in Bonnefis – Buisine éds., 1981, 37-70.

DRAELANTS I. (2008) : « Encyclopédies et lapidaires médiévaux. La durable autorité d'Isidore de Séville et de ses étymologies. » in Elfassi & Ribémont (éds.) *CRHM* 16 [en ligne sur la Toile]

DRAELANTS I. (2015) : « Modèles épistémoogiques de l’enquête encyclopédique sur la nature des choses ‘ad posteritatis utilitatem’ », in *Apprendre, produire, se conduire : le modèle du Moyen Âge*, XLVe Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l’Enseignement Supérieur Public (SHMESP), Nancy-Metz, Mai 2014, Éditions de la Sorbonne, 235-260, en particulier « La quête du vrai ou de la vérité à travers les mots ».[En ligne sur la Toile]

DRAGONETTI R. (1980) : *La vie de la lettre au Moyen Âge (Le conte du Graal)*, Paris, Seuil. (En particulier, Chapitre 1, *Noms et surnoms*).

DRAGONETTI R. (1986) : «Propos sur l’étymologie », *Fabrica*, 1, Naples, 1983, 69-107. Repris dans *La musique et les lettres. Etudes de littérature médiévale*, Genève, Droz, 69-107.

DRIVER G. (1967) : « Playing on Words », *4th Congress of Jewish Studies*, I. Jérusalem, 121-129.

DROIXHE D. (2007) : *Souvenirs de Babel. La reconstruction de l'histoire des langues de la Renaissance aux Lumières.* Bruxelles, ARLLFB. En particulier Chapitre 14 : *Aldrete, Sarmienao et les 'lois phonétiques', Sur le principe de continuité*, 273-296. [En ligne sur la Toile, arllfb.be].

DROIXHE D. (2002) : *L'Etymon des dieux : mythologie gauloise, archéologie et linguistique à l'âge classique,* Genève, Droz. T.-A. (1975) : « La Stoicheïologie de Platon », *Revue philosophique de Louvain*, 18, 243-262).

DUBOIS C.-G. (1970) : *Mythe et langage au seizième siècle*, Paris, Ducros.

DUBOIS C.-G. (1972) : *Celtes et Gaulois au XVIe siècle : le développement littéraire d'un mythe nationaliste. Avec l'édition d'un traité inédit de Guillaume Postel, « De ce qui est premier pour réformer le monde »*, Paris, J. Vrin.

DUBOIS C.-G. (1986) : «La curiosité des origines : spéculations de Guillaume Postel autour de ce qui est premier », in J. Céard (éd.), *La curiosité à la Renaissance*, Paris, SEDES, 37-48.

DUBOIS C.-G. (2009) : Prolégomènes : « Exil/Exode. Trois formes d'émigration : hors du lieu, hors du temps, hors de soi », in D. Sabbah (éd.), *Écritures de l'exil, Eidôlon*, Presses Universitaires de Bordeaux, n° 85, 17-37.

DUFOURNET J. (1981) : « Notes sur les noms des Sarrasins dans les chansons de geste », *Revue des Langues Romanes*, 91, numéro 1, 91-105.

DUFOURNET J. (2005) : « À la recherche de Rutebeuf : I. Un sobriquet ambigu », *Mélanges Foulon*, Rennes, I, 105-114. Repris dans *L'univers de Rutebeuf*, Orléans, Paradigme, 67-74.

DUPRIEZ B. (1984) : *Gradus. Les procédés littéraires*, UGE, Paris. Coll. 10/18.

DUVAL F. (2008) : « Les traductions d'Isidore de Séville au Moyen Âge », in Elfassi J. & Ribémont B. (éds.), *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes* [en ligne] 16, [en ligne sur la Toile] 93-105.

ECO U. (1993) : *La ricerca delle lingua perfetta nelle cultura europea*, Bari, Laterza. / *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. J.-P. Manganaro, Paris, Seuil, 1997.

ELFASSI J. & RIBÉMONT B. (éds.) (2008) : *La réception d'Isidore de Séville durant le Moyen Âge tardif, Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 16 [en ligne sur la Toile].

ENGELS J. (1962) : « La portée de l'étymologie isidorienne », *Studi Medievali*, 3e série, 100-128.

ESCLAPEZ R. (1983) : « La parodie des *Antiquités* chez Rabelais », *Nouvelle Revue du XVIe siècle*, 7, 25-36.

ESKÉNAZI A. (1988) : « Le champ morpho-sémantique du verbe *moquer* », *Linx*, 18, 73-94. [Cf. aussi SANKÈZE]

FAGGION L. & RÉGINA C. (2013) : *Dictionnaire de la méchanceté*, Montpellier, Max Milo.

FARAL E. (1962), *L*es *Arts Poétiques du XIIe et du XIIIe* siècle, Paris, Champion, B.E.H.E.,

238.

FICHTNER J. (1956) : « Die etymologische Ätiologie in den Namengebungen der geschichtlichen Bücher des Alten Testaments », *Vetum Testamentum*, 6, 372-396.

FINDLAY J. N. (1974) : *Plato. The Written and Unwritten Doctrines* (International Library of Philosophy and scientific Method), London, Routledge and Kegan Paul – New York, The Humanities Press.

FINOLI, A.-M. (1993) : « Jacques Bourgoin : l'etimologia e le reflessionio sulla lingua del secolo XVI », in P. Carile, G. Dotoli, A.-M. Raugei et alii, *Parcours et re,contres. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature françaises offerts à Enea Balmas*, Paris, Klincksieck, 263-280.

FLEBAS, Le Blog de – (2016) : « L'arnaque de l'étymologie du mot 'travail ' », https.//blogs.mediapart/blog/2493126/l-arnaque-de-l-etymologie-du-mot-travail.

FÓNAGY I. (1966) : *Le langage poétique : forme et fonction,* in *Problèmes du langage*, Paris, Gallimard.

FONTAINE J. (1959) : *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Paris, Etudes Augustiniennes, 2 vol.

FONTAINE J. (1966) : « Isidore de Séville et la mutation de l'encyclopédie antique », in *La pensée encyclopédique au Moyen Âge*, Neuchâtel, La Baconnière. Langages, documents, 43-62.

FONTAINE j. (1978) : « Cohérence et originalité de l'étymologie isidorienne », *Homenaje a Eleuterio Elorduy S. J.*, Bilbao, 113-44. Repris dans *Tradition et originalité chez Isidore de Séville*, London, Variorum, 1988.

FÖRSTEMANN E. (1852) : « Über deutsche Volksetymologie », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen*, 1, 1-25.

FOUCAULT M. (1966) : *Les mots et les choses*, Paris.

FOURNIER P.-F. (1968) : « *Gargantua*, essai d'étymologie », *Revue internationale d'onomastique*, 20-1, 25-47.

FRAISSE L. (2007) : « Les principes de composition de *La recherche du temps perdu* », *Revista Complutense de Estudios Franceses*, 22,

FRANCK R. (1972) : « Some uses of Paronomasia in Old English Scriptural Verses », *Speculum*, 47/2, 207-226.

FREI H. (1929) : *Grammaire des fautes,* Paris, Geuthner.

FREUD S. (2003) : *Oeuvres complètes.* IV, Paris, P.U.F.

FURNO M. (1995) : *Le* Cornu Copiae *de Niccoló Perotti. Culture et méthode d'un humaniste qui aimait les mots*, Genève : Droz. T.H.R. CCXIV. [1ère éd. 1489, 9 ans après la mort de Perotti, en 1480 ; 38 éds. Jusqu'en 1536]

GAILLARD N. (2013) : « La psychogénéalogie et ses dérivés », Conférence du 10 avril 2013, BU Sciences de Grenoble, Atelier 30 [Disponible sur la Toile].

GALLINA A. (1959) : *Contributi alla storia della lessicografia italo-espagnola dei secoli XVI e XVII*, Leo L. Olschki, Firenze, en particulier, 183-187.

GAMILLSCHEG E. & SPITZER L. (1915) : *Die Bezeichnungen der « Klette » im Gallo-romanischen*, Halle, Niemeyer. Sprachgeographischen Arbeiten, Heft 1.

GARNIER R. (2015) : Compte rendu de Buchi E. et W. Schweickard (éds.), *Dictionnaire Étymologique Roman*, in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX/2, 233-239.

GASTI F. (2012-2013) : « Introduzione alla mitografia isidoriana », *Incontri di filologia classica*, 12 Trieste, 101-128.

GAUDIN C. (1990) : *Platon et l'alphabet*, Paris, Presses Universitaires de France. Collection Prhilosophie d'aujourd'hui.

GAUVRIT N. (2008) : « Numérologie, fantômes et psychanalyse... », *Science et Pseudo-science*, n° 282. [Mis en ligne sur le Toile le 16 mai 2008].

GENETTE G. (1969) : *Proust et le langage indirect*, in *Figures II*, Paris, Le Seuil, 223-294.

GENETTE G. (1976) : *Mimologiques, Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil. Coll. Poétique.

GILSON E. (1932a) : « Michel Menot et la technique du sermon médiéval », *Les idées et les lettres*, Paris, Vrin, 93-154.

GILSON E. (1932b) : « De quelques raisonnements scripturaires au Moyen Âge », *Les idées et les lettres*, Paris, J. Vrin, 155-169.

GLARDON P. (2011) : *L'histoire naturelle au XVIe siècle. Introduction, étude et édition critique de* La nature et diversité des poissons *de Pierre Belon (1555)*, Genève, Droz.

GOLDSCHMIDT V. (1940[1], 1981) : *Essai sur le* Cratyle, *Contribution à l'histoire de la pensée de Platon*, Paris, Champion, 1940; Reprise, Paris, Vrin, 1981.

GONDREUX A. & Jeudy C. (2002) : « À propos de *pus* : sens médiéval d'un mot antique », *Bulletin du Cange, ALMA*, 59, 139-162 [Disponible sur la Toile : halhs-00008443].

GOOSE A. (1993) : « Réflexions sur l'étymologie », Communication à la séance mensuelle du 13 mars 1993, Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique, [en ligne <www.arlltb.be>].

GOUGENHEILM g. (1948) : « La fausse étymologie savante », *Romance Philology*, 1, 277-286. Repris dans *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard, 1970, 219-28.

GOUGENHEIM G. (1970) : « Quelques faits d'étymologie seconde », *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard.

GOURINAT J.-B. (2000) : *La dialectique des Stoïciens*, Paris, Vrin.

GRAF A. (1904[2]) : *Roma nella memoria e nelle imaginazioni del medio evo*, Turin.

GRELL C. (2007) : *Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne*, in *Le sentiment national dans l'Europe médidionale aux XVIe et XVIIe siècles*, Madrid, Casa de Velázquez, 227-250. [en ligne sur la Toile].

GRÉVIN B. (2008) : *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les "lettres" de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen, XIIIe-XVe siècle*, Rome, Bibliothèque des Ecoles française et de Rome, 339.

GRÉVIN B. (2014) : « L'étymologie en action ? Questions sur la pratique des *annominationes* de noms propres dans la rhétorique politique du XIIIe siècle », in Bériou N. et alii (éds.), *Le pouvoir des mots au Moten Age*, 107-126.

GRUBMÜLLER K. (1975) : « Etymologie als Schlüssel zur Welt ? » Bemerkungen zur Sprachtheorie des Mittelalters », *Verbum et signum : Festschrift Friedrich Ohly*, Fromm H., Harms W., Ruberg U. éds., Munich, W. Fink, 1 : 209-300.

GUBERNAČUK S. (2002) : *Jak gul stolit', jak šum vikiv – ridna mova.* Kyïv : Blic inform. [Comme le bruit des siècles : la langue maternelle].

GUENÉE B. (1980) : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, Ch. IV, § V : *La passion de l'étymologie*, 184-199.

GUIETTE R. (1978) : « L'invention étymologique dans les lettres françaises au Moyen Âge », *Cahiers de l'AIEF*, 11, 1959, 273-285. Repris dans *Forme et senefiance, études médiévales de R. Guiette*, Dufournet J., De Grève M, Braet H. (éds.), Genève, Droz, Publications Romanes et Françaises, CXLVIII, 110-121.

GUIRAUD P. (1967) : *Structures érymologiques du lexique français*, Paris, Larousse. Collection "Langue et langage".

GUIRAUD P. (1972) : « Étymologie et ethymologia », *Poétique*, 11, 405-413.

GUYARD M.-F. (1959) : « Claudel et l'étymologie », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 11/1, 186-300. Disponible sur la Toile.

HAFNER J. (2006) : *Ferdinand Brunot und die nationalphilologische Tradition der Sprachgeshichtsscnreibung in Frankreich*, Tübingen, Gunter Narr. Romanica Monacensia, 73.

HAGÈGE C. (1985) : *L'homme de parols : contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard. Collection *Le temps des sciences.* Cf. en particulier II, *Le territoire des signes. L'animation des signes.*

HAGÈGE C. (2009) : *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, Plon-O. Jacob.

HALLYN f. (1987) : *La structure poétique du monde : Copernic, Kepler*, Paris, Seuil.

HAMESSE J. (1997) : « Un nouveau glossaire des néologismes du latin philosophiqu e», in Hamesse J. éd., *Aux origines du lexique philosophique européen. L'influence de la Latinitas*, Louvain-la-Neuve, Fédération Internationale des Instituts d'Etudes Médiévales, Textes et Etudes du Moyen Âge, 8, 237-254.

HANANIA C. (2010) : *Roland Barthes et l'étymologie*, Peter Lang.

HANSEN m. (1987) : «La figure du monstre dans *Pantagruel* », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 24, 25-45.

HARTMANN E. C. (2002) : *Éléments pour une « poétique » de Saint-John Perse*, Thèse, Université Montpellier III – Paul Valéry. En ligne sur la Toile.

HASENOHR G. (2007) : «Prolègomènes à une édition d'*Aimon de Varennes* », *Livret-Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études*, 21, 2005-2006, Paris, A la Sorbonne, 188 sq. En ligne sur la Toile.

HEBERMANN C. P. (1981) : « Moderne und antike Etymology », *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, 92, 22-48.

HEBERT L. (1996) : « Fondements théoriques de la sémantique du nom propre », *Le texte et le nom*, Léonard M. – Lafarge E. éds., Montréal, XYZ, 41-53.

HENRY A. (1952) : *Langage et poésie chez Paul Valéry, Avec un lexique des œuvres en vers*, Paris, Mercure de France.

HENRY Albert (1989) : « L'étymologie littéraire », *Revue de linguistique romane*, 53, 283-322.

HENRY Albert (1991) : « Réflexion étymologique et langage poétique », in Chambon J.-P. / Lüdi G., 95-104). [Version condensée de Henry 1989]

HENRY Anne (1989) : *Marcel Proust. Théorie pour une esthétique*, Paris, Klincksieck. [En particulier, 309-315]

HESBOIS L. (1988) : *Les jeux de langage*, nouvelle édition, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

HILLMAN C. (1859) : « Latin lexicography », *Methodist Quarterly Review*, XLI, fourth Series, volumeXI, 341-360.

HOLLAND L. A. (1953) : « *Septimontium* or *Saeptimontium* », *Transactions of the American Philological Association*, 84, 16-34.

HUCHON M. (1988) : « Variations rabelaisiennes sur l'imposition des noms », *Prose et prosateurs de la Renaissance*, Paris, SEDES, 93-100).

HÜNEMÖRDER C. (1967) : «Hercyniae aves », *Rheinisches Museum für Philologie*, 110, 371-384.

HUNT T. (2007) : *Miraculous Rhymes : The Writing of Gautier de Coinci*, Cambridge, D. S. Brewer. (En particulier II. 4, *The Play of Words*, 123-160).

IRIGOIN J. (1991) : « Du jeu verbal à la recherche étymologique : Homère et les scholies homériques », *Étymologie diachronique et étymologie synchronique en grec ancien*, Actes du colloque ROUENLAC II, 21-22 novembre 1991, *Revue de Philologie*, LXV, 127-134.

IZQUIERDO J. M. (2003) : « Ave/Eva : Comentarios acerca de una tipología artística bajomedieval », *Romansk Forum*, 17, 59-70.

JACQUART D. – THOMASSET C. (1985) : *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Presses Universitaires de France. Coll. Les chemins de l'histoire.

JAFFE S. (1908) : *Die Vaganten und ihre Lieder*, Berlin, Weidmann. Romanistische Arbeitshefte, 35.

JÄNICKE O. (1991) : *Französische Etymologie. Einführung und Überblick*, Tübingen, Niemeyer. [Cf. en particulier la *Chronologische Übersicht der wichtigsten etymologischen Wörterbücher des Französischen*, p. 88].

JIMÉNEZ RÍOS E. (2008) : « El mundo a través de las palabras : la etimología en la traduccíon castellana del libro de las *Propiedades de las cosas de Bartolomé Ánglico* », in Azorin Fernández D. (dir.), *El diccionario como puente entre las lenguas y culturas del mundo.* Actas del II Congreso Internacionl de Lexicografía Hispánica, Alicante, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes [en ligne sur la Toile : URL http://www.cervantesvirtual.com/nd/ark 59851/bmcp 5630]

JOLY H. (1974, 2001[2]) : *Le renversement platonicien, logos, épistémè, polis*, Paris, Vrin.

JOSEPH J. E. (1995) : "Natural Grammar, Arbitrary Lexicon : An Enduring Parallel in the Theory of Linguistic Tought", *Language & Communication*, 15.3, 213-225.

JUNKER A. (1958) : « Über den Gebrauch des Stilmittels der 'Annominatio' bei Rutebeuf », *ZRP*.

KICHENIN G. (1999) : *Poétique du nom chez Chrétien de Troyes. Du signe au symbole*, Mémoire de maîtrise de Lettres Modernes, Littérature médiévale, sous la direction de Jean-René Valette, Myon, Université Lumière – Lyon 2.

KIRK G. S. (1974) : *The Nature of Greek Myths*, Harmondsworth, Penguin.

KLAUS G. (1985) : *Das etymologische Wörterbuch des Französischen im 19. Jh.*, Frankfurt am Main, Lang. Studien und Dokumente zur Geschichte der romanischen Literaturen, 14.

KLEIBER G. (1981) : *Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck. Recherches linguistiques, VI.

KLEIBER G. (1981) : « Noms propres : dénomination et caractérisation », *Langue Française*, 190, 29-44.

KLINCK R. (1970) : *Die lateinische Etymologie des Mittelalters*, München, Finck, Medium Aevum, 17.

KNOWLES C. (1983) : *Les ensignements de Théodore Paléologue*, The Modern Humanities Research Association, Texts and Dissertation, 19.

KOERNER J. F. K. (1995) : *Professing Linguistics Historiography*, Amsterdam, John Benjamins.

KRÄMER J. (1980) : « Neues zum Streit um Platons Prinzipientheorie », *Philosophische Rundschau*, 27e année, 1980, 1-38.

KUKENHEIM L. (1932) : *Contributions à l'histoire de la grammaire italuenne, espagnole et française à l'époque de la Renaissance*, Amsterdam, N. V, Noord-Hollanfsche Uitgevers-Maatschappij.

LAKS A. & MOST G. (2016) : *Les débuts de la philosophie : Des premiers penseurs grecs à Socrate*, Paris, Fayard. Copte rendu de M. Lebiez, *En attendant Nadeau*, n° 27, « Philosophie première », Rubrique *À la une* [Disponible sur la Toile].

LABARRE A. (1975) : *Bibliographie du* Dictionarium *d'Ambrogio Calepino (1502-1779)*, Baden-Baden, Koerner. Bibliographica Aureliana, XXVI.

LALLOT J. (1991) : « L'étymologie chez les grammairiens grecs, principes et pratique », Actes du colloque Rouenlac II, *Etymologie diachronique, étymologie synchronique en Grèce ancienne*, Mont-Saint-Aignan, 21-22 novembre 1991, *Revue de philologie et d'histoire*, 65/1, 135-148.

LALLOT J. (1991) : « ETUMOLOGIA : l'étymologie en Grèce ancienne d'Homère aux grammairiens alexanfrins », in J.-P. Chambon – G. Lüdi éds., *Discours étymologiques, Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walter von Wartburg*, Tübingen, Niemeyer, 135-148.

LAMBERT-MARZLOFF M. (2002) : *Les pratiques réflexives de la fiction,* Université Lyon Lumière, Thèse de doctorat de Lettres. En particulier, I.7. *Motiver la langue.*

LARNAUDIE S. (1992) : *Paul Valéry et la Grèce*, Genève, Droz.

LAURENT J. (2008) : « Strabon et la philosophie stoïcienne », *Archives de philosophie*, tome 71, 2008/1, 111-127).

LAW V. (1988) : « Some Aspects of the Wordplay of Virgilius Maro grammaticus », in I. Rosier (éd.), *L'héritage des grammairiens latins de l'Antiquité à la Renaissance*, Actes du colloque de Chantilly, 2-4 septembre 1987, Louvain et Paris, Peeters, Bibliothèque de *L'information grammaticale*, 13, 121-131. Repris dans *Grammar and Grammarians in the early Middle Ages*, London-New York, London, Longman, 1997, 224-45.

LE BOEUFFLE A. (1987) : *Astrologie, Astronomie, Lexique latin*, Paris, Picard.

LECLERC J. (1943) : « Hugues de Saint-Victor, *Grammatica* », Archives d'histoire doctrinale du Moyen Âge, 15, 263-322.

LEFÈVRE S. (1999) : «Une 'rude maniere de parler' : l'enjeu rhétorique du prologue des *Divinacions* de Nicole Oresme", in J. Quillet (éd.), *Autour de Nicole Oresme*, Paris, Vrin, 177-194.

LEHMANN Y. (1997) : *Varron théologien et philosophe*, Bruxelles, Latomus.

LEKY M. (1919) : *Plato als Sprachphilosoph*. *Würdigung des platonischen Kratylus*, Paderborn, F. Schöning. Kultur des Altertums : im Auftrag der Görres-Gesellschaft, 10, 3.

LÉPINETTE B. (1987) : «L'étymologie dans le *Thresor* de Nicot (1606) », *Tra-Li-Li*, XXV, 1, 325-346.

LEPAGE Y. G. (1979) : « Les versions françaises de la formation d'Adam », *Romania*, 100, 145-164.

LÉPINETTE B. (1990) : « Trois dictionnaires du XVIIe siècle, trois traitements différents de l'étymologie : *Richelet* (1680), *Furetière* (1690), *Académie* (1694) », Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVIIe – XVIIIe siècles), *Lexique*, n° 9, Lille, Presses Universitaires, 61-80.

LEROUX X. (2007) : « De l'annomination à la nomination : instauration du cadre énonciatif dans l'oeuvre de Rutebeuf », *Revue des langues romanes*, 111, 51-76.

LEROY S. (éd.) : « Noms propres : la modification », Langue française, 146, juin 2005.

LEROY-TURCAN I. (1991) : *Introduction à l'étude du* Dictionnaire étymologique des origines de la langue française *de Gilles Ménage, 1694* : *Les étymologies de Ménage, science et fantaisie*, Lyon, Université Lyon III Jean Moulin., Centre d'études linguistiques Jacques Goudet.

LERSCH L. (1841) : *Die Sprachphilosophie der Alten, dargestellt an dem Streite über Analogie und Anomalie der Sprache*, 3 Bde, Bonn, H. R. König, 1838-41. Reprint in 1. Bd., Hildersheim, Olms, 1971.

LESTRINGANT F. (1982) : « Rabelais et le récit toponymique », *Poétique*, XIII, 50, 207-225.

LEVET J.-P. (1976) : *Le vrai et le faux dans la pensée grecque archaïque*, Paris.

LIAROUTZOS C. (2013) : « Fable et allégorie dans les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye,* de Lemaire de Belges », in *Le sens caché : Usages de l'allégorie du Moyen Âge au XVII*^{e} *siècle,* Arras, Artois Presses Université, 39-51. [Disponible en ligne : <http://books.openedition.org/apu/12113> pagination sur ce document].

LIGHT L. (1984) : « Versions et révisions du texte biblique », in Riché P. et Lobrichon (éds.), *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, Beauchesne. Bible de tous les temps, 4, 55-93.

LINDEMANN M. (1995) : *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600. Entstehung und typologische Untersuchung*, Tübingen, Niemeyer. Lexicographica, Series Major, 54.

LLOYD J. A. (1995) : *Essais sur Mallarmé,* MancheDister, Manchester University Press. [En particulier ch. 6,133 sq. *Du nouveau sur la Prose pour des Esseintes*.

LOZANO GUILLÉN c. (1992) : « Sobre el concepto de gramática en el Renacimiento », *Humanistica Lovaniensia./ Journal pf Neo-latin Studies*, XLI, 86-103.

LUBAC, H. DE – (1993) : *Exégèse médiévale, les Quatre Sens de l'Écriture*, Paris, Cerf.

MABROUK D. (2001) : *L'articulation du comique et du politique dans les pamphlets de la deuxième moitié du XVIe siècle à partir de la collection réunie par Pierre de l'EstoilGlesse dans le* Registre-Journal du règne de Henri III, Thèse de littérature de la Sorbonne Nouvelle – Paris III. En ligne sur la Toile : HAL, Archives ouvertes, NNT : 2009 PA030185.

MACRIS c. (2011) : « La lecture néoplatonicienne de la biographie de Pythagore par Jamblique : quatre exemples de sont traité sur le mode de vie pythagoricien » [En ligne sur la Toile : Archives ouvertes halshs-030511868]

MAILLARD J.-F. (1991) : « Le discours émithologique chez les kabbalistes chrétiens », in Chambon J.-P. & Lüdi G., *Discours étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Tübingen, Niemeyer, 185-199.

MAILLOT A. (1989) : *Ève ma mère, étude sur la femme dans l'Ancien Testament*, Paris, Letouzey et Ané.

MALKIEL Y. (1975) : « Deux catégories d'étymologies 'intéressantes' » *RLiR*, 39, 255-295.

MANZARI F. (2009) : *Écriture derridienne : entre langage des rêves et critique littéraire*, Berne, Peter Lang.

MARCOTTE D. (2019) : « De la physique à la géographie : le cas des détroits dans la science grecque", in F. des Boscs, Y. Dejugnat, A. Haushalter (éd.), *Le détroit de Gibraltar, Antiquité, Moyen Âge : Représentation, perceptions, imaginaires*, Madrid, Casa de Velázquez, 121-131.

MARTEN R. (1991) : « Die Bedeutung der Etymologie im Denken Martin Heideggers", in Chambon J.-P. / Lüdi G. éds., 227-237.

MARTINO M. V. (2020) : *Nos in nostra urbe peregrinantis errantisque tamquam hospites tui libri quasi domum duxerunt : Isidore de Séville et l'éritage de Varron*, Thèse Université de Lorraine (Nous errions en étrangers dans notre ville, et tes livres, comme des hôtes, nous ont pour ainsi dire ramenés à la maison, Cicéron, *Academia posteriora*, 1, 3, 9, en hommage à Varron. [Accessible en ligne https://hal.univ-lorraine.fr / tel 03102640]

MALTBY R. (1991) : *A Lexikon of ancient Latin Etymology*, Leeds, Cairn. Complété par G. Marangoni, *Supplementum etymologicum I*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, 2007.

MATHEY-MAILLE L. (1999) : « La pratique de l'étymologie dans le *Roman de Brut* de Wace », in Boutet D., Castellani M.-M., Ferrand F., Petit A., *"Plaist vos oïr bone chançon vallant ? Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles de Gaulle – Lille III, 2, 579-586.

MATHEY-MAILLE L. (2005) : « L'étymologie dans le *Roman de Rou* de *Wace* », in Busby K., Guidot B., Whalen L. E. (éds.), *De sens rassis : Essays in Honor of Respect T. Pickens*, Amsterdam, Rodopi, 403-414.

MATHEY-MAILLE L. (2013) : « La fabrique de la Normandie dans les chroniques de Dudon, Wace et Benoît de Sainte-Maure : le message des prologues », in Guéret-Laferté M. et Lenoir N., *La fabrique de la Normandie*, Actes du colloque international, Université de Rouen, décembre 2011, Publications numériques du CEREdl, Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054)", n° 5, 2013.

McCULLOCH F. (1962) : *Mediaeval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill, the University of North Carolina Press.

MAXIME P. (2016) : *Carmen. Étude d'une catégorie sonore romaine*, Paris, Les Belles Lettres. Collection d'études anciennes, 79.

MEDVEDEV Y. (2010) : *La théorie de la lecture chez Marcel Proust*, Thèse PhD, Université de Toronto, en particulier *Étymologie onomastique*, 45-50. [Disponible sur la Toile].

MEILLET A. (1926) : *A propos d'un récent dictionnaire du français* (i. e. Clédat), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.

MEILLET A. (1932) : *Préface du Dictionnaire étymologique de la langue française*, par O. Bloch et W. von Wartburg, Paris, Presses Universitaires de France.

MEITINGER J. (2003) : «'Cratylus revividus' : Postérité et modernité du cratylisme », *Atala*, n° 6, *Approcher l'Antuqiité aujourd'hui*, 133-151 [En ligne sur la Toile].

MÉNARD P. (1969) : *Le rire et le sourire dans les œuvres littéraires médiévales*, Genève, Droz.

MELCHIOR-BONNET S. et DE TOCQUEVILLE A. (1999) : *Histoire de l'adultère*, Paris, La Martinière.

MERLIN-KAJMAN H. (2003) : *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil.

MERCIER-FAIVRE A.-M. (1992) : « Le *Monde Primitif* d'Antoine Court de Gébelin ou le rêve d'une encyclopédie solitaire », *Dix-huitième siècle*, 24, 353-366.

MERCIER-FAIVRE A.-M. (1999) : *Un supplément à « L'encyclopédie » : Le « Monde primlitif » d'Antoine Court de Gébelin, suivi d'une édition du « Génie allégorique et symbologique de l'Antiquité », extrait du « Monde primitif » (1873),* Paris, Honoré Champion. Coll. Les dix-huitièmes siècles.

MERCIER-FAIVRE A.-M. (2006) : « Le *Monde primitif* de Court de Gébelin : poétique pour une science nouvelle », *Le genre humain*, 2006/1-2, n° 45-46, 295-316. [Disponible sur la Toile].

MEYNIAL E. (2007) : « Remarques sur la réaction populaire contre l'invasion du droit romain en France aux 12e et 13e siècles », *Romanische Forschungen*, XXIII, 557-584.

MIGUET M. (1991) : «Simulacres étymologiques chez Michel Leiris », in Chambon J.-P. et Lüdi G. *Discours étymologiques*. *Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, 239-250.

MOORE Chr. (2020) : *Calling philosophers names. On the origin of a discipline*, Princeton Universitu Press.

MOOS, von – P. (1989) : « Le dialogue latin au Moyen Âge : l'exemple d'Evrard d'Ypres », *Annales. HSS* 44/4, 993-1028. [En ligne sur la Toile]

MORENZONI F. (1999) : « Les animaux exemplaires dans les recueils de *Distinctiones* bibliques alphabétiques du XIIIe siècle », in Berlioz M. et Polo de Beaulieu M. A. (éds.), *L'animal exemplaire au Moyen Âge, Ve-XVe siècle*, Rennes, 171-190.

MORLIE Jean-Luce (2011) : *Tripalium* : une étymologie-écran", https://blogs.mediapart/jean-luce-morlie/280911/tripalium-une-etymologie-ecran-archive.

MOULINIER-BROGI L. (2011) : « La castration dans l'Occident médiéval », in Badiou L., Mehl V., Soria M. (éds.), *Corps outragés, corps ravagés,* Actes du colloque HeRMA-CESCM, Université de Poitiers, janvier 2009, Turnhout, Brepols, 189-216.*

NAGY Gr. (1990) : « Hesiod and the Poetics of Pan-Hellenism », in *Greek Mythology and Poetics*, Ithaca-London, Cornell University Press.

NAGY Gr. (1996) « Autorité et auteur dans la *Théogonie* hésiodique », in F. Blaise, P. Judet de La Combe, Ph. Rousseau (éd.), Lille, Presses Universitaires du Septentrion. Collection, Cahiers de Philologie, 16. [En ligne sur la Toile DOI 10400/books.septentrion 66443], p. 41-52, traduction de Ph. Rousseau.

NASTA M. (2014) : « L'onomathète de la tradition et les appuis cratyliens de l'onomasia. Observations sur les prodromes du *Cratyle* et la fortune d'un débat platonicien », *Interférences*, 7, 2014, *Le savoir sur la langue.* [En ligne sur la Toile : https : // doi.org/10.4000/Interférences.4760].

NEVE J. (1924) : *Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518)*, Paris, Champion.

NIEDEREHE H.-J. (1983) : « Der Ursprung des Wortes. Wissenschaftsgeschichtliche Bemerkungen zur mittelalterlichen Etymology », in Cranston M. (éd.) , *Le gay savoir. Essays in linguistices, philology and criticism. Dedicated to the Memory of Manfred Sanfmann*, Madrid, Turanzas / Potomac, Maryland. Studia Humanitatis, 69-82.

OGDEN C. K. & RICHARDS I. A. (1923) : *The Meaning of Meanings : A Study of the Influence of Language upon Though an the Science of Symbolism*, Londres, Routledge et Kegan Paul.

OPELT J. (1966) : *Etymologie*, in *Reallexikon für Antike und Christentum*, 6, 797-844.

OHLY F. (1958/59) : « Vom geistigen Sinn des Wortes im Mittelalter », *Zeitschrift für deutsches Altertum*, 89, 1-23.

OLSCHANSKY H. (1996) : *Volksetymologie*, Tübingen, Niemeyer.

ORR J. (1954) : « L'étymologie populaire », *Revue de Linguistique Romane*, 18, 1954, 129-142.

ORR J. (1962) : *Three Studies in Homonymics*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

PAPADEMETRIOU K. (2015) : "The dynamic role of Etymology in the meaning of Greek bibilical words". The use of the word ἐκκλησία", in E. Bons, J. Josten, R. Hunziger-Rodewald (ed.), *Biblical Lexicology : Hebrew and Greek. Semantik – Exegesis – Translation*, Berlin/Boston, De Gruyter, 261-280.

PAGÈS S. (2011) : « Michel Leiris (1901-1990), un cas extrême de réécriture des mots », *Cahiers d'études romanes*, revue du CAER, 24/2011, 115-129. En ligne sur la Toile.

PASTOUREAU M. (2011) : *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Seuil.

PAULHAN J. (1953) : *La preuve par l'étymologie*, Paris, Editions de Minuit, Rééd. 1987, Paris, Le temps qu'il fait.

PAULHAN J. (1966) : *Oeuvres*, II, Paris, Cercle du Livre Précieux.

PAYEN J.-C. (1977) : « La satire anti-cléricale dans les oeuvres françaises de 1250 à 1300 », *1274, année charnière ?* », Paris, CNRS, 261-276.

PÉLEGRIN-BATTESTI J. (1982) : « Signes et marques de l'Orient : de l'utilisation de l'onomastique dans le *Libro del caballero Cifar* », in *Images et signes d' l'Occident médiéval*, Actes du Colloque d'Aix-en-Provence, février 1981, Aix-en-Provence, CUERMA. Senefiance, n° 11, 281-298.

PÉRAKI- KYRIAKIDU H. (1987) : « Aspect of Ancient Etymologizing », *The Classical Quarterly*, 52/2, 478-493.

PERONA B. (2007) : « Des mots et des choses », *Actualités de la Recherche autour de la Renaissance* [Disponible sur la Toile : Brève synthèse éclairante sur le débat sur la langue au 16e siècle, opposant les conception d'une langue innée originelle sous le sceau du nécessaire (réaliste) et celle d'une langue conventionnelle comme système de références contingent (nominaliste).

PÉTREQUIN G. (2005) : « Programme de recherche TLF-Étym (révision sélective des notices étymoloques du *Trésor de la langue française informatisé*, Nancy, ATILF (Nancy-Université et CNRS), site Internet http://www.atilf.fr/tlf-etym).

PÉTREQUIN G. & ANDRONACHE M. M. (2010) : « Le programme TLF-Étym : apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction », in DeCesaris J. A. & Bernal E. (éds.) , *Proceedings of the XIII Euralex international Congress* Barcelona, Espagne, 15-19 July 2008, 1165-1173 <hal-005 22264> .

PEPIN J. (1958) : *Mythe et allégorie : les origines païennes et les contestations judéo-chrétiennes*, Paris, Montaigne-Mesnil.

PFAFFEL W. (1986) : « Wie modern war die varronische Etymologie ? », *Historiographia Linguistica*, 13, 381-402.

PFISTER M. (1974) : "Le Gamillscheg comparé au DDM et au Bloch-Wartburg", in Baldinger K. (éd.), *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Paris, Klincksieck, Bibliothèque Française et Romane, série D, 109-114.

PHILIPPART G. (1977-1985) : *Les légendes latines et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols.

PICOCHE J. (1971) : « Typologie de quelques dictionnaires étymologiques courants », *Langue française*, 10/1, *Histoire de la langue*, 107-113.

PISANI V. (1967[2]) : *L'etimologia. Storia, questioni, metodo*, Brescia, Paideia.

PLET-NICOLAS F. (2007) : *La création du monde, les noms propres dans le roman de Tristan en prose*, Paris, Champion.Bibliothèque du Moyen-Âge, 84. [Compte rendu de R. Trachsler, *Studi francesi*, 163 (LV / I), 143-144. En ligne sur la Toile : journals.openedition.org/studifrancesi/5846 ; DOI:https://doi.org/10.4000]

POPELÁR I. (1967) : "Die Etymologien Ménages im Lichte der modernen Wortforschung", *Beiträge zur romanischen Philologie*, 6, 247-357.

POHL J. (1968) : *Symboles et langages*, Paris, Sodi, 2 vol. Tome I, *Le symbole, clef de l'humain.* Chapitre VIII, *Le symbole est-il motivé ?*

POIRION D. (éd.) (1986) : *Jérusalem, Rome, Constantinople. L'ilage et le mythe de la ville*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Cultures et civilisations médiévales.

POLO DE BEAULIEU M.-A. (1997) : « La dénomination dans les recueils d'exempla », in P. Beck (éd.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne, Tome IV : Discours sur le nom*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais. Collection Anthroponymie médiévale, 23-47. [En ligne sur la Toile : En ligne sur la Toile, DOI : 10.4000 books.pufr.16420].

PORTINE H. (1998) : "Though or Reference", À propos d'un prétendu triangle sémiotique", *Sémiotique*, 15, 19-31 [En ligne sur la Toile].

POSSAMAI-PEREZ M. (2008) : «Ovide au Moyen-Âge» [en ligne sur la Toile : <halshs-00379427>

PRONAY A. (2014) : *Cassiodorus Senator. Einführung in die geistlichen und weltlichen Wissenschaften (Institutiones divinarum et saecularium litterarum), eingeleitet, übersetzt und erläutert von A. P.,* Hildesheim, Olms, Spudasmata, 163.

PRZYCHOCKI G. (1911) : *Accessus Ovidiani,* Cracovie.

QUÉMAR C. (1977) : «Rêverie(s) onomastique(s) proustienne(s) à la lumière des avant-textes», *Littérature*, 28/4, 77-99.

QUINTO R. (2007) : «Peter the Chanter and the 'miscellanea del codice del Tesoro' (Etymology as a Way for Constructing a Sermon)», in Andersson R. (éd.), *Constructing the medieval Sermo,* Turnhout, Brepols. Studies on Patristic and Reformation Sermons and Preaching, 6, 33-81.

RADERMACHER R. (2004) : *Le* Trésor de la Langue Française, *une analyse lexicographique*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Strasbourg, 2004. Consultable sur le site de l'ATILF.

RAIBLE W. (1983) : *Zur Einleitung,* in H. Stimm & W. Raible (éd.), *Zur Semantik des Französichen. Beiträge zum Regensburger Romanistentag 1981*. Wiesbaden, Steiner. Beihefte zur Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, 9.

RAMNOUX C. (1958) : *Héraclite ou l'homme entre les mots et les choses*, Paris, Les Belles Lettres.

REDFERN D. (2005) : *Calembours ou les puns et les autres : traduit de l'intraduisible*, Oxford, Bern – Berlin, Peter Lang.

REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1993) : « Motivation et remotivation des signes linguistiques », *Revue de Philologie*, LXV, 9-30.

REINER E. (1980) : *Die französischen Dubletten des Französischen*, Wien, Baumüller.

REITZENSTEIN R. (1911) : « Etymologika », in Pauly-Wissowas *Realencyclopädie*, Stuttgart, 807-817.

REY A. (1971) : “Le dictionnaire étymologique de Walter von Wartburg : structures d'une description diachronique du lexique”, *Langue française*, 10/1, *Histoire de la langue*, 83-106.

REY A. (1991) : “Problèmes de la vulgarisation en étymologie”, in Chambon J.-P. Et Lüdi G. (éds.), *Discours étymologiques*. *Actes du Colloque international organisé à l’occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*,Tübingen, Niemeyer, 289-303.

REY-DEBOVE J. (1971) : *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, La Haye, Mouton.

REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert. Collection L'ordre des mots.

RIBARD J. (1980) : *La symbolique du nom dans le* Conte du Graal, in J. Bessière (éd.) *Mythes – Symboles – Roman,* Université de Picardie, Centre d’Étude du Roman et du Romanesque. p. 5 sq.

RIBARD J. (1984) : *Littérature et symbolisme,* Paris, Champion. Collection Essais, 9. (En particulier le chapitre sur la signification du nom).

RIBARD J. (2001) : *Symbolisme et christianisme dans la littérature médiévale*, Paris, Champion.

RIBÉMONT B. (1991) : « Statut de l'astronomie et évolution des connaissances sur le cosmos chez les vulgarisateurs médiévaux : le cas de quelques encyclopédies en langue vernaculaure », in B. Ribémont éd., *Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Âge*, Actes du colloque d'Orléans, 22-23 avril 1989, Paris, Klincksieck, 283-300.

RIBÉMONT B. (1999a) : « Jean Corbechon, un traducteur encyclopédiste au XIVe siècle », in *Vulgariser la science. Les encyclopédies médiévales*, Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes, 6. [En ligne].

RIBÉMONT B. (1999b) : *Le Livre des propriétés de choses. Une encyclopédie au XIVe siècle*, Introduction, mise en français moderne et notes par B. R., Paris, Stock/ Moyen Âge.

RIBÉMONT B. (2001) : *Les origines des encyclopédies médiévales*. *D'Isidore de Séville aux Carolingiens*, Paris, Champion. Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 61.

RICKARD P. (1968) : *La langue française au seizième siècle / Étude suivie de textes*, Cambridge, Cambridge University Press.

RIESSNER C. (1965) : *Die Magnae Derivationes des Ugucione da Pisa und ihre Bedeutung für die romanische Philologie*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, Temi e Testi, 11.

RIGAL F. (1997) : *Faire de l'étymologie dans l'Antiquité : mécanismes et présupposés : l'exemple des étymologies du* Cratyle, Mémoire de maîtrise Lettres, Strasbourg.

RIGOLOT F. (1976) : « Cratylisme et pantagruélisme : Rabelais et le statut du signe », *Études Rabelaisiennes* XIII, Genève, Droz, *THR* CXLIV, 115-132.

RIGOLOT F. (199) : « D'Isidore à Platon : Rabelais et la *gigura etymologica* », in C. Buridant (éd.), *L'étymologie de l'Antiquité à la Renaissance*, Lexique, 14, Presses Universitaires Septentrion, 187-200.

RIGOLOT F. (2000) : Article *Etymologie/etymology*, *Dictionnaire International des Termes Littéraires*, sur la Toile.

ROBIN L. (1967) : *La pensée hellénique. Des origines à Épicure*, Paris, Presses Universitaires de France. En particulier *Perception et langage d'après le* Cratyle *de Platon*, 368-383.

ROBINSON R. (1955) : « The Theory of Names in Plato's *Cratylus* », *Revue internationale de philosophie*, 9, n° 32 (2), 221-236.

ROCHUS L. (1931) : « Virgile de Toulouse », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 10/3, 495-504. [Compte tendu de Tardi 1928].

ROQUES G. (1983) : « Littré et l'étymologie », in *Actes du colloque Emile Littré*, organisé par le Centre international de synthèse, Paris, Albin Michel, 367-376.

ROQUES G. (1991) : « La conception et le rôle de l'étymologie chez les philologues français (rectifié de « philosophes ») d'É. Littré à A. Thomas », in Chambon J.-P. et Lüdi G., *Discours*

étymologique. *Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Tübingen, Niemeyer, 261-273.

ROQUES G. (1994) : « Un siècle d'étymologie française (du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle », in De Clercq J. et Desmet P., *Florilegium historiographiae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 401-411.

ROSIER-CATACH I. (1998) : « Quelques textes sur l'étymologie au Moyen-Âge », in C. Buridant (éd.), *L'étymologie de l'Antiquité à la Renaissance*, *Lexique*, 14, Presses Universitaires du Septentrion, 221-229.

ROYÈRE A.-M. (2012) : « La passion de l'arbitraire du signe : le cratylisme de TXT », Elseneur, Centre de recherche LASLAR/Presses Universitaires de Caen, *La poésie au défaut des langues*, 211-224 [Accessible sur la Toile : hal-02942588].

SAINÉAN L. (1922) : *La langue de Rabelais*, I, Paris, Hachette.

SAINT-AUBERT E. de – (2003) : « La 'co-naissance'. Merleau-Ponty et Claudel », *Actes du colloque international de philosophie, Merleau-Ponty aux frontières de l'invisible*, Lyon, 2002, M. Carion, R. Barbaras, E. Bimbenet éds., Cahiers de *Chiasmi international*, 1, Milan, Mimesis, 249-279.

SALVADOR X.-L. (2005) : « Une autre définition de l'étymologie : dire le vrai dans la Bible au Moyen Âge », in D. James-Raoul & O. Soutet (éds.), *Mélanges de littéraruee et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, …..

SALVAT M. (1997) : « Jean Corbechon, traducteur ou adaptateur de Barthélémi l'Anglais ? », in C. Brucker éd., *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance,* Actes du Colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995, Paris, Champion, 35-46.

SAMFIRESCO E. (1902) : *Ménage, Polémiste, Philologue, Poète*, Paris, Ch. I, *L'étymologie avant Ménage.*

SANDERS W. (1967) : « Grundzüge und Wandlungen der Etymologie », *Wirkendes Wort*, 17 361-384. Réimpression dans Schmitt éd., 1977, 1-49.

SANKÈZE A. (2006) : « Comment étudier le vocabulaire ancien? », *Romania*, 124, 1-49.

SARGENT-BAUR B. N. (2000) : *La destre et la senestre. Étude sur le* Conte du Graal *de Chrétien de Troyes,* Amsterdam, Rodopi. Collection *Faux titre,* 185. En particulier Chapitre VI. *Le nom, le surnom, les appellations de Perceval.*

SARRAZIN, V. (2015) : « Un maître de l'érudition au temps des Lumières : la réédition du *Dictionnare étymologique de Ménage* en 1750 », *Littératures classiques*, 2015/3 (n° 88), 227-242)

SAUSSURE F. DE – (1916) : *Cours de linguistique générale,* éd. Tullio de Mauro, Paris, Payot.

SAVIOTTI F. (2013) : « A la recherche d'Adam. Tradition et fortune d'un motif et d'un texte dans la France médiévale », *Romania*, 131, 5-23.

SCHEIDEGGER J. (1981) : « La lettre du nom : l'Anthroponymie de Jean Molinet », *Le Moyen Français*, 8-9, 198-235.

SCHIAVETTA B. (2006) : « Mallarmé et sa méthode du mirage. Philosophie de la composition du sonnet en -yx », in Bilous D. (éd.), *Mallarmé et après? Fortunes d'une oeuvre*, Noesis éditions. Collection Formules, 1, 69-93. Disponible sur la Toile.

SCHMITT C. (1979) : "Gräcoromane Sprachstreitsschriften als Quelle für die französische Lexikographie", *Festschrift Kurt Baldinger*, Tübingen, Niemeyer, II, 589-511.

SCHMITT C. (1986) : "Zur Latinität des Rumänischen", in G. Holtus / E. Radtke (éd.), *Rumänistik in der Diskussion. Sprache, Literatur und Geschichte*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 296-216.

SCHMITT R. (éd.) (1977) : *Etymologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft. Wege der Forschung, 373, *Einleitung*, 1-7. [Recueil d'articles publiés ailleurs].

SCHMITZ M. (2008) : « Dans le sillage d'Isidore de Séville. Le *Tractatus de naturis animalium* d'Engelbert d'Admont (ca. 1250-1331) », in Elfassi J. & Ribémont B. (éds.) *Dans le sillage d'Isidore de Séville*, CRMH, 16, 175-194. [en ligne sur la Toile, références données à la pagination de cette édition].

SCHRÖTER R. (1960) : *Studien zur varronischen Etymologie*, I, Mainz, Steiner. Abh. der Akademie der Wissenschaften und Literatur in Mainz, geistes- und sozialwiss. Reihe, Jg. 1959, nr. 12.

SCHUHL P. M. (1934, 1949[2]) : *La critique des traditions religieuses chez les Grecs : introduction à une étude de la pohilosophie platonicienne*, Paris, Presses Universitaires de France.

SCHWEICKARD W. (1985) : « 'Etymologia est origo vocabulorum [...] : zum Verständnis der Etymologiedefinition Isidors von Sevilla », *Historiographica Linguistica*, 12, 1-25.

SCREECH M. A. (1979) : *Rabelais*, Londres, Duckworth.

SÉGUY M. (2003) : « Le Graal ou l'objet imaginé », Paris, Champion.

SÉGUY M. (2003) : «À l'origine était le nom. La désignation des lieux de l'aventure dans *L'Estoire del Saint Graal* », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 10, 197-207. [En ligne sur la Toile : DOI : https: //doi.org/10.4000/crm.1633]

SÉGUY M. (2013) : *Le Livre-monde. L'Estoire del saint Graal et le cycle de Lancelot-Graal*, Paris, Champion. Collection Essais sur le Moyen-Âge.

SEIGLE M. (2016) : "Le coq gaulois et le coq des Gaulois : mythe et réalité", *Anthropologica*, 51 (2), 115-125. [en ligne sur la Toile].

SÉRE en ligne sur la Toile, DOI : 10.4000 books.pufr.16420IOT P. / BULGAKOVA E. / ERŽEN A. (2008) : « La linguistique populaire et les pseudo-savants », *Pratiques (Linguistique, littérature, didactique)*, 139-140, *Linguistique populaire ?*, 149-162. [En ligne sur la Toile : https://doi.org/10.4000/pratiques.1220].

SÉRIOT P. (2016) : « L'étymologie entre recherche du sens vrai et l'art du calembour », Conférence inaugurale du Colloque International *Étymologies populaires savantes et pseudo-*

savantes, Université de Strasbourg, EA 1340-GEO Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques – Département d'études néo-helléniques, 10-11 mars 2016.

SERPER A. (1972) : *La manière satirique de Rutebeuf, le ton et le style*, Naples, Liguori.

SIMON F. (2011) : *Une République des Langues en quête d'une « langue universelle » à la Renaissance et à l'âge classique ?, Thèse Université Rennes 2.* [En ligne sur la Toile].

SIMONE S. (1970) : « Une entreprise oubliée des humanistes français : de la prise de conscience historique du renouveau culturel à la naissance de la première histoire littéraire », in A. AH. T. Levi (éd.), *Humanism in France at eh end of the Middle Ages and in the early Renaissance*, New York, Manchester University Press, Barnes & Noble, 106-131.

SMEETS J.-R. (1982) : « Les traductions-adaptations versifiées de la Bible en ancien français », *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Définition, critique et exploitation*, Actes du colloque Louvain-la-Neuve, institut d'Études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 249-258.

SMITH P. J. (1985) : « Rabelais et la licorne », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 63-3, 477-503.

SOMER De – A. (2008) : *Psychogénéalogie : rompre le sortilège des prénoms qui prédestinent*, s. l., Chiron.

SNYDER J. M. (1980) : *Puns and Poetry in Lucretius' 'De Rerul Natuta'*, Amsterdam, Grüner.

SPEVAK O. (2009) : « Isidore de Séville : le livre XIV des *Étymologies* et la tradition étymologique », *Revue des Études Latines »*, 87, 231-248.

STÉFANINI J. (1982) : « En guise de conclusion », *Bulletin de l'Association d'étrude sur l'humanisme et la renaissance. Les rapports entre les langues au XVIe siècle. Actes du colloque de Sommières*, 14-17 septembre 1981, 2, 126-130.

STEINER G. (1998) : *Après Babel*, Paris, Albin Michel (Traduction de l'éd. 1992, Oxford, Oxford University Press).

STEINFELD N. (2013) : « Le TLF-Étym : objectifs, principes méthodologiques et résultats », in Buchi E., Chauveau J.-P., Pierrel J.-M. (éds.), Actes du 27e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Section 6, *Etymologie*, accebivles sur la Toile HAL-00965894.

STEINHAL H. (1863, 2d. éd. 1889-91) : *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern*.

STELLING –MICHAUD S. (1955) : *L'université de Bologne et la pénétration des droits romain et canonique en Suisse aux 13^e^et 14e siècles*, Droz, Genève. Travaux d'humanisme et Renaissance.

SUZANNE B. (1997) : *Introduction au Cratyle, 4e Tétralogie* [En ligne sur la Toile].

SWIGGERS P. (1991) : « Le travail étymologique : typologie historique et analytique, perspectives, effets », in Chambon J.-P. / Lüdi G. éds., 29-45.

TARDI D. (1928) : *Les Epitomae de Virgile de Toulouse. Essai de traduction critique, avec une bibliographie, une introduction et des notes*. Thèse complémentaire pour le Doctorat ès lettres, Université de Paris, Paris, Boivin, 1928. Traduction du texte établi par J. Huemer, *Virgilii Maronis Grammatici opera*, Leipzig, Teubner, 1890.

TAYLOR R. A., PFEFFER W., ROSENFELD A., WEISS L. A. (2007) : « The *Bele Aelis* Sermon : Homiletic Poetry and Dance », *Florilegium*, 24, 173-31. [accessible sur la Toile].

THÉRIVE A. (1956) : *Clinique du langage*, Paris, Grasset.

THIBAUDET A. (1926) : *La poésie de Stéphane Mallarmé*, Paris, Gallimard. En particulier, Chapitre IV, *Les mots*, 218-237.

TILLIETTES J.-Y. (1997) : »Sémantique du nom de personne dans le haut moyen âge » (VIe – XIIe siècle), in Beck (éd.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne, Tome IV : Discours sur le nom,* Tours, Presses Universitaires François Rabelais. Collection Anthroponymie médiévale, 3-22. [En ligne sur la Toile, DOI : 10.4000 books.pufr.16420]

TISSERON S. (1986) : « Honte, Affiliation et Généalogie », *Les Temps Modernes*, 475, 103-146.

THOMSEN W. L. (1902[1], 1927[2]) : *Geschichte der Sprachwissenschaft bis zum Ausgang des 19. Jahrhunderts : Kurzgefasste Darstellung der Hauptpünkte*, Halle/Saale.

TOBLER A. (1882) : *Verblümter Ausdruck und Wortspiel in altfranzösischer Rede.* Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft zu Berlin, XXVI, 531 sq.

TOBLER A. (1905) : *Mélanges de grammaire française*, trad. M. Kuttner, avec la collaboration de L. Sudre, Paris.

TODOROV S. (1972) : « Introduction à la symbolique », *Poétique,* XI.

TÖRÖK N. A. & TÖRÖK M. (1978[1]) : *L'écorce et le noyau,* Paris, Aubier-Montaigne. Rééditions chez Flammarion, Champs Essais, 1987[2], 2009[3].

TORTELLI G. (2006) : in Nativel C. (éd.), *Culturae latinae,* II, *Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumière. A la mémoire de Marie-Madeleine de la Garanderie*, Genève, Droz, 807-812.

TOURNIER M. (2002) : *Des sources du sens. Propos d'étymologie sociale*, 3, Lyon, ENS Éditions. Collection Langages.

TOUSSAINT M. (1983) : *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier-Érudition.

TRACHSLER R. (1997) : « Jean de Beauvau, traducteur de François Philelphe », in *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance,* Actes du Colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995, Paris, Champion, 47-61.

TRANVOUËZ CANTELE A. (2009) : *Symbolique des prénoms transgénérationnels. Un prénom pour se dépasser*. Tome 1, *Prénoms féminins*, éditions Quintessence. Coll. Ressources et santé.

TRANVOUËZ A. (2012): *Symboliques de prénoms transgénérationnels. Un prénom pour se dépasser,* Tome 2, *Prénoms masculins*, éditions Quintessence. Col. Ressources et santé.

TSAMADOU-JACOBERGER I. (à par.) : *Étymologies populaires, savantes et pseudo-savantes*, Colloque international, Université de Strasbourg, EA 1340-GEO et Département d'études néo-hellénistiques, 10-12 mars 2016, Tsamadou-Jacoberger éd. Actes à paraître.

ULLMANN S. (1952[2], 1969[4]) : *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.

ULLMANN S. (1959) : « Sémantique et étymologie », *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises*, 1959, 11. *Troisième journée : Étymologie : les écrivains et l'étymologie*, 323-335. [en ligne sur la Toile /caief_0571-5865_1959_num_11].

VACHON D. (2020) : « La vérité comme rectitude des mots dans le *Commentaire sur le Cratyle* du néoplatonicien Proclus », *Phares*, 20 (1), 152-169 [En ligne sur la Toile].

VALETTE J.-R. (2008) : *La pensée du Graal. Fiction litéraire et théologie (XIIe – XIIIe siècle)*, Paris, Champion. Collection Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 85.

VAN DEN ABEELE (2008) : « La tradition manuscrite des *Etymologies* d'Isidore de Séville », in Elfassi J. & Ribémont B. (éds.), *CRMH*, 16, 195-205. [en ligne sur la toile]

VAN DE VELDE P. (1987) : « Le statut de l'étymologie dans le *Cratyle* de Platon », *Les Etudes Classiques*, 55, N. 2, 137-150.

VAN DE VELDE D. & FLAUX N. (éds.) (2000) : *Lexique* n° 15 : *Le nom propre, nature et détermination*, D. Van de Velde - N. Flaux éds., Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

VAN HOECKE W. (1992), Communication personnelle sur le rôle de l'étymologie chez Baudoin de Condé.

VARVARO A. (2011) : « Il DÉRom : un nuovo *REW* ? », *Revue de linguistique romane*, 65, Tribune libre – Débats, 297-304).

VAXELAIRE J.-L. (2014) : Cratyle, Hermogène et Saussure au XXIe siècle, *Congrès Mondial de Linguistique Française*, SHS Web of Conferences, 8, 2014.

VENDRYES J. (1977) : « L'étymologie croisée », in Schmitt R. (éd.), *Etymologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Burggesellschaft, 168-176. Réédition de l'article paru dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 51, 1955, 1-8.

VENTRESQUE R. (1992) : « Des bienfaits de l'étymologie : deux lectures de Saint-John Perse à l'époque de la création d'*Amers* : *La preuve par l'étymologie* de Jean Paulhan et *Mallarmé* de Wallace Fowlie », *Souffle de Perse*, 2, Publication de la Fondation Saint-John Perse, 57-64.

VERNANT J.-P. (2007) : in Detienne M., *Les jardins d'Adonis. La mythologie des parfums en Grèce et les dieux d'Orphée*, suivi d'une interprétation de Jean-Pierre Vernant et d'une lecture de Claude Lévi-Strauss, Nouvelle édition, Paris, Gallimard, 203-248.

VEYSSEYRE G. (2008) : « Le *Livre des proprietés des choses* de Jean Corbechon (LivreVI), ou la vulgarisation d'une encyclopédie latine », in Goyens M., De Leemans P., Smets A., *Science translated. Latin and vernacular translations on scientific treatises in medieval*

Europe, Leuven University Press, Mediaevalia Lovaniensia, Series I / Studia XL, 329-359.

VOLPI F. (2007) : « Sur la grammaire et sur l'étymologie du mot 'être' » [En particulier, « L'étymologie et son usage philosophique »], in J.-F. Courtine (éd.), *Introduction à la métaphysique de Heidegger*, Partis, Vrin, chapitre V, 125-143.

WADA Y. (2003) : *A companion to Ancrene Wisse*, Cambridge, Brewer.

WAGNER R.-L. (1964) : Compte rendu de J. Orr 1963, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 59/2, 114-115.

WAGNER R.-L. (1970) : *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard, Tome 2.

WANDRUSZKA M. (1958a) : « Étymologie et philosophie », Communication au *Xe Congrès International d'Érudes Françaises*, 11, 336-338. En ligne sur la Toile.

WANDRUSZKA M. (1958b) : *Etymologie und Philosophie*, in Keller H.-E. (éd.), *Etymologica, W. von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, 857-871.

WARBURG M. A. (1929) : *Zwei Fragen zum « Kratylos »*, Inaugural Dissertation, Gräfenhainichen, Schulze.

WASWO R. (1987) : *Language and Meaning in the Renaissance*, Princeton, Princeton Presse.

WEISBERGER L. (1948) : *Die Entdeckung der Muttersprache im europäischen Denken*, Lüneburg, Heliand.

WELTI M. (1979) : « Le grand animateur de la Renaissance tardive à Bâle : Pierre Perna, éditeur, imprimeur et libraire », in J. Lefebvre et J. C. Margolin, *L'humanisme allemand (1480-1540)*, actes du XVIIIe Colloque International de Tours, Paris, Fink, 131-139.

WILMET M. (1988) : « Arbitraire du signe et nom propre », *Cahiers d'Études Hispaniques et Médiévales*, 7, 833-842. [Disponible sur la Toile]

WILSON E. R. (1978) : « Name Games in Rutebeuf and Villon », *L'Esprit créateur*, 18, 47-59.

WÖLFFLIN E. (1893) : « Die Etymologien der lateinischen Grammatiker », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, 8.

WOOLDRIDGE T. R. (1980^{3}) : *Les débuts de la lexicographie française. Estienne, Nicot et le Thresor de la langue françoyse*, Toronto, University of Toronto Press.

WULFF A. (1914) : *Die frauenfeindlichen Dichtungen in den romanischen Mittelalter bis zum Ende des XIII. Jahrhundert*, Halle. romanistische Arbeiten, IV.

WUTZ F. X. (1914--1915): *Onomastikica sacra. Untersuchungen zum Liber interpretationis nominum Hebraicorum des Hl. Hieronymus*, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung. Coll. *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, 41. 1. Hälfte : *Quellen und System der Onomastik*. 2. Hälfte : *Texte und Register*.

YAGUELLO M. (2001) : "La langue unerselle", *Sciences & Avenir, "La langue d'Homo erectus"*, n° hors série, janvier 2001. [Disponible sur la Toile]

YAGUELLO M. (2006) : *Les langues imaginaires. Mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*, Paris, Seuil.

YLLERA A. (2012) : « Étymologiser les pattins (Rabelais et le jeu de l'étymologie) », *XXI Colloque APFUE*, Barcelona-Bellatera 23-25 Mai 2012. [Disponible sur la Toile].

ZAMBONI A. (1976) : *L'etimologia*, Bologna, Zanichelli.

ZINK M. (1976) : *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Champion.

ZINK M. (1985) : *La subjectivité littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France.

ZUCKER À. (2016) : « L'étymologie dans la *Théologie* de Cornutus : mythologie in a nutshell », in Zucker A., Fabre-Serris J. , Tilliette J.-Y. & Besson G. (éd.), *Lire les mythes. Formes, usages et visées des pratiques mythographiques de l'Antiquité à la Renaissance*, Villeneuve d'Ascq, 110-141.

ZUMTHOR P. (1958) : « Fr. Étymologie. Essai d'histoire sémantique », in *Etimologica (W. von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag 18 Mai 1958)*, Tübingen, Niemeyer Verlag, 873-893.

ZUMTHOR P. (1975), « Étymologies », *Langue, texte énigme*, Le Seuil, Paris.

ZUMTHOR P. (1985), « Les traditions poétiques », *Jeux de mémoire. Aspects de la mnémotechnie médiévale*, Recueil d'études publiées sous la direction de B. Roy et P. Zumthor, Presses de l'Université de Montréal - Librairie Vrin.

ANNEXES

Annexe 1. Principaux témoins de la lexicographie médiévale latine : tableau synoptique élémentaire

Saint Jerôme, *Liber interpretationis nominum hebraicorum* (ca. 390)

Varron sous une certaine forme – Cassiodore VIe s., (*Institutiones*, *Expositio Psalmorum*) – Manuels scolaires des écoles de l'Antiquité tardive

Isidore de Séville
Etymologiae ou *Origines*, 1er tiers du VIIe siècle

Raban Maur, *De rerum naturis* (*De universo*) (842-847)

Liber glossarum (*Glossaire* dit d'Ansileube), VIIIe siècle (vers 750)

Papias
Elementarium doctrinae rudimentum (1040)
Sous le titre *Vocabulista* dans les éditions imprimées à partir du 15e siècle

Osbern de Gloucester, *Panormia sive Liber derivationum* (1150-1170?)

Guillelmus Brito / : *Summa Britonis sive Guillelmi Britonis Expositiones vocabulorum Biblie* (1245-1267)

Uguccione da Pisa / Hugutio de Pise
Magnae Derivationes (fin du 12e siècle, vers 1200 ?)

Johannes Balbi (de Janua),
Summa quae vocatur Catholicon (1276)

Caractéristiques de ces ouvrages lexicographiques
– *Etymologiae* d'Isidore de Séville : structure des articles (Ribémont 1999, 11) :
« 1) La chose est désignée par le mot. L'analyse du mot fournit donc des informations sur la chose.
2) La recherche des différentes étymologies du mot permet de caractériser la chose.
3) D'éventuelles propriétés naturelles et/ou une citation tirée d'une autorité confirment ou précisent la chose. »
Exemple de l'article *ursus* (ours)

> On dit que l'ours (*ursus*) est ainsi nommé de ce qu'il forme ses petits avec sa gueule (*ore suo*), quasiment *orsus*. On dit en effet qu'il engendre des petits informes qui naissent comme des morceaux de chair, que la mère transforme en membres en les léchant. De là ce qui suit : « L'ours façonne avec sa langue le petit qu'elle a engendré. » Mais la raison en est une naissance avant terme.Tout au plus, l'ourse met bas au trentième jour ; cette courte gestation produit des êtres informes. »

– *Panormia* d'Osbern de Gloucester
Rapport entre *Derivationes* et *Repetitiones* : « Dans la première partie, il fait suivre chaque entrée d'un article consacré à sa dérivation, où est décrite la famille de mots qu'il engendre. Dans la seconde partie, les *Repetitiones*, il donne à la suite les mots rares de cette entrée, dont il explique le sens, le plus souvent à l'aide de synonymes. Un mot aussi courant que *bonus*, par exemple, n'a pas besoin d'un éclaircissement sur sa signification. En revanche, dans la partie dérivationnelle, il a une place importante comme mot de base d'une famille de mots. » (Lindemann 1994, 113, Citation de Grubmüller)

– **De Papias à Uguccione (Furno 1995, 149) :**
«L'*Elementarium doctrinae rudimentum* de Papias offre, pour sa plus grande partie, des séries d'assez brèves explications synonymiques qui ont ou figurer dans des glossaires plus anciens et représentent le minimum absolu du travail lexicographique, comme les entrées *abilis : aptus* ou *abiuratae : furatae*. Mais on y trouve aussi des articles plus complexes, parfois agrémentés de quelques citations, qui expliquent un mot par son ou ses étymologies possibles, et y ajoutent quelques dérivés, de nature et dans un ordre variés. C'est là l'embryon de la *discipline* systématique telle que va la perfectionner Uguccione dans ses *Derivationes* : l'étymon est le point de départ d'une chaîne grammaticale, articulée par le passage d'un suffixe à un autre, suffixes qui permettent d'identifier participes, adverbes et substantifs. Ces dérivés à proprement parler sont suivis de listes de composés, et les articles s'enflent parfois, par divers glissements de sens, de lemmes annexes, suivis de leur propre chaîne dérivatoire, qu'Uguccione rattache quelquefois à l'étymon premier de la manière la plus inattendue. Le système de la dérivation étouffe alors peu à peu toute séparation nette entre le lemme et son explication : souvent celle-ci ne subsiste plus qu'implicitement, dans le rapport exprimé entre le dérivé et l'étymon, par le suffixe du dérivé. »
Sous cette forme, les *Derivationes* constituent la plus grande encyclopédie lexicographique du Moyen Âge latin.

– **Guillelmus Brito**
Dictionnaire biblique alphabétique à partir de la Vulgate comprenant 2500 entrées environ, ayant comme sources des oeuvres du latin classique, patristique et médiéval, corrigeant Uguccione par respect scrupuleux du texte de la Vulgate et de l'orthographe latine. Ouvrage connaissant un grand succès pendant le 14e siècle, imprimé au 15e siècle sous le nom de Heinricus de Hassia.

– ***Catholicon* :**
Les sources majeures du *Catholicon* sont l'*Elementarium doctrinae rudimentum* de Papias et les *Magnae Detivationes* d'Uguccione de Pise.

Annexe 2. Otto Jänicke ouvre la Préface de son ouvrage consacré à l'Introduction et aperçu à l'étymologie française par ce jugement lapidaire attribué à Voltaire, qui discrédite son dilettantisme : « L'étymologie est une science dans laquelle les voyelles ne sont pour rien, et les consonnes fort peu de chose » (Jänicke 1991, 1). Ce jugement est volontiers cité, avec des variantes, dans plusieurs ouvrages traitant de l'étymologie. Ainsi R. Schmitt dans son Introduction à *Etymologie* : « Voltaire (1694-1778) « konnte diese 'Pseudowissenschaft' als 'une science où les voyelles ne font rien et les consonnes fort peu de chose », en faisant remarquer en note le caracère douteux de l'attribution à Voltaire, qui viserait, en l'occurrence, Gilles Ménage, l'auteur des *Origines de la langue françoise* (Paris, 1650) et de sa réédition, le *Dictionnaire étymologique, ou origines de la langue françoise*, Paris, 1694). Cf. infra.

La paternité de Voltaire est très vraisemblablement erronée, comme en témoigne l'article de John Considine, paru dans *Historiographia Linguistica* en 2009 sous le titre évocateur en l'occurrence, « On the history of Voltaire's supposed comment on etymology » (Considine 2009) : il relève la première mention de cette citation en ouverture d'une conférence donnée par Friedrich Max Muller à la Royal Institution de Londres en 1863, sous le titre « On the principles of Etymology » et publiée l'année suivante, pour être insérée dans l'ensemble des *Lectures on science of language* (Müller 2013, 2014, II, 238). La citation est mentionnée sous la forme : « L'étymologie est une science où les voyelles ne font rien, et les consonnes fort peu de chose ». S'appuyant sur une enquête systématique, il y démontre qu'elle n'est attestée nulle part dans l'oeuvre de Voltaire, selon les témoignages de plusieurs linguistes, dont d'éminents spécialistes du philosophe, comme Bloomfield, Bestermann, Koerner. Et il retrace de manière très détaillée la genèse de la formule. La question de la paternité et de la variabilité de cette formule est aussi traitée sur le site en ligne *Quote Investigator*, consacré à la recherche de citations, sous l'intitulé *Voltaire ? Antoine Court de Gébelin ? Louis de Bonald ? Edward Moore ? Anonymous ?* Sous ce titre évocateur, l'article, ignorant apparemment la contribution de John Considine, s'emploie aussi à retrouver la genèse de la formule qui se présente sous deux formes, transcrites en anglais : 1. *In Etymology vowels are nothing and consonants next to nothing*. 2. *Etymology is the science where vowels matter naught and consonants hardly at all*. Il signale aussi, d'emblée, que de nombreuses recherches ont été incapables de trouver cette affirmation, évoquée très tardivement, dans l'oeuvre de Voltaire (1694-1778). Il aurait pu y ajouter la le témoignage de R. A. Fowkes, *A new etymological dictionary of English, American Speech*, 34 1959, p. 194[1], notant que »nobody semms to have found this epigram in the woek of Voltaire ». La recherche de son origine en voit la première esquisse chez Antoine Court de Gébelin, dans son ouvrage *Monde*

primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans l'Histoire Naturelle de la parole, ou Origine du Langage et de l'Écriture, paru en 1775. *Sixième Principe : Les voyelles ne sont rien dans la comparaison des mots.* En revanche, l'accent est mis sur la mutabilité des consonnes : *Septième Principe : Les consonnes correspondantes ont été sans cesse substituées les unes aux autres, sur-tout celles du même organe.* On trouve une remarque identique chez Louis de Bonald dans son *Essai Analytique sur les Lois Naturelles de l'ordre social : Voyelles ne sont rien dans la comparaison des langues.* On la retrouve avec mention de l'étymologie dans la traduction des *Satires* de Juvénal par Francis Hodgson, parue en 1807, V, 76, note bas de page 574 : *Vowels are nothing in etymology.* En octobre 1833, H. Wedgwood l'emploie dans la recension de la *Grimm's Deutsche Grammatik* (Vols. I-III Göttingen, Dieterich, 1822-1831) ; il emploie la formule en français pour souligner la prééminence des Allemands dans les recherches philologiques et éliminer le reproche qu'on a pu leur faire, selon lequel la philologie est *une science où la voyelle ne fait rien et la consonne peu de chose : « it is long since those who are interested in philological researches have made a more valuable acquisition, or one more fit to wipe out from their favotite study the reproach which has benn somewhat preciously cast on it, that it is a science 'où la voyelle ne fait rien, et la consonne fort peu de chose.* En mars 1934, mention dans l'*Athenaeum* de Londres, n° 332, *Tabula Philologica* : discrédit jeté sur la philologie par des ignorants prétentieux employant des arguments où *les voyelles comptent pour rien et les consonnes pour bien peu.* En 1838, satire à nouveau des philologues pratiquant *une science où la voyelle ne fait rien et la consonne fort peu de chose.*

La première attribution à Voltaire se repère dans *The Foreign Quarterly Review*, vol. 18, octobre 1836, Article VII, Ancien persan (Recension), p. 142. Les voyelles y sont considérées comme la marque distinctive des langues européennes et les consonnes celle des langues asiatiques. Cependant, alors que le texte corrobore la raillerie de Voltaire qu'*en étymologie les voyelles ne sont rien et les consonnes presque rien*, la question est posée de savoir s'il faut préférer le46-48s paroles des philologues aux faits de l'expérience. La formule est appliquée à l'étymologie par August Wilhelm von Schlegel (1767-1845) dans sa recension de l'ouvrage de Grimm *Altdeutsche Wälder*, vol. I, Cassel, Thurneissen, 1813, *Sämmtliche Werke*, ed. Eduard Bocking, vol. XII, 383-426, Leipzig, Weidemann , paru dans *Heidelberger Jahrbücher der Literatur, 1847* : il y écrit que le fabricant de spéculations étymologiques aussi fantasques que celles qui apparaissent dans cet ouvrage « macht am Ende die Etymologie zu einer Wissenschaft, wobei, wie Voltaire sagt, die Vokale für gar nichte, die Konsonnanten für sehr wenig gerechnet werden. » Mais, observe John Considine, avant la publication de la recension de Schlegel, le *bon mot* a commencé à circuler comme venant de Voltaire : exemples chez l'orientaliste Benjamin Pote en 1836, chez Georg Curtius en 1845... Elle vise les étymologies fantaisistes, comme celles que récuse F.M.G. Habasque (1788-1855), répondant aux lecteurs des volumes publiés de ses *Notions historiques […] sur le littoraldu Département des Côtes-du-Nord* qui lui ont demandé de fournir davantage de matériaux étymologiques, en répondant : « Toutes les fois que l'occasion s'est offerte de présenter une étymologie raisonnable, nous ne l'avons pas laissé échapper, mais nous ne sommes pas de ces gens pour qui les voyelles ne sont rien et qui comptent les consonnes pour peu de chose » ((1836, XIII). Et John Considine pense que la formule a circulé dans le cercle de ces chercheurs, qui se connaissaient plus ou moins en étant en correspondance. En 1851, l'*Edinburgh Review,* vol. 94, p. 298, attribue aussi la formule à Voltaire dans une recension d'une *Comparative Grammar of the Sanskrit* ; il y est question du vieux système de l'étymologie, si l'on peut parler de système, *dans lequel, comme l'a remarqué Voltaire, la voyelle ne fait rien et la consonne peu de chose.* En 2008, le linguiste Anatoly Liberman, dans une contribution sur *The Oddest English Spellings,* remarque que Voltaire a été souvent crédité de cette formule, mais en l'absence de tout témoignage écrit.

Pourquoi cette formule, touchant d'abord la philologie, puis appliquée à l'étymologie, a-t-elle été attribuée à Voltaire ? Point plus délicat développé par John Considine. Voltaire était certainement intéressé par l'étymologie. Écrire une remarque spirituelle et critique sur l'étymologie, pour lui, était donc raisonnable, *prima facie.* En fait, quelques-unes de ses observations sur l'étymologie sont plus critiques que d'autres, comme on peut le constater par les remarques sur *Alouette, Babel, Franc ou Franq,* et *Grec.* Dans l'article *Alouette,* il raille ainsi les élucubrations d'étymologistes amateurs trouvant toutes sortes d'origines à des mots de la langue courante :

Alouette : […] terme gaulois *alou* dont les Latins firent *alauda*... On peut seulement se demander comment les Romains appelaient une alouette avant de lui avoir donné un nom gaulois ; ils l'appelaient *galerita.* De telles étymologies doivent être admises ; mais quand un professeur arabe veut absolument qu'*aloyau* vienne de l'arabe, il est difficile de le croire. C'est une maladie chez plusieurs étymologistes de vouloir persuader que la plupart des mots gaulois sont pris de l'hébreu : il n'y a guère d'apparence que les voisins de la Loire et de la Seine voyageassent beaucoup dans les anciens temps chez les habitants de Sichem et de Galgala, qui n'aimaient

pas les étrangers […] Quelle énorme perte de temps, et quel excès de ridicule, de trouver l'origine de nos termes les plus communs et les plus nécessaires dans le phénicien et le chaldéen ! Un homme s'imagine que notre mot *dôme* vient du samaritain *doma*, qui signifie, dit-on, *meilleur*. Un autre rêveur assure que le mot *badin* est pris d'un terme hébreu qui signifie *astrologue* ; et le dictionnaire de Trévoux ne manque pas de faire honneur de cette découverte à son auteur (*Questions sur l'Encyclopédie*, XVII, 125-126).

Babel : Je ne sais pas pourquoi il est dit dans la *Genèse* que *Babel* signifie « confusion », car *Ba* signifie père dans les langues orientales et *Bel* signifie *Dieu* : Babel signifie la ville de Dieu, la ville sainte. Les anciens donnaient ce nom à toutes leurs capitales. Mais il est incontestable que Babel veut dire confusion, soit parce que les architectes furent confondus après avoir élevé leur ouvrage jusqu'à quatre-vingt et mille pieds juifs, soit parce que les langues se cofondirent, et c'est évidemment depuis ce temps que les Allemands n'entendent plus les chinois : car il est clair, selon le savant Bochard, que le chinois est originairement la même langue que le haut-allemand.

Dans l'article *Babel* (*Questions sur l'Encyclopédie,* XVII, 516), Voltaire met en question l'étymologie du toponyme biblique, interprété au sens de « confusion », au regard de l'étymologie philologique au sens de « ville de Dieu ». L'étymologie « confusion » est une étymologie populaire qu'il raille sur le mode de l'évidence partagée, la présentant comme allant de soi, en poussant l'étymologie jusqu'à l'absurde de ses ultimes origines sous le sceau du « savant Boc hart » caricaturales. (S. Bikialo 2009, 33 article soulignant la « bivocalité » des passages ironiques).

Sur l'étymologie de Babel, cf. A. Vincent 1964, *Lexique biblique*, Casterman -Abbaye de Maredsous, s. v. **Babel**, distinguant c. *La signification religieuse* de la tour, sorte de zigurrat se rattachant au babylonien *Bâbili*, et signifiant « porte de Dieu », et c. *L'interprétation biblique* : Pour le Yahwiste, nationaliste et profondément religieux, Babal n'est pas la porte de Dieu, mais la *tour de confusion* (Gn., 11, 9) (de l'hébreu *bâlal,* confondre, brouiller).

Ce n'est pas le seul cas de raillerie touchant les élucubrations étymologiques : John Considine relève encore une attaque spécifique contre les développements fantaisistes sur la « transmutation » des lettres, dans la Préface de l'*Histoire de l'empire de Russie* : des essais, rappelle-t-il sardoniquement, toujours sur le mode de l'évidence partagée, soulignée dans la citation ont été faits pour démontrer une afinité préhistorique entre les peuples de Russie et de Chine, en effet :

Il est évident que les premiers rois de la Chine ont porté les noms des anciens rois d'Égypte : car dans les noms de la famille Yu, on peut trouver les caractères qui, arrangés d'une autre façon, forment le mot Menès. Il est donc incontestable que l'empereur Yu prit son nom de Menès, roi d'Égypte, et l'empereur Ki est évidemment le roi Atoës en changeant k en a et i en toës (Voltaire, *Oeuvres complètes*, XVI, 382).

Ce passage a été associé à la formule « la voyelle ne fait rien... » dans le Que sais-je ? de P. Guiraud sur *L'étymologie* (1964, 23-24), appliqué à l'étymologie de Ménage, vilipendé par l'auteur : « La méthode telle qu'elle a été définie par Ménage aboutit aux pires excès et discrédite l'étymologie qui est bien, désormais, comme ironisait Voltaire, 'une science où les voyelles ne sont rien et les consonnes fort peu de chose... (car) il est évident que les premiers rois de Chine, etc. » Application disconvenante en l'occurrence, à plus d'un titre : par le jugement lapidaire porté sur Ménage, et la référence à Voltaire, qui exprime volontiers, au contraire, son admiration pour Ménage, reconnaissant que 'notre langue doit beaucoup à ses recherches » (*Siècle de Louis XIV*, XIV, 104, rappelé par J. Considine, ibid. 185, signalant aussi l'appréciation très négative de Tagliavini, dans son *Introduzione alla glottologia*, Bologna, Pàtron, 1969, 38-39, se terminant encore sur cette formule imputée à Voltaire.

Plus généralement, des douzaines d'ouvrages sur l'histoire des mots s'ouvrent sur ce bon mot de Voltaire selon lequel, *dans l'étymologie, les voyelles comptent pour rien et les consonnes pour bien peu.* En conclusion, l'article de QI considère que le commentaire humoristique sur l'étymologie a évolué avec le temps. Une première attestation solide de cette remarque se trouve chez Antoine Court de Gébelin, en 1775, et il peut avoir inventé une partie de l'expression complète. L'ouvrage de 1775 induit aussi une partie de l'expression complète. Un témoin de cette expression complète apparaît en octobre 1833, mais elle était déjà en circulation. Voltaire en est crédité en 1836, mais il a décédé en 1778 !

Ensuite, come on peut le constater dans l'historique dressé ci-dessus la citation est variable, sous deux formes, relevées en anglais dans la présentation des deux enquêtes précitées :

- une forme avec *sont* : étymologie = science où les voyelles ne **sont** pour rien, et les consonnes fort peu de chose, soit en anglais

- une forme avec *font :* = science où les voyelles ne **font** rien, et les consonnes fort peu de chose.

Ces deux versions s'expliquent vraisemblablement par une lecture ambivalente de la lettre *s* qui figure encore sous la forme de *s* long à l'intérieur des mots, à la suite d'un long héritage, dans la typographie du 19e siècle encore, et donc très proche de *f*, lequel s'en distingue uniquement par un très léger tiret, soit ſ/f. C'est une source de confusion fréquente qui a conduit à son abandon.

Au total, au vu de ces deux enquêtes complémentaires, la formule satirique attribuée à Voltaire est apocryphe, et ne se constitue progressivement, depuis une base embryonnaire, qu'à partir du premier tiers du 19e siècle, où elle concerne d'abord les errements d'une philologie amateuriste pratiquée au siècle précédent, au regard des progrès de la philologie scientifique illustrée par l'école allemande, puis plus particulièrement l'étymologie dilettante, reprise comme en topique d'ouverture par nombre d'ouvrages, dont le dernier semble être celui d'Otto Jänicke.

Considine, John (2009) : « On the history of Voltaire's supposed comment of etymology », *Historiographia Linguistica*, 36/1, 181-189.

Jänicke, Otto (1991) : *Französische Etymologie. Einführung und Überblick*, Tübingen, Niemeyer.

Mülller, Friedrich Max (2013, 2014) : *Lectures on the Science of Language*, Cambridge, Cambridge University Press. Version électronique en 2014.

Quote Investigator (2019) : *Voltaire ? Antoine Court de Gébelin ? Louis de Bonald ? Edward Moore ? Anonymous ? Voltaire... has often received credit for a humorous remark about the study of language and its evolution* [suivent les deux versions de la remarque]. *Would you explore the topic ?*

Annexe 3. Article *castor* dans quelques dictionnaires modernes du français

Littré, *Dictionnaire de la langue française*, 1863-1873
castor (ka-stor) *s. m.* ♦ **1°** Quadrupède mammifère de l'ordre des rongeurs, qui habite dans les lieux aquatiques de l'ancien et du nouveau continent. Le castor d'Europe se terre. Au Canada, les castors construisent des digues et des habitations. « Ils y construisent des travaux Qui des torrents arrêtent les ravages, Et font communiquer l'un et l'autre rivage ; L'édifice résiste et dure en son entier ; Chaque castor agit ; commune en est la tâche ; Le vieux y fait marcher le jeune sans relâche ; Maint maître d'oeuvre y court et tient haut le bâton ; La république de Platon Ne serait rien que l'apprentie De cette famille amphibie. » **La Font.** *Fabl.* [IX, *Discours à madame de La Sablière*] ♦ **2°** Chapeau, drap, ras de castor, chapeau, drap, ras fait de poil de castor... ♦ **3°** « Arbre du castor », le *magniolia glauca* de l'Amérique septentrionale... **E.** κάστωρ, castor ; du mot hébreu qui signifie muse ; en persan moderne, *khaz.*

Darmesteter – Hatzfeld – Thomas, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle à nod jours*, Paris, Delagrave, 1964, Réimpression intégrale.
CASTOR [kás'-tòr] *s. m.*
[ÉTYM. Emprunté du lat. **castor**, grexc χάστωρ, *m. s.* ‖ XIIIe s. GERVAISE, *Best.* dans GODEF. *Suppl.*]
1° Mammifère rongeur habitant, l'été, des terriers qu'il construit au bord des fleuves ; l'hiver, des cabanes qu'il construit sur le bord ou au milieu des eaux, et qu'il protège par des espèces de digues. **Chaque – agit**, La F. *Fables*, IX, 20, *Disc. À Mme de la Sablière.*
2° *P. ext.* │**1.** Drap de poil de castor. │**2.** Chapeau en feutre fait de poils de castor. **Des gants, des baudriers, des rubans, des castors**, CORN. *Gal. du Pal.* I, 7. **Demi- –,** Chapeau de poils de castor mélangés. │ *Fig. Vieilli.* Personne de moralité douteuse.

Baumgartner – Ménard
castor (bestiaire du XIIIe s.), mot lat., tiré du grec : a éliminé l'anc. fr. *bièvre* (du lat. *beber*, mot gaulois).

Notice historique dans le TLFi, corrigée en Notice étymologique dans le TLF- Etym
CASTOR, subst. masc.
Étym. et Hist. 1. 1121-35 « genre de mammifère rongeur aquatique » (PH. DE THAON, *Bestiaire, 1135* ds BARB. *Misc.*13, n° 32). **2.a.** 1500 *chapel de castor* « chapeau de poil de castor » (J. CHARTIER, *Chron. De Charles VII,* c. 209, *ibid*) ;**b)**1628 *demy castor* (B. Hannet ds H. Roy, *La Vie, la mode et le costume au XVIIe s.*, Parid, Champion, 1924, p. 371) ; **c)**1632 *castor* « chapeau de castor » (Corneille, *Galerie du Palais,* 195 ds *IGLF*) ; **d)** [1695, Regnard d'apr. ESN.] 1732 (*Trév.* :*Demi-*

castor, dans le langage des libertins, est une femme dont la conduite est déréglée, quoiqu'elle ne se prostitue pas à tout le monde). [1628 d'apr. FEW, 1, p. 474[b], est erroné]. Empr. au lat. class. *Castor* lui-même empr. au gr. Καστωρ pour désigner cet animal, paréllèlement à *fiber* fr. *castor* a supplanté *bièvre**.

MISE A JOUR DE LA NOTICE ÉTYMOLOGIQUE PAR LE PROGRAMME DE RECHERCHE TLF-ÉTYM :
castor
Étymologie
Histoire :

A. 1. « genre de mammifère rongeur qui construit des barrages ». *ca.* 1130 (PhThBestWA , page 42, vers 1135 : **Castor** de beste est nuns Que nus bievre apeluns […] Oëz cum **castor** fine […] **Castor** en ceste vie Saint ume signefie […] Et tel signefiance **Castor** fait senz dutance). Le lexème a longtemps vécu seulement sous la forme d'un xénisme, ainsi encore au début du 13e siècle (BestGervM, page 435, vers 686 = GdfC : Une beste est d'autre nature, **Castor** la nomme l'Escripture, En roman l'apele l'an beivre). Première attestation témoignant de la lexicalisation du terme : 1342 (Mach, *D. Lyon* H, page 172 : Olifans et liepardes, Ourses, lins, renars et renardes, Loiemiers, grans alans d'Espaingne, Et pluseurs matins d'Alemagne, **Castors**, aspis et unicornes).-

A. 3. « mousse, jeune marin ». Esnault, *Argot* : **castor** n. m. – […] 3° Mousse (mar., 1832 : Hé ! **Castor** ! Femme du bord!)-

A. 2. « association d'individus qui contruisent leur maison en commun, sans aide rémunérée »] (*Le Courrier des usines* in Goux, *Mémoires*, page 356 : Avez-vous entendu parler des Sociétés nommées « **Castor** » ? Ce sont des chefs de famille, réunis en équipe qui construisent eux-mêmes leurs maisons dans leur temps libre, en équipe. Ils ont réussi autrefois vers Lyon, Saint- Étienne, à édifier de nombreuses maison. Aujourd'hui il y en a des groupes importants qui fonctionnent avec succès à Bordeaux, en Alsace, par exemple).

B. 1. « fourrure de castor ». Chart. J., *Chron. Ch. VII* V., volume 2, chapitre 209, page 163 : et après venoit le roy […] ayant en sa teste ung chapel de castor, aultrement de bièvre). -

B. 2. « chapeau d'homme en poil de castor ». Corneille, *Galerie*, acte I, scène 7, vers 195 : Voyez, je vous ferai meilleur marché qu'un autre, Des gants, des baudriers, des rubans, des **castors**). -

Origine :

Transfert linguistique : emprunt au latin *castor* subst. masc. « genre de mammifère rongeur qui contruit des barrages » (attesté depuis Cicéron ; emprunté au grec κάστωρ subst. masc. « *id.* » ; TLL 3, 542-543 ; Ernout-Meillet[4]). Cf. Kuhn *in* FEW, castor ; Allaire, *Pelleteries*. Cet emprunt a commencé à supplanter *bièvre** en moyen français.

Complément suggéré en A. 1. Selon une tradition légendaire remontant à l'Antiquité et perpétuée pendant le Moyen Âge et même au-delà, le *castor* est réputé se châtrer par automutilation pour échapper aux chasseurs le poursuivant pour lui ôter les testicules, supposées efficaces dans le traitement de certaines maladies. D'où le rapport étymologique *castrare* → *castor* transparent en français dans *castrer* → *castor*. Cette automutilation a été largement exploitée à des fins morales dans la littérature médiévale, les bestiaires et les sermonnaires entre autres, figurant la castration volontaire des pécheurs se délivrant de leurs vices.

Table des matières

1. L'étymologie dans l'Antiquité

2. Isidore de Séville et l'étymologisme encyclopédique

3. La conception médiévale de l'étymologie

4. Les champs de l'étymologie médiévale
4.1. L'étymologie comme socle du savoir encyclopédique et scientifique, et point d'ancrage et de référence
4.2. L'interprétation des noms propres
4.3. Portée moralisatrice de l'étymologie

5. De l'étymologie à l'arbitraire du signe : permanence et rupture de la Renaissance, l'étymologie et les humanistes, quête des origines, polyglottisme et nationalisme.

6. La grammaire comparée et l'étymologie au 19e siècle, ses canons, ses perspectives nouvelles.

7. La nouvelle étymologie-recherche

8. 1.L'étymologie et les voix du signe
8.2. L'étymologie dite « populaire »
8.3. L'étymologie philosophique et poétique
8.4.Une nouvelle étymologie « isidorienne » ? La pronostication en psychogénéalogie

9. Étymologie et recherche identitaire : réactivation nationaliste de la quête des origines

Conclusion : étymorigine, émithologie, étymojolie, étymananké...

Bibliographie
1. Dictionnaires et ouvrages encyclopédiques médiévaux et textes de référence
2. Dictionnaires modernes
3. Études

Annexes

1. Principaux témoins de la lexicographie médiévale latine et renaissante : tableau synoptique élémentaire

2. Article *castor* dans quelques dictionnaires modernes du français et suggestion

Défintion de l'étymologie : Cf. Jänicke, 3 : Partie de la Linguistique dans le cadre de laquelle on s'occupe de l'origine des mots. Cf. définition du *Grand Larousse de la langue française* (1973), définissant l'étymologie comme « Science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots dans une langue donnée, la reconstitution de l'ascendance de ces mots ». Et *Dictionnaire de linguistique* (Larousse 1973) : « recherche des rapports qu'un mot entretient avec une unité plus ancienne qui en est l'origine ».
Recherche du vocabulaire héréditaire : étapes de la langue qui vont au-delà des débuts d'une langue et qui se distinguent par l'absence d'écriture. Cela vaut pour le français, bien que les langue romanes, parmi autres avantages dont elles jouissent, aient leur bases originelles en latin. Bases en latin écrit, cf. *murum* > *mur, cantare* > *chanter*. Mais aussi origine à rechercher dans le latin parlé familier de l'antiquité tardive (latin vulgaire), pour lequel on dispose de témoignages limités. Recours à des hypothèses reposant sur la comparaison avec d'autres langues romanes, reclnstitutions hypothétiques marquées par des astérisques : **abbiberare* > (suir *bibere*) > *abreuver, *batare* > *béer, *crassia (*sur *crassus*) > *graisse, *altiare* (sur *altus*) > hausser, **nidax* (sur *nidus*) > *niais.*
Phénomène identique : influence de la langue de super : éléments germaniques du superstrat sur le latin importé en Gaule dans les périodes mérovingienne et carolingienne. De même, mots français d'origine latin vulgaire peuvent être rapportés à des lexèmes venant du superstrat celtique et au superstrat germanique reconstituables par déduction, zone grise de l'étymologie française, que l'on reconstitue par reconstruction, faute de transmission de textes.
Mais l'étymologie français
Les mots ont un sens latent que l'étymologie permet de découvrir, d'expliciter → sens à décoder.
A l'encontre de la thèse « conventionnaliste » du langage d'après laquelle les mots ne seraient que des conventions arbitraires, car une telle théorie annule les noms propres prédestinés de la tradition « naturaliste », p. 71. Cf. Richard II : « Ô combien son nom sied à son état ! » « Patronyme métaphorique ». Croyance aux noms parlants.

- Jean de Vignay semble avoir eu une prédilection pour les étymologies artificielles qui étaient en vogue à son époque. Ainsi de l'étymologie de *moiller* (*mol air*) dans le *Jeu des Echecs moralisés*, traduction de la *Moralisatio super ludus saccorum* de Jacques de Cessoles, éditée par Antoine Vérard, 1504, Paris, f° 40a), des dérivations fantaisistes *d'Alleluia dans* le *Miroir de l'Eglise* (BN fr. 19810, f° 66 v°, les sources données par J de V y sont

complètement fausses). L'étymologie de *tyran* dans les *Enseignements de Théodore Paléologue*, prise vraisemblablement chez Hugucio de Pise, est aussi de ce genre : *Tiro grece, latine dicitur fortis vel angustia... olim reges et tyranni nullam habebant differentiam, unde fortes reges tyrani vocantur...* (Ms. Londres, BL add. 27, 328b, f° 150b) : *Quar les tyran convoitent ravir les choses estranges et approprier tousjours a eulz, et ont touzjours haine et envie a chascun ; et se aucun de leur subgiex apparout valoir aucune chose, et est preudomme et souffisant, lez dis tyrans se doubtent tousjours de li, et pensent comment il le porront mettre a neant, tant en personne comme en biens, et destruire le du tout au tout. Et ainsi par droite ethymologie sont il appellés tyrans, de 'tyro', car il font angoisse a tous leur subgiez* (éd. p. 54). J de V connaît Hugucio, puisqu'il le cite dans le *Miroir de l'Eglise* (ms. BN fr., 19810, f° 66 v°). Nous trouvons même l'étymologie d'un mot qui n'existe pas, le mot extraordinaire *philoesopnia* (note 109), qui fait penser au faux grec que Jean se plaisait à introduire dans les étymologies des noms de saints dans la *Légende dorée*, par exemple *Brice est dit de* brios *en grec qui vault autant a dire comme mesure* (*Légende dorée*, éd. de Jean Lambany, Lyon, 1529, f° 269b). (Knowles, 1983, p. 11).

C. Schmitt (1986, 296-297) : « Zu der Merkwürdigkeiten der romanischen Sprachwissenschaft gehört es, daβ seit den ersten genealogischen Klassifikationsversuchen und dem Beginn der Sprachgeschichtsschreibung im Humanismus immer wieder sprachexterne Erklärungen im Mittelpunkt der diskussion gestanden haben, während sprachinterne Aspekte oft recht einseitig vernachlässigt wurden. CF. K.-O. Apel (1963[1], 1975[2]), *Die Idee der Sprache in der Tradition des Humanismus von Dante bis Vico.*
Pour la France, série de thèses sur les fondements du développement de cet espace linguistique et de la langue nationale française :

– Thèse celtique : cf. C.-G. Dubois 1970 et 1972, et Brauβe 1981.
– Thèse de la légende des Francs ou thèse troyenne, difficilement classable, qui voit dans l'ad- ou substrat grec le facteur déclencheur de la naissance du français comme langue composite. Cf. C. Schmitt 1979 : « Gräkoromane Sprachstreitschriften als Quelle für die französische Lexikographie », *Festschrift K. Baldinger*, Tübingen, II, 589-611. etC.-G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVIe siècle,* 23 sq.
– Autres thèses :
. Thèse germanique (superstratologique) : H. Meier (1977) : « Zur Geschichte der Erforschung des Germanischen Superstratswortschatzes im Romanischen », *Sprachliche Interferenz, Festschrift für W. Betz,* Tübingen, 292-334 ?

LES JUSTES

Celui qui cultive son jardin, comme voulait Voltaire.
Celui qui rend grâces parce qu'il y a la musique.
Celui qui découvre avec plaisir une étymologie.
Deux employés dans un faubourg jouant une modeste partie d'échecs.
Le céramiste qui prémédite une couleur et une forme.
Le typographe qui compose avec soin cette page qui peut-être lui déplaît.
Une femme et un homme qui lisent les derniers tercets d'un certain chant.
Celui qui caresse une bête endormie.
Celui qui justifie ou essaie de justifier le mal qu'on lui fait.
Celui qui rend grâces parce qu'il y a Stevenson.
Celui qui préfère que les autres aient raison.
Ces gens, qui s'ignorent, sont en train de sauver le monde.

Jorge Luis Borgès, traduit par Hector Bianchiotti
Extrait du dernier recueil de Borgès, *la Cifra* (« Chiffre »)
Paru dans *Le Monde des livres*, 28/1/1983, p. 17, « Une semaine avec Borgès », François-Marie Banier.

II. La transmission comme science

« A partir du 8e siècle, et après une longue période de maturation, une civilisation originale et puissante, portée par une nouvelle religion, l'islam, et s'exprimant essentiellement en arabe, a commencé à s'affirmer dans le cadre d'un espace géopolitique et économique qui s'étendait des confins de l'Asie centrale aux contreforts des Pyrénées. Parmi les éléments constitutifs et caractéristiques de cette civilisation, il y a eu les activités intellectuelles. Elles ont été multiformes et d'une grande richesse. Certaines d'entre elles ont puisé dans le fonds culturel local (prose et poésie arabes) ou dans le corpus de la nouvelle religion (Coran et hâdiths). D'autres ont emprunté aux héritages anciens de la Grèce, de l'Inde, de la Perse et de la Mésopotamie, en prolongeant leurs contenus de différentes manières et, parfois en s'émancipant de ces héritages par une critique féconde et par des innovations significatives. La première de ces activités a été qualifiée, par les biographes de cette civilisation, de « **sciences de la transmission** ». Elles ont donc concerné des domaines que nous rangeons aujourd'hui dans les « sciences de la langue » (grammaire, morphologie, linguistique, lexicographie, prosodie, métrique), dans les « sciences de la religion » (théologie, droit, *kalâm*, i. e. théologie spéculative qui fait appel à la fois aux données du corpus religieux et aux arguments rationnels) et, d'une manière générale dans tout ce qui se rattache aux « sciences humaines ».

La seconde partie des activités intellectuelles des pays d'Islam est qualifiée de « sciences rationnelles » ou « sciences des anciens ». Leurs intitulés correspondent aux disciplines classiques de la tradition grecque, c'est-à-dire les mathématiques, la physique et la philosophie. Mais à l'intérieur de chaque discipline, il y a une grande diversité de savoirs théoriques et de pratiques savantes ou simplement utilitaires. » (Ahmed Djebbar, «La science arabe entre l'héritage gréco-indien et la réception européenne », *L'âge d'or des sciences arabes*, Exposition présentée à l'Institut du monde arabe, Paris, 25 octobre 2005 – 19 mars 2006, Actes Sud, p. 17)

III. L'héritage de l'Antiquité

« Justice pour le Moyen Âge. Époque de ténèbres ou de lumière ? Les médiévistes en discutent toujours. Régine Pernoud, dans *Pour en finir avec le Moyen Âge*, s'inscrit vivement parmi ses défenseurs, dans « une joyeuse destruction de mythes musclés » : « Il est clair que le Moyen Âge a utilisé l'Antique en continuité et en souplesse en le fertilisant, alors que Renaissance et Classicisme se sont parfois stérilisés en le copiant ; et nous sommes incroyablement plus près que nous ne le pensons de ces temps assignés d'ordinaire à l'ignorantisme le plus grossier. » (G. Guitard-Auviste, *Le Monde*, 8 avril 1977, 15)